UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2008 with funding from
Microsoft Corporation

http://www.archive.org/details/revuecanadienne67montuoft

REVUE CANADIENNE

NOUVELLE SERIE

VOLUME XIV

1914

JUILLET — DECEMBRE

REVUE CANADIENNE

NOUVELLE SÉRIE

VOLUME XIV

1914

136747
10/9/15

LA CIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE
MONTRÉAL, Canada

AP
21
R 34
v. 67

A Frédéric Mistral

Quand le bronze sacré du clocher de Maillane
Eut tinté pour le glas,
Le soleil se voilant, la froide tramontane
Annonça le trépas ;
Et comme le ramier portant à tire d'aile
Des messages pieux,
Son souffle répandit la sinistre nouvelle
Sous le manteau des cieux.
L'univers tressaillit ; sur la terre de France
Les coeurs furent en deuil.
Et la Provence, avec un grand cri de souffrance,
Immola son orgueil.

* * *

Cédant aux durs assauts que l'ouragan déchaîne,
Oliviers et lauriers
Semblèrent, se penchant, vouloir avec le chêne
S'incliner les premiers.
Le frais myrte d'amour, que chantait le poète,
Laissa comme des pleurs,
Tomber en frissonnant, sur la terre muette,
La neige de ses fleurs.
Ignorant qu'elle était sa plus fidèle amie,
Sans avoir seulement

Des ailes pour vibrer, la cigale endormie
Eut un frémissement.
En Camargue, l'on vit se cabrer la cavale
Et bondir le taureau,
Et des nuages lourds, poussés par la rafale,
Assombrirent la Crau.
Comme s'il éprouvait l'effroi qui se dégage
Des hurlements du vent,
L'oiseau voulut garder, caché sous le feuillage,
Un silence émouvant.
La Durance, le Rhône et le Gard, plus rapides,
Poussèrent des sanglots,
Et les arches des ponts, au lieu d'être leurs guides,
Arrêtèrent leurs flots.
La mer harmonieuse eut des sursauts de rage,
Et l'on vit de grands rocs,
Ainsi que des vaisseaux qui vont faire naufrage,
S'écrouler sous ses chocs.
Les palais d'Avignon et les Saintes Maries,
Les Aliscamps, les Baux
Voulurent, ébranlant leurs murailles meurtries,
Etre tous des tombeaux.
Et l'on aurait pu voir de la mer aux Alpilles
Jusqu'au pied du Ventoux,
Pleurer dans tous les mas, dans toutes les familles,
La Provence à genoux.

* * *

Mais peut-on s'arrêter aux pleurs de la Nature,
A notre désespoir,
Si nous devons, après ces heures de torture,
Garder le Gai Savoir ?
Qu'importe la douleur des enfants de ta race,
S'ils conservent la foi,
S'ils peuvent, dans leurs coeurs, avoir toujours vivace
Ce qu'ils aimaient en toi ;
Si comme le mistral dont, sur nos plaines, gronde
Le galop magistral,
Ton souffle impétueux les anime en ce monde,
Père et maître, ô Mistral !

L.-L. REGNIER.

Maillane, 27 mars 1914,
jour des obsèques.

Les Missionnaires des Esquimaux

ON n'a pas oublié le Père Turquetil et le Père Leblanc, partis en 1912 pour se dévouer à l'évangélisation des Esquimaux. Tous deux sont Français [1], mais c'est à Montréal que ces courageux oblats se préparèrent à s'en aller vivre au désert de glace.

Faut-il dire que leurs préparatifs ne rappelaient guère ceux des explorateurs que la passion des découvertes, l'amour du lucre ou de la gloire poussent vers le pôle. Pour protéger ceux-ci, toutes les ressources de la civilisation et de la science sont mises à contribution.. Ils partent avec un personnel nombreux, capable d'effort, d'endurance, rompu à toutes les fatigues, expert à tous les travaux. Et pourtant, combien ont péri dans les solitudes blanches!... Combien y dorment dans le linceul de glace!... Et quel terrible récit ceux qui sont revenus ont fait de leurs souffrances!...

Les deux missionnaires emportaient ce que la charité leur avait donné: des comestibles, du bois préparé pour une maison-chapelle, un poèle, beaucoup de charbon, quelques livres, les objets nécessaires au culte, un harmonium et une caisse contenant vingt-cinq livres de terre végétale où le Père Leblanc espérait faire fleurir des pensées. Les deux missionnaires s'en allaient seuls à tous les périls et n'en semblaient pas moins au comble de leurs voeux. Leur entrain, leur allé-

---

[1] Le Père Turquetil est normand et a passé une douzaine d'années dans les missions de l'Ouest; le Père Leblanc, tout jeune encore, est breton.

gresse charmaient tous ceux qui les approchaient, les moins croyants ne pouvaient se défendre d'une émotion de respect.

Ces missions de l'extrême-nord sont les plus terribles qu'il y ait au monde, personne ne l'ignore. Les partants savaient quels dangers et quelles souffrances les attendaient. Hommes de chair et de sang, ils devaient en avoir l'appréhension profonde. Mais des âmes jusque-là abandonnées les attiraient; ils s'estimaient favorisés, heureux infiniment, d'être envoyés aux plus misérables des créatures humaines.... à ces martyrs du froid, qui passent l'hiver polaire blottis comme des taupes dans leurs tanières de glace.

M. Edouard Drumont, parlant des missionnaires, a dit fort justement: " On ne voit bien l'héroïsme de ces vaillants que lorsqu'on médite sur soi-même, lorsqu'on réfléchit à ses faiblesses, lorsqu'on constate quel tribut ceux mêmes qui ne sont pas du troupeau d'Epicure payent au sensualisme humain." Oui, plus ou moins, nous sommes tous les esclaves du bien-être, du confortable. Personne n'oserait contredire, là-dessus, l'illustre journaliste. Et d'ailleurs, il suffit de n'être pas héroïque pour s'épouvanter à l'idée de ce qu'est la vie au pays des vents meurtriers et du froid mortel.

" Nulle description ne saurait donner une idée exacte de l'intensité du froid pendant les six mois d'hiver de cette partie du monde. Les rochers éclatent avec le bruit du tonnerre; dans une hutte pleine d'habitants, la vapeur qu'exhalent les poumons de l'homme retombe sur lui en flocons de neige; le vin et les spiritueux se changent en blocs de glaces.; la neige brûle comme un caustique; le plus léger contact du fer avec la peau enlève aussitôt l'épiderme; les semelles de vos chaussures peuvent brûler avant que vous ne sentiez la moindre chaleur du feu; le linge retiré de l'eau bouillante prend à l'instant la régidité d'une feuille de métal; et la présence de pier-

res chauffées dans votre lit n'empêche pas la gelée de raidir vos draps autour de vos membres transis", écrivait, des régions polaires, lord Dufferin ([2]).

S'il faut du courage pour s'aventurer en été dans cet affreux pays, quelle trempe ne faut-il pas à ceux qui vont s'y établir seuls, sans les innombrables protections nécessaires.

De Chesterfield Inlet, où le Père Turquetil et le Père Leblanc se sont fixés, il faut faire plus de six cents lieues en traîneau à chiens pour mettre une lettre à la malle. Grâce à l'obligeance des agents, les braves missionnaires ont pourtant donné de leurs nouvelles. Partis de Montréal le 23 juillet 1912, ils débarquèrent à Chesterfield Inlet, le 3 septembre. La Compagnie de la Baie d'Hudson venait d'y établir un petit poste de traite : soit une maison de vingt-quatre pieds sur trente, qui servait à la fois de résidence, de magasin et de dépôt.

C'était encore l'été, mais l'été pâle et mourant des régions arctiques. Sur cette côte pétrifiée par le froid, on ne retrouve rien de la grâce et du charme de la terre : les missionnaires n'aperçurent pas le moindre indice de végétation, pas un arbre, par un brin d'herbe, pas une mousse.

Au mois d'août 1881, l'expédition Greely trouva, beaucoup plus au nord, des pentes, des collines couvertes de verdure ; au pied des glaciers une moraine argileuse était même toute fleurie de pavots d'un jaune clair ([3]).

On sait que ce n'est pas au pôle que le froid est le plus intense, mais vers le 70e degré de latitude. Chesterfield Inlet est au 64e degré. Là, pas un pouce de terre cultivable. Des

---

([2]) *Letters from high latitudes.*

([3]) *Dans les glaces arctiques.*

pierres, des pierres, rien que des pierres dans ce pays qui sent la mort. Pour trouver quelques arbres, il faut, d'après les naturels, faire plus de cent lieues.

Une vingtaine de tentes de peaux de phoques abritaient les Esquimaux venus pour la traite. Les oblats visitèrent toutes ces tentes. Leur costume, le crucifix qu'ils portaient à la ceinture,disaient aux sauvages qu'ils n'étaient pas des hommes ordinaires. Et, avec une curiosité profonde et bienveillante, ils examinaient les religieux venus pour jeter le germe béni de la foi dans leur épouvantable patrie.

" Tout ce monde, écrit le Père Turquetil, nous suit des yeux. S'ils parlent ou chuchotent entre eux, leurs regards, leurs signes indiquent qu'ils ne parlent que de nous... L'impression qu'ils nous font, est toute à leur avantage. Que pensent-ils de nous ? "...

— " Eh bien ! vous voici à Chesterfield, disent les marins aux religieux. Etes-vous bons charpentiers?... Savez-vous faire le pain? " — Oui, depuis plusieurs années, le Père Turquetil se prépare à son terrible apostolat. Il entend parfaitement les travaux de construction. Mais le brouillard, les *icebergs* ont retardé le bâteau. L'hiver approche et, pour se mettre à l'abri, il va falloir une grande diligence.

En voyant débarquer le bois tout préparé pour la maison-chapelle, les Esquimaux comprirent que les étrangers allaient demeurer, et, avec intelligence et bonne volonté, ils aidèrent au déchargement du *steamer*. Le *Nascopie* ne fut que deux jours à Chesterfield Inlet.

Le matin du 5 septembre, le Père Turquetil et le Père Leblanc dirent adieu aux marins. La situation rendait cet adieu impressionnant. Une émotion forte et douloureuse dut étreindre les coeurs. Les missionnaires descendirent dans leur canot, et comme ils prenaient les avirons, les cris écla-

tèrent à bord : *Hip! hip! hurrah! good bye! good luck!....* Puis, le *Nascopie* leva l'ancre, s'ébranla, et, lançant quelques sons de sirène en dernier adieu, il disparut bientôt à l'horizon. Les missionnaires étaient seuls sur les côtes de la mer glaciale, sans autres ressources que ce qu'ils avaient appris ou apporté de la civilisation.

Il fallait se bâtir un abri au plus vite. Bientôt viendrait l'horrible froid, la longue nuit polaire. Les oblats avaient devant eux un formidable labeur ; mais cette pensée, semble-t-il, ne les affectait guère. Pleins de joie et de courage, ils dressèrent d'abord leur tente qu'ils attachèrent aux rochers d'alentour. Dans cette habitation provisoire, ils purent dire la messe. Jamais encore le saint sacrifice n'avait été offert dans cette région ! " Combien nous sommes heureux, on ne saurait le croire ", dit le Père Turquetil.

Le site de la maison-chapelle fut vite choisi, et, avec une virile ardeur, les missionnaires se mirent à l'ouvrage. " Les soles, lambourdes, sablières, soliveaux, voliges ou montants qui recevront les planches des murs, en un mot, toutes les pièces de la charpente sont assemblées, mesurées, coupées, clouées et mises debout. "

Un vent furieux s'éleva : la tente se gonflait, s'agitait, frappait de tous côtés, comme si elle allait s'arracher. Mais le vent tombé, les religieux constatèrent avec joie que la charpente de leur maison avait soutenu sans fléchir les efforts de la tempête.

Ils engagèrent quatre Esquimaux. Ces hommes, qui ne construisent que des maisons de neige, sont fort adroits. A la fin de la deuxième semaine, la maison-chapelle, qui a trente pieds de long, seize de large, douze de haut, était toute boisée en dehors.

On mit la porte, on installa le poèle, on transporta le

bagage et les caisses qui remplissaient la tente. Les missionnaires avaient un abri. Bientôt le poèle ronfla, la douce chaleur se répandit. Les nuits avaient été bien fraîches sous la tente. Une salle chauffée, c'était la civilisation ! Les missionnaires se trouvaient heureux d'autant plus que la neige tombait abondamment.

Rien n'était fait à l'intérieur. Mais, le lendemain, dimanche (22 septembre), il y eut messe solennelle. Les Esquimaux venus pour la traite furent tous invités, et afin de donner à ces païens une haute idée du saint sacrifice, les religieux, moulus de fatigues, passèrent une grande partie de la nuit à tout disposer.

Deux barils de biscuits servent de support à l'autel improvisé, quelques planches embouvetées en forment la table, deux petits barils de clous servent de gradins; une boîte vide, recouverte de soie rouge et or, remplace le tabernacle ; de grandes couvertures rouges sont drapées au-dessus de l'autel. Tout ce qu'on a donné de beau aux deux oblats est tiré des caisses : " Si nos bienfaiteurs avaient pu voir l'usage que nous avons fait de leurs dons, écrit le Père Turquetil, ils auraient compris quel bien on peut faire en aidant les missionnaires. Notre autel était vraiment beau. Le Père Leblanc en était enthousiaste et s'écriait : " Que vont dire les Esquimaux demain ? "

Ils vinrent tous. Le Père Turquetil les rangea en bon ordre d'après l'âge et la taille, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre. Les hommes, qui ne purent se placer sur les bancs improvisés, grimpèrent sur les piles de bois au fond de la maison.

Ces sauvages sont loin d'être démonstratifs, mais les visages trahissaient la surprise et la joie. La statue du Sacré-

Coeur, qui dominait le tabernacle, plus que tout le reste attirait les regards.

La messe commença. Le Père Leblanc officiait, le Père Père Turquetil tenait l'harmonium. Il avait à sa portée un timbre à carillon, et, au signal qu'il donnait, les assistants se levaient ou s'asseyaient avec ensemble.

Les Esquimaux se tinrent comme les gens civilisés et la messe finie, ils entourèrent le Père Turquétil qu'ils assaillirent de questions.

Le Père qui baragouine un peu l'esquimau, tâcha de leur dire: " Ce n'est pas pour les peaux de boeuf musqué et de renard blanc que mon compagnon et moi nous sommes venus. C'est pour vous que nous sommes ici. Partout l'homme doit mourir et nous voulons vous rendre heureux après la mort. "

Les sauvages promirent de revenir. Le Père distribua ensuite quelques poignées de bonbons pour les petits enfants. " Chacun remercia avec effusion, mais sans bassesse ni enfantillage ", dit le missionnaire.

Les Esquimaux rencontrés à Chesterfield ont fort surpris les oblats. Qu'ils existent, dans ces contrées en dehors du domaine de la vie, c'est bien le résultat le plus étonnant de l'énergie, de l'industrie humaine. Et les misères infinies de leur existence ne les ont pas abrutis. Au contraire, il semble que les difficultés aient fort développé leur intelligence et leur volonté. A tout ce qu'ils font, ces Esquimaux apportent une application, un soin extraordinaires. Sans autres instruments que ceux qu'ils font eux-mêmes, en pierre, en os, en ivoire, ils construisent des canots, des traîneaux d'une légèreté, d'une solidité merveilleuses. Ils sont disséminés sur un espace de huit cents à neuf cents milles. Les missionnaires auront à voyager beaucoup et bien loin pour visiter ces camps, et ces voyages entraînent des souffrances incompréhensibles,

des dangers épouvantables. Avant tout, il faut apprendre la langue. Aussi, sur les murs est un peu partout dans la maison-chapelle, il y a des cahiers minuscules, des feuilles volantes, où l'on couche les mots saisis en travaillant, en faisant la cuisine. Le soir, on tâche de mettre par ordre alphabétique ce que l'on a appris durant le jour.

Grâce à un travail acharné, l'intérieur de la maison-chapelle fut bientôt lambrissé et à la mi-novembre l'autel était fini. " La chapelle est belle pour le pays " ([4]), écrit le Père Turquetil, et il envoie mille bénédictions aux bienfaiteurs. C'est grâce à leur charité qu'il y a enfin un foyer de vie divine dans ces immenses régions polaires.

Les missionnaires y adorent celui dont la présence dissipe toute angoisse, toute tristesse. Mais cette petite chapelle au milieu de la maison n'est pas ce qu'il faudrait aux pauvres infidèles. Malgré son bel autel et le minuscule chemin de la croix, elle n'a rien de ce qui fait d'une église une maison à part, rien de ce qui lui donne son caractère imposant, son attrait religieux. Les missionnaires rêvent d'une église toute consacrée à la prière, qui crée une *atmosphère catholique*, qui oriente vers la bonté infinie, vers la beauté suprême, les habitants de ce royaume de la mort.

L'église est un *édifice spirituel, une âme qui aide à former des âmes* ([5]). Si c'est vrai partout, combien plus encore chez les pauvres païens, dont la pensée est si étrangère aux idées surnaturelles. " Ils n'ont jamais vu, ni entendu, ni soupçonné rien qui eût trait à la religion, disent les missionnaires.

([4]) Cette chapelle est si petite que les assistants, l'harmonium et le servant de messe sont en dehors.

([5]) M. Maurice Barrès.

Ceux d'entre eux qui ont eu quelque contact avec les blancs n'ont jamais remarqué le moindre signe religieux chez ces trafiquants, dont la plupart n'ont d'autre dieu que l'argent ou le plaisir. "

Heureux donc ceux qui aideront à construire une église au pays des Esquimaux! Ils attireront vers le Christ de courageuses peuplades, infiniment misérables et trop longtemps abandonnées.

L'ours blanc rôde sur les côtes; on voit ses traces tous les jours à Chesterfield. Mais le froid et l'humidité sont les deux grands ennemis. Le frimas s'attache aux habits, aux pierres; il charge le vent d'une mitraille de grésil qui aveugle et transperce.

Dès le mois d'octobre, la maison des missionnaires semble un bloc de glace. Les Esquimaux ne pouvant plus tenir dans leurs tentes, se construisent des iglos (maisons de neige). Pour se réchauffer et s'éclairer, ils n'ont que la misérable lampe en pierre creusée, où brûle un peu de mousse trempée dans l'huile de phoque. Encore, s'ils pouvaient ne pas sortir, disent les missionnaires avec compassion. Mais pour ne pas mourir de faim, il faut aller à la chasse.

Et c'est le pays des brumes intenses, des tourbillons de neige, des ouragans irrésistibles.

" Il faut venir ici, écrit le Père Turquetil, pour savoir ce qu'est le vent, par un froid de cinquante degrés. Ce vent furieux, emporte d'épais tourbillons de neige. Inutile d'essayer de lutter contre lui. Toute la force, tout le courage de l'homme n'y suffit pas. Le vent soulève la neige en blocs massifs. Cela roule, se brise contre les jambes, empêche de rien voir du chemin et des obstacles. Personne ne met le nez dehors. Un Esquimau même ne saurait alors suivre aucune direction. Je ne parle que de ce que nous avons vu aux alentours, tout près de la maison, et, cela, au mois de no-

vembre, quand nous ne sommes pas encore en hiver... Il suffit de sortir un instant pour se sentir presque en danger. Aussitôt rentrés, comme nous apprécions notre demeure ! Comme elle nous paraît belle, grande et chaude, notre petite maison ! Il ne se passe pas de jour, que nous ne pensions à nos bienfaiteurs. Qu'aurions-nous pu faire sans eux?... A qui devons-nous notre petite maison-chapelle, qui nous abrite contre le froid, la tempête? Jamais nous n'aurions pu résister sous la tente ou dans une maison de neige. Nous comprenons la valeur des sacrifices qu'ont faits et font encore pour nous tant d'âmes généreuses et nous prions le bon maître de récompenser, au centuple, ces grandes charités. Si nous, pauvres missionnaires, isolés et comme perdus dans ces déserts de glace, nous apprécions tant ces bienfaits, qui croira que le bon Dieu les oubliera ou les laissera passer inaperçus? Merci, mille fois, vous tous, bienfaiteurs, connus ou inconnus, continuez et achevez la belle oeuvre que vous avez entreprise. ... Nous voulions des âmes à sauver ! Il y en a, elles sont, ou du moins nous apparaissent, bien disposées. Nous espérons, nous avons la conviction que nous leur ferons du bien. Comme nos anciens Pères, les oblats de Marie Immaculée apôtres du Nord-Ouest, nous aurons bien des difficultés et des épreuves, mais si nous obtenons de Dieu d'être des pêcheurs d'hommes, des convertisseurs d'âmes, nous serons toujours heureux, contents et pleins de reconnaissance envers le bon maître qui nous a acceptés pour ses ouvriers, envers notre chère congrégation qui nous a faits apôtres, envers toutes les âmes que leur charité a faites les intermédiaires entre Dieu et nous pour nous aider, pour nous soutenir, nous encourager dans cette entreprise si belle : la conversion d'un peuple nouveau à l'Evangile. *Seigneur, donnez-nous des âmes, nous ne demandons rien autre chose — Da animas, coetera tolle.* (*)

(*) Lettre du Père Turquétil.

* * *

C'est en 1912 que le Père Turquetil écrivait cette lettre à Mgr Charlebois. On fut ensuite plus d'un an sans recevoir un seul mot des missionnaires. Aussi l'angoisse était grande à leur sujet.

Mgr Charlebois savait que les approvisionnements, envoyés l'été dernier par le *steamer* de la Compagnie de la Baie d'Hudson, avaient été débarqués sur le rivage de Fort Churchill, où ils étaient restés, le bâteau qui devait les prendre et les rendre à Chesterfield Inlet étant arrivé trop tard pour s'aventurer jusque là. Privés de ces secours, comment les oblats avaient-ils pu passer l'hiver?...

En janvier, un homme venant de Fort Churchill avait dit à Mgr Charlebois que, d'après les sauvages, les missionnaires n'avaient plus de charbon et s'étaient réfugiés chez les traiteurs.

Heureusement, la nouvelle était fausse. Les religieux n'ont pas été réduits à quitter leur demeure. Ils y ont vécu dans une grande pénurie de toutes choses, sans nouvelles aucunes de la civilisation. Mais d'après les lettres reçues récemment leur courage n'est pas abattu.

" Tout est à l'encontre de nos prévisions et de notre attente, écrivait le Père Turquetil à Mgr Charlebois le 1er février dernier, la vie en sera d'autant moins monotone.... N'ayant rien reçu du monde civilisé, nous comptions sur le caribou du pays pour nous aider à joindre les deux bouts en fait de vivres. Or, il n'y en a pas eu un seul de tué, aux environs, depuis l'été dernier et nos provisions s'épuisent vite.... Le 12 octobre, n'ayant plus de pétrole pour la cuisine, nous enlevons le gros poèle de chauffage et installons à sa place un fourneau de cuisine qui devra tant bien que mal chauffer la

chapelle et la salle. Ce ne sera qu'à la dernière extrémité que nous nous résoudrons à tenir deux poêles constamment allumés. Ce serait une dépense au-dessus de nos forces, et nous serions vite à court de combustible. "

Le froid cruel, toutes les épreuves qui se succèdent, et dont il faut lire le récit, n'altèrent pas la joyeuse humeur des missionnaires.

" Le bon Dieu nous a mis au coeur, disent-ils, un grand désir de faire quelque chose ici et notre coeur et notre attention se portent à l'étude de la langue.... Nous avons de fréquentes visites d'Esquimaux. Si ce sont des gens du camp, nous ne profitons guère, parce que, habitués à notre façon de parler, ils ne nous corrigent pas et emploient volontiers notre jargon pour se mettre plus à notre portée. Les étrangers en visite nous sont plus utiles, mais d'une façon assez originale. Ils éclatent franchement de rire à notre nez. jusqu'à s'en rouler par terre. Nos quiproquos font fortune, on les répète partout, et nos gens ne nous corrigent qu'après s'être bien amusés à nos dépens. Les enfants sont nos meilleurs professeurs, quand ils jasent, badinent, et jouent autour de nous. Voilà notre étude. Nous sommes loin du silence des classes et du sérieux des maîtres qui s'évertuent à se faire comprendre. Ici l'élève a tout à faire, sa grammaire et son dictionnaire. Il n'a que son oreille, sa langue, et quantité de petits cahiers qu'il corrige à tout instant. Malgré tout, nous faisons de réels progrès et cela nous console. "

C'est le grand résultat obtenu jusqu'ici. Quant aux dispositions des Esquimaux, le Père Turquetil ajoute: " Dieu seul connaît le fond des coeurs. Bien des gens nous demandent si nous allons repartir l'été prochain ou l'année suivante. Que nous restions ici pour notre vie, ils en semblent heureux, mais cela les surpasse. Ils ne comprennent rien à la vie du prêtre missionnaire. On nous prend pour des sor-

ciers, ayant commerce avec l'esprit qui régit les blancs, tout comme leurs conjureurs leur servent d'intermédiaires avec leurs dieux ou déesses de la mer qui, pensent-ils, président aux destinées des animaux et des hommes en ce pays... Leur religion n'est qu'un misérable esclavage qui se résume en un mot: la crainte de la mort. Ceci explique comment et pourquoi les Esquimaux ont tant à coeur de garder nombre d'observances ridicules qui constituent le fond de leur éducation sauvage et sont la grande cause de leur pauvreté. Par exemple, nos gens ne peuvent, sans crainte de déplaire à leur dieu ou déesse *naliayork,* préparer leurs habits d'hiver, tant qu'ils sont sous la tente. Il leur faut une nouvelle maison de neige construite sur la glace des lacs d'eau douce. Ceux qui travaillent les peaux de caribou ne peuvent aller à la chasse sur la mer, et *vice-versa.* Même ceux qui s'abstiennent de toucher aux peaux de caribous, afin de pouvoir chasser le phoque et le morse pour avoir de la viande et de l'huile, ne peuvent en apporter un seul morceau au camp tant que dure le travail des peaux. Ainsi le veut leur religion. Quand on travaille la peau des animaux de terre, il faut vivre de viande de même provenance: mêler l'un et l'autre, ce serait la mort certaine! Essayer de raisonner, inutile; se moquer n'est pas toujours facile, quand les enfants crient la faim et que la pauvre mère croit qu'ils vont mourir s'ils mangent de la seule nourriture en main, le phoque. J'ai dit qu'il n'y a pas eu un seul caribou de tué, depuis l'été, on comprend que nous n'avons pas eu le coeur de refuser des secours en cas extrêmes. "

L'été dernier, à Chesterfield Inlet, c'est à la pleine lune de juillet que la glace s'est détachée du rivage pour aller flotter au large. La belle saison était arrivée et, entre les pierres du sol, surgirent quelques petites fleurettes rouges et blanches.

Les lettres ne disent pas quel parti le Père Leblanc a tiré de la caisse de terre végétale, emportée de Montréal. Il est bien à craindre qu'il n'ait pas vu s'épanouir sa fleur préférée — la pensée.

Mais dans ces régions horribles — loin de la vie, des êtres et des choses — on sent que les missionnaires sont heureux. Le feu apporté par le Christ à la terre brûle en leurs coeurs et d'après le Père Turquetil " vivre si près du Saint-Sacrement adoucit tout ". Qu'importe que les vents rugissent, que la petite maison craque lugubrement et menace de s'enlever, puisqu'on ne peut s'éveiller sans apercevoir un reflet de la lampe qui brûle devant le Maître !

Dieu aidant, ces héroïques oblats espéraient pouvoir commencer à faire le catéchisme à Pâques. Ils nourrissent de beaux rêves apostoliques, mais, disent-ils : " Les moeurs des Esquimaux offriront bien des difficultés à leur conversion... Ce que nous en avons pu voir ne se décrit pas.

" Allons, âmes généreuses qui avez tant à coeur le salut de ces pauvres païens, qui avez donné si largement de votre nécessaire même pour leur venir en aide, une prière, s'il vous plaît, une prière fervente, de celles qui emportent tout. Honneur et bénédiction mille fois à l'âme ignorée des hommes sans doute, mais connue de Dieu, qui nous obtiendra de faire la première brèche à l'empire du démon sur ces âmes. "

Laure CONAN.

Sir Joseph Dubuc [1]

(3ème ARTICLE)

SOMMAIRE. — Le magistrat. — L'honorable M. Dubuc monte sur le banc. — Il exerce pendant trente ans les fonctions de juge. — Difficultés spéciales. — Décision du juge Dubuc dans la fameuse question scolaire. — Les droits de la langue française. — Il est fait juge en chef. — Il prend sa retraite. — Une ovation.

LE 13 novembre 1879, l'honorable M. Dubuc disait adieu à la politique et acceptait la position de juge de la cour du banc du roi, au Manitoba, devenue vacante par le décès de l'honorable Louis Bétourné. A vrai dire, il eut préféré conserver encore quelque temps son mandat aux Communes du Canada. D'une activité toujours débordante, il avait su déjà faire apprécier, à Ottawa, la solidité de ses talents. C'était un député en vue et un homme d'avenir. M. Dubuc se décida à faire ce sacrifice pour deux motifs. D'abord le surcroît de travail qu'il avait dû s'imposer depuis quelques années avait ruiné sa santé. La maladie s'était abattue sur lui, avant que la veillesse ne l'eût atteint. Désormais, si elle lui donna de longs répits, elle ne le quitta jamais complètement. Et puis, il n'était pas riche et le banc lui offrait l'*aurea mediocritas* et un repos relatif dont il avait grand besoin. Toute la population de l'Ouest applaudit à sa nomination et on peut dire qu'il fit honneur à l'hermine dont on recouvrait ses épaules.

---

[1] Cf. La *Revue Canadienne*, mai et juin 1914.

Pendant trente ans, il s'acquitta de ses redoutables fonctions, avec cette sûreté de jugement, cette science légale et ce sens pratique, que les légistes romains qualifiaient si bien de l'*ars boni et aequi,* de façon à mériter l'éloge et l'admiration du barreau et du public en général. Sa carrière sur le banc forme une des plus belles pages de l'histoire judiciaire de notre province. Il eut toujours une idée élevée des graves responsabilités du magistrat et des efforts constants que doit faire un juge pour s'acquitter de ses devoirs consciencieusement et suivant l'équité. C'est qu'il croyait avec Domat ([2]) que: " Comme les juges tiennent la place de Dieu, c'est par cette raison qu'il les appelle lui-même des dieux; car comme cette fonction de juger les hommes, que la nature rend tous égaux, n'est naturelle à aucun d'eux et que toute autorité d'un homme au-dessus d'un autre est une participation de celle de Dieu, la fonction de juger est une fonction qu'on peut en ce sens appeler divine, puisqu'on y exerce un pouvoir qui n'est naturel qu'à Dieu et que nous apprenons dans l'Ecriture que ce n'est pas un jugement des hommes que les juges doivent rendre mais celui de Dieu même. " Probité, savoir, talent et désintéressement, le tout mis au service de la justice, voilà en résumé ce que furent les trente années au cours desquels le juge Dubuc administra la justice.

Au milieu des ruines amoncelées par l'effondrement de tant d'institutions, Dieu merci! au Canada, le banc est resté debout, comme l'une des plus grandes forces morales de notre siècle et ceux qui, comme Sir Joseph, ont jeté sur ce corps un éclat nouveau et un rayonnement de majesté et de respect plus intense ont bien mérité de la patrie.

Le juge Dubuc se montra sur le banc d'une courtoisie qui

([2]) Domat: *Traité sur le droit public.*

lui gagna l'affection du barreau. Mais c'est aux jeunes avocats surtout qu'il témoigna cette bienveillance qui encourage et soutient. Il s'efforçait d'éviter d'interrompre l'exposé d'un argument, parce que c'est cela qui déconcerte l'avocat ou désorganise sa thèse. Par contre, chaque fois qu'il croyait un rapprochement désirable entre les parties, il insistait auprès des avocats pour qu'on aboutit à une entente. Il ne se réjouissait jamais tant que lorsque ses efforts d'amiable compositeur était couronnés de succès.

Le recul des années et l'adoption de l'Acte de judicature ont singulièrement diminué les difficultés et les *imbroglio* presque inextricables qui surgirent lors de l'entrée de notre province dans la Confédération. A cette époque, les droits des parties étaient ballottés entre deux *forum*, ou systèmes de procédure, avec des principes différents et qui parfois se conciliaient mal ensemble. Il y avait la cour de droit commun et la cour de chancellerie; la première gouvernée par des règles précises et souvent inexorables, la seconde moins arbitraire, pleine d'issues pour faire triompher l'équité et plus attachée à l'esprit qu'au texte des lois. Ces deux systèmes marchant parallèlement de front, avec des points de contact et d'autres de contradiction, n'étaient pas de nature à faciliter la tâche des juges. On a eu le bon esprit depuis de les fondre en un seul corps de procédure et de lois homogènes. Et puis, il fallait remonter bien haut en Angleterre pour y trouver la source de nos lois. Elles dataient d'avant le 2 mai 1670. C'est un fait singulier que depuis le 2 mai 1670, date de la charte de la compagnie de la Baie d'Hudson, jusqu'au 22 juillet 1874, les lois qui s'appliquaient à cette province étaient celles qui étaient en vigueur lors de l'octroi de cette fameuse charte. Pendant plus de deux cent quatre ans, sauf quelques règlements adoptés par le Conseil d'Assiniboia, le corps des lois en force ici ne subit aucun changement. Le 22 juillet

1874, la législature de Manitoba (chapitre 12) décréta qu'à l'avenir les lois de Manitoba seraient celles en force en Angleterre le 15 juillet 1870.

Lorsque Sir Joseph monta sur le banc, les titres des terres remontaient presque tous avant 1874 et tombaient sous les vieilles lois anglaises antérieures au 2 mai 1670. Ce qu'il fallait en feuilleter des vieux bouquins—quelques-uns parfois datant du règne d'Alfred le Grand — pour résoudre les problèmes de titres immobiliers ! Ajoutons à cela que la charte de la Baie d'Hudson refère à la coutume du comté de Kent comme déterminant la succession des biens immobiliers et que les contrats de la compagnie de la Baie d'Hudson ne constituaient le plus souvent que des baux pour 999 ans.

Pour s'orienter au milieu de ce labyrinthe de coutumes séculaires et indiquer celles qui pouvaient convenir à la situation particulière de la nouvelle province, il fallait une science sûre d'elle-même, des études soutenues et une haute intelligence de l'esprit des lois. Les jugements élaborés que l'honorable M. Dubuc donna sur ces matières complexes, rendirent de grands services au pays et serviront de précédents pour l'avenir.

L'un de ses plus remarquables jugements fut sans doute celui qu'il prononça sur la question de nos écoles. Comme méthode d'exposition, comme clarté, comme vigueur des arguments et comme science légale, ce document passera à l'histoire. On ne pouvait mieux mettre en pleine lumière les droits scolaires garantis aux catholiques par la constitution du pays. M. Dubuc fait d'abord un exposé des lois scolaires de Manitoba de 1871 à 1890 et indique leur caractère confessionnel. A la section catholique du bureau d'éducation étaient confiés l'organisation de ses écoles, la formation des districts scolaires et le choix des livres. Les protestants jouissaient du même droit. Les argents votés par la Législature étaient di-

visés entre les deux sections du bureau, en proportion du nombre d'enfants catholiques ou protestants en âge d'aller à l'école. Dans aucun cas un catholique ne pouvait être appelé à contribuer au soutien des écoles protestantes et *vice versa*. L'honorable juge fait ensuite remarquer que l'acte de 1890 renverse absolument cet état de choses et détruit le système des écoles séparées, pour y substituer celui des écoles publiques suivant l'esprit des règlements de la section protestante du bureau d'éducation.

Après ce tableau, M. le juge Dubuc s'attaque au point principal du litige. L'*Acte de Manitoba* garantit aux catholiques les droits au privilèges qu'ils possédaient, lors de l'entrée de leur province dans la Confédération, par la loi ou par la coutume. Que signifie ce mot coutume (*practice*)? C'est sur ce mot que roule le débat. Après avoir établi que lorsqu'une expression est susceptible de plusieurs significations, il faut en rechercher le sens dans l'esprit de la loi, les événements historiques qui ont amené cette loi, la raison d'être de cette loi et les droits qu'elle a pour but de consacrer, le savant juge rappelle que l'honorable Geo. A. King avait, en 1869 et en 1870, introduit dans la législature du Nouveau-Brunswick un projet de loi ayant pour but d'abolir les écoles séparées de cette province, que ce projet de loi avait provoqué une vive discussion dans tout le pays et créé un malaise bien pénible, que le gouvernement fédéral désirant éviter à l'avenir des conflits aussi regrettables, avait à dessein ajouté dans l'Acte de Manitoba ce mot " practice " qu'on ne trouve dans aucune autre constitution provinciale dans le but d'assurer au-delà de tout doute le maintien des écoles séparées au Manitoba. Il démontre clairement que si ce mot " practice " n'a pas été inséré dans l'Acte de Manitoba dans ce but, il n'a plus aucune signification et qu'il a été jeté là, par fantaisie et au hasard, ce qui serait absurde. Il est vrai, ajoute-t-il, que cer-

tains protestants ne peuvent concevoir que les catholiques refusent d'envoyer leurs enfants aux écoles publiques; mais la conscience d'un homme est sacrée et personnelle, elle échappe à l'appréciation des sentiments ou à la dictée de la conscience d'un autre homme. Dans une nation composée d'éléments divers, l'Etat ne peut pas ignorer les conditions particulières, les besoins et les justes réclamations d'un groupe important de citoyens, surtout quand ces citoyens sont des loyaux sujets, soumis aux lois du pays, et qu'il n'y a rien dans leurs réclamations qui lèsent les droits des autres ou qui soient contraires à l'esprit, à la lettre et aux véritables principes de la constitution. Le juge, en terminant, *réfère* au rapport des commissaires nommés en Angleterre pour s'enquérir du fonctionnement des écoles élémentaires, dans lequel ils déclarent que c'est faire violence à la conscience des parents que de les forcer à envoyer leurs enfants à des écoles où aucun enseignement religieux n'est donné, quand ces parents désirent que leurs enfants reçoivent l'enseignement religieux en même temps que l'enseignement profane. Dans ce rapport les commissaires ajoutent que ce n'est pas favoriser l'enseignement confessionnel que d'accorder un octroi à une école dans laquelle l'enseignement religieux fait partie du programme et que l'instruction morale est tellement liée à l'instruction religieuse que l'efficacité de la première dépend dans une grande mesure de la sanction que donne la seconde.

Cette pâle analyse du jugement de M. Dubuc donne à peine une idée de la valeur de la thèse qu'il soutînt en faveur du droit des catholiques à une école qui respecte leurs convictions religieuses en conformité avec les dispositions constitutionnelles du pays. On sait que la décision de M. Dubuc, maintenue à la cour suprême du Canada, fut infirmée au conseil privée en Angleterre. Depuis, nous avons été laissés au bon vouloir de la majorité. L'heure est amère parfois et les angois-

ses d'une lutte d'un quart de siècle nous font soupirer après l'heure de la paix dans la justice. Notre constance dans l'épreuve toutefois, si elle connait la lassitude et les révoltes instinctives contre la spoliation qui s'acharne sur ses victimes,n'a jamais connu le découragement. La minorité est restée au poste d'honneur. Sentinelle vigilante,elle montera la garde autour de nos droits tant que la pleine reconnaissance de ces droits ne viendra pas la relever. Qu'importent même de passagères défaites! C'est l'âme de nos enfants que nous défendons et c'est pour le règne du Christ dans nos écoles que nous sommes debout. Or, Dieu finit toujours par l'emporter.

Tacite parlant des soldats de César se sert d'un mot d'une précision superbe : *Romani aliquando praelio victi, bello autem unquam. — Les Romains ont parfois perdu une bataille, mais jamais une guerre.* Nous aussi, nous avons subi des échecs dans le passé, et l'avenir peut nous en réserver encore; mais en définitive, nous l'emporterons et nous aurons le dernier mot, parce que la justice contient en elle-même une vertu divine, qui, comme la foi, renverse les montagnes, et parce qu'elle constitue un appel constant à la conscience de tous les hommes honnêtes et bien pensants.—Ces derniers sont nos alliés naturels et, Dieu merci, ils constituent la majorité. En toute confiance, nous pouvons attendre l'heure de Dieu, qui sera celle de la liberté.

En 1891, la cour d'appel de Manitoba fut saisie d'une cause criminelle dans laquelle le droit de l'accusé d'être jugé par un jury parlant sa langue fut discuté. Cette question fut débattue par deux membres brillants du barreau : M. R.-A. Bonnar, criminaliste distingué pour l'accusé, et M. J.-D. Cameron, aujourd'hui juge de la cour d'appel, pour la couronne. — L'honorable juge Dubuc donna sur la question un jugement très élaboré. Il commença par établir que la loi se rapportant à la manière de choisir et d'assigner les jurés, en ma-

tière crminelle, relève de la jurisdiction du parlement fédéral; que ce dernier ayant pourvu à ce que tout prisonnier de langue française ou anglaise puisse exiger d'être jugé par un jury composé d'au moins six personnes parlant sa langue, la Législature provinciale n'a pas le droit de modifier cette législation. Au cours de son argumentation, M. Dubuc rappelle le fait qu'en Angleterre, pendant plus de 500 ans, tout étranger avait le droit d'être jugé par un jury composé d'au moins six personnes de sa langue, et que cette consécration de la langue française dans un pays bilingue, découvert et évangélisé par des Français, est bien en harmonie avec l'esprit de la métropole.

Le 8 août 1903, l'honorable M. Dubuc était promu juge en chef de Manitoba,aux applaudissements de toute la population de notre province. C'était le digne couronnement de sa carrière judiciaire. Pendant que la voix publique acclamait cet heureux événement, le barreau exprimait son admiration envers le nouveau juge en chef, dans une adresse remplie d'éloges pour ce magistrat distingué et courtois. Ce ne fut pas tout. Comme preuve tangible de la haute considération dans laquelle le tenait le barreau, son portrait à l'huile fut suspendu aux murs de la salle des assises, comme un modèle à présenter à ceux qui sont chargés de l'administration de la justice. Plusieurs fois, le juge Dubuc remplit les fonctions d'administrateur de la province, durant l'absence du lieutenant-gouverneur.

Le 15 novembre 1909, après 30 années fructueuses sur le banc, il prit sa retraite. On lui fit une ovation ! Je laisse à la plume si alerte de M. Bernier, rédacteur du *Manitoba*, de raconter l'événement :

Nous nous rappelons bien cette matinée de novembre. Tout le barreau avait été invité à se rendre à la cour des assises pour onze heures.

Le juge en chef démissionnaire entra dans la salle accompagné de ses collègues, qui prirent place avec lui sur le banc. Quelques minutes plus tard le lieutenant-gouverneur, Sir Daniel McMillan, apparut sur le seuil de la porte et fut invité par le corps judiciaire à prendre place avec les juges. Tour à tour, les juges et les représentants attitrés de la profession légale prirent la parole. Le procureur-général de la province offrit au juge sortant de charge, au nom du gouvernement, le fauteuil de la cour du band du roi attribué au juge en chef. La société du barreau fit présentation d'un portrait à l'huile de l'honorable M. Dubuc lui-même. Le lieutenant-gouverneur, Sir Daniel McMillan, nous en avons conservé le souvenir, fit l'un des meilleurs discours. " C'est la première fois, dit-il, que je monte sur le banc, et ce sera probablement aussi la dernière. Aussi j'en profite pour rendre un jugement. Ce jugement c'est que l'honorable juge Dubuc a utilement et noblement servi ses concitoyens et sa province, pendant les trente années de sa magistrature et que tout le pays lui en doit affection et gratitude." — Le juge Dubuc répondit d'une façon à la fois modeste et touchante à ces discours. Il ne voulut guère accepter les éloges qu'on avait faits de lui. Par contre, il loua le bon esprit du barreau, remercia ses collègues qui l'avaient entouré de leur considération et qui l'avaient suppléé à certaines périodes de maladie. Il remercia le représentant de la couronne qui s'était dérangé pour lui faire honneur, et il déclara au procureur-général de la province et à l'ordre du barreau que le fauteuil et le portrait à l'huile qu'il venait de recevoir seraient conservés dans sa famille et s'y transmettraient précieusement comme un héritage de reconnaissant souvenir.

(À SUIVRE)

L.-A. PRUD'HOMME.

De Montréal à Marseille

NOTES ET IMPRESSIONS DE VOYAGE

(SUITE)

VOUS pouvez penser si, le lendemain de notre première escale, les plumes couraient sur les feuilles blanches des *note-books*. Nos petites *misses* n'avaient plus cette fois à enregistrer seulement l'apparition de quelque voilier ou de quelque requin. Malheureusement, elles se brouillaient un peu dans leurs souvenirs. Une vénérable dame de Californie, qui voyageait pour se distraire des tristesses d'un récent veuvage, et qui tenait registre, elle aussi, de tout ce que ses yeux voyaient, n'avait pas retenu exactement les noms de tous les lieux par où nous avions passé. Elle était excusable d'ailleurs de n'avoir, en géographie, que des notions tout-à-fait rudimentaires. Elle me demanda de suppléer à son défaut de mémoire. Pour aller au plus court, j'écrivis moi-même toute une page dans son cahier. Il paraît que cette page fut transcrite plus d'une fois. C'est ainsi que ma prose anglaise eut l'honneur insigne d'entrer dans plusieurs de ces livrets à frange rose et bleue de nos jeunes touristes. Cette fois, si je ne passe pas à la postérité, il me faudra bien désespérer d'y passer jamais.

Mon ami de Baltimore me lut l'épître qu'il envoyait à sa femme. Ce n'était qu'une simple nomenclature des lieux aperçus et des menus événements du bord. Il n'eut pas compris cependant que je misse des restrictions à mon admiration.

Passant à un sujet plus sérieux, mon épistolier me dit à brule-pourpoint : " Qu'est devenu tout cet argent que les Espagnols, trois siècles durant, tirèrent de leur immense empire colonial ? J'imagine qu'il est enfoui dans les monastères, les évêchés et les églises ? " Et mon homme n'était pas loin d'appeler de ses voeux le génie providentiel qui ferait sortir tous ces trésors des caves monastiques et les emploierait au plus grand bien du peuple. Il voyait même là un moyen de relèvement pour la nation espagnole. C'est le même personnage qui, dans une conversation précédente, m'avait loué le gouvernement de la troisième République française d'avoir mis un terme aux accaparements du clergé et des moines par ses lois sur les Congrégations et sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. J'avais sous les yeux une preuve tangible de l'efficacité du mensonge. Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose. La presse, inspirée par la franc-maçonnerie, a bien profité de ce conseil. Qui dira jusqu'où ses calomnies et ses faussetés ont pénétré ? Ne croyez pas que mon interlocuteur fut ébranlé par la réfutation que j'essayai de ses préjugés. Que j'eusse un point de vue différent, il le comprenait. Mais il gardait le sien avec d'autant plus de constance qu'il ne voyait pas en moi un esprit libre de penser comme lui. Il lui aurait fallu un Briand ou un Clémenceau pour le faire changer d'avis

Depuis notre passage dans le détroit de Gibraltar, je remarque un voyageur nouveau parmi les hôtes du *Königin Luise*. Petit, trapu, un peu courbé, masque pas mal sémite, il fait force tours sur la promenade du pont supérieur, causant la plupart du temps avec le docteur des immigrants italiens. Il parle le français comme sa langue maternelle, tandis que son compagnon a quelque peine à le suivre. Les nouvelles étant promptes à circuler à bord, j'apprends vite que c'est un Portugais, qui s'en va, comme attaché d'ambassade, à Rome. Le pauvre homme ! Il dut être bien surpris en montant sur ce

bateau allemand de se trouver nez à nez avec un disciple de Loyola et deux Soeurs de Sainte-Dorothée, ces monstres de perfidie, qui avaient mis en si grand péril la République qu'il allait servir. Le simple fait de les rencontrer là, où il s'attendait si peu à les voir, ne lui prouvait-il pas surabondamment qu'en effet leur ruse était insondable. Il ne dut pas se croire en sécurité; aussi se hâta-t-il de descendre à la première escale.

Toute la matinée du 27 juin, nous voguons encore en vue de la côte nord méditerranéenne de l'Espagne, de cette côte, où se dressent les pics de la *Sierra Nevada*, dont le plus haut, couvert de neiges éternelles, atteint 2,390 pieds, et au bas desquels s'étalent les villes de Malaga, d'Améira, de Carthagène, etc. Région délicieuse, dont le climat est toujours tempéré, où poussent vignes et fruits excellents. Volontiers, paraît-il, les millionnaires y viendraient passer quelques mois d'hiver; mais ils en sont détournés par la poussière et le manque d'accommodation, comme on dit en Amérique.

Ainsi que je l'ai déjà insinué, la Méditerranée avait démenti la prédiction du capitaine de notre bateau et n'avait pas jugé à propos de nous faire bon visage. Elle nous avait accueillis plutôt *roughement*, nous caressant la figure d'un vent violent, et même nous aspergeant parfois de l'écume blanche de ses vagues démontées.

N'importe! Nous ne lui en voulons pas, d'autant que nous sommes faits aux caprices des flots et que notre navire fait preuve d'une remarquable résistance.

Et puis, c'est notre mer à nous, la mer latine, autour de laquelle a évolué presque exclusivement, jusqu'à ces trois derniers siècles, toute l'histoire du monde. Les côtes américaines de l'Océan étaient encore ignorées que les rives de la Méditerranée étaient en pleine activité. C'est de ses différentes plages que sont partis conquérants, apôtres, fondateurs d'em-

pires. Ce sont ses eaux que Pierre et Paul sillonnèrent, alors qu'ils vinrent porter à la capitale de l'Empire romain la lumière qui s'était levée sur les bords du Jourdain, pour la faire rayonner de là jusqu'aux extrémités de la terre.

Quand je me rappelle que successivement Phéniciens, Grecs, Carthaginois, Romains, Musulmans, se sont disputé l'hégémonie sur cette plaine liquide, j'éprouve quelque fierté à penser qu'aujourd'hui, au moins dans la partie occidentale que nous traversons, la Méditerranée peut s'appeler assez justement un lac français, puisque la France occupe la plus grande portion de ses rives européennes et la totalité de ses rives africaines. Je sais bien que l'axe de la civilisation est changé; que, depuis l'avènement des Etats-Unis et du Japon sur la scène de l'histoire, la vraie Méditerranée est l'Océan Pacifique. L'Amérique peut en prendre son parti toutefois; je doute que sur les bords de cette nouvelle mer du Milieu se passent jamais autant d'événements transformateurs qu'il s'en est passé déjà sur les bords de la mer du Milieu du vieux monde.

* * *

L'après-midi du 29 juin, nous entrons dans l'incomparable baie de Naples. C'est par Naples que la plupart de mes compagnons doivent commencer leur tournée d'Europe. Semblables à des oiseaux dont la volière vient de s'ouvrir, les passagers du *Königin Luise*, qui ont vécu d'une vie commune pendant douze longs jours, se dispersent en un clin d'oeil pour ne plus se revoir jamais sans doute. Nos petites *misses* sont les plus empressées à sortir de la cage. Quelle fête pour elles, qui, dans l'inexpérience de leur jeunesse, aspirent si fiévreusement à tout voir, tout entendre, à s'imprégner jusqu'aux moëlles de cette atmosphère du Vieux-Monde, qu'elles savent chargée de la grisante poussière de l'histoire. Les voilà là-

chées sur notre vénérable continent. Elles verront à la course Pompéi, Rome, Florence, Genève, Cologne, Bruxelles, Paris, Londres... Elles vogueront sur les lacs de Suisse, grimperont sur le Rigi, descendront le Rhin... Successivement, devant leurs yeux, comme dans un kaleïdoscope, passeront le Vésuve, le Capitole, la basilique de Saint-Pierre, le lion de Lucerne, les glaciers du Saint-Gothard, l'Université d'Heidelberg, Notre-Dame de Paris, la Tour Eiffel, le Trianon, le Palais de Versailles, le British Museum... Quel volumineux *note-book* elles rapporteront chez elles au bout de deux mois de vacances ainsi employés. On a beau vouloir sourire ironiquement, savez-vous qu'on est pas mal près d'envier ces fillettes, qui, à 18 ans, peuvent se permettre une pareille course à vol d'oiseau à travers tout ce que notre vieille Europe compte de chefs-d'oeuvre artistiques et de magnificences naturelles. Il n'y a encore que des Américaines pour se permettre de pareilles vacances. Ma foi, mesdemoiselles (je ne veux plus vous appeler *misses*) mes félicitations !

Pour moi aussi Naples était un *terminus*. Je devais attendre là qu'un autre bateau de la *North German Lloyd*, le *Schleswig*, venant d'Alexandrie, me prit au passage et me transporta directement à Marseilles. J'avais quatre ou cinq jours devant moi. Je descends donc tranquillement à terre, en compagnie du très aimable missionnaire des immigrants italiens (le prêtre de Chicago nous avait quittés à Gibraltar). Après notre visite obligée à la douane, qui se montra des plus coulantes, nous nous dirigeons vers la place des *Martyrs*, où se trouve une maison amie, et où j'ai l'intention de passer la première nuit. Chemin faisant, nous nous arrêtons sous une de ces belles galeries, où les Napolitains aiment à venir flâner le soir, tout en sirotant un café et en goûtant les accords d'un orchestre. Sortant de là nous saluons la grande place *Saint-Ferdinand*, très bien illuminée, le palais de Murat, et celui

des anciens rois de la maison d'Aragon. Enfin arrivés sur la place des Martyrs, nous demandons la résidence des Révérends Pères. Un gars, sans prêter grande attention à la question, se présente, installe prestement ma valise sur son crâne, et nous fait signe de le suivre dans une ruelle avoisinante. Au bout de quelques mètres il s'arrête : voilà, dit-il, vous êtes chez-vous. Je ne sais quoi nous disait qu'il y avait méprise. En effet, levant les yeux, nous nous apercevons, par l'inscription, que nous étions au seuil d'une institution protestante... Que voulez-vous? Les *boys* Napolitains ne sont pas des *boys* irlandais ; ils n'ont pas le flair clérical de ceux-ci. Nous voyant habillés en *clergymen*, le nôtre nous avait naturellement pris pour des ministres de l'Eglise réformée. Revenus sur la place, quelques bonnes femmes, après force exclamations indignées contre l'erreur du gamin, nous indiquent juste en face un grand bloc, où se trouve la maison cherchée. Mon compagnon m'y laisse et s'en retourne au bateau. Le voyant revenir seul, un des officiers du *Königin Luise* lui dit anxieusement : et l'autre Père, où est-il ? — Dans une maison de ses confrères, où je viens de le conduire. — Il faut aller le trouver et nous le ramener immédiatement. — Trop tard, il est près de minuit, je ne pourrai me faire ouvrir la porte. — Faites l'impossible pour le rejoindre. Il est de toute nécessité qu'il remonte sur le *Königin Luise*, et vienne avec nous jusqu'à Gênes ; autrement il ne pourra rentrer en France, le *Schleswg*, pour lequel il a un billet, ne devant pas prendre de passagers, à cause du choléra, qui sévit ici à Naples et l'obligerait à faire quarantaine à Marseille. — Devant une situation aussi critique M. R. avise un cocher, lui promet, s'il arrive avant minuit, le pourboire, que, suivant une coutume napolitaine, il devrait donner au concierge, s'il arrivait après cette heure-là, et en avant à fond de train vers la place des *Martyrs*. Il n'est pas encore minuit quand la course est terminée. Tout de même

M. R. ne réussit pas à m'avoir. Il laisse par écrit l'avis des autorités du *Kônigin Luise*. Le lendemain, j'étais à peine hors du lit, tout étourdi du combat que j'avais dû livrer à un malencontreux moustique, qu'on me remet le billet m'avertissant du double danger d'attraper le choléra et de ne pouvoir rentrer en France.

Il n'y avait pas lieu à longue délibération. Je regagne en toute hâte mon paquebot, non toutefois, sans avoir payé un pourboire au concierge, qui me dit qu'il avait été réveillé après minuit. Moyennant ce petit accroc à la vérité, cocher et concierge furent satisfaits.

Le 30 juin, à 9 heures a. m., le *Kônigin Luise*, que j'avais réintégré, quittait son quai de Naples. A ce moment l'attention des voyageurs fut attirée par un spectacle très original. Ils n'avaient sous les yeux ni marsouins, ni baleines; mais des Napolitains, qui promenaient leurs corps brunis dans les eaux, juste en face du navire en train de démarrer. On leur jetait des citrons et des morceaux de pain,comme aux poissons d'un vivier. Ils les dédaignaient; mais, à côté d'eux, sur des barques, des fillettes mendiaient en criant *one cent, Madam, one cent*. En même temps elles tendaient l'intérieur d'un parapluie renversé, pour recevoir le *cent* désiré. Pour la curiosité du fait je lançais les quelques sous américains, qui me restaient, bien persuadé qu'ils iraient au fond de l'eau. Nullement. Les petites mendiantes les attrapaient dans leur parapluie avec une adresse étonnante. Evidemment elles n'en étaient pas à leur coup d'essai. Puis, quand le vaisseau fut hors de portée de leur parapluie, elles nous lancèrent d'une voix suave et argentine de gracieux *good-bye*.

Dans les romans et récits de voyage, on se plait à vanter la gaité des Napolitains qui, ne connaissant rien de l'arrivisme effréné de notre temps, se contentent de sourire nonchalamment à la vie, comme pour remercier Dieu de la leur avoir

donnée sous ce ciel sans nuage et dans ce cadre ravissant. Je regrette de n'avoir pas eu le loisir de constater et d'admirer ce bel optimisme.

Je m'efforçais de prendre stoïquement ma déception de n'avoir pu voir Naples, comme je m'y attendais. Après tout, me disais-je, les beautés naturelles, qui font de ce coin de la terre un endroit unique, je puis fort bien en jouir du pont de mon bateau. Le pont du *Königin Luise* n'est-il même pas un point des plus favorables pour embrasser d'un coup d'oeil d'ensemble la superbe baie que la mer s'est creusée autour des protubérances fameuses, telles que le Pausilippe, le Vésuve, et les hauteurs de Sorrente? A terre qu'est-ce que j'aurais donc tant vu? Des pierres, des maisons, des hôtels, des mendiants, des vendeurs de cartes postales, des importuns de toute sorte. J'aurais avalé force poussière, je me serais fait griller par le soleil, sans compter que j'aurais risqué d'ingurgiter le bacille du choléra. Et puis, ce qui me rend ces lieux intéressants, ce sont les événements historiques, dont ils ont été le théâtre. Mais quoi! Le meilleur moyen de se ressusciter le passé à soi-même, n'est-ce pas de se recueillir? N'est-ce pas de fermer les yeux du corps pour mieux ouvrir ceux de l'âme ? C'est ce que je fais. Je me reporte en esprit à la fin du premier siècle de l'ère chrétienne dans ces villes d'Herculanum, d'Oplante, de Retina, de Pompéi, éprises de mouvement, de lumière, de plaisir; sémillantes de volupté; fières de leurs jardins, de leurs places publiques, des péristyles de leurs théâtres et de leurs innombrables oeuvres d'art; s'abandonnant avec insouciance aux douceurs d'un climat privilégié, à la fluidité transparente de leur ciel, à la tiédeur embaumée de leur atmosphère; savourant les fruit variés qu'un sol fertilisé par la lave volcanique leur prodiguait avec exubérance. Puis un beau jour je vois ce ciel s'obscurcir, un nuage sombre s'amonceler sur ce paradis sensuel, crever tout-à-coup

et laisser tomber avec une continuité lugubre une pluie de cendres brûlantes. Les toits des palais et des temples croulent; les rues sont encombrées. Aux débris des maisons, des statues, des Priapes, des Hermaphrodites, des Venus s'ajoutent bientôt les cadavres des animaux et des hommes. En quelques heures la capricieuse colère du Vésuve a détruit toute cette splendeur, toute cette richesse, toute cette joie qu'il avait fait surgir là par la fécondité traitresse de ses flancs et de son domaine d'alentour.

L'impression d'insondable tristesse, qui se dégage de pareils cataclysmes, l'éprouverais-je mieux, en parcourant les rues mal déblayées de ces villes mortes, que par l'intensité de ma vision intérieure? Je ne le crois pas. En pensant aussi que là-bas, à ma gauche, est l'île de Caprée, je revois de même l'infâme Tibère s'y retirant après la chute de son ministre Séjan, comme un lion lassé de ses déprédations, et s'efforçant de chasser d'obsédantes visions par d'invraisemblables orgies. Combien d'autres scènes ne puis-je évoquer de cette façon dans le cadre essentiellement historique, où je me trouve ? Qu'est-il besoin que je monte dans des barques vermoulues, que je m'essouffle à grimper des rues en lacets, étroites et sales, que je me fasse houspiller par des cochers grincheux et filouter par des marchands de pacotilles, à Capri plus qu'ailleurs ? Enfin, c'est un moyen de voir beaucoup de choses, qui ne plairait peut-être pas aux touristes américains, mais qui supprime bien des fatigues. Et puis... chacun se console de ses déboires, comme il peut. Il n'est que d'être philosophe!

(À SUIVRE)

M. TAMISIER, s. j.

La Colonie du Rapatriement

(SUITE)

IV

L'ACTE DU RAPATRIEMENT

CE rêve devint pourtant une réalité lorsque, le 23 février 1875, fut sanctionné l'*Acte* (28 Victoria, ch. 3) *du Rapatriement*.

L'abbé P.-E. Gendreau, chargé par le ministre de l'agriculture, l'honorable J.-H. Pope, de s'enquérir de la situation des Canadiens émigrés aux Etats-Unis, avait constaté que 400,000 des nôtres étaient disséminés sur le territoire de nos voisins. Effrayé par cet exode, le gouvernement s'était déjà préoccupé de rappeler au pays ces émigrés. A la suite du jubilé national du 24 juin 1874, il avait désigné le célèbre patriote Ferdinand Gagnon, de Worcester, Mass., comme son représentant auprès des compatriotes de la Nouvelle-Angleterre.

En 1875, après la sanction de l'*Acte* précité, il voulut faire plus encore. M. J.-A. Chicoyne, l'âme de toute cette campagne, celui à qui nous devons la plupart de ces notes, fut officiellement chargé d'organiser la première colonie. Il s'inspira des moyens que lui-même avait suggérés au gouvernement local pour assurer le succès de l'oeuvre : octroi de subsides pour des voies ferrées, ouverture de routes, législation pour sauvegarder le patrimoine du colon, surveillance active sur l'administration du domaine de la Couronne, formation

de sociétés de colonisation, impulsion donnée à l'initiative privée, diffusion des idées et des renseignements favorables à l'entreprise.

Comme premier champ d'expérience, on choisit précisément les trois cantons de Ditton, Chesham et Emberton, où habitaient déjà 308 colons, soit cinquante-quatre familles, dont vingt-neuf françaises, belges et canadiennes ([1]).

A ce territoire réservé aux Canadiens français il fallait des noms patriotiques. Les colons anciens et nouveaux s'assemblèrent à l'issue de la messe, le 3 mai 1875, pour organiser un cercle agricole. Ils profitèrent de l'occasion pour *baptiser* la capitale du nouveau royaume.

Un compatriote, P.-U. Vaillant, fixé dans le canton de Chesham, avait décoré son modeste établissement du nom de *La Patrie*. L'assemblée convint que ce nom, plus que tout autre, devait s'appliquer au centre de la colonie. En conséquence, en même temps que Chesham devenait Vaillantbourg, Ditton perdait sa désignation anglaise et ne fut presque plus connu que comme La Patrie. Le jour de la Fête-Dieu, M. King, inspecteur des postes, venait confirmer ce dernier choix en y établissant un bureau de ce nom.

Dès lors, l'oeuvre du rapatriement avança bon train. Depuis le 16 avril 1875 jusqu'à la fin de la campagne (31 octobre 1876), la statistique révèle une augmentation de 262 habitants venus du Québec et de 424 rapatriés. Le départ de 25 colons européens portait donc la population, à cette époque, de 308 à 969. Dans la seule paroisse de La Patrie, que nous prenons pour exemple, cette population s'est élevée, en 1914, à 1214 *âmes*, dont 1213 canadiennes-françaises et 1 irlandaise.

Avec cet accroissement a coïncidé un notable progrès

([1]) *Le Pionnier* de Sherbrooke, 1879.

commercial, professionnel et industriel. Ce même village de La Patrie compte aujourd'hui neuf marchands, dont un marchand-tailleur. On y voit fonctionner trois moulins à scie, trois moulins à bardeau, deux aplanisseurs, un moulin à carder, deux fabriques de portes et châssis. Le commerce de la pulpe de bois et du bois de construction s'y fait sur une large échelle. On s'y adonne surtout à l'agriculture et à l'industrie laitière: trois fromageries, une beurrerie, une beurrerie-fromagerie sont dirigées par deux syndicats. Elles procurent aux colons des économies que ceux-ci entassent à la succursale de la Banque Nationale. Enfin deux médecins y donnent leurs soins aux malades des trois cantons primitifs.

Cette prospérité démontre que notre peuple n'a pas perdu, autant qu'on le dit, sa qualité de défricheur et de cultivateur, qu'il sait en témoigner quand on lui en fournit les moyens et l'occasion. Elle démontre surtout l'excellence de l'oeuvre accomplie par les hommes d'Etat de notre province en une si courte période.

Cette oeuvre est d'autant plus remarquable que la colonie était plus pauvre à ses débuts. Le premier évêque des Cantons de l'Est la reconnaissait, cette pauvreté, quand il écrivait au futur missionnaire, le 15 novembre 1875: " Je vous prie... d'emporter avec vous tout ce que vous pourrez, et tous les dons que vous recevrez pour cette *pauvre* mission ". Le 13 décembre suivant, quand le prêtre fut arrivé, son évêque lui écrivait encore: " Je vous recommande de dire aux paroissiens de Chesham de fournir au missionnaire les moyens de transport pour les missions que vous leur donnerez ". Enfin, le 20 mai 1876, il y revenait: " J'accorde aux nouveaux colons de Ditton, Chesham, Emberton, etc., la permission de lever des maisons le dimanche après-midi, à cause de leur *pauvreté* et de la *nécessité* où ils se trouvent dans leurs nouveaux établissements ".

Si les colons, partis d'une telle indigence, ont accompli de pareils progrès, nous ne pouvons qu'y apercevoir les effets naturels d'une cause qui, chez nous, les produit invariablement : l'organisation paroissiale. Celle de La Patrie, que nous adoptons pour type, remonte à 1871, bien que, simple mission depuis lors, ce village ne soit devenu paroisse qu'en 1875.

V

LA MISSION DE DITTON

En 1871, le territoire de Ditton, comme celui des deux autres cantons, relevait du diocèse des Trois-Rivières. Par une entente entre l'évêque de cette ville et celui de Saint-Hyacinthe, la juridiction sur les trois cantons fut attribuée au curé de Cookshire, lequel dépendait de ce dernier siège.

Ce fut donc M. l'abbé P.-E. Gendreau, titulaire du poste, qui dit à Ditton la première messe basse (30 septembre) et y chanta la première grand'messe (25 décembre), dans l'étage supérieur de l'hôtel du lieu. Pour ériger une chapelle, dont l'établissement d'un moulin à scie circulaire rendait la construction facile, il acquit dès lors par un intermédiaire les lots 27 et 28 du rang IV, les lots 27 et 28 également du rang V. Les frais devaient en être payés au moyen de souscriptions volontaires.

Quand il s'agit de se mettre à l'oeuvre, il s'éleva, comme presque toujours en pareil cas, une vive opposition. Le site actuel, désigné par M. Gendreau, ne plaisait pas à tous : les colons de Ditton Ouest, qui en étaient éloignés de trois milles, trouvaient la distance trop grande ; quelques-uns de ceux qu'avait établis la *Société de Bagot* désiraient former une paroisse détachée, prise à même le canton situé à l'est de la ri-

vière au Saumon et une partie de Chesham, et dont l'église occuperait le lot 52 du rang V. Des paroles acerbes furent même prononcées. Quand le missionnaire tint l'assemblée pour décider du site, il invoqua en sa faveur l'autorité de l'évêque des Trois-Rivières. Une espèce de *champion* des prétendus droits populaires, homme instruit mais à l'esprit faux, alla jusqu'à s'écrier : " Mgr l'évêque n'est pas maître icite; c'est aux habitants de marquer la place de l'église " !

Le conflit dura jusqu'en 1873, alors qu'on accepta provisoirement l'endroit désigné par le missionnaire. L'on commença en septembre, sur le lot 27 du rang IV, les travaux d'érection. La première église catholique des trois cantons avoisinait les murs inachevés de ce temple protestant dont nous avons parlé plus haut. La terre qui l'entourait, dite *terre de la Fabrique,* avait 56 arpents et avait coûté $100. Les souscriptions des protestants, dont plusieurs figurent sur les listes, ne furent pas les moins élevées. L'opération alla si rondement que, le 8 octobre de la même année, le missionnaire célébrait dans la chapelle même, encore inachevée il est vrai, les funérailles de l'épouse d'Eugène Brégier, un colon venu de France.

En même temps, M. Gendreau inaugurait le cimetière, dont le terrain, occupant le lot 27 du rang V, avait été donné par Louis Rancourt. Deux fois depuis, on en a changé l'endroit, au milieu de quelles difficultés, chacun l'imagine sans peine. Cette inauguration devait être le dernier acte du premier missionnaire dans ces cantons. Envoyé en mission officielle aux Etats-Unis, à son retour l'abbé Gendreau s'agrégeait au Séminaire de Saint-Hyacinthe.

M. l'abbé J.-U. Charbonneau, curé actuel de Saint-Barnabé, comté de Saint-Hyacinthe, le remplaça à la cure de Cookshire. Le 2 novembre 1873, il vint à Ditton faire le

premier baptême et l'érection d'un chemin de croix dans la chapelle. Ce jour-là, pour la première fois, les forêts de Ditton répercutèrent les sons de la cloche paroissiale. Cette cloche, de 50 livres, avait été donnée au curé de N.-D. de Bonsecours par la paroisse de Saint-Grégoire d'Iberville, à condition qu'il la transmettrait à son tour à une colonie nouvelle. Sainte-Anne de Stukely en hérita d'abord, puis s'en départit, en 1873, en faveur de Ditton.

Après cette date, la mission y était donnée une fois le mois par M. l'abbé Edouard Blanchard, curé actuel de Malone, N. Y., devenu curé de Cookshire à la place de M. Charbonneau. Les dimanches où le missionnaire ne venait pas, " M. Eugène Brégier, tertiaire de Saint-François, dit la chronique, assemblait les colons à l'église et se livrait avec eux à des exercices de piété bien propres à soulager le vide causé dans le coeur des fidèles par la privation des saints mystères ".

C'est ce même M. Blanchard qui, le 3 mai 1875, vint par une messe solennelle inaugurer l'oeuvre du rapatriement, en même temps qu'il assistait au *baptême* du village de LaPatrie. Pour la première fois, le 27 du même mois, avaient lieu les cérémonies de la Fête-Dieu. Quatre cents personnes assistèrent à la procession. Au cours de la messe, l'on distribua un pain bénit, don du ministre de l'agriculture, l'honorable Garneau. " Il y avait, dit le rapport officiel de la fête, assez de castors et de feuilles d'érable en pain bénit que non seulement chacun des assistants en eut un ou une, mais qu'il en apporta pour chacun des membres de sa famille. De plus, on en envoya à tous et à chacun des colons établis dans Chesham et Emberton, et il restait encore les gros pains qui furent distribués aux pauvres ". On le voit, ce ne fut pas seulement la fête de La Patrie, mais celle des trois cantons.

Cette fête n'était pourtant que le préambule d'une solen-

nité plus grandiose encore. L'année précédente, un décret pontifical avait érigé en évêché Sherbrooke, dont La Patrie se trouvait ainsi à relever. Personne ne pouvait être mieux accueilli que le nouveau titulaire, Mgr Antoine Racine. Longtemps il avait servi de missionnaire dans les Bois-Francs et, en 1851, il avait lancé dans le public, pour revendiquer les droits des colons, un manifeste mémorable dont le résultat fut d'ouvrir à la colonisation une ère nouvelle dans les Cantons de l'Est.

Le 4 juin 1875, le premier prince de l'Eglise qui ait foulé la terre du rapatriement venait à La Patrie en visite pastorale et prenait solennellement possession du territoire enlevé par la colonisation canadienne française à l'impuissance anglo-protestante. Le long de la route, sur les murs de la chapelle, devant les résidences, des décorations de verdure, des inscriptions et des drapeaux acclamaient à leur manière l'arrivée du chef spirituel. Celui-ci, après l'imposante cérémonie de la confirmation, prodigua aux fidèles accourus en foule dans l'étroite chapelle des paroles d'encouragement. Malgré les réclamations des anciens protestataires, il confirma le choix fait par l'abbé Gendreau du site de l'église et érigea le village en paroisse canonique sous le vocable de *Saint-Pierre de La Patrie.*

VI

LA PAROISSE DE LA PATRIE

Un missionnaire séparé de son poste par une distance de 21 milles ne pouvait, comme il l'eût fallu, veiller à son organisation religieuse. Mgr Racine, qui le sentait, désirait de toute son âme d'apôtre assurer à La Patrie un curé résident.

La difficulté était de trouver cet ouvrier de la vigne.

Comme aujourd'hui encore, le clergé n'était pas nombreux dans le nouveau diocèse : il fallait compter sur le patriotisme, la charité et le zèle d'un étranger. D'ailleurs, la situation n'offrait rien d'alléchant. " Enfoncé au milieu des forêts, isolé de ses confrères dans le ministère, habitant une région pauvre, ce prêtre devait ignorer les commodités et les distractions ordinaires de la vie. La multiplicité des oeuvres à accomplir et le manque de ressources de ceux qui devaient y contribuer, tout cela devait être pour lui une cause de continuels embarras et d'épreuves pénibles ([2])". Enfin, outre que le curé futur serait chargé de la mission de Chesham, il lui fallait être un peu le *fac totum* de ses ouailles, se préoccuper autant de leurs besoins matériels que de leurs intérêts spirituels.

La preuve de ce rôle colonisateur du prêtre, ajouté à son rôle de missionnaire, elle se dégage d'une lettre qu'écrivait à Mgr Racine, le 21 septembre 1875, l'assistant-ministre de l'agriculture, M. Siméon Lesage. Les colons nouvellement arrivés pour acquérir des lots, qui souffraient des absences forcées de M. Chicoyne, s'étaient plaints à lui. Il mandait donc à l'évêque du diocèse : " En visitant notre colonie de Ditton et Chesham, je me suis convaincu que notre agent, M. Chicoyne, ne pouvait suffire à la besogne. L'hon. commissaire, M. Garneau, après avoir entendu mes observations, a partagé ma manière de voir et a décidé de nommer sur les lieux un assistant à M. Chicoyne, afin que son bureau ne reste pas fermé lorsqu'il est forcé de s'absenter. Un traitement de $250 sera accordé cette année pour cet assistant. — Comme un emploi de ce genre requiert une personne sûre et bien au fait des affaires de la colonie, l'hon. commissaire a pensé pouvoir l'offrir au missionnaire que Votre Grandeur se propose de placer

---

([2]) J.-A. Chicoyne (*Le Pionnier*, Sherbrooke, 1897).

à La Patrie pour la desserte des missions de Saint-Pierre de La Patrie et de Notre-Dame de Lourdes de Chesham. — Les services que nous attendrions de l'assistant de M. Chicoyne ne seraient aucunement incompatibles avec les fonctions du missionnaire de colonisation, et l'hon. commissaire se flatte que Votre Grandeur verrait la chose d'un bon oeil, attendu que cet emploi n'implique aucune responsabilité pécuniaire. — Il s'agirait pour l'assistant de remplacer notre agent, M. Chicoyne, lorsqu'il serait forcé de s'absenter de son bureau, et de l'aider à faire les écritures et la correspondance du bureau chaque fois que la presse des affaires le requerra; il pourrait aussi de temps à autre faire la visite des constructions et défrichements des colons et en faire rapport à l'agent pour le paiement de l'avance de $140. "

Comme on s'en rend compte, si cette pétition fournissait au nouveau curé un moyen efficace de contribuer davantage au bien matériel, et même spirituel, des colons, elle n'allait pas sans lui imposer un lourd supplément de travail.

C'est le diocèse de Saint-Hyacinthe qui fournit le prêtre dont on avait besoin pour tous ces emplois. Le 5 décembre 1875, l'abbé Victor Chartier, alors vicaire à Saint-Simon de Bagot, venait compléter l'édifice dont son frère, le curé de Coaticook, avait, le 16 juin 1870, posé la première pierre. Toute la paroisse accourut à sa rencontre, comme si l'arrivée d'un curé résident lui eût fait entrevoir une ère toute nouvelle de progrès. De son côté, le missionnaire y apportait une cloche de 350 livres dont les fidèles de Saint-Simon lui avaient fait cadeau à son départ.

Mgr Racine, qui ne cessait de stimuler ses envoyés de sa sympathie, de ses conseils, de ses ordres même, eut vite fait d'assigner à l'arrivant sa première tâche. Dieu avait sa maison; son ministre n'avait pas encore la sienne. L'évêque autorisait, le 6 avril 1876, l'achat d'un terrain où s'élèverait le

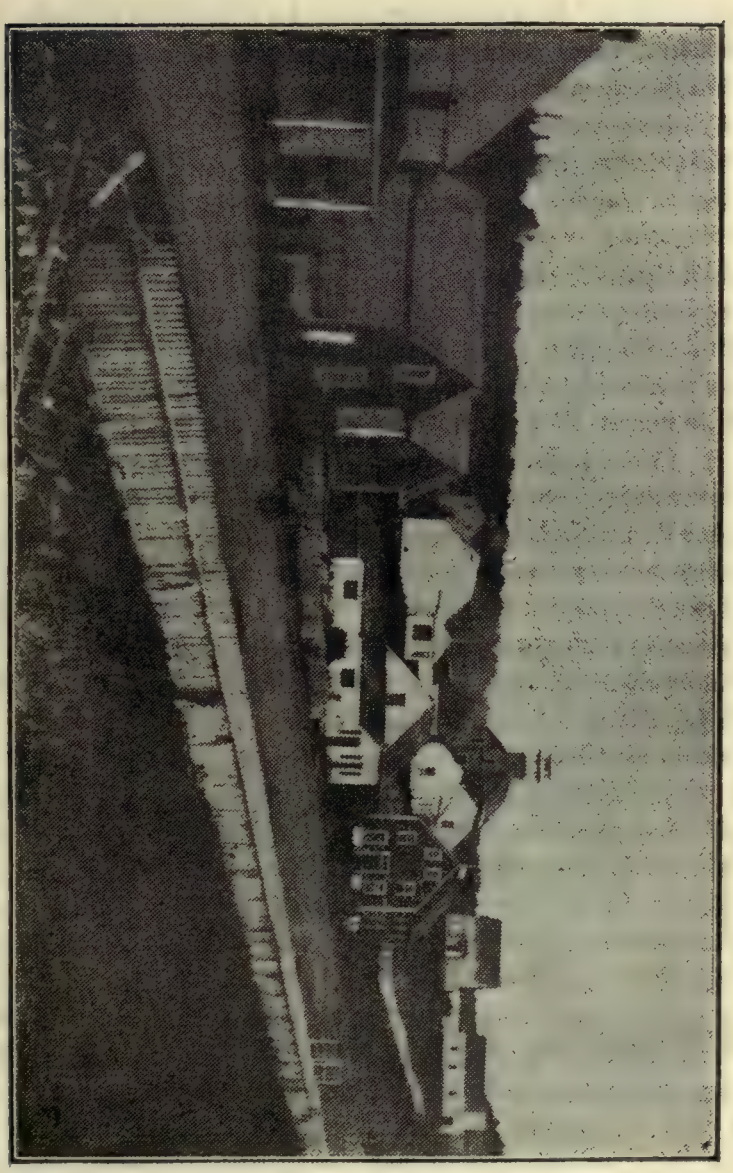

LA PATRIE EN 1881

Ecole — Eglise nouvelle — Presbytère — Première chapelle

presbytère. Le 6 novembre suivant, il écrivait au curé: "Faites tout votre possible... Faites votre plan et donnez à chacun de vos cultivateurs la part de travail et de matériaux qui doit leur revenir. Pendant l'hiver, il faut faire vos portes et vos châssis, préparer le bardeau. — En un mot, faites des prodiges si vous le pouvez." Le 22 novembre, l'évêque insistait et fournissait à son missionnaire un exemple de rapidité: "Le 29 septembre est une date trop éloignée; il faut faire en sorte que vous puissiez y entrer le 1er mai prochain. — M. Poulin, de Magog, est depuis quinze jours dans son presbytère qu'il a commencé le 1er septembre. Le crépit n'est pas posé ; il le posera l'été prochain et sa maison sera plus chaude."

Cette tâche achevée, le missionnaire dut se mettre à construire de même églises et presbytères dans les deux cantons de Chesham et d'Emberton, à établir des sociétés de tempérance, des cercles agricoles et autres oeuvres sociales. La surveillance des défrichements et le service des missions absorba le reste de son temps. Il n'avait plus qu'à terminer, à la fin de 1880, la deuxième église de 70 x 40 pieds qui devait, à La Patrie même, remplacer le temple érigé par l'abbé Gendreau en 1873.

Le 3 décembre 1880, Mgr L.-Z. Moreau le rappelait au diocèse de Saint-Hyacinthe. Il y devenait curé de Sainte-Marie-Madeleine à la place de son frère, l'ancien curé de Coaticook, qui entrait comme procureur au Séminaire de la ville épiscopale. Il avait dépensé, au service des colons des trois cantons, tant d'énergie et porté allègrement avec eux tant de sacrifices qu'aujourd'hui encore, après 34 ans de séparation, les anciens de la région ont les larmes aux yeux quand ils évoquent le souvenir de leur premier curé régulier.

(À SUIVRE).

C.-Edmond CHARTIER,
Professeur au Séminaire de Sherbrooke.

A travers les Faits et les Oeuvres

Adoption du bill du *Home Rule* à la Chambre des communes anglaises. — La situation. — Le *Parliament Act*. — Le bill à la Chambre des lords. — Le bill d'amendement. — Un discours de M. Lloyd-George. — Volontaires ulstérites et volontaires nationalistes. — Une victoire de M. John Redmond. — Le vote plural. — En France. — La situation créée par les élections. — Démission de M. Doumergue. — Embarras du président. — La loi militaire. — Essai d'un ministère Viviani. — L'éteigneur d'étoiles échoue. — Une surprise. — Le cabinet Ribot. — Un règne de soixante heures. — Séance orageuse à la Chambre. — Chute immédiate du cabinet. — M. Viviani à la rescousse. — Il forme un cabinet. — L'instabilité ministérielle. — Les élections belges. — Mouvements révolutionnaires en Italie. — Aux Etats-Unis. — Au Canada.

EN Angleterre la situation politique ne nous a guère montré de changements depuis le mois dernier. Comme c'était prévu, le bill du *Home Rule* a été adopté en troisième lecture, par la Chambre des communes, le 25 mai. Le vote a été de 351 voix contre 274, soit une majorité de 77. Ce qu'il faut remarquer ici,c'est que rien désormais,sauf le renversement du cabinet à courte échéance et un changement de ministère, ne peut empêcher ce bill d'être inscrit dans les statuts. Il a été adopté trois fois, à trois sessions distinctes et consécutives, par la Chambre des communes, et en vertus du *Parliament Act*, que la Chambre haute l'accepte ou le rejette, il devra recevoir la sanction royale et devenir loi du royaume. C'est pour cette raison qu'on ne lui a pas fait subir d'amendements, et que les modifications que le gouvernement est déterminé à proposer pour faciliter l'acceptation du nouveau régime, devront être soumises dans un nouveau projet, *the amendment bill*. Autrement, si on eût changé le bill principal, celui qui donne le *Home Rule* à l'Irlande, ce n'eût plus été le même bill que celui auquel les communes avaient déjà deux fois donné leur adhésion; et les lords auraient pu en

suspendre encore l'adoption pendant deux ans additionnels. Maintenant, ils se trouvent placés dans la situation suivante. S'ils rejettent le bill principal, cette mesure est adoptée quand même, dans la forme où elle a été présentée originairement. Et s'ils rejettent ensuite le bill d'amendement, le bill principal, n'en reste pas moins loi, n'en reste pas moins exécutoire, et cela sans les tempéraments que le second bill y aurait apportés. Comme on le voit, le gouvernement a mis la Chambre haute dans une impasse. Va-t-elle pouvoir en sortir ? Quelle tactique va-t-elle suivre ?

Le bill du *Home Rule*, aussitôt adopté à la Chambre des communes, a été envoyé à la Chambre des lords, où il a subi sa première lecture. Lord Lansdowne, le chef des unionistes, a fortement insisté pour que le gouvernement présente sans délai le bill d'amendement, afin que toute la situation puisse être jugée dans son ensemble. Le premier ministre a semblé d'abord vouloir éluder cette demande. Ultérieurement il a déclaré que le second bill serait présenté assez à temps pour permettre aux lords d'en prendre connaissance, de l'étudier à fond, avant de disposer du bill principal. Celui-ci ne sera proposé en deuxième lecture que le 30 juin.

Maintenant on se demande quelle sera la nature réelle du bill d'amendement. Jusqu'où le gouvernement se rendra-t-il dans la voie du compromis ? On a risqué bien des conjectures. Mais il nous semble certain que M. Asquith n'ira pas au delà des propositions qu'il a faites dans la Chambre des communes au début de cette session. M. John Redmond a posé son ultimatum. L'exclusion temporaire de l'Ulster par voie de plébiscite est l'extrême limite des concessions acceptées par les nationalistes irlandais. Le discours que M. Lloyd-George vient de prononcer à Denmark Hill indique clairement que les unionistes auraient tort de s'attendre à autre chose. Nous citons ses paroles : " La semaine prochaine, a-t-il dit, le gouvernement présentera à la Chambre des lords un

bill qui donnera à chaque comté de l'Ulster la faculté de voter pour se maintenir en dehors du *Home Rule*, jusqu'à ce que deux élections générales aient eu lieu en ce pays. Les citoyens de l'Ulster n'ont pas besoin de parader, de faire l'exercice, de proférer des menaces, afin d'échapper au *Home Rule*. S'ils n'en veulent pas, ils n'ont qu'une chose à faire, c'est d'aller aux polls et de voter pour s'exclure. "

La Chambre des lords sera parfaitement libre d'amender le bill d'amendement. On présume qu'elle va user de son droit, pour décréter l'exclusion sans condition de l'Ulster, et pour insérer dans le projet des dispositions additionnelles, ayant pour objet une protection mieux assurée de la minorité protestante dans le reste de l'Irlande. La question est de savoir quel accueil le gouvernement fera à ces modifications. Le discours du chancelier de l'échiquier, cité plus haut, ne semble pas laisser place pour le doute.

Dans une de ses correspondances au *Star*, M. T. P. O'Connor, le célèbre écrivain et député nationaliste, exprime l'opinion que, finalement, la question du *Home Rule* sera réglée par voie d'accommodement. "Il est difficile de pronostiquer, écrit-il, la forme précise de l'arrangement. Cela pourra être l'exclusion, et cela pourra être l'union de toute l'Irlande. Cela pourra être la paix, ou la rupture. Il peut arriver que les irréconciliables déterminent la Chambre des lords à rejeter le bill d'amendement, dans l'espoir de provoquer une rébellion de l'Ulster, et par là d'acculer le gouvernement à une électon générale immédiate. Les organisateurs tories se préparent certainement pour une élection en juillet. Je demeure cependant convaincu que le bill d'amendement sera passé, avec des amendements dans la note *carsonnienne* par la Chambre des lords, qu'il y aura du marchandage pendant quelques semaines, et qu'à la fin le sentiment universel en faveur d'un règlement amènera une conférence des chefs de partis, y compris peut-être John Redmond et Sir Edward Carson, et qu'il en

sortira une solution donnant à l'Ulster quelque satisfaction, et garantissant la liberté et l'unité de l'Irlande. Mais des discours violents et des scènes violentes se produiront sans doute entre le moment actuel et celui du dénouement. ".

Pendant que le bill du *Home Rule* suivait son cours, John Redmond éprouvait quelque difficulté au sein de son parti. En face de l'organisation des volontaires ulstérites, on a vu se dresser, en ces derniers mois, l'organisation des volontaires nationalistes, qui s'élèvent, paraît-il, au chiffre de 200,000. Mais, à un certain concours de circonstances, cette force redoutable se trouvait sous le contrôle d'un comité provisoire dont la majorité n'était pas en parfaite unité de vues avec le parti nationaliste qui siège à Westminster. M. John Redmond a jugé qu'il y avait là un danger pour la cause. Et il a déclaré que cette anomalie devait cesser. D'après lui, quatre-vingt-dix pour cent des volontaires sont des adhérents du parti parlementaire irlandais, qui représente vraiment et indiscutablement la nation. Et cependant le comité qui les dirige est composé en majorité d'éléments qui ne prennent pas leur mot d'ordre du parti parlementaire, et qui relèvent plutôt d'associations dangereuses. Le leader du parti a adressé un ultimatum au comité. Il l'a requis d'amender sa constitution de manière à admettre dans son sein 25 représentants du parti parlementaire. Les membres du comité sont actuellement 22. Avec la modification proposée, M. Redmond prenait la direction effective de l'organisation. Après quelques velléités de résistance, le comité provisoire a plié. Et M. Redmond a fait triompher la discipline et l'unité dans la direction du parti.

Après avoir disposé du bill du *Home Rule* dans la Chambre des communes, le gouvernement y a fait passer une autre des mesures qui figuraient au premier plan dans son programme. C'est le bill pour l'abolition du vote plural. Ce projet avait déjà été voté l'an dernier par les communes et

rejeté par les lords. Il s'inspirait du principe *one man, one vote.* Le ministère le ramène cette année. Il a été adopté le 16 juin par 320 voix contre 241. Il sera rejeté de nouveau par la Chambre haute, et devra être adopté une troisième fois par les représentants du peuple en 1915, avant de pouvoir devenir loi, en vertu du *Parliament Act.* C'est une des mesures qui intéresse le plus le parti libéral. A tort ou à raison, il est convaincu que le vote plural donne un immense avantage, et un avantage indû, au parti unioniste, et que sa suppression enlèvera des milliers de voix aux adversaires du gouvernement. Il tient donc énormément à ce que ce bill devienne loi avant que des élections aient lieu. Pour la même raison le parti unioniste croit qu'il est extrêmement important pour lui de rendre inévitable une dissolution du Parlement avant le printemps de 1915, afin de pouvoir bénéficier aux polls du vote plural. Voilà qui explique bien des manoeuvres et des contre-manoeuvres actuelles. Il ne faut jamais perdre de vue dans l'appréciation de la situation, l'existence et l'action divergente de ces deux intérêts contraires. En somme, le gouvernement, armé des pouvoirs du *Parliament Act,* et retranché derrière la prérogative royale, dont l'exercice dépend de son avis, a bien des chances de pouvoir retarder jusqu'au moment propice la date de la consultation populaire. Et conséquemment il est fort probable que les élections n'auront pas lieu avant 1915.

* * *

Dans notre chronique du mois dernier, nous avons essayé de donner une idée aussi exacte que possible du résultat des élections françaises. On nous permettra de revenir sur ce sujet, avant d'aborder l'esquisse de la situation ministérielle et parlementaire, créée par ce scrutin. Dans le plus récent numéro des *Etudes* nous trouvons une analyse, qui nous paraît très juste, des deux scrutins du 26 avril et du 10 mai. Ce qui

en ressort, c'est la victoire certaine du Bloc d'extrême-gauche. " Grâce à l'alliance des radicaux unifiés, les collectivistes augmentent d'un tiers exactement leur effectif parlementaire. Le groupe socialiste unifié comptait 67 membres dans la dernière chambre : il en comptera 103 dans la nouvelle. Quant aux radicaux unifiés, l'alliance des collectivistes leur permet de conserver ou de conquérir, contre les candidats de nuance plus modérée, des mandats législatifs en nombre sensiblement égal à celui dont ils disposaient au cours de la précédente législature. Les statistiques de la presse d'opposition font perdre aux radicaux-unifiés quelques sièges ; les statistiques de la presse officieuse leur en font, au contraire gagner quelques-uns ; mais l'oscillation est légère, et il n'est malheureusement pas douteux que le radicalisme garde au Palais-Bourbon son ancienne prépondérance numérique. En revanche, les socialistes indépendants perdent plusieurs sièges, et les républicains progressistes ou modérés du centre de la Chambre subissent le principal dommage de la journée du 10 mai : ils sont maintenant privés d'une portion appréciable (près du quart) de leur précédent effectif. Dans l'ensemble, les élections de 1914 restent caractérisées par la victoire du Bloc de gauche et d'extrême-gauche et par le progrès considérable du collectivisme. ".

Ce redoutable accroissement de force du collectivisme a eu pour premier résultat de rendre inévitable une crise ministérielle. Le ministère Doumergue, pourtant très radical et très avancé, s'est trouvé débordé par le succès trop accentué de l'extrême-gauche. Il était né de l'ancienne majorité radicale, antérieure aux élections. La majorité ultérieure, la majorité nouvelle, de même couleur pourtant, n'est cependant plus tout à fait la même que l'ancienne. M. Doumergue a compris qu'il pourrait difficilement s'adapter à ces conditions différentes. Et il a donné sa démission. C'est alors qu'ont paru manifestes les difficultés de la situation politi-

que, telle que les élections l'ont faite. Deux questions principales devaient être prises en considération dans la formation du nouveau cabinet : la question militaire et la question financière. La loi de trois ans devait-elle être maintenue dans son intégrité, sans que l'on donnât à ses adversaires l'espérance de la voir abrogée d'ici à peu de temps? Et comment devait-on procéder pour obtenir les centaines de millions nécessaires à la défense nationale et à l'extinction des déficits existants, aussi bien qu'à l'équilibre des budgets futurs ? En d'autres termes, de quelle manière fallait-il lancer l'emprunt inévitable, ajourné criminellement par M. Caillaux, et quelle forme définitive allait-on donner à l'impôt sur le revenu ?

De ces questions, c'était la question militaire qui semblait la plus épineuse, au point de vue de la formation du nouveau cabinet. Les socialistes et un grand nombre de radicaux, probablement la majorité de ce groupe, sont absolument hostiles à la loi de trois ans. Cependant, il semble certain que, dans l'ensemble, les élections ont donné une majorité favorable au maintien de cette loi. M. Joseph Denais, député de Paris, affirme dans sa dernière correspondance au *Devoir* que 311 élus se sont prononcés formellement pour qu'elle soit appliquée sans atténuation, tandis que 248 seulement se sont prononcés pour son rappel ou sa modification. Mais ces 248 forment un Bloc auquel se joignent, sur d'autres questions, un grand nombre de radicaux; et tous ensemble, ils constituent une coalition redoutable. M. Poincaré s'est donc trouvé en face de difficultés plus qu'ordinaires.

L'élection du président et du bureau de la Chambre pouvait indiquer que le Bloc radical-socialiste avait moins de puissance qu'on était tenté de lui en attribuer. A la rentrée du parlement, M. Deschanel avait été réélu président de la Chambre des députés par 411 voix sur 435 votes émis, et M. Clémenceau, combattu par les meneurs radicaux, avait été

porté à la vice-présidence par 375 voix. Y avait-il là un indice sur lequel M. Poincaré pût tabler? Dans tous les cas,il ne sembla pas en avoir tenu spécialement compte lorsque M. Doumergue lui eût remis sa démission. Car il chargea M. René Viviani de former le cabinet.

M. Viviani est un ancien socialiste, devenu radical. Il entra pour la première fois dans un ministère lorsque M. Clémenceau lui donna le portefeuille du travail, en octobre 1906. On se rappelle le discours retentissant qu'il prononça alors, et son audacieuse métaphore relative aux étoiles éteintes par la libre-pensée. " Tous ensemble, s'était-il écrié, par nos pères d'abord, par nos aînés ensuite et par nous-mêmes, nous nous sommes attachés à l'oeuvre d'anti-cléricalisme et d'irréligion. Nous avons arraché la conscience humaine à la croyance de l'au-delà. Ensemble et d'un geste magnifique, nous avons éteint dans le ciel des étoiles qu'on ne rallumera pas. " M. Viviani est un sectaire, un anticlérical renforcé. Et il a voté contre la loi de trois ans. Mais, paraît-il, il a regretté ce dernier vote, et l'a déclaré devant ses électeurs. Aujourd'hui il est convaincu que le service de trois ans est nécessaire à la sécurité nationale. Tout cela lui fait une physionomie composite, au demeurant peu rassurante. Il a accepté la tâche que lui confiait le président de la république et s'est mis à l'oeuvre. Après deux jours de négociations il avait à peu près réussi à former la combinaison suivante: Premier ministre et ministre des affaires étrangères, M. René Viviani; ministre de la justice, M. Bienvenu Martin; ministre des finances, M. J. B. Noulens; ministre de l'intérieur, M. Louis Malvy; ministre de la guerre, M. Adolphe Messimy ; ministre de la marine, M. Armand Gauthier ; ministre des travaux publics, M. Ferdinand David ; ministre des colonies, M. Milliès-Lacroix; ministre du commerce,M. Gaston Thomson; ministre de l'agriculture, M. Maurice Reynauld; ministre du travail, M. Godart; ministre de l'instruction publique, M. René Re-

noult. A la dernière minute, cependant, cette administration embryonnaire se disloqua, et M. Viviani renonça à la tâche qu'il avait entreprise. La formule de la déclaration à faire, quant à la loi de trois ans, était la cause de son échec. Les radicaux extrêmes exigeaient une atténuation, à laquelle il ne voulut pas consentir.

Après le mécompte de M. Viviani, les gens avisés dans les cercles parlementaires s'accordèrent à déclarer que les trois premiers ministres possibles, dans les circonstances, étaient MM. Delcassé, Jean Dupuy, et Peytral. M. Delcassé a joué déjà un rôle considérable comme ministre des affaires étrangères et ministre de la marine. Dans le personnel politique de la troisième république, il est un de ceux que l'on considère comme des hommes de gouvernement. M. Jean Dupuy a fait partie déjà de plusieurs combinaisons et son importance parlementaire s'est constamment accrue en ces dernières années. M. Peytral est le président de la commission des finances au Sénat, et cette situation le met particulièrement en vedette eu égard aux débats prochains sur l'emprunt et l'impôt sur le revenu. Effectivement, après avoir pressenti M. Deschanel, qui a préféré rester à son poste de président de la Chambre, M. Poincaré a fait appel à M. Delcassé. Mais celui-ci s'est trouvé, en ce moment malencontreux, gravement indisposé et incapable d'agir. Le président s'est rabattu sur M. Peytral qui a refusé, ne se croyant pas de taille à dominer la situation. Les radicaux exultaient et commençaient à dire qu'ils allaient acculer M. Poincaré à un ministère Combes, lorsque le chef de l'exécutif fit tout-à-coup mander M. Ribot.

Ceux qui nous font l'honneur de suivre ces chroniques depuis quelques années connaissent la physionomie de cet homme politique. Ancien procureur-général sous l'Empire, républicain modéré après la chute de ce régime, il a peu à peu pris une place prééminente dans les assemblées. Appelé à faire partie de beaucoup de gouvernements, il a été deux fois

premier ministre. Son magnifique talent de parole, sa longue expérience, ses connaissances variées, ses compétences multiples, ont fait de lui l'un des parlementaires les plus remarquables qu'il y ait en France. Le plus beau moment de sa carrière, est celui où, jouant le rôle d'un véritable chef d'opposition, il a conduit la bataille contre la loi de séparation et s'est prodigué éloquemment à la tribune pour empêcher l'adoption de cette mesure inique et spoliatrice. Malheureusement, M. Ribot n'a pas su rester à la hauteur où l'avaient placé cette belle campagne. Sa faiblesse de caractère l'a induit à prendre subséquemment une attitude de compromission avec la coalition radicale-socialiste, qu'il avait si vigoureusement attaquée. Il sembla s'ennuyer du pouvoir, et s'ingénia à dessiner une courbe rentrante. Il y réussit dans une certaine mesure. Mais tel qu'il est, cependant, il reste encore pour son honneur bien éloigné des Combes et des Jaurès, et ne saurait être *persona grata* auprès des blocards de la stricte observance.

L'offre que lui a faite M. Poincaré de former un cabinet, à ce moment, n'était guère attrayante, et nous sommes porté à croire que M. Ribot l'a acceptée en obéissant surtout au sentiment de son devoir politique. Cependant, de prime abord, l'importance de son individualité et de sa carrière, et l'exemple qu'il donnait en payant de sa personne, à son âge et dans une crise aussi aigüe, ont facilité sa tâche. Il s'est assuré promptement des concours précieux, eu égard aux circonstances; et en fort peu de temps, il a réussi à grouper la combinaison suivante: Premier ministre et ministre de la justice, Alexandre-Félix Ribot; ministre des affaires étrangères, M. Léon Bourgeois; ministre des finances, M. Etienne Clémentel; ministre de la marine, M. Théophile Delcassé; ministre de la guerre, M. Joseph Noulens; ministre de l'intérieur, M. Paul Peytral; ministre de l'instruction publique, M. Arthur Dessoye; ministre des travaux publics, M. Jean Dupuy; mi-

nistre des colonies, M. Emile Chautemps; ministre du commerce, M. Marc Reville; ministre de l'agriculture, M. Adrien Dariac; ministre du travail, M. Maurice Maunoury. Cette combinaison, sans être parfaite, tant s'en faut, était bien supérieure à celle de M. Viviani. Elle contenait quelques hommes de premier plan : M. Ribot, plusieurs fois premier ministre, M. Bourgeois, ancien premier ministre, et ancien chef du parti radical, M. Delcassé qui jouit d'une notoriété européenne. Elle comptait encore des hommes à qui les circonstances donnent une incontestable valeur parlementaire, tels que MM. Clémentel, Peytral et Dupuy. Détail à noter, si, parmi les sénateurs appelés à faire partie du ministère,deux ou trois siégeaient au groupe présidé par M. Combes, par contre pas un des députés collaborateurs de M. Ribot n'appartenait au bloc radical-socialiste, M. Noulens, blocard de marque, s'étant retiré à la dernière minute. Dans la formation de son cabinet, M. Ribot a fait preuve d'une activité et d'une énergie remarquables chez un homme de son âge (72 ans).

Une fois le cabinet formé, le nouveau premier ministre a, de concert avec ses collègues, préparé la déclaration qui devait être lue à la Chambre. En voici les grandes lignes. Le cabinet indiquait nettement sa politique à propos de la loi de trois ans, dont l'application est commencée et qui ne saurait être remise en discussion tant qu'il n'y aura rien de changé dans les circonstances qui en déterminèrent le vote. La déclaration ministérielle annonçait le dépôt immédiat d'un projet d'emprunt afin de rétablir l'équilibre des finances. Le ministère devait s'efforcer de mettre d'accord la chambre et le sénat au sujet de l'impôt sur le revenu, dont la chambre a voté le principe, incorporé à la loi de finances de 1914.

Il est difficile de peindre la rage du bloc radical-socialiste à la nouvelle inattendue que M. Ribot avait réussi à former son cabinet, et un cabinet relativement fort par les personnalités qu'il groupait. Les journaux à la dévotion de MM.

Caillaux et Jaurès lancèrent aussitôt contre lui l'excommunication majeure. La *Lanterne* proclama que ce ministère excluait toute possibilité de gouverner avec l'appui des gauches, et que les républicains allaient triompher malgré M. Ribot et le bloc de la droite. L'*Humanité* déclara de son côté, que le cabinet Ribot était un défi au suffrage universel. Immédiatement le Bloc donna l'assaut au ministère. A la séance du 13 juin, aussitôt après la lecture de la déclaration ministérielle, les radicaux et les socialistes firent une charge à fond contre le gouvernement, qui " ne représentait pas l'opinion publique telle qu'elle a été exprimée aux récentes élections ". La séance fut l'une des plus orageuses que la Chambre ait vues depuis longtemps. Assailli avec fureur, M. Ribot a fait face à ses adversaires avec une vaillance et une éloquence qui lui ont valu bien des sympathies. Le vieil homme d'Etat s'est montré digne de sa réputation. Mais il a succombé devant la défection d'un grand nombre de républicains, qui, ayant peur de se compromettre avec un ministère accusé d'être réactionnaires, se sont abstenus ou ont donné un vote hostile. Le gouvernement de M. Ribot a duré soixante heures; c'est le plus court et le plus éphémère de tous ceux qui ont été constitués en France depuis 1870.

La défaite de M. Ribot remettait tout en question, et la crise ministérielle devenait de plus en plus grave. Dans ces conjonctures, M. Poincaré crut devoir faire de nouveau appel à M. Viviani. Cette fois le Bloc radical-socialiste, quelque peu assagi par la tentative de M. Ribot, se montra moins intransigeant. Et M. Viviani put former assez rapidement un cabinet dont voici le personnel : Premier ministre et ministre des affaires étrangères, M. René Viviani; ministre de la justice, M. Bienvenu-Martin; ministre de l'intérieur, M. Louis Malvy; ministre de l'instruction publique, M. Victor Augagneur; ministre des finances, M. Joseph B. Noulens; ministre de la guerre, M. Albert Messimy; ministre de la marine, M.

Armand Gauthier; ministre des colonies, M. Maurice Raynaud; ministre du commerce, M. Gaston Thompson; ministre des travaux publics, M. René Renoult; ministre de l'agriculture, M. Fernand David; ministre du travail, M. Charles Couyba. Ce cabinet est le quarante-neuvième que la France a vu naître depuis quarante-trois ans. C'est-à-dire que sous la troisième république le parlementarisme français a dévoré plus d'un gouvernement par année.

M. Viviani a consenti à modifier les termes de sa déclaration première, relativement à la loi militaire. La nouvelle formule " affirme la volonté du gouvernement d'appliquer loyalement la loi de trois ans, mais elle annonce le dépôt prochain de projets de loi sur la préparation militaire de la jeunesse et sur la réorganisation des réserves. Quand ces projets auront été adoptés et appliqués le gouvernement, tenant compte des résultats et des exigences de la défense nationale, pourra proposer l'allègement des charges militaires. " Comme on le voit, il y a là une réserve menaçante pour la loi de trois ans. Et les partisans de cette loi font bien d'avoir les yeux ouverts. Le nouveau cabinet a pu sortir triomphant de sa première épreuve. Il a obtenu un vote de confiance avec une majorité de 233 voix. Mais cette majorité est due à un concours particulier de circonstances; elle n'est pas normale, et nous ne croyons pas que le ministère Viviani fasse un très long règne. Un de ses premiers actes va être l'émission d'un emprunt de $360,000,000 à trois et demi pour cent, remboursable dans vingt-cinq ans.

Comme résultat de toute cette longue et pénible crise, la France a un gouvernement sans prestige, médiocre dans sa composition, présidé par un sectaire " éteigneur d'étoiles ", qui devra se soumettre à la tutelle autoritaire de MM. Caillaux et Jaurès, sous peine de culbuter à la première occasion. Nous estimons que l'instabilité ministérielle n'est pas près de disparaître dans le parlement français.

* * *

En Belgique, des élections pour le renouvellement partiel de la Chambre des députés ont eu lieu le 24 mai dernier. Il y avait 88 représentants du peuple à élire. Voici quel a été le résultat du scrutin : 41 catholiques, 20 libéraux, 26 socialistes, 1 démocrate chrétien. Auparavant, sur le même nombre de mandats les catholiques en détenaient 43, les libéraux 19, les socialistes 25. C'est-à-dire que les partis ont à peu de chose près, conservé respectivement leur terrain. Les catholiques ont deux sièges de moins, mais cela est dû à des circonstances locales, et ne semble pas indiquer que l'électorat belge soit fatigué d'entendre Aristide appelé le juste. La nouvelle loi scolaire, contre laquelle les libéraux et les socialistes ont mené une campagne si furibonde, est devenue loi. Le roi l'a sanctionnée le 16 mai.

* * *

L'Italie vient d'être le théâtre de scènes de désordre qui, pendant quelques jours, ont semblé un prologue de révolution. Une grève générale a menacé le royaume. Des troubles sanglants ont éclaté sur plusieurs points, spécialement dans les provinces de Bologne, de Ferrare, de Ravenne et de Forli. Des actes de vandalisme ont été commis, des églises ont été envahies et dévastées, des hôtels de ville ont été détruits. Des engagements meurtriers ont eu lieu entre les troupes et les émeutiers. Ce qui a donné à ce mouvement un caractère politique plein de menaces, c'est qu'à plusieurs endroits, la république a été proclamée, et la déchéance de la monarchie a été annoncée, comme un fait réalisé. Les révolutionnaires ont publié un journal intitulé *Le Brutus*. Dans le premier numéro on lisait : " Une révolution a éclaté et se propage par toute la Romagne. Le Quirinal a, jusqu'ici, échappé à une invasion,

mais il est menacé par la masse révolutionnaire. La monarchie a été condamnée et sera renversée bientôt. Par conséquent, nous devons agir avec énergie. Toute hésitation est une trahison et de la lâcheté. " En face d'un mouvement qui prenait ce caractère, le gouvernement a adopté des mesures énergiques. Il a envoyé 10,000 soldats dans les districts où la révolution levait la tête. Et au bout de quelques jours l'ordre a été rétabli. Mais ces événements ont fait naître bien des alarmes.

Comme contre-partie de ces tristes scènes, hâtons-nous de constater l'heureux résultat des récentes élections municipales à Rome, à Milan et à Turin. A Rome spécialement les catholiques ont lieu de se féliciter. La lutte a été acharnée entre eux et les anticléricaux, dont le chef était Ernest Nathan, juif, socialiste, et haut gradé de la maçonnerie, qui se trouve actuellement en Amérique. Les catholiques avaient pour alliés les monarchistes libéraux, qui ont à leur tête le prince Colonna. Ils ont triomphé avec une majorité de 6,000 voix. Ernest Nathan a pu échapper personnellement à la défaite, mais il arrive au bas de la liste et voit son parti décimé. Les honnêtes gens, dans le monde entier, s'en réjouiront.

* * *

Aux Etats-Unis, le président a vu sanctionner sa politique, dans la question des droits de péage sur le canal du Panama, par la majorité sénatoriale. Après une lutte qui durait depuis plusieurs semaines, le vote décisif s'est pris avec le résultat suivant: 50 pour le bill, 35 contre. Treize républicains ont voté pour la mesure et onze démocrates l'ont combattue opiniâtrement. Le bill a été envoyé à la Chambre des représentants avec un amendement qui avait l'adhésion du président. La Chambre l'a adopté par 216 contre 77, et a don-

né son concours au bill dans sa forme définitive. C'est une grande victoire pour le président Wilson, et une victoire qui lui fait honneur, car il combattait pour le respect des engagements et de la parole donnée.

Les négociations pour la pacification du Mexique se poursuivent à Niagara. Quelles que soient les décisions prises, il ne semble pas qu'elles doivent rendre la paix intérieure à ce malheureux pays.

* * *

Au Canada, la session fédérale s'est terminée le 13 juin. Le bill de remaniement des circonscriptions électorales a été adopté unanimement. Le Sénat a aussi ratifié le bill destiné à venir en aide au Canadien-Nord. Mais il a rejeté celui qui avait pour objet de rembourser les déposants de la *Farmers' Bank*. Il a aussi amendé les résolutions relatives à la nomination de huit nouveaux sénateurs pour l'Ouest, de manière à en rendre l'acceptation impossible par le gouvernement.

Thomas CHAPAIS.

Québec, 25 juin, 1914.

Chronique des Revues

SOMMAIRE. — L'ASCENSEUR À L'ARC DE TRIOMPHE (Article de M. René Doumic—*Le Gaulois*, 16 avril 1914). — LE FRANÇAIS, LANGUE DIPLOMATIQUE (Article de M. Léon Gosset—*Semaine littéraire*, 26 avril 1914). LES LIVRES (Statistique intéressante du *Bulletin de l'Institut international*, avril 1914). — LES TRAVAUX DU DR CARREL (Article de M. René Hazard—*Revue pédagogique*, février 1914). — UN DRAPEAU VIVANT (D'un article de M. Alexandre Hepp, intitulé *Les Miroirs du passé—Le Gaulois*, 12 mai 1914). — UNE PÉRORAISON DE M. L'ABBÉ THELLIER DE PONCHEVILLE (Discours prononcé à Notre-Dame de Paris, à la fête de Jeanne d'Arc, le 24 mai 1914). — UNION ET PATRIOTISME (Lettre de M. le chanoine Desgranges au *Drapeau*, journal mensuel de l'*Union Nationale Française* à Montréal, No d'avril 1914).

L'ASCENSEUR À L'ARC DE TRIOMPHE (Article de M. René Doumic—*Le Gaulois*, 16 avril 1914). — Les hommes d'esprit qui savent philosopher—il y en a—trouvent de bien jolies choses à dire à propos du moindre fait-divers. Tel M. Doumic, de l'Académie française, l'écrivain-conférencier, que nous avons eu l'honneur d'entendre à Montréal, il y a quinze ans. La pose d'un ascenseur à l'Arc de Triomphe lui inspire les réflexions les plus justes sur notre engouement pour le fameux progrès moderne. M. Doumic regrette les vieux escaliers! L'ascenseur lui apparait " comme un parfait symbole de notre temps ". Il écrit :

Il (l'ascenseur) est scientifique et mécanique : c'est plus qu'il n'en faut pour en faire l'éloge. Il est impersonnel et indiscernable : rien ne ressemble plus à un ascenseur qu'un autre ascenseur. Il est égalitaire. Je ne sais combien il y a de marches à l'escalier actuel (de l'Arc de

Triomphe) : j'aurai négligé de les compter. Mais certainement il y en a beaucoup. Aussi les podagres, les bancroches, et généralement tous ceux qui n'ont pas de dispositions pour l'alpinisme en vase clos, renonçaient à l'ascension. Ils se faisaient une raison. Ils se disaient que toutes les joies ne sont pas permises à tous. C'est, en trois mots, toute une philosophie. Mais ce n'est pas celle d'aujourd'hui. Tout le monde aujourd'hui veut mener la même vie et partager les mêmes jouissances et se tient pour lésé si aucune lui est refusée. Alors les convoitises s'éveillent, les appétits s'irritent. Cela explique beaucoup de choses dans notre état social, non peut-être les meilleures, mais incontestablement les plus démocratiques.

Il supprime les étapes. Jadis on s'élevait par degrés. On faisait son ascension lentement. On s'arrêtait à chaque palier pour respirer un peu, pour jouir de la vue et contempler un horizon plus large. On adaptait ses yeux, ses poumons et son coeur à des conditions nouvelles. Nous sommes très pressés maintenant et nous ne supportons plus les transitions. Nous voulons être arrivés aussitôt que partis, et, partis de bas, arriver tout d'une traite au sommet. Le moins que nous risquions est que la tête nous tourne. Paul Bourget a dénoncé le danger avec une clairvoyance admirable dans son beau roman de *L'Etape*. Mais s'il nous a tous convaincus, il n'a converti personne. Il n'est personne qui ne se lamente de marquer le pas et d'attendre son tour. Il faut brûler les stations. On ne voyage plus qu'en rapide.

Enfin, ce prestigieux ascenseur supprimera l'effort ; et la suppression de l'effort est, dans l'époque où nous vivons, l'idéal même auquel aspire tout travailleur, conscient ou inconscient. L'autre jour, dans une conférence brillante et courageuse, qu'il intitulait justement " Le moindre effort", M. René Bazin nous montrait, répandue dans toute la société, cette peur de l'effort. Je crois bien qu'il commençait avec le collégien, habitué par le nouveau régime scolaire à tenir l'année pour un long congé coupé de quelques classes comme d'autant de fâcheux intermèdes, et qu'il allait jusqu'au magistrat et au policier, qui ont pour devise : laisser faire. En passant, il bousculait un peu l'électeur, qui vote pour ce qui est, crainte de s'imposer l'effort nécessaire pour amener ce qui devrait être. Ainsi chacun en prenait pour son grade. Mais personne ne veut plus prendre de peine.

Et c'est la pire des maladresses, la grande erreur dont nous sommes dupes et victimes et par laquelle notre paresse reçoit son châtiment. Car

il ne suffit pas de dire que les choses valent à proportion de l'effort qu'elles nous ont coûté : elles ne valent que par cet effort, et c'est lui seul que nous aimons en elles. On a beaucoup philosophé sur le cas de ce milliardaire à qui sa gastralgie ne permettait de se nourrir que de légumes et de ne s'abreuver que d'eau claire. Quelles jouissances tirait-il de ses richesses? Et à quoi lui servaient ses milliards? Ils lui servaient à les avoir gagnés : ils ne servent jamais qu'à cela. Tous les voyageurs de bonne foi vous diront que le terme du voyage n'est rien : heureux quand il n'est pas une déception ! Tout le plaisir du voyage est dans le voyage même. Et c'est l'avantage qu'il y a à être amoureux d'une étoile : on la désire toujours et la vie passe. La vie est devenue trop pleine de jouissances qui nous coûtent trop peu de peine : c'est pour cela qu'elle est devenue si morne !

...C'est égal, un ascenseur à l'Arc de Triomphe, un ascenseur à la colonne, ô Hugo ! dans vos rêveries les plus prophétiques, vous n'aviez pas prévu celle-là !

Le français, langue diplomatique (Article de M. Léon Gosset—*Semaine littéraire*, 26 avril 1914). — Or, du temps qu'on ne supprimait pas les étapes et qu'on s'en allait posément par les escaliers, il y avait pourtant des progrès qui s'effectuaient et le monde marchait, comme on dit. Rien d'intéressant comme ces retours sur l'histoire et ces coups d'oeil rétrospectifs, dont, de nos jours, revues et journaux sont remplis. Savez-vous, par exemple, comment la langue française, la langue qui fut celle de nos pères et restera toujours celle de nos plus chers souvenirs, est devenue la langue diplomatique du monde? Lisez cette jolie étude de M. Léon Gosset.

La Renaissance réservait au latin un sort paradoxal : en tant que langue classique, elle l'a ressuscité ; en tant que langue usuelle, elle l'a tué. Sans doute, au XVIe siècle, on écrit encore couramment, et quelquefois fort élégamment, en latin. Dans la conversation, par contre, un élément de confusion s'est glissé, qui fait que, même entre érudits, on ne s'entend plus : c'est la prononciation. Scaliger, le premier latiniste de son temps, ne prenait-il pas pour de l'irlandais un compliment que lui adressait, en latin, un écolier d'Irlande ? L'empereur Maximilien recevant un jour les

délégués de plusieurs villes étrangères, chaque orateur y alla de sa harangue. Comme nul n'en saisissait un mot, on crut qu'ils s'étaient exprimés dans leurs idiomes respectifs. Or, ils avaient parlé le plus correct latin. Quand les délégués de la diète de Cologne vinrent offrir au futur Henri III, alors duc d'Anjou, la couronne des Jagellons, la même aventure se produisit. Le roi Charles IX ayant demandé qu'on lui traduisit le discours des ambassadeurs, tout le monde s'excusa " sur ce qu'il n'entendait pas le polonais ".

Cependant, à côté du latin languissant, le français, vigoureux et dru, entrait dans la pleine splendeur de sa jeune maturité. Peu à peu, il allait déborder nos frontières et s'imposer au monde civilisé.

Sous Louis XIII, l'Angleterre, la Hollande et beaucoup de pays de second ordre avaient spontanément accepté le français dans leur correspondance diplomatique, non seulement avec nous, mais entre eux. Pour l'Espagne, la question devait être tranchée par l'installation d'un prince français sur le trône espagnol. La forteresse du latin restait représentée par l'Empire.

Quand s'ouvrirent les négociations du traité de Westphalie, on s'aperçut que le français était déjà devenu la langue de l'élite mondaine. Dans toutes les visites, à toutes les réceptions, on ne fit usage que du français. Pour la rédaction des négociations officielles, il est vrai, le latin conserva son privilège. Cela n'était point pour embarrasser nos représentants. L'un d'eux, le comte d'Avaux, maniait si habilement la langue de Cicéron que son collègue Servien lui reprochait de sacrifier à son purisme les occasions les plus favorables et de tout subordonner à une période harmonieuse, tandis que lui-même se voyait obligé d'éviter les dîners où il y avait " trop de latin et de poisson pour son estomac ".

La question du français fut pourtant posée incidemment. Le 6 avril, les plénipotentiaires français eurent l'occasion d'adresser un message "à Messieurs les Electeurs, Princes et Etats du Saint-Empire assemblez à Francfort ". Le texte était en latin, selon l'usage, mais l'adresse était française, et cette futile dérogation suffit à éveiller la susceptibilité des Etats. Un orateur s'en plaignit aigrement. Cependant on voulut bien ne point soulever d'incident en considération du " caractère capricieux des Français, toujours à la recherche de nouveautés en tous genres, dans leurs correspondances comme dans leurs modes ".

Quelques années plus tard, le roi et la diète de l'Empire se retrouvèrent face à face, sans tiers cette fois. L'ambassadeur français, le comte

de Crécy, décida de présenter son mémoire en français. Les impériaux refusèrent d'en prendre connaissance et le différend fut porté devant le directoire de Mayence, choisi comme arbitre. " Ils appellent cette langue (le latin) le stile de l'Empire, exposa Crécy, et prétendent qu'ils sont aux droits de l'Empire romain. Ils voudraient obliger tous les autres princes et estats de ne se servir avec eux que de cette langue : ils nomment aussi leur empire germanique le Saint-Empire Romain et leur empereur Auguste et Majesté Cézarée : mais, comme ils n'en ont pas la puissance ni la grandeur avec ces beaux noms, on peut se dispenser d'avoir trop d'égards pour cette prétention. " Cette cavalière dissertation se terminait par une déclaration catégorique : " Si c'est le stile de l'Empire de faire cette sorte d'écrits en latin, l'usage de la France est de les faire en français. " Il fallut en passer par là. Désormais, le français avait droit de cité dans le Saint-Empire germanique.

Ce fut derrière Villars qu'il franchit l'étape suivante. Villars avait juré de conduire la paix de Rastadt " à la soldate ". Un projet de traité fut envoyé au prince Eugène en français. Comme on s'y attendait, le prince Eugène réclama une rédaction latine. Villars ne répondit pas et attendit. Louis XIV lui avait recommandé de ne pas insister sur ce détail, s'il était de nature à compromettre ou à retarder les négociations. — Le dessein d'abréger viendra de leur part, répondit Villars. — De fait, le prince Eugène se lassa le premier. En deux jours, sur ses instances, le traité français fut rédigé et signé. Les impériaux réclamèrent seulement un article attestant que le cas était exceptionnel et que, en aucune hypotèse, on ne pourrait s'en prévaloir comme d'un précédent. Les préliminaires de Vienne en 1735, la convention de Vienne en 1736, le traité d'Aix-la-Chapelle en 1748, tous rédigés en français, s'accompagnèrent de la même réserve. Puis, à Hubertsbourg, l'article spécial disparut. Le latin, langue diplomatique, avait vécu. Le triomphe du français était définitivement assuré.

Hégémonie de l'élégance et de la grâce, mais hégémonie acceptée et non subie, tel est le résultat de cette victoire. L'Europe du XVIIIe siècle, qu'on a si justement appelée l'Europe française, n'a jamais eu le sentiment que la moindre violence lui était faite. Elle se livra au charme de civilisation en toute bonne volonté. En Angleterre et en Espagne, à Pétersbourg comme à Berlin, on ne parlait plus que français. Le roi de Hollande, Guillaume II, écrit son journal à la fois en français et en hollandais. C'est en français que l'on commande les troupes ; c'est en fran-

çais que l'on discute dans les séances des Etats généraux. Quand on fonde à Amsterdam une presse politique internationale, les gazettes destinées à informer l'opinion européenne sont éditées en français. Dans les pays scandinaves aussi bien qu'en Pologne, les princes et la noblesse oublient leurs langues nationales pour la nôtre. La mode gagne les cours allemandes elles-mêmes. Le landgrave de Hesse publie un dictionnaire français. La princesse Charlotte de Palatinat s'avoue incapable d'écrire une lettre en allemand sans l'emploi de gallicismes. Dans les moindres résidences, à côté de l'académie "frugifère", où quelques tardigrades prétendent maintenir la langue allemande et les traditions germaniques, se dresse une académie "des loyales" ou une académie "des vrais amants", et là on s'exerce aux belles manières selon les usages de Versailles, on s'entraîne à madrigaliser selon les formules de l'*Astrée*.

"Si la gallomanie, dit M. Ferdinand Brunot, fit rage partout ou à peu près, du Rhin à la Baltique, c'est que tous les préjugés cédèrent à la supériorité de notre culture. Si notre langue reçut, de préférence à toutes les langues modernes, l'héritage du passé, elle dut ce privilège avant tout à elle-même, à son génie et au génie de sa race. Par un concours de circonstances heureuses, il se trouve qu'elle avait été juste à point réglée avec un soin admirable, et portée par de bons ouvriers à un degré de clarté, de précision, de sûreté, où aucune de ses rivales n'était parvenue... — Je crois que si le français a fini par être adopté, c'est peut-être parce que des hommes d'Etat français n'ont jamais prétendu l'imposer, ni même le proposer, tandis que les Impériaux, au lieu de demander l'emploi de leur latin comme une tradition, prétendaient lui faire reconnaître des droits supérieurs attachés aux prérogatives de la majesté impériale. En se défendant de reconnaître ces droits, les Français apparaissaient comme les soutiens de l'indépendance générale. Et, comme ils se gardaient, soit sagesse, *soit plutôt indifférence*, de prétendre faire accepter leur propre idiome, ils n'éveillèrent aucune susceptibilité; ils n'eurent qu'à laisser agir les facteurs puissants qui travaillaient pour eux. La révolution se fit d'elle-même."

Les livres (Statistique intéressante du *Bulletin de l'Institut international*—avril 1914). — Sait-on combien de livres ont été imprimés dans le monde depuis l'invention de l'imprimerie en 1492? Onze millions, six cent trente-huit mille, huit

cent-dix, nous répond le savant *Bulletin de l'Institut international de bibliographie*. Et l'auteur de la note précise qu'il comprend dans ce total les incunables—c'est-à-dire les livres imprimés primitifs, parus avant l'an 1500. Mais, lisez sa note plutôt :

Les incunables allemands sont les plus nombreux, soit 20,000, affirment les savants d'outre-Rhin. Mais ce chiffre paraît très exagéré. Les Italiens comptent environ 6,636 incunables, les Hollandais, 2,049, et les Français, 1,125. — C'est depuis le commencement du XIXe siècle que la production livresque a pris surtout un développement considérable. De 1800 à 1908, 8,714,000 livres sont sortis des presses typographiques du monde entier. La moyenne annuelle de production, qui n'était que de 1,250 livres pendant la période de 1500 à 1536, a dépassé 10,000 livres par an seulement en l'année 1700. C'est enfin, en 1887, que la production annuelle dépasse pour la première fois 100,000. De 1900 à 1908, la moyenne des livres parus atteint 174,375 par an. Depuis Gutemberg, la production des ouvrages a plus que centuplé. Dans la période 1900-1908, elle est exactement 140 fois ce qu'elle était dans la période 1500-1535. Hélas! dans ce déluge de volumes qui s'étend sur le monde, que d'oeuvres corruptrices et combien de pauvretés !

La réserve de la fin nous laisse en effet plutôt perplexe. On peut dire du livre ce qu'Esope affirmait de la langue. Quand il est bon, c'est le meilleur des amis; mais quand il est mauvais... et il y en a tant qui le sont !

Les travaux du Dr Carrel (Article de M. René Hazard —*Revue pédagogique*—février 1914). — De tous les livres et de toutes les études pour lesquels se passionnent l'humanité, en est-il qui soient plus étonnants et plus discutés parfois que les études et les livres qui traitent des sciences. Tous les deux mois, notre savant et si ponctuel collaborateur, M. Flahault, nous expose, dans un style net et facile, quelques " échos " de ses recherches ou de ses observations. On aura remarqué

que le sujet est inépuisable, vraiment. Sans vouloir me permettre de substituer mon incompétence à sa compétence, je voudrais citer aujourd'hui une page de la *Revue pédagogique* qui signale les travaux du célèbre Dr Carrel, lauréat du prix Nobel, sur la greffe humaine et la transplantation des organes. L'auteur, M. René Hazard, a peut-être trop confiance dans les succès indéfinis de la science pour l'avenir. Mais, tout en faisant nos réserves, en présence des merveilles dont il parle, nous avons bien le droit de dire avec lui : " De quoi demain sera-t-il fait ? "

Alexis Carrel, naturalisé Américain depuis quelques années, est Français d'origine. Il fit ses études médicales à Lyon et il était déjà à ses débuts d'étudiant un sujet peu banal, studieux toujours, souvent original. On cite sur son compte cette histoire qui n'est peut-être qu'une légende, mais qui doit comporter assez de vérité pour que l'on y trouve déjà la marque d'un esprit peu vulgaire. Interne dans un des hôpitaux de Lyon, on lui annonça un jour l'arrivée dans le service de docteurs étrangers venus rendre hommage à son médecin-chef qu'ils connaissaient de réputation. Le chef n'étant pas encore arrivé, notre interne se substitua à lui et intéressa si bien ses visiteurs par sa conversation et ses idées profondes et variées, que ceux-ci furent persuadés avoir trouvé en lui le maître réputé qu'ils étaient venus saluer. Mais au moment où ils prenaient congé, quelle ne fut pas leur stupéfaction de voir le grave savant descendre l'escalier à toute vitesse sur la rampe qu'il venait d'enfourcher? Ses études terminées, le Dr Carrel gagna l'Amérique où il devait bientôt trouver dans l'institut Rockfeller de New York un milieu et des moyens de travail dignes de l'ampleur de ses conceptions.

Bien qu'il se soit toujours intéressé à la question de la greffe des tissus, il semble que le problème de la transplantation des organes l'ait tout de suite préoccupé ; car ses premiers travaux portèrent sur les moyens qui devaient en assurer le succès. " Ces expériences, comme il l'a dit lui-même, avaient pour but de trouver le moyen de changer les organes malades et de les remplacer par des organes sains. Pour arriver à ce résultat, il était nécessaire d'établir tout d'abord une méthode permettant de rétablir la circulation des organes et de développer ensuite des techniques permettant de transférer les organes sans danger pour eux. " Il

fallait trouver tout d'abord le moyen de réunir entre eux les vaisseaux sanguins de l'organe que l'on voulait greffer et ceux de l'organisme resté intact, pour assurer l'apport du sang frais dans l'organe et l'élimination du sang appauvri par son fonctionnement. La chose était peu aisée et personne avant le Dr Carrel n'avait eu l'audace de suturer ainsi deux vaisseaux bout à bout. Il y arriva cependant grâce à un art opératoire merveilleux. Il fit mieux encore. Pour rattacher l'un à l'autre les deux vaisseaux à suturer, il eut l'idée d'employer un fragment d'un autre vaisseau ou même d'un autre tissu, emprunté à l'organisme. Il réunit ainsi deux artères avec une fraction de veine, avec un lambeau de tissu conjonctif. Sous l'action de la pression sanguine, le raccord, par adaptation de l'organe à la fonction, s'épaississait et prenait bientôt toutes les propriétés de l'artère qu'il remplaçait.

Il fallait ensuite assurer la conservation de la vitalité dans l'organe que l'on voulait greffer après qu'on l'avait séparé du corps. Comment éviter la coagulation du sang dans les vaisseaux, les caillots formés interrompant le cours normal du liquide sanguin? Le Dr Carrel y arriva en bouchant avec une couche très mince de vaseline la section des vaisseaux. On avait ainsi préparé des organes capables d'attendre que le milieu nouveau où ils allaient vivre fût prêt à les recevoir. On pouvait donc enlever un organe de son milieu et le maintenir à l'état de vie latente. On pouvait même le maintenir à l'état de vie manifeste. Ceci se rattache à une question qui avait été étudiée déjà par Brown-Séquard. Ce physiologiste avait, par un dispositif circulatoire ingénieux, réussi à rendre l'apparence de la vie à une tête de chien qu'il venait de séparer du tronc. Lorsqu'on rétablit la circulation dans quelques organes comme le coeur, le rein, que l'on vient de séparer du corps, ceux-ci continuent à fonctionner. On imagine quel curieux spectacle doit être celui d'un coeur qui garde ses battements rythmiques normaux en dehors de l'organisme, et pendant plusieurs heures. Le Dr Carrel reprit ces expériences, les étendit à d'autres organes. Il réussit notamment à faire fonctionner un intestin enlevé tout d'un bloc à l'organisme, assez longtemps pour qu'il reprit sa sécrétion normale. On a pu rétablir le fonctionnement d'un coeur plusieurs heures après la mort chez des animaux : chat, lapin, etc. Le physiologiste russe Kuliabko tenta avec succès cette expérience sur un coeur humain. Pour rétablir la circulation artificielle dans tous ces organes on emploie habituellement le liquide de Ringer-Locke (deux physiologistes anglais et américain) renfermant en solution quelques sels minéraux et du glucose.

Pour les tissus, le Dr Carrel imagina un moyen d'obtenir par l'emploi de la vaseline jaune de véritables conserves de tissus à l'état de vie latente. On peut les utiliser des semaines et des mois après qu'on les a séparés du corps. Greffés dans leur nouveau milieu, les nouveaux venus n'ont en quelque sorte qu'à se réveiller de leur long sommeil et à repasser à l'état de vie active. Pour la peau, il la conserve plus facilement encore en utilisant l'action du froid. Les délicats fragments d'épiderme ou de derme détachés au rasoir de la peau sont placés dans des tubes que l'on ferme à la lampe et que l'on maintient à une température constante de 3c. La peau conserve toute sa vitalité, qui la rend utilisable pendant plusieurs semaines. On peut en expédier au loin. Au moment de l'utiliser on la réchauffe avec un peu de vaseline chaude et le greffon reprend comme s'il venait d'être détaché à l'instant même.

Nous voici donc en possession de tous les éléments du problème à résoudre. Nous pouvons enlever un organe avec tous ses vaisseaux afférents et efférents, le maintenir en vie, et assurer son raccordement avec les artères et les veines de son nouveau milieu. Il faudra en outre assurer, par la suture nerveuse, ses relations avec le système nerveux central.

Tout ceci terminé, à quel résultat pratique arrive-t-on? L'organe greffé s'adapte-t-il à son nouveau milieu et remplace-t-il son prédécesseur avec d'autant plus de succès qu'il est plus vivant et plus sain ? Ici, on se heurte à des difficultés inhérentes à la nature même de la matière vivante et indépendantes de toute technique opératoire, aussi parfaite qu'elle soit. Chaque individu porte en lui-même, dans la composition intime de son être physique, des éléments d'invariabilité dont le tube digestif semble être le fidèle gardien. Avec les aliments ordinaires, banaux, tout individu se fait des tissus qui lui sont propres. Les albumines notamment seront réduites par la digestion en leurs éléments constituants, et l'organisme utilisera tel ou tel de ceux-ci pour édifier ses cellules, à l'exclusion des autres qui seront brûlés et éliminés. Si de petites différences existent entre individus de la même espèce, il en est de beaucoup plus considérables entre individus d'espèces éloignées. Et l'on peut se demander, dès lors, ce que deviendra à la place d'un organe que le corps avait en quelque sorte soigneusement édifié pour lui-même l'organe d'un individu étranger.

Les nombreuses expériences du Dr Carrel montrent qu'en effet dans la transplantation des organes le rôle de l'individualité est prépondérant. La difficulté ne sera peut-être pas toujours insurmontable pratiquement :

mais actuellement on sait que la greffe n'est réellement praticable que sur le même individu ou sur deux individus d'espèces très voisines. On a pu enlever un rein à un chien et le lui remettre en place sans troubler son existence : cette autogreffe réussit presque toujours. Mais les greffes faites d'un individu à un autre, les homogreffes, ne réussirent que rarement. Il faut, comme l'a montré le Dr Voronof dans une récente communication au congrès de chirurgie de Londres, que les individus soient d'une espèce très voisine, présentant ainsi entre eux de profondes affinités. Quant aux greffes faites entre individus d'espèces éloignées ou différentes, les hétérogreffes, elles ont toujours échoué jusqu'ici. L'organe ou le membre transplanté se nécrose rapidement, dégénère et meurt.

Dès lors, si l'on veut remplacer l'estomac, par exemple, d'un homme par celui d'un animal, il est peu probable que l'opération réussisse. Il faudrait s'adresser à un individu de la même espèce, à un autre homme. Mais alors, où trouver les matériaux de rechange? On cite à ce sujet un cas exceptionnel. En Amérique, un ouvrier avait eu les deux cornées brûlées par un jet de flamme; il aurait suffit pour lui rendre la vue de les remplacer par des cornées saines, transparentes. Par un extraordinaire hasard, on eut sous la main un homme dont l'oeil, venait d'être crevé. On enleva à cet oeil la cornée restée intacte et on la greffa, avec quelles précautions! à la place d'une des cornées du premier malade. L'opération réussit, paraît-il, et l'aveugle n'est plus que borgne. On a cité en France même des cas heureux de remplacements de coudes, de genoux nécrosés par des coudes et des genoux sains devenus disponibles.

Mais combien de fois pourra-t-on faire de semblables transplantations? Encore une fois, avec quels matériaux? On peut bien offrir à un être cher une partie de son sang: l'organisme en compensera rapidement la perte. Mais lui donnerait-on aussi volontiers son propre estomac? Si l'hétérogreffe ne devient pas pratique — et pourra-t-elle le devenir ? — l'application à l'homme des découvertes de la transplantation des organes restera rare, incertaine. Peut-être la nature opposera-t-elle en la matière une borne infranchissable à nos audaces. Soit! résignons-nous. Mais, même s'il nous était à jamais impossible de supprimer la maladie..., nous n'en devrions pas moins garder au Dr Carrel une profonde et reconnaissante admiration. Songeons à l'énorme progrès accompli par lui, dans la physiologie expérimentale, à cette conservation de la vie qu'il a réalisée d'une manière si parfaite. On a vanté souvent sa maîtrise opératoire; rendons hommage aussi à la hardiesse de ses conceptions, à tout ce

qu'elles ont de généreux et à tout ce que la pensée doit renfermer de tranquille audace pour essayer de tracer un chemin dans l'inconnu. Avec de pareils guides, de quoi demain ne sera-t-il pas fait ?

UN DRAPEAU VIVANT (D'un artcle de M. Alexandre Hepp, intitulé *Les Miroirs du passé—Le Gaulois*—12 mai 1914). — Pour nous reposer des choses scientifiques, elles sont toujours arides par quelque côté, rappelons ce trait joli et profond de sentiment comme un symbole, que je trouve dans un article de M. Hepp, le délicieux conteur des *Quotidiennes* du *Gaulois* de Paris. L'auteur, évoquant les souvenirs de l'histoire raconte à ses lecteurs comment certaines femmes ont su être, à un moment donné, l'incarnation vivante des joies ou des deuils de la patrie, et il cite ce trait de la vie de Mme de Pourtalès, une grande dame, qui vient de mourir, et qui, jadis, aux Tuileries, à la cour de Napoléon III, avait tenu une place importante.

C'était au lendemain même de la guerre. La Robertsau était criblée de boulets et jonchés d'arbres abattus. A Strasbourg, rue de la Nuée-Bleue, l'hôtel du baron de Bussierre restait occupé par un général allemand et le casque des sentinelles, en perpétuel arpentement, pointait tout le long de sa façade rouge. Une dure loi pèse sur la ville éperdue et encore fumante. Le vainqueur ne fait grâce à rien. Brûler la cathédrale, les bibliothèques, les hôpitaux, des quartiers entiers, c'est trop peu : il s'agit de réduire aussitôt les coeurs aussi et de les empêcher de tressaillir encore à la vue de quelqu'un de ces drapeaux à trois couleurs dont on voulait faire croire qu'ils avaient été tous pris à Sedan. A ces trois couleurs, quelle chasse partout ! Pas un édifice, pas une maison, pas un coin n'a échappé à cette poursuite farouche et contre ce lambeau d'étoffe il y eut des vaillances sans pitié. La moindre infraction c'est d'ailleurs l'amende qui achève la ruine et c'est la casemate qui tue. Enfin, ce vainqueur respire. Aucun symbole de fidélité, de foi, d'espérance, ne viendra plus inquiéter sa possession. Ces trois couleurs du passé, du souvenir et de la protestation, c'est fini, et rien et personne n'osera plus venir les rappeler à ce peuple sous le joug.

Mais un jour, sur la place Kléber, un grand rassemblement, une clameur prodigieuse. Le poste prussien est sorti en hâte. Le tambour bat et les fifres appellent d'autres soldats à la rescousse. L'officier a tiré son sabre. Qu'y a-t-il? Que se passe-t-il? Avec ces c... de Français sait-on jamais? Non, ce ne sont pas encore les Français qui reviennent, mais voilà trois Françaises qui se promènent obstinément, lentement, très près l'une de l'autre. Elles sont vêtues de robes claires. La première porte une robe bleue. La robe de la seconde est blanche. Rouge est la robe de la troisième. C'est le drapeau qui tout d'un coup a surgi malgré tout dans une audace sublime. C'est le drapeau qui marche, c'est le drapeau vivant. Il ne défie pas, il ne provoque pas, mais il est là comme ressuscité et inviolable sur le corps de ces trois femmes.

Et celle qui a eu ce trait d'héroïque et émouvant génie, celle qui l'a réalisé, avec deux de ses amies, c'est Mme de Pourtalès, et tandis qu'autour d'elle, sous l'oeil impuissant des maîtres, redoublaient les acclamations, coulaient les larmes, retentissaient de délirants merci! merci! elle était dans cette minute-là la représentation de toute la douleur d'une époque, et comme elle avait été le sourire des Tuileries, elle était maintenant le deuil de toute la France.

Une péroraison de l'abbé Thellier de Poncheville (Discours prononcé à Notre-Dame de Paris, à la fête de Jeanne d'Arc, le 24 mai 1914). — Tous les ans, la fête de Jeanne d'Arc, de plus en plus populaire, se célèbre un peu partout en France. A Notre-Dame de Paris, cette année, le dimanche, 24 mai, l'abbé Thellier de Poncheville, dont personne à Montréal n'a oublié l'admirable et si entraînante éloquence, a prononcé le panégyrique de la sainte héroïne. C'était dans l'après-midi, à l'office de vêpres. Auprès de Son Eminence le cardinal Amette, les journaux de France signalaient la présence de Mgr Bruchési, archevêque de Montréal. Notre-Dame était remplie, comme aux plus beaux jours de Lacordaire et de Montsabré. L'orateur sacré exposait que Jeanne, demain comme naguère, serait le principal artisan du relèvement de la France et de son retour à Dieu. Il termina par cette émouvante péroraison.

Jeanne arrive opportunément. Elle nous trouve disposés à accepter, mieux qu'hier, la vérité qu'elle enseigne avec cette force. L'expérience nous a instruits et la souffrance humiliés. La faillite des systèmes d'idées, des programmes de réforme et des promesses de progrès, la débâcle des moeurs, l'épuisement du sang, l'angoisse de la mort entrant aux profondeurs de l'organisme national, un pays succombant sous le poids de ses négations religieuses et de leurs conséquences destructrices, l'angoisse du vide dans les coeurs, le désarroi des consciences, toute cette pitié de la France nous fait de nouveau regarder vers le ciel et chercher l'étoile qui remettra une espérance dans notre nuit. Une élite d'esprit et de coeur monte sur les cimes pour guetter cette lueur nouvelle. La foule elle-même, attardée en son insouciance, ne se résignera plus longtemps à se priver de cette lumière d'en haut. Notre peuple est de race trop noble pour que les pensées de la terre apaisent indéfiniment son désir. Ses guides qui l'entraînent à la recherche unique des satisfactions matérielles peuvent enlever son suffrage : son âme ne se donne pas à eux. Car il ne peut se passer d'idéal ni d'espérance. Il porte en lui un atavisme chrétien, legs de longs siècles croyants, que trente années d'abandon n'ont pas détruit. Sa dure existence de travail et de peine ne lui laisse pas toujours le loisir ni le goût d'y penser. Mal conseillé, mal dirigé, il s'égare, à certains jours, dans la misère désespérante de l'impiété qu'on lui prêche...

Mais qu'elle se montre seulement, sa petite Sainte bien-aimée, elle qui a vécu de sa vie et qui sait quel langage lui parler pour en être comprise. Qu'elle fasse entendre sa voix, et avec elle les vieilles voix de l'Evangile. Qu'elle fasse briller son arc-en-ciel au firmament. Brisant les entraves de l'athéisme qui l'ont trop fait souffrir, l'âme populaire se relèvera de toute sa grande taille, d'un élan infini, protestant qu'elle est toujours, comme Jeanne d'Arc, la Fille de Dieu !

Les temps sont donc venus où la réapparition de la grande Française déploiera, dans notre vie patriotique et dans notre vie religieuse, toutes ses puissances de salut, avec un à-propos providentiel qui rappelle le bienfait de sa première entrée en scène. Cinq siècles ont attendu cette heure. Ils portaient en eux le pressentiment que l'oeuvre poursuivie sous les murs de Rouen et dans les nefs de Reims n'avait pas atteint son terme définitif sur la place funèbre du Vieux-Marché. Mais ces générations anciennes n'étaient pas appelées à voir le recommencement de l'entreprise libératrice : peut-être y étaient-elles moins préparées que nous. A travers les vicissitudes de notre histoire, sous l'émotion des événements gra-

ves qui s'accomplissent ou qui s'annoncent, notre foi en Jeanne d'Arc s'est développée, notre besoin de son patronage a surgi dans les consciences, plus universel et plus urgent. Son peuple est maintenant prêt à la recevoir, il en est avide. Elle-même, en face de cette détresse et de cette confiance, ne peut tarder davantage à nous porter secours. Tant de prières ont fait monter jusqu'à elle le cri de notre espoir!! Vous les avez entendues, ô chère Bienheureuse, vous que nous saluons une dernière fois, publiquement, de ce vocable déjà familier à nos lèvres, impatients de proclamer votre sainteté qui achèvera de vous faire revivre en nos sanctuaires et de vous révéler à nos yeux.

Ils vont donc être exaucés, enfin, les longs désirs de la France! Ils seront consolés nos vieux morts qui vainement cherchèrent la suppliciée de Rouen aux abords de son bûcher. Demain, auréolée d'une flamme plus pure, la triomphatrice céleste reviendra vers sa terre natale qu'elle n'a jamais tout à fait quittée. Ses cendres y ont disparu, son âme fidèle y manifestera sa présence plus intime. Elle reprendra possession de notre âme pour ne plus la quitter: nous l'y garderons d'un tel amour! Le chant unanime de notre action de grâces s'élèvera près des autels, écho enthousiaste des acclamations de nos pères, qui, sur son passage en leurs cités en liesse, " faisaient autant de joie que s'ils eussent vu Dieu descendre parmi eux ". En sa silhouette blanche, tout le divin brillera encore parmi nous. Nous ne nous lasserons pas de contempler sa beauté, elle ne se lassera pas de nous prodiguer ses services. Et son culte immortel se perpétuera au coeur de nos descendants, toujours plus fort et plus tendre, à mesure que se développera en ondes grandissantes de bonté sa protection magnifique.

Gardienne de la mission chrétienne de son pays et de la vocation éternelle de ses fils, elle nous conduira, par les sentiers de notre existence terrestre, jusqu'au seuil du royaume à venir.. Sainte Jeanne d'Arc prendra la tête d'une procession nationale vers ces destins de gloire. Tandis que du resplendissement de son épée des horizons lumineux s'ouvriront aux espérances de la patrie, son étendard, flottant dans notre ciel, soulèvera nos âmes vers Dieu. — Ainsi soit-il !

UNION ET PATRIOTISME (Lettre de M. le chanoine Desgranges au *Drapeau*, journal mensuel de l'*Union Nationale française* à Montréal—No d'avril 1914).—Il me plait singuliè-

rement de rapprocher, dans cette chronique, le nom du chanoine Desgranges de celui de l'abbé Thellier de Poncheville. Ce sont d'abord, je le sais, deux sincères amis, qui poursuivent avec plus d'un point de contact une carrière apostolique analogue au pays de France. M. Desgranges a prêché le carême à Notre-Dame de Montréal, en 1914; M. de Poncheville, si je suis bien informé, le prêchera en 1915. Tous les deux sont d'admirables prédicateurs et, déjà, très sympathiques dans nos milieux canadiens. Nous avons vu, par la citation qui précède, ce que pense et espère M. l'abbé de Poncheville au sujet du relèvement de la France au point de vue catholique ; voyons maintenant ce que pense et espère M. le chanoine Desgranges au sujet des relations, au Canada, des Français et des Canadiens. Je cite la partie substantielle de la fort belle lettre, très délicate et pourtant très ferme, qu'il écrivait à ses compatriotes de Montréal, au lendemain d'une visite qu'il leur avait faite aux bureaux de l'*Union Nationale Française,* en avril 1914, et qu'a donnée *Le Drapeau,* dans sa livraison d'avril également.

Ce n'est un secret pour personne que les Français sont très divisés, moins par des intérêts matériels que par des idées. Je le déplore et j'en suis fier. Si nous étions un peuple moins idéaliste, nous nous passionnerions avec moins d'ardeur pour les batailles de la pensée. " Lorsque le drapeau français se met en marche, a dit Bonaparte, une grande idée le précède et un grand peuple le suit. " Il n'est pas moins vrai que ces divisions, pour être honorables dans leur origine désintéressée, n'en sont pas moins funestes. Je suis persuadé qu'elles s'apaiseront en France. Je remarque à cet égard, depuis quinze ans, d'incontestables progrès. A l'étranger, elles doivent, ce me semble, disparaître ou du moins s'atténuer, de manière à nous permettre à tous de nous unir dans l'entraide mutuelle et dans le culte du drapeau.

Dans mes voyages à l'étranger, j'ai souvent été témoin de cette abnégation qui immole, sur l'autel de la patrie, les ressentiments ou les préférences les plus légitimes. J'aime à rappeler ce fait entre mille. Je visi-

tais Smyrne sous la conduite aimable du directeur des Frères des Ecoles Chrétiennes. " Nous commencerons, me dit le bon Frère, par la maison du consulat, c'est la maison de France. " Il m'introduit. Dans la grande salle où se réunissent les membres de la Chambre de commerce et où sont données les conférences françaises, apparaissait, à la place d'honneur, le portrait de M. le président Fallières. Trois domestiques turcs qui rangeaient les chaises nous regardaient passer. En arrivant devant l'image du président de la République, le Frère Directeur prit à deux mains son chapeau tricorne et salua avec respect. Il venait de me raconter qu'après avoir dirigé l'école d'Orléans, non loin de sa famille, il avait dû s'exiler à la suite de la loi contre les congrégations. Peut-être quelques-uns des décrets qui condamnaient cet homme de bien à un exil perpétuel étaient-ils signés de la main d'Armand Fallières. Peu importe. Devant ces turcs qui nous regardaient, le Frère Directeur ne songeait plus qu'à la France que représente le président de la République et il se découvrait avec une patriotique et généreuse déférence. J'avoue que ce spectacle, très simple mais très beau, m'a arraché des larmes. En Turquie, en Asie Mineure, en Egypte, j'ai souvent été témoin, de la part de nos congrégations hospitalières et enseignantes, d'un semblable patriotisme et je dois ajouter que nos ministres et nos consuls, fraternellement unis à nos religieux de France, rivalisent avec eux d'élévation d'âme et de générosité. L'union des uns et des autres sauvegarde encore, en dépit d'effroyables compétitions, le prestige de la France dans le Levant.

Les Canadiens ne sont pas pour nous des étrangers mais des frères, des frères que le gouvernement de Louis XV a fâcheusement abandonnés, mais qui, sous la domination anglaise, gardent jalousement, depuis un siècle et demi, une fidélité calme, inébranlable, héroïque, à la langue et à la culture françaises. Nous leur devons, à ce titre, une reconnaissance et des égards tout particuliers. Si la nationalité canadienne-française s'est conservée, en dépit d'efforts tantôt violents tantôt subtils d'anglicisation, on le doit incontestablement à la religion et au clergé catholiques. Supposez un seul instant que les Canadiens se soient laissés gagner par le protestantisme et par la libre-pensée, Montréal ne serait pas aujourd'hui la seconde ville française du monde.

Votre comité le comprend et ceux-là même, parmi vous, qui ne partagent pas votre foi, prodiguent un respect attentif à une croyance qui a été la base inébranlable, l'inexpugnable forteresse de l'influence française. Ils se rendent compte de l'angoisse qui saisit le coeur des évêques

canadiens, si admirablement attachés au pays qui envoya sur les bords du Saint-Laurent les premiers missionnaires, lorsque des influences subtiles, venues de Paris ou d'ailleurs, menacent à la fois la religion et la nationalité de leur peuple. Ne pas partager ces préoccupations et ces inquiétudes serait de notre part un crime de lèse-patrie. Quelle folie de prendre le drapeau tricolore, d'en envenimer la pointe dorée et d'inoculer ainsi au coeur d'un peuple-frère un venin mortel qui tuerait tout ensemble sa résistance française et sa foi.

Je suis persuadé que, de plus en plus, ceux-là même qui se réclament d'un idéal différent du nôtre auront assez d'abnégation et de clairvoyance pour accomplir, dans leur plénitude, les devoirs délicats que le patriotisme leur impose. Efforçons-nous les uns et les autres d'accomplir l'oeuvre de la France dans ce vaste et magnifique pays. Oublions ce qui nous divise pour songer à tant d'intérêts supérieurs qui nous unissent. En causant avec les Français de Montréal, de toutes les opinions, je me suis aperçu que les extrêmes aimaient à se rencontrer dans l'affectueuse admiration pour un homme qui a été vraiment ici, par sa piété tendre et délicate pour la patrie, par son respect des autorités françaises, par sa déférence et son dévouement pour tous les membres de la colonie, un trait d'union entre tous nos compatriotes et un modèle de patriotisme. Je veux parler, vous l'avez tous compris, de M Lecoq, qui préside aux destinées de cette compagnie de Saint-Sulpice, véritable citadelle de l'influence française à Montréal depuis près de trois siècles. Il me semble que je réponds à vos secrets désirs, messieurs, et que j'aide encore à l'union qui doit régner entre nos compatriotes en mettant ces lignes sous les auspices de ce saint religieux qui est en même temps un grand Français.

Elie-J. AUCLAIR,
Professeur à Laval,
Secrétaire de la Rédaction.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

LA DOUCE FRANCE, par René Bazin, de l'Académie française. 1 vol. in-8, avec illustrations et documents photographiques. Prix: 8 francs.

SCENES ENFANTINES, tableaux et chansons, avec accompagnement de piano et illustrations en couleurs. Prix cartonné: 6 francs.

— Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris (6e).

Le livre, dans les habitudes françaises, reste le cadeau idéal, à la condition d'être paré à souhait pour le plaisir des yeux, instructif sans pédanterie, moralisateur sans prédication, attrayant sans frivolité. Cette année, la librairie Plon a largement rempli ce programme, en offrant aux familles deux ouvrages de choix, édités avec un soin particulier.

D'abord un livre d'ardent patriotisme, ou plutôt un hymne à la France, à son passé, à ses coutumes, à ses traditions, aux héroïsmes qui les continuent actuellement, à ses gloires, à son sol et à la race vaillante et gaie qu'il supporte, dû à l'inspiration émue, vibrante de l'auteur des *Oberlé*, M. René Bazin. Cette superbe publication, d'une lecture facile et prenante, se rehausse d'ornements décoratifs par Ad. Giraldon et d'illustrations d'après Joseph Bail, P. Borel, Boutet de Monvel, Jules Breton, J.-F. Millet, Ch. Jacque, Muenier, Troyon, Rapin, Chapu, etc., et de documents photographiques.

Ces vieux airs qui enchantaient notre enfance vont droit au coeur, dit le poète. Aussi un recueil de mélodies enfantines sera-t-il toujours bien accueilli. La maison Plon a eu l'excellente idée d'ajouter à ses *Chansons de France*, dont on n'a pas oublié le succès, un album d'une saveur originale, qui nous révèle, avec une habileté d'adaptation scrupuleuse, les airs les plus populaires de la Hollande, rondes, scènes du foyer, essais de musique instinctive, berceuses, chants destinés aux tout petits. C'est d'une exquise fraîcheur et d'un sentiment achevé. L'album emprunte une valeur exceptionnelle aux aquarelles de Ric Cramer, tour à tour spirituelles et attendries, lumineuses et sincères toujours.

* * *

PUBLICATIONS DE LA SOCIETE BIBLIOGRAPHIQUE

(Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.)

A LA RECHERCHE D'UNE MORALE LAIQUE, par Gustave de Lamarzelle.

L'éloquent sénateur du Morbihan, en quelques paragraphes, expose, combat, réfute les arguments de circonstance qui ont servi aux laicisateurs pour tromper le public sur leurs véritables desseins. Il montre leur impuissance à remplacer la bonne vieille morale chrétienne de nos pères par les sophismes allemands de Kant, la Science, le Progrès, le Rationalisme. Il rend palpable la mauvaise foi de ces coupables expériences qui pervertissent les enfants des écoles.

LES LOIS FRANÇAISES CONTRE LA FAMILLE, par Henry Taudière.

Professeur à la Faculté libre de Droit de Paris, jurisconsulte exercé, l'auteur met en relief les véritables dangers que font courir à la stabilité de la famille en France de récentes lois élaborées dans les Loges maçonniques, soutenues par les orateurs socialistes, encouragées par certains romanciers : lois sur le divorce, les enfants illégitimes, l'affaiblissements de l'autorité maritale, de l'autorité paternelle. Il jette un cri d'alarme qui s'adresse à tous les citoyens et doit les éclairer sur leurs plus graves intérêts.

TABLEAUX DES EGLISES RURALES QUI S'ECROULENT, par Maurice Barrès.

Ce sont ses " dossiers " que M. Maurice Barrès ouvre devant nous ; il donne la liste, la situation, l'état actuel de toutes les églises de France menacées. Il a poursuivi une minutieuse et loyale enquête avant de proclamer éloquemment la ruine qui attend les sanctuaires vénérables, pieux et modestes élevés par la piété de nos pères. Chaque diocèse trouve là le tableau lamentable, indispensable à connaître des catastrophes prochaines, imminentes. Les chiffres sont éloquents, les détails appartiennent à l'histoire. Ils doivent servir de base aux justes protestations et revendications des catholiques français.

LA CRISE DE LA DOMESTICITE, par Henri Joly.

Nul ne peut nier, écrit l'auteur, qu'il y ait à notre époque une crise de la domesticité. En quoi cette dernière mérite-t-elle le plus d'être étudiée? Il ne s'agit pas seulement des préoccupations intéressées des familles, dites privilégiées qui désirent être " bien servies "; il s'agit plus encore de l'union des classes, de la paix sociale et de la moralisation des chrétiens les uns par les autres. Chacun a là son mot à dire : chacun a aussi sa leçon à recevoir et à méditer.

LES PETITES SOEURS DE L'ASSOMPTION, *gardes-malades des pauvres à domicile*, par Geoffroy de Grandmaison.

Parmi les oeuvres contemporaines, il n'en est pas de plus populaire, de plus aimée, de plus respectée. L'histoire de son fondateur et de sa fondatrice, le récit de ses développements en France et à l'étranger, l'apostolat des humbles religieuses, la reconnaissance des malades, les anecdotes touchantes, voilà ce qui est résumé d'après les documents les plus authentiques et les plus récents.

Chacune de ces brochures, in-12 (32 pages)..... 0 fr. 25

* * *

VOS ESTIS LUX MUNDI, par Mgr Dadolle. 1 vol. in-8, couronne de 400 pages. Prix : 3 fr. 50. — Librairie Victor Lecoffre. J. Gabalda et Cie, éditeurs, 90, rue Bonaparte, Paris.

Ce nouveau volume contient une série de conférences et d'allocutions données à Lyon et à Dijon aux élèves du grand Séminaire et du Séminaire universitaire et aux prêtres chargés de l'enseignement.

Un critique autorisé à qui les bonnes feuilles du livre ont été soumises, écrit : " En relisant quelques pages de l'oeuvre, je reste persuadé qu'elle est une des plus fortes et destinée à faire le plus de bien... elle aura du succès ".

Ecrit par un prêtre qui avait profondément le sens du sacerdoce, cet ouvrage mérite une place dans toute bibliothèque sacerdotale.

* * *

LA DISTINCTION, par M. l'abbé L. Rouzic. 1 vol. in-32, cadres rouges. Prix: 1 fr. — P. Lethielleux, éditeur, 10, Cassette, Paris (6e).

M. l'abbé Rouzic nous donne dans son nouvel ouvrage sur la vertu naturelle de *distinction* une oeuvre non pas seulement de moralité pénétrante et avertie, mais de prêtre et d'apôtre.

On relira, entr'autres, de fines pages de psychologue et de moraliste, sur le respect des différents âges et des différentes catégories de personnes, sur les yeux, sur le choix des camarades.

* * *

AIMER NOTRE PEUPLE, par Mgr Gibier, évêque de Versailles. In-12, Prix : 3 fr. .50.—P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Dans la série déjà longue des ouvrages si appréciés, parce qu'éminemment apostoliques, de Mgr Gibier, ce volume est, à coup sûr, l'un des plus attachants.

C'est un vibrant et persuasif appel au coeur de tout disciple de Jésus-Christ, soucieux de servir la cause de son Divin Maître.

* * *

SERAI-JE PRETRE ? Edition complète, par M. le chanoine Millot, vicaire général de Versailles. In-12. Prix: 2 fr. 50. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

M. le chanoine Millot, vicaire général de Versailles, qui a déjà si efficacement servi la grande cause du recrutement sacerdotal par son populaire et charmant opuscule: *Serai-je prêtre?* a eu l'heureuse pensée de publier sous le même titre un nouveau volume, beaucoup plus développé et non moins attrayant.

S'inspirant des plus récents enseignements pontificaux sur le délicat sujet de la vocation sacerdotale, l'excellent auteur de *Serai-je prêtre ?* dans des entretiens très alertes, tout débordants d'exquise piété et de charme littéraire, a magnifiquement plaidé la cause du *Sanctuaire.*

* * *

MANUEL DES CATECHISTES. *Explications et Histoires à l'usage du clergé, des catéchistes volontaires et des familles chrétiennes*, par M. l'abbé Millot, vicaire-général de Versailles. Fort volume, in-12, Prix : 3 fr. 50. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette. Paris (6e).

Voici un livre de première importance. Clair, précis, complet, de doctrine très sûre, et d'un style très facile, le *Manuel des Catéchistes*, de M. le Vicaire général Millot, rendra les plus grands services à tous ceux, prêtres, catéchistes volontaires, parents chrétiens, qui se dévouent à l'enseignement catéchistique. *Suivant page à page le Catéchisme*, le nouveau Manuel ne laisse aucune question sans un précieux commentaire aussi court que substantiel.

* * *

AU TEMPLE DE JERUSALEM. *Retraites progressives aux jeunes filles sur la vie chrétienne*, par l'abbé Ch. Cordonnier, missionnaire apostolique. — In-12, écu. Prix : 2 fr. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette. Paris (6e).

Ce livre est le troisième de la série que M. l'abbé Cordonnier a commencée, il y a deux ou trois ans. Les volumes précédents ont traité des fondements et de l'alimentation de la vie chrétienne. Celui-ci aborde la grande question du progrès dans la vie chrétienne.

* * *

MERE MARIE POUSSEPIN, Fondatrice des Soeurs de Charité Dominicaines, Présentation de la Sainte-Vierge de Tours, par le R. P. Mainage, des Frères Prêcheurs. Beau vol. in-12 de 366 pages, orné de 6 gravures. Prix : 3 francs .50. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

C'est une belle figure française du XVIIe siècle que nous révèle le R. P. Mainage, en même temps qu'une âme héroïque, dévorée de zèle pour la gloire de Dieu et de compassion pour toutes les misères du prochain.

Non seulement les Religieuses de la Présentation contempleront dans

ces pages si bien écrites l'idéal de la Soeur de Charité réalisé à la perfection par leur Vénérée Mère, mais toutes les âmes apôtres, toutes les personnes vouées aux oeuvres catholiques, — et il y en a beaucoup dans notre pays, — trouveront, dans la lecture de ces pages et les détails de la vie de Marie Poussepin, le secret de rendre leur apostolat fécond, mais surtout durable dans ses effets : s'oublier soi-même constamment, aimer les âmes jusqu'à la passion, et aller à elles en vue de Dieu seul à qui on cherche à s'unir toujours davantage par une humilité profonde, une piété intense, une charité surnaturelle et désintéressée.

* * *

EXPOSITION DE LA MORALE CATHOLIQUE. *Carême* 1913. XI. L'Espérance. *Conférences et Retraite*, par le R. P. Janvier. 1 vol. in-8 écu. Prix : 4 fr. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

L'Espérance chrétienne nous ouvre les plus riches et les plus consolantes perspectives, et cette force, qui s'élance vers Dieu sans mépriser la terre, s'appuie sur Dieu lui-même : sur la Toute-Puissance, la Bonté, la Promesse, la Fidélité de Dieu. En elle-même, vertu surnaturelle, elle est pour notre âme un bien tout divin : car elle nous fait vivre par le coeur dans l'atmosphère des Bienheureux, de la Divinité, elle élève le niveau de notre vie en portant à sa plus haute expression notre volonté d'être heureux, elle nous rend capables d'attendre en nous poussant sans cesse à l'effort, à l'action, à la lutte. Quoique intéressée, elle est parfaitement conforme à l'Evangile du Christ et à la saine morale. Enfin l'orateur nous découvre minutieusement les deux écueils entre lesquels la doctrine de l'Espérance nous oblige à marcher : le désespoir et la présomption. Dans les Instructions de la Retraite, le P. Janvier corrobore la thèse catholique de l'Espérance par les conseils les plus perspicaces et les plus pratiques : en homme qui a sondé les plaies de l'humanité, il montre l'habituelle et désolante liaison de l'impudicité et du désespoir. A ces conseils il joint, comme exemples, dans l'émouvant tableau de la Passion, les types les plus frappants de l'espérance, de la présomption et du désespoir, le bon Larron, Simon Pierre et Judas.

* * *

LE MAL DE LA GLOIRE. *Roman*, par Henri Allorge. 1 vol. in-18 jésus. Prix : 3 fr. .50. — E. Sansot et Cie, éditeurs, 9, rue de l'Eperon, Paris.

Il s'agit d'une maladie qui fait aujourd'hui bien des ravages, ainsi que le constatent les enquêtes littéraires, à propos de l'arrivisme. M. Henri Allorge exprime, sous la forme d'un roman, ses idées personnelles sur la question. Son héros, Pierre Roques, musicien de génie, est dévoré d'une ambition funeste, à laquelle il est prêt à tout sacrifier. Mais, peu à peu, il comprend le danger auquel il s'exposait, se ressaisit au contact de la terre natale, et peut enfin, en se résignant à la médiocrité, se guérir du terrible *mal de la gloire.*

* * *

LEGENDES ET RECITS D'ESPAGNE ET DE PORTUGAL. Traduction française par l'abbé G. Bernard. 1 vol. in-12 de 326 pages. Prix : 3 fr. 50. — J. Dudivier, éditeur, Tourcoing.

Pieuses légendes, fragments épiques ou contes populaires, tous les morceaux de ce recueil nous offrent un tableau saisissant des traditions et des moeurs du noble peuple espagnol et nous font, pour ainsi dire, entrer dans son intimité. La traduction, oeuvre d'un maître aussi compétent que consciencieux, reproduit aussi exactement qu'il est possible, la saveur pittoresque de l'original.

* * *

HOMELIES POUR LES DIMANCHES ET LES PRINCIPALES FETES DE L'ANNEE, par M. le chanoine Moret. 142 *petits mots de cinq minutes* et *des Instructions d'un quart d'heure*, sur les dimanches et principales fêtes de l'année. 2e édition 1913. 2 volumes in-12. Prix: *franco* 7 fr. — Librairie Brunet, à Arras (P.-de-C.).

Ces homélies sont de deux sortes: *les unes de cinq minutes*, courtes et vives, *pour la première messe;* les autres d'environ *un quart d'heure pour la grand'messe.* Pour les grandes fêtes, il y a jusqu'à cinq et six

instructions. La doctrine en est solide, l'exposition simple et claire, les divisions logiques, le choix d'exemples judicieux. *L'ouvrage sera très utile aux prêtres des campagnes et même à ceux des villes.* On y trouve ce que cherche avant tout le clergé des paroisses: *la brièveté, une clarté parfaite, un ton alerte et vif, des traits bien choisis et le caractère apologétique qui convient aux besoins de notre époque*, autant de qualités qui ont valu à ces ouvrages les éloges sans restrictions des juges les plus compétents.

* * *

DOMINICALES ou 52 INSTRUCTIONS tirées des Evangiles de tous les dimanches de l'année, suivies de *plusieurs tables alphabétiques à l'usage des Prédicateurs*, par M. le chanoine Martel. 2 volumes in-8. Prix: 7 fr. 50. — Librairie Brunet, à Arras (P.-de-C.).

Les lecteurs sont assurés d'avoir dans ces deux volumes non les vues particulières de tel ou tel auteur, mais le *Verbum Dei* dans toute sa pureté, le *Sermo Dei vivus et effica* dans toute sa force. Ces instructions dogmatiques et moral d'*exposition simple*, avec des *divisions bien marquées* accompagnées de développements que l'on peut facilement adopter aux dispositions de l'auditoire, *rendront de grands services au clergé.*

* * *

L'ATHEISME REFUTE PAR LES GRANDS PENSEURS ET LES HOMMES DE SCIENCE, par l'abbé Ménage. *4e édition considérablement augmentée de documents nouveaux.* 1 vol. in-12 de 400 pages. Prix: 3 fr. 50. — Librairie Brunet, à Arras (P.-de-C.).

Nous avons là une réunion de *textes formels, claires, décisifs*, qui dissipent toutes les vapeurs du doute. Quel remarquable défilé d'écrivains et de penseurs! Comme tour à tour, ils viennent témoigner devant nous de leur croyance au Tout-Puissant. Cette imposante procession de personnalités célèbres faisant les mêmes déclarations catégoriques au sujet de la divinité est impressionnante. " On voudrait voir cet ouvrage dans toutes les mains, car il est appelé par son caractère, à faire, un bien immense. ".

* * *

LE P. LEON, par le chanoine Thiriet. 1 beau vol. in-12 avec portrait. Prix : 2 fr. 50. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e)

Elle est vraiment belle la vie de ce prédicateur qui a commencé comme un ange, qui a vécu comme un apôtre, et qui est mort comme un martyr. Après avoir lu ces pages si justes, en pensant qu'elles vont fixer l'opinion publique sur la mémoire du P. Léon et lui faire ici-bas sa popularité posthume, le lecteur trouvera quelque chose d'inattendu et de plus littéral au sens que renferme la première des béatitudes : " Bienheureux les vrais pauvres, ils posséderont la terre ".

* * *

CORRESPONDANCE DE LOUIS VEUILLOT. Tome VIII et IX. 2 volumes. in-8. Prix : 12 fr. — P. Lethielleux, éditeur, 22, rue Cassette, Paris (6e).

De toutes parts, on attendait impatiemment la suite de la *Correspondance de Louis Veuillot*, une des plus extraordinaires, a écrit Jules Lemaître, qu'ait laissées un homme de lettres et, assurément, l'un des chefs-d'oeuvre de la littérature française et de la pensée chrétienne au XIXe siècle.

Il y a déjà vingt ans qu'Eugène Veuillot en avait interrompu la publication, se réservant de la reprendre après avoir achevé la *Vie* de son frère.

Cette *Vie*, qu'il ne put terminer, est maintenant complète : le quatrième et dernier volume, écrit par M. François Veuillot, est sous presse. La *Correspondance* reprend son cours.

Tous les admirateurs de Louis Veuillot, toutes les intelligences curieuses de sentiments élevés, de style pur et d'esprit français, voudront lire ces deux volumes.

* * *

AVANT LE MARIAGE, par l'abbé L. Rouzic, aumônier " rue des Postes ", 1 vol. in-32, cadres rouges. Prix : 1 fr. *franco* 1 fr. 10. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Cet élégant petit volume fait partie d'une série nouvelle que son auteur intitule : *La Vocation et les Vocations.*

Rien n'y est banal ; nous souhaitons vivement qu'il aille faire réfléchir beaucoup de jeunes esprits, qu'il aide à soutenir les courages et qu'il réponde ainsi au but apostolique que poursuit son auteur.

* * *

VOS HORIZONS (*Deuxième Série*), par Th. Roucau. In-12 écu. Prix : 2 fr. —P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Cette nouvelle série a la même valeur que la précédente. On connaît la manière de ce conférencier élégant et disert : sur le fond de la doctrine traditionnelle il jette la riche draperie, un peu flottante. de son style très personnel et où sont cousues, en fil de soie ou d'argent ou d'or, comme de graves ou gracieuses arabesques, des citations abondantes empruntées à nos orateurs, nos romanciers même, nos poètes.

* * *

UNE AME DE GRANDE DAME. *La fille du général Bertrand*, par l'abbé Jean Vaudon, lauréat de l'Académie Française. In-12 écu, avec un portrait. Prix : 2 fr. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

L'attrait de cette biographie est surtout dans l'âme qui se révèle, une âme qui a constamment vécu dans le monde, voire " le grand monde", et que pas un instant le monde n'a éblouie. Bien au contraire. Elle allait s'en dégageant tous les jours, et tous les jours, d'un pied plus ferme, elle gravissait le raide et rude escalier de l'idéal chrétien. De concert avec son mari, apôtre comme elle, au lieu de s'exalter dans les succès et dans les honneurs, ou de s'abîmer en ses deuils cruels, elle se dévoue aux âmes, aux âmes des siens d'abord qu'elle ramène à Dieu, puis, peut-on dire, à

toutes les âmes, à toutes les oeuvres aussi. Point d'exclusion dans son coeur : l'Eglise et l'école, le presbytère et le monastère, les ouvriers, les malades, les pauvres, tous les vivants en un mot, et ceux d'ici-bas et ceux d'outre-tombe, voilà le vaste champ de son apostolat.

* * *

L'ENTRETIEN DE JESUS AVEC LE JEUNE HOMME RICHE, par l'abbé Davot. 1 vol. in-16. Prix : broché, 3 francs. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Un groupe d'amis de l'abbé Davot a tenté de fixer le souvenir de ce prêtre si pieux et si dévoué à l'apostolat des jeunes gens par la publication de ses notes de retraites.

Ce livre pourra être utilisé par les prédicateurs. Il sera aimé surtout par les jeunes hommes et les jeunes filles auprès desquels il continuera le fructueux apostolat de l'abbé Davot.

* * *

HISTOIRE DE L'EGLISE CATHOLIQUE EN FRANCE, par Paul Deslandres, archiviste-paléographe. 1 vol. in-8, cartonné, de 360 pages (200 gravures). Prix : 3 fr. 50. — Bloud et Gay, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

En 300 pages, on ne pouvait avoir la prétention de raconter en grand détail, l'histoire de l'Eglise en France. Chaque chapitre a cependant été mis au point d'après les travaux les plus récents. Le livre vise plutôt à l'utilité qu'à l'érudition. Illustré de nombreuses gravures d'après les documents contemporains, complété par une table chronologique très détaillée pour la période contemporaine, il expose surtout les relations entre le Pape et les gouvernements français.

* * *

HISTOIRE DE LA CIVILISATION, pr Henri Joly, membre de l'Institut. 1 vol. in-8 illustré, cartonné. Prix : 3 fr. 50. — Bloud et Gay, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Sous ce titre, on s'est trop généralement contenté jusqu'ici de reprendre sous une autre dénomination l'histoire générale des divers peuples, de décrire leurs institutions et leurs moeurs, leurs mobiliers et leurs costumes, voire leurs guerres et leurs négociations diplomatiques. M. Joly va immédiatement au coeur même du sujet : qu'est-ce que la civilisation ? y a-t-il une vraie et une fausse civilisation? quelles sont les conditions d'une vraie civilisation? Le problème est étudié, bien entendu, non point *in abstracto*, mais en suivant, au cours des temps, la série des événements historiques. Mais l'esprit philosophique du livre lui confère l'avantage de ne constituer double emploi avec aucun manuel d'histoire, sur aucun point. Ce sera donc là un livre d'enseignement complémentaire, extrêmement précieux : il contraindra les jeunes gens à réfléchir.

* * *

LA PAROISSE, Tome IV, par le chanoine Vaudon. 1 vol. in-8. Prix : 4 francs.—Bloud et Gay, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Voici le tome IVe de *La Paroisse*. Il est consacré tout entier à la " Sainte Table " et il achève, il couronne, dirions-nous volontiers, la première série de cette publication majeure. Ce qui distingue ce tome IVe, c'est une table analytique de toute la série, très bien faite et très précieuse. On voit du premier regard et l'on admire la riche somme d'idées doctrinales et pratiques qu'elle renferme. Ainsi se poursuit, " d'une main experte ", comme dit l'*Ami du Clergé*, " une très belle anthologie de la chaire chrétienne "; et l'on n'exagère pas en concluant avec la docte Revue : " Il y a là des trésors ".

* * *

Sir Joseph Dubuc [1]

(4ème ARTICLE)

SOMMAIRE. — Le juge Dubuc et la question de la possession des terres au Nord-Ouest avant la Confédération. — Le droit de foin; beau désintéressement. — La question universitaire. — Au Congrès du Parler français. — La mort de Sir Joseph. — Ses funérailles. — Regrets universels. — Eloge funèbre. — Epitaphe.

A dessein, je me suis réservé, en brouillant quelque peu l'ordre chronologique des faits, de traiter tout d'une venue la fameuse question de la possession des terres avant l'entrée de notre province dans la Confédération, et la façon dont Sir Joseph l'a définitivement réglée.

Les premières familles qui se fixèrent sur les terres de la Rivière-Rouge se recrutaient parmi les anciens employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson ou parmi les traiteurs libres. Ils s'établirent presque tous dans le voisinage du Fort Garry. La Compagnie leur concéda des titres pour 999 ans. La loi anglaise a d'étranges anomalies. Un titre pour la vie durant est un titre en franche tenure et donne des droits supérieurs à une concession pour un long terme, fût-il de mille ans. Cela peut paraître curieux, mais c'est la loi. On devait plus tard épiloguer sur ce point légal et, de fait, dans la transmission des terres, cette différence entre la valeur des deux

---

[1] Cf. La *Revue Canadienne*, mai, juin et juillet 1914.

titres devait entraîner des conséquences sérieuses. Une discussion technique nous entraînerait trop loin, je ne veux ici que résumer les faits. Jusqu'en 1821, les colons qui vivaient sur des terres, dans notre province, pouvaient presque se compter sur le bout des doigts. A Kildonan, l'établissement de la colonie française de Selkirk fut soumis à plus d'une épreuve, au milieu des rivalités des compagnies, et il ne fit guère de progrès. En 1817, lord Selkirk arrivait au pays, amenant avec lui les hommes de son escorte personnelle. Il les licencia bientôt et leur octroya des terres sur les bords de la rivière La Seine. Ce fut surtout après 1821 que la colonie commença à prendre de l'essor. L'union de la Compagnie du Nord-Ouest avec sa rivale la Compagnie de la Baie d'Hudson laissa cette dernière reine et maîtresse du commerce des fourrures dans tout l'Ouest. Un grand nombre de serviteurs avaient été employés, à l'époque des luttes entre ces deux compagnies, à courir après les bandes de Sauvages, jusque dans leurs territoires de chasse, pour s'assurer leurs fourrures. Désormais, la Compagnie de la Baie d'Hudson, n'ayant plus de compétition à craindre, se contenta d'attendre les Sauvages à ses comptoirs. Elle licencia un bon nombre de ses employés, dont elle ne savait plus que faire, et, plusieurs, attirés par la présence des missionnaires à la Rivière-Rouge, vinrent se fixer à Saint-Boniface, Saint-Vital, Saint-Norbert, Saint-François-Xavier et la Baie Saint-Paul. Ce fut le commencement de nos paroisses. Elles se développèrent peu à peu. La plupart des colons cultivaient les champs et faisaient du foin sur le reste de leurs terres. A l'été et à l'automne, le plus grand nombre d'entre eux allaient chasser le buffle sauvage dans la prairie. La ferme était le pied à terre habité pendant l'hiver et généralement pendant une partie de l'été. Quelques-uns, il est vrai, se livraient exclusivement à la culture et à l'élevage sur leurs fermes, mais la plupart gardaient des ha-

bitudes de chasseurs, tout en cultivant quelques arpents de terre pour les besoins de leur famille. Telle était la situation des colons, lorsque notre province fut organisée.

La question des terres de Manitoba, comme on le sait, a été la cause principale des troubles de 1869-1870. L'*Acte de Manitoba* semblait régler cette question pour toujours et bannir à ce sujet toute inquiétude de l'esprit des anciens colons de la Rivière-Rouge. Il avait été décrété, en effet, dans cet acte constitutionnel, que tous ceux qui étaient en possession paisible de lots de terre le 15 juillet 1870, auraient droit de recevoir de la Couronne une patente pour confirmer leur titre comme propriétaire absolu. Malheureusement ces clauses furent interprétées souvent avec un rigorisme étroit, d'une manière fausse et injuste, par certains employés du département de l'Intérieur, dont les antipathies envers l'ancienne population étaient de notoriété publique. C'est ainsi qu'on interpréta ces mots de l'acte *paisible possession* comme signifiant *occupation par la construction d'une maison actuellement habitée par le propriétaire de la terre lui-même* ? Les ministres de l'Intérieur se succédaient rapidement et n'avaient pas le temps de prendre un contact réel avec leur département. D'autre part, la question complexe des terres exigeait des connaissances particulières du pays. Il s'en suivit que cette question fut laissée à des subalternes, et que, trop souvent, des mesures vexatoires et des décisions arbitraires soulevèrent des plaintes. Un commissaire, qui ne connaissait pas le pays, vint tenir une enquête sur les lieux. Sa manière d'agir ne fit qu'augmenter les mécontentements.

Un jour, le gouvernement, trompé par ses employés, ordonna la mise en vente à l'enchère des terres qui constituaient le domaine de la plupart de nos centres français. Si cet ordre eût été exécuté, ç'eût été un désastre

pour l'élément français de Manitoba. Mgr Taché et l'honorable Joseph Royal, député de Provencher, par leur dévouement et leur courage, réussirent à faire connaître la véritable situation au chef du gouvernement et cet ordre fut rappelé. Bien plus, ils obtinrent qu'une commission spéciale serait nommée pour régler définitivement cette question et que le juge Dubuc et le juge Miller seraient les membres de cette commission. Cette fois, la justice triomphait et le ministère avait trouvé la véritable solution de ce grave problème. Les terres tenues en sequestre ou en mains mortes allaient enfin avoir des propriétaires reconnus et ces derniers pourraient les cultiver et les améliorer sans crainte d'être évincés plus tard. Comme l'a si bien dit Charles Sainte-Foye, " la possession du sol entraîne celle de tous les droits, et l'homme fixé une fois sur le sol, comme le chêne qui enfonce profondément ses fortes racines dans la terre, ne peut plus en être arraché que par la violence, car toutes les lois sont pour lui, parce que toutes ont, comme lui, leurs racines dans la terre ".

Durant l'été de 1881, le juge Dubuc, président de la commission, et son collègue, le juge Miller, se mirent à l'oeuvre. Les colons se réjouissaient du choix des commissaires et ils présentèrent leurs réclamations devant ce tribunal en toute confiance. Les commissaires visitèrent tous les établissements intéressés. Ils entendirent toutes les plaintes. Le juge Dubuc avait l'avantage de parler la langue du plus grand nombre. Il nota avec soin les témoignages de tous. Le rapport de la commission fut un vrai soulagement pour la population. On l'accueillit comme un règlement équitable et définitif de cette question qui agitait le pays depuis si longtemps. Ce jour-là, l'honorable M. Dubuc avait acquis un nouveau droit à la gratitude publique et rendu un service éminent à nos paroisses françaises. Au fond, il venait de compléter son oeuvre.

En effet, il avait déjà, alors qu'il était député à la Législature de Manitoba, fait partie d'une commission des terres avec le juge Bain. Il ne s'agissait, à cette époque, que de déterminer ce que signifiait le *droit de commune* ou *droit de foin* réclamé par les colons. Les terres des colons venaient aboutir à la Rivière-Rouge, à l'Assiniboine, à la Seine et à la Rivière aux Rats. Ces terres n'avaient d'ordinaire que 10 ou 12 chaînes de largeur, sur deux milles de profondeur. Or, attenant à ces terres et les prolongeant dans le sens de la profondeur, les colons possédaient, sur deux autres milles, un droit quelconque mal défini, mais se rattachant comme une dépendance aux deux milles aboutissant à la rivière. Le gouvernement de la colonie d'Assiniboia reconnaissait aux propriétaires riverains le droit exclusif de couper le foin sur les deux milles jusqu'à une certaine date. Au mois de juillet de chaque année, le gouverneur d'Assiniboia lançait une proclamation fixant une date, ordinairement la fin de juillet, pour couper ce foin. Après ce délai, le foin de ces deux milles devenait la propriété du public et le premier venu pouvait aller le couper. Le juge Dubuc et M. Bain, alors avocat, commencèrent à tenir une enquête. Leurs travaux furent bientôt écourtés. M. Dubuc décida que le droit de la coupe du foin entraînait une prise de possession du terrain suffisante pour justifier un droit absolu de propriété, et il recommenda que, dans tous ces cas, on accordât au propriétaire riverain une patente pour les quatre milles de profondeur, ou, lorsque les arpentages en sections ne le permettraient pas, qu'on lui accordât un *scrip* représentant la valeur de ce terrain. M. Bain aprouva la décision de son collègue et le gouvernement fédéral la ratifia. Les commissaires ne siégèrent que quelques jours. A cette époque surtout, le juge Dubuc était plutôt pauvre. Or, il leur était enjoint d'entendre toutes les réclamations, et les commissaires recevaient vingt piastres

par jour. Mais M. Dubuc, croyant que le principe formulé règlait la question et rendait toute enquête ultérieure inutile, n'hésita pas, à son détriment, d'arrêter les travaux de la commission et de sacrifier ses propres intérêts à l'intérêt public. Les désintéressements de ce genre ne se rencontrent pas tous les jours et ils méritent vraiment d'être notés.

Quelques mots succincts, maintenant, au sujet de l'Université de Manitoba, dont Sir Joseph fut vice-chancelier depuis 1888 jusqu'à sa mort. Cette université fut fondée le 28 février 1877. Au début, elle avait le caractère d'un corps administratif qui ne distribue pas mais encourage seulement l'enseignement. Il était prévu, par une des dispositions de l'acte d'incorporation,qu'il n'y aurait aucune faculté ou chaire d'enseignement et que cette université serait instituée sur le modèle de l'Université de Londres.Elle comprenait alors le Collège de Saint-Boniface (catholique), qui était nommé le premier, à titre d'ancienneté, le Collège Saint-John (anglican), et le Collège de Manitoba (presbytérien).

Le Collège de Saint-Boniface avait le choix de ses auteurs en histoire et en littérature. Le cours de philosophie en latin était reconnu et accepté pour les catholiques, tout comme le cours de philosophie en anglais était admis pour les protestants. L'Université avait à sa tête un conseil composé de vingt-six membres. Sur ce nombre, huit furent choisis parmi les catholiques et l'honorable Royal fut élu le premier vice-chancelier. Il occupa cette charge jusqu'en 1888 alors que le juge Dubuc lui succéda. Le conseil universitaire fut d'abord remarquable par son esprit d'équité et de courtoisie. Nous avions, a écrit Sir Joseph dans un mémoire concernant Mgr Taché, des réunions assez fréquentes pour discuter l'organisation de l'Université, le programme des études et les autres questions qui étaient de notre ressort. Mgr Taché

s'en occupait activement et efficacement. Sa parole était écoutée avec attention et respect et il était rare que ses propositions, toujours marquées au coin du sens pratique,ne fussent pas accueillies favorablement et acceptées. Les discussions étaient d'ordinaires fort courtoises, dans le conseil universitaire comme dans le bureau d'éducation, et la bonne entente régnait entre les divers groupes du conseil. Mgr Taché assista aux réunions du conseil universitaire jusqu'à ce que certains protestants eussent réussi à faire prévaloir leur désir d'une université enseignante.Alors,Sa Grandeur,dégoutée de l'attitude de certains dignitaires protestants. qui, malgré l'entente initiale, ne voulaient tenir aucun compte des réclamations et des droits des catholiques, ne voulut plus revenir au conseil." Le conseil accepta des changements qui modifiaient, dans des parties essentielles, l'organisation universitaire, par la création de chaires de mathématiques et de sciences naturelles. Il est vrai que le Collège de Saint-Boniface continua, à peu près seul, à donner à ses élèves tout l'enseignement requis pour obtenir le titre de bachelier-ès-arts. Une fois lancée dans cette direction, la majorité du conseil a toujours depuis marché de l'avant, pour rendre l'université enseignante. Mgr Cherrier a été surtout l'âme dirigeante du mouvement qui a cherché à enrayer cette transformation de la constitution universitaire. Il a été appuyé par le prestige le talent et le zèle de Sir Joseph, au cours des nombreuses discussions, dans lesquelles cette transformation s'est peu à peu effectuée.

En maintes circonstances, Sir Joseph avait eu l'occasion d'affirmer son attachement à la langue française. Il ne s'épargna jamais pour lui assurer à la Législature de Manitoba, dans les statuts et dans les journaux de la Chambre, comme aussi dans les écoles, une égalité parfaite avec la langue an-

glaise. Aussi bien, il applaudit à l'idée de tenir à Québec un Congrès général des divers groupes français du Canada et des Etats-Unis, dans le but d'assurer la conservation de la langue et des lettres françaises. Il fut élu l'un des vice-présidents d'honneur de ce Congrès. A la première séance générale tenu le 25 juin 1913 à l'Université Laval (Québec), il fut appelé à présenter au lieutenant-gouverneur de la province une adresse de circonstance.

Voici ce document *in extenso.*

Monsieur le Gouverneur,

Au début de leur première séance régulière, les membres du Congrès de la langue française au Canada saisissent avec plaisir l'occasion de vous souhaiter la bienvenue au milieu d'eux et de vous présenter l'hommage de leurs sentiments respectueux. — Canadiens français et Acadiens, venus de diverses provinces du Canada et de différents Etats de la république voisine, nous sommes heureux de saluer en vous le gouverneur de la bonne vieille province de Québec, berceau de notre nationalité, d'acclamer, en Votre Honneur, l'un de nos compatriotes qui occupe dans son pays le poste le plus éminent que puisse ambitionner un citoyen britannique : celui de représentant du roi, dans la plus ancienne province du Canada. C'est un privilège qui flatte agréablement notre amour-propre national. Et nous profitons de cette circonstance particulièrement solennelle pour affirmer notre sincère loyauté à Sa Majesté George V. — Trop souvent, et surtout à l'occasion de ce Congrès, on a prétendu, en certains milieux, que les Canadiens français portaient avec ennui le joug de l'allégeance à la Couronne d'Angleterre et attendaient avec impatience l'heure où ils pourraient le secouer. Je suis bien sûr d'être l'interprète. de mes compatriotes en vous affirmant, Monsieur le Gouverneur, que les Canadiens français sont aujourd'hui aussi attachés au drapeau anglais que l'étaient leurs pères, quand ils le défendaient contre les révoltés anglais de la Nouvelle-Angleterre. La grande charte de 1867, monument de libéralité et d'équité, qui nous a été octroyée par la métropole, ne fait que resserrer les liens qui nous attachent à la Couronne d'Angleterre. Grâce à elle, en effet,

notre langue française est langue du roi au Canada. Et, au moment où nous allons aviser aux moyens à prendre pour faire respecter la constitution du pays à ce sujet, nous tenons à déclarer, à la face de notre *Dominion*, que la loyauté des Canadiens français à la Couronne anglaise ne doit pas avoir et n'aura jamais d'autre mesure que la royale libéralité des Pouvoirs anglais à notre endroit.

Maintenant, quel est le but de ce Congrès ? Pourquoi sommes-nous réunis, sous ce toit de l'Université Laval, dans ces solennelles assises du parler français ? Est-ce pour nous persuader de l'urgence qu'il y a pour nous de conserver intacte notre langue nationale? Pour quelques-uns, oui peut-être. Pour la masse de notre peuple, non. Nous n'avons pas besoin d'un tel stimulant. Notre sentiment en faveur de notre langue est ardent et profond. La langue française est, avec la religion catholique et l'amour de notre pays, le dépôt le plus sacré que nous aient légué nos ancêtres. De la conservation ou de la perte de notre langue maternelle dépendent notre existence ou notre disparition, comme nationalité distincte. — Nous sommes un rameau sorti de la vieille souche française, qui a grandi, s'est développé, et qui maintenant enrichit de ses fruits le continent américain. Et bien que nous soyons devenus, par le sort des armes, sujets britanniques, nous ne pouvons oublier notre origine. Nous ne pouvons renier le sang qui coule dans nos veines et nous aimons à nous rappeler que nous descendons de la vieille race française. — Si nous cessions de parler notre langue maternelle, pour adopter l'idiome de ceux qui sont aujourd'hui la majorité du Canada, ne cesserions-nous pas, par là même, d'être ce que nous sommes, des Canadiens français? Ne serions-nous pas avant longtemps noyés dans le grand tout ethnique, de race et de langue anglo-saxonnes, qui peuple l'Amérique du Nord? — Comme Canadiens français nous formons une partie importante de la population canadienne. Des groupes notables s'affirment de plus en plus dans les autres provinces. Nous avons surtout la province de Québec qui est bien nôtre. Nous y sommes chez nous ; nous nous y gouvernons nous-mêmes ; nous y cultivons les qualités dominantes de notre race ; et, en vivant dans les meilleurs termes avec nos concitoyens d'origine différente, nous donnons aux populations de certaines autres provinces des exemples et des leçons de bon civisme, de libéralité et de largeur de vue, qui, nous l'espérons, finiront par s'imposer. — Bien des causes ont contribué à nous faire parler notre langue moins correctement que nous devrions le faire ; mais nous voulons nous ressaisir.—Le travail entrepris depuis quelques années par la *Société du*

Parler français au Canada a déjà produit d'excellents résultats. — Nous sommes Français d'origine et de coeur, mais en même temps nous sommes Canadiens. Nous sommes loyalement et fidèlement attachés aux institutions britanniques qui nous régissent. Avec notre langue maternelle, nous nous faisons un devoir d'apprendre et de parler l'autre langue officielle de notre pays. Mais nous tenons absolument à conserver et à cultiver le doux parler que nous avons appris sur les genoux de nos mères.— La langue française, formée de tons et de nuances d'une esquise délicatesse est assez difficile à parler correctement. C'est pour nous en faire apprécier l'excellence et la beauté, c'est pour nous engager à la cultiver avec encore plus d'ardeur, s'il est possible, que ce Congrès a été organisé. Ce n'est pas simplement une oeuvre de dilettantes; c'est un mouvement national, c'est un effort patriotique.

En vous voyant, Monsieur le Gouvrneur, vous l'un des nôtres, représenter si dignement au milieu de nous la majesté de l'autorité suprême, nous sommes fiers de songer que, malgré les vicissitudes et les tribulations de ces héros qui furent nos pères, il y a encore, sur ce sol d'Amérique, une nationalité française, pleine de sève et de vigueur, à laquelle, nous n'en pouvons douter, l'avenir réserve de superbes destinées.

L'unité de langue n'est pas une condition essentielle à l'unité de la nationalité canadienne et on ne saurait demander à une race qui a du coeur de renier un passé glorieux comme le nôtre et de consentir à sa déchéance. Telle est la leçon qui se dégage de ce magistral discours. On pourrait ajouter que, tandis que les découvertes et les institutions capables de rapprocher les peuples se multiplient, les races tendent partout à accuser leur personnalité, à faire prévaloir leur génie propre, leurs passions maîtresses, leurs aptitudes esthétiques, leurs qualités et même leurs défauts. Les Canadiens français ont établi plus d'une fois qu'ils constituent un élément de force pour le pays et que tout ce qui contribue à leur donner de la cohésion et de la vigueur, à maintenir leur vitalité, profite au Canada tout entier.

A la clôture du Congrès de Québec, à la séance du 29 juin

1912, Sir Joseph Dubuc était le premier laïc élu membre du *Comité permanent* du Congrès de la langue française au Canada, " pour la défense, la culture, l'extension de la langue et de la littérature françaises au Canada ". — Il demeura membre de ce comité jusqu'à sa mort.

Depuis sa retraite, Sir Joseph, dans l'intérêt de sa santé, était obligé d'aller, pendant l'hiver, respirer les chaudes haleines du golfe du Mexique. Ses poumons ne supportaient plus qu'avec peine les piquantes morsures de la bise de l'Ouest. Au moment de partir, à l'automne de 1913, il s'attarda, et il exprima l'espoir que ce dernier hivernement, en Californie, le fortifierait suffisamment pour lui permettre de rompre avec cet vie nomade à laquelle il ne s'acommodait guère. Il aspirait au repos, à son foyer, près du clocher de la cathédrale de Saint-Boniface, entouré de l'affection de ses enfants et du respect de tous, dans sa province d'adoption, où il avait fourni une si brilante carrière. Il s'instala à Los Angeles, coin de terre ensoleillé, tout parfumé de fleurs, et qu'on serait tenté de prendre pour un parterre de l'antique Eden, transporté par les anges dans cet endroit fortuné.

Hélas! Le 7 janvier 1914, au matin, il se sentit frappé. On crut que ce n'était qu'un malaise passager que chasserait un repos complet. Le soir même, il rendait sa belle âme à Dieu, après avoir été administré par M. l'abbé Conatz.

Mgr Conatz, évêque de Los Angeles qui avait conu Sir Joseph au Collège de Montréal, et le tenait en haute estime, voulut lui-même chanter un service funèbre sur les restes de son vieil ami et il prononça, en termes émus, son éloge funèbre.

A l'arrivée du convoi funèbre à Winnipeg, ce fut un deuil général. Jusqu'au jour de ses funérailles, le drapeau flotta à mi-mat sur toutes les institutions publiques. Une foule

pieuse ne cessa de se presser autour de son cercueil. Sur son lit de mort, Sir Joseph semblait dormir. C'était bien le moisosoneur qui se couche au bout du silon et se repose parmi les javelles !Il y avait sur son front quelque chose comme une clarté d'aube et un premier rayon du glorieux soleil qui ne se couche pas. La législature, le banc, le barreau, le conseil universitaire, la presse, toutes nos associations religieuses ou nationales exprimèrent à la famille du défunt leurs profondes sympathies. On rendait hommage à la mémoire d'un homme de bien, d'un grand patriote, et d'un sincère chrétien.

Ses funérailles furent très imposantes. Nous empruntons au *Manitoba* le compte rendu qui suit :

L'Etat, la magistrature, les professions libérales et surtout une foule nombreuse ont tenu à rendre les derniers hommages à notre éminent compatriote. — Le cortège funèbre quitta la résidence de madame Bourgouin, fille du juge-en-chef défunt, vers les neuf heures. Ce cortège couvrait près d'un mille de long. Le deuil était conduit par les fils de Sir Joseph : M. A.-J.-H. Dubuc, Dr Gustave Dubuc, M. Lucien Dubuc, d'Edmonton, M. Antonin Dubuc et M. Albert Dubuc ; par les frères du défunt, MM. Agénor et Eugène Dubuc, par l'honorable juge Prud'homme, beau-frère, et par les autres membres et parents de la famille. Les porteurs étaient Sir R. P. Roblin, Sir Daniel McMillan, Sir Hugh McDonald, Sir William Whyte, l'honorable juge-en-chef Mathers, l'honorable juge Prendergast, l'honorable juge Richards et M. F. E. Gauthier. — L'Orateur de la Législature du Manitoba, accompagné du greffier, était précédé par la *masse*. L'Université était représentée par M. le président McLean, les Révs Dr Baird, Dr J. R. Jones, Canon Murray, Dr McIntyre, E. Loftus, E. D. Martin, le Dr Frank Allen. — La messe de *requiem* a été célébrée par Sa Grandeur Mgr l'archevêque, avec, comme prêtre-assistant, le révérend père Gladu, O. M. I. ; diacre d'honneur, le révérend père Portelance,O. M. I., curé de la paroisse du Sacré-Coeur ; sous-diacre d'honneur, le révérend père Blain, S. J. ; diacre d'office, M. l'abbé Prud'homme, chancelier de l'archevêché, neveu du défunt ; sous-diacre d'office, M. l'abbé Joubert, procureur. Mgr Dugas, vicaire-général, et Mgr Cherrier, curé de l'Immaculée-Conception, étaient

aussi présents. Un clergé nombreux et représentant toutes les communautés religieuses et un grand nombre de paroisses avait pris place dans le choeur. Dans la nef, Son Honneur de lieutenant-gouverneur était représenté par son aide-de-camp, M. le comte de Bury. La maîtrise de la cathédrale fit une solennelle et grave musique.

Sa Grandeur Mgr l'archevêque Langevin fit, en français et en anglais, un éloquent panégyrique du défunt. Nous avons la bonne fortune de pouvoir donner le texte français de ce discours, tel que publié par *La Liberté* (10 février 1914) :

Avant de confier à la terre les restes du grand catholique et du grand citoyen que fut Sir Joseph Dubuc, ancien juge et président du premier tribunal de cette province, ancien administrateur du Manitoba, vice-chancelier de l'Université de Manitoba et chevalier, je crois remplir un devoir, et ce devoir m'est bien doux, celui d'ajouter à l'offrande si précieuse du Saint-Sacrifice le tribut de remerciements et de louanges que lui doit la sainte Eglise en ce beau pays de l'Ouest.

L'illustre défunt avait puisé au sein d'une famille profondément religieuse un grand esprit de foi et cette rectitude de race qui en ont fait un homme si utile à son pays et à la cause catholique. Il semble qu'il s'échappe de ce vieux sol de la province de Québec, sanctifié et fécondé par trois siècles de foi éclairée et généreuse, qui a suscité tant de héros et d'héroïnes, des émanations sacrées qui entourent le berceau de nos hommes vraiment dignes de ce nom et qui les préparent à leur noble carrière.

Après le foyer d'une famille, où l'on a conservé comme un trésor plus précieux que l'or et l'argent les plus belles traditions ancestrales et où l'on boit à longs traits le sentiment de la justice et de l'honneur chrétiens, je ne sais rien de plus favorable à la culture de l'intelligence et du coeur qu'une maison d'éducation dirigée par des prêtres gardiens de la vraie sagesse comme de la vraie science et semeurs de la vérité qui fait les hommes libres et forts.

Le Collège de Montréal, dirigé par les Messieurs de Saint-Sulpice, que j'honore toujours comme mes maîtres bien-aimés, offrit au jeune paroissien de Saint-Rémi cet avantage inappréciable d'une éducation en tout supérieure, et par la science et par la formation intellectuelle et morale, qui met de l'acier dans la volonté et qui trempe le caractère. C'est cette

éducation qui oriente toute une vie vers cette sphère sereine où l'on trouve la lumière et la force du devoir même au milieu des tempêtes des passions humaines.

Ces deux grands facteurs de l'éducation d'un de nos plus remarquables compatriotes, sa pieuse famille et le second collège classique du Canada expliquent comment sa vie a été si belle et si féconde.— A une époque où le servilisme est si commun et où les intérêts religieux et nationaux sont si facilement sacrifiés à l'intérêt particulier des factions, il nous sera bien permis de féliciter le cher défunt de s'être toujours tenu debout devant ses adversaires de la justice, d'avoir même malgré l'aménité de son caractère fait face à l'orage et surtout de n'avoir pas cédé devant les voluptés tentatrices de la fausse paix qui énerve les courages et fait flétrer le genou devant l'idole du jour en disant : 'Tu triophes, donc tu as raison".—Et puis nous aimons à ajouter que cete vieille honêteté raison ". — Et puis nous aimons à ajouter que cette vieille honnêteté française dont nous devons être si fiers et qui est comme la fine fleur de la valeureuse chevalerie des âges de foi héroïque lui était si naturelle qu'il pouvait dire d'elle come le saint home Job de la misércorde : *Ab infantia mea crevit mecum.* (Job, c. 31, v. 18) — *Depuis mon enfance, elle n'a cessé de croître en moi.* " — Aussi un journal étranger à notre foi et à notre race lui a-t-il rendu comme avocat et comme magistrat un témoignage d'intégrité et de loyauté si éclatant qu'il constitue non seulement un trésor de famille mais un trésor national.

Je suis heureux, en cette circonstance, de remercier publiquement celui que nous pleurons d'avoir rendu dans la grave question de nos écoles injustement détruites un jugement favorable qui a fait l'admiration des membres du Conseil suprême de l'Empire Britannique et les a amenés à reconnaître que nos droits scolaires avaient été lésés et que le pacte fédéral avait été violé.

Outre sa science légale si universellement reconnue et son expérience personnelle du fonctionnement de la loi, l'intrépide magistrat qui eut nom Sir Joseph Dubuc a su prêter l'oreille à la voix de la vraie justice qui planait alors sur nos vastes prairies et qui y plane encore, Dieu merci, cet auditoire nombreux en est la preuve. Car celui-ci représente différentes races, différentes religions et différentes classes de la société qui viennent ici lui offrir leurs derniers respects, témoignant qu'ils ont compris cette grande qualité.

Un trait de cette vie si calme et si vraie et je termine. Le cher défunt m'a raconté à moi-même qu'il eût occasion, un jour, de faire payer à un

adversaire le mal qu'il lui avait fait. " La lutte entre la nature et la grâce ne fut pas longue ", me disait-il, " je me fis un devoir de rendre service à ce concitoyen qui m'avait fait du tort et j'en ai éprouvé une joie intime qui dure encore.

Voilà bien l'homme intègre, doux et bon, qui ignorait l'amertume de l'âme, et le chrétien vivant de la foi qui pourrait toujours répondre au *sursum corda* du prêtre: *Mon coeur est incliné vers le ciel !*

Jeunes gens! Quel beau modèle devant nos yeux! Se vaincre, c'est triompher plus que conquérir des villes! Les vaincus de la vie,hélas,ne sont que trop nombreux. Combien de jeunes d'autrefois, combien de citoyens, inconsciemmnt peut-être, n'ont-ils pas profité de l'exemple si beau d'une vie aussi bien remplie. Combien de chrétiens ne doivent-ils pas à cet exemple un changement de vie, un bon mouvement dans la voie de la perfection, et, c'est un secret de la divine providence, j'oserais même dire leur salut final.

Aussi, devant le redoutable jugement de Dieu nous sommes en paix, car il est dit: *Bienheureux les miséricordieux, parce qu'il leur sera fait miséricorde.* Oui notre cher défunt fut un miséricordieux et il semble que le Divin Sauveur, le grand Miséricordieux, lui ait ménagé à lui, dont l'âme était toujours préparée à l'appel suprême, une mort rapide afin de lui enlever la peine physique, afin de lui éviter le spectacle douloureux de la souffrance de ceux qui lui étaient chers et qu'il devait laisser en arrière, afin de lui épargner les affres de l'agonie.

Celui qui fut le premier citoyen de ce pays en fut aussi le catholique le plus humble, le plus soumis, le plus loyal, comme le plus éclairé. Je puis donc dire avec saint Paul à sa digne épouse, à ses chers enfants, à ses nombreux amis: " Ne pleurez pas, ne pleurez pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance; mais pensons que celui qui va disparaître de nos yeux vit encore par sa belle âme immortelle, purifiée par le sang du Christ Jésus et accueillie par notre douce mère du ciel, pleine de grâce, qu'il a si souvent saluée avec amour, lui demandant de prier pour lui à l'heure de la mort.

Consolons-nous les uns les autres, en nous disant que bientôt il sera dans le lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix, et disons tous ensemble cette louange qui est en même temps une prière: *Beati mortui qui in Domino moriuntur* (Apoc., ch. XIV, v. 13.).

Sir Joseph a laissé, pour lui survivre, son épouse, Lady

Dubuc et dix enfants: M. A.-J.-H. Dubuc, avocat à Winnipeg, M. le Dr G.-A. Dubuc, aujourd'hui chirurgien à Calgary; Mme Flavie, épouse de J.-H. Bourgouin, courtier et représentant du Crédit Foncier franco-canadien à Winnipeg; M. Lucien, avocat à Edmonton, MM. Antonin et Albert, avocats à Winnipeg; Mme Berthe, épouse de Frs Coupal; Mme Marie, épouse de Thos Molloy; Mme Adrienne, épouse de Herbert Cottingham et Melle Jeanne Dubuc.

Un excellent Père Jésuite, ami intime de Sir Joseph, a composé pour sa tombe l'épitaphe suivante :

Hélas, Sir Joseph dort sous la croix qui le veille !
O justice sans faute, ô pure loyauté,
Cherchez la modestie avec la vérité :
Quand nous formerez-vous une autre âme pareille ?

L.-A. PRUD'HOMME.

Saint-Boniface, 25 mars 1914.

La Vie économique et sociale

La question ouvrière et les évêques d'Irlande et d'Allemagne

DANS le passé, l'Eglise ne s'est point désintéressée du sort des travailleurs; moins que jamais, elle ne s'en désintéresse actuellement ; partout, sous tous les climats et sous tous les gouvernements, nous la voyons se préoccuper de la situation morale et matérielle qui est faite aux hommes qui gagnent leur pain à la sueur de leur front.

De ce souci constant des autorités religieuses à l'égard des classes laborieuses, nous donnerons comme preuve deux actes épiscopaux collectifs, encore récents, qui émanent, l'un des évêques d'Irlande, l'autre des évêques allemands de la vallée du Rhin.

I

L'Irlande traverse une période d'agitation et ce n'est pas le *Home Rule* qui est la seule cause de ce trouble profond. La question ouvrière vient de se poser dans la verte Erin avec une particulière acuité; grèves et lock-out [1] se sont succédés, s'engendrant les uns les autres; la cessation du travail, atteignant des milliers d'individus, soutenue avec la plus gran-

---

[1] Le *lock-out* consiste dans la fermeture d'une ou plusieurs usines par les patrons comme mesure de coercition à l'égard des ouvriers: le *lock-out*, pourrait-on dire, c'est, en quelque sorte, la " grève des patrons ".

de énergie tant par les employeurs que par les salariés, y a duré plusieurs mois.

Les raisons du conflit sont complexes. Il nous suffira de dire que la condition des ouvriers à Dublin laissait à désirer dans l'ensemble, et, que, depuis longtemps, le mécontentement était général dans les milieux populaires.

L'*Union irlandaise des travailleurs de transport,* dirigée par un homme fort habile, M. James Larkin, prit assez rapidement une grande influence parmi le monde ouvrier irlandais. Ce groupement adopta systématiquement la méthode de la " grève sympathique ". c'est-à-dire que ses adhérents, sans avoir de griefs personnels contre leurs propres employeurs, cessaient leur travail parce que des ouvriers, occupés en d'autres entreprises, se mettaient en grève ou bien étaient atteints par un lock-out.

Irrités de la multiplicité de ces " grèves de sympathie ", les employeurs de Dublin se concertèrent pour briser la puissance de l'*Union des transports* qui était l'âme de la résistance populaire. Ils décidèrent de renvoyer tous ceux de leurs salariés qui refuseraient de s'engager à ne plus s'affilier à l'*Union.* Très peu d'ouvriers se résignèrent à cette promesse qui leur semblait une capitulation. Dès lors, au début du mois de septembre dernier, les patrons résolurent d'arrêter le travail, et le lock-out, presque général, s'étendit, à la fin du mois, à trente mille travailleurs.

Ce fut la guerre sociale avec ses tristesses, ses misères et ses haines. Les ouvriers, privés d'ouvrage, tinrent des meetings en plein air. Peu à p eu, les esprits s'échaufèrent, des collusions se produisirent et l'on compta de très nombreux blessés et quelques morts. Les *Trade Unions* d'Angleterre vinrent en aide financièrement aux grévistes irlandais ;les enfants de ceux-ci furent accueillis dans des familles anglaises. La lutte, âpre, tenace, continua pendant plus de quatre mois.

Enfin, le travail reprit. Mais les combattants d'hier demeurent aujourd'hui en face les uns des autres, aigris, prêts à en venir de nouveau aux mains.

II

La paix sociale est donc sérieusement compromise au sein de la catholique population d'Irlande qui, en ce moment, semble-t-il, devrait être plus unie que jamais, pour conquérir son autonomie politique.

L'épiscopat irlandais ne pouvait rester indifférent et silencieux en présence d'une si douloureuse et si dangereuse situation.

Il a donc publié un mandement collectif sur les *conflits du travail*. Ce document, qui porte la signature de Son Eminence le cardinal Logue, primat, et de vingt-huit archevêques et évêques d'Irlande, constitue un remarquable et vivant comentaire de quelques-unes des pages de l'immortelle encyclique *Rerum Novarum* : c'est le même ardent amour à l'égard des travailleurs, le même souci de respecter les droits de tous, enfin le même désir de faire régner la paix sociale dans la justice et la charité. Mais tout y est dit avec une émotion contenue qui rend la lecture de ce mandement particulièrement atachante. En s'adresant à leurs ouailles, ces chefs religieux remplissent évidement, avant tout, un devoir de leur charge; toutefois, ils laisent percer, en mains passages, la tristese de leur patriotisme irlandais, obligé cruelement de constater, sous le regard quelque peu ironique des protestants anglais, les divisions peu patriotes des compatriotes catholiques. Et cela n'est certes point pour diminuer la respectueuse sympathie que nous éprouvons pour ces prélats, souffrant dans leur paternité spirituelle et dans leur fierté nationale...

L'idée dominante du document épiscopal irlandais —

celle qui revient sous différentes formes comme une sorte de *leit-motiv* — c'est la nécessité d'établir des organes de conciliation entre employeurs et salariés, afin de donner une pacifique solution aux conflits qui surgissent inévitablement. Ces organes de pacification devraient être constitués par des délégations des *trade unions* ou *syndicats professionels,* tant nationaux qu'ouvriers.

Nous citons textuellement : "... La grande leçon qui se dégage de cette triste expérience, déclarent les évêques d'Irlande, c'est qu'il nous faut des comités de conciliation sagement constitués, représentant équitablement les deux parties, pour résoudre les désaccords aussitôt qu'ils surgiront. Patrons et ouvriers ont un commun intérêt à ce que l'industrie soit prospère, et voilà le moyen de la soutenir pour le bien de tous. L'organisation, requise pour cela, serait fournie, en grande partie, dans les centres industriels par de solides *Trade Unions* irlandaises, se dirigeant d'après des principes sûrs, et qui rendraient plus d'un autre service du même genre. "

Ainsi donc l'épiscopat d'Irlande ne se montre nullement hostile aux " solides " organisations professionnelles — aux syndicats, pour leur donner le nom que celles-ci portent sur le continent européen. Bien plus, il estime que, dans les derniers lock-out et grèves, le mal est venu, en très grande partie, de l'absence de puissants groupements, patronaux et ouvriers, purement irlandais: "... Cette déplorable et longue lutte, comme beaucoup d'autres qui sont nées sur la terre d'Irlande, affirment les évêques, n'aurait jamais eu lieu, ou aurait été vite apaisée, si les Irlandais eussent possédé leurs unions à eux, fortes et indépendantes, et n'eussent pas appelé l'intervention étrangère en escomptant dans leurs conflits les appuis du dehors. "

Constitution de puissants groupements professionnels, composés de gens de même foi et de même race, constitution

d'organes de conciliation émanés de ces groupements professionnels — voilà la double conclusion pratique à laquelle viennent d'aboutir unanimement les évêques d'Irlande à l'issue d'une longue période de troubles et en vue d'empêcher de nouveaux conflits.

Cette double conclusion n'est point pour déplaire aux catholiques sociaux des divers pays qui, depuis longtemps, ont inscrit, dans leur programme de réformes, le développement de l'organisation professionnelle et la création de comités de conciliation et d'arbitrage.

III

L'acte épiscopal allemand ne s'est pas produit dans les mêmes circonstances que l'acte épiscopal irlandais, mais il fut inspiré par le même dévouement aux vrais intérêts populaires et par le même souci du maintien de la paix sociale.

Nos lecteurs n'ont pas oublié le différend qui avait surgi en Allemagne entre les syndicats chrétiens interconfessionnels, se groupant autour du centre de Cologne, et les associations ouvrières exclusivement catholiques, dont le siège est à Berlin. Ils se souviennent aussi que le Saint-Siège était intervenu et que, par une encyclique du 24 septembre 1912, Sa Sainteté Pie X avait indiqué les règles à suivre désormais et ordonné à tous les catholiques de cesser leurs polémiques sur ce sujet.

Pendant quelque temps, la parole pontificale fut docilement écoutée en pays germanique. Mais, peu à peu, les anciennes controverses reprirent avec une nouvelle ardeur. Les évêques de la province ecclésiastique du Rhin ont jugé que la situation devenait dangereuse, et, s'étant réunis sous la présidence de l'archevêque de Cologne, ils viennent de rédiger une lettre collective dont il nous a paru intéressant d'indiquer les idées maîtresses.

Les évêques rhénans rappellent tout d'abord que l'Eglise catholique considère la question sociale comme une question essentiellement morale et religieuse. Les questions qu'un jugement superficiel fait envisager comme étant d'ordre purement économique touchent souvent par quelque côté à la loi morale et, par conséquent, à la religion. Ainsi les patrons et les ouvriers sont tenus comme tout le monde par les lois de la justice et de la charité; le travail et le contrat qui le concerne sont des actes moraux; les questions économiques ne peuvent se règler sans le souci des égards dûs à la famille et au bien général; les déclarations de grève et les renvois en masse d'ouvriers sont des actes dont la licéité doit être pesée dans la balance de la loi morale. Or c'est à l'Eglise que le Christ a remis l'éducation religieuse de la société. C'est donc l'autorité ecclésiastique ((c'est-à-dire le Saint Siège et les évêques qui sont en communion avec lui), qui est chargée de la promulgation de la loi morale, et, par conséquent, de celle des normes morales applicables dans les questions d'ordre économique. L'autorité ecclésiastique a, par conséquent, la charge de surveiller l'attitude des catholiques dans ce domaine et d'éviter tout ce qui pourrait menacer la rectitude de leur conscience.

Ce pouvoir et ce devoir de surveillance, l'autorité ecclésiastique doit l'exercer en ce qui concerne l'affiliation des catholiques à des associations créées pour la défense de certains intérêts qui sont de nature religieuse et morale, ou qui relèvent à un dégré quelconque de la loi religieuse ou morale. Les catholiques fidèles accueilleront en cete matière les décisions de leurs chefs religieux avec le respect qu'ils doivent aux actes d'autorité de leurs pasteurs qui n'ont d'ailleurs en vue, dans ces choses, que les intérêts éternels des fidèles et la paix entre les diverses classes de la société.

C'est dans ces sentiments, déclarent les évêques de la

vallée du Rhin, que pasteurs et fidèles ont reçu l'encyclique *Singulari quadam,* promulguée par le pape, après un examen approfondi de la question des associations ouvrières en Allemagne et après consultation de tous les membres de l'épiscopat.

Du document pontifical il ressort manifestement que l'Eglise recommande tout d'abord l'affiliation des ouvriers catholiques aux associations nettement catholiques, qui offrent l'avantage d'être en relations directes avec l'autorité ecclésiastique. Aussi tous les évêques allemands sans exception accordent-ils leur affection et leur appui aux association catholiques ouvrières; ils se font un devoir et une joie de les encourager en souhaitant que jeunes gens et adultes s'y enrôlent. Là où ces associations existent, les évêques sont rassurés pour l'avenir; là où elles manquent, ils ont sujet d'appréhender pour le sort du peuple catholique. L'Eglise et l'Etat trouvent dans ces associations le plus ferme soutien pour le maintien de l'ordre voulu par Dieu dans la vie privée et publique.

S'occupant ensuite des syndicats interconfessionnels, les évêques rhénans déclarent que, partout où des associations ouvrières catholiques, organisées en vue de servir en même temps les intérêts professionnels de leurs membres, ont été fondées et fonctionnent avec un succès suffisant, et que là où elles peuvent être établies pacifiquement, on ne saurait approuver que des ouvriers catholiques se fassent affilier à des syndicats interconfessionnels.

Là, par contre, où les associations syndicales catholiques font défaut et ne peuvent être établies sans inconvénients pour la paix, le Saint-Siège a déclaré permettre que des ouvriers catholiques se fassent agréger à des syndicats interconfessionnels. Mais cette tolérance n'est accordée que sous certaines conditions: d'abord, les ouvriers catholiques, membres des syndicats interconfessionnels, doivent faire partie en

même temps d'associations ouvrières catholiques; en second lieu, les syndicats interconfessionnels doivent s'abstenir de tout ce qui serait en contradiction avec les enseignements de l'Eglise, et. les membres catholiques de ces syndicats doivent veiller à ce qu'il en soit toujours ainsi.

Les évêques allemands déclarent attendre de tous les fidèles qu'ils se montrent reconnaissants envers le Saint-Siège pour avoir tracé, en les déclarant obligatoires, les règles à suivre sur ces questions. Ils se garderont de toute manifestation qui serait inconciliable avec l'obéissance due à la hiérarchie religieuse. Donnant l'exemple de ces sentiments de soumission et de gratitude, l'épiscopat rhénan reconnaît que le suprême autorité ayant fixé ces normes a seule le droit de les interpréter.

Les évêques de la province rhénane abordent ensuite la question des controverses de presse entre les tenants des syndicats interconfessionnels et ceux des associations ouvrières catholiques. Ils rappellent à leurs diocésains que c'est au Saint-Siège, informé par les évêques, à prononcer si telle ou telle organisation mérite ou non la confiance des catholiques. Les fidèles doivent s'abstenir de toutes disputes sur ce sujet; les évêques le leur enjoignent formellement et réprouvent énergiquement les excès de langage trop fréquents dans ces discussions.

En terminant, l'épiscopat rhénan fait appel à la conscience des ouvriers catholiques, membres des syndicats interconfessionnels, ainsi qu'à celle des chefs et des membres des associations ouvrières, les invitant à s'employer de toutes leurs forces pour faire observer consciencieusement les prescriptions du Saint-Siège et pour se serrer fidèlement autour de leurs évêques.

Telle est, dans ses grandes lignes, la lettre collective de l'épiscopat de la province du Rhin. Tandis que le mande-

ment irlandais, dont nous parlions précédemment, insiste sur la légitimité et la nécessité des syndicats, le document allemand détermine avec soin la nature de ceux d'entre ces groupements auxquels les catholiques peuvent s'affilier. La différence des sujets traités provient de ce que les deux peuples auxquels s'adressent ces admonestations, se trouvent à des stades différents du mouvement d'organisation professionelle. Mais les deux textes sont inspirés par la même visibl préoccupation de servir les véritables intérêts des ouvriers catholiques et de maintenir la paix sociale : il n'y a donc pas divergence entre l'épiscopat irlandais et l'épiscopat rhénan, mais simplement les évêques des deux pays ont dû adapter les mêmes enseignements à la diversité des situations.

Max. TURMANN.

Membre correspondant de l'Institut de France.

De Montréal à Marseille

NOTES ET IMPRESSIONS DE VOYAGE

(SUITE ET FIN)

DE Naples à Gênes, simple partie de plaisir ! Nous voguons sur cette mer tyrrhénéenne, qui est, par excellence, la mer italienne. Elle est calme; ses flots sont d'un bleu tendre ; nous avons presque toujours dans notre horizon quelque vapeur ou quelque gracieux voilier. Ce n'est plus du tout la solitude nue et toujours un peu effrayante de l'océan. Et puis, dans quels parages évocateurs nous naviguons ? Sur ces côtes, que nous longeons, et que nous voyons fort distinctement, l'esprit humain a laissé une si forte empreinte !

Pouzzoles, Baïes, le Cap Misène, Anzio, Gaète, Ostie, les bouches du Tibre, Civita-Vecchia, la Spezzia, puis, à notre gauche, dans l'archipel de Toscane, l'île de Monte Christo, qui évoque nécessairement le nom d'Alexandre Dumas, l'île d'Elbe, à laquelle on associe instinctivement l'île Saint-Hélène (puisque c'est pour n'avoir pas voulu se contenter d'être roi dans celle-là que l'aigle impérial fut cloué sur les rocs de cele-ci par le vautour anglais) . . . tels sont les principaux points que nous saluons, tout en y rattachant le souvenir de noms chers et connus, ceux de Cicéron, de Virgile, de Tacite, d'Augustin, de Pie IX.

A un moment donné, nous savons que nous avons en face de nous, par derrière les collines, qui se profilent à nos re-

gards, Rome, et que, par certains jours très clairs, avec de bonnes lorgnettes, on peut distinguer le dôme de Saint-Pierre. Nous ne jouissons pas d'un de ces jours rares et privilégiés. La vision intérieure pourait suppléer. Mais, chut ! Rome est un nom trop lourd d'histoire pour être effleuré en passant, au cours d'un récit à bâtons rompus, comme celui-ci.

A Gênes, où nous arrivons le 1er juillet, vers les huit heures du matin, je fais mes adieux définitifs au *Königin Luise,* qui avait là son *terminus.* A mon séjour de deux semaines sur ce grand hôtel flottant ne se rattache aucun souvenir désagréable, pas même celui de quelqu'une de ces catastrophes internes, qu'il est bien difficile d'éviter au cours d'une navigation un peu longue. Sans que j'aie eu aucun rapport bien intime avec les officiers, allemands et protestants pour la plupart, je ne puis que les féliciter ici de la sollicitude qu'ils déployèrent pour ne pas me laisser en route. Il me plait de noter aussi que sur le *Königin Luise* on ne jouissait pas seulement de la musique des vagues, on avait un excellent orchestre, qui, pendant chacun de nos dîners, exécutait les morceaux des plus grands maîtres. Il jouait encore assez souvent dans le cours de la journée et le soir pour marquer le pas des petites danseuses.

Gênes, la ville des podestats et des doges, des Doria, des Fiesque, des Spinola, offre un très beau spectacle au navigateur qui vient de la haute mer, avec ses maisons blanches, étagées sur de multiples collines vertes. Gênes, on le sait, est un des noms les plus saillants dans l'histoire de l'Italie au moyen-âge. Assez longtemps ses hardis marins rivalisèrent avec ceux de Venise, à qui détiendrait le sceptre de la Méditerranée et accaparerait le commerce du Levant. Aujourd'hui elle est encore le premier port de l'Italie, et le second de la Méditerranée, Marseilles restant le premier. Elle se glorifie d'avoir donné le jour à Christophe Colomb et à Mazzini,

ces deux illustres pionniers de la civilisation, dirait quelque primaire, le premier ayant découvert l'Amérique, le second ayant été le grand apôtre de la *résurrection nationale* pour l'Italie. Il est bon de noter toutefois que cette résurrection ne s'est point accomplie dans le sens où Mazzini la voulait. Mazzini était un républicain convaincu, semble-t-il, et s'il aspirait à délivrer sa patrie des multiples despotes qui, selon lui, l'opprimaient et la ruinaient, ce n'était nullement pour l'asservir au joug de la *Maison de Savoie.* On le persuada, paraît-il, qu'à ce moment-là l'unité italienne ne pouvait se faire autrement et qu'il valait mieux la conquérir à ce prix que de ne pas l'avoir du tout. Il se laissa mystifier et le tour fut joué au plus grand bénéfice de la franc-maçonnerie et de la révolution internationale. Toutefois Mazzini a laissé des partisans. Nombreux sont les catholiques qui trouvent que la monarchie piémontaise a fait son temps à Rome. Avec une république plus ou moins fédérative l'impérialisme et la mégalomanie ne pourraient sans doute se donner aussi libre carrière, l'Italie jouerait un rôle plus modeste dans la triple alliance, mais on peut espérer que la question de l'indépendance du pape serait plus facilement réglée. Que vivra verra !

Un mot du *Campo Santo*, où je passai deux longues heures. La réputation de ce cimetière fameux n'est aucunement surfaite à mon avis. Toute une légion de sculpteurs se sont appliqués à écrire là sur le marbre et la pierre la plus belle élégie qui existe. Quelle variété d'attitudes et d'expressions dans les centaines de personnages qui ornent ces longues galeries de tombeaux ! Jamais, en aucun langage, ne parlèrent mieux la douleur et l'espérance.

On m'avait dit sur le bateau que je contemplerais à Gênes la plus belle rue qui existe entre toutes celles qui coupent les villes bâties par la main de l'homme, *la rue du* 20 *septembre,*

mais qu'elle était malheureusement inachevée. Je constatai qu'elle était en effet inachevée. Mais qu'elle dut, même finie, dépasser en splendeur tout ce qui s'est vu et se voit ailleurs, c'est ce qu'une mégalomanie ridiculement chauvine pouvait seule se persuader.

Le soir du 1er juillet, je m'embarquais sur le *Therapia* autre bateau de la *North German Lloyd,* ayant Marseilles pour but. Comme il venait d'*Odessa,* sur la Mer Noire, je me trouvais dans une société, en majorité russe, où le français était couramment parlé. La langue de ce paquebot allemand était d'ailleurs le français, tout comme celle du *Königin Luise* était l'anglais. L'équipage du *Therapia* parlait même beaucoup mieux français que ne parlait anglais celui du *Königin Luise* — témoignage non équivoque de la diffusion de notre langue autour de la Méditerranée et dans tout le Levant. Il faut dire que la grande compagnie allemande de Brême a créé cete ligne, comme celle d'Alexandrie pour faire concurrence à la compagnie française des *Mesageries maritimes,* dont elle suit exactement le tracé. Naturellement elle ne néglige rien de ce qui peut attirer les voyageurs.

A table toutefois je regrettai presque l'ignorance de nos petites *misses* américaines; car je me trouvais à côté d'un june Moscovite, dont la loquacité, se traduisant en français, en eut remontré à n'importe quelle Marseilaise.

Heureusement le trajet de Gênes à Marseilles n'était pas long. Je retrouvais sur le *Therapia* un ancien ami d'Egypte. J'étais en train de causer avec lui d'un passé, que nous ressuscitions petit à petit par l'effort de nos deux mémoires, quand nous fûmes abordés par un monsieur, qui se présenta comme venant de ne je ne sais plus trop quelle partie de la Russie, où il exerçait les fonctions d'ingénieur pour le compte d'une grande compagnie, exploitant le fer et l'acier. Quelque haute idée que j'eusse de la capacité des Russes à posséder notre lan-

gue, j'étais tout de même étonné que celui-ci la parlât si parfaitement, et avec un cachet de distinction rare parmi les indigènes eux-mêmes de la vieille Gaule. Le mystère s'éclaircit quand, à une question aussi discrète que possible il me répondit qu'il était non russe, mais français. Un peu plus tard, comme la conversation avait pris une tournure plus ou moins politique, il avoua qu'il était protestant. mais qu'il ne s'était jamais senti autant de sympathie pour le clergé catholique depuis les dernières mesures vexatoires prises contre lui. Par quelle fatalité, continua-t-il, le gouvernement d'un pays, tel que la France, ne peut-il se débarrasser de cette éternelle question cléricale? Quand vous voyez les ministres et les députés privément (et il semblait parler d'expérience), tous concèdent que c'est déplorable, mesquin, déshonorant de se raccrocher perpétuellement à quelques soutanes de curés, ou à quelques cornettes de religieuses pour sauver un ministère en voie de sombrer. Et cependant, à l'occasion, pas un d'entre eux qui n'ait recours à ce moyen discrédité. Il existe pourtant une explication à l'énigme que se posait notre brave huguenot. Cette explication est la logique du crime. Voilà des hommes qui, pendant vingt ou trente ans, ont dépensé toutes les lumières de leur esprit et tous les efforts de leur volonté à dresser des batteries contre l'Eglise; des hommes qui se sentent chargés de toute espèce de persécutions, de vols, d'injustices! Eh, quoi! parcequ'ils n'ont pas réussi, comme ils désiraient; parce que le peuple est las de leur politique tracassière, vous voudriez qu'ils s'arrêtassent ? Ce serait avouer publiquement qu'ils se sont égarés, qu'ils ont fait une politique insensée et injuste.

Un changement de front chez de tels hommes supposerait une conversion aussi extraordinaire que celle de Saul sur le chemin de Damas. C'est pourquoi il n'y a à attendre ni trève, ni paix de la part de ces vieux endurcis. C'est pourquoi

on pataugera dans la mare anticléricale, tant que le personnel gouvernemental actuel ne sera pas remplacé. Heureusement la même logique veut que de tels politiciens finissent par s'user et par mener à la ruine le régime qu'ils servent par d'aussi vils moyens. Prenons patience, le changement finira bien par se produire.

Notre ingénieur était un de ces charmeurs, qu'on eût écoutés indéfiniment. Mais je n'eus qu'une vingtaine d'heures à passer sur le *Therapia;* encore fallût-il en perdre quelques-unes entre les bras de Morphée. C'est justement durant la nuit que nous passâmes en face de Nice, Toulon, les îles d'Hyères... etc., en sorte que de la côte française nous ne pûmes à peu près pas jouir du tout.

Le 2 juillet, vers les 10 heures a. m.., nous étions en vue de Notre-Dame de la Garde. Mais ne croyez pas que nous allions entrer dans le port de Marseilles comme dans un vulgaire port d'Amérique ou d'Asie. Bigre non! Il faut acheter la faveur de battre le pavé de la Cannebière. Il n'y avait pourtant ni sardine, ni crabe pour nous boucher l'entrée du fameux port, mais il y avait les autorités sanitaires, et les autorités de Marseiles, quelles qu'elles soient, savent s'affirmer, foi de Tartarin! Eussions-nous possédé plusieurs lions à bord, elles n'en seraient pas moins venues à notre rencontre. Mais nous n'avions point de lions, et nous reçûmes fort pacifiquement le médecin, chargé d'inspecter l'état sanitaire des passager. Le médecin de son côté ne se montra pas farouche. Mon brave ami d'Egypte dut aller en quarantaine, parce qu'il était monté sur le *Therapia,* à Naples, ainsi que la plupart des passagers d'entrepont. Mais tous les autres passagers de première et seconde classe eurent leur *exeat* moyennant un petit papier jaune, qui les soumettait, pendant cinq jours, à la surveillance des préposés à l'hygiène publique.

A lire certains journaux, on croirait qu'en France on danse

perpétuellement sur un volcan. Aucun indice d'une pareille situation à Marseilles. C'était bon signe ! Car enfin me dis-je, si Paris est le coeur de la France, Marseilles doit en être le pouls; du moment que le pouls bat régulièrement, c'est preuve qu'il n'existe aucune perturbation dans le corps social. Ce que je remarquai, par exemple, c'est que *l'assent* ne s'était pas perdu à Marseilles et qu'il y subsistait aussi pur que lors de mon dernier passage, dix ans auparavant. Il est ainsi des choses, sinon des hommes qui échappent à l'*irréparable outrage* des ans.

Dans mon trajet de Marseilles à Lyon, ce fut une vraie jouissance pour moi de jeter tour à tour les yeux des deux côtés du train. Ah! c'était bien toujours elle, la vieille terre de France, " le plus beau royaume après celui des cieux ", cultivée jusqu'en ses moindres recoins, étalant au soleil champs de blé, vignobles, vergers, prairies. Oui, me dis-je, elle est bien toujours la terre généreuse par excellence. Pourquoi faut-il que cette terre soit délaissée trop souvent? Pourquoi faut-il que la race qu'elle a nourrie pendant des siècles et rendue si vaillante se défie d'elle aujourd'hui ? Pourquoi faut-il que la race meure, qui a reçu du ciel un si magnifique domaine? Je veux bien croire que mes pronostics sont trop pessimistes. Je veux bien ouvrir mon coeur à l'espérance. Ne vais-je pas de Notre-Dame de la Garde à Notre-Dame de Fourvière ? La Vierge immaculée reste la reine des Francs. Puisse-t-elle leur rendre la sève, qui les arrêtera sur le chemin de la mort! Mais ce n'est jamais là qu'une espérance. Et c'est en me tournant vers le Saint-Laurent, d'où je viens, que j'ai encore le plus de certitude pour la survivance de la race des Francs dans le monde.

M. TAMISIER, s. j.

Lettres de Jacques Viger à Madame Viger

(1813)

(SUITE)

BATAILLE DU HÂVRE DE SACKETT

Le 27 mai 1813. — Aujourd'hui, à une heure, nous reçumes ordre de nous tenir prêts à embarquer pour le hâvre de Sackett; on devoit quitter la Pointe Henri à 4 heures.

La Chaloupe du Commodore avoit rapporté pour nouvelle, — qu'étant allée croiser à l'entrée du port, le matin, elle s'étoit assurée que la flotte ennemie étoit absente et la garnison foible: il n'en fallut pas d'avantage pour décider le Gouverneur à y tenter une descente. La flotte reçut donc ordre d'appareiller à l'instant, et des détachemens des différens régimens de Kingston se disposèrent au départ. Quelque peu de troupes montèrent à bord de nos 2 goëlettes, qui mirent aussitôt à la voile; les autres vaisseaux mirent au large successivement et allèrent mouiller l'ancre à environ 3 lieues de la Ville, pour y attendre le restant des troupes et les Voltigeurs, — qui les rejoignirent en bateaux dans le cours de la soirée.

Le Capitaine Herse, les Lieutenants Thomas, Vigneau et McLean ne purent être de la partie. Le premier prenoit le commandement du camp en notre absence; — Mr Thomas étoit de piquet à *McPherson's farm;* — Mr Vigneau faisoit le devoir de Quartier-Maitre pour le parti qui restoit, — et Mr McLean venoit d'être rayé de la liste de nos officiers.

Je passai la nuit à bord du Béresford avec les Capitnes

Adhémar et Johnson, et deux Officiers du 8e Régt. Le Capitaine de bord n'avoit à lui qu'une petite chambre, à côté de la poudrière: on ne pouvoit s'y tenir debout, et, quant à s'y coucher — il n'y en avoit pas la place.

Le Gouverneur général étoit à bord du Wolfe, Vaisseau-Amiral, et le Commodore Yeo commandoit la flotte en personne.

Les troupes destinées au débarquement et formées en deux Brigades, dont la 1ère sous le commandement du Col: Young, et la 2de sous celui du Major Drummond, étoient sous les ordres du Col: Baynes, des Glengary, Adjudant général des Forces en ce pays, et chargé de la conduite de cette affaire.

Etat de l'Embarquement :

Le Royal Ecossois, ou 1er Régt.....	30	hommes.
Le Régt du Roi, ou 8e.....	270	"
Le 100e	59	"
Le N. B. ou 104e.....	300	"
Le Glengary	50	"
Les Voltigeurs	136	"
Les Sauvages (30 ou 40 hommes).....	30	"
	875.	
Montant ci-contre.....	875 hommes.	

L'Equipage de la flotte étoit composé de matelots et d'un détachement du Régt de Terre-Neuve, en qualité de soldats de marine. En voici la répartition et le nombre.

Le Wolfe Le Prince Régent	175 hommes chacun.	350

Le Béresford L'Earl of Moira	100	do	200
La Simcoe La Lady Murray	75	do	150
			700 hommes.
			1575 hommes.

Si l'on ajoute à cette somme les bas-officiers des régimens de ligne, et le peu de canonniers que nous avions pour deux pièces de campagne à bord de la Lady Murray, notre force entière devoit passer 1600 hommes.

Le 28. — Nous levâmes l'ancre à 4 heures du matin, le 28. Nous avions encore près de 12 lieues à faire, et il semble que des gens qui vont pour *surprendre* un ennemi actif et vigilant, devroient se lever de (plus bonne) meilleure heure, quand ils ont encore un tel trajet à faire. Deux goëlettes américaines (les seuls vaisseaux laissés dans le hâvre au départ de la flotte,) croisoient au loin en avant. Bientôt elles nous apperçurent, lâchèrent du canon et regagnèrent le Port à toutes voiles. Si, comme on s'en étoit flatté en partant, la garnison y étoit foible et en sécurité, — l'ennemi eut tout le tems d'y accourir des environs et de faire ses dispositions ; car nous ne vinmes en vue de la Ville qu'entre midi et une heure, et nous avions été apperçus vers 8 ou 9. Nous vîmes bientôt en effet plusieurs *berges* qui entroient dans le hâvre, et beaucoup d'autres qui y gagnoient. Les Chaloupes canonnières et les Sauvages donnèrent après elles et firent feu dessus. Je parlerai toute à l'heure des suites heureuses qu'eut cet engagement.

Dès que nous parûmes devant le Port, les batteries ouvrirent sur nous un feu des plus actifs, et les troupes, formées sur la gauche de la Place, commencèrent une pétarade des mieux conduites. La distance où nous étions de terre étoit bien de 3 fois la portée du canon ; ainsi tous leurs boulets étoient perdus, — les balles encore mieux. C'étoit donc l'allarme que l'on sonnoit, et une invitation pressante aux patriotes éloignés d'accourir au secours de la Place ? Je crus d'abord pourtant que le feu de leur mousquéterie avoit pour but de nous intimider, en nous laissant à penser de la force nombreuse de la garnison, si l'on en jugeoit par l'étendue considérable que leur ligne occupoit : je puis m'être trompé. Au reste, il y a du plaisir à contempler l'effet du boulet tombant à l'eau et la faisant jaillir 8 à 10 pieds perpendiculairement.

Toutes nos troupes descendirent dans les bateaux ; nos vaisseaux se formèrent sur trois lignes et mettant leurs voiles dehors, commencèrent une procession qui dura plusieurs heures : ce fut pour moi un spectacle nouveau et l'un des plus agréables que j'eusse vus de longtems. Le tems étoit superbe, la brise des meilleurs ; la flotte ennemie étoit sortie du port et la garnison ne pouvoit être aussi forte qu'elle le fut le lendemain. Néanmoins on n'osa faire aujourd'hui l'attaque qui faisoit le sujet de notre expédition ; car après avoir passé et repassé plusieurs fois devant le Port, la *parade* prit fin et, au grand étonnement de tous, le bruit se répandit que nous reprenions la route de Kingston. On avoit appris, me dit-on, par le retour des chaloupes canonnières, — que la place et l'ennemi étoient tous deux trop forts, pour que nous pussions nous promettre quelque avantage en les attaquant. Que ce fût là, ou non, le vrai motif qui nous fît abandonner le projet de descente, — je dois mentionner ici, à la louange de tout ce qui composoit l'armement, — que la nouvelle de

notre retour à Kingston fût-elle vraie, ou fausse, répandue à dessein, ou non, — excita un mécontentement général, et fit faire sur les auteurs d'une démarche aussi honteuse les réflexions les plus sévères. On remonta à bord des vaisseaux murmurant tout haut.

Un incident auquel on ne s'attendait pas sans doute, fit changer tout à coup le plan qu'on disoit adopté, et abandonner la résolution qu'on sembloit avoir prise.

Les Sauvages que nous avions envoyés donner la chasse aux *berges* américaines ne purent, quelleque diligence qu'ils fissent, empêcher les premières d'entrer au hâvre; mais en ayant apperçu un plus grand nombre dédoublant une pointe à leur droite, ils foncèrent intrépidement dessus pour les combattre; et nous entendîmes alors la fusillade dont j'ai déjà promis de vous raconter les suites.

Ce détachement ennemi étoit un renfort de 400 à 500 hommes de troupes réglées, la plûpart Dragons, venant d'Oswégo pour faire le devoir de garnison au hâvre: nos Sauvages étoient tout au plus 40 en nombre, sous la conduite des Interprêtes St Germain et Anderson. Quoique l'ennemi fut incomparablement plus nombreux, — malgré l'avantage disproportionné qu'il avoit encore sur nos gens du côté des vaisseaux, la terreur s'empara de lui néanmoins à la vue de cette poignée d'hommes nuds et barbouillés; et sans rendre un coup de fusil, ces valeureux Cavaliers cherchèrent refuge dans les bois. C'étoit tomber de fièvre en chaud mal, — le bois est l'élément du Sauvage; il fut impossible à ces fuyards d'éviter le combat. Il ne dura pas longtems. Le Sauvage tapi derrière un arbre n'a pas plutôt tiré son coup, qu'il court ventre à terre derrière un autre pour charger et tirer de nouveau. Cette adroite manoeuvre a deux avantages. — L'ennemi croyant son antagoniste derrière le même arbre d'où est parti le feu, y dirige le sien; mais l'oiseau n'y est plus. En second

lieu, ce genre de guerre, où les acteurs sont sans cesse cachés et ambulans, met l'ennemi hors d'état de juger de la force qui l'oppose, et l'induit plutôt à augmenter qu'à en affoiblir le nombre. Tel fut aussi le cas dans cette dernière occasion; les prisonniers, — de leur aveu même, — crurent avoir en tête au moins 500 Sauvages, — et l'engagement ne dura guères plus d'un quart d'heure. Ils s'éparpillèrent dans le bois, après avoir perdu quantité de leur monde, et se ralliant plus haut ils dépêchèrent un Officier au Chevalier Prevost, pour lui annoncer qu'ils étoient ses prisonniers, — et le prier de les envoyer prendre vite au rivage; de crainte que les Sauvages ne les traitassent inhumainement, s'ils tomboient dans leurs mains. Le parlementaire livra à l'instant son épée et sa personne, et nos chaloupes canonnières poussèrent vers la grève voisine. Elles revinrent chargées d'armes, d'équipage de camp et d'un grand nombre de prisonniers, — se proposant de retourner sans délai querir le reste. Nos Sauvages, ignorants de toute cette transaction, revinrent dans le même tems aux vaisseaux, pour rendre compte de leur succès et déposer leur butin et leurs Prisonniers. Notre flotte étoit éloignée de terre, — nos chaloupes n'étoient pas encore entièrement déchargées, — l'absence des Sauvages et le voisinage de Sackett, tout promettoit une prompte et sure évasion aux prisonniers laissés au rivage; — de sorte que *las* d'attendre, — revenus de leur frayeur et contens de pouvoir nous fausser parole, — ils se rembarquèrent et ramèrent à toutes forces vers le Port. Ce fut en vain qu'on donna après eux; ils nous échappèrent. Le Major Hériot, le Lieutt Bouthillier, les Voltigeurs Descaut et Pollock se jettèrent avec les Sauvages dans leurs canots d'écorce, et se mirent à leur poursuite: ils ne purent les rejoindre. Je pris moi-même quinze de mes hommes dans un bateau, (tous vouloient m'accompagner) et j'étois déjà loin des vaisseaux, lorsqu'un Officier — dans la chaloupe

du Wolfe, vint me crier de la part du Col. Baynes de rebrousser chemin; il fallut obéir.

Les canots sauvages furent jusques à terre, mais ils ne trouvèrent que des morts et quelques valises, — qu'ils emportèrent avec eux; après avoir rendu les honneurs de la sépulture au seul Guerrier qu'ils avoient perdu à l'action. Un autre y avoit été grièvement blessé. Mr Bouthillier m'a raconté que l'inhumation de ce Sauvage trouvé mort sur le champ de bataille, ne fut pas l'ouvrage de cinq minutes. Les gréves du Lac et des Iles qu'il renferme ne sont autre chose qu'un petit gravois. A l'aide de leurs avirons ils y creusèrent bien vite une fosse, et après avoir étendu dedans le Guerrier enveloppé de sa couverture, ces habiles fossoyeurs le couvrirent de ce même gravois, avec ces mêmes instrumens et dans un clin d'oeil. Ils ramassèrent aussi quelques planches pour mettre le mort plus à l'abri du mauvais tems et des vagues; et avant de se retirer du lieu, chacun d'eux prit une poignée de gravois et vint les jetter sur le corps en lui disant adieu. Ces sauvages sont Mississagués et Mohawks.

Vous verrez bientôt à Montréal les prisonniers faits à cette action; ils sont au nombre de 220, la plûpart superbes hommes.

La nouvelle de ce succès glorieux parvint aux bateaux vers 4 heures de l'après-midi, et il se répandit à l'instant qu'on iroit à l'attaque le lendemain, au point du jour. Elle devoit se faire par eau et par terre en même tems; et tandis que les troupes se jetteroient sur les derrières de la Ville, les vaisseaux entrant dans le port feroient taire les batteries et détruiroient la Redoute. Le plan une fois décidé, et les arrangemens ainsi faits, — la place étoit déjà prise, et chacun sautoit de joie en pensant au grand butin qu'il alloit faire: le simple Capitaine n'avoit rien moins que £200 pour sa part, et le Major étoit tout occupé à choisir des yeux le bateau le plus

propre à transporter à Kingston *la superbe paire de chevaux* qu'il alloit emmener de Sackett. Enfin nous ne devions pas perdre à cette Affaire plus de 12 ou 14 hommes. Nous prenions l'ennemi dans son lit; — nous le massacrions sans miséricorde, s'il ôsoit faire résistance; nous restions 3 à 4 jours dans sa Ville à charger ses vaisseaux du riche butin que nous y trouvions; nous brulions les batimens sur chantiers, surtout la *frégate* tant redoutée, et nous revenions à Kingston bien tranquillement partager et compter nos richesses! Quel plaisir! Quel charmant petit voyage! Et puis, — prendre ces bonnes gens comme nous allions faire, — par derrière et par devant tout ensemble! pouvoient-ils s'attendre à une semblable manoeuvre? Impossible, impossible. J'entrois déjà dans Sackett en chantant — " j'ai vu la meunière ". — Je ne blâme point le plan d'attaque, il étoit excellent; mais je ne puis me rappeller (sans être en colère) la *présomption* avec laquelle on vous faisoit *défiler* toutes les petites circonstances qui devoient inévitablement en accompagner l'exécution. C'est un mal national, il est incurable.

A 9 ou 10 heures du soir les troupes redescendirent dans les bateaux et l'on se mit en marche pour le hâvre; les vaisseaux devoient nous rejoindre au matin. Nous passâmes toute la nuit sur l'eau, balottés par le vent et menacés du plus grand mauvais tems. La nuit étoit sombre et il tomboit une petite pluie. Enveloppé dans ma grosse redingotte, je me couchai dans le bateau et m'endormis.

Le 29. — Je fus éveillé à l'approche de la Place; il pouvoit être 5 heures. La flotte étoit encore loin derrière nous, mais le Gouverneur l'avoit quittée pour nous suivre dans un des canots d'écorce. Il étoit tout auprès des Voltigeurs qui, comme plus jeunes troupes, fermoient la marche.

Un petit plan de l'endroit ne servira qu'à rendre plus in-

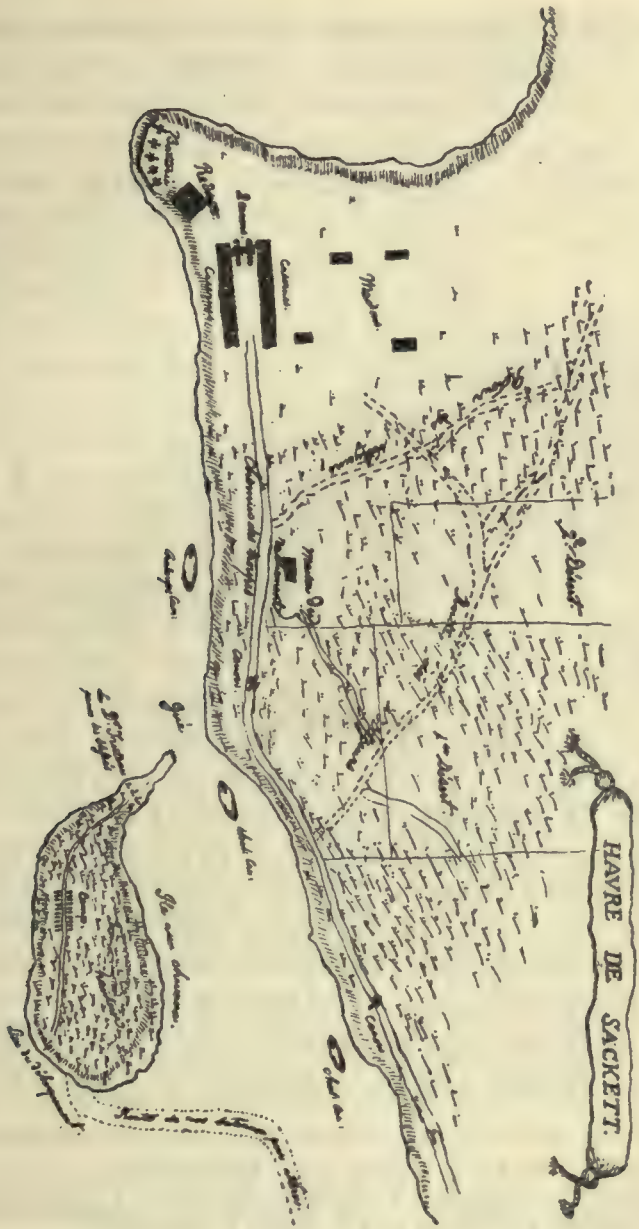
HAVRE DE SACKETT.

telligible le récit de l'Action : voyez de l'autre côté de la feuille ([1]), l'esquisse imparfaite du terrein que nous avons traversé. Il vous est facile de voir qu'il est tout couvert de bois.

Nous avançions lentement et à petit bruit dans le canal qui sépare l'*Ile aux chevaux* de la terre-ferme, croyant *surprendre* l'ennemi ! lorsque parfaitement éveillé et sur ses gardes nous le trouvâmes répandu sur les deux rivages et embusqué derrière les arbres qui les bordent. C'est de là qu'il donna l'allarme au restant de la garnison — par un feu de mousquetterie des plus animés. Bientôt les batteries de la Pointe (voyez à gauche) se joignant aux 2 pièces de campagne sur le rivage, dirigèrent aussi leurs boulets sur nos bateaux. Nous avancions toujours, dans le dessein de débarquer de l'un ou de l'autre côté du canal; mais la pétarade n'en cessoit pas pour tout cela, et le boulet commençoit à tomber bien près de nous. C'est dans ce moment, que l'un d'eux passant près de la pince de mon bateau, alla tomber à quelques pas de là, après avoir rasé la tête des Sauvages qui conduisoient le premier canot d'écorce : le Gouverneur étoit debout dans le second. Je ne dirai pas que ces honnêtes gens en firent dans leurs culottes, — ils n'en portent point; mais lâchant un cri sourd, ils donnèrent ventre à terre vers la Pointe de l'Ile, pour se mettre à l'abri du canon. Le canot voloit sur l'eau; rien ne peut surpasser, je crois, la célérité avec laquelle il avançoit. Les bateaux en avant de moi avoient aussi pris la direction des canots, et vous pouvez croire que je m'évertuois à animer mes rameurs. Nous fûmes bientôt hors de danger.

Tandisque nous cherchions un abri derrière l'Ile, nous tenant toujours hors de la portée de la mousquetterie, nos

---

([1]) S'agit-il du verso de la lettre à Mme Viger ou du verso de la feuille de notre manuscrit ? Des deux sans doute. En tout cas, l'indication concorde exactement avec la teneur du manuscrit.

chaloupes cannonnières faisoient sur elle et sur l'artillerie légère un feu des plus terribles; et quelque opiniâtre que fut d'abord la résistance de l'ennemi, il lui fallut à la fin céder à la bravoure de nos matelots et abandonner l'Ile. On ne le vit pas plutôt quitter le rivage pour gagner la terre ferme, que mille millions de *hurrahs* s'exhalèrent des bateaux, et le débarquement s'effectua en même tems sans opposition, — malgré les ordres contraires du Gouverneur, — et avec la plus grande précipitation. Enfin, on n'attendit pas — pour les quitter — que les bateaux atteignissent la gréve; dès qu'on apperçut le petit gravois qui fait le lit du Lac en cet endroit, on se jetta à l'eau pour gagner la terre à la course. Tout le monde en eut jusques aux genoux. Sans donner aux troupes le tems de se rallier, l'ordre d'avancer se donne, et déjà une partie de nos gens étoit engagée avec l'ennemi sur la terre ferme, quand le restant — qui suivoit à la course et pêle-mêle,— n'avoit pas encore traversé l'Ile.

En arrivant à ce côté de l'Ile nous trouvâmes 3 soldats du 100e Régt étendus sur la place; l'un d'eux n'étoit pas encore mort, il tendoit la main à tous les passans. Le petit canal qui sépare ici l'Ile de la terre ferme est assez large et profond, quoique guéable. Une pièce de campagne dans le chemin qui conduit aux fortifications et les canons de la Pointe vomissant des boulets et des raisins, — défendoient ce passage. C'est tout-auprès de cet endroit que le Dr Truteau venant après nous, s'arrêta pour pancer les blessés qu'on y traversoit.

Tandis que nos Voltigeurs bordoient le rivage de l'Ile sans du tout s'émouvoir du feu des batteries, les troupes étoient aux prises avec l'ennemi de l'autre côté du canal, et nous tournoient le dos. La fumée nous déroboit absolument leur position. Le Major étoit en avant et j'étois occupé à découvrir la ligne de nos troupes, pour diriger le feu des Volti-

geurs à propos, lorsqu'un de nos Officiers (le Capt. Johnson) arrivant tout-à-coup, eut la maladresse de crier au Détachement de faire feu, en leur demandant *s'ils avoient peur de tirer?* Il n'en fallut pas d'avantage à des gens bien disposés déjà à dépencer leur poudre, — pour leur faire faire une décharge dans le dos de nos propres soldats. J'eus le bonheur d'empêcher la récidive et ordonnai immédiatement le passage du gué : le Col : Drummond traversoit à nous pour nous informer de la méprise. Bientôt nous fûmes aux trousses des Yankés, qui cédèrent la place et laissant leurs canons derrière eux, battirent retraite au pas redoublé. Les trouples réglées ne les abandonnant pas, les poursuivirent avec ardeur.

(À SUIVRE)

Jacques VIGER.

Notes d'Histoire

AU mois de mai 1642, M. de Maisonneuve partit de Québec, où il avait hiverné avec son monde, pour commencer l'établissement de Montréal. Il laissait derrière lui, un souvenir plutôt désagréable de sa conduite hautaine. On eût dit qu'il se croyait le sauveur du Canada et que tout allait dépendre de lui. Or,il arrivait trente ans trop tôt pour occuper Montréal, et si peu muni du nécessaire qu'il fallut lui aider. Il est facile de voir par la liste des premiers colons de Montréal (1) que l'élément militaire n'y comptait pour rien, et que, par conséquent, les quarante-cinq hommes aventurés à soixante lieues de Québec aggravaient, par le danger qu'ils allaient courir, la situation déjà précaire des habitants de tout le Canada.

On lit dans un ancien document : " Dieu semble avoir choisi cette situation agréable de Montréal, non seulement pour la *subsistance de Québec,* dont elle dépend, mais propre pour y assembler un peuple composé de Français et de Sauvages qui seront convertis (et) pour les rendre sédentaires." (2) Les trois mots *subsistance de Québec*, signifient que la nouvelle entreprise comptait sur Québec pour subsister et que ce serait la base d'approvisionnement. M. Faillon (3) écrit *conservation* au lieu de *subsistance* et fait de Montréal le

---

(1) *Les véritables Motifs*, réimprimé par la *Société Historique de Montréal*, 1880. Aussi l'article de M. l'abbé Verreau, *Société Royale*, 1882, page 99.

(2) Texte des *Véritables Motifs de la Société de Montréal*, Paris, 1643.

(3) *Histoire de la Colonie*, I, 400.

support de Québec. Partant de là, il dit ([4]) que les Associés de Montréal se proposaient de bâtir une ville fortifiée qui pût être tout à la fois " un rempart contre les incursions des Iroquois et une sauvegarde assurée pour la colonie chancelante de Québec ". C'est là prêter aux Associés des vues qui leur étaient étrangères; car ils n'ont jamais exprimé le désir de faire autre chose qu'une mission évangélique et n'ont adopté aucun moyen pour créer une ville, un village, faire la guerre, cultiver le sol. " Une garnison, écrit l'abbé Verreau, et des canons à Montréal n'auraient en rien gêné les courses des Iroquois qui venaient s'embusquer sur l'Ottawa, ou qui descendaient le Richelieu, pour se rendre dans le lac Saint-Pierre ([5]). "

M. Dollier de Casson qui vint de France en 1665, dit que, à la fin de 1641, " le pays ne contenait pas plus de deux cents Européens, y renfermant les deux sexes, comme aussi les religieux et religieuses ". Le recensement ([6]) nominal que nous avons fait pour cette date donne trois cents soixante et trois personnes. Un certain nombre d'individus nous ont probablement échappé. On pourrait donc doubler le chiffre de M. Dollier. Une quarantaine d'hommes que M. de Maisonneuve amenait, l'automne de 1641, venaient augmenter d'autant la population blanche du Canada.

Le Père Jérôme Lalemant écrivait le 10 juin 1642 : " Diverses bandes ennemis, s'étant coulées dans le pays à la faveur des bois et de la nuit, y ont, partout et quasi en toutes les saisons de l'année, fait des massacres d'autant plus redoutables que pas un ne s'en voit exempt, les femmes mêmes et les en-

---

([4]) *Histoire de la Colonie*, I, 379.

([5]) M. l'abbé Verreau : *Société Royale*, 1887, page 149.

([6]) *Histoire des Canadiens-Français*, II, 92.

fants n'étant pas en assurance à la vue des palissades de leurs bourgs. Et même quelquefois tel ennemi aura bien le courage, n'ayant qu'une hache à la main, d'entrer de nuit, lui seul, dans les cabanes d'un bourg, puis, y ayant fait quelque meurtre de ceux qu'il y trouve endormis, de prendre la fuite pour toute défense contre cent et deux cents personnes qui le poursuivront un et deux jours entiers. De plus, lorsque nos Hurons descendent aux Trois-Rivières ou à Québec, pour y porter leurs castors, quoique tout ce chemin ne soit rempli que de sauts et précipices et que souvent on y fasse naufrage, toutefois ils y craignent bien moins les dangers de l'eau que du feu, car toutes les années les Iroquois leur dressent de nouvelles embûches et, s'ils les prennent vifs, ils exercent sur eux toute la cruauté de leurs supplices. Et ce mal est quasi sans remède, car, outre qu'allant pour le trafic de leurs pelleteries, ils ne sont pas équipés pour la guerre, les Iroquois ayant maintenant l'usage des armes à feu qu'ils achètent des Flamands qui habitent leurs côtes, une seule décharge de cinquante ou soixante arquebuses est pour donner l'épouvante à mille Hurons qui descendraient de compagnie. Les Iroquois sont tellement répandus sur le grand fleuve de Saint-Laurent et sur la rivière des Prairies (l'Otawa), qu'il n'y a point d'assurance depuis le lac de Saint-Pierre jusque bien loin au-delà de Montréal [7]."

Les dangers auxquels s'exposaient les Sauvages qui descendaient à la traite des Trois-Rivières ne les empêchèrent pas d'y apporter leurs pelleteries dans l'été de 1642. Les Pères Jogues et Raymbaut, partis de chez les Hurons le 13 juin, en compagnie de ces derniers, commandés par Eustache Ahatsistari, avec Guillaume Couture, Jean Amyot et trois autres Français, arrivèrent aux Trois-Rivières le 18 juillet, ayant

---

[7] *Relation*, 1643, page 71.

parcouru à peu près trois cents lieues accidentées de quarante portages. Le Père Raymbaut, atteint d'une maladie lente, alla mourir à Québec.

Aussitôt la traite terminée (1642) les Sauvages qui, ordinairement, s'éloignaient le moins des Trois-Rivières (Algonquins, Attikamègues) se dispersèrent pour aller soit dans les villages de leurs tribus un peu éloignés, soit à la chasse, afin d'éviter les Iroquois, dont l'audace et les succès faisaient des Trois-Rivières un refuge assez précaire pour certains colons et indigènes, qui n'habitaient pas le fort même. Il n'y avait, on peut dire, aucun Sauvage établi en ce lieu. Il s'y montrait seulement des bandes nomades qui poursuivaient leur existence d'autrefois.

Le Père Jogues voulait retourner aux missions des grands lacs. Hurons et Français célébrèrent, aux Trois-Rivières, la fête de saint Ignace, le 31 juillet. Le lendemain, veille du départ, il y eut conseil. On s'encouragea mutuellement, selon la coutume dans les circonstances difficiles. Il y eut force discours qui, bientôt, devaient être oubliés. Ahatsistari déclara que, s'il tombait aux mains des Iroquois, il leur reprocherait de ne pas vouloir " connaître Dieu qui a tout fait " et nous savons qu'il tint parole. Depuis 1637 au moins, ce chef de guerre passait pour invincible. " La vie de cet homme n'est qu'une suite de combats, et depuis son enfance ses pensées n'ont été qu'à la guerre ", dit la *Relation*.

En 1642, les vaisseaux de France arrivèrent à Québec " plus tôt qu'à l'ordinaire, n'ayant été que deux mois à leur voyage " (*).

En juin ou juillet 1642, il dut arriver de France une ou deux compagnies de gens armés, puisque le projet du fort Ri-

(*) Marie de l'Incarnation, *lettre* du 29 septembre 1642.

chelieu s'éxécuta au mois d'août. Cette troupe, qui renfermait peut-être de vrais soldats, n'appartenait à aucun corps régulier; elle provenait du recrutement que la générosité d'Anne d'Autriche et autres personnes avait facilité.

M. de Montmagny se rendait compte de la nécessité d'un fort sur le lac Saint-Pierre pour gêner les maraudeurs, qui descendaient par la rivière Richelieu et poursuivaient les canots de traite dans les îles et sur le fleuve. Un poste d'observation d'où l'on pourrait lancer des patrouilles en même temps que donner refuge à qui de droit devenait indispensable. La clef des communications se trouvait au lac et non pas à Montréal. On décida de placer un fort à l'endroit où est à présent la ville de Sorel et M. de Montmagny arriva aux Trois-Rivières, où un vent contraire le retint dans les derniers jours de juillet. Douze canots hurons, qui pouvaient voguer sans voile, comme on sait, se mirent en route, le 2 août, portant le Père Jogues, Guillaume Couture et René Goupil, jeune chirurgien ou pharmacien — en tout quarante personnes sous les ordres d'Ahatsistari. Parvenus aux îles du lac Saint-Pierre, le canot d'avant-garde signala la présence de l'ennemi dans le voisinage et, un peu plus loin, il se montra. La panique fit disperser les Hurons. Un petit noyau seul résista, c'était celui où se trouvaient le Père Jogues, Couture, Goupil, Ahatsistari et huit ou dix Hurons ([9]) courageux. Ils furent tous pris. Le brave chef mourut dans les tourments. Dans la route qu'il fallait suivre pour arriver aux cantons des Iroquois Agniers, le Père Jogues rencontra le lac Andiatarocté ([10]), *le lac se ferme*. Repassant par ce lieu, en 1646, il

---

([9]) L'un d'eux, appelé Atieronhonk, avait été baptisé sous le nom de Bernard, (*Relation*, 1644, pages 72-73.).

([10]) *Relation*, 1646, p. 15.

lui donna le nom de Saint-Sacrement, et plus tard il devint le lac George. Sur la carte de Samson, vers 1655, il est marqué *Andiantaraque*. Les Sauvages l'appelaient aussi *Horiconcanidérioit " la queue du lac "*. Le Père et Couture se retrouveront en 1645.

M. de Montmagny eut connaissance de cette catastrophe au moment de partir des Trois-Rivières. Il arriva, avec ses gens, le 13 août, à l'entrée de la rivière des Iroquois. Le fort fut commencé sans perdre de temps ([11]). Le Père Vimont disait: " Ces fortifications ne tranchent point le mal par la racine: les barbares font la guerre à la manière des Scythes et des Parthes." En effet, surprises, embuscades, assassinats isolés, ce n'est pas même la guerre, mais c'est accablant pour des colons sans défense.

" La force armée de la colonie était de quinze soldats formant la garnison de Québec et coûtait au trésor 12,180 livres. Trois-Rivières en avait soixante-et-dix, et Montréal autant ([12]) ". Je pense que " autant " veut dire quinze, comme à Québec; mais alors le roi était devenu protecteur de ce nouvel établissement, ce qui n'apparaît nulle part que dans le passage cité plus haut. Le poste des Trois-Rivières avait toute la traite du pays; il s'en faisait un peu à Québec. C'était le lieu de rendez-vous des coureurs des bois primitifs, des Sauvages qui apportaient des pelleteries, des caravanes du Haut-Canada et, par suite, l'endroit le plus exposé aux attaques. Jusqu'à 1641, la garnison ne parait pas avoir dépassé quinze ou vingt hommes, entretenus par les Cent Asociés. Nulle tentative de culture n'y était possible hors de la portée du canon et de la surveillance des

---

([11]) *Relation*, 1642, pages 44, 50.

([12]) Le Père F. Martin: *Vie du Père Jogues*, 1873, page 129.

patrouilles. Le renfort arrivé en 1642 avait permis d'augmenter le nombre des défenseurs; les soixante-et-dix soldats mentionnés fournissaient la garnison du fort Richelieu. Au taux de 12,180 francs pour quinze soldats, la troupe armée, formant un total de cent hommes, coûtait 14,-500 francs ou $15.000 de notre monnaie, dont une partie devait être payés par les Cent Associés puisqu'ils s'étaient chargés de pourvoir à toute la défense du pays.

En construisant le fort Richelieu on avait espéré qu'il rendrait le même service que celui des Trois-Rivières, en permettant d'établir des postes en aval sur le fleuve et de les peupler sans courir trop de dangers. Mais la pénurie des secours de France et l'activité extraordinaire que les Cinq Nations déployèrent, le tout joint à la terreur croissante qu'elles inspiraient, réduisirent ces calculs à presque rien dans la pratique. Toutefois, en 1642, le commencement du fort en question et les débuts de la colonie de Montréal inspiraient aux Sauvages amis, comme aux Français, une satisfaction générale. Ces préparatifs annonçaient, croyait-on, des jours de paix, de repos, de liberté — ce que la Nouvelle-France n'avait pas encore connu. On ne se doutait pas que Paris fut si loin de Québec ! La lueur d'espérance qui brilla en 1642 n'eut que la durée d'un éclair. Après un hiver paisible — chose rare à cette époque — le printemps de 1643 vit renaître les inquiétudes, les tristes pressentiments et les dangers des années précédentes. " Si nous avions la paix !"... s'écriait le Père Jacques Buteux. C'était la prière, l'invocation ordinaire de tous les colons.

La descente des canots de traite du nord et de l'ouest, par le Saint-Maurice et le fleuve, avait lieu entre les glaces du printemps et celles de l'automne, de sorte que cette succession d'arrivages et de peuples différents donnaient aux alentours des Trois-Rivières une physionomie très animée. Toute la vie commerciale était concentrée là. Aussi les Iroquois en

faisaient-ils le principal objectif de leurs plans de campagne.

Au mois de mars 1643, on reconnut les Iroquois près de Montréal et, aussitôt, les Sauvages assemblés dans ce lieu décampèrent ([13]), pour se replier sur les Trois-Rivières, non sans être attaqués en route et en perdant du monde.

Le fort Richelieu ne plaisait pas aux Iroquois. Cependant ils n'en infestaient pas moins le lac Saint-Pierre qui leur offrait un champ commode dans toutes leurs courses. Pour comble de malheur, le scorbut sévissait dans le fort. L'été se présentait sous un aspect critique. Il était à craindre que la traite des pays d'en haut qui, d'une année à l'autre, se développait, ne fut paralysée par la guerre. Si les Iroquois prenaient l'ascendant sur le fleuve, toute espérance de communication par cette voie était perdue; il ne resterait d'accessibles que les cours d'eau des terres du nord.

La première flottille huronne qui arriva au lac Saint-Pierre cet été tomba au pouvoir des Iroquois. D'après une rumeur qui circulait alors, sept cents guerriers, dont la moitié armée de fusils, se préparaient à détruire la bourgade et le fort des Trois-Rivières. M. de Montmagny monta de Québec avec quatre chaloupes, fit une battue entre Trois-Rivières et le fort Richelieu. Mais les ennemis disparaissaient devant lui pour se retrouver derrière quelques heures après. Il eût fallu pouvoir se rendre dans leur pays et détruire les villages qui n'auraient pas consenti à se soumettre. C'était l'ancien projet de Champlain.

Les Algonquins des Trois-Rivières, de même que tous ceux de leur race, ne tiraient pas de la terre suffisamment de subsistance pour se nourrir. Bon gré, mal gré, il leur fallait

---

([13]) Conduits par Simon Picscaret et Tessouat le Borgne, de l'île des Allumettes.

recourir à la chasse en bravant le tomahawk de l'Iroquois. Le 15 août, une vingtaine d'entre eux furent défaits tandis qu'ils étaient à la pêche à l'entrée de la rivière Saint-François, au lac Saint-Pierre.

Lutter contre les Iroquois était impossible. Les Hurons, bien que de la même race, n'avaient aucun talent militaire, n'épargnaient point les bravades, ne devinaient rien du péril où ils se mettaient, ne savaient mettre de l'ordre nulle part et utilisaient comme des enfants les arquebuses dont les Français commençaient à les armer. Les Algonquins avaient pour tout partage une certaine bravoure individuelle, sans la moindre discipline, et ils étaient toujours prêts à commettre quelque étourderie, à tout gâter, après quoi ils se repliaient sur Trois-Rivières, Sillory ou Québec, attirant l'ennemi sur leurs pas. Les Iroquois avaient des plans d'opération adoptés dans leurs conseils et sagement mûris; ils agissaient avec ensemble; leurs bandes pouvaient se mettre à l'abri dans des lieux où personne n'osait les poursuivre, pas même les Français, qui manquaient de soldats pour de telles expéditions. La partie était inégale, le résultat évident. La colonie restait sans défense sous la hache de l'Iroquois. Il est inconcevable qu'elle n'ait pas été anéantie jusqu'au dernier homme — elle n'en perdit que la moitié. La France pouvait, en une seule campagne, réduire les Iroquois sinon à l'obéissance, du moins à la neutralité.

L'année 1643 fut marquée par un changement notable dans la tactique des Cinq-Nations ([14]). Jusqu'alors, ils ap-

---

([14]) Entendons-nous. Des cinq tribus de la confédération iroquoise, c'étaient surtout les Agniers, du voisinage d'Albany, qui couraient dans le Bas-Canada. Les autres tribus s'employèrent contre les Neutres, les Eriés, les Hurons, les Pétuneux, selon les circonstances et les projets approuvés en conseil.

prochaient des postes en détachements plus ou moins nombreux, et cela pendant l'été seulement, quand les rivières étaient libres, car il n'y avait pas d'autres chemins. Mais à partir de cette époque, ils se divisèrent par bandes de vingt, trente, quarante, cent guerriers et se répandirent en même temps sur tous les passages du Saint-Laurent. " Cette guerre n'est pas plus la guerre des Français que la guerre des Parthes n'était la guerre des Romains... Quand une bande s'en va, l'autre lui succède. Ce ne sont que petites troupes bien armées qui partent, les unes après les autres, du pays des Iroquois, pour occuper la grande rivière et y dresser partout des embuscades, dont ils sortent à l'improviste, se jetant indifféremment sur les Montagnais, Algonquins, Hurons et Français. On nous a écrit de France que le dessein des Hollandais est de faire tellement harceler les Français par les Iroquois, à qui ils fournissent des armes, qu'ils les contraignent à quitter le pays et même d'abandonner la conversion des Sauvages. ". (Le Père Vimont.)

C'est le commerce, la traite des fourrures, que les Hollandais ou Flamands voulaient prendre pour eux. Ils pensaient bien que la colonie française une fois abandonnée, tout le trafic tomberait dans leurs mains et que, par le fait même, les missionnaires disparaîtraient, ce qui ne manquerait pas de leur faire plaisir, car ils étaient protestants.

Le 15 août 1643, un bâtiment jeta l'ancre à Québec portant des secours destinés à Montréal. Il amenait Louis d'Ailleboust de Coulonges. C'est alors, probablement, que l'on apprit la mort du cardinal de Richelieu, survenue le 4 décembre, et peut-être aussi celle de Louis XIII, qui était du 14 mai. Bientôt après, on sut que le duc d'Enghien (Condé) avait anéanti la fleur des troupes espagnoles à Rocroi.

A la fin d'août, M. de Montmagny escorta jusqu'à Mont-

réal M. d'Ailleboust et les trente ou quarante personnes qui l'accompagnaient. Les Iroquois venaient de découvrir le campement français de ce lieu. M. d'Ailleboust fit ses préparatifs pour rendre plus sûr ce commencement de village et dès l'année suivante il y travailla.

" Les Iroquois ferment les passages, de crainte que les nations plus éloignées ne viennent se faire instruire. La nation d'Hyroquet n'a pas laissé de traverser les terres de ces barbares, qui ont fait sur eux une décharge de plus de cent coups de fusils, mais Dieu les a si bien protégés qu'il n'y en a pas eu un seul de blessé. " (Marie de l'Incarnation, 30 septembre 1643.). En ce qui regarde l'assertion que les Iroquois voulaient empêcher les Hurons de se faire chrétiens, souvenons-nous que l'intérêt commercial était avant tout le motif qui guidait les hostilités contre les Français et les Sauvages leurs alliés. Il va sans dire que les missionnaires passaient pour des chefs français aux yeux des Iroquois et, à ce titre, étaient plus menacés que n'importe qui, mais si quelqu'un inspirait la guerre sous un mobile religieux, ce devait être le Hollandais, comme le Père Vimont nous le fait entendre. Quoi qu'il en soit, tout se résume à une rivalité de comptoirs.

Quant aux Iroquets ou Hyroquets, il faut ici raconter leur histoire afin d'éviter la confusion qui existe à ce sujet dans certains livres. C'étaient des Algonquins et non pas des Hurons comme le veut Charlevoix. Ils paraissent avoir chassé les Iroquois que Jacques-Cartier avait vus à Montréal en 1535 et s'être rendus maîtres de tout le bassin du lac Saint-Louis. Vers 1560 ils étaient en guerre contre les Sauvages des Trois-Rivières qui, après leur avoir dressé une embuscade à la rivière Bécancour, exterminèrent jusqu'au dernier ceux d'entre eux qui s'étaient aventurés dans cette région. Après

cela les Hurons profitèrent de l'affaiblissement de ce peuple pour le disperser. Les uns se retirèrent chez les Abénakis, au Maine, les autres se donnèrent aux Iroquois, et la troisième bande, la seule qui nous soit connue, s'allia aux Hurons du lac Simcoe, ce qui lui permit d'occuper le territoire limité par Kingston, Ottawa et Vaudreuil, où Champlain la trouva en 1609. Il a le soin de nous dire,à plus d'une reprise,que c'étaient des Algonquins, que leur chef se nommait Iroquet et qu'ils étaient les meilleurs amis des Hurons. Ces derniers les appelaient Onontchataronons, qui est bien un composé de langue huronne-iroquoise, mais aucun auteur ne nous dit quel nom ces gens se donnaient à eux-mêmes. En 1615, Iroquet et ses hommes formaient partie de l'armée huronne qui se réunit au lac Simcoe avec Champlain et quelques Français pour marcher contre les Iroquois. Ces Sauvages étaient indépendants de ceux de la Petite-Nation ([15]) (Papineauville) et des Grands Algonquins de l'île des Allumettes. En 1637,une troupe iroquoise fut battue par des Algonquins et des Iroquets alliés. La *Relation* qui mentionne ce fait, ainsi qu'un autre survenu en 1640, montre que le nom du chef Iroquet s'imposait alors à toute la tribu, et l'usage s'est continué. En 1644 une *Relation* parle des " Algonquins de l'Isle (des Allumettes) et de ceux de l'Iroquet, deux nations extrêmement insolentes, orgueilleuses, pleines de superstitions et de libertinages". C'est alors que les Iroquets allèrent se réfugier aux Trois-Rivières, pas " en traversant les terres des Iroquois ", comme le dit la Mère de l'Incarnation, car ils étaient aux environs de Montréal, mais une bande de ceux-ci, qu'ils avaient pu rencontrer en route.

([15]) Le 10 août 1635, le Père Buteux écrit que la Petite-Nation a perdu sept canots pris par les Iroquois (*Relation* 1635, p. 22.).

Le 28 juilet 1645, on baptisa aux Trois-Rivières un enfant "de la nation des Iroquois", dont la marraine fut Marie LeNeuf, femme de l'interprète Jean Godefroy. Les actes du registre de la paroisse et les récits du temps font voir que les Iroquets étaient alors réfugiés aux Trois-Rivières. En 1647, ils furent à peu près les seuls Sauvages qui apportèrent des pelleteries au magasin de ce lieu. Leur nombre devait être fort diminué depuis quelques années; les derniers s'éteignirent avec le siècle.

Benjamin SULTE.

Echos des Sciences

SOMMAIRE. — En rapide à travers le pays noir : la mine de houille et ses indices. — Caractères de la houille; son pouvoir calorifique. — L'origine de la houille : la végétation de l'époque carboniférienne. Utilité de la paléobotanique houillère. — Une descente à la mine.— Les dangers de l'exploitation de la houille. Coups de grisou et explosifs de sûreté. Comment on prévient les coups de poussières.

PEU de temps après avoir quitté Douai, le rapide Paris-Lille-Bruxelles, pénètre dans le *pays noir* : par Ostricourt et l'Escarpelle, la ligne ferrée coupe le bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais, qui est le plus important de la France. Le paysage ne décèle le gisement souterrain que par de grands amas de détritus noirâtres, appelés " terris ", formés de la gangue et des cailloux qui accompagnent la houille et qu'on en sépare aussitôt après l'abattage; on croirait de loin voir d'énormes taupinières. La végétation, cependant, s'empare peu à peu de ces tertres créés par l'homme; des bois les recouvrent et, n'étaient la parfaite horizontalité de leur sommet et la grande régularité des pentes de ces monticules qui n'ont pas subi l'érosion séculaire, on les prendrait pour de faibles collines venant rompre la monotonie d'une région très plate. Tout près, le puits se révèle par l'énorme machine d'extraction, les bureaux, les ateliers de réparations, le parc à bois, le parc à charbon, les écuries, etc.

La campagne, très verdoyante, et bien cultivée, car le sol en est riche, est couverte à perte de vue de champs de betteraves à sucre, d'avoine, d'oeillette, de colza; mais de nombreuses voies ferrées la silonnent, toutes encombrées de longs trains

de charbon; les remblais et le ballast sont noirs: ce sont des schistes retirés de la mine ou du mauvais charbon trop pauvre pour être vendu. C'est encore la houille qui forme le chargement des lourdes péniches qui la transportent par les canaux jusqu'aux grands centres métallurgiques de l'Est, jusqu'à Paris, et jusqu'aux ports de la Mer du Nord et de la Manche, et qui la distribuent dans l'active région industrielle adjacente. De temps en temps on aperçoit un grand nombre de toits rouges, couverts de tuiles, tous pareils, groupés en files parallèles: ce sont les habitations des mineurs, les " corons " qui ne renferment jamais plus de la moitié de leur population mâle, car, sans interruption, les équipes se succèdent au fond de la mine. Leur disposition géométrique rappelle les cellules d'une ruche. Des lignes de pylônes métalliques soutenant des câbles aériens coupent les champs et des bennes de charbon, qui y sont suspendues, voyagent du " carreau " de la mine au stock amoncelé près de la gare ou de la rivière voisine, prêt à l'expédition. Le plus souvent, leur propre poids les entraîne à de très longues distances, grâce à la faible pente de la ligne et, vides, elles remontent à leur point de départ pour recevoir un nouveau chargement.

Plus rarement, on traite la houille avant de l'expédier : on la transforme en coke destiné aux usines métallurgiques, et les gaz dégagés pendant cette distillation sont envoyés à un grand nombre de villages et de villes qui l'utilisent pour l'éclairage et pour le chauffage ([1]). Parfois, comme à Pont-à-Vendin, les aciéries s'établissent au voisinage même de la mi-

---

([1]) Cette pratique est plus souvent adoptée en Allemagne et en Belgique qu'en France. " A Essen, l'usine à gaz est complètement arrêtée et la ville alimentée uniquement avec du gaz de fours à coke... La cokerie de Hamborn (Westphalie) alimente Barmen, située à 50 kilomètres, et plus de 60 villes ou villages." (M. Desmarets: *L'état actuel de l'industrie du gaz*).

ne: les usines qu'y font construire la Société des Mines de Lens et la Compagnie de Commentry-Fourchambault pourront transformer annuellement en acier 300,000 tonnes de fonte; ailleurs, ce sont des ateliers de construction, des verreries, clients obligés et importants de la mine, qui s'en rapprochent pour diminuer le prix de revient du combustible qu'ils emploient en quantités formidables.

* * *

La houille n'est pas du carbone pur; sa nature varie d'un bassin à un autre, mais elle contient d'autant plus de carbone qu'elle se trouve dans un terrain plus ancien ([2]). Elle est noire, compacte, plus ou moins friable, et, sous l'action de la chaleur dégage plus ou moins de matières volatiles, selon qu'elle renferme une plus ou moins grande quantité d'hydrogène. On distingue principalement les *houilles grasses* qui brûlent avec une flamme longue et fumeuse, et les *houilles maigres*, à courte flamme. L'anthracite, ou charbon de pierre, s'allume difficilement mais demeure très longtemps incandescente: elle donne très peu de fumée. C'est comme combustible qu'on emploie la houille. Voilà, dira-t-on, un truisme qu'il était inutile d'énoncer, et pourtant en ce qui concerne les conséquences pratiques on semble souvent l'oublier. Combien

---

([2]) Composition des combustibles solides (sans eau ni cendres), d'après Fischer et Wagner :

	Carbone	Hydrogène	Oxygène et Azote	Puissance calorifique
	%	%	%	Calories
Bois.....	45	6	45	4,100
Tourbe.....	55	5	40	4,500
Liguite.....	66	5	29	5,700
Houille	86	4	10	8,000
Anthracite ...	94	3	5	8,200

d'industriels n'achètent le charbon qu'au poids sans se préoccuper de connaître son pouvoir calorifique exact ! ([3]) Et en réalité, ce qui devrait leur importer, ce n'est pas d'avoir tant, d'avoir beaucoup de tonnes de cette substance que d'obtenir avec une somme donnée d'argent un nombre aussi grand que possible d'unités de chaleur, de *calories*. La détermination du pouvoir calorifique d'un charbon donné peut se faire au moyen de mesures expérimentales au calorimètre : dans une bombe à parois très résistantes on introduit le combustible à essayer avec un excès d'oxygène et on provoque l'inflammation au moyen d'une petite spirale d'acier brusquement échauffée par le passage d'un courant électrique. L'obus est immergé dans un calorimètre dont l'eau absorbe toute la chaleur dégagée par la combustion ; on note avec soin au moyen d'un thermomètre de grande précision l'élévation de température que subit l'eau et un calcul simple permet d'en conclure le nombre de calories que dégage en brûlant l'unité de poids du combustible essayé.

On peut aussi déduire le pouvoir calorifique du charbon de sa composition élémentaire, ou, en d'autres termes, d'une analyse chimique qui a fait connaître sa teneur en eau, en carbone, en hydrogène, en azote, en soufre, en oxygène et en cendres. Les formules sont nombreuses et les résultats obtenus, quoique approximatifs, peuvent suffisamment renseigner pour les besoins de la pratique ordinaire.

Il faut pourtant se bien mettre d'accord sur la définition

([3]) A une réunion de la section de Manchester de la Société de Teinture et de Matières colorantes, M. D. Browlie affirmait que la moitié de la houille annuellement consommée dans le Lancashire (43 millions de tonnes) était achetée d'une manière empirique et que l'emploi de bases rationnelles reposant sur l'analyse technique du combustible permettrait une économie de 7 à 10 pour cent des dépenses actuellement encourues de ce chef. (Voir *The Times Engineering Supplement*, 2 mai 1913.).

du pouvoir calorifique, et en rapporter la mesure à des conditions toujours identiques et aussi voisines que possible de celles de l'emploi industriel. Pour que les résultats soient comparables, on pourra avec avantage les établir pour le combustible *brut* et *sec*. Il faut remarquer d'autre part que dans l'industrie, la vapeur d'eau engendrée par la combustion de l'hydrogène de la houille s'échappe avec les gaz de la combustion à une température supérieure à 100° C. On ne peut donc pas utiliser la chaleur de condensation de cette vapeur tandis qu'on le recueille, en réalité dans l'obus callorrimétrique : de là une déduction à faire dont l'importance variera avec la nature du charbon ; cette correction est d'autant plus importante que le combustible est plus riche en matières volatiles et, pour les lignites, elle peut dépasser 500 calories (4)

* * *

D'où nous vient la houille ? Comment ce précieux combustible s'est-il formé dans les entrailles de la terre ? Avant de poser cette question aux savants, interrogeons le mineur qui n'a pu s'empêcher d'y songer pendant son travail journalier. C'est par une poésie que nous répondra l'un d'eux, Jules Mousseron. Rude ouvrier aux mains calleuses et aux sentiments délicats, négligeant à dessein une langue plus pure et plus harmonieuse pour donner à son récit plus de vie réaliste et de couleur locale, c'est dans le patois de ses camarades qu'il va s'exprimer :

L'CAILLAU A FLEUR

Quand dins l'fosse, au traval, in pioche avec ardeur,
In n'busi point beaucop qu'in est mill' pieds sans tierre.
I sembl' qu'in a vécu toudis à c' profondeur
Et qu'in déhors del lampe i n'est point d'aut' leumière...

(4) J. Izart : *Le pouvoir calorifique des charbons*. Technique Moderne, 15 octobre 1913.

Mais quell' clarté, soudain, quand el pic du mineur
Découvre, in creusant l'roc, eun' délicate fougère !
In crorot, su l'momint, qué l'jour donne s'lueur
Et qu'in gardin fleuri s'erflète dins cheull' pierre.

In findillant l'caillau qui rinferm', dins ses bancs,
L'forme des plant's inglouti's là d'puis des milliers d'ans,
L'vu d'l'empreint conservé naïv'mint vous caresse...

Ed' mêm' qué dins nos coeurs pass'nt des pétiots frissons
Quand, in feull' tant un livre, par hasard, nous r'trouvons
L'fleur séqui qui rappelle un souv'nir ed' jeunesse. ([5])

C'est en effet aux dépens de la végétation d'une époque géologique reculée, l'ère carboniférienne, que s'est formée la houille. L'atmosphère était alors fortement chargée d'acide carbonique, condition favorable au développement des plantes qui lui empruntent le carbone de leurs tissus; le climat était chaud et très humide; la végétation était abondante. Sous l'influence de quelque cataclysme, la mer a pu envahir ces forêts et engloutir leurs débris dans ses flots, ou bien les

---

([5]) Jules Mousseron : *Au pays des corons*, moeurs et coutumes du pays minier. A ceux que l'emploi du langage " rouchi " surprendrait, et peut-être même choquerait, étant donné qu'il n'existe pas, à proprement parler, de patois au Canada, il nous sera permis de rappeler ces réflexions d'Auguste Dorchain dans la préface des *Feuillets noircis* de Mousseron : "Chacun de ces *feuilets noircis* — noircis à la fois par la poussière de charbon et par l'encre — semble justifier, au contraire, l'emploi de notre vieux patois septentrional, préféré au langage classique. Il n'est pas une de ces pages qui ne perdrait, au change, un peu de sa saveur, de son émotion, de sa vérité. Pour exprimer, comme Mousseron l'a voulu, l'âme familière d'un terroir et d'un métier, rien ne vaut le vocabulaire spécial de ce métier et de ce terroir, dont les mots ont aussi une âme, la même âme. Nulle transposition, nul artifice de littérature ne nous donnerait, en français, l'équivalent de ces touchantes poésies patoises. Le charme serait rompu parce que serait rompue elle-même cette mystérieuse correspondance entre l'inspiration et la forme, qui est le grand secret des poètes. "

eaux telluriques des continents émergés ont pu les entraîner dans leur course torrentielle et les accumuler dans des criques abritées, où, recouvertes ensuite d'autres terrains, ils se sont lentement décomposés, peu à peu pétrifiés, leur teneur en matières volatiles allant en diminuant avec leur âge.

S'il subsiste quelque doute sur la manière dont la houille a été produite à partir des plantes—et elle peut avoir été différente d'un gisement à un autre — il n'y en a aucun sur l'origine organique de ce combustible (*). Souvent on y trouve des empreintes encore nettes des végétaux de l'époque carboniférienne qui l'ont engendré. On a pu y reconnaître avec une très grande netteté des *fougères* de diverses espèces : des marioptéris, des pécoptéris, des nécroptéris, etc. ; on y a trouvé de beaux échantillons fossiles d'*équisétinées* ou calomariées, analogues au prêle ; des *sphénophyllées;* des *lycopodinées* arborescentes, divisées en deux groupes : les lépidodendrées et les sigillariées.

Il y avait aussi des phanérogames gymnospermes ; leur trois familles actuelles, des cycadées, des conifères et des guétacées, paraissent avoir fait partie de la flore du terrain houiller supérieur mais on ne les rencontre pas dans le terrain houiller du nord de la France où l'on trouve, en revanche, une autre famille, aujourd'hui disparue de notre globe,

---

(*) On a pu, au laboratoire, reproduire des charbons gras par l'action de la vapeur d'eau sous pression sur des substances organiques telles que bois, tourbe, cellulose. Le Dr Bergius, de Hanovre, est parvenu à ce résultat avec la tourbe en la maintenant à 300° C., température à laquelle la pression de la vapeur d'eau dépasse 100 atmosphères. La rapidité de la transformation est d'autant plus grande que la température est plus élevée et un abaissement de 30 degrés la réduit de moitié. De ses expériences, ce savant croit pouvoir conclure que la formation de la houille dans la nature a exigé huit millions d'années environ. Cette indication s'accorde assez bien avec les conclusions actuelles de la géologie (Voir : *Revue Générale des Sciences*, 30 octobre 1912.).

les cordaïtées, avec un grand nombre de graines fossiles. ([7])

L'étude de la paléobotanique houillère a été fortement avancée par les recherches de Grand'Enry dans le bassin de la Loire, par celles de Renault dans l'Autunois, de l'abbé Boulay dans le Nord, et de quelques autres—de savants allemands en particulier, quand le ministère des Travaux Publics chargea l'inspecteur en chef des Mines, M. Zeiller, de la description de la flore fossile des gîtes minéraux de la France.

Ces travaux se poursuivent et se multiplient, grâce aux empreintes végétales recueillies dans différentes mines. On peut, par leur comparaison, relier des faisceaux de couches différents, en retracer l'histoire, rattacher des gisements les uns aux autres et deviner, en quelque sorte, la topographie souterraine des couches susceptibles d'exploitation.

* * *

Pénétrons maintenant dans la mine et observons avec soin ce milieu si différent de celui des champs, ou de la ville. Avant de quitter la surface du sol, passons à la salle des machines le coeur de ce vaste organisme, qui y distribue les forces bienfaisantes jusqu'aux extrémités les plus éloignées. Voici des compresseurs qui envoient aux locomotives du fond l'air comprimé à 160 kilogrammes par centimètre carré; en voici d'autres qui le fournissent aux ventilateurs et aux perforatrices sous une pression de 6 kilogrammes; plus loin,ce sont les dynamos et les moteurs qui mettent en mouvement les machines

---

([7]) Le caractère de la végétation houillère était la profusion plutôt que la richesse, la vigueur plutôt que la variété!... C'est une association de grandes et d'élégantes fougères, au-dessus desquelles se dressaient des troncs nus...; la cime seule de ces végétaux était couronnée d'un feuillage menu, raide et piquant, qui garnissait l'extrémité des dernières ramifications. — (G. de Saporta: *Le monde des plantes avant l'apparition de l'homme*, p. 45.) Cité par J. Brunhes, dans *La géographie humaine*, p. 474.

diverses; là-bas, nous apercevons le tableau de distribution du courant aux cages et aux réseaux d'éclairage, etc...

Il faut, maintenant, revêtir, pour descendre, l'équipement spécial et uniforme prévu pour tous les visiteurs; vêtements hermétiquement clos à la cheville et à la taille et coiffure de cuir appelée " barette " recouvrant le " béguin " où les cheveux sont enfermés. On peut, dans cet accoutrement, se diriger vers le " moulinage " et entrer dans la cage.

Autrefois — il y a déjà longtemps — c'était au moyen d'échelles qu'on descendait dans le puits; le voyage était fatigant et long, on comptait une demi-heure environ par 500 mètres; aujourd'hui, quelques instants suffisent. La première impression vive que l'on ressente vient de l'obscurité soudaine, qui paraît d'abord à peu près complète, tant est faible l'éclat des lampes de sûreté dont on est muni. Puis, bientôt, on distingue mieux les objets, on se reconnaît, et le sentiment d'oppression qui nous étreignait s'apaise. Et cependant, on se défend difficilement d'une impression de gêne, presque de malaise, on se tait instinctivement et les mineurs mêmes ne parlent guère, c'est ici le domaine du silence et de la nuit :

> Oh! l'éternelle nuit ! nuit où pour toute étoile
> Une lampe tremblote et de poussier se voile
> En jetant sur le roc de changeantes couleurs!
>
> Loin du soleil aimé la pitié prend mon être.
> L'ivresse ne peut vivre où la fleur ne peut naître,
> Et mon coeur compatit à toutes les douleurs.
>
> (Mousseron.)

Sans éclats de voix, les ingénieurs, familiers avec ces conditions de vie anormales, donnent des explications que tout le monde écoute avec soin. Arrivés au fond, un train de "berlines" nous conduira à travers les longues galeries souterraines: point de voitures de luxe; on s'assied ou on s'accroupit

dans les wagonnets qui servent au transport du charbon et l'on s'efface de son mieux pour passer sous le plafond bas des galeries. Un solide boisage prévient les éboulements. Laissons encore au mineur le soin d'en chanter les services dans son langage naïf :

Sapin léger, drot comme eun' flèche,
T'es bin utile à nous, mineurs.
Des éboul'mints té nous protèches ;
Té nous évit's des grands malheurs.

Sous l'bach', tes équett's parfumées
Sint'nt bon l'essenc' dins l'air du fond :
Cha fait involer nos pensées
A travers cheull' fosse au carbon !

T' n'odeur nous transport' dins un rêve.
I nous sembl' qué l'nuit disparaît,
Et, qué l'grand jour, soudain, s'élève
Au-dessus d'eune immense forêt.....

Mais le train s'arrête : il faut en descendre ; nous sommes arrivés près d'une " taille ". Il faut, pour gagner le chantier, parcourir une galerie basse, humide, où l'eau qui suinte des parois s'est rassemblée en mares, puis gravir un plan incliné qui nous conduit à la " veine ". Les mineurs sont répartis en escouades de quelques hommes et le porion dirige leur travail. En tête les " haveurs " attaquent la roche au moyen du pic à manche court, la rivelaine ; les coups résonnent sourdement ; le bruit s'étouffe vite à ces profondeurs. Les blocs de charbon se détachent et roulent avec du poussier et du menu. Les aides en chargent les berlines que les "herscheurs" conduisent au plan incliné en les poussant de toute la vigueur de leurs muscles fatigués ;puis on les fait dévaler sur le plan incliné où ils font remonter les berlines vides. Et par convois de six, traînés par un cheval, ou de quarante, remor-

qués par une locomotive à air comprimé, on les emmène à l'accrochage où on les remonte, huit à la fois, dans des cages à plusieurs étages. A la surface, sur le carreau, c'est la recette, puis le criblage et l'enlèvement des déblais culbutés sur le " terri ".

La largeur des veines varie beaucoup, et, naturellement, ce sont les plus épaisses, celles de 35 et 50 mètres, qui offrent à l'exploitation les plus grandes difficultés techniques. Mais les plus étroites (on en travaille qui n'ont guère plus de deux pieds) sont les plus difficiles à travailler pour le mineur. Il s'agenouille, il se contourne, il se couche sur le côté, vaguement éclairé par la flamme tremblotante de sa petite lampe, respirant mal, souvent trempé par les gouttes d'eau qui viennent des infiltrations, exposé, malgré l'aérage à des températures étouffantes, à des milliers de pieds de la surface. Et, à mesure qu'il avance, il doit s'occuper du boisage, prévenir les éboulements au moyen d'étais qui soutiennent la roche.

* * *

Et maintenant, remontés à la surface, considérons les nombreux dangers auxquels est exposé le mineur et voyons comment on s'efforce de les conjurer.

A part l'irruption des eaux, qui est assez rare, il faut signaler surtout les éboulements, les accidents des voies ferrées, les explosions de grisou et les coups de poussière, les asphyxies et les empoisonnements par les gaz délétères.

Dans les années normales, ce sont les éboulements qui font le plus de victimes. " D'après la statistique de l'industrie minérale pour l'année 1908, on a compté dans les mines de France 12,301 éboulements ayant tué 67 ouvriers et en ayant blessé plus de 12,000... ; le seul autre contingent d'accidents qui soit vraiment fort est celui de l'exploitation des

voies ferrées souterraines (9,954 accidents : 26 tués et près de 10,000 blessés. " (J. Brunhes). Ces nombres se rapportent à une population totale de 141,600 ouvriers employés au fond.

Les coups de grisou sont beaucoup plus rares. Souvent la houille laisse dégager des gaz combustibles qui, avec l'air, forment un mélange détonant. En présence d'une flamme, il se produit alors des explosions extrêmement violentes. C'est pour les prévenir que Davy a imaginé la lampe de sûreté du mineur dans laquelle une toile métallique sépare la flamme et les gaz chauds de l'atmosphère ambiante. Grâce à la grande conductibilité du métal et au refroidissement des gaz qu'elle provoque une explosion se produisant à l'intérieur de la lampe ne peut pas se propager au dehors dans la galerie. D'ailleurs la coloration bleue que prend la flamme en présence du grisou avertit le mineur du danger auquel on pourra parer en ouvrant les portes d'aérage, en améliorant la ventilation pour diminuer la teneur du méthane, dans l'air de la mine. Le mélange d'air et de méthane ne détone pas, en effet, quand il renferme moins de 5, 6 pour cent de ce dernier gaz (ou plus de 14.8 pour cent : c'est alors l'air qui est en défaut). Même en envoyant dans la mine de l'air frais par milions de mètres cubes par jour, on ne peut jamais être certain qu'il n'y a de milieu inflammable en aucun point du réseau des galeries, qui atteint parfois 50 kilomètres et où il est impossible d'obtenir une atmosphère homogène. De là l'absolue nécessité pour le mineur de toujours tenir sa lampe fermée et, si elle s'éteint, de n'en point ouvrir une autre pour rallumer la sienne. C'est à des imprudences de ce genre qu'il faut attribuer la majeure partie des explosions de grisou.

Cela dit, on peut se demander comment il est cependant possible de se servir d'explosifs dans la mine. N'y a-t-il pas là un danger terrible auquel on s'expose témérairement? Remarquons d'abord que lorsqu'un explosif en détonant brise et

déplace des roches, le travail ainsi accompli absorbe une quantité d'énergie enlevée aux gaz de la réaction dont la température s'abaisse en conséquence et, comme la température d'inflammation des mélanges d'air et de grisou est voisine de 650° C., il y a peu de chances qu'un coup de mine travaillant normalement n'amène une explosion.

"Mais il est bien évident, écrivent MM. J. Taffand et Dautriche ([8]), que sur les quelque 20,000 coups de mine qui se tire chaque jour dans les houillères françaises, il doit s'en trouver quelques-uns qui ont été mal chargés ou mal bourrés; il arrive que le coup fasse canon sans que la roche cède; ou bien encore, même avec un bon bourrage, une fissure préexistante de la roche ouvre au gaz un passage facile; dans l'un et l'autre cas, les produits de la détonation n'ayant dépensé, en rupture et projection de roches, qu'une faible somme de travail, disposent encore d'une importante réserve d'énergie pour échauffer l'atmosphère ambiante. Enfin, il faut remarquer qu'au cours des manipulations on court le risque, très faible sans doute, mais non nul, d'une explosion de cartouche hors du trou de mine. Il faudrait que, même dans ces cas défavorables, l'explosif fût incapable d'enflammer le grisou ou les poussières. Une curieuse propriété du grisou, le retard à l'inflammation, est de nature à faciliter la solution du problème. L'inflammation n'a lieu que si la somme de chaleur est *maintenue un certain temps* au contact du mélange grisouteux ; ce retard, qui diminue quand la température s'élève, peut atteindre une dizaine de secondes à 650°... On peut donc espérer trouver des explosifs de sûreté, vis-à-vis du grisou, en cherchant des compositions telles que la flamme soit à la fois très brève et à température aussi basse que possible."

([8]) *Revue Générale des Sciences*, 15 juillet 1912: Recherches sur les explosifs de sûreté employés dans les mines grisouteuses et poussiéreuses.

C'est le nitrate d'ammonium qui forme la base de tous les explosifs de sûreté employés en France; il est associé soit avec des nitronaphtalènes, soit avec de la nitroglycérine et du coton-poudre.

* * *

L'épouvantable catastrophe de Courrières, qui fit onze cents victimes (mars 1906), a attiré l'attention générale sur le grand danger qu'occasionnent les poussières en suspension dans l'air. On obtient ainsi un milieu très explosif dont la détonation éventuelle dégage des flots d'oxyde de carbone. C'est à l'action de ce gaz délétère qu'ont succombé, empoisonnés, la plupart des victimes de Courrières. Plusieurs années auparavant, à la suite d'une explosion qui fit quatre-vingt-une victimes au charbonnage *Universal* , à Senghenydd (Angleterre), le 24 mai 1901, le profeseur Galloway avait déjà signalé les inconvénients graves des poussières. Mais il fallut l'immense désastre de Sallaumines pour pénétrer les ingénieurs, les gouvernements et les savants de la nécessité de mettre à l'étude toutes les questions de sécurité mises en jeu par les méthodes modernes d'exploitation. Des stations d'essais et des galeries d'expérience furent créées à cet effet de divers côtés. Citons en particulier celle de Liévin, qu'établit le comité des Houillières de France, celle de Frameries en Belgique, cele d'Eskmeals (Angleterre) et enfin celle d'Altofts (Etats-Unis). Il n'est guère possible d'exposer ici toutes les recherches qui y ont été faites; il suffira d'indiquer brièvement quelques résultats acquis.

On peut prévenir les coups de poussières en maintenant celles-ci toujours humides. On peut aussi les mélanger de roches pulvérisées incombustibles, et cette méthode, désignée

sous le nom de shistification, est employée pour établir des barrages qui empêchent la propagation des coups de poussières dans les galeries. Les expériences de MM. Taffanel et Dautriche ont encore montré que les sels de potasse ou de soude, en nuages, s'opposent à la combustion des gaz combustibles et des poussières, et c'est sur les résultats qu'ils ont trouvés que s'est basée la circulaire ministérielle du 27 février 1912 pour recommander les explosifs salpétrés dans les mines grisouteuses. On s'est aperçu, d'autre part, qu'on augmentait la sécurité du tir des explosifs de sûreté en effectuant le bourrage avec des poussières incombustibles, telles que les cendres des carneaux.

Toutes ces recherches aboutiront, espérons-le, à diminuer les dangers de l'exploitation des mines de houille, dangers dont la multiplicité des catastrophes, en ces dernières années, nous rend trop douloureusement conscients.

J. FLAHAULT.

A travers les Faits et les Oeuvres

Le *Home Rule* à la Chambre des lords. — L'attitude des unionistes. — Déclarations de lord Lansdowne. — Le vote des irréconciliables. — Le bill d'amendement amendé. — L'exclusion totale et sans limitation de l'Ulster. — L'intervention royale. — George V convoque une conférence. — Cette démarche provoque des commentaires défavorables. — Discours du roi. — Les journaux radicaux le critiquent. — M. Asquith en prend la responsabilité. — Réunion de la conférence. — On n'en espère pas de résultat pratique. — Mort de M. Chamberlain. — Sa carrière et son caractère. — En France. — Le cabinet Viviani. — Le budget et l'emprunt. — Un portrait peu flatteur de la nouvelle Chambre. — Les hontes du procès Caillaux. — L'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand. — La crise mexicaine. — Au Canada.

LE bill d'amendement au bill du *Home Rule* est venu en délibération à la Chambre des lords — en deuxième lecture — le 1er juillet. Dès le début le chef de l'opposition unioniste, lord Lansdowne, a fait pressentir de quelle manière on en disposerait. Il a déclaré que l'Irlande étant un vaste camp armé, il fallait trouver un moyen d'éviter le désastre dont elle se voyait menacée. Dans ce but, les unionistes voteraient la deuxième lecture du bill et présenteraient ensuite des amendements relatifs au territoire à exclure du *Home Rule*, à la durée de l'exclusion, et au gouvernement du territoire exclu. Quant au bill du *Home Rule* lui-même, les unionistes, a-t-il ajouté, ne pouvaient voter pour sa deuxième lecture.

Malgré cette attitude de lord Lansdowne, un de ses partisans, lord Willoughby de Broke, chef d'un petit groupe à qui on a donné le nom de *die hards*, a proposé carrément le rejet du bill. Dans le cours du débat, plusieurs des principaux lords unionistes ont manifesté leur disposition à faire des sa-

crifices d'opinion pour éviter un conflit désastreux. Le 6 juillet, la Chambre haute a adopté le bill d'amendement, en deuxième lecture, par un vote de 273 à 10. Comme on le voit, les *die hards* ne se sont trouvés qu'une poignée.

Mais ce n'était là qu'une procédure préliminaire. Il s'agissait ensuite de passer à l'étude des articles. Et alors l'opposition unioniste a introduit les amendements qu'elle avait annoncés. Ce fut d'abord celui de lord Lansdowne décrétant l'exclusion totale de la province d'Ulster, sans limitation quant à la durée de cette exclusion. Sur ce premier amendement le vote a été de 158 contre 35. La Chambre a adopté un autre changement quant au gouvernement de la partie exclue de l'Ulster. Au lieu du lord lieutenant, ce serait d'un secrétaire d'Etat qu'elle relèverait,c'est-à-dire du gouvernement impérial directement. La Chambre des lords a introduit dans le bill plusieurs autres amendements de détail. Mais les principaux sont ceux que nous avons mentionnés plus haut, et qui pourvoient à l'exclusion de toute la province de l'Ulster, sans limite de temps. En somme, le bill tel qu'amendé par la Chambre haute diffère radicalement de celui que le cabinet avait soumis; c'est pratiquement un nouveau bill. Dans un dernier débat sur la mesure, lord Lansdowne a répété que seuls les amendements unionistes pourraient écarter le péril imminent qui menaçait le Royaume-Uni. Lord Morley a rétorqué qu'ils auraient au contraire pour effet d'envenimer les relations et de rendre un règlement plus difficle. En réalité, ils équivalaient à un ingénieux moyen de tuer le bill. Après avoir subi sa troisième épreuve, la mesure à été envoyée à la Chambre des communes.

Dans l'intervalle la situation du gouvernement devenait plus difficile. En ces derniers temps, un esprit d'inquiétude, de mécontentement, d'indiscipline, s'est manifesté parmi la députation ministérielle. Un certain nombre de députés libé-

raux, qui ont des intérêts financiers considérables, sont très peu satisfaits du budget de M. Lloyd George. D'autre part, les députés *laborites* trouvent que le ministère manque de hardiesse et d'énergie. Tout cela fait subir au gouvernement une diminution de prestige et de force. Et il est même arrivé, que, sur une motion importante, ayant pour objet de limiter la durée de la discussion budgétaire, la majorité ministériele est tombée à 23, le plus bas chiffre qu'elle ait encore atteint dans ce Parlement. On conçoit la sensation que cet incident a produite, et l'on peut se figurer les commentaires exultants de la presse unioniste.

Pendant ce temps, les perspectives de conflit sanglant en Irlande paraissent de plus en plus menaçantes. Sans doute, il faut se défier des journaux et des nouvellistes intéressés à magnifier les symptômes et à grossir les incidents. Cependant quand on scrute les nouvelles d'Irlande, tout en faisant la part des exagérations, on ne peut s'empêcher de penser que les alarmes ne sont point sans fondement, et qu'une explosion peut se produire d'un moment à l'autre. Nous voulons bien croire que la tactique unioniste est de faire entrevoir comme un épouvantail le fantôme de la guerre civile. Mais la guerre civile n'est pas un mythe,après tout. Il y en a déjà eu en Angleterre, et rien ne garantit qu'il n'y en aura plus.

Un homme très important dans la vie politique de la Grande-Bretagne s'est persuadé qu'il peut y en avoir encore et qu'il est raisonnable de faire quelques sacrifices pour l'éviter. Et cet homme, c'est Sa Majesté le roi Georges V. Au moment où l'on se demandait ce qui allait advenir du bill d'amendement, amendé par la Chambre des lords, et de quelle manière le ministère et sa majorité dans les Communes allaient en disposer, la nouvelle a éclaté soudain que le roi avait convoqué lui-même une conférence des hommes publics qui sont à la tête des différents groupes: ministériel, unioniste,

nationaliste et ulstériste. La lettre de convocation royale à été adressée à MM. Asquith et Lloyd George, pour le gouvernement libéral, à lord Lansdowne et à M. Bonar Law, pour l'opposition unioniste, à MM. John Redmond et John Dillon, pour les nationalistes, à Sir Edward Carson et à M. James Craig, pour les ulstéristes. Cette intervention du roi, dans un moment aussi solennel, a produit une sensation immense. De prime abord quelques journaux unionistes y ont vu une manoeuvre de M. Asquith, désireux de provoquer une solution pacifique par ce moyen extraordinaire. De leur côté, plusieurs journaux radicaux ont protesté contre ce qu'ils considèrent un empiètement sur les franchises parlementaires.

Les réunions de la conférence ont lieu au palais de Buckingham, sous la présidence de M. James Lowther, l'orateur de la Chambre des communes. A la première réunion, le roi a reçu les conférenciers, et, après quelques mots, s'est retiré. La rencontre de ces hommes politiques a dû être marquée d'une certaine froideur. Quelques-uns d'entre eux se parlent à peine. Les journaux ont reproduit les paroles prononcées par Sa Majesté au début de la conférence. Comme c'est un document historique important nous croyons devoir en donner le texte. Le roi s'est exprimé comme suit: " C'est avec des sentiments de satisfaction et d'espoir que je vous reçois ici aujourd'hui, et je vous remercie de la manière dont vous avez répondu à mon appel. Il y a aussi lieu de se féliciter que l'Orateur de la Chambre des communes ait consenti à présider vos réunions. Mon intervention en ce moment peut être considérée comme une innovation, mais les circonstances exceptionnelles au milieu desquelles vous vous réunissez justifient mon action. Depuis des mois nous observons avec une appréhension très vive le cours des événements en Irlande. On s'y achemine sûrement et résolument vers un appel à la force. Et aujourd'hui le cri de guerre civile est sur les lèvres des hom-

mes les plus considérables et les plus pondérés parmi mon peuple. Dans le passé nous avons essayé de donner au monde un exemple civilisateur. Je ne puis me faire, pas plus que vous sans doute, à l'idée que nous puissions être à la veille d'une lutte fratricide, à propos de questions apparemment aussi susceptibles de règlement que celles actuellement soumises à votre considération, si on les aborde dans un esprit de compromis généreux. Mon appréhension à la pensée d'une telle calamité est rendue plus intense par mon attachement à l'Irlande et par ma sympathie pour son peuple, qui m'a toujours accueilli avec une si chaude affection. Messieurs, vous représentez d'une manière ou d'une autre l'immense majorité de mes sujets du Royaume-Uni. Vous vous intéressez en outre profondément à mes Etats transocéaniques, qui ne désirent guère moins que vous un prompt et amical règlement de cette question. Je vous regarde donc dans cette occasion comme les gardiens de l'honneur et de la paix de tous. Vos responsabilités sont grandes assurément. Le temps est court. Vous allez, je le sais, l'employer aussi utilement que vous le pourrez, et vous montrer patients, zélés et conciliants. Songeant à la grandeur des intérêts en cause, je prie Dieu de bien vouloir dans sa sagesse infinie vous éclairer, vous et vos délibérations, afin qu'elles puissent se terminer dans la joie et la paix d'un règlement honorable. "

Ce discours a produit dans les rangs ministériels une désastreuse impression. Les organes radicaux et laborites ont fait entendre des protestations énergiques contre le rôle assumé par le souverain. C'est surtout la phrase "Le cri de guerre civile est sur les lèvres des hommes les plus considérables et les plus pondérés parmi mon peuple " qui a provoqué la critique. Quelques citations donneront une idée de l'état des esprits. Le *Daily Chronicle,* journal ministériel, dit : " Le cri de guerre civile n'est rien autre chose que le cri actuel du par-

ti unioniste. Le devoir constitutionnel du roi est de régner sans gouverner, devoir qui ne peut être accompli s'il n'est pas strictement impartial devant les partis en lutte. Nous manquerions de loyauté envers lui si nous n'indiquions pas bien franchement où mène le chemin pris hier. Adoptez la meilleure interprétation possible, appelez cela tendance consciente ou inconsciente, le moins qu'on puisse conclure c'est que, en dehors des conversations purement officielles, le roi ne peut être dans l'habitude de parler familièrement avec aucun libéral. Autrement son illusion que le monde des idées tories est le monde entier ne saurait être aussi naïve. C'est une chose très grave. Aucun monarque constitutionnel ne peut faire son devoir envers les partis opposés, si toute sa vie non officielle est monopolisée par un seul de ces derniers. " Un autre journal libéral, le *Daily News*, écrit : " Nous ne savons pas qui sont ces hommes considérables et pondérés ; mais nous savons que le cri de guerre civile a été poussé depuis deux ans dans la presse *tory* pour terroriser le Parlement. Il a été poussé de manière à persuader les orangistes qu'ils n'avaient qu'à faire l'exercice et à s'armer pour renverser le Parlement britannique et triompher de sa législation. " Mentionnons encore le *Manchester Guardian*, l'un des plus importants journaux libéraux de l'Angleterre. Il rappelle au public que le roi respire l'atmosphère quelque peu renfermée d'une cour, sujette sans aucun doute à toutes sortes de suggestions et d'alarmes. Il dit que le roi accepte vainement toute la théorie unioniste quant aux menaces de guerre civile proférées par l'Ulster. Il avertit solennellement le monarque qu'il doit être guidé uniquement par les aviseurs officiels reconnus par la coutume et la constitution. Autrement les conséquences pourraient être plus sérieuses qu'aucune de celles déjà produites.

La critique n'a pas été confinée aux journaux. M. Ram-

say Macdonald, le chef du parti ouvrier s'est écrié : " Cette déclaration aurait pu faire l'ornement du discours d'un candidat unioniste dans une élection parlementaire. Si ce n'est pas là prendre parti dans une controverse politique, je ne sais pas ce que c'est. " M. J. H. Thomas, un autre député ouvrier, a prononcé les paroles suivantes dans un discours à Derby : " Cette conférence est une tentative préméditée d'annuler le *Parliament Act*. Je m'y oppose pour des motifs d'ordre constitutionnel. Je proteste contre le fait que deux rebelles ont été invités au palais de Buckingham. Si moi, ou tout autre chef laborite, nous nous étions servis du langage employé par Sir Edward Carson et le capitaine Craig, nous n'aurions pas été des hôtes honorés au palais du roi, mais nous aurions été conduits à Old Bailey pour y répondre à une accusation criminelle. "

Ces violentes critiques de la presse et des hommes publics à l'adresse du souverain sont-elles un signe des temps? Il y avait bien longtemps que l'Angleterre n'en avait entendu de semblables. Qu'est devenue la vieille maxime consacrée *The king can do no wrong ?* A ce propos, on s'est demandé si le roi avait pris l'initiative de la conférence sans l'avis de ses ministres. M. Asquith n'a pas touché ce point quand il a communiqué cette démarche à la Chambre. Mais ce qui est certain c'est que la responsabilité ministérielle couvre le souverain dans ce cas comme dans tous les autres. Si le premier ministre n'approuvait pas l'acte du roi et que le roi persistât à le faire, le chef du cabinet n'avait qu'à donner sa démission. Le fait de rester à son poste établit que M. Asquith est d'accord avec le roi. D'ailleurs, à une séance ultérieure, il a réparé l'omission du premier jour, en couvrant formellement de sa responsabilité ministérielle le discours royal, qui a soulevé de si vives récriminations. Il a déclaré ce qui suit : " Le discours m'a été envoyé de la manière ordinaire la veille du

jour où il a été prononcé, et j'en prends l'entière responsabilité. Le roi a laissé à la discrétion de la conférence de déterminer si, oui ou non, ses paroles devaient être publiées, et la conférence s'est prononcée unanimement pour la publication. Sa Majesté ne s'est pas un instant départie de la plus stricte pratique constitutionnelle. Elle n'a rien fait, du commencement à la fin, sans s'être consultée avec ses ministres et avoir été avisée par eux. "

A l'heure où nous écrivons, il ne semble pas que la conférence doive produire de résultats satisfaisants. On affirme que les divergences sont irréductibles. Même si M. Asquith était prêt à concéder l'exclusion, sans limite de temps, de tout l'Ulster, MM. John Redmond et Dillon ne sauraient y consentir sans courir le risque d'une révolte nationaliste. De leur côté, Sir Edward Carson et le capitaine Craig ne sont pas libres de fléchir sur les points considérés essentiels par l'armée orangiste. En outre, l'état d'esprit du parti libéral doit rendre les ministres très prudents. Des gens avisés prétendent que si la conférence aboutissait à une entente, par exemple à l'exclusion de tout l'Ulster, le compromis ne serait pas ratifié par la Chambre des communes, et que les nationalistes, les laborites et au moins trente députés libéraux voteraient contre le gouvernement. Evidemment les hommes politiques de la Grande-Bretagne ne sont pas sur un lit de roses. Cette terrible question du *Home Rule* est une rude épreuve pour le parlementarisme anglais. Il est encore bien difficile de prédire quel en sera l'aboutissement. La situation présente est grosse d'incertitude et de périls. Ce dernier épisode de l'intervention du roi montre combien les chefs de la nation appréhendent les solutions violentes.

* * *

Dans le cours du mois qui vient de s'écouler, la mort a

fait disparaître un homme qui avait occupé le premier plan de la scène politique anglaise pendant plus d'un quart de siècle. M. Joseph Chamberlain est décédé à Birmingham, le 2 juillet. Depuis plusieurs années il se survivait à lui-même. La paralysie avait terrassé son organisme vigoureux et avait réduit à une douloureuse impuissance ce meneur d'hommes. Peu de parlementaires ont joué un rôle plus important que ce disparu, dans l'Angleterre contemporaine. A un moment donné il a vraiment dominé de sa personnalité énergique et tenace toute la politique anglaise, et son action, très discutée, a été longtemps prépondérante et décisive. Il a fait et défait des gouvernements. Il a été la pierre d'achoppement de Gladstone et le restaurateur de la fortune conservatrice. Puis, à la fin, il a détruit son oeuvre et préparé l'effondrement du parti unioniste qui lui devait plus qu'à tout autre sa naissance. Figure étrange et forte, dominatrice et singulière, qui attire sans captiver, qui commande l'intérêt sans imposer la sympathie, et qui se détache en un relief dur et nettement accentué dans la galerie des hommes publics qui ont illustré l'Angleterre sous le règne de Victoria et d'Edouard.

M. Chamberlain était né en 1836. Il était entré au Parlement comme député de Birmingham en 1876. Depuis trois ans, il était maire de cete ville, où il avait fait des merveilles d'administration progressive. Elle lui fut fidèle jusqu'à la fin de sa carrière. En entrant dans la vie publique, M. Chamberlain s'affirma comme un radical à tous crins. Son programme était " église libre, école libre, terre libre, travail libre". On le traitait alors de républicain. En 1880, il devint membre du cabinet Gladstone et fit preuve d'une activité et d'une compétence remarquables. Son influence dans le ministère et la Chambre grandit rapidement. Cependant en 1886, lorsque M. Gladstone se fit le champion du *Home Rule*, M. Chamberlain, qui avait pourtant été un *home ruler* avant

la lettre, se détacha de son chef. Lord Harthington, depuis duc de Devonshire, se joignit à lui, et 94 libéraux-unionistes, comme on les appela, les suivirent et renversèrent le *grand old man*. M. Chamberlain devint bientôt l'un des esprits dirigeants de la coalition conservatrice-libérale qui prit le nom de parti unioniste. En 1895, il entra dans le cabinet Salisbury comme secrétaire d'Etat pour les colonies. Et c'est alors qu'il développa sa politique impérialiste, objet de tant d'adhésions enthousiastes et de si véhémentes contradictions. En 1899, les démarches de ses agents dans le Sud-Africain firent éclater la guerre des Boers, qui fut si sanglante et si dramatique, et où l'étoile de l'Angleterre sembla un moment pâlir. Enfin, en 1902, il lança son nouveau programme de la réforme fiscale, qui souleva contre lui tous les tenants du libre-échange. Il se retira du gouvernement dans l'automne de cette année, et tout en continuant son appui au ministère, il se consacra à l'organisation du mouvement dont il était l'initiateur. Mais il avait brisé le parti unioniste. Le cabinet Balfour dut céder sa place à celui de Sir Henry Campbell-Bannerman en 1905, et depuis cette date le parti libéral a constamment détenu le pouvoir. Enfin en 1906, M. Chamberlain fut frappé par le mal qui l'a conduit au tombeau après sept ans de souffrances et de réclusion. Il serait bien difficile de porter un jugement parfaitement équitable sur la carrière de cet homme, si combatif et tant combattu. L'Angleterre lui doit sans doute des réformes bienfaisantes. Mais elle aurait pu aussi lui demander un compte rigoureux de certains de ses actes politiques. Cependant, elle était sans doute disposée à lui pardonner beaucoup parce qu'il aima passionnément la grandeur anglaise. Devant sa tombe, tout en faisant les réserves nécessaires, on a rendu un hommage unanime à la dignité de sa vie privée, à son admirable puissance de labeur, et à la sincérité de son patriotisme britannique.

* * *

En France le cabinet Viviani, après le vote de confiance qui avait ratifié sa formation, a pu terminer la session sans encombre et faire adopter les mesures essentielles et urgentes avant l'ajournement de la mi-juillet. Le budget de 1914 a été voté par la Chambre et le Sénat le 15 juillet, après un retard de sept mois, et encore a-t-il failli faire naufrage au dernier moment par suite d'un conflit entre la Chambre haute et celle des députés. L'emprunt de 800 millions de francs a été aussi autorisé. On l'a émis immédiatement, et en dépit des fautes de ses gouvernants, de leur déplorable administration et de leurs dangereuses doctrines économiques et sociales, le crédit de la France est tellement fort et ses ressources tellement immenses que cet emprunt si considérable a été souscrit 40 fois. C'est-à-dire qu'on a offert plus de trente milliards au gouvernement lorsqu'il ne demandait que 800 millions, ou moins d'un milliard. Ah! si ce noble pays était bien gouverné !

Comment pourrait-il l'être avec la Chambre que lui a donnée le scrutin d'arrondissement? Si l'on peut en juger par les premiers symptômes, elle est encore pire que les précédentes. Elle est sectaire, partiale et lamentablement incohérente. Ce qui la caractérise principalement, c'est la division des esprits et le flottement des groupes sur les questions les plus graves. Lisez ce qu'écrit à ce sujet M. Joseph Denais, député de Paris, dans une de ses lettres au *Devoir* : " Vaincus par le suffrage universel, qui, le 26 avril, a donné 1,200,000 voix de majorité aux partisans des trois ans, assurés de n'être qu'une minorité dans la Chambre, où la majorité trois-anniste est de 45 à 50 voix au moins, informés qu'au Sénat les trois quarts de l'assemblée sont inébranlables, les radicaux et les socialistes coalisés n'en continuent pas moins la plus criminelle des campagnes. En fait nous ne sommes pas plus

renseignés aujourd'hui qu'au lendemain des élections sur les tendances véritables d'un bon nombre de députés, quoi qu'on ait dit et quoi qu'on ait fait. Les étiquettes ne correspondent pas à des programmes nettement définis, et beaucoup de députés — tout près d'un cent — ne sont inscrits à aucun groupe organisé. Dans l'intérieur même de chaque groupe, il existe des divergences profondes entre les opinions des membres sur les questions les plus importantes et les plus actuelles. Ainsi, au groupe radical unifié, se rencontrent des partisans et des adversaires de la loi de trois ans. Ainsi au groupe radical-indépendant, il existe des partisans et des adversaires de la représentation proportionnelle. Et il en est évidemment de même en ce qui concerne les questions fiscales. Or, celles-ci une fois qu'un vote très formel et catégorique sera intervenu sur la loi de trois ans, absorberont certainement la plus grande partde l'activité parlementaire."

Quant à la mentalité générale de la députation, M. Denais l'apprécie comme suit: " La Chambre nouvelle a donné sa mesure. On ne saurait la juger trop sévèrement. Elle n'est pas peut-être de tendances plus avancées que celle qui l'a précédée; mais elle est plus sectaire, plus obtuse, plus incapable de toute générosité et de tout désintéressement. Si elle est, comme on peut l'espérer, la dernière qui doive être élue par le scrutin d'arrondissement, il faut reconnaître qu'elle résume, de manière saisissante, toutes les tares que nous avons maintes fois relevées à la charge du mode électoral actuel. "

Ce portrait n'est pas brillant, mais nous ne croyons pas qu'il soit chargé. La Chambre élue au mois d'avril a déjà fait ses preuves d'iniquité, dans ses procédures en invalidation ou en validation de quelques-uns de ses membres. Des radicaux et des socialistes, contre l'élection desquels étaient relevés des faits très graves, ont été validés haut la main, tandis que des catholiques éminents, comme MM. Groussau et de

Castelnau, sont soumis à une longue et tracassière enquête. Il va sans dire que l'illustre M. Caillaux, contre qui on signalait des cas notoires de pression administrative, a vu son mandat confirmé sans retard. Ce personnage n'est-il pas l'un des maîtres de la majorité blocarde? Les turpitudes de sa vie privée, que le pistolet de sa pseudo-épouse ont éclairées d'une sinistre lumière, ne semblent lui avoir rien enlevé de son impudence ni de son prestige auprès du parti qui domine en ce moment notre pauvre France. Que dis-je, ces turpitudes, il les étale en ce moment devant la cour d'assises où s'instruit le procès de sa digne compagne. Il semble s'en glorifier, il pose à l'home d'honneur! Il afiche la prétention de capter la sympathie publique pour ses trahisons conjugales, ses chasses-croisés matrimoniaux et ses avatars de divorcé récidiviste. Le procès Caillaux, qui est en ce moment la sensation et l'attraction scandaleuse de Paris, restera comme l'un des plus honteux épisodes des annales sociales de la troisième république.

Pendant que ces tristes scènes servent de pâture à la curiosité morbide des Parisiens, le président Poincarré est en route pour une tournée de visites officielles dans les Etats du nord de l'Europe. Il se rend d'abord en Russie, où ses entrevues avec le Tsar resserreront les liens de l'alliance entre les deux pays. Il se rendra ensuite à Copenhague, où il sera reçu par le roi du Danemark. De là il ira à Stockholm, où l'a invité le roi de Suède. Enfin il s'arrêtera à un port de la Norvège, où le roi Haakon viendra le rencontrer.

* * *

Un horrible attentat vient encore de plonger dans le deuil le malheureux empereur d'Autriche. L'héritier du trône impérial, l'archiduc François-Ferdinand, a été lâchement

assassiné avec sa femme, à Saravejo, en Bosnie, où il était en visite officielle, comme il avait l'habitude de le faire tous les ans, dans les provinces annexées de la Bosnie et de l'Herzégovine. Il avait été l'objet d'un premier attentat, lorsqu'il se rendait à l'hôtel-de-ville en automobile. Une bombe avait été jetée sur sa voiture, et son explosion avait blessé légèrement deux aides-de-camp et une demi-douzaine de spectateurs. Cependant l'archiduc lui-même n'avait pas été atteint. Mais le second assassin — car ils étaient deux — réussit mieux son coup. Il tira presque à bout portant sur le prince et sa femme, comme ils s'en revenaient de la réception municipale, et les balles de son revolver atteignirent François-Ferdinand en pleine figure et sa femme à l'abdomen et à la gorge. Tous deux expirèrent quelques minutes après leur retour au palais. Le meurtrier est un étudiant bosniaque appelé Gavrio Prinzip. L'autre assassin se nomme Gabrinovics. Ils ont été arrêtés immédiatement, et c'est à grande peine que la police a empêché la foule de les lyncher. Ils ont admis qu'ils étaient à Belgrade peu de temps auparavant et Gabrinovics a déclaré que c'était là qu'il s'était procuré son explosif. Ces détails ont ameuté l'opinion contre les Serbes.

L'archiduc François-Ferdinand était le neveu de l'empereur. A la mort du fils de celui-ci, l'archiduc Rodolphe, il devint l'héritier présomptif des couronnes d'Autriche et de Hongrie. Il avait épousé morganatiquement une dame qui n'appartenait à aucune famille régnante, et qui ne porta d'autre titre que celle de duchesse de Hohenberg. Le défunt était doué d'un caractère énergique et fortement trempé. Il exerçait déjà une influence prédominante sur la politique autrichienne. Il était partisan déclaré de l'accroissement des forces militaires et de l'extension de l'empire. Comme tous les princes de la maison d'Autriche, il appartenait à la religion catholique. Sa foi était agissante et pratique. L'Eglise avait en lui un fils dévoué.

On se demande quels seront les résultats politiques de ce crime. François-Ferdinand tenait fermement à la Triple Alliance. Sa mort entraînera-t-elle une nouvelle orientation de la diplomatie austro-hongroise? Déterminera-t-elle un conflit entre la Serbie et l'Autriche ?

Le vieil empereur François-Joseph est l'objet des plus profondes sympathies. On dirait que la Providence a décrété qu'il épuiserait la coupe d'amertume. Il montait sur le trône en 1848, au milieu d'émeutes sanglantes et de formidables mouvements insurrectionnels. En 1867, son frère, l'infortuné empereur Maximilien, victime de l'aventure mexicaine de Napoléon III, tombait sous les balles des soldats de Juarez. En 1889, son fils, l'archiduc Rodolphe, se suicidait dans des circonstances mystérieuses sur lesquelles planait l'ombre d'un autre crime. En 1898, son épouse, l'impératrice Elizabeth, la " princesse douloureuse ", était poignardée à Genève, par un anarchiste italien. Et maintenant voici l'appui et l'héritier de son trône qui succombe sous les coups d'un assassin. Quelle effroyable succession d'événements tragiques !

* * *

Enfin, la crise mexicaine semble en train de recevoir une solution. Le général Huerta, constatant que sa position était absolument désespérée, s'est déterminé à donner sa démission. Et c'est le ministre des affaires étrangères Francisco Carbajal qui a été appelé à le remplacer provisoirement. En même temps les représentants des Etats-Unis et des républiques sud-mexicaines ont fait consentir lé général Carranza, chef des constitutionnels, à consentir à une suspension d'hostilités, jusqu'à ce que toutes les difficultés soient aplanies, et qu'un gouvernement conforme aux voeux des adversaires du gouvernement déchu soit en possession du pouvoir à Mexico.

Huerta a quitté la capitale avec sa famille. Il doit s'embarquer pour l'Europe à bord d'un navire allemand. Maintenant la question est de savoir comment vont aboutir les pourparlers entre Carranza et Villa d'une part, et, de l'autre, le nouveau gouvernement provisoire de Mexico. Il y a des écueils en vue.

* * *

Au Canada, durant le dernier mois, des élections générales ont eu lieu dans les provinces d'Ontario et de Manitoba. Dans la première, le gouvernement de Sir James Whitney a été maintenu au pouvoir par une très forte majorité, de 50 à 60 voix. Un trait caractéristique de cette élection, c'est que l'électorat français a été forcé de se ranger presque en bloc contre le gouvernement, à cause de sa politique hostile aux écoles bilingues. Au Manitoba le ministère de Sir Rodmond Roblin a été maintenu par une majorité très réduite, probablement sept ou huit voix. Mais, contrairement à ce qui s'est passé dans Ontario, les électeurs français et catholiques lui ont donné leur appui presque unanime, parce qu'ils avaient plus de justice à attendre de lui que de l'opposition. Dans l'un et l'autre cas, nos compatriotes ont agi suivant les dictées de leur conscience.

Thomas CHAPAIS.

Saint-Denis, 25 juillet 1914.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

LA NORMALIENNE EN BELLES-LETTRES, par M. l'abbé Silvio Corbeil, principal de l'Ecole Normale de Hull. Petit format, 223 pages. — Chez les Sourds-Muets, à Montréal, 1914.

Homme de savoir et d'expérience, d'ailleurs au préalable richement doué, l'auteur entend donner à ses lecteurs, comme il le sait faire à ses élèves depuis longtemps, " une connaissance et une pratique de formules et de théories, tirées de classiques exemples, suffisantes à la maîtresse de la petite école pour créer les belles pages et en causer convenablement ". Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il y réussit fort heureusement. " Ce manuel, a écrit M. C.-J. Magnan, un maître en pédagogie, assure trois précieux avantages : une formation d'art littéraire, une initiation à la causerie littéraire, une direction enfin pour le labeur de la rédaction à la petite école. " Et le distingué inspecteur général de notre enseignement primaire explique comment en vérité la *normalienne* trouvera les avantages précités dans le manuel de M. l'abbé Corbeil. Il note qu'il a lui-même naguère assisté (28 avril 1914), à Hull même, à un exercice pratique de ce qu'il appelle la *méthode Corbeil*, et il se déclare enchanté du succès de l'expérience. Cela peut suffire, évidemment, à un profane. Je m'incline donc avec conviction.

Mais j'ai autre chose à dire. Avant d'être principal d'une école normale, M. l'abbé Corbeil fut professeur de rhétorique — et professeur apprécié et aimé — au séminaire de Sainte-Thérèse. Il y a de cela bientôt trente ans, nous étions, mes confrères et moi, en 1885-86, ses premiers élèves. Il n'avait pas, sans doute, l'acquit d'aujourd'hui. Mais il possédait à un haut degré l'art de nous faire travailler. Avec lui, les classes n'étaient jamais trop longues. Ah ! ce qu'il nous en fit écrire des *pages narratives*, des *pages descriptives*, des *pages oratoires*, des *lettres* et même des *poésies* et des *charades*, comme celle, par exemple, sur le mot *pô — lis—soir*, dont le premier est un fleuve de Lombardie, le deux, une fleur emblême d'innocence, et le trois, l'opposé du jour.... Heureux temps ! M. Silvio, comme nous disions toujours, nous faisait aimer le beau, le bon, le vrai....en français. Il me semble que j'ai retrouvé, dans les belles et solides pages de sa *Normalienne en Belles-Lettres*, quelque chose de sa

conviction d'autrefois, de son esprit d'ordre, de ses évocations d'exemples classiques, de son culte pour nos modestes lettres canadiennes. Car c'est là l'une des originalités du nouveau manuel, l'auteur a su, dans les nombreux exemples cités, faire alterner en un heureux mélange ceux de France et ceux du pays canadien. C'est un mérite tout particulier qui lui vaudra bien des sympathies. Permettra-t-il au premier dans l'ordre alphabétique de ses premiers élèves de lui dire ici qu'en relisant une de ses modestes pages dans *Normalienne en Belles-Lettres*, il s'est senti grandir de plus d'une coudée? Et pourtant, réflexion faite, il y avait là, sans doute, uniquement, un amical témoignage. Ce qui est certain, c'est que le succès de l'ancien maître réjouit fort ses élèves, ceux des premières générations, comme sans doute celles des dernières. Longue vie donc et bon succès toujours à la *méthode Corbeil* et à la *Normalienne en Belles-Lettres !*

E.-J. A.

* * *

L'UNITE D'UNE PENSEE. *Essai sur l'oeuvre de M. Paul Bourget*, par R. de Rivasso. 1 vol. in-12, 290 pages. Prix : 3 fr. 50. — Paris, Plon, 1914.

Dans la série d'études qu'il a intitulées *Les Maîtres de l'heure*, M. Victor Girard insinue que *Le Disciple* de M. Bourget marque comme une époque dans sa vie. Ce livre étant considéré comme le point culminant de la carrière du romancier, les suivants indiqueraient un arrêt de son développement, une régression vers *une première manière*.

Bien qu'il le révèle à la fin seulement de son volume, M. de Rivasso s'insurge contre cette insinuation. Pour lui, on ne saurait distinguer chez M. Bourget ni *première* ni *deuxième manière*. L'oeuvre du romancier forme un tout non seulement par les sujets traités, mais par la méthode adoptée pour les traiter.

La méthode de M. Bourget est d'abord celle d'un observateur. Il regarde autour de lui, il écoute, il recueille les dépositions de toutes les classes sociales, il étudie leur façon d'agir suivant les conditions diverses où elles se meuvent. Puis, il combine ces éléments en une trame ordonnée et puissante.

Mais, tandis que tant d'autres se bornent à étudier les gestes extérieurs, M Bourget s'insinue dans les âmes : il est psychologue. Non content de savoir comment ses personnages agissent, il veut connaître le

pourquoi de leur évolution. De là, proviennent ces dissertations où ses héros discutent avec eux-mêmes, entassent les uns sur les autres les motifs qu'ils ont eus ou qu'ils pourraient avoir d'agir et de ne pas agir, d'agir de telle façon plutôt que de telle autre.

Quand il a ainsi expliqué leur conduite, M. Bourget moraliste justifie ou condamne leurs agissements. Des conséquences heureuses ou malheureuses qui découlent de leur action il tire une leçon morale au profit de ses lecteurs. La leçon est tellement discrète parfois qu'on ne l'a pas toujours vue dans ses livres; mais d'ordinaire elle se dégage nettement du contraste présenté par l'auteur ou de ses affirmations explicites.

M. Bourget, observateur, psychologue et moraliste, n'est donc pas un romancier quelconque. Il se distingue des autres écoles: son roman est un roman d'analyse, qui dépasse, en exploitant les procédés de l'un comme de l'autre, et le roman de moeurs et le roman de caractère; surtout il fait de la littérature à idées, non pas de la littérature à thèse. Il ne part pas d'une théorie pour la confirmer par des faits; il tire des faits préalablement observés une théorie d'autant plus évidente alors qu'elle n'était pas préconçue.

C'est ainsi, pour résumer son oeuvre en trois traits principaux, qu'il a opposé aux trois grands maux de notre époque les trois grands remèdes: au scepticisme, l'union de la religion et de la science; au libertinage, le culte de la famille; au cosmopolitisme et à l'esprit démocratique, le maintien de la race et de la tradition. La tradition! Voilà l'étai où s'appuie toute la production littéraire de M. Bourget. Son oeuvre est la protestation constante contre les faux principes de 89, la première poussée donnée à la renaissance religieuse en France après 1870.

De pareilles considérations n'entraient pas peut-être dans la thèse de M. de Rivasso: nous aurions toutefois aimé à l'entendre protester contre la crudité trop grande de certains tableaux de M. Bourget. Et il n'eût pas été malséant de noter que la leçon de ses romans s'arrête trop souvent à une morale purement naturelle, dont l'écrivain appuie les préceptes sur des motifs parfois trop humains. E. C.

* * *

L'ENIGME ALLEMANDE, par Georges Bourdon. 1 vol. in-12, de 479 pages. Prix: 3 fr. 50. — Paris, Plon, 1913.

Voici une enquête qui nous intéresse souverainement. Nous avons

trop pleuré, en 1870-71, sur le conflit franco-allemand qui se termina par la défaite de notre ancienne mère-patrie pour ne pas aimer à savoir la réponse des faits à cette angoissante question : L'Allemagne et la France reprendront-elles la vieille lutte ?

C'est la réponse de l'Allemagne à ce problème que nous apporte le représentant du *Figaro*. Des hommes de toutes les classes influentes ont exprimé leurs sentiments : personnages officiels et orateurs parlementaires, grands financiers et militaires, professionnels et industriels. Or, leur avis est le même à tous, ou à peu près : l'Allemagne ne veut pas de la guerre ! Elle n'en veut pas, parce qu'elle n'aurait rien à y gagner et beaucoup à y perdre. Elle a besoin de la paix pour refaire ses forces abattues même après la victoire, pour travailler à son progrès économique, pour assurer son expansion coloniale, pour ajouter à sa valeur guerrière la puissance maritime.

La preuve du pacifisme allemand elle est dans l'habitude, poussée jusqu'à la manie, de ne pas relever les boutades incessantes des Français sur le caractère et la conduite de la nation prussienne. Elle est plus encore dans la préoccupation constante d'éviter toutes les occasions de heurt et de conflit.

Il y a bien Agadir, comme il y eut Fachoda ! Mais à qui la faute, sinon à la France qui refusa d'exécuter les articles de la convention conclue secrètement entre les deux ministères? Il y a bien encore les continuels préparatifs des Allemands? On se tromperait d'y voir autre chose qu'une précaution pour le cas où les liens de la Triplice viendraient à se dénouer.

En somme, au dire des personnes consultées, au dire aussi de l'auteur, l'entente entre les deux pays est à la fois nécessaire et possible. Elle est nécessaire : l'un et l'autre ont bien autre chose à faire que de se lorgner sans cesse du coin de l'oeil. Elle est possible, parce que tout sujet de heurt repose sur une simple méconnaissance, sur des dissensions accidentelles qu'un esprit réciproque de conciliation ferait tôt disparaître.

Qu'est-ce donc qui empêche qu'on s'entende et s'unisse ? Ah ! voilà ! L'Alsace-Lorraine est un coin enfoncé dans le coeur de la France. Chaque coup allemand qui le frappe fait littéralement crier la France. Et donc, tant que l'Allemand n'aura pas cessé de cogner sur les provinces perdues, la France ne saurait voir en lui un ami.

Est-il nécessaire, pour que la liaison se produise, que la Prusse rende à la France ses deux enfants ? L'auteur ne va pas si loin. Avec l'orateur

alsacien-lorrain Jacques Preiss, il semble demander seulement qu'on leur assure l'indépendance, qu'on en fasse un pays neutre entre la France et la Prusse, comme la Suisse, comme la Belgique.

Le rêve est beau, la solution idéale. Mais ni l'Allemagne ne semble prête à en faire une réalité, ni la France sans doute ne serait disposée à se contenter de cette demi-mesure. Elle serait du moins un commencement d'accord. Pour le préparer, l'auteur souhaite que Français et Allemands cherchent à se mieux connaître. L'accord dans les faits naîtra de l'accord dans les idées.

Ce voeu patriotique et humain, nous le formons avec lui. E. C.

* * *

CEUX D'HIER, CEUX D'AUJOURD'HUI, par Myriam Thélen. 1 vol. in-12, 353 pages. Prix : 3 fr. 50. — Paris, Plon, 1913.

A lire ce titre, on croirait que l'auteur va opposer au spectacle de la génération d'hier celui de la jonchée nouvelle. Pourtant, il ne s'agit pas de cela. Le livre, où palpite le sentiment si connu sous le nom de religion de la souffrance humaine, nous promène dans deux mondes différents, mais non contraires, celui de la plèbe rurale, celui de la foule ouvrière.

Les fils de la mère Dalengault se passent la vieille de main en main et la laissent souffrir. La vieille souffre ; mais, loin de se plaindre, elle se dépouille de son dernier bien en faveur de son petit-fils qui la console de l'abandon de ses propres enfants.

Tug M'Hervé, ivrogne et débauché, se laisse embaucher par les prédicants de la croisade antipatronale. Son fils l'entraîne un jour auprès d'un abbé aveugle qui le loge dans un abri convenable et l'occupe à la culture de son jardin. Tug redevient l'honnête homme qu'il eût été sans la boisson, sans les prédications de la *sociale*.

Sur ces thèmes disparates, dont la dualité supprime l'unité d'action, Myriam Thélen brode un dessin qui offre au moins l'unité d'intérêt. Cette unité provient du sentiment de la pitié qu'elle laisse transpirer tout le long de son livre à l'égard des déshérités et des souffrants. Elle aussi pense que la bonté guérirait bien des maux. Elle croit que l'alcoolisme

est très souvent la source de la misère, comme le défaut de bien-être, l'absence d'air. Aussi parle-t-elle, ça et là, de lutte antialcoolique, de logements salubres, de jardins ouvriers.

C'est donc le spectacle de la misère qu'elle prétend montrer, bien plus qu'elle n'aspire à présenter une solution d'ensemble de la question sociale. Tous les livres de ce genre ont cet inconvénient de n'éclairer qu'un coin des choses. Au moins celui-ci éclaire le sien d'une lumière douce et pure. La crudité naturelle de certains spectacles est tempérée par la discrétion du peintre.

Ajoutons qu'on y entend avec plaisir une foule d'expressions empruntées au pittoresque vocabulaire des campagnards. Quelques pages y respirent une certaine poésie (223, 278) et la description de Saint-Malo (287) est d'une concision et d'une netteté charmantes. E. C.

* * *

L'EVEIL, par Maurice Deroure. 1 vol. in-12, 303 pages. Prix : 3 fr. 50. — Paris, Plon, 1914.

Raymond Chassagne, un critique d'art, est épris pour Marthe Vignier d'un amour presque inconnu de lui-même, mais bien connu de sa soeur Marguerite. Les hasards d'un voyage le mettent en contact avec Mme Delval qui l'attire dans son salon et semble vouloir le conquérir. Raymond, que sa foi a gardé pur jusqu'à vingt-trois ans, va faiblir devant la nouvelle Eve.

Pâques survient. Après maintes hésitations, le jeune homme consent à se confesser et donc à rompre avec l'occasion mauvaise. L'infusion de lumière divine que lui apporte la communion pascale fait se lever en lui une autre lumière : " Les *vérités essentielles* disaient que les passions meurent avec les individus et qu'elles sont stériles, que seule la famille prolonge l'individu, que seule la famille est féconde et durable et qu'il faut préférer ce qui dure à ce qui est éphémère ; elles proclamaient la nécessité du sacrifice, de la souffrance qui purifie et rend fort (pp. 233-234). "

Malgré un nouveau sursaut d'amour coupable, dans l'âme de Raymond l'image de Marthe finit par effacer celle de Mme Delval. Le roman achevé, on retrouve celle-ci pleurant en Italie sur la rupture et Raymond calmement assis au foyer familial.

C'est toute la théorie de la tradition, chère à MM. Barrès et Bourget : on ne s'étonnera pas que le livre soit dédié à ce dernier. Elle apparaît ici dans le cas concret d'un jeune homme un instant éloigné de la voie droite par une sylphide ensorcelante, mais ramené par sa raison et par sa foi dans le chemin du devoir.

La lutte tout intime qui se livre dans le coeur du jeune homme se déroule en un cadre admirablement varié. Les paysages d'Italie ont été vus. Le langage du prêtre auquel s'adresse Raymond, langage qui rappelle de si près celui du confesseur dans *Le Divorce* de Bourget, n'est pas celui d'un théologien abstrait, mais d'un homme d'expérience : on souhaiterait cependant que sa parole fût moins humaine, plus religieuse. Les illusions du jeune homme montrent bien à quelle perversité d'esprit conduit toujours la passion (pp. 150-156). Et les retours de la passion qui s'opèrent même après la communion pascale sont trop réelles dans les âmes une fois ensorcelées pour qu'on ne reconnaisse pas, dans la peinture qu'en fait M. Deroure, l'accent même de la vérité.

En somme, le livre raconte, comme des milliers de ses frères, l'éternel duel entre l'amour noble et l'amour coupable ; il s'achève autrement que les autres, parce qu'il aboutit au triomphe du premier sur le second. Si les motifs qui justifient cette victoire n'étaient pas noyés sous l'abondance des faits, si les retours au bon sens étaient peints avec des couleurs aussi chaudes que celles qui revêtent les scènes de retour au péché, l'ouvrage constituerait une excellente leçon.

Tel qu'est le roman, nous avons bien peur qu'il laisse dans l'esprit du lecteur des fantômes mauvais plutôt que la vision du bien. E. C.

* * *

LES SOURCES VIVES, par Paul Margueritte. 1 vol. in-12, de 328 pages. Prix : 3 fr. 50. — Paris, Plon, 1913.

M. Paul Margueritte, de concert avec son frère Victor, a travaillé comme personne, par sa propagande en faveur de l'union libre surtout, à la désorganisation de la famille française. Serait-il en train de reconstituer sa morale sociale? On le jurerait à lire son dernier livre *Nous, les mères ;* on le pressentait déjà dans *Les sources vives.*

L'intrigue est assez compliquée. La fortune de la famille Flabel a sombré dans un *krac* et le prestige des Flabel a fondu dans le suicide du

père. Aux prises avec l'épreuve, la mère se décourage. Mais il y a deux enfants, Jean et Léa, Jean recherché par l'américaine miss Elsie, Léa que courtise le juif Paul Mosenfeld.

Les deux enfants renoncent à tout espoir de fonder un foyer et cherchent dans le travail le moyen de sustenter leur mère. Leur renoncement à leur bien-être personnel, leur esprit de sacrifice obtient vite sa récompense. Léa, tour à tour dactylographe et employée de magasin, épouse enfin le riche propriétaire de la *Cour d'Ecosse*, l'anglais francisé James Prescott. Jean, après avoir été maître d'équitation et précepteur, se fiance à sa cousine Claudie Reverpont et devient secrétaire du richissime industriel Formidal. Les deux idylles ont été agencées en secret par Clapot, un ancien camarade de Jean au régiment. La mère elle-même hérite de sa soeur trois cent cinquante mille francs. Et la famille ruinée, reconstruite par le travail et l'amour, reprend sa vie heureuse, sans avoir à redouter l'immixtion dans son sein du juif ou de l'américaine.

Nous le disions: il y a là toute une théorie de morale sociale. Le livre prêche l'union entre membres de la même race, l'énergie dans le labeur, la fuite des alliances étrangères. Et cette théorie se développe au milieu des mondes les plus divers, monde de la richesse, monde de la misère, monde du commerce et de l'industrie, monde aristocratique et monde bourgeois. Toutes les passions s'y agitent, depuis l'ambition jusqu'au désespoir, depuis la coquetterie frivole jusqu'à l'amour sérieux. Toutes les races y figurent, celle de l'Amérique anglaise avec ses millions, celle de l'Amérique latine avec son goût du faste, la saxonne avec son ambition conquérante, la française avec ses imprudentes frivolités, mais aussi son travail des humbles et sa confiance en la vie. Tous les styles enfin s'y mêlent, chaque personnage y parlant le langage qui exprime le mieux sa manière de penser, de sentir et de voir.

De cet ensemble il ressort un livre captivant où les scènes risquées sont menue paille, où les spectacles réconfortants pullulent. Décidément, M. Paul Margueritte, comme plusieurs de ses congénères, évolue vers le mieux.

E. C.

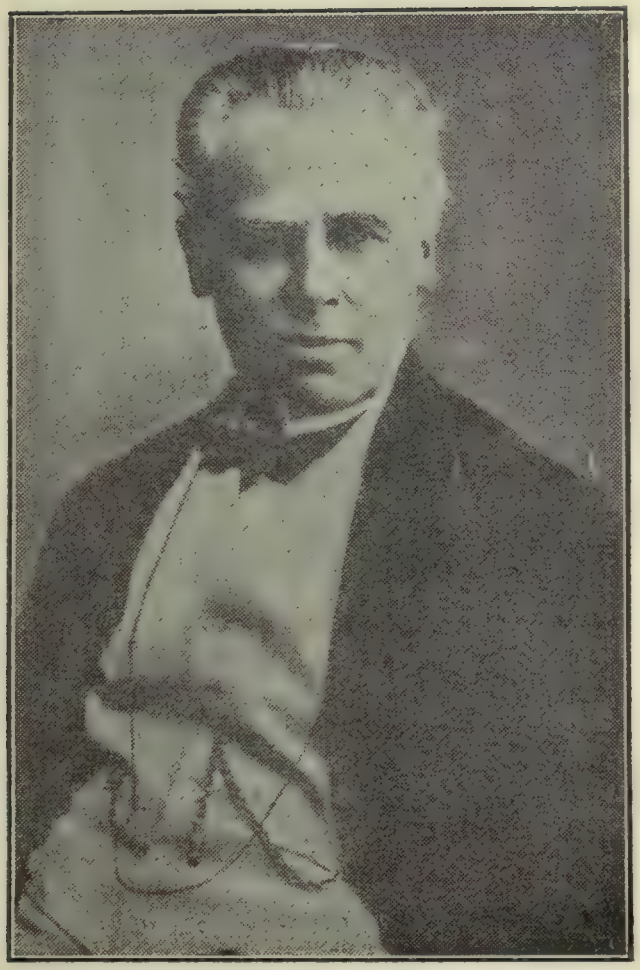

SIR GEORGES-ÉTIENNE CARTIER

La maison aux sept cheminées où est né Sir Georges le 6 septembre 1814

(Cliché de son petit cousin, M. Jos.-Louis Cartier de Saint-Antoine)

Sir Georges-Etienne Cartier

A SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU

CE n'est pas par les petits côtés ni par les points de détail, d'ordinaire, qu'il convient de juger un grand homme. De même que, pour apprécier un monument ou une statue, il faut un certain recul qui permette de se placer au juste point et de mieux saisir la perspective, ainsi les héros gagnent à n'être pas vus de trop près. C'est l'une des nombreuses leçons de l'histoire. On l'a condensée dans cet axiome un peu brutal, mais assez juste : " Il n'y a pas de grand homme pour son valet de chambre ".

Et pourtant, les petits papiers et les souvenirs intimes projettent bien souvent sur de grandes figures, d'ailleurs connues, de singuliers et bien significatifs reflets. Sir Georges-Etienne Cartier, l'homme d'Etat à qui notre pays doit en grande partie d'être ce qu'il est aujourd'hui, et que nous avons tenu à honneur de magnifier, à cette date de son centenaire, dans les pages de notre modeste revue, n'a pas échappé à la loi commune. Dans son intimité, ou mieux dans les souvenirs intimes que gardent de lui ses proches, surtout ceux de Saint-Antoine-sur-Richelieu, son village et sa paroisse de naissance, le grand homme apparaît digne de lui-même. La franchise de sa nature, l'énergie de ses convictions, la rondeur de sa parole, l'autorité de sa tenue, et aussi la tendresse un peu rude mais si vraie de son coeur, dont tous ces souvenirs sont pleins, ne laissent pas de nous faire connaître un homme sûr de lui-même et fait, évidemment, pour commander.

Les circonstances ne nous ont pas permis, toutefois, de l'étudier en son intimité dans tout le cours de sa vie. Nous

savons qu'il eut ses ennuis et sans doute quelques torts, ici ou là, dans son commerce avec quelques-uns des siens, et même sous le toit conjugal. Tout le monde sait, par exemple, que Lady Cartier, née Hortense Fabre — la soeur de feu Mgr Fabre — de famille et d'opinion plutôt libérales, ne partageait pas toujours les manières de voir de son illustre époux, et qu'il en résulta parfois certains malentendus, dont le testament de Sir Georges, nous écrivait M. Decelles, a gardé la trace plutôt fâcheuse. Mais ce sont là misères de la vie que la plupart des humains, les grands comme les petits, doivent connaître sous une forme ou sous une autre. Aussi bien, n'avons-nous voulu ici que les signaler, et nous n'y insisterons pas autrement.

Ce qui a retenu plus utilement notre attention, ce sont les souvenirs que Cartier a laissés à Saint-Antoine. Son parent et presque son neveu à la mode de Bretagne, M. Louis-Joseph Cartier, de Saint-Antoine, seigneur de Contrecoeur et ancien préfet du comté de Verchères, avec qui nous avons l'honneur de *cousiner*, et qui est sûrement l'homme le plus renseigné qui soit sur les traditions de Saint-Antoine, a bien voulu nous admettre à compulser ses notes et souvenirs, comme aussi à la confiance des longues causeries qu'il sait rendre si attachantes. Et c'est de Cartier chez les Cartier que nous voulons surtout parler dans cet article.

A vrai dire, c'est lui, M. L.-J. Cartier, qui devrait signer notre étude, et nous l'aurions voulu pour l'intérêt même de notre récit. Mais il s'est aimablement soustrait à nos amicales instances. Et force nous est, ainsi que cela arrive souvent aux secrétaires de rédaction, de faire nôtres ses richesses à lui.

Un bon moyen de connaître Cartier intime, c'est de l'étudier dans ses ancêtres d'abord ; car il est scientifiquement établi que l'atavisme n'est pas un vain mot. Nous verrons

ensuite comment il en agissait avec les siens dans son commerce ordinaire, et surtout quand il était question de faveurs publiques, alors qu'il devint tout-puissant. Nous rappellerons le souvenir du " bon vieux temps ", quand, à la maison Cartier — la maison aux sept cheminées, hélas disparue depuis 1906 ! — grâce à Sir Georges et à Lady Cartier, on menait si joyeuse et si digne vie. Et, de la sorte, croyons-nous, nous aurons, en soulevant le voile qui cache au grand public plus d'un trait de la vie intime de Sir Georges, contribué à faire connaître davantage cette figure, si originale et si attrayante, du plus grand, sans conteste, avec Lafontaine, de nos hommes d'Etat canadiens-français.

* * *

Elle était bien imposante l'antique maison Cartier, avec ses vastes pans d'un seul étage, faits de bonnes vieilles pierres des champs solidement ajustées, avec son long toit en pointe montant en flèche vers le ciel et que dominaient de si loin les sept cheminées presque légendaires. Sise à un mille environ du pittoresque village de Saint-Antoine, en allant vers Saint-Marc et Beloeil, sur les bords mêmes du Richelieu — l'incomparable rivière— la vieille maison s'abritait, quand nous la visitâmes il y a quinze ans, sous trois arbres géants, de magnifiques saules, qui avaient grandi avec les ans et l'enveloppaient comme de mystère. Depuis 1782 qu'elle existait, elle avait vu et entendu bien des choses !

Quand les hommes publics d'Ottawa, aux alentours de 1860, alors que Sir Georges était dans toute sa force et dans toute sa gloire, se retrouvaient à ce qu'on appelait les *Samedis de Cartier*, et que le maître de céans, devisant de choses joyeuses et chantant agréablement, faisait à ses hôtes un si cordial accueil, ils se deman-

daient sans doute où cet homme, si sérieux et si coupant parfois dans les répliques et les reparties des luttes politiques, avait pris ce fonds de gaieté et de bonne humeur, qui le fit toujours remarquer et si hautement estimer. On n'a qu'à lire la belle page où M. Decelles a raconté dans *Cartier et son temps* les moeurs et coutumes de jadis pour le comprendre. Sa franchise de même et sa loyauté proverbiales s'expliquent parfaitement par les influences qui ont plané sur son enfance et sur sa jeunesse. Enfin, s'il eut un père plutôt dissipé et quelque peu excentrique, ainsi que nous le verrons, lequel était toutefois un homme d'aptitudes peu ordinaires et richement doué, il eut une mère qui fut une sainte, absolument, et cela encore donne la clef de bien des choses. Si l'on songe que des genoux de cette mère, Cartier passa dans les mains des Messieurs de Saint-Sulpice, au Collège de Montréal, l'on comprend qu'il ait été toujours, d'une façon générale, dans les grands actes de sa vie publique,et surtout à l'heure de sa mort, en Angleterre, un fils sincère de l'Eglise et un catholique croyant et convaincu. Mais c'est dans la vieille maison des rives du Richelieu d'abord qu'il forma son âme. Et c'est de sa famille qu'il nous paraît intéressant de parler en première ligne.

Si je ne me trompe, la vieille maison, dont tout le monde regrette la disparition, incarnait quelque chose de la vénérabilité et de l'aisance de cette ancienne famille de négociants qu'étaient les Cartier. Jacques et Joseph Cartier, qui vinrent s'établir, le premier à Saint-Antoine et le second à Saint-Denis, vers 1770, étaient les fils de Jacques, venu de Prulier, au diocèse d'Angers (France), et fils d'un certain Pierre Cartier qui aurait été le frère cadet, ou peut-être le neveu, de Jacques Cartier, le malouin, découvreur du Canada. Quoi qu'il en soit, Jacques dit l'Angevin (Jacques I au Canada) épousait, le 6 juillet 1744, à Beauport, près de Québec, Mar-

guerite Mongeon. Ce Jacques Cartier (I) faisait avec l'Europe un commerce considérable de sel et de poisson. Il eut deux fils et quatre filles. Les deux fils, Jacques et Joseph, ainsi que nous avons dit, et pour continuer ou augmenter le commerce paternel, s'en vinrent se fixer sur le Richelieu, l'une des voies naturelles des échanges et ventes d'alors. C'est de Jacques que descendait Sir Georges. C'est Joseph qui est l'aïeul de M. Louis-Joseph Cartier, de Saint-Antoine, et de M. Paul Cartier, médecin, ancien député de Saint-Hyacinthe.

Jacques (II) épousa, le 27 septembre 1772, à Saint-Antoine, Cécile Gervaise, la nièce du premier curé de l'endroit, Messire Michel Gervaise, et la cousine, par sa mère Céleste Plessis-Bélair, de Mgr Plessis, l'un de nos grands évêques. Ils eurent un fils et une fille qui vécurent: Jacques (III), le père de Sir Georges, et Cécile, qui se maria à Edouard Hubert, marchand de Saint-Denis. Le grand-père de Sir Georges (Jacques II) était un homme remarquablement doué. Il fit de fort belles affaires et acquit une grande fortune, que son fils, le père de Sir Georges, devait jeter à peu près, avec une joyeuse aisance, aux quatre vents du ciel. Ce Jacques (II) fut représentant à Québec de la division de Surrey (aujourd'hui Verchères) de 1805 à 1808, puis de 1809 à 1810. En 1812, il commandait, en qualité de colonel des milices, les 939 recrues de Saint-Antoine, Saint-Denis, Saint-Marc, Saint-Charles, Verchères et Contrecoeur. En 1776, du 6 octobre au 15 novembre, après la guerre avec les Américains, il avait déjà hébergé grand nombre de miliciens, que la crainte d'un retour de l'ennemi tenait sous les armes. C'était, en deux mots, un homme considérable, riche et estimé, qui pouvait léguer à sa descendance de beaux exemples de ténacité et d'esprit de suite dans les entreprises. C'est lui (Jacques II) qui construisit en 1782 la célèbre maison " aux sept cheminées ".

Son fils (Jacques III), nous l'avons noté déjà, fut moins

soigneux et plus dissipé. Il fut lui aussi lieutenant-colonel des armées de Sa Majesté. Mais l'histoire constate qu'il n'avait guère d'aptitudes pour le commerce. C'était surtout un bon vivant, ami du plaisir et de la vie gaie. Il était né à Saint-Antoine le 29 août 1774. Il avait épousé, le 4 septembre 1798, à Saint-Antoine, Marguerite Paradis, dont le père était aussi un négociant. Si, lui, il était par trop prodigue et un brin excentrique, sa femme était en tout une personne accomplie. Ses enfants, et en particulier Sir Georges, la vénéraient comme une sainte. Elle donnait beaucoup pour Dieu et ses pauvres. On ne faisait jamais en vain appel à la générosité de son coeur. Les bons Récollets, par exemple, qui venaient, chaque année, prêcher le catéchisme aux enfants de la campagne, logeaient chez elle, sous sa tutelle, des jours et des semaines. L'une de ses filles, Mme Lusignan, a conservé longtemps les portraits à l'huile des Frères Isidore et Emmanuel. C'étaient des cadeaux, évidemment, que sa mère tenait des bons religieux et qu'elle lui avait légués.

Cependant donc que Jacques Cartier (III), tout en étant sincèrement chrétien, faisait bombance, recevait joyeusement les amis dans sa vaste maison [1] et s'af-

---

[1] L'hospitalité de la maison Cartier était en grande renommée. Son propriétaire n'était jamais si content que quand la maison était pleine. L'étage au-dessus du rez-de-chaussée se divisait en chambres qui portaient, chacune, le nom de la couleur de ses murs : la jaune, la rouge, la bleue, la grise, la rose et la verte. Au matin, le maître du logis allait souhaiter le bonjour à ses hôtes, en leur chantant un couplet, approprié, paraît-il, à la couleur de la chambre, et en leur versant un petit verre de jamaïque. Les dames elles-mêmes acceptaient l'aubaine, au témoignage d'une des soeurs de Sir Georges (Mlle Marguerite). Les notes que nous avons sous les yeux disent : " C'était le bon vieux temps ! " Avouons que cette joyeuse vie offrait plus d'un danger. Mais, au dire de la tradition, la maîtresse de maison veillait.

firmait le plus souvent par quelques excentricités ([2]), sa pieuse femme donnait à tous, et naturellement à ses enfants d'abord, de fortifiants exemples de foi, de piété et de charité ([3]). Et l'on voit ainsi, dans ses ascendants, le tempérament de Sir Georges se dessiner. Homme de méthode et d'autorité à l'image de son grand'père, il devait hériter de l'esprit joyeux et bon camarade, si l'on peut dire, de son père, comme aussi de la foi sincère et de la bonté de coeur de sa mère.

Sir Georges eut quatre frères qui vécurent à l'âge d'homme, et également trois soeurs. Plusieurs autres enfants naquirent qui moururent en bas âge ; nous n'en parlerons point. L'aîné, Jacques-Elzéar, mourut durant ses études au Collège de Montréal. Sylvestre, qui avait d'abord porté la soutane quatre ans, fut médecin à Saint-Aimé. Côme, notaire et agronome à Saint-Antoine, hérita du domaine familial et par conséquent de la célèbre maison Cartier où se perpétuaient de si intéressantes traditions. François-Damien fut avocat à Montréal, et l'un des légistes remarqués de son temps. Quant aux filles, Marguerite mourut célibataire à un âge avancé, Emérente épousa le Dr Desrosiers, et Léocadie, le Dr Lusignan ([4]).

([2]) L'on raconte que le joyeux père de Sir Georges, qui possédait une jolie voix et connaissait très bien le plain-chant, ne craignait pas quand le maître-chantre à la grand'messe manquait une mesure ou faussait une note de se lever de son banc pour le remettre sur le ton... Les assistants, habitués à ses libres allures, trouvaient cela naturel, et M. le curé (M. Alinotte) ne disait rien !

([3]) Son fils aîné, Sylvestre, quand il venait à Saint-Antoine, chez sa soeur, Mme Lusignan, passait des heures devant son portrait. Il disait la vénérer et la prier comme une sainte.

([4]) De la famille de Sir Georges, il ne reste qu'un neveu survivant, qui porte le nom de Cartier. C'est Jacques Cartier, fils de Côme, agrono-

* * *

Sir Georges naquit à Saint-Antoine, le 6 septembre 1814. Il fut baptisé le même jour par Messire Allinotte et eut pour parrain et marraine Etienne Gauvreau, instituteur, et Claire Paradis, sa tante. On a peu de détails sur son enfance. Nul doute qu'il s'imprégna des diverses traditions et qu'il subit les influences variées que nous avons signalées. Sa pieuse mère lui inculqua de bonne heure les principes chrétiens. Les bons Récollets, probablement, lui donnèrent des leçons de catéchisme. Il ne paraît pas qu'il y eût à l'époque un instituteur résidant à Saint-Antoine. Bien que le parrain de Georges fût instituteur, ce n'est que plus tard, vraisemblablement, qu'il donna des leçons régulières aux enfants de la localité, puisque M. Narcisse Cartier — le père de M. L.-J. Cartier—, de sept ans plus jeune que Georges, dut aller à l'école à Verchères. Le jeune Georges,lui, alla-t-il à Verchères aussi,ou reçut-il des leçons de quelque maître ambulant, comme il en existait alors, qui passaient de famille en famille et y donnaient l'enseignement pendant quelques jours ? Les souvenirs ne sont pas précis sur ce point. L'on sait qu'il partit très jeune pour le Collège de Montréal, puisqu'il devint avocat en 1835, à 21 ans. Au collège et durant sa cléricature, il fut très vite un écolier et un étudiant de grandes promesses. Entre temps, à la maison natale, dans les vacances, il se retrempait aux meilleures sources. On recevait là la première société. Les officiers anglais des milices y fréquentaient. Le beau

---

me de Saint-Antoine, né en 1847 et qui a épousé en premières noces Georgianna Archambeault, fille du Dr Archambeault, et, en secondes noces, Joséphine Prince, nièce de feu M. le chanoine Prince et petite cousine de feu Mgr Prince. Du premier mariage sont nés cinq enfants: une fille, maintenant décédée (Bernadette), et quatre fils, qui vivent: Jacques-Antoine, agronome de Saint-Antoine, Georges-Etienne, en Colombie anglaise, Côme, médecin à l'Annonciation, et Henri, médecin à Mont-Laurier. Du second mariage sont issues quatre filles: Joséphine (Mme Mignault), Thérèse, Berthe et Eugénie.

monde y affluait. C'étaient autant d'éléments qui contribuaient à parfaire une éducation soignée et distinguée, où se marquait à fond la formation classique reçue au Collège de Montréal.

Sir Georges avait 23 ans et il était avocat depuis deux ans quand éclatèrent les " troubles " de 1837. Il n'entre pas dans le cadre que nous nous sommes tracé de redire ici la part que prit le jeune avocat à ces événements historiques; comment il assista aux assemblées des patriotes, à Saint-Ours, le 7 mai 1837, à la place Jacques-Cartier, à Montréal, le 5 septembre suivant, et, un peu plus tard, à la fameuse réunion des six comtés à Saint-Charles; comment il se comporta (en brave) à la bataille de Saint-Denis, le 23 novembre, puis à celle de Saint-Charles, le lendemain; comment, avec son cousin Henri Cartier, après un adieu ému à l'héroïque Charles-Ovide Perrault, il fut obligé d'aller se cacher, au rang de la Beauce, dans Verchères, à six milles de Saint-Antoine, chez le cultivateur Antoine Chagnon-Larose, d'où il fallut déguerpir au bout de quelques semaines, parce que l'amoureux de la servante de la maison menaçait à la suite d'une scène de jalousie de " déclarer " les fugitifs, ainsi que l'a finement raconté M. Decelles ([5]); comment ils furent tous les deux conduits aux " lignes ", dans un tonneau, par un nommé Alexandre Casavant dit Ladébauche (!), et de là se rendirent à Plattsburg, où ils logèrent chez les Dlles Gregory, connues de la famille Cartier, dont plusieurs membres étaient allés déjà chez ces dignes personnes pour apprendre l'anglais. Ce sont là des faits qui appartiennent déjà à la vie publique de Sir Georges et que tout le monde connaît.

Mais il nous convient de noter que la fugue de patriotis-

([5]) *Cartier et son temps*, page 11.

me du futur Sir Georges, si elle établissait qu'un sang généreux coulait dans ses veines, n'était pas précisément en harmonie avec les opinions de sa famille. Chez les Cartier, où l'on tenait un rang élevé dans le grand commerce et dans les hautes relations, la tradition constate qu'on était plutôt bureaucrate. Côme Cartier, le frère de Sir Georges, proposa bien la 12ème des résolutions de l'Assemblée de Saint-Charles, et l'on réussit, dans l'effervescence du moment, à lui faire fondre des balles pour les patriotes. Mais il se défendit toujours de l'avoir fait avec conviction. Et les parents eux-mêmes de Sir Georges,son père et sa mère,lui tinrent quelque rigueur paraît-il, de son équipée, pourtant généreuse et vaillante à certain point de vue. Il nous intéresse également de remarquer que chez l'ami Chagnon-Larose de Verchères — c'est un trait qui va bien au futur politicien qui roula plus d'une fois Sir John! — pour détourner les dangers qui le menaçaient, le jeune Cartier fit annoncer dans les journaux " qu'il était mort dans les bois en fuyant aux Etats-Unis"; il précisait même— *Le Canadien,* de Québec — que c'était là une perte pour le pays, parce qu'il promettait beaucoup! " A présent ", dit-il à son cousin Henri quand la note parut, "nous pouvons dormir tranquilles ". Mais il avait compté sans l'amoureux de la fille chez Larose! C'est égal, il y a là quelque chose qui annonçait pour l'avenir.

* * *

Nous croyons en avoir assez dit touchant l'ascendance et la jeunesse de Sir Georges pour faire comprendre quel homme il promettait. L'on connaît les portraits qu'ont tracés de lui, au lendemain de sa mort, nos meilleurs journalistes du temps. " Sir Georges, écrivait M. Benjamin Sulte, était de taille moyenne, un peu petite même, ce qui n'empêchait pas

qu'à première vue il donnait l'idée d'une vigueur peu commune. Sans être gros, il était rondelet, potelé, si bien que nerfs et muscles étaient comme enfouis sous cette enveloppe. La main et le pied étaient petits, d'un modèle superbe. La tête, plantée aplomb sur le cou, était d'une mobilité extrême. En parlant, il la remuait de mille manières, qui toutes signifiaient quelque chose... La pétulance toute française qu'on a toujours remarquée en lui n'avait rien d'importun... ni de frivole... Ses agissements avaient des allures de lion. On les a confondus avec de la brusquerie, mais bien à tort. Quand il voulait être brusque, il ne se ressemblait plus... Il se dominait assez pour s'emporter rarement... ". " M. Cartier, écrivait de son côté M. L.-O. David, était essentiellement un chef de parti, un organisateur, un administrateur. Les traits dominants de son caractère étaient l'énergie, l'impétuosité, l'esprit de domination, le désir de se faire un nom, la confiance en lui-même,l'amour du travail,le désintéressement. De l'énergie, il en avait de quoi transporter les montagnes, escalader le ciel! Il se ruait sur ses adversaires avec la fougue des zouaves montant à l'assaut de Malakoff... Il ouvrait toutes les semaines sa maison à ses amis, dont plusieurs étaient ses adversaires politiques. Personne ne parlait, riait, chantait et dansait avec plus d'entrain... Il trouvait le moyen de plaire à tout le monde, de mettre dans tous les coeurs la joie et la gaieté... Son amour du travail, comme son énergie, est passé en proverbe. On ne peut se faire une idée exacte du zèle qu'il employait à tout savoir, à tout voir et à tout faire... ".

Eh! bien, il nous semble que cet homme à la *pétulance toute française*, dont l'*énergie, la gaieté* et *l'amour du travail* étaient la grande force, mise au service de si beaux talents, il était déjà tout entier dans l'enfant et dans le jeune homme de la maison " aux sept cheminées ". Ce qui est certain, c'est

qu'il resta lui-même et toujours fidèle à ses amis de Saint-Antoine. Tous les ans, à la saison d'été, Sir Georges, aux beaux et glorieux temps de sa vie politique, venait passer quelques jours chez son frère Côme, à la maison paternelle. Il s'y reposait, avec un bonheur réel et visible, des soucis et des tracas qu'imposent toujours les charges publiques.

Oh! comme il est intéressant, émouvant parfois, d'entendre les survivants de Saint-Antoine rappeler ces heureuses vacances ! Cartier était resté très attaché à sa famille. Certes, il lui arrivait de discuter avec sa fougue ordinaire contre ses frères, contre Côme, contre Sylvestre. On n'a pas oublié, dans la famille de feu M. Narcisse Cartier, par exemple, certain parti d'huîtres, qui faillit tourner au tragique, un soir où ils discutaient tous les trois. Sir Georges aurait voulu obtenir de Côme je ne sais plus quelle amélioration à l'aspect de la vieille maison tant aimée. Mais Côme était là chez lui. " Conduis le pays comme tu voudras, s'écriait-il, mais j'entends être le maître chez moi ! " Et ce fut presque une prise de mains. Cependant, au fond, ce n'était là qu'éclair passager. On s'aimait bien quand même; on s'aimait toujours.

De 1865 à 1871, Lady Cartier, ses deux filles Joséphine et Hortense et sa soeur Hectorine Fabre (Mme Surveyer aujourd'hui) venaient régulièrement passer un mois de vacances chez M. Côme, à la vieille maison. Sir Georges en profitait pour organiser d'aimables soirées. On causait, on faisait de la musique, on chantait, on dansait même et beaucoup. Neveux, nièces, cousins, cousines s'en donnaient à coeur joie. Les lanciers et les quadrilles alternaient. On ne connaissait pas alors, et d'ailleurs on n'aurait pas admis, les danses malheureusement en vogue aujourd'hui. On s'amusait honnêtement sous l'oeil bienveillant de Lady Cartier, qui appelait tout ce jeune monde " les enfants ". Et quand " les

enfants " s'en allaient à la ville assister à quelques réunions de la bonne société, ces " campagnards ", comme ils s'appelaient eux-mêmes joyeusement, émerveillaient leurs partenaires par leur science chorégraphique et leurs belles manières ! " Oh ! quelles belles vacances nous passions ! ", nous disait M. L.-J. Cartier, avec un accent de conviction qu'il nous est impossible d'exprimer autrement.

" Sir Georges, nous disait-il encore, s'entretenait avec nous familièrement, parlant politique et questions sociales, évoquant devant nous, jeunes écoliers, ses souvenirs de Saint-Sulpice, affirmant qu'il devait à ces Messieurs d'être ce qu'il était, ou encore, parfois, nous émerveillant avec des citations de Virgile ou d'Horace, dont sa vigoureuse mémoire était si riche. Et nous avions l'impression très nette qu'il se rendait compte de sa puissance. " Ce que l'on était fier de lui, évidemment, et comme on avait raison !

Si Cartier se trouvait à Saint-Antoine le dimanche, il ne manquait jamais d'assister à la grand'messe. Le bon curé, l'ancien M. Jean Dupuy (l'oncle de celui qui est mort l'hiver dernier à Saint-Hyacinthe, après avoir été, lui aussi, de longues années curé de Saint-Antoine), qui avait été presque le confrère de Sir Georges et qui l'aimait et l'admirait beaucoup, se permettait volontiers de saluer la présence de l'homme d'Etat qui était la gloire de la bonne paroisse. Après la messe, Cartier, suivant la vieille coutume, demeurait longtemps sur le perron de l'église à saluer les amis, à échanger de chaudes poignées de main et à causer, en recherchant naturellement les " anciens ", ses contemporains et ses amis d'enfance. Il les reconnaissait toujours, les appelait par leur nom, s'informait de la famille ; car il avait la mémoire des figures et des noms magnifiquement. Du reste, il ne faisait pas d'acception de personnes, il était l'ami de tous ; pour l'instant, il n'y avait plus ni rouges, ni bleus ! Est-il besoin de dire qu'on

venait à lui avec empressement et avec joie? D'aucuns, de ceux qui l'avaient connu jeune et avaient été ses camarades de jeux, l'interpellaient familièrement: "Comment vas-tu, Georges? " Et Sir Georges jouissait du secret orgueil d'avoir été son ami qu'affichait cette familiarité. Il savait bien qu'on le respectait et qu'on l'admirait quand même.

D'ailleurs, il est constant que le grand homme aimait les enfants du sol, les amis de la terre, nos valeureux " habitants ", comme il les appelait toujours. " C'est vous, mes amis, leur disait-il souvent, qui nous faites tous vivre. Sans les habitants, le pays disparaîtrait bientôt et avec lui les hommes de profession comme moi et mes amis. N'oubliez jamais ce que je vous dis, si vous voulez être heureux sur vos domaines. "

Il n'oubliait pas lui-même les services rendus et, dans la mesure du possible, il savait récompenser les amis fidèles. M. Fraser, seigneur de Saint-Marc, en 1858, alors que le Conseil Législatif était électif, avait combattu, dans le sens des idées de Cartier, son voisin M. Kierskowsky, seigneur de Saint-Charles (l'oncle de feu M. Monk). Tous les deux y avaient presque laissé leur fortune, et, en plus, M. Fraser avait été battu. En novembre 1867, Cartier, malgré l'opposition d'amis qui ne se rappelaient plus les services de M. Fraser, le nomma conseiller pour la division de Rougemont. " Ah ! vous trouviez M. Fraser bien qualifié, dit-il aux opposants, quand il se dépensait pour nous... Mais vous avez oublié ! Moi, non. Je me souviens et je vais le nommer. " Et il le nomma.

De même, il savait reconnaître et honorer le talent où qu'il fût, et c'est là une qualité qui n'est pas commune dans un pays où les rivalités politiques et les factions, compliquées encore par les antagonismes de race, ont toujours eu cours. Un exemple le fera voir. C'était aux élections générales de 1872. Geoffrion (Félix) avait dans Verchè-

res pour adversaire Chapleau. C'étaient deux champions. Les conservateurs, avec leur jeune et si brillant tribun, voulaient absolument battre l'invincible lutteur qu'était Geoffrion. Un dimanche, Sir Georges arrive à Verchères même avec l'avocat Mackay (plus tard le juge Mackay). Presque tous les électeurs du comté étaient là. Cartier, naturellement, fut invité à prendre la parole. Après avoir traité les grandes questions de la politique du jour, entre autres celles de l'*Intercolonial,* du *Chemin de fer du nord* et du *Grand-Tronc* (il prononçait toujours *Grand Trunk* à l'anglaise), il en vint à faire l'éloge de Chapleau, puis, mis en goût, il fit celui de Geoffrion, qu'il avait bien connu autrefois chez le notaire Ménard à Verchères. Les partisans de Chapleau n'étaient pas trop contents. Mais cela importait peu à Cartier.

D'autre part, s'il était volontiers loyal envers un adversaire et s'il savait être fidèle aux amis, il avait horreur du népotisme sous toutes ses formes. Certes, il fut bon pour les siens, généreux et bienfaisant; car il aimait profondément ceux de son sang et de sa race. Mais pour rien au monde il n'aurait voulu, par pur favoritisme, faire émarger l'un des siens au budget de l'État. Son beau-frère, le Dr Desrosiers, de Saint-Hugues, avait fait une brillante lutte à Laframboise dans Bagot. Des amis voulaient que Cartier le nommât au Conseil Législatif. Le Docteur, au dire de tous, était parfaitement qualifié et il avait bien mérité du parti. Seulement, c'était son beau-frère. Sir Georges, de peur d'être taxé de népotisme, s'y refusa absolument. Le seul neveu qu'il ait placé, c'est M. Erasme Lusignan. Et encore, ce n'est pas lui qui lui donna une position au Grand Tronc, mais son ami Brydges, à qui, par exception, il consentit à demander ce service pour l'enfant de sa soeur, qui était orphelin de père. Cartier était donc intraitable sur ce point. Pas de favoritisme avec lui, pas de népotisme surtout. Avouons que cela nous change un peu des moeurs politiques contemporaines.

Tel était Sir Georges-Etienne Cartier pour ceux qui l'ont le mieux connu dans son intimité: un homme de caractère et d'énergie, franc et sans dol, ainsi que disait sa devise ; un homme fidèle à ses amis et loyal à ses adversaires, à qui pourtant il savait porter de rudes coups; un homme de coeur pour les siens, mais qui n'usait pas en leur faveur de ces petites faiblesses qui rabaissent la taille de tant de puissants; un homme d'esprit et ami du plaisir aux moments voulus (*), mais sérieux et travailleur comme pas un aux heures de charge ; d'un seul mot, un homme, pour ses intimes comme pour ses amis de la vie publique.

La dernière fois que Sir Georges vint à Saint-Antoine, nous racontait M. L.-J. Cartier, c'était dans l'été de 1872, quelques semaines avant la défaite que lui devait infliger M. Jetté à Montréal-Est. Il paraissait triste et souffrant. Comme tant de grands serviteurs publics, il ressentait vivement l'abandon de plusieurs et l'ingratitude d'un plus grand nombre. Vers la fin de septembre, après sa défaite, il partait pour l'Angleterre, où il devait mourir le 20 mai 1873.

L'on sait que Cartier avait toujours été un croyant sincère. Quelles qu'aient pu être les tourmentes et les vicissitudes de sa carrière, il restait fidèle, au fond, aux principes que sa pieuse mère lui avait inculqués. Il mourut en chrétien, assisté et consolé par Lady Cartier et par ses deux filles, qui avaient passé la nuit à son chevet. " Mon pauvre père est mort, avant-hier au matin, à six heures, écrivait sa fille, Mlle Hortense. Il est mort en chrétien, et, malgré les atroces souffrances qu'il avait endurées depuis trois jours, sa fin a été presque douce... Quand maman lui demandait s'il souffrait beaucoup, il répondait: "Il ne faut pas que je me plaigne".

(*) A un Anglais qui lui demandait: Qu'est-ce que sont vraiment les Canadiens français? il répondait: Ce sont les descendants des Normands qui ont conquis l'Angleterre !

* * *

Sir Georges a laissé, comme il était naturel, à Saint-Antoine-sur-Richelieu, des souvenirs impérissables. Nous venons de les évoquer, tels qu'ils ont jailli, toujours bien vivants et toujours impressionnants, de la mémoire et du coeur de l'un de ses plus fervents admirateurs, M. L.-J. Cartier,dont nous sommes actuellement l'hôte pour quelques jours. Par ces belles soirées de juillet, devant cette incomparable rivière qu'est toujours le Richelieu, dans ce village tranquille et calme que le grand homme d'Etat a tant aimé, en réfléchissant sur la caducité des hommes et des choses, on se sent pris de nous ne savons quelle nostalgie pour cette vie mystérieuse de l'au-delà à laquelle Sir Georges croyait et à laquelle nous croyons. Même les grands, après tout, occupent dans l'histoire une place si petite !

N'importe, heureux celui qui, franc et sans dol, comme Sir Georges-Etienne Cartier le fut, ne meurt pas tout entier, ni pour ses intimes, ni pour son pays !

Elie-J. AUCLAIR,
Professeur à l'Université Laval,
Secrétaire de la Rédaction.

Saint-Antoine-sur-Richelieu,
8 juillet 1914.

La carrière de Cartier

S'ADRESSANT un jour, en Chambre (1851), à John-A. Macdonald, son futur collègue, alors ennemi du Bas-Canada, Cartier lui lançait ce fier ultimatum : " On dit que M. Macdonald et ses amis désirent se rapprocher de nous, les libéraux; je les préviens que, si telle est leur intention, ils devront, pour que nous acceptions leur coopération, changer de principes. " Vit-on jamais appel à une alliance fait d'une façon plus dénuée d'artifice, branche d'olivier tendue à un adversaire d'une façon moins engageante ? Ce n'est pas ainsi qu'on procède d'ordinaire dans la politique. On y arrive souvent aux ententes par la voie tortueuse des compromis, comportant de part et d'autre d'étranges capitulations. Cette stratégie ne pouvait s'allier à la franchise de Cartier. Autant la diplomatie des partis cherche d'ordinaire ses moyens d'action dans les obscurités de l'équivoque, autant cet homme hors de pair, dont on honore aujourd'hui la mémoire, aimait à trouver les siens dans le grand jour de la sincérité.

Une alliance de Morin et Cartier avec Macdonald et ses amis semblait alors invraisemblable. Comme presque tous les députés de sa province, Sir John était entré en Chambre avec mille préventions contre les *Frenchmen*. Sa mentalité ressemblait à celle des représentants qui, à Toronto, en 1839, avaient voté l'union des deux provinces, à condition que le Bas-Canada ne jouirait pas des mêmes droits que son associé dans le nouvel ordre de choses. Il n'entre pas dans notre intention de faire porter à Macdonald la responsabilité de l'attitude prise, à notre égard, par cette Législature injuste presqu'à l'absurde. Mais n'est-il pas raisonnable de conclure qu'élevé

dans ce milieu de fanatisme, il n'avait guère pu se soustraire à l'influence de l'ambiance quasi générale? Au reste, il est bien avéré que, disciple d'Allan McNab, farouche sectaire, il était de coeur et d'esprit avec les " tories " qui brûlèrent le Parlement de Montréal en 1849, s'il ne fut pas un de ceux qui portèrent la torche incendiaire.

On voit la route qu'il dût parcourir pour se rapprocher de Cartier qui ne voulait et ne pouvait faire aucune concession. Bien en prit à Macdonald d'avoir trouvé son chemin de Damas, car,de tous les points de vue,son alliance avec le jeune député de Verchères fut féconde en heureux résultats pour le pays et pour lui. Par le fait de leur collaboration, on vit se développer le système de gouvernement qui répondait le mieux aux besoins du pays et établissait l'équilibre entre les aspirations des deux provinces. Cette conversion tourna aussi à l'avantage personnel de Macdonald. En effet,c'est l'amitié de Cartier qui l'a maintenu au pouvoir, car jusqu'à la Confédération, il n'eut qu'une minorité de députés à sa dévotion en Parlement, et dut (pour conserver son portefeuille) s'appuyer sur la forte majorité de députés canadiens-français marchant à la suite de Cartier.

Telle nous avons vu la franchise de Cartier à son entrée dans la vie publique, telle nous la retrouvons dans toute sa carrière. Chez lui, jamais d'ambiguité dans la conduite, jamais de capitulation sur le terrain des principes. Cette caractéristique se doublait d'une énergie sans pareille dans l'action quand une fois son esprit pondéré, qui avait des clartés lumineuses de tout, était arrivé à une décision. Aussi, ces qualités positives lui valaient-elles une autorité qu'il portait presque à l'absolutisme dans la direction de son parti. Il fut le maître dans sa province dès les premiers jours de sa vie politique jusqu'à la fin. Sa main de fer — rarement gantée de velours — s'appesantissait sur ses adhérents sou-

vent avec violence. Cet absolutisme ne s'imposait pas sans révolte. Aux mécontents, aux récalcitrants, sa réponse ne se faisait pas attendre : " Lorsque vous m'avez choisi comme je suis. C'est à prendre ou à laisser. " Pour ce despote, au fond plein d'une bonté compatissante,et d'un dévouement inaltérable pour ses amis, les hommes devaient être menés haut la main. Il entendait le commandement comme Richelieu : obéissance passive au chef. Après quinze années de possession incontestée du pouvoir, il en était arrivé à croire à son infaillibilité. Dunkin lui reprochait un jour un excès de confiance dans son habileté administrative. " M. Cartier, lui disait-il, ne voit jamais de difficultés dans tout ce qu'il veut faire. " Et l'interpellé de répondre : " Aussi, je me trompe rarement. J'ai souvent obtenu le succès que je désirais. " Il y avait dans cette vantardise un peu de vanité qui ne frappait point ses contemporains, tenus en respect par sa puissante maîtrise, mais qui semble puérile à nos esprits refroidis. Lorsque l'on conçoit une si haute opinion de ses moyens, on devrait n'en point faire parade et la garder pour soi.

A cette confiance en sa personnalité s'alliait tout naturellement un bel optimisme à l'égard de la chose publique. Il a vu et prévu toute la prospérité que le développement de nos immenses ressources devait nous procurer. Jamais il n'a douté de l'avenir du Canada, même aux jours décourageants de la crise de 1849, suite des troubles politiques et du changement de principes économiques en Angleterre. Lorsque nombre de négociants anglais très importants de Montréal réclamaient l'annexion du Canada aux Etats-Unis, comme unique moyen de faire entrer le pays dans la voie de la prospérité matérielle, Cartier, lui, combattait ce projet avec vigueur.

Avec les qualités que nous venons d'indiquer, on conçoit

qu'il fût essentiellement bien armé pour la lutte et pour imprimer la direction voulue à son parti. C'est d'ailleurs l'impression qu'il donne au Parlement, où il incarne l'action et la force. Il n'est pas, à la Chambre, éloquent au sens académique du mot. Chez lui, nul souci de la forme. Peu lui importe ce qu'il appelle lui-même la phrase et qu'il affecte de dédaigner. Mais quelle énergie dans sa parole, dans son action ! Les principales qualités du *debater,* de l'orateur parlementaire tel que le conçoit le système anglais, ne lui manquent pas : la clarté dans l'exposition, une argumentation serrée, appuyée sur des faits, se développant en une série de syllogismes,voilà ce qui constitue la trame de ses discours. Sa voix, sans harmonie, perçante, vibre parfois désagréable. Lorsque la discussion s'anime, l'orateur s'exalte, pivote sur lui-même, regardant tour à tour ses adversaires et ses partisans; on dirait qu'il veut dévorer les uns et animer les autres de son feu. La confiance en sa valeur le rend débordant d'optimisme, comme s'il pouvait chanter victoire au milieu du combat. C'est bien l'homme qu'il faut pour tenir serrés autour de soi les rangs d'une armée. Aussi, nombre de ses partisans ont en lui une confiance plus qu'aveugle. Lorsque Cartier n'est pas à son poste aux Communes, quelques excellents députés ministériels s'abstiennent de voter. Cette hypertrophie du moi le portait à faire peu de cas de ses partisans. Peu importe l'intelligence des soldats, pourvu que la tête du général soit bonne. Cet état d'esprit prenait aux regards des Anglais, effarés par sa furie française, les couleurs de l'audace. Alonzo Wright lui disait un jour à la Chambre: "Vous êtes *semper audax — toujours audacieux*". Et Cartier de répliquer: " *Audaces fortuna juvat — La fortune sourit aux audacieux.* "

Si l'éloquence de Cartier n'a pas de grandes envolées, ses discours, en revanche, sont nourris de faits, et d'un homme renseigné sur tout. Quelle que soit la question dont la Cham-

bre est saisie, sa mémoire lui fournit ce qu'il est à propos de dire dans l'espèce, lui présente le mot, la formule en situation. Grâce au fonds inépuisable d'idées générales que des lectures variées lui ont permis d'amasser, les questions de droit et d'économie politique se montrent toujours du domaine de ses connaissances. Il n'y a pas là une grande marque d'originalité, mais c'est encore un mérite peu ordinaire d'avoir su acquérir ces notions et les mettre à profit.

* * *

Quelle carrière étonnante que celle de Cartier et combien elle est faite d'efforts constants vers le même but : la grandeur de sa province! A vingt-quatre ans, on le voit, à la suite de Papineau, en pleine révolte contre l'autorité. Fouetté comme Lafontaine, Viger et Perrault, par l'éloquence du grand tribun, il se laisse entraîner dans le mouvement révolutionnaire de 37 jusqu'aux jours où, les armes à la main, il suit Nelson au combat de Saint-Denis. Puis c'est l'exil avec ses misères qui ne peuvent abattre sa colère. C'est alors que, sous l'influence de la muse, plus ardente que bien inspirée, il chantait à Burlington :

Et moi, victime infortunée
De cette fatale journée,
Le léopard, sous sa griffe irritée,
Sans pitié, me tient mains et pieds liés.

De retour dans la patrie, il reprend la bataille avec Lafontaine, comme lui bien assagi, pour conquérir nos droits par des moyens constitutionnels. Sa parole, au souffle emporté, combat Sydenham et Metcalfe, et Viger, ministre de ce dernier. Dès lors, les amis de la bonne cause jettent les yeux sur

l'ardent jeune homme. Ils veulent lui assurer un siège au Parlement. Son heure n'a pas encore sonné, il s'obstine à demeurer dans son bureau d'avocat où l'étude du droit et sa pratique le forment à la discussion et le préparent aux luttes de la tribune. Il n'est que l'auxiliaire des hommes au pouvoir, mais un auxiliaire qui souvent dirige avec une voix qui sait se faire écouter. L'année 1848 le voit entrer à la Chambre d'Assemblée où sa place est marquée dès lors au premier rang. Sa forte personnalité s'affirme, son autorité s'étend tout naturellement, sans conteste, comme le jour où,sans être chef reconnu, il en prend le ton pour apostropher si crânement Macdonald et les *tories* du Haut-Canada. Enfin, Etienne Taché lui remet (1855) le portefeuille de Secrétaire-Provincial, et plus tard (1857) lui laisse sa succession à la tête du Bas-Canada.

De cette date à la Confédération, c'est pour Cartier la vie intense. Partout son activité fait oeuvre utile. Son labeur a été dès lors incessant et son oeuvre considérable. Le pays en a recueilli les fruits. Pour ne parler d'abord que de notre province, c'est à Cartier qu'elle doit, dans une mesure considérable, le règlement de la tenure seigneuriale, la codification des lois françaises, la réforme de nos lois d'enregistrement des hypothèques, complétée par le cadastre de la province, et la loi qui donne l'existence civile aux paroisses érigées canoniquement.

Notons que cette dernière loi vint parfaire l'organisation de l'Eglise comme société indépendante et lui assurer la plénitude de sa liberté. En deux mots, voici la teneur de cette loi. Lorsque l'évêque d'un diocèse désire établir une nouvelle paroisse, il l'érige canoniquement. Or, d'après cette loi, le décret épiscopal entraîne, au moyen d'une procédure très simple, l'existence civile de la nouvelle société religieuse. En faisant accepter cette loi par le Parlement, Cartier se flattait d'avoir rendu un grand service à l'Eglise et il s'en montrait très fier.

Chose singulière, il n'y a que peu de personnes dans la province de Québec qui connaissent ce fait, dont il tirait gloire à bon droit.

Il serait injuste de lui attribuer le mérite exclusif du règlement de la tenure seigneuriale. On s'en était occupé, à différentes reprises, depuis cinquante ans. L'ancienne Chambre d'Assemblée du Bas-Canada en avait fait la matière d'une enquête. Mais cette affaire se présentait avec tant de difficultés qu'on avait fini par la regarder comme insoluble. Comment concilier les droits acquis des seigneurs avec les prétentions des censitaires résolus à tout abolir? Tel était le noeud gordien de la situation. Lafontaine, Drummond et Cartier s'ingénièrent à le trancher et y réussirent; mais ce ne fut qu'après de longs tâtonnements, tant il y avait d'intérêts à ménager. Dans tous les cas, les adversaires politiques de Sir Georges faisaient remonter jusqu'à lui la responsabilité de la loi qui fut votée par le Parlement en 1854, si nous en jugeons par les attaques dont il fut l'objet à ce sujet. De plus, il paraît hors de doute que son esprit pratique a grandement aidé à effectuer le compromis accepté par les intéressés et dont la postérité a depuis longtemps confirmé la sagesse.

La décentralisation judiciaire, qui semble aujourd'hui avoir été poussée trop loin, constituait aussi une importante réforme. Elle rendit l'administration de la justice plus facile et moins onéreuse,en augmentant le nombre des tribunaux sur les points du pays éloignés de Montréal et de Québec, seuls en possession jusque-là de cours de justice.

Il a également été donné à Cartier d'attacher son nom à une grande réforme, dont l'idée première lui est bien personnelle. Avant 1864, date de la promulgation du code civil, le chaos régnait dans l'ensemble de nos lois. N'était-il pas urgent de faire pénétrer les clartés de l'ordre dans l'obscurité de la coutume de Paris et des ordonnances des rois de France

modifiées par nos législateurs? La codification de notre droit civil,décrétée par Cartier et confiée à des juges et avocats éminents, allait ouvrir, sur les ruines d'un dédale, un édifice large et bien éclairé. Si le code civil est utile aux Canadiens français, quels services ne rend-il pas aux Anglais de notre province? Il n'est personne aujourd'hui dans le monde judiciaire qui ne bénisse la belle inspiration de notre homme d'Etat. Par gratitude ne devrait-on pas dire le Code Cartier, comme on dit le Code Napoléon? Or,Sir Georges opéra cette réforme, si bienfaisante, malgré l'opposition des avocats du temps et d'un grand nombre de juges. C'est à ce sujet qu'il dit, en Chambre, " qu'il passerait par-dessus les juges et les avocats, pour rendre service aux futurs disciples de Thémis, et aussi aux Anglais, appelés à étudier notre droit ". Personne ne conteste aujourd'hui l'utilité de la codification. Ses regards portaient bien au-delà de l'horizon visible à ses contemporains.

L'oeuvre la plus importante à laquelle Cartier prit part est, sans contredit, celle de la Confédération des provinces anglaises de l'Amérique du Nord. Il ne s'agit plus ici d'un projet de chemin de fer, d'une entreprise qu'une loi crée et qu'une autre peut faire disparaître, mais d'asseoir une oeuvre permanente sur une constitution nouvelle. L'avenir de tout un peuple est en jeu dans cette circonstance, et la responsabilité ordinaire de l'homme d'Etat s'augmente et s'aggrave des périls à prévoir pour les éviter et des intérêts à sauvegarder d'une façon intangible. Ce n'est pas une mince affaire que de changer la situation politique d'une nation, lorsqu'il faut demander à l'inconnu des garanties aussi grandes que celles du présent, mettre en balance les avantages qu'on cède et ceux que l'on se propose d'acquérir.

Si tous les hommes publics de l'époque, réunis à Québec, virent, dans la concentration des forces éparses, le moyen de

constituer un Etat puissant sur les fondations des petites provinces faibles dans leur isolement, cette unanimité de vues disparut quand il s'agit de la forme à donner au nouveau régime. Pour le plus grand nombre, un Parlement unique pouvait répondre aux nécessités administratives et économiques du pays. Tout autre fut l'avis de Cartier,qui ne fit pas mystère de son opposition irréductible à une union législative. De son point de vue, il convenait d'organiser le nouvel Etat sur les bases du régime fédératif, afin de laisser à chaque groupe son autonomie dans les matières essentielles à son existence provinciale. Le concours du Bas-Canada à l'oeuvre de l'union était à ce prix. Après force discussions, la majorité, en face de l'attitude déterminée de Cartier, finit par se rallier à son idée, de sorte qu'il est permis de dire que, si le projet d'unir les provinces anglaises ne lui appartient pas en propre, celui de la forme à donner au gouvernement est bien à lui. Il a déclaré,en plein Parlement, que, pour la majorité des délégués, y compris Sir John-A. Macdonald, il aurait suffi de substituer aux législatures provinciales un seul Parlement investi de tous leurs pouvoirs. L'identité du droit civil, en dehors de Québec, et la communauté de langage facilitaient l'union législative. Mais les Bas-Canadiens devaient y répugner, car leurs institutions y auraient été en péril. La grande perspicacité de Cartier lui fit voir dans cet état politique le danger qu'il cachait. N'avait-il pas de plus à redouter l'obstacle contre lequel serait venue se heurter et se briser son influence, s'il eût tenté de faire accepter par les siens, déjà prévenus contre tout changement, un projet aussi plein de menaces pour leur avenir qu'une union législative ?

Cartier fut essentiellement un homme pratique, il s'en vantait. " Moi, avocat, disait-il, je suis l'aboutissant de plusieurs générations de négociants. " Il avait le sens des réalités, qualité rare chez nous, où les hommes à la parole facile

sont si nombreux et la pénurie de gens entreprenants si marquée. Aussi cet article de son programme " Ma politique est une politique de chemins de fer" réflète-t-il bien sa mentalité. Les chemins de fer, il en a tracé le parcours. Avant lui, il n'en existait presque point. En 1852, il présente la charte du Grand-Tronc, première grande artère qui allait de l'océan Atlantique à l'Ouest alors habité du Canada et qui donnait au pays un port de mer (Portland) ouvert toute l'année. Puis, après la Confédération, le Canada construit l'Intercolonial pour unir, de fait comme de nom, les quatre provinces anglaises. C'est un projet d'intérêt général décidé à l'unanimité au conseil, mais il y eut dissidence quant à son parcours. La majorité incline à le diriger vers Halifax par le chemin le plus court en le faisant courir de la Rivière-du-Loup à Halifax. Cartier plaide pour le faire passer le long du fleuve, par les comtés de Rimouski, de Gaspé et de Bonaventure, et il l'emporte. Sans sa volonté énergique, cette immense région attendrait encore une communication par voie ferrée avec le reste du pays. C'est le même attachement aux intérêts de sa province qui l'avait engagé à réclamer la construction du Grand-Tronc, de Richmond à Québec, et plus tard jusqu'à la Rivière-du-Loup, contre le gré des promoteurs de l'entreprise.

Et cependant, on l'accusait de vouloir angliciser les Canadiens. "L'honorable député ne sait-il pas combien j'ai dû travailler, combien j'ai dû lutter contre certains préjugés,pour obtenir que le chemin du Grand Tronc passât par le Bas-Canada? Je voulais par ce moyen enrichir mes compatriotes, augmenter la valeur de leurs terres et faciliter la colonisation ", répondait-il un jour à un député qui avait dirigé contre lui cette accusation que tant de faits venaient réfuter.

Un homme qui marque en politique doit s'attendre à toute espèce d'attaques au cours de la bataille. Si la valeur d'un homme se mesure à la violence de l'assaut qu'il subit,

celle de Cartier se montre éclatante. Un proverbe arabe ne dit-il pas que " l'on ne jette des pierres que dans les arbres chargés de fruits "? Jamais chef de parti ne vit pareille avalanche d'injures et de calomnies s'abattre sur sa tête. Il n'en avait cure et faisait blanc de son épée sans compter les coups portés ou reçus.

Chose singulière, curieux phénomène, rien n'a autant contribué à consolider son emprise sur le Bas-Canada que l'agression si violente dont il fut l'objet. D'un côté, c'étaient les fanatiques de l'Ouest qui le prenaient à partie—les fanatiques conduits par George Brown, l'insulteur de nos institutions et de notre foi. "Cartier nous gouverne, Cartier est l'instrument de la hiérarchie, il faut l'abattre ", s'écriaient-ils. *No french domination!* tel était leur cri de guerre. Aussi réclamaient-ils pour nous écraser la prépondérance en Parlement, au moyen de la représentation d'après le nombre. L'intransigeance de Cartier en face de cette prétention était poussée aux extrêmes limites. Céder sur ce point, ç'eût été nous livrer pieds et poings liés à l'influence de la province occidentale, dont la population, supérieure en nombre à celle de sa voisine, s'augmentait par l'immigration venant des Iles britanniques. L'instinct de conservation ralliait tout naturellement les Canadiens français autour du drapeau de Cartier, symbole de la résistance aux ennemis de leur foi et de leur nationalité. Et c'était là pour lui un élément de force.

Les vues des radicaux de notre province—vues plutôt antipathiques aux Canadiens français—venaient d'autre part renforcer Cartier. Il serait injuste de poser tous nos libéraux en héritiers de ces doctrinaires de 1849 qui, s'inspirant des principes des révolutionnaires de France, s'étaient déclarés les adversaires de l'Eglise et réclamaient l'annexion du pays aux Etats-Unis, une magistrature élective, un parlement annuel, une réforme de l'instruction publique dans le sens radical.

Beaucoup de libéraux entendaient seulement combattre Cartier sur le terrain économique ou politique. Mais le parti libéral ne comptait-il pas dans ses rangs des hommes comme Dorion, *l'enfant terrible,* les Dessaulles, les Doutre, dont l'anticléricalisme s'affichait hardiment, et tous les membres de l'Institut Canadien condamné par Mgr Bourget? Il était assez difficile de faire le départ entre les libéraux acceptables et les autres. La promiscuité compromettait bon nombre de libéraux qui ne voulaient être tels qu'au sens politique seulement. Puis, dernière tare, celle-là d'une importance non atténuée,ne marchaient-ils pas au combat associés à George Brown, dont l'alliance, fâcheuse pour Dorion et ses adhérents, leur avait imposé la représentation d'après le nombre, système qui aurait établi l'hégémonie du Haut-Canada ? Jamais opposition à un homme public ne fut plus bienfaisante que celle qui combattait Cartier. Redoutable dans ses visées à tous les points de vue, elle le constituait homme indispensable, sauveur permanent de la patrie.

En 1872, Cartier eut la satisfaction de voir les jeunes libéraux répudier les idées des anciens pour se rapprocher du programme conservateur. De même que Macdonald, vingt ans plus tôt, avait évolué vers ses principes, de même M. Jetté, Mercier et leurs amis, sentaient qu'il fallait rompre ouvertement avec le radicalisme. Cartier fut le témoin de cette double conversion, s'il ne l'a pas effectuée. A tout événement, elle le servit d'une façon merveilleuse.

L'oeuvre de Cartier a été d'une grande et solide envergure; elle lui survit. La génération actuelle en recueille les bienfaits qui se prolongeront indéfiniment dans l'avenir. Il fallait plus qu'une intelligence ordinaire pour l'accomplir. Lorsqu'on l'envisage, avec les lumières que le temps a répandues sur les grandes réformes auxquelles il a donné sa part d'impulsion, on reste étonné du rôle immense et difficile

que cet homme a tenu. " Je ne connais personne parmi nos hommes publics, me disait naguère une des sommités de notre monde politique, qui aurait pu résondre le problème de l'union des provinces avec la maîtrise que Cartier a mise au service de cette entreprise. La plupart auraient reculé devant ces difficultés ou auraient été écrasés sous leur poids. " Son courage et son habileté, soutenus par un optimisme invincible, arrivaient toujours à la hauteur des situations les plus hérissées d'obstacles. Est-il étonnant que l'usure des forces vitales se soit produite si tôt dans sa constitution, pourtant robuste? La lame a usé le fourreau avant l'heure !

C'était un caractère et une conscience; le premier le tint toujours inflexible dans la voie du devoir, la seconde lui inspira un désintéressement dont nous devons d'autant plus lui tenir compte qu'il semble se faire plus rare. On ne saurait trop propager le souvenir et le culte des hommes dévoués avant tout, comme Cartier, à la religion et à la patrie.

En élevant un monument à Sir Georges, la postérité ne fait qu'acquitter, dans un élan d'admiration et de reconnaissance, une dette due depuis longtemps, une dette sacrée. A M. Villeneuve reviennent l'honneur et le mérite d'avoir compris que l'heure était venue de rajeunir, en Cartier, une renommée trop tôt vieillie et qui devait demeurer stable et fraîche dans le souvenir de ses obligés, c'est-à-dire de tous ses concitoyens. Il était temps que la gloire — ce soleil des morts! — vînt, par une oeuvre artistique, répandre ses rayons sur un nom vraiment digne de toujours vivre.

A.-D. DECELLES.

Les idées religieuses de Cartier

IL faut renoncer à appliquer au grand homme d'Etat canadien une étiquette rigoureuse. Parmi les qualificatifs de gallican, de catholique libéral, d'ultramontain, de "programmiste", etc., qu'on se décoche avec une envie généreuse vers 1870, il ne s'en trouve aucun que Cartier mérite pleinement, à l'exclusion de tout autre. Non pas qu'il se tienne prudemment en-dehors de tous les groupes et de toutes les coteries; il n'est pas sûr qu'à son insu peut-être il n'ait mis le pied un peu dans tous les camps.

On comprend la difficulté de définir un personnage aussi complexe, du point de vue religieux. Nous allons essayer néanmoins de dire courageusement la vérité. Il importe de se garder de la légende, en appréciant les idées et la conduite religieuses de Cartier. Laissons au catholique sa taille réelle, sans la diminuer, mais aussi sans la surélever. Les apothéoses trop flamboyantes provoquent, plus tôt et plus vengeresses qu'on ne le croit, les représailles de l'histoire.

* * *

Qui ne saurait gré au *fils de la liberté* de 1837 d'avoir passé à travers la tourmente sans y altérer sa foi ? Cartier est à ce moment un tout jeune homme, presque un clerc de la basoche. Quelle facilité de se laisser tourner la tête par la petite bourrasque d'anticléricalisme qui alors se déchaîna sur notre province ! Plusieurs de ses jeunes compagnons, qui jouèrent comme lui aux petits jacobins, s'en sauvèrent plutôt mal. Le clergé refusait de chanter la nouvelle marseillaise : ils amassèrent contre lui des colères et des rancunes qui ne

pardonnèrent jamais. Cartier, heureusement, avait le bon sens robuste. Esprit positif, assoiffé de clarté, il ne pouvait se gargariser longtemps avec les sonorités ronflantes de la phraséologie révolutionnaire. Les flambées de Colborne achevèrent de lui dessiller les yeux. Dix ans à peine passeront et, quand nos jeunes radicaux essaieront au Canada d'un 48 en miniature, Cartier, libéré de ses anciennes attaches, fera figure de rigide conservateur. A ce moment Lafontaine a remplacé Papineau dans ses admirations. Comme tous les élus de la vraie maturité intellectuelle, il a l'horreur instinctive des utopies. Et, puisque les circonstances avaient voulu que le député de Verchères entrât au Parlement presque aux jours mêmes où le petit groupe des radicaux entreprenait de devenir un parti politique, il fut bien vite entendu que le nouveau député se constituait le plus déterminé de leurs adversaires.

Jusqu'à quel point ce rôle d'oppositionniste que les circonstances lui imposèrent a-t-il influé sur le catholicisme de Cartier? Son tempérament de combatif contribua sans doute à l'engager plus ardemment dans la défense de l'ordre social et religieux. Mais il suivit aussi les impulsions de sa foi qu'il eût sincère et profonde.

Il a jeté, à travers nombre de ses discours, des professions de foi simples, peu tapageuses, mais de quelle noble et solide franchise! Il fait plaisir de se sentir loin de la religion électorale des politiciens de perron d'église. Nous comprenons que cet homme d'Etat ignore tout-à-fait le respect humain, que jamais il n'a dû rougir de sa foi. C'est en 1866, à la Chambre des Communes, où il est question du " désétablissement " de l'Eglise d'Irlande. Cartier, au milieu d'un discours très hardi, jette tout-à-coup cette solennelle déclaration : " Je prie la Chambre de m'excuser si je parle ainsi. Ce sont là des sujets que je n'aime pas à aborder et qu'il est désagréable de traiter sans nécessité dans une société mixte; mais je

suis catholique, et jamais cette Chambre ni aucune autre Chambre, ni aucun pouvoir sur la terre, ne me feront renoncer à ma foi. Mes convictions religieuses sont inébranlables et plusieurs me sauront gré de les avoir défendues ".

En 1860, à l'Université Laval de Québec, Cartier parlera comme un ultramontain en faveur du pouvoir temporel du pape: " Pour le catholique, le pape n'est pas seulement une individualité sacerdotale, un simple ministre de la religion; il représente, il personnifie la grande famille catholique du monde entier; il relie les catholiques sur la terre au Rédempteur dans le ciel... Il est impossible que Sa Sainteté joue le rôle qu'on lui destine: celui de pensionnaire dans la ville sainte, aux frais de telle et telle province qui lui paiera tribut. Non, le pape ne peut être mis à la portion congrue. Ce rôle ne convient pas à la dignité du chef de l'Eglise ".

On recueille dans ce même discours un aveu de grand prix, et qui donne une ouverture sur la vie religieuse intime de Cartier. Cet homme politique allait jusqu'à la prière et ne s'en cachait point: " Catholiques, nous savons que rien ne peut prévaloir contre l'Eglise, mais nous savons aussi combien la prière est une arme puissante ! Vous priez, Monseigneur, de toute votre âme d'apôtre pour le Souverain-Pontife; nous prions nous aussi. Dieu veuille que la prière soit triomphante! "

Ajouterons-nous que le catholicisme de Cartier s'alliait à un sens très généreux de la liberté religieuse ? " Vous savez que je suis catholique, disait-il un jour à un banquet à Montréal ; j'aime ma religion, la croyant la meilleure ; mais, tout en me disant hautement catholique, je crois de mon devoir, comme homme public, de respecter la sincérité et les convictions religieuses des autres ".

Enfin, nous savons, par les aveux d'un homme qui a pu l'observer de très près, que Cartier ne resta jamais en deça

de la pratique religieuse: " Entraîné sans relâche dans le tourbillon de la politique, il n'a peut-être pas toujours suivi à la lettre la pratique de tous ses devoirs religieux. Mais nous sommes certain qu'il a toujours été de coeur avec l'Eglise. Il n'a pas attendu, comme tant d'autres, la dernière heure pour mettre en ordre les affaires de sa conscience; il a voulu y voir longtemps avant de se sentir atteint par le coup fatal. Nous aimons à constater cela, parce que des rumeurs mal fondées, sinon malveillantes, se sont répandues à ce sujet... La foi de G.-E. Cartier était pleine, vivace et entière. Celui qui écrit ces lignes le sait d'autorité " (1).

Au besoin, les oeuvres de l'homme d'Etat rendraient témoignage à l'active sincérité de sa foi. Les catholiques canadiens ne pourraient sans ingratitude méconnaître les services signalés qu'au cours de sa longue carrière parlementaire Cartier rendit à l'Eglise " que nous chérissons tous, au triomphe de laquelle, s'écriait-il un jour, nous travaillons chacun dans la mesure de nos forces ". Ces services, il crut même un jour devoir les étaler avec quelque complaisance. Il défendait alors devant Mgr Bourget son catholicisme que l'on tenait pour suspect. " Monseigneur, disait-il, connaît toutes les lois que M. Cartier a fait passer, soit pour permettre à l'évêque lui-même de tenir régistres, soit pour régulariser les paroisses et les régistres qui n'étaient pas conformes à la loi. Mgr l'évêque ne saurait nier les efforts de M. Cartier pour arrêter des projets de loi destinés à abolir la dîme, et que c'est à son influence qu'est due l'adoption d'un statut qui, étendant aux townships l'opération des lois françaises, a permis d'y établir des paroisses canoniquement et civilement comme dans le reste du pays, et, comme conséquence, de prélever la dîme en faveur du clergé catholique. Il sait que, depuis dix ans qu'il est en position d'aviser le gouvernement du

(1) Voir *Revue Canadienne*, vol. X, p. 432, article de Benjamin Sulte.

Canada, on ne saurait citer un seul cas où il a été en défaut. Il est inutile d'énumérer les nombreuses lois passées par son influence, depuis plus de quinze ans, pour incorporer des communautés religieuses, des collèges, des maisons d'éducation et des institutions de charité, ou pour protéger les droits des corporations religieuses dans la commutation des droits seigneuriaux, toutes mesures dont l'évêque de Montréal a eu parfaitement connaissance ".

L'oeuvre assurément est considérable. Elle explique, oserons-nous le dire, le grand prestige dont jouit Cartier auprès de ses compatriotes. " Le chef des Canadiens français ne pouvait être un indifférent, encore moins un incrédule ", écrivait M. Sulte au lendemain de la mort du grand homme d'Etat. Mot vrai et profond dans son apparente banalité. Devons-nous à notre sens catholique d'avoir gardé une idée encore assez juste de la vraie taille humaine ? Nul chez nous n'a mérité longtemps la confiance des foules et n'a remué profondément l'âme de la race, qui n'ajoutait au talent et à la noblesse du caractère la grandeur plus haute que lui conféraient les croyances de ses compatriotes. Notre peuple a pu avoir ses heures d'égarement et d'idolâtrie; il n'a pas tardé à briser ses idoles le jour où, ayant pu les atteindre sur leur piédestal olympien, il a découvert que la poitrine comme les pieds rendaient le son de l'argile.

Qu'a-t-il donc manqué à Cartier que nous devions mettre des réserves à notre admiration ? Peu de chose et beaucoup. Il manque toujours beaucoup au catholique qui ne l'est pas intégralement. C'est sur la fin de sa carrière que Cartier devint suspect dans ses principes religieux. L'abominable politique avait-elle accompli une fois de plus son oeuvre néfaste? Nous le croyons franchement. Il se trouva en outre que le vent tournait alors aux discussions religieuses — nous étions à l'époque du *Syllabus* et de l'encyclique *Quanta cura* — et Cartier, il faut bien l'avouer, savait plutôt mal son catéchisme.

La division de la paroisse de Notre-Dame de Montréal lui fit rencontrer sa première pierre d'achoppement. Un de nos historiens n'a voulu voir au fond de ce différend qu'une question de procédure. N'est-ce pas plus que de raison rapetisser un débat ? L'intervention fâcheuse de Cartier aiguilla le procès sur une voie funeste, et il y alla bientôt de la liberté même de l'évêque dans l'érection des paroisses. Si, au jugement de Cartier, Mgr Bourget se donna le tort de négliger l'aspect légal de la question, Cartier, lui, en ignora lamentablement l'aspect religieux. Une fois engagé dans le débat acrimonieux, il ne pouvait que s'y entêter jusqu'à la passion, et l'impérieux avocat, hélas! se fit peut-être avocassier. Ne le vit-on pas, pour faire échec à son Ordinaire, soutenir les opinions les plus destructives de la liberté de l'Eglise et les plus opposées, à ce qu'il semble bien, à notre vieille jurisprudence française? Il en vint à prétendre, par exemple, que le droit de tenir les régistres ne découle pas de celui d'administrer les sacrements et d'enterrer les morts, mais que le droit d'accomplir légalement ces derniers actes découle de celui de tenir les régistres. " C'est-à-dire, commente M. S. Pagnuelo, que le curé ne tient pas le droit d'administrer les sacrements de l'évêque et des lois ecclésiastiques, mais de la loi civile. Quand même l'évêque ne lui donnerait pas juridiction pour célébrer les baptêmes, mariages ou sépultures dans la paroisse canonique, il aurait, d'après Sir Georges, de par la loi civile, pouvoir et obligation de les administrer. L'évêque nommerait le curé, la loi civile définirait ses pouvoirs et fixerait l'étendue de sa juridiction, même quant à l'administration des sacrements " ([2]).

([2]) Ceux qui désireraient de plus longs éclaircissements, sur un sujet que nous ne pouvions qu'effleurer dans l'étroit espace que nous assignait la *Revue*, pourront consulter avec profit un volume aussi peu lu que généralement admiré — et nous le disons sans ironie : *Etudes historiques et légales sur la liberté religieuse en Canada*, par S. Pagnuelo, avocat de Montréal, 1872.

Après cela, Sir Georges gardait-il encore le droit de s'indigner si on lui jetait à la tête l'épithète de gallican ? Ni ses adversaires, ni même ses amis ne se gênèrent, et ce fut une affaire malheureuse que cette intrusion du chef conservateur dans un procès canonique. Cartier commit à tout le moins une lourde faute politique: il organisa alors de ses propres mains sa retentissante défaite de Montréal-Est en 1872.

Pourquoi aussi se chargea-t-il d'accroître les méfiances avec cette autre plus malheureuse affaire du *Programme catholique?* Que trouvons-nous en définitive au fond de ce programme qui souleva en notre province la plus violente des campagnes de presse? Rien de plus simple: " L'adhésion pleine et entière aux doctrines catholiques romaines, en religion, en politique et en économie sociale, doit être la première et la principale qualification que les électeurs catholiques devront exiger du candidat catholique. C'est le criterium le plus sûr qui devra leur servir à juger les hommes et les choses ". Voilà la pensée de fond des *Programmistes;* le reste n'est que commentaires et applications pratiques. On peut discuter assurément sur l'opportunité d'une pareille profession de foi politique. Mais qui osera prétendre que les malaises de l'époque ne justifiaient point, dans une certaine mesure, ce surcroît de précautions? Pouvons-nous demander moins à des catholiques, fussent-ils députés, que de soumettre tous leurs actes aux principes de la doctrine catholique ? Et voudra-t-on soutenir en bonne logique que l'adhésion d'un groupe d'hommes à un tel programme entraînait fatalement l'organisation d'un nouveau parti sur le terrain religieux ? Un catholique plus entier que Sir Georges ne se fût point effrayé de ces formules qu'on lui demandait de souscrire. Il eût compris qu'une plus intégrale application de ces principes ne pouvait que relever la morale des parlements, empêcher peut-être ces déplorables dédoublements de conscience qui font la

honte et le péril de notre vie publique. Mais surtout, Sir Georges eût bien fait de prendre note que les *Programmistes* se prévalaient de l'adhésion d'évêques qui méritaient quelque respect; que leurs journaux, journaux catholiques, ne relevaient en pareille matière que du tribunal de leur Ordinaire, et que la lettre de l'archevêque de Québec ne pouvait rien changer à la discipline de l'Eglise. Le chef conservateur pouvait-il craindre qu'on lui reprochât, devant les protestants,des déclarations d'un catholicisme trop absolu? Mais d'abord, les *Programmistes* avaient pourvu à la difficulté en déclarant qu'il ne pouvait être question en tout cela des protestants, " auxquels, disaient-ils, nous laissons la même liberté qu'ils réclament pour eux-mêmes ". Puis, comme il eût été facile à la brusque franchise de Cartier de riposter que la vérité catholique n'est gênante nulle part; qu'elle n'empêche d'être ni bon patriote, ni même bon conservateur; qu'elle n'enlève ni la liberté de l'esprit, ni l'esprit de la liberté. Au lieu de cela, le catholique s'effaça devant le politicien et le chef conservateur apparemment donna l'ordre aux artilleurs ministériels de *La Minerve* de mitrailler les mécréants du *Nouveau-Monde* et du *Journal des Trois-Rivières*.

En réalité, Sir Georges vivait à une époque — qui dure encore — où les politiciens et quelques autres n'admettent guère le journal catholique. Il redouta cette influence nouvelle qui menaçait de substituer la conscience chrétienne au mot d'ordre des chefs politiques. La question des Ecoles du Nouveau-Brunswick s'annonçait menaçante et les chefs se refusaient à détendre la discipline du parti.

Voici bien une autre page regrettable dans la vie de Cartier. Concédons qu'à s'en tenir à la lettre brutale des statuts, les catholiques du Nouveau-Brunswick ne possédaient point avant 1867 de loi organique établissant dans leur province un système d'écoles séparées. Mais depuis quand la lettre de la

loi est-elle tout en jurisprudence? Si les catholiques du Nouveau-Brunswick n'exigèrent point de garanties plus explicites avant la signature du pacte fédéral, si l'évêque de la province approuva par un mandement la constitution de 1867, ne pouvons-nous point présumer qu'ils croyaient à la plus grande justice de ce contrat politique? L'un des principes fondamentaux du pacte, n'est-ce point le respect des minorités dans toutes les provinces ? Oui, vraiment, nous croyons qu'en cette occurrence, Cartier manqua un peu de son habituel courage. Ses discours sur la question sont d'un laconisme qui fait honneur au *debater* au détriment du catholique. Nous aimerions un peu moins de réserve, moins de cette timidité, sinon de cette hâte fiévreuse, qui fait expédier une affaire gênante. Dirons-nous toute notre pensée ? Il nous déplaît, dans une affaire aussi grave, de voir l'homme d'Etat canadien se rabaisser presque à un rôle de politicien quand il appartenait à sa gloire, à la noblesse hautaine de son caractère, qu'il se drapât dans une attitude cornélienne. Nous aimerions le voir avec la majorité de ses compatriotes qui se prononçaient pour le désaveu. Il lui appartenait à lui, l'homme qui avait fait triompher à la Conférence de Québec les droits des minorités, il lui appartenait, en une occasion aussi solennelle, de rappeler au parlement l'esprit libéral dont s'étaient inspirés ses collègues de 1864. Que vaut en réalité le subterfuge derrière lequel il se retrancha ? Il prétendit que l'intervention du gouvernement fédéral ruinerait du coup l'autonomie scolaire des provinces, et que les députés catholiques du Québec devraient être les derniers à solliciter dans leur système d'écoles une aussi périlleuse ingérence. Mais voilà une doctrine, il nous semble, qui tend à déformer étrangement l'article 93 de la constitution, en représentant comme absolue l'autonomie des provinces en matière scolaire! Mais si cette autonomie n'est que relative — ce qui est la vérité — en quoi une

intervention du fédéral, dans les seules limites autorisées par la constitution, peut-elle mettre en péril cette même autonomie? Faut-il décréter que toute intervention du fédéral est inopportune ou dangereuse? Mais alors, c'est saper délibérément les bases mêmes de la Confédération ! Et mieux eût valu assurément avertir les minorités dès 1872 qu'on venait de les pousser dans un traquenard et qu'il n'y aurait désormais de justice au Canada que pour les forts qui se feraient persécuteurs !

Quels puissants motifs auraient donc entraîné Sir Georges-Etienne Cartier à soutenir une opinion si opposée à ses principes très connus, si contraire à la fierté impérieuse de son caractère? Il se peut que l'âge ou la maladie eussent entâmé déjà sa vigueur combative. En toute justice, il faut aussi reconnaître à son attitude beaucoup de bonne foi, mais peut-être aussi eut-il peur de donner un démenti à la grande oeuvre de sa vie, d'en faire apercevoir si tôt l'extrême fragilité. Cinq ans à peine s'étaient écoulés depuis la proclamation de l'*Acte de l'Amérique britannique du Nord.* Or, se souvient-on de l'exclamation presque ingénue de Cartier le jour où je ne sais plus lequel de ses adversaires osa émettre des doutes sur l'efficacité des garanties promises aux minorités? " Est-il possible, disait Cartier à la Chambre d'Assemblée (7 février 1865), est-il possible de croire que le gouvernement général ou les gouvernements locaux pourraient se rendre coupables d'actes arbitraires à l'égard des minorités?... Des mesures de ce genre seraient à coup sûr répudiées par la masse du peuple ". Certes, de telles déclarations font honneur au caractère chevaleresque de l'orateur. Mais la désillusion vint à Cartier si rapide et si complète! Il devait la ressentir cruellement. Il avait trop cru à la générosité des forts. L'édifice venait à peine de s'élever que déjà des lézardes en faisaient trembler les murs. Sir Georges sans doute n'en

voulut pas voir davantage. Et, dans cette affaire des écoles du Nouveau-Brunswick, il choisit de nier le droit au désaveu pour épargner à son oeuvre une secousse qui, dans sa pensée, l'eût fait crouler.

* * *

Voilà donc, aussi impartialement que nous avons pu les définir, les idées et la conduite religieuses de Cartier. Il fut un bon catholique; il ne fut pas un grand catholique. Il aima l'Eglise, il n'a jamais nourri contre elle, nous le croyons franchement, aucune pensée d'hostilité, ni même de méfiance. Il s'en montra volontiers le serviteur et le défenseur; mais peut-être ne serait-il pas allé jusqu'au martyre. Il manqua au catholique une foi plus éclairée, un sens plus profond de l'orthodoxie qui l'eût gardé de certaines aventures. Comme tous ceux qui vont se coucher sur ce lit de Procuste, il a subi, nous en avons bien peur, les amoindrissements de la politique. En dépit de ces faiblesses, le catholique chez Cartier demeure encore d'une belle grandeur. Rien n'empêche les Canadiens français de souhaiter à leur race une incarnation plus complète; en attendant, ils peuvent, sans forfaire, s'incliner devant ce solide croyant.

Lionel GROULX,
Professeur au Collège de Valleyfield.

Cartier et la Confédération

PARMI les titres de Sir Georges-Etienne Cartier à l'admiration de la postérité, celui qui est le plus fréquemment rappelé, en cette année de son glorieux centenaire, est la fondation de la Confédération canadienne. Et c'est justice. Sans doute l'illustre homme d'Etat ne fut pas le seul ouvrier de ce grand oeuvre. Mais il en fut probablement le plus efficace. Et l'on peut affirmer que, sans lui, sans son concours, sans son action énergique et persistante, l'union fédérale des provinces britanniques de l'Amérique septentrionale n'aurait pas été conclue.

Comme on le sait, l'une des principales raisons de ce mémorable événement constitutionnel fut l'antagonisme entre le Haut et le Bas-Canada, causé par la question de la représentation proportionnelle à la population. Sous le régime de l'Union, inauguré en 1841, les deux provinces canadiennes avaient chacune un nombre égal de représentants dans l'Assemblée législative. Le Bas-Canada comptait cependant alors une population beaucoup plus considérable que celle du Haut-Canada. Mais au bout de quelques années, grâce à l'immigration des Iles britanniques,ce dernier avait acquis la supériorité du nombre. Et dès ce moment commença l'agitation pour un changement de représentation. Un homme doué d'un incontestable talent et d'une âme passionnée, George Brown, se fit le soutien du principe: la représentation d'après la population. Il souleva l'opinion du Haut-Canada par ses déclamations ardentes. Il dénonçait avec véhémence l'injustice dont souffrait sa province; et la vraisemblance du grief donnait beaucoup de force à ses revendications. Lorsque les Haut-canadiens l'entendaient leur dire : " Vous avez deux cent mille âmes de plus que le Bas-Canada, et cependant vous n'êtes représentés que par soixante-cinq députés, comme

lui ", ils ne pouvaient s'empêcher de ressentir cette disproportion comme une iniquité et un outrage, et de croire à cette *french domination* dont on leur faisait un épouvantail. Ils ne se disaient pas qu'au début de l'Union, c'étaient précisément les Canadiens français qui étaient dans cette position; qu'avec une population bien plus considérable, ceux-ci ne s'étaient vu attribuer alors qu'un nombre de représentants égal à celui du Haut-Canada. Ils ne comprenaient pas surtout, ou ne voulaient pas comprendre, que la constitution de 1841 avait institué une sorte de dualisme dans le gouvernement du Canada, et qu'il y avait un principe fédéral à la base de ce régime. Malheureusement, ce principe n'était pas nettement posé. Il avait été souvent perdu de vue au milieu des conflits politiques. Les partis en avaient tour à tour nié l'existence.

Mais cela n'empêchait pas que le Canada uni ne fût composé de deux provinces distinctes, nettement délimitées ; que, pour les fins de l'administration de la justice et de l'instruction publique, il avait deux organismes séparés; qu'il comptait deux procureurs-généraux et deux surintendants de l'éducation, pour le Haut et le Bas-Canada respectivement; et que les différences de religion, de nationalité, de traditions, d'institutions, rendaient nécessaire l'égalité de représentation entre les deux provinces, malgré la disproportion de leur population.

Tout cela constituait une situation anormale et embarrassante. En théorie, le principe de la représentation d'après la population pouvait paraître juste ; en pratique, il était inadmissible. Nul ne fit ressortir cette impossibilité avec plus de force que M. Cartier, au cours des débats provoqués périodiquement sur cette question par M. Brown et ses partisans. Dans un discours prononcé le 9 juin 1858, il disait : " Le Haut-Canada a-t-il conquis le Bas-Canada? Si non, en vertu de quel droit peut-il demander la représentation basée sur la population dans le but de nous gouverner ? Cha-

cun sait que l'union des deux provinces a été imposée au Bas-Canada, qui n'en voulait à aucun prix. Mais le Bas-Canada a fait fonctionner l'Union loyalement et sincèrement, avec la détermination de la maintenir sur la base actuelle... Lorsque l'Union fut consommée, le Bas-Canada avait au moins 200,000 âmes de plus que le Haut-Canada. Un député du Haut-Canada, M. Bowlton, présenta un bill en 1849, pour établir la représentation sur la population, et l'honorable M. Papineau, l'un des chefs du Bas-Canada, lui donna son appui. Mais, à part deux ou trois, que firent les députés bas-canadiens? Ils s'opposèrent au bill. Que voulaient-ils? Travailler au bon fonctionnement de l'Union.... Pour appuyer sa thèse en faveur de la représentation basée sur la population, l'honorable député de Toronto nous a dit que le Haut-Canada avait une population plus considérable que le Bas-Canada, et qu'il avait droit à dix députés de plus que cette section de la province. Je nie la chose. Nous n'avons pas eu de recensement depuis 1851, mais il est certaines données qui peuvent nous pournir une idée exacte de la population actuelle. " Ici, un député haut-canadien, M. Foley, fit cette interruption : " Si vous êtes la majorité, acceptez alors la représentation basée sur la population. " M. Cartier répondit aussitôt : " Je n'en veux pas. Le Bas-Canada se conforme à l'Acte d'Union tel qu'adopté. La raison qui lui a fait repousser ce système en 1849 existe encore. Tous les députés du Bas-Canada sont opposés à la représentation basée sur la population. "

Cependant, ni M. Cartier ni ses amis ne se dissimulaient les difficultés de la situation. La population du Haut-Canada s'accroissait rapidement par l'afflux de l'immigration anglaise. On pouvait prévoir que, dans peu d'années, elle dépasserait d'un demi-million celle du Bas-Canada ; au bout d'une ou deux décades, l'écart serait peut-être d'un million. Et pourrait-on indéfiniment, en face de cette disproportion

ascendante, résister aux réclamations de plus en plus véhémentes du Haut-Canada? D'un autre côté, comment le Bas-Canada pouvait-il consentir à ce que ses institutions les plus chères fussent soumises à la juridiction d'une législature où la province anglaise et protestante aurait une représentation supérieure et, conséquemment, une prépondérance absolue ?

En face de ce problème d'une si redoutable complexité, les hommes d'Etat bas-canadiens se demandèrent si une solution conciliant les deux intérêts n'était pas possible. Et, dès 1858, Cartier, successeur de Lafontaine, de Morin et de Taché, adopta l'idée de l'union fédérale des provinces comme devant être le meilleur moyen de mettre fin à la crise politique dont souffrait le Canada.

Devenu premier ministre, au mois d'août de cette année, il rallia ses collègues à ses vues et, avec l'activité et la promptitude d'initiative qui le caractérisaient, il inscrivit dans son programme ce grand changement constitutionnel. Voici le paragraphe qu'il introduisit dans la déclaration faite aux Chambres : " L'opportunité d'une union fédérale des provinces de l'Amérique britannique du Nord sera l'objet d'un sérieux examen ; on fera des ouvertures au gouvernement impérial et aux provinces maritimes, et le résultat de ces démarches sera soumis au Parlement à sa prochaine session. "

Comme on le voit, M. Cartier ne proposait pas seulement une confédération des deux Canadas, mais il ouvrait la porte à une confédération de toutes les provinces britanniques de l'Amérique septentrionale.

C'était un vaste projet. Pour en assurer l'accomplissement, il fallait d'abord obtenir l'acquiescement du gouvernement impérial. Dans ce but, dès le mois d'octobre, M. Cartier se rendit en Angleterre, accompagné de deux de ses collègues, MM. Galt et Ross. Et il soumit aux ministres anglais le dessein conçu par son gouvernement. " Il est de notre devoir, disait-il dans le mémoire rédigé à cette fin, d'exposer

que le gouvernement du Canada éprouve de grandes difficultés à satisfaire comme il conviendrait aux désirs de sa nombreuse population. L'union du Bas avec le Haut-Canada eut pour base le maintien d'une parfaite égalité entre ces provinces, condition d'autant plus nécessaire qu'elles différaient par la langue, les lois et la religion ; et, quoiqu'il y ait une population anglaise considérable dans le Bas-Canada, ces différences existent à un degré tel qu'elles empêchent toute communauté absolue de sentiments entre les deux sections. Lors de l'adoption de l'Acte d'Union, le Bas-Canada avait une population beaucoup plus considérable que le Haut-Canada, mais cela n'a jamais donné lieu à aucune difficulté dans le gouvernement des provinces-unies. Depuis cette époque cependant, la population a progressé plus rapidement dans la section ouest, et cette section réclame maintenant en faveur de ses habitants une représentation dans la législature proportionnée à leur nombre, prétention qui, étant, à ce que l'on croit, une déviation sérieuse des principes qui ont servi de base à l'Union, a été et est vigoureusement repoussée par le Bas-Canada. Il en résulte une agitation qui menace le fonctionnement régulier et paisible de notre système constitutionnel et qui, par conséquent, est nuisible au progrès de la province. "

Devant un tel état de choses, le mémoire déclarait qu'il semblait " opportun d'examiner jusqu'à quel point l'union du Bas avec le Haut-Canada pouvait être transformée en une confédération, en l'étendant aux provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de Terre-Neuve et de l'île du Prince-Edouard et aux autres territoires appartenant à la Couronne dans l'Amérique septentrionale ". Le memorandum signalait ensuite les avantages matériels qui devaient vraisemblablement résulter de cette confédération. Il concluait en demandant au gouvernement impérial d'autoriser une réunion des délégués des provinces du Haut et du Bas-Canada et des autres colonies pour discuter le projet.

Ainsi donc, la création d'une confédération des provinces britanniques de l'Amérique septentrionale était officiellement proposée; le gouvernement de la métropole en était saisi; et c'était à M. Cartier qu'en revenait l'initiative. Par là, il voulait à la fois faire cesser l'agitation dangereuse du Haut-Canada en lui concédant pour le futur Parlement fédéral le principe de la représentation proportionnelle à la population; mettre à l'abri les institutions nationales du Bas-Canada — la propriété, les droits civils, l'éducation, l'administration de la justice — en la plaçant sous la juridiction exclusive d'une législature provinciale autonome; et assurer à notre pays un essor plus brillant, un développement plus rapide, un plus grand avenir, en formant un faisceau des provinces britanniques jusque-là séparées.

Cependant, l'idée était trop hardie pour réussir du premier coup. Le gouvernement impérial ne la repoussa pas, tant s'en faut. Mais, avant d'aller plus loin, il voulut connaître le sentiment des autres provinces. Terreneuve seule se déclara prête à nommer des délégués. Le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et l'île du Prince-Edouard montrèrent peu d'empressement. Et il fallut en rester là.

Toutefois, la semence avait été jetée en terre, et elle devait fructifier. En effet, après quelques années de luttes politiques intenses, de conflits réitérés entre la majorité haut-canadienne et la majorité bas-canadienne, de crises ministérielles périodiques, de dissolutions du parlement se succédant à court intervalle, il vint un moment où l'on comprit l'urgence d'un changement constitutionnel. L'idée préconisée par Cartier en 1858 fut reprise avec plus de chances de succès. Des adversaires de vieille date se donnèrent la main pour l'exécuter. Un gouvernement de coalition fut formé sous la présidence de Sir Etienne Taché, avec le concours de MM. Cartier, John A. MacDonald et Brown, dans le but de faire enfin réussir le projet de confédération.

L'heure était favorable. Les provinces maritimes discutaient en ce moment même l'opportunité de s'unir sous une seule législature. Des délégués du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'île du Prince-Edouard devaient siéger en conférence à Charlottetown, pour délibérer sur la question. Le gouvernement du Canada proposa d'y envoyer lui aussi des délégués. Et la conférence, avec un cadre et un idéal agrandis, siégea à Charlottetown au mois de septembre 1864. MM. Cartier, Macdonald, Brown, Galt, Langevin, Macdougall, McGee y représentaient le Canada. On sait ce qui suivit. L'idée d'une grande confédération des provinces britanniques fut exposée à Charlottetown.

On convint qu'une autre conférence serait tenue à Québec au mois d'octobre. Là, les représentants du Haut et du Bas-Canada, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de l'île du Prince-Edouard et de Terreneuve se rencontrèrent et délibérèrent durant seize jours. Le résultat de ces travaux fut le projet de confédération qui servit ensuite de base à l'Acte constitutionnel de 1867, connu sous le nom d'Acte de l'Amérique britannique du Nord.

Dans toutes les réunions, dans toutes les discussions, dans tous les pourparlers, qui eurent lieu alors, M. Cartier tint un rôle prépondérant et décisif. Sa position était unique. Il était le représentant principal, le porte-parole, le chef reconnu du Bas-Canada et de la nationalité canadienne-française. Il avait des intérêts spéciaux à sauvegarder, des principes à faire respecter, des garanties à obtenir, et par conséquent un système à faire prévaloir. L'historien impartial doit reconnaître qu'il réussit dans la lourde tâche qui lui incombait et pour laquelle il eut l'appui énergique de ses collègues bas-canadiens et de l'opinion publique de sa province. A un moment donné, la conférence de Québec eut à choisir entre deux formules constitutionnelles. Le Canada futur serait-il constitué en Union législative, qui ne laisserait

aux provinces que de minimes pouvoirs d'administration locale, ou en Union fédérale, qui, tout en ouvrant un vaste champ d'action au Parlement central, réserverait aux provinces leur juridiction parfaite sur des matières de la plus haute importance, telles que l'éducation, la justice, la propriété, les droits civils, etc.? Ce fut le principe fédéral qui l'emporta. Et il n'est pas téméraire d'affirmer que Cartier eut la plus large part dans cette victoire.

Un grand nombre des membres anglais de la conférence de Québec étaient favorables en principe à l'union législative. Sir John Macdonald lui-même était un de ceux-là, et il n'en a jamais fait mystère. Voici ce qu'il disait dans son discours sur la confédération, prononcé le 6 février 1865 : " Le seul moyen d'obtenir une solution à nos difficultés était une confédération des provinces par une union, soit fédérale, soit législative. Or, quant aux avantages comparatifs d'une union législative et d'une union fédérale, je n'ai jamais hésité à dire que, si la chose était praticable, une union législative eût été préférable. J'ai déclaré maintes et maintes fois que, si nous pouvions avoir un gouvernement et un parlement pour toutes les provinces, nous aurions eu le gouvernement le meilleur, le moins dispendieux, le plus vigoureux et le plus fort. Mais, en considérant ce sujet et en le discutant, comme nous l'avons fait dans la conférence, avec le désir d'en venir à une solution satisfaisante, j'ai trouvé que ce système était impraticable. Et d'abord, il ne saurait rencontrer l'assentiment du peuple du Bas-Canada, qui sent que, dans la position particulière où il se trouve comme minorité, parlant un langage différent et professant une foi différente de la majorité du peuple, sous la confédération ses institutions, ses lois, ses associations nationales, qu'il estime hautement, pourraient avoir à en souffrir. C'est pourquoi il a été compris que toute proposition qui impliquerait l'absorption de l'individualité du Bas-Canada ne serait pas reçue avec faveur par le peuple de cette

section. Nous avons trouvé, en outre, que, quoique le peuple des provinces inférieures parle la même langue que celui du Haut-Canada et soit régi par la même loi — loi calquée sur le droit anglais—, il n'y avait, de la part de ces provinces, aucun désir de perdre leur individualité comme nation et qu'elles partageaient, à cet égard, les mêmes dispositions que le Bas-Canada. "

A côté de cette déclaration loyale, mettez celle non moins loyale de Cartier. Elle est plus brève, mais aussi catégorique : " Je sais que des membres de cette Chambre et nombre de personnes du Haut-Canada et des provinces maritimes pensent qu'une union législative serait plus avantageuse qu'une confédération. Pour moi, je crois qu'un seul gouvernement ne pourrait point s'occuper utilement des intérêts privés et locaux des diverses sections ou des diverses provinces. Nul autre système n'est réalisable que le système fédéral. "

Dans la conférence de Québec, comme plus tard à Londres, c'est l'opinion de Cartier qui a prévalu. Et l'on peut à bon droit saluer en lui le père de l'autonomie provinciale, qui est à la base du système fédératif.

Dans ce bref aperçu historique, il nous semble que nous avons fait suffisamment ressortir l'importance capitale de la part qui doit être attribuée à Sir Georges-Etienne Cartier dans la fondation de la Confédération. De 1858 à 1867, toute son action politique a tendu vers cet idéal. Et, si nous avons aujourd'hui une constitution fédérale au lieu d'une union législative, c'est à lui principalement que nous le devons.

Thomas CHAPAIS.

Saint-Denis, 30 juillet 1914.

Cartier et les Minorités

UN livre, a écrit je ne sais plus quel grand critique, Sainte-Beuve peut-être, n'est jamais un chef-d'oeuvre; il le devient. " N'en doit-on pas dire autant des hommes eux-mêmes? Les législateurs, les politiques, voire les conquérants et les princes, ne sont jamais grands ; ils le deviennent. Dans le domaine de l'action, comme dans celui de la pensée, c'est la postérité seule qui apporte aux oeuvres leur consécration définitive. Il ne nous est pas facile d'apprécier nos contemporains à leur véritable valeur, parce que nous en sommes trop rapprochés, et bien souvent les jugements que nous formons sur eux risquent de ressembler au tamis de l'Ecriture dont les mailles laissent passer un chameau et retiennent un ciron. Grâce au recul dont elle jouit, la postérité n'est pas exposée à de semblables mécomptes; c'est d'une main sûre qu'elle fait le triage des renommées, aplanissant les unes et exaltant les autres. Mais quand peut-on savoir précisément que c'est la postérité qui parle ? Voilà la question.

Lorsqu'on a lancé pour la première fois, il y a une couple d'années, le projet de commémorer par une grande fête national le centenaire de Sir Georges-Etienne Cartier, quelques-uns ont discrètement demandé si cette apothéose n'était pas un peu hâtive. "Le héros que l'on veut honorer, disaient-ils,fut incontestablement une haute figure, mais il n'y a pas encore un demi-siècle qu'il est entré dans la mort et l'on sait qu'il faut d'ordinaire à une mémoire une épreuve plus longue avant d'avoir conquis un titre indiscutable à la reconnaissance officielle des peuples." C'était un scrupule assurément honnête, mais il a peu duré et nous n'en voyons plus trace aujourd'hui;

il a rapidement fondu devant l'unanimité qui a accueilli dans toutes les parties du pays l'idée du centenaire, unanimité qui est un assez sûr présage du jugement de la postérité. Il y a en effet des gloires qui mûrissent plus vite que d'autres, et celle de Sir Georges-Etienne Cartier est de celles-là. L'illustre auteur de la Confédération canadienne est un de ces rares sommets qui arrêtent et retiennent du premier coup le regard de l'histoire.

Cartier a contribué autant que personne à faire le Canada plus grand, plus fort et plus prospère. Peu d'hommes d'Etat ont eu une vision plus lointaine des besoins de notre pays et ont conçu autant des grands projets qui ont préparé et assuré son avenir. Nous ne citerons que quelques-unes des oeuvres de première grandeur auxquelles il a attaché son nom : abolition des droits féodaux, décentralisation judiciaire, codification de nos lois, établissement des chemins de fer, fédération des provinces.

Mais Cartier ne s'est pas contenté de travailler de toute son énergie au progrès matériel du Canada. L'on peut même dire que ce ne fut pas là son ambition principale. Il y avait quelque chose qu'il prisait encore plus haut que la richesse économique ou industrielle, et c'était la liberté, sans laquelle il savait qu'un peuple ne peut être ni grand, ni fort, ni prospère. Faire du Canada un pays libre où les races les plus diverses vivraient dans la paix et l'harmonie, où les consciences ne connaîtraient pas d'entraves, où les droits de tous seraient respectés, telle a été la préoccupation constante, tel a été le souci premier de Sir Georges-Etienne Cartier. Que l'on étudie avec soin sa vie publique, et l'on n'aura pas de peine à découvrir que presque tous ses actes tendent en définitive vers ce but suprême, idéal magnifique qui domine toute sa politique et qui en fait véritablement l'unité! Cet idéal, Cartier l'a nourri sans défaillance pendant près de quarante ans et, par

un prodige de volonté qui n'a peut-être pas d'exemple, il est parvenu à l'atteindre au moins dans une large mesure, dans la mesure où le permet la faiblesse de toutes les institutions humaines. Voilà, il nous semble, son titre le plus glorieux et le plus sûr à notre reconnaissance et à notre admiration.

Ainsi qu'il l'a chanté lui-même, en des vers qui ne sont peut-être pas d'un poète, mais qui sont assurément d'un patriote, Cartier appartenait à " une race fière "; et c'est pourquoi il aimait passionnément la liberté.

Pendant des années, ses adversaires l'ont dénoncé avec la pire violence au nom même de la liberté qu'on l'accusait de contraindre et d'étouffer. Mais ce n'étaient là que les cris d'une passion égarée. Entre le rêveur radical qui leurrait le peuple et se leurrait lui-même avec des viandes peintes, comme Héliogabale, et le pratique Cartier qui se nourrissait méthodiquement de la substance vraie, il y a déjà longtemps que l'opinion a choisi! Personne n'en est plus à se demander lequel des deux possédait la juste notion d'un peuple libre.

Dans son immortel discours sur le Sonderbund, prononcé devant la Chambre des Pairs, le 14 janvier 1848, Montalembert a défini avec une rare éloquence la vraie liberté et, du même coup, il a arraché au radicalisme qui la singe son masque trompeur.

" Qu'on ne vienne pas dire, s'écrie le grand orateur, comme certains esprits généreux mais aveugles, que le radicalisme, c'est l'exagération du libéralisme; non, ç'en est l'antipode, ç'en est l'extrême opposé. Le radicalisme n'est que l'exagération du despotisme, rien autre chose! Et jamais le despotisme n'affecta une forme plus odieuse. La liberté, c'est la tolérance raisonnée, volontaire; le radicalisme, c'est l'intolérance absolue qui ne s'arrête que devant l'impossible. La liberté n'impose à personne de sacrifices inutiles; le radicalisme ne

supporte pas une pensée, une parole, une prière contraires à sa volonté. La liberté consacre les droits des minorités; le radicalisme les absorbe et les anéantit. En un mot, et pour tout résumer, la liberté, c'est le respect de l'homme, tandis que le radicalisme, c'est le mépris de l'homme poussé à sa plus haute puissance. "

Ces nobles paroles de Montalembert trouvaient leur application au Canada aussi bien qu'en France, et à la même époque presque. Il est impossible d'opposer plus exactement le sage et tolérant libéralisme d'un Lafontaine ou d'un Cartier au radicalisme intransigeant d'un Papineau ou au fanatisme despotique d'un George Brown.

A l'âge où Cartier revêtait la robe prétexte et se découvrait citoyen, le peuple du Bas-Canada gémissait sous la tyrannie d'un vainqueur outrecuidant qui prétendait substituer le droit de la force au droit de la justice. Profondément humilié dans sa dignité d'homme, douloureusement blessé dans son patriotisme, celui qui devait être ministre de la Reine ne sut pas se plier à la condition d'esclave et, dans la bouillante ardeur de sa jeunesse, il n'hésita pas à se ranger derrière l'étendard de la révolte. Ce fut une erreur inconsidérée peut-être, mais une erreur que nous n'avons pas de peine à pardonner. Même plus tard, lorsque, assagi par l'expérience et le temps, il se fût avisé, à la suite de Lafontaine, que le terrain constitutionnel est encore plus propice à la défense de nos droits que le terrain des armes, Cartier ne parvint jamais à se repentir tout à fait d'avoir été un rebelle. Très souvent, dans le cours des débats parlementaires à l'Assemblée Législative, ses adversaires tentèrent de le désarçonner au milieu d'un discours en lui rappelant par une maligne interruption sa participation aux événements de 1837-38. Pas une seule fois il ne laissa passer le trait sans le relever avec la franche ru-

desse qui le caractérisait, en homme qui n'a rien à renier de son passé. Lorsque les Métis de la Rivière-Rouge se soulevèrent à leur tour, en 1870, contre ce qu'ils croyaient être une violation de leurs droits, Cartier, quoique membre du gouvernement et représentant de l'ordre, ne craignit pas de les couvrir en toute occasion du manteau de sa miséricordieuse sympathie. C'est ainsi qu'en pleine Chambre des Communes il fit un jour à l'honorable William McDougall cette impatiente réplique : " Je n'approuve pas ce qu'ont fait les habitants du Nord-Ouest, mais je n'aime pas non plus à les entendre qualifier sans cesse de rebelles et d'insurgés ". Celui qui avait vécu les jours sombres de 1837 savait trop combien le joug de l'oppression est lourd aux épaules des hommes de coeur, et partout où il voyait des opprimés, il prenait sans hésiter leur défense, faisant sienne la parole sublime mise par Virgile dans la bouche de la reine de Carthage :

Haud ignara mali, miseris succurrere disco.

* * *

Dans quelques semaines la statue de Cartier se dressera sur le versant de ce même Mont-Royal où ses cendres reposent (1). L'auteur de ces lignes ignore encore quelle inscription l'on a décidé de graver sur le piédestal de ce monument grandiose, pour en rappeler la raison d'être aux générations à venir ; mais il lui semble qu'on n'en aura trouvé aucune qui, mieux que la suivante, honore notre héros et justifie sa glorification par l'airain : "A Cartier, le défenseur des minorités".

(1) L'on sait que la date de l'érection du monument Cartier a été remise à cause de la guerre d'Europe. La publication de cette livraison devait coïncider avec " les fêtes de Cartier ". De là, des allusions qui s'expliquent. — *La Rédaction.*

Ces simples mots, qui constituent le plus bel éloge qu'aucun homme d'Etat ait jamais mérité, résument admirablement toute la vie de Sir Georges-Etienne Cartier, qui ne fut qu'incidemment l'instigateur de la Confédération, l'introducteur de nos chemins de fer et le codificateur de nos lois, mais qui fut partout et toujours le défenseur des minorités, de toutes les minorités, protestantes comme catholiques, anglaises comme françaises.

Naturellement, la plus large part de la sollicitude de Cartier est toujours allée à la minorité canadienne-française à laquelle il appartenait et qui, dans les circonstances particulières où elle était placée, avait plus besoin que d'autres d'être défendue. Pendant plus d'un quart de siècle, il a été le plus solide rempart de notre nationalité canadienne-française, tant dans les parlements que dans les conseils ministériels. Mais, pour comprendre tout ce que cette tâche impliquait de volonté persévérante et d'énergie inlassable, il faudrait revivre toute l'histoire du Canada sous l'Union.

On sait comment, pour donner suite au fameux rapport de lord Durham après la *rébellion,* les autorités impériales décrétèrent l'union des deux Canadas en 1840, avec l'intention à peine dissimulée de placer la population française du Québec sous la domination des Anglais d'Ontario lorsqu'ils deviendraient plus nombreux. Pendant les premières années la lutte fut presque toute entre la Couronne elle-même et les représentants du peuple, lutte héroïque et patiente qui se termina par la victoire des représentants du peuple, par la conquête définitive du gouvernement responsable, grâce aux efforts unis de Lafontaine et de Baldwin. Mais il arriva ensuite ce qui devait fatalement arriver. C'est vers 1849 que la question de la représentation d'après le nombre apparut à l'horizon politique, comme un nuage gros de tempêtes et toujours plus menaçant. L'ère des conflits entre les deux

provinces se rouvrait. L'orage fut finalement déchaîné par la main de George Brown et ce fut Cartier qui, monté au pouvoir en 1855, dut y faire face.

L'Acte d'Union de 1840 avait décrété l'égalité de représentation entre les deux sections des provinces-unies, chacune ayant 42 députés. L'on pouvait difficilement faire moins alors, le Bas-Canada ayant une population plus considérable que le Haut. Mais la situation ne tarda pas à être changée et, vers 1850, grâce à l'appoint d'une immigration anglaise habilement dirigée, la population du Haut-Canada dépassait déjà de 200,000 âmes celle du Bas-Canada laissée à ses seules ressources. Les députés ontariens commencèrent aussitôt l'agitation en faveur de la représentation numérique. L'égalité de représentation, qui était une chose très juste tant que la population du Haut-Canada était inférieure, devenait une criante injustice dès que la population du même Haut-Canada se trouvait être la plus nombreuse. Singulière logique commune à tous les intolérants !

Après avoir chauffé à blanc les passions de ses concitoyens pendant quelques années, le leader des *clear grits,* George Brown, réussit à soulever la question en parlement et à en faire l'objet d'un grand débat, à la session qui s'ouvrait à Toronto, le 25 février 1858. Ce débat, qui atteignit une violence inouïe, fut le véritable point de départ d'une lutte formidable qui ne devait cesser qu'à la Confédération.

Dès 1849, Lafontaine avait déjà fait cette déclaration catégorique en réponse à Papineau qui venait de préconiser, dans le débat sur l'adresse, le système de la représentation d'après le nombre : " Jamais je ne consentirai, quelle que soit la population respective des deux provinces, à ce que le Haut-Canada ait une représentation plus forte que la nôtre, de même que je n'en désirerai jamais une plus forte pour le

Bas-Canada. " Ce fut aussi l'attitude prise par Cartier. Voici ce qu'il répondait à George Brown en 1858 : " Le Haut-Canada a-t-il conquis le Bas-Canada? Si non, en vertu de quel droit peut-il demander la représentation basée sur la population dans le but de nous gouverner ? Chacun sait que l'union des deux provinces a été imposée au Bas-Canada qui n'en voulait à aucun prix. Mais le Bas-Canada a fait fonctionner l'Union loyalement et sincèrement, avec la détermination de la maintenir sur la base actuelle. " Tandis qu'il s'efforçait d'établir, au cours du même débat, que la population du Haut-Canada n'était pas aussi nombreuse qu'on le prétendait, un député ontarien lui jeta cette interruption : " Si vous êtes la majorité, acceptez alors la représentation basée sur la population. " — " Je n'en veux pas, répliqua-t-il aussitôt avec la plus grande énergie, le Bas-Canada se conforme à l'Acte d'Union tel qu'adopté. "

L'adoption de la représentation numérique eût eu pour conséquence inévitable de mettre la minorité canadienne-française à la merci complète du Haut-Canada anglais et protestant. C'était le rêve caressé par lord Durham pour l'anéantissement de la race française. Cartier le comprenait fort bien et c'est pourquoi il combattait avec tant de vigueur cette mesure aussi inique que dangereuse.

Mais si à chaque assaut, en 1858, en 1861, en 1862, Cartier pouvait opposer victorieusement aux réclamations ontariennes la barrière infranchissable de sa majorité compacte, il se rendait cependant compte que cette situation ne pouvait pas toujours durer. Dès 1858, ainsi qu'il nous l'apprend dans son grand discours sur la Confédération en 1865, il avait compris qu'il était devenu nécessaire, sous peine des pires conséquences, de modifier les relations du Haut et du Bas-Canada. Les passions dans l'Ontario se faisaient plus violentes tous les jours, les protestations contre la *french domination*

se déchaînaient avec une fureur grandissante et le jour devait fatalement venir où il serait impossible de résister au torrent. Puisqu'il fallait une solution, Cartier crut trouver la meilleure dans l'idée de la Confédération. Sans doute il concédait à l'Ontario le principe de la représentation d'après la population; mais ce principe, qui était inacceptable dans le cas de deux provinces aux aspirations et aux intérêts totalement opposés, ne lui paraissait pas présenter le même inconvénient dans le cas de trois ou quatre provinces fédérées, dont chacune, à tour de rôle, peut avoir besoin d'une minorité pour servir de contrepoids à l'influence prépondérante des autres. De plus—ce qui lui importait surtout—Cartier,au moyen de la Confédération, garantissait à son cher Bas-Canada une autonomie complète en toutes les questions vitales. Grâce à l'autonomie provinciale, dont il a toujours fait la condition *sine qua non* de la Confédération, il mettait à l'abri de toute entreprise extérieure et notre religion, et nos écoles, et notre langue, et nos lois, les quatre biens de la race canadienne-française qui étaient les plus menacés et qui étaient l'occasion de tous les conflits.

Il a fallu près de dix ans pour mener à bonne fin le projet de la Confédération, du jour où Cartier l'inscrivait pour la première fois au programme de son gouvernement en 1858. *Grande spatium!*... Qui dira jamais ce qu'a coûté d'efforts et de travaux au grand homme d'Etat la lente préparation pendant cette longue période d'une oeuvre aussi délicate et aussi complexe ! Il eut d'abord à apaiser les craintes de ses propres compatriotes dont beaucoup redoutaient l'aventure où il les voulait lancer, mais il eut à lutter surtout contre l'intolérance des fanatiques extérieurs qui refusaient obstinément de se prêter à aucune concession. Plus encore qu'au navigateur dont parle Horace, il lui fallait un coeur bardé d'un triple airain pour oser s'atteler à cette tâche géante. Notre race

devra se féliciter éternellement d'avoir eu pour l'incarner à cette heure critique ce Breton têtu dont la volonté ne subissait pas de frein et dont le coeur ne connaissait pas de défaillance. La Confédération se fera avec toute la garantie des droits des minorités, ou elle ne se fera pas: telle est la position franche et nette derrière laquelle n'a cessé de se retrancher Cartier, et cet ultimatum, jeté dans la balance, a fini par l'emporter.

Si Cartier combattit avec tant de vaillance pour la sauvegarde des droits des siens, il tint également à honneur de protéger les droits des minorités d'autre race où qu'elles fussent. Il haïssait l'oppression sous toutes ses formes. Il lui répugnait autant de l'imposer que de la subir. S'il refusait d'être esclave, il ne lui plaisait pas davantage d'être tyran. " Ma politique, c'est le respect des droits de tous ", déclarait-il, dans un discours à Montréal, le 18 novembre 1865. Et il a fourni maintes preuves de la sincérité de cette affirmation.

Ayant créé une minorité anglaise protestante dans la province de Québec par le fait même de l'autonomie de cette province en majorité française, Cartier n'hésita pas un instant à lui accorder toutes les garanties qu'elle réclamait en matière religieuse et en matière scolaire. Il ne négligea rien pour tranquilliser les susceptibilités ombrageuses des Anglais protestants du Bas-Canada, leur assurant même le droit d'appel au parlement fédéral dans le cas problématique d'une injustice commise à leur détriment par la législature provinciale.

Le représentant du Canada français souscrivait de plein coeur et sans arrière-pensée à toutes ces garanties. Mais, puisque l'on en avait exigé l'inscription en blanc et en noir dans la lettre de la constitution, il ne crut pas moins prudent d'en faire autant dans l'intérêt d'une autre minorité catholique ou française, celle du Haut-Canada. Et plus tard, lorsque la nou-

velle province du Manitoba se joignit à la Confédération, il n'eut garde d'oublier la même précaution.

Malheureusement, par rapport à la province du Nouveau-Brunswick, sa prudence a été prise en défaut. On sait comment, en 1872, la législature de cette province, abusant de la force du nombre, abolit les écoles confessionnelles ou séparées. Il y eut des protestations de toutes parts, mais le gouvernement fédéral que l'on pressait de désavouer la loi nouvelle se déclara impuissant. La loi écrite de 1867 ne garantissait le droit aux écoles séparées que dans les provinces où ces écoles étaient déjà sanctionnées par une loi et non pas seulement tolérées par la coutume. La demande d'un désaveu persistant, Cartier soutint à ses compatriotes que le remède serait cent fois pire que le mal. En créant ce précédent, disait-il, l'on ne faisait rien de moins que remettre les droits des catholiques du Canada entre les mains d'une majorité protestante, celle du parlement fédéral.

Quoiqu'il en soit, il serait injuste d'imputer à Cartier toute la responsabilité de cet événement malheureux. Il avait une tâche presque surhumaine à accomplir et l'on pourra chercher longtemps qui y aurait mieux réussi. Ce n'est pas à lui non plus qu'il faut s'en prendre si quelques-unes des pages de notre constitution, qu'il avait eu tant de peine à écrire pour la sauvegarde des minorités, ont été cyniquement déchirées, comme en 1890 au Manitoba, comme aujourd'hui en Ontario. La honte en est toute à ceux qui ont trahi la foi jurée. Quant à lui, il peut reposer en paix dans sa tombe du Mont-Royal et ses mânes peuvent être fières! Les Canadiens français, ses frères, n'ont jamais manqué à l'engagement qu'il avait pris pour eux; ils sont restés comme lui " d'une race fière ", ni esclaves ni oppresseurs, et, dans l'exécution du pacte de 1867, ils ont été comme lui " francs et sans dol ".

Aegidius FAUTEUX.

Cartier et le Droit civil canadien

AUJOURD'HUI encore ce n'est pas commettre d'hérésie que d'envisager, sous sa forme primitive, le droit privé et de penser notamment que les mots " droit civil canadien ", inscrits en tête de cet article, comprennent toutes les règles qui gouvernent les rapports de droit naissant entre particuliers. (1)

---

(1) De ce point de vue, notre droit civil correspondrait à peu près au *jus privatum* des Romains, en opposition à leur *jus publicum*. Après avoir désigné à Rome l'ensemble du droit propre à un peuple indépendant — le droit de Rome (ou le droit des Quirites) par opposition au *jus gentium*, *droit des gens*, qui englobait les règles communes à tous les peuples ; après avoir désigné, à la fin de l'Empire, tout le droit romain (le vieux droit quiritaire élargi ayant effacé tous les autres) par opposition, par exemple, au *jus canonicum*, les mots *jus civile* (dont la traduction littérale a formé les mots *droit civil*) finirent par ne plus être employés que pour signifier le *droit privé* par opposition au *droit public*. Bien que dans les compilations de Justinien le *jus civile* comprît à la fois le droit public et le droit privé, les textes relatifs au droit public perdirent cependant leur utilité après la disparition de l'administration impériale, notamment les dispositions relatives aux magistrats et aux officiers municipaux. Les jurisconsultes s'habituèrent donc à n'aller puiser dans les recueils de Justinien que les règles de droit privé. De la sorte, le *droit civil* prit peu à peu son sens actuel et devint le *droit privé*. Ce sens nouveau était entré dans l'usage quand se fit la révolution de 1789. Aussi quand la France donna au monde l'exemple de la codification et unifia son *droit privé*, le législateur français parla tout naturellement de *droit civil* et non de *droit privé*. Quand nos codificateurs canadiens, vers le milieu du 19ème siècle, préparèrent, pour notre pays, pareille unification, ils imitèrent cet exemple et appelèrent le recueil contenant notre droit privé : " Le code civil du Bas-Canada ". Ces faits permirent à certains auteurs, entre autres à M. M. Planiol, d'affirmer que cette expression de droit civil, après avoir désigné le droit romain pendant plus de dix siècles, désigne actuellement le *droit privé* sous sa forme moderne.

C'est cette ampleur qui assure au droit civil son importance dans une nation. Embrassant toutes les relations des individus entre eux, le régime des personnes et celui des choses, fixant les droits de famille et de succession, régissant la propriété et les conventions multiples que quotidiennement les hommes font entre eux, c'est lui, en somme, qui, suivant le mot d'Albert Sorel, prend tous les citoyens à leur naissance, les conduit à leur majorité, consacre leur mariage, constate leur décès et, durant leur vie, règle leur droit de travailler, de contracter, d'user de leurs personnes et de leurs biens. ([2])

Il n'est donc pas exagéré de dire qu'il demeure l'un des éléments fondamentaux d'une société, l'un de ceux qui contribuent le plus à en assurer la permanence.

Aussi bien, lorsqu'elle veut constater les titres de gloire des grands hommes et leurs droits à la reconnaissance publique, la postérité ne saurait mieux faire que de se rappeler ce qu'ils ont accompli en faveur de la législation civile de leur pays. C'est cette pensée qui nous a conduit à rechercher l'empreinte qu'a laissée sur la nôtre un homme de la hauteur de Sir Georges-Etienne Cartier et à remettre en lumière la place que, dans son ambition, ses succès, son influence, la multiplicité de ses préoccupations, il accorda au souci de développer notre droit civil et de lui assurer sur la terre canadienne, avec de fécondes applications, la durée.

* * *

Que si l'on peut influer sur le droit privé de son pays de maintes façons et à des degrés divers — par sa vie de citoyen respectueuse toujours des exigences de la justice et soumise aux dispositions de la loi positive, par une carrière vouée aux luttes du Palais ou au labeur plus calme du notariat, par des

---

([2]) *Le code civil*, Livre du centenaire 1804-1904. Introduction.

travaux de jurisconsulte ou par l'enseignement du droit— il est vrai de dire que les moyens d'action apparemment les plus efficaces appartiennent au législateur. Pour peu qu'il prenne réel contact avec les différentes classes de la société, qu'il connaisse quelles moeurs doivent être corrigées ou maintenues et la nécessité où se trouvent constamment personnes et choses d'une nation d'être régies par une législation adaptée aux réalités, quel service ne peut pas rendre le politique que les peuples modernes ont fait le souverain de la loi ! Et combien précieux pourront être dans ce sens ses efforts s'il est, comme le fut Sir Georges-Etienne Cartier, un homme d'Etat que sa nature prédispose au métier, un travailleur intelligent que dominent une volonté prompte, le sens des nécessités et des réformes possibles, l'un des chefs les mieux suivis de son parti et, pendant plus de vingt années, le maître du parlement !

Admis au barreau en 1835, Cartier ferme son étude aux heures de la tourmente qu'apporte avec elle l'année 1837, fuit, après la défaite de Saint-Charles, les poursuites de l'ennemi, rentre à Montréal au mois d'août 1838 et se remet résolument à la pratique du droit. Un homme de sa trempe ne pouvait être qu'au premier rang, où qu'il luttât. Sa connaissance des lois, son sens légal, sa vivacité d'esprit, son énergie lui permirent, racontent ses contemporains, de faire en peu de temps sa marque au barreau. Ces succès ne l'y retinrent pourtant pas, et bientôt il entendit d'une oreille accueillante l'appel auquel cèdent tant de jeunes hommes et qui les entraîne loin des études aux batailles électorales. Aussi, désirant retrouver ce que Cartier apporta à notre code civil, ce n'est point l'homme de robe que nous étudierons en lui, mais bien l'homme politique. Puisque ses dispositions de caractère et d'esprit le destinaient à la vie publique et qu'il céda à cette tentation, puisque c'est dans l'enceinte du parlement qu'il dé-

pensa le meilleur de son talent et manifesta le mieux son courage, y multipliant ses efforts pour assurer la grandeur du Canada, suivons-le jusque-là et rappelons ce que son patriotisme lui fit inscrire au tableau de nos lois civiles.

L'en-tête de cet article indique que, même sur ce terrain, nous faisons un choix dans les travaux de Cartier et que, nous étant proposé d'examiner les préoccupations qu'il eût d'améliorer notre droit civil, nous laissons de côté ses tentatives de parfaire notre droit public administratif — par exemple, lorsqu'il fit adopter une loi qui donnait l'existence civile aux paroisses érigées canoniquement, et d'étendre les bases de notre droit constitutionnel, notamment par sa collaboration si précieuse à la nouvelle loi organique dont fut doté le Canada en 1867.

Même en se bornant aux lois civiles dont Cartier fut l'auteur ou à l'achèvement desquelles il contribua, il serait fastidieux d'étudier toutes celles qui doivent être mises à son crédit. Procureur-général pendant près de dix ans, président du comité des *bills privés* à la Chambre d'Assemblée pendant vingt-quatre ans, quelles lois furent chez nous sanctionnées de 1848 — date de son entrée au parlement, à 1873 — année de sa mort, et ne portèrent point plus ou moins prononcée la marque de l'esprit juridique de Cartier ?

Les hommes politiques parlent volontiers d'eux-mêmes. Attaqués de tous côtés, victimes d'injures parfois aussi grossières que redoutables, ils se pensent leurs meilleurs défenseurs et pour cela ne cessent dans leurs discours d'opposer leurs actions aux adversaires dénigreurs de leur mérite. Cartier ne manqua pas à la tradition. A lui non plus le moi ne parut pas haïssable, et la lecture de certains de ses discours fait aujourd'hui sourire de sa manie puérile de parler de lui et de prendre invariablement comme thème : moi et mon oeuvre. Sa préoccupation d'enregistrer ainsi pour la postérité ses actes

publics a du moins l'avantage de nous fournir un fil qui nous guide dans le dédale où se fabriquent nos lois. Et, puisqu'il faut faire un choix parmi celles que nous voulons rappeler ici, c'est à Cartier lui-même que nous demanderons de nous indiquer les plus importantes.

Ah! si toutes les lois dont il fut l'initiateur lui parurent, un temps, de première importance, il ne tarda point à devenir plus modeste et à sentir lui-même le besoin de faire un départ entre celles qui devaient être mises au premier rang et celles qui ne méritaient qu'une attention secondaire. N'est-ce pas lui qui, en Chambre, au cours de la session de 1854, se glorifiait en ces termes d'avoir préparé la charte de la compagnie du Grand-Tronc : " J'ai été chargé de la loi qui a créé le chemin de fer du Grand-Tronc et j'en suis plus fier que de tout autre acte de ma vie "? Il est permis de croire que, dans les dernières années de sa vie, il était revenu de cet enthousiasme et que les nombreuses pages qu'il avait ajoutées à notre recueil de lois ne lui apparaissaient plus sous des couleurs également brillantes. Parlant à Sherbrooke, le 9 novembre 1871, à un banquet offert à l'hon. J.-H. Pope, il ramenait à quatre les lois principales touchant le droit civil et à la préparation desquelles il avait été mêlé. Elles avaient eu pour objet respectif : l'abolition de la tenure seigneuriale, la reconnaissance aux Cantons de l'Est de l'usage du droit français, la réorganisation de nos tribunaux et — fait capital — la codification de nos lois civiles.

Aujourd'hui encore, tout en reconnaissant que l'influence de Cartier a porté sur l'élaboration de notre législation canadienne durant près d'un quart de siècle, l'on peut, sans faire tort à sa gloire, concentrer l'attention de ses compatriotes, en ce qui regarde les services qu'il rendit à notre droit civil, sur les lois que nous venons d'indiquer et que lui-même classait en tout premier lieu. Aussi bien, elles font époque

dans l'histoire de la formation du pays canadien et elles suffisent à rendre durable la mémoire de l'homme qui les proposa. Certes, il serait injuste d'attribuer à Cartier seul le mérite de cette législation. D'autres ouvriers mirent la main à cet édifice. Assurément ce n'est pas chose facile que de retrouver la trace de tous les efforts individuels, l'empreinte de chacun des cerveaux humains qui contribuent, à travers les diverses phases de la procédure parlementaire, à rendre définitif un projet de loi. Ce que du moins l'historien canadien affirmera, c'est que, tout le long de son séjour en parlement, Cartier s'intéressa plus que personne à notre législation civile, qu'il conçut à ce sujet des réformes de haute importance, qu'il les appliqua par la puissance de son talent et par son énergie et qu'il eut, pour tout dire enfin, le patriotisme de se servir de la position élevée qu'il occupa dans son parti et à la Chambre pour exercer une influence prépondérante et efficace sur une foule de nos lois. C'est de cela que la postérité lui est reconnaissante.

* * *

En 1848, quand Cartier, élu député du comté de Verchères, entra pour la première fois au parlement-uni, une question attirait particulièrement l'attention de ses nouveaux collègues, celle de la tenure seigneuriale et de son abolition. A l'étude depuis quelques années déjà, elle ne devait recevoir sa solution définitive que vers 1860.

Après que cette réforme eut été amorcée par la loi de 1845, après que Sir Louis-Hippolyte Lafontaine eut fait adopter en 1850 par la Chambre les deux résolutions qui décrétaient la conversion de la tenure seigneuriale en tenure libre, moyennant indemnité payée aux seigneurs, une autre loi, plus élaborée, sanctionnée en 1854, l'*Acte seigneurial,* créa une cour spéciale chargée de faire enquête et de rendre jugement. Cette cour, composée de juges de la cour d'appel et de la

cour supérieure, se mit à l'oeuvre, entendit les parties et, par sa décision du mois de mai 1856, détermina la valeur des droits de la couronne, de ceux des seigneurs et des censitaires.

Notre pays connut en petit à la fois les avantages et les inconvénients de la féodalité. Si cette institution, introduite ici par les rois de France, avait été conçue à l'imitation de la féodalité européenne, elle n'en différa pas moins de celle-ci sur plusieurs points essentiels.

A partir de 1627, le système de colonisation de la Nouvelle-France consista à distribuer des terrains aux émigrants autour de Québec, et surtout à concéder des terres de grande étendue en tenure seigneuriale à ceux que leur situation et leur fortune semblaient mettre en état de créer des centres de population. Ce dernier mode de concession fut celui qui prévalut à la longue. Et, pendant la domination française,la colonisation s'opéra par l'intermédiaire des concessions seigneuriales, au moins dans la contrée qui a formé le Bas-Canada. Le pays était donc divisé suivant la configuration du sol et découpé en circonscriptions. Ces parties de territoire étaient attribuées à titre seigneurial,à charge pour le seigneur de peupler son domaine. Le seigneur s'installait dans sa terre et faisait des concessions moyennant une rente perpétuelle de un et de deux sous par arpent superficiel. A ce profit, minime il est vrai, venaient se joindre une part sur les *lods et ventes*, c'est-à-dire un impôt très lourd par lequel le seigneur réclamait à chaque mutation de toute propriété le 12ème de la valeur de celle-ci, le droit exclusif que possédait le seigneur de bâtir des moulins et de moudre les grains, le droit de retrait qui permettait au seigneur de contraindre l'acheteur, quarante jours après la vente, à lui céder la propriété qu'il venait d'acquérir, lorsqu'elle avait été achetée à bas prix. ([3])

([3]) Cf. *Le régime seigneurial au Canada*, par l'honorable Rodolphe

Si le colon canadien fut exempt des exactions que la féodalité traîna avec elle en France sous l'ancien régime, du moins restait-il astreint à trop d'obligations envers le seigneur. Et il vint un temps où cette institution qui avait rendu à notre colonie de réels services, aidé notamment à son peuplement, menaçait d'en arrêter le progrès. Vers le milieu du 19ème siècle, nos hommes d'Etat comprirent que, si la féodalité est compatible avec le régime agricole, elle ne l'est guère avec une époque où l'industrie et le commerce absorbent une grande part de l'activité des hommes; ils se dirent que l'avancement du pays ne serait possible qu'en libérant le possesseur de la terre des cens et rentes, des lods et ventes, du droit de retrait, ainsi que des privilèges que les seigneurs prétendaient avoir sur les lacs et les rivières. Ils travaillèrent donc pour obtenir, et obtinrent à la fin, l'affranchissement du sol canadien.

Cartier se mit résolument de leur côté, et, s'il serait excessif de lui attribuer le principal mérite de l'abolition de la tenure seigneuriale — des noms comme celui de Sir Louis-Hippolyte Lafontaine passent avant le sien dans l'histoire du règlement de ce problème agraire — il n'en demeure pas moins que, notamment par sa loi de 1859, Cartier contribua grandement à l'achèvement de cette réforme. Après la chute du ministère Brown-Dorion, le cabinet Cartier-MacDonald fut formé, Cartier devenant premier ministre. C'est durant la période où il fut à la tête des affaires publiques, c'est au cours de la session qui s'ouvrit le 29 janvier 1859, que Cartier mit la dernière main à cette question de l'abolition de la tenure seigneuriale. Ce fut lui qui présenta alors une loi dont le

---

Lemieux, mémoire présenté à la Société Royale du Canada en 1913. Voir aussi le mémoire préparé par Sir L.-H. Lafontaine. L'Acte seigneurial et ses amendements sont contenus au chap. 41 des Statuts Refondus du Bas-Canada de 1861.

but était le rachat définitif de tous les droits seigneuriaux, les cens et rentes exceptés. Ce ne fut pas sans grandes difficultés que Cartier parvint à faire adopter cette mesure. La loi de 1854 avait eu également pour objet de parfaire ce rachat; mais en 1859 l'on constata que la somme votée antérieurement n'était pas suffisante et qu'il fallait y ajouter celle de $2,000,000. Ce que Cartier avait à craindre, c'était l'opposition qui lui pouvait venir du Haut-Canada, sous le prétexte que le parlement accordait ainsi une somme considérable en faveur exclusive au Bas-Canada. Cartier, ne voulant pas que ce reproche parût fondé, et désirant écarter l'ombre d'une injustice, fit voter la somme additionnelle dont le Bas-Canada avait besoin pour qu'il se libérât entièrement des droits seigneuriaux (à l'exception des cens et rentes) ; mais en même temps il promit une indemnité au Haut-Canada ainsi qu'aux Cantons de l'Est du Bas-Canada dont la tenure était différente de celle du reste de la province. En dépit des attaques violentes de certains chefs du Haut-Canada, de MacDougall et de George Brown entre autres, malgré la lutte que le *Globe* de Toronto lui fit, Cartier tint bon. Sa mesure fut adoptée et de la sorte l'abolition de la tenure seigneuriale assurée. Cette attitude énergique qu'il avait eue en 1859 permettait donc à Cartier de signaler plus tard fièrement la part importante qu'il avait prise au règlement de cette question épineuse. Il y a lieu pour nous de l'en féliciter, même du point de vue de notre droit civil. Si la tenure seigneuriale tenait principalement au droit public par ses caractères principaux, il est également vrai de dire qu'elle était du ressort du droit privé, parce qu'elle déterminait la condition du droit de propriété et gouvernait les rapports qui se pouvaient former entre seigneurs et tenanciers. Et si cette réforme fut accueillie avec joie, si nous savons gré à nos devanciers de l'avoir faite, c'est bien parce qu'elle rendit plus libre, plus souple, le droit de

propriété et qu'elle mit sur un pied d'égalité seigneurs et censitaires dans leurs relations juridiques.

* * *

Ce fut pour satisfaire ce même désir de simplifier le droit de propriété, de le débarrasser de toute obscurité et de toutes ses entraves, que Cartier présenta en 1857 une mesure législative dont l'objet était de déterminer de façon précise la loi qui devait s'appliquer aux Cantons de l'Est. L'on sait que vers la fin du 18ème siècle certains membres du Conseil exécutif canadien s'attribuèrent et distribuèrent à leurs amis de vastes domaines situés sur les bords du lac et de la rivière Saint-François. Ces terrains avaient été divisés en cantons (townships) par opposition aux parties de la province qui avaient été concédées en seigneuries. La distribution alla si bien, raconte Garneau, que, de 1793 à 1811, plus de trois millions d'acres furent ainsi assurés à une couple de cents favoris. On devait revendre quand le sol aurait acquis une plus grande valeur. Pour cacher ce but de lucre, on disait que c'était par patriotisme qu'on avait placé près des frontières des sujets fidèles à Sa Majesté, que, de la sorte, on empêcherait Canadiens français et Américains de fraterniser. C'étaient donc, à leur propre dire, des sentinelles avancées de la couronne britannique !

Bien que l'on eût donné aux nouvelles divisions des noms anglais, nos compatriotes, se moquant de ces obstacles artificiels, pénétrèrent peu à peu sur les terres situées à la droite du fleuve Saint-Laurent et s'y établirent. Vers le milieu du 19e siècle, l'on se trouva en présence de cette difficulté de savoir quelles lois régissaient les habitants de ces cantons. Etait-ce la loi anglaise? et la tenure de leurs terres était-elle réglée par cette dernière ou par la loi française appliquée dans le reste du Bas-Canada ? En fait, certaines terres étaient régies par

la loi anglaise, tandis que d'autres étaient tenues en *franc-alleu,* c'est-à-dire en tenure libre,suivant la loi française, et les juges appliquaient tantôt l'une, tantôt l'autre. Cartier vit là un problème à résoudre, un malaise à faire disparaître et, à la session de 1857, le parlement-uni adopta, à sa demande, une loi qui étendait aux Cantons de l'Est les lois françaises en vigueur dans l'autre partie de la province et unifiait ainsi le droit bas-canadien. Cette mesure fit disparaître, en partie du moins, l'inconvénient que Cartier signalait en ces termes, le 22 mai 1867, au banquet offert à l'hon. M. Galt, à Lennoxville: " Avant 1854, les lois concernant la propriété immobilière étaient si incertaines qu'en achetant un lopin de terre l'acquéreur n'était pas absolument sûr de ne pas acheter un procès en même temps. "

Qui pourrait le blâmer d'avoir eu cette sollicitude d'arrêter les courses vers le Palais? N'oublions pas que Cartier était avocat, si nous voulons comprendre son désintéressement et lui attribuer tout son mérite !

* * *

Cartier ne se préoccupait pas seulement d'inscrire, chaque année, au feuilleton de la Chambre, de nouveaux textes de loi, mais il cherchait encore à rendre leur application plus aisée et l'administration de la justice plus efficace. C'est pour cela que, durant cette même session de 1857, il fit adopter l'*Acte de judicature.*

En 1777, une cour des plaidoyers communs et une cour d'appel avaient été constituées. Puis, en 1797, une loi avait divisé le Bas-Canada en trois grands districts judiciaires : Montréal, Québec et Trois-Rivières. Plus tard furent créés les districts additionnels de Saint-François (Sherbrooke) et de Gaspé. Après certaines modifications apportées à ce système en 1843 — modifications qui ne furent guère aimées —

Sir Louis-Hippolyte Lafontaine proposa en 1849 une loi sur laquelle repose encore, en principe, l'organisation de nos tribunaux civils. Elle créait une cour du banc du roi avec juridiction en appel dans les matières civiles et criminelles, une cour supérieure (première instance) et une cour de circuit. Trouvant que les choses allaient vite en notre pays et qu'en 1857 la réforme accomplie en 1849 ne répondait déjà plus aux besoins du Bas-Canada, Cartier, tout en maintenant dans ses grandes lignes l'organisation en vigueur depuis huit ans, la modifia sur plus d'un point. Sa loi de 1857 apporta, dans l'administration de la justice, un notable changement en ce qu'elle introduisait chez nous le principe de la décentralisation judiciaire et le substituait à celui de la centralisation. A ce sujet, les esprits étaient divisés. Les uns, par le principe de la centralisation,voulaient que les tribunaux ne siégeassent que dans les districts les plus importants, à Québec et à Montréal, par exemple,et que les intéressés fussent obligés d'y venir plaider; les autres,au moyen de la décentralisation judiciaire, voulaient créer des centres d'administration de la justice un peu partout sur le territoire bas-canadien. Cartier se rallia à cette dernière théorie, prenant sans doute modèle sur le Haut-Canada, dont les subdivisions judiciaires étaient fondées sur les divisions des collèges électoraux. Eut-il raison ? La question se discute aujourd'hui encore. Soit aux séances du conseil général de l'ordre, soit aux réunions où se rencontrent juges et avocats de la province de Québec, le sujet est fréquemment débattu de savoir lequel de ces deux principes doit être adopté et jusqu'où il convient de l'appliquer.

Il semble bien que Cartier, en créant ainsi maints districts, ait voulu non seulement faciliter aux justiciables l'accès des tribunaux, mais encore déterminer l'établissement de nos juges dans les plus importantes des campagnes canadiennes et en faire de la sorte les chefs, les têtes des petites sociétés qui s'y forment. Sur ce point il a échoué. Dans la crain-

te de nouer des liens qui pourraient nuire à son impartialité ou tout au moins diminuer son prestige, gêné parfois par l'intimité qui s'établit entre lui et ses concitoyens, le juge demeurant dans les districts est resté à l'écart de la population au milieu de laquelle il vit. A cela s'est ajoutée l'attraction qu'ont exercée sur nos magistrats les villes de Montréal et de Québec, si bien que peu ont su y résister.

Quoiqu'il en soit, la loi que Cartier présenta en 1857 réglementait, dans ses modes principaux, l'administration de la justice dans le Bas-Canada : elle divisait cette province en dix-neuf districts judiciaires, dont douze étaient nouveaux, pourvoyait à la construction de palais de justice et de prisons, portait à dix-huit le nombre des juges de la cour supérieure et à cinq celui des juges de la cour d'appel.

Cartier ne recula point devant l'immense travail que lui demandait la mise en fonction de ce nouveau système. Il ne parvint à le faire accepter qu'après avoir surmonté maints obstacles, repoussé maintes objections venues de tous côtés, voire de celui où juges et avocats soutiennent les combats de la justice. Faut-il s'en étonner ? Il troublait l'ordre établi de tout un monde, celui des gens de robe, et il est de tradition chez cette gent de défendre vigoureusement ce qu'elle croit être ses droits acquis.

* * *

A la séance de la Chambre du 16 mai 1860, répondant au député de Laprairie, Thomas-Jean-Jacques Loranger, qui l'avait accusé de vouloir anglifier les Canadiens français, Cartier, pour sa défense, énuméra ses oeuvres et, au cours de sa réplique, s'écria : " Qui, avant moi, avait songé à la codification de nos lois civiles ? "

Il savait bien que la réponse ne pouvait que lui être favorable. Il semble en effet que cette idée de codification lui ait été

personnelle, et d'y avoir lié son nom est sans contredit le plus beau titre de gloire que du point de vue des services qu'il rendit à notre droit privé nous puissions aujourd'hui lui décerner. En vrai meneur du peuple, Cartier ne se reposait pas dès qu'il avait donné à son pays une loi que requéraient les besoins de l'heure. Son esprit en éveil le poussait à chercher sans cesse quelle difficulté il pouvait résoudre, quel malaise, faire disparaître, quel progrès nouveau, déterminer. Quand l'abolition de la tenure seigneuriale lui parut assurée, il rendit publique l'idée qu'il avait conçue depuis quelques années déjà de codifier nos lois civiles. L'exclamation citée plus haut de même que les discours qu'il prononça en Chambre sur cette question laissent entendre que Cartier croyait en l'excellence du principe de la codification des lois—confection d'un code, c'est-à-dire d'un recueil unique non seulement pour tout un pays, mais encore pour une partie du droit—et que d'autre part des raisons spéciales le portaient à la vouloir hâter chez nous. Réunir la législation civile dans une loi unique au lieu de la laisser éparpillée dans les lois diverses, en un mot la codifier, paraissait donc à Cartier une réforme utile à tout pays et particulièrement au nôtre. Cette attitude lui faisait prendre parti dans les luttes qui se sont prolongées autour de la codification des lois.

Lorsque la France, par la promulgation de son Code Napoléon, donna au monde, en 1804, l'exemple de la codification, le jurisconsulte allemand Thibault demanda pour l'Allemagne la rédaction d'un code analogue au code français. Ses idées furent combattues par son célèbre compatriote Savigny. D'après ce dernier, toute codification serait une oeuvre fausse et arbitraire, parce qu'elle serait toujours faite avec des idées systématiques et qu'elle méconnaîtrait le développement historique du droit; parce qu'elle empêcherait la science de se développer avec le siècle; parce qu'elle immobiliserait par la fixité de ses formules l'esprit du

jurisconsulte; parce qu'elle priverait le droit des améliorations successives qu'y apporterait une interprétation plus libre. On eut vite répondu à cette accusation que, la loi étant faite pour corriger les sociétés et exercer sur elles une influence en triomphant des habitudes et des inclinations des hommes, elle doit être avant tout claire et certaine; que ces deux qualités dont la pratique a surtout besoin sont mieux assurées par la codification; qu'au reste celle-ci n'arrête point les progrès du droit qui s'opèrent principalement au moyen du législateur, les nations modernes s'étant dotées de parlements qui délibèrent presque constamment et qui peuvent faire bénéficier la loi existante des réformes nécessaires. Les faits vinrent confirmer cette théorie et donner tort à Savigny, même dans son propre pays, puisqu'en 1900 l'Allemagne codifiait ses lois civiles.

Les raisons particulières au Bas-Canada qui militaient en faveur de la codification de ses lois civiles, nous les trouvons dans les discours de Cartier ainsi qu'au préambule de la loi qu'il présenta à cette fin à la session de 1857 ([4]). Elles y sont au nombre de trois: le texte de nos lois d'origine française n'était pas accessible aux Anglo-canadiens habitant le Bas-Canada et, d'autre part, les quelques lois anglaises introduites chez nous après la cession ne se trouvaient pas, vu leur rédaction en langue anglaise, à la portée des Canadiens français; depuis le Code Napoléon, promulgué en 1804, les lois antérieures à ce code (encore en vigueur chez nous) n'étaient ni imprimées, ni commentées et, partant, il était difficile aux Canadiens de s'en procurer des exemplaires et des commentaires; l'effort de codification fait par la France et par d'au-

---

([4]) *Discours de Cartier* réunis par Joseph Tassé, p. 129, discours prononcé à la Chambre le 27 avril 1857; aussi page 512. " Loi pourvoyant à la codification des lois du Bas-Canada qui se rapportent aux matières civiles et à la procédure ". (Loi sanctionnée le 10 juin 1851, 20 Victoria, chapitre 43).

tres Etats, la Louisiane par exemple, ayant produit d'heureux résultats, il y avait intérêt pour nous à suivre cet exemple.

La France en fondant une colonie en Amérique y avait apporté ses lois. Et le fond de notre droit civil était donc l'ancien droit français, antérieur à l'édit qui en 1663 avait créé le *Conseil souverain* de la Nouvelle-France. Les ordonnances promulguées par les rois de France après 1663 avaient modifié cet ancien droit; mais, comme nos tribunaux refusaient de les appliquer chez nous, nos magistrats et nos jurisconsultes étaient obligés de recourir aux auteurs qui avaient commenté le droit français antérieurement à ces ordonnances. Il était également devenu difficile d'appliquer les règles du droit anglais touchant la matière des preuves, dispositions légales qui avaient été introduites chez nous par une loi de 1775. Si l'on ajoute à cela que les lois canadiennes, adoptées après la cession par nos parlements, modifiaient aussi le fond de notre droit civil, l'on comprendra aisément qu'en 1857 l'on se trouvait en face de difficultés dont la solution devait tenter l'effort d'un esprit aussi juridique et aussi clair que celui de Cartier. Et l'on pourrait sans doute lui prêter le souci que Philippe de Commines prêtait au roi Louis XI désirant fort, paraît-il, qu'en son royaume " l'on usât d'une coutume, d'un poids et d'une mesure, et que toutes les coutumes fussent mises en français, en un beau livre, pour éviter la cautèle et pillerie des chicaneurs, qui est si grande en ce royaume que nulle autre n'est semblable, et les nobles d'icelui la doivent bien connaître ". ([5])

Mais cette codification devait-elle porter sur les lois civiles des deux provinces ou seulement sur celles du Bas-Canada? Quand, le 21 avril 1857, Cartier, secondé par MacDougall, proposa que la loi pourvoyant à la confection d'un code fût lue

([5]) Livre VI, ch. 6.

une deuxième fois, George Brown, appuyé par Ferguson, demanda qu'un " comité spécial de sept membres fût nommé pour s'enquérir et faire rapport quant à la possibilité de codifier les lois du Haut et du Bas-Canada d'après un système qui puisse s'adapter à toute la province ". ([6]) Cet amendement fut repoussé. En proposant un seul code pour le Haut et le Bas-Canada, Brown et quelques-uns de ses partisans voulaient assimiler les lois de ces deux provinces. Cette assimilation, disaient-ils, était rendue nécessaire par la formation probable d'une confédération au nord de l'Amérique. Au témoignage de l'historien L.-P. Turcotte ([7]), Cartier leur répondit qu'il fallait d'abord commencer par accorder la requête du Bas-Canada qui demandait impérieusement la codification de ses lois; qu'il serait temps, ce premier travail terminé, de codifer les lois de toutes les provinces le jour où elles seraient réunies.

Cette prévision de Cartier ne se réalisa point après la Confédération de 1867 et aujourd'hui encore seule la province de Québec possède un code de lois civiles. Cartier pouvait-il accepter l'offre que lui firent Brown et ses amis et saisir cette occasion d'étendre, au moyen d'un code unique, les lois françaises au Haut-Canada, l'Ontario actuel? Cartier soupçonna sans doute que la proposition de Brown n'était qu'une tentative mal déguisée de faire avorter son projet de codification. Il lui était permis de prévoir qu'un essai d'adopter une même codification pour le Bas et le Haut-Canada, et d'imposer à celui-ci les lois en vigueur dans notre province, ne manquerait pas de porter son fanatique adversaire à crier contre la domination française. Si, dans un discours prononcé à Montréal le 30 avril 1866, Cartier pouvait prétendre que l'un des objets de la codification de 1857 avait été de publier nos

---

([6]) *Journaux de l'Assemblée Législative*, Vol. 15, session 1857, p. 239.

([7]) *Le Canada sous l'Union*, pp. 303 et 304.

lois dans les deux textes parce que " la population qui ne parlait pas la langue française aimait cependant nos vieilles lois françaises ", aurait-il rendu en 1867 le même témoignage aux Anglais habitant le Haut-Canada ? Peut-être Cartier pressentait-il aussi qu'un code unique pour les deux provinces ne survivrait pas à la Confédération des provinces canadiennes. A voir aujourd'hui l'empressement que les Anglo-canadiens de l'Ontario mettent à enlever aux Canadiens français tout ce qui peut leur rester de caractère distinct, l'on peut juger de l'effet qu'aurait eu chez eux après 1867 un code civil calqué essentiellement sur le droit français. Puisque Cartier voulait que l'empreinte de celui-ci se fixât à demeure sur notre pays, il crut trouver le meilleur moyen d'atteindre ce but en restreignant au Bas-Canada l'application de ce code ([8]). Il vit

---

([8]) Le travail de codification fut confié à trois commissaires, les juges Morin, Day et Caron. Leur oeuvre n'était pas de faire des lois nouvelles, mais de classer et de coordonner les lois déjà en vigueur en indiquant à chaque article l'autorité sur laquelle ils s'appuyaient. Les commissaires se mirent à la besogne en 1859 ; ils préparèrent des rapports qui furent soumis à la législature en 1866. Avant de devenir loi le code civil fut soumis à trois corps : les commissaires, le gouvernement et la législature. Notre code civil fut mis en vigueur le 1er août 1866. Contrairement au Code Napoléon, ce n'est pas un recueil de lois nouvelles ; en le préparant, le but a été de réunir les lois existant dans notre province à cette époque. A l'heure présente, c'est donc encore l'ancien droit français qui est en vigueur chez nous, modifié cependant par les amendements ajoutés lors de la codification et depuis. Il serait intéressant de rechercher la part que Cartier a pu prendre à la rédaction du projet des commissaires chargés de la codification. Dans son précieux ouvrage, *Commentaires sur le code civil du Bas-Canada*, Thomas-Jean-Jacques Loranger écrit (Vol. I, p. 18) : " Le gouvernement de son côté a fait sa part de la collaboration que lui avait imposée la loi, *et à diverses reprises le travail des commissaires a été revisé par le ministre de la justice.* " De quel ministre de la justice parle Loranger ? Est-ce de Cartier ?

La codification proposée par Cartier ne visait pas seulement les lois civiles proprement dites, mais aussi la procédure civile — l'ensemble des règles légales usitées pour faire valoir nos droits devant les tribunaux. Le code de procédure civile préparé par les juges Day, Caron et Beaudry (Morin étant décédé) vint en vigueur le 28 juin 1867.

juste et réussit à parfaire son oeuvre. Avant de mourir, il eut la joie de constater le progrès réel qu'elle détermina chez nous, l'orgueil de penser qu'elle apparaîtrait toujours aux yeux de ses compatriotes comme la plus solide base de sa renommée.

C'est que la promulgation de ce code en fermant une époque marque une ère nouvelle. Avant lui c'était l'ombre régnant sur les sources de notre droit, ce qui rendait difficile l'application que quotidiennement les hommes de loi devaient en faire. Le code introduit l'ordre et l'uniformité dans notre législation civile, il met la clarté là où le doute existait, il apporte aux juges et aux avocats qui administrent la justice un texte certain, plus précis, un guide auquel ils se confient avec moins de crainte d'errer; à tous les justiciables enfin il fournit le recueil complet des règles légales qui gouvernent les actes juridiques si fréquents chez l'homme vivant en société. Appuyé sur des principes fixes, il reconnaît à tous les citoyens liberté entière et ne pose à leur activité que les bornes mêmes de la morale et de l'ordre public.

Si les codificateurs n'avaient pas la mission de compiler le droit canonique ni des maximes de morale, ils prirent

---

Outre le code civil et le code de procédure civile, Cartier contribua en plus à la refonte de nos statuts, refonte qui est à la vérité une codification partielle. Chaque année, le parlement et la législature adoptent une foule de lois d'un caractère public, comportant des dispositions nouvelles, amendant ou abrogeant d'anciens textes. D'année en année la législation s'accumule. Le législateur canadien a senti la nécessité de faire de fois à autre le triage de ces lois, d'en faire la *refonte*, c'est-à-dire de réunir en un recueil unique les lois en vigueur à un moment donné. Depuis la cession quatre refontes de la législation de notre province ont eu lieu, une première en 1843, une deuxième en 1861, une troisième en 1888 et une quatrième en 1909. Ces *statuts refondus*, ainsi qu'on les nomme, contiennent une partie de notre droit public administratif et aussi certaines dispositions de droit civil qui n'ont pas trouvé place au code civil. Cartier contribua à la *refonte* qui eut lieu en 1861 et par elle paracheva l'oeuvre qu'il s'était proposée de codifier tout notre droit civil.

garde du moins d'insérer dans cet ouvrage un seul article qui blessât la foi de la population catholique de cette province. Certes, des critiques ne se firent pas faute, lors de la promulgation de notre code civil, de blâmer certaines de ses dispositions qui, d'après eux, ne paraissaient pas conformes au droit canonique, notamment sur la question du mariage. Et naturellement Cartier, qui avait été l'initiateur de cette oeuvre, fut le point de mire de leurs attaques et dénoncé pour avoir inventé ce nouvel engin de guerre contre le catholicisme. Sans entrer dans cette controverse, rappelons toutefois que des autorités compétentes rendirent justice à Cartier et, sur ce point, donnèrent tort à ses accusateurs. La foi catholique de cet homme n'eut donc pas à regretter d'avoir doté notre pays de ce recueil de lois. Dans une lettre que Mgr Baillargeon, archevêque de Québec, adressait à son clergé, le 31 mai 1870, il faisait part aux prêtres de son diocèse d'une étude que venait spécialement de faire de notre nouveau code civil Mgr Philippe C. de Angelis, professeur de droit canon à l'Université de Rome. Rappelant les attaques dont notre code civil avait été l'objet, Mgr Baillargeon, tout en signalant certains défauts qui déparaient cette oeuvre, ajoutait : " Croyant ne pouvoir s'entourer de trop de lumières sur une matière aussi grave, les évêques de la province réunis à Rome ont consulté le savant canoniste romain (Mgr de Angelis) dont j'ai fait mention plus haut. Vous trouverez ci-après le préambule de sa consultation, où il fait un si bel éloge de l'ensemble de notre code civil que l'on a voulu faire considérer comme anti-catholique. " Dans cette étude à laquelle référait l'archevêque de Québec, Mgr de Angelis ne craignait pas, du point de vue catholique, de mettre notre code civil au-dessus des autres codes que dans les temps modernes les peuples de l'Europe se sont donnés, et il savait gré notamment au législateur canadien d'a-

voir dans son oeuvre reconnu le principe de l'union de l'Eglise et de l'Etat (*).

Pour une fois, Cartier dut être heureux d'avoir un autre défenseur que lui-même. Parvenu au déclin de sa vie, usé par les labeurs, les attaques et les ripostes dont ses jours étaient pleins, il trouva sans doute un réconfort dans cette approbation venue de haut. Elle lui donna deux fois raison de penser que le code civil, l'oeuvre chère qu'il avait conçue et que son énergie persévérante avait conduite à bonne fin, resterait l'un des caractères distinctifs de la société canadienne, l'un des éléments qui assurent la survivance de sa race et son originalité.

* * *

L'un des traits de cette législation qu'il importe de dégager, c'est que le moule où il la fit passer est de marque française. Et, s'il tint à prendre pour guide l'esprit juridique de la France, c'est parce qu'il croyait à la suprématie de cette nation même dans le domaine du droit. " L'honorable député de Montréal, disait Cartier à la séance de la Chambre du 8 mars 1858 en réponse à une attaque de Sir A.-A. Dorion, l'honorable député de Montréal a prétendu ne pas connaître la pensée du gouvernement en ce qui concerne l'assimilation éventuelle des lois du Haut et du Bas-Canada. Il devrait pourtant savoir qu'ici comme partout ailleurs, c'est la loi française ou romaine qui a force d'absorption et que jamais elle ne pourra être absorbée. C'est la jurisprudence conforme à cette loi qui prévaut dans presque toute l'Europe, qui s'est introduite aux Etats-Unis et

(*) Ce préambule des observations de Mgr de Angelis, ainsi que la lettre de Mgr Baillargeon, citée plus haut, se trouvent au Vol. IV, pp.719 et sq., de l'ouvrage *Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec*, publiés par Mgr H. Têtu et l'abbé C.-O. Gagnon.

qui là, comme en Angleterre, est devenue la base des réformes légales. " ([10]) Répéterait-il aujourd'hui ces fières paroles ? Que de précautions il prit pour qu'elles fussent chez nous toujours vraies !

Après avoir multiplié les lois de provenance française,après avoir, lors de la codification, empêché que l'on en fît table rase pour édifier un droit nouveau, après qu'il eut de la sorte obtenu que l'ancien droit français introduit ici deux siècles auparavant passât rajeuni, augmenté, dans le code, il se servit de la constitution de 1867 pour en assurer la permanence. En exigeant que l'Acte de la Confédération garantît aux provinces juridiction exclusive en matière de " propriété et de droits civils " ([11]), il rendit cet ancien droit français souverain dans la partie du territoire canadien où il s'était implanté et il fournit à ses compatriotes du Québec le moyen de le conserver. Après une si constante sollicitude, ne formerons-nous pas le vouloir de garder jalousement cet héritage,de ne le point laisser s'effriter et même d'en faire connaître au loin les richesses ?

S'il n'y a pas danger immédiat que le pouvoir fédéral viole la lettre de la constitution et empiète, par sa législation, sur notre droit civil, il importe de ne point perdre de vue que le parlement d'Ottawa, ainsi que toutes les législatures canadiennes, sauf celle de Québec, déversent chaque année sur notre pays des lois de facture anglaise et que de ce fait se crée ici une atmosphère peu propice au développement de notre droit français. N'avons-nous pas raison de craindre que celui-ci ne soit, sinon absorbé par le droit anglais des autres parties de la Confédération, du moins affaibli, diminué par lui, et qu'il ne devienne bientôt plus qu'un tout petit îlot rongé par la mer de législation anglaise incessamment accrue par les as-

---

([10]) Discours, pp. 141 et 142.

([11]) Paragraphe 13 de l'art. 92 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord (1867).

semblées parlementaires des capitales canadiennes ? N'y a-t-il pas là une tentation constante qui engage le législateur de notre province à copier ces lois toutes faites qu'il trouve à côté et à s'épargner ainsi la peine de faire une oeuvre originale et de développer notre droit suivant l'esprit français, qui est sa marque d'origine? ([12])

Ce n'est pas qu'il faille de parti-pris proscrire l'étude des lois anglaises et leur adaptation à notre province quand l'épreuve du temps en a prouvé l'excellence. Les idées juridiques s'échangent, personne n'en a le monopole. Une nation doit même les emprunter à sa voisine quand ces notions de droit positif apparaissent, plus que les autres, en harmonie avec le droit naturel et conformes aux principes qui assurent, avec la paix des sociétés, le libre jeu de l'activité des hommes. Quand notre législateur trouve par exemple une loi de cette qualité en Angleterre ou en Allemagne (qui particulièrement depuis la promulgation de son code en 1900 cherche à exercer une suprématie dans le domaine du droit privé), c'est son devoir de s'en inspirer. Tout ce que nous voulons dire, c'est que, notre droit étant d'origine française, c'est à cette source qu'il faut tout d'abord recourir si l'on n'en veut point briser la symétrie. D'ici quelques années —si la législature du Québec se tient à la hauteur de sa tâche —tout un nouveau code civil s'édifiera à côté de l'ancien. Elle

---

([12]) Depuis 1867, le parlement fédéral a copié plusieurs de ses lois sur celles du parlement impérial. Citons, entre autres, la loi des lettres de change et des billets promissoires en 1890, le code pénal en 1892 (celui-ci imité d'un projet de loi pénale que le parlement de Londres n'adopta pas), la loi des compagnies à fonds social et à responsabilité limitée en 1902, la loi des prêteurs en 1906.

En 1907, la législature de Québec jugeant à propos de refaire notre loi provinciale relative aux compagnies à responsabilité limitée, constituées en corporation par lettres patentes, ne crut pas mieux faire que de copier la loi fédérale de 1902, qui avait été calquée en partie sur la loi du parlement impérial de 1900.

a commencé ce travail en édictant en 1909 sa loi ouvrière, fondée sur la théorie du risque professionnel, et hier, sa loi de 1914, relative aux habitations à bon marché. Elle devra le continuer par d'autres mesures,dont les plus importantes s'occuperont sans doute de la condition juridique de la femme mariée, du salaire de l'épouse ou de l'enfant qui gagne son pain, du contrat de travail en général. Souhaitons qu'en ajoutant ces titres supplémentaires à notre code civil, le législateur, après avoir tenu compte des traditions, des moeurs, du tempérament de notre société, se souvienne de l'esprit dans lequel ce code fut rédigé, et quel droit il avait mission de perpétuer sur la terre canadienne.

Pour le lui rappeler et l'aider dans sa tâche, il importe que les études juridiques se multiplient chez nous, que magistrats et hommes de loi, jurisconsultes et praticiens montrent, par l'élaboration d'un jugement, le fond d'une plaidoirie, par la thèse, le livre et l'enseignement, l'ampleur et l'efficacité de notre législation. Aux jeunes de la profession de comprendre particulièrement le profit que leur procurera l'étude quotidienne des lois et des ouvrages de doctrine, la nécessité où ils sont de se tenir en contact direct avec la théorie du droit sans laquelle la pratique devient vite insipide, maladroite, insuffisante. Aux jeunes d'entreprendre des travaux où s'apercevront les beautés de nos lois, leurs lacunes aussi et leurs réformes possibles. Si législateurs et jurisconsultes, juges et avocats apportent cet enrichissement au droit canadien, ils vivifieront à jamais l'oeuvre législative de Cartier, ils rendront de la sorte à cet homme remarquable l'éloge qu'il mérite et que ne pourraient lui donner ni l'enflure des discours ni la sévérité du granit.

ANTONIO PERRAULT,

Professeur à la Faculté de droit
de l'Université Laval.

Les *Discours* de Cartier

ON connaît le mot profond de Berryer, qui vaut tout un traité de rhétorique : " Messieurs, je vous apporte mes idées ; c'est vous qui faites mon discours ". A en juger par la collection Tassé [1], Cartier eût pu s'appliquer la première partie de la sentence, non la seconde.

* * *

Ses discours ne sont pas *faits* par son auditoire. Ils ne le sont pas davantage par lui. Il l'a avoué (402) : " Ceux qui me connaissent savent bien que je n'ai pas la prétention d'être orateur ".

Dans la plupart de ses harangues on chercherait vainement un plan. Pourtant, l'art du plan est éminemment français ! Tantôt il se contente d'une chaîne historique, comme il le fit le 30 octobre 1866; tantôt il suit pas à pas l'adversaire qui l'a précédé : ainsi en fut-il le 15 mai 1872. Presque toujours, il se borne à exposer brièvement, au moyen d'une simple juxtaposition, les motifs qui militent en faveur de ses projets de loi. Plus souvent encore, il explique les résolutions soumises à l'assemblée.

---

(1) *Discours de Sir Georges Cartier* (in-4, 817 pp., Montréal, Senécal, 1893). — Il faudrait être entreprenant pour essayer de découvrir les qualités oratoires de Sir Georges Cartier. Celui-là le serait plus encore qui les rechercherait dans la compilation de Tassé. L'éloquence de Cartier, si elle exista, dut se déployer au barreau ; nous ne possédons que ses discours politiques, surtout parlementaires. Encore, le texte n'est-il pas celui même du grand homme ; la pensée y filtre à travers la plume des correspondants de nos journaux, sans que l'on puisse toujours y démêler ce qui est de leur cru, ce qui ne l'est pas. Dès lors, il est impossible d'en conclure à la présence ou à l'absence d'un tempérament oratoire.

Dans ce cadre, aucune nuance n'établit la transition d'une couleur à l'autre. Le célèbre " parlons maintenant " relie à peu près seul les parties entre elles. Comme pour accentuer davantage le défaut de suite, les digressions topiques pullulent (371-2, 573-5, 623, 728). Le discours du 23 décembre 1869 est un modèle de désordre.

Là même où les pensées se suivent, elles ne brillent guère par l'originalité de l'expression. Toutes les impropriétés, toutes les incorrections chères à nos orateurs de tribune s'y sont donné rendez-vous. L'esprit est loin d'être totalement absent. Ça et là cingle le fouet de l'ironie. Une certaine délicatesse se fait jour par instants: deux fois, à la suite d'un orateur français, Cartier déclare qu' " une assemblée sans dames est un printemps sans roses ". Mais la raideur, la rudesse même à l'égard de ses adversaires ont vite fait oublier ce charme d'un instant. Le sentiment, la grande arme du causeur public, il ne sait pas non plus le manier. Entendez-le parler de M. Granet, de M. Bayle, de Norbert Morin : l'orateur constate, il affirme, il ne s'émeut pas ni il n'émeut.

La force de Cartier n'est donc pas là. Elle est plutôt dans la clarté de l'exposé, dans l'abondance et la précision de la documentation. Il prend plaisir à indiquer ses sources (567, 746). Il entasse les uns sur les autres les souvenirs historiques, ceux surtout qui ont plus de rapport avec son pays. Comme pour Démosthène, les faits sont pour lui la base de l'argumentation. Il les accumule, les condense, les reprend, les retourne sous toutes leurs faces. A peine une image les éclaire-t-elle parfois, ou encore une comparaison peu nouvelle (182, 360, 395, 402, 428, 510, 515, 639, 660) : à deux reprises, la Confédération lui apparaît comme un arbre dont les Provinces Maritimes seraient les branches, Québec et Ontario le tronc, l'Ouest les racines (542).

* * *

Malgré cette indigence, la lumière finit par jaillir à travers le boisseau, parce que toujours les faits s'illuminent d'une grande idée. Les idées de Cartier! Personne, pendant toute cette période tourmentée, n'en eut de plus solides ou de plus vastes que les siennes.

On ne le croirait pas parfois. Les souvenirs personnels, que négligent les vrais hommes d'Etat, sont nombreux dans ses harangues : le discours du 30 octobre 1866 est expressif à cet égard (641-2, 711). Quand il parle du gouvernement (212, 294), c'est encore à lui-même qu'il pense; de même, lorsqu'il semble s'exprimer au nom de son parti, "le grand parti libéral-conservateur (273, 772, 774-5) ".

Néanmoins, aucun de nos parlementaires n'a poussé aussi loin que lui le souci de l'intérêt général, la passion pour son pays.

Ce pays, c'était d'abord sa race sans doute, la nationalité canadienne-française. A l'encontre d'oppositions trop peu généreuses, il en a revendiqué avec une légitime fierté les titres de gloire (212, 240, 390, 417, 489, 541, 650). Il en a défendu les convictions religieuses avec une ardeur qui, dans la question des zouaves pontificaux, lui mérita les applaudissements même de nos ennemis (578-9). De son propre catholicisme il a fait, à maintes reprises, une protestation nullement équivoque (v. g. 513-4). Il fallait un certain courage, à pareille époque, pour démontrer et faire admettre que le Haut-Canada ne pouvait pas plus se passer du Bas-Canada que le Bas du Haut. Aucune assertion chez Cartier n'est plus fréquente ni mieux étayée.

Au-dessus de sa race pourtant il sut mettre cet immense territoire du Canada actuel, avec ses populations si disparates, si différentes de moeurs, de langue et de croyances. Au lieu d'alimenter les sources inévitables de discorde ainsi ouvertes, il n'eut rien plus à coeur que de les tarir, d'assu-

rer la bonne entente mutuelle. Une fois seulement, il consentit que l'on sacrifiât le droit des unes au profit des autres([2]). Il lutta, partout ailleurs, pour assurer à chacune la plus grande somme de libertés. En dépit de sa préférence pour sa propre nation, il aima, et il le redit souvent, toutes les races d'un même amour. Les minorités surtout eurent part à ses préoccupations (422, 434) ; la constitution préparée pour Québec montre assez la largeur de ses vues.

Ces principes, il les soutint jusqu'au bout. Qu'on se rappelle son assertion : " Des militaires la devise est : Mourir pour la patrie. Quelle doit être la devise de l'homme d'Etat? *Tiens ta parole jusqu'à la mort* (514) ". Sa parole, il la tint. Ses actes attestent son zèle à procurer le bonheur de son pays.

Il le voulut heureux et grand politiquement. C'est pourquoi il s'opposa toujours à la recherche d'une indépendance inopportune (623), d'une annexion plus malencontreuse encore (625). C'est pourquoi il condamna de toutes ses forces l'impérialisme bâtard (680, 715), tout autant que l'esprit purement démocratique cher aux Américains (712). La constitution de ce dernier pays surtout lui inspirait une horreur profonde: il ne cessa de la traduire dans ses discours (348, 413-4, 425, 465, 498, 535, 558, 584, 636, 656). Pour lui, la condition essentielle de la viabilité politique était l'union harmonieuse du principe monarchique et du principe démocratique. On ne saurait mieux définir l'esprit du pacte fédératif.

La Confédération, on l'a dit assez, fut l'oeuvre de sa vie.

([2]) Nous songeons à sa conduite dans la discussion de la législation scolaire du Nouveau-Brunswick. Des prévisions incomplètes avaient empêché les organisateurs de la Confédération de consacrer comme un droit légal un droit naturel. Cartier crut, mais à tort évidemment, qu'il y avait là un mur insurmontable. M. Monk buta sur la même erreur dans l'affaire du Keewatin.

Ce fut son rêve de reconstituer, en deça de la ligne quarante-cinquième, l'empire fondé par son ancêtre Jacques Cartier (514, 527, 540). Il n'eut de cesse qu'il n'eût soudé, en un seul bloc territorial, le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest. Il soupira le jour où, après avoir uni quatre provinces sous un même gouvernement central, il signa enfin les résolutions qui créaient les deux provinces nouvelles du Manitoba et de la Colombie britannique. Ce jour-là, le Canada s'étendait vraiment de l'Atlantique au Pacifique, de la Mer Glaciale aux Grands Lacs. Cartier pouvait crier *All aboard for the West!* après avoir reconnu, dans cet Ouest, l'avenir (558).

Il ne l'eût pas été, à son sens, si la Confédération nouvelle n'eût possédé, avec les ressources propres pour sa défense, ses propres moyens de transport. La prospérité économique et la puissance militaire complétaient à ses yeux, en la garantissant, l'unité politique. Là-dessus, ses idées étaient nettes et fermes : " La meilleure politique d'un gouvernement n'est pas d'avoir beaucoup d'argent de reste, mais de savoir tirer bon parti de son argent (640) " — " La prudence nous conseille de ne pas demeurer désarmés ; fourbissons nos armes sauf à ne jamais nous en servir ; ne pensons jamais qu'à nous défendre, non à faire des conquêtes (712) ". Aussi insiste-t-il sur sa théorie des quatre éléments indispensables à la vie d'une grande nation (377, 394, 403-4, 414, 450, 566, 704).

De cette conviction procéda sa campagne incessante en faveur du développement de nos canaux, ceux de Trent et du Sault-Sainte-Marie en particulier. Il a défini lui-même son action " une politique de chemins de fer ". Non seulement il a prévu l'époque où l'Européen franchirait en six jours le Canada de l'est à l'ouest ; il a dépensé le meilleur de son activité à l'expansion de nos voies ferrées. Le *Grand-Tronc* et le *Pacifique-Canadien* sont redevables surtout à ses calculs, à la justesse de ses prévisions, à l'insistance de sa parole, des

subventions qui en ont fait de véritables transcontinentaux. Sa lutte pour l'abolition du régime seigneurial et pour la transformation de la tenure des terres dans les Cantons de l'Est s'inspira des mêmes préoccupations. On sait quel succès il y obtint et quelle reconnaissance les censitaires surent lui en marquer, lors des banquets de Sherbrooke et de Lennoxville entre autres.

Pourtant, Cartier ne fut un intransigeant ni dans sa campagne économique ni dans sa propagande militariste. Sa loi de milice est si bien comprise qu'on ne s'en est guère départi depuis lors. Seulement, il eut le soin d'affirmer toujours que les camps de Niagara et de Laprairie par exemple n'étaient pas un rempart pour l'empire, mais une protection contre les dangers qui menacent nos propres côtes. Il lutta pour l'établissement comme pour le maintien du traité de réciprocité conclu en 1854; mais il sut concilier, avec ces vues saines de libre-échangiste, un souci constant de protéger nos industries nationales. Les appels de Cobden et de Goldwin Smith lui inspirèrent toujours une profonde répulsion.

Pour Cartier, l'expansion économique et le déploiement militaire devaient céder le pas au progrès intellectuel. Il s'est vanté souvent des efforts qu'il fit pour améliorer les lois de l'instruction publique de 1841 et 1846. Il eut raison. La nomination du docteur Meilleur à la surintendance de nos écoles rurales, l'ouverture des écoles normales, l'augmentation des crédits pour les fins d'éducation furent en grande partie son oeuvre. Et son propre esprit de travail ne fut pas un mince exemple pour les générations qui le suivirent. En voyant cet homme, issu de la race dite inférieure, finir par commander l'admiration de l'Angleterre elle-même à force de patience au labeur, elles comprirent que le travail, chez nous comme ailleurs, est la vraie clef du succès.

* * *

Le succès, Cartier le dut surtout aux qualités éminentes dont la trace est imprimée sur chaque page de ce recueil. Elles constituent dans leur ensemble un caractère tel que peu de nos hommes publics, s'il en est seulement un autre, en ont possédé un pareil.

Son caractère est fait avant tout d'une audace sans bornes, d'une persévérance sans relâche. Une fois convaincu de la justice d'une cause ou de l'opportunité d'une mesure, il n'en démordait plus. Lui-même a insisté à plusieurs reprises sur cet aspect de son tempérament (527, 534, 560, 562, 573, 611, 635, 638, 642, 646, 670, 692, 711, 718, 719, 722, 738, 772). " Vous êtes un audacieux! " lui crie un député. Et Cartier de répondre: *Audaces fortuna juvat.* Les faits confirmaient la vérité de son dire. A son dernir départ pour l'Angleterre, le cri de la vapeur l'interrompt. Il fait remarquer joyeusement: " Voici une interruption; mais vous savez que les interruptions ne me dérangent pas (779) ". C'était vrai. Au plus fort de la tempête, jamais il ne lâcha la barre qu'il n'eût atteint à bon port. Les calculs les plus extravagants pour l'époque, les projets les plus fantastiques, les mesures les plus impopulaires ne lui faisaient pas peur. Il s'est glorifié à juste titre de ce que, s'il avait finalement opté pour le ministère de la milice, c'est que ce poste comportait une responsabilité plus lourde que les autres.

Cette médaille eut son revers. Les embarras que lui suscitaient ses adversaires ne le firent jamais sortir de ses gonds. Aux pires attaques il répondit le plus souvent par le silence du mépris. Parfois néanmoins il eut, à l'égard de certains d'entre eux, Turcotte, Holton, l'actuel Sir L. A. Jetté, les Dorion surtout, celui de Montréal et l'autre, l'*enfant terrible,* des paroles amères, des expressions peu parlementai-

res. Elles lui furent arrachées sans doute par l'impatience du moment, mais n'altérèrent jamais la sérénité de ses aperçus ni ne diminuèrent la largeur de ses vues.

C'est là encore, cette ouverture d'esprit et cette condescendance pour toute opinion respectable et motivée, l'un des traits les plus frappants de son caractère. Bien des fois il vota avec ses adversaires et appuya même leurs résolutions. D'autre part, il crut de son devoir de ne soumettre à personne son jugement dans les questions libres. Son exposé du rôle d'un ministre dans un gouvernement constitutionnel est l'un des plus exacts et des plus lumineux qui soient. Il se termine par une métaphore, chose rare chez Cartier: "Quand il y a une tempête sur l'océan, le navire serait ballotté en tous sens s'il n'était pas habilement gouverné. C'est au pilote seul à diriger; si le pilote fait bien son devoir, il pourra vaincre la tempête et sauver le vaisseau (402)". Cette confiance en soi, faite de la confiance que les autres avaient en lui, explique son alliance avec Sir John McDonald comme avec George Brown, son farouche ennemi. Elle se justifie par sa préoccupation constante de rendre justice à tous. On vit bien qu'elle dominait chez lui quand, sollicitant une subvention pour payer aux seigneurs du Bas-Canada l'indemnité, il réclama du même coup un octroi qui permît aux municipalités du Haut-Canada de rembourser leurs emprunts. Comme on le devait, on lui accorda l'un et l'autre.

On les lui accorda, comme on lui accorda toujours tout ce qu'il demandait. C'est que, si l'on avait l'assurance qu'il ferait bon emploi de la concession, l'on sentait surtout la valeur des raisons qui l'appuyaient, la compétence du quémandeur. Nous avons eu dans nos Chambres des spécialistes de l'instruction publique comme Chauveau, des professionnels de la finance comme Galt; des esprits universels, capables de se jouer avec les questions de tarif, de transport, d'agri-

culture, de colonisation, de milice, d'éducation et de législation, notre Parlement n'en a jamais compté, croyons-nous, qu'un seul. Celui-là, c'est Cartier. Il faut le voir faire danser les capitaux et les intérêts sous les yeux ébahis de son auditoire, leur ouvrir des perspectives sur l'avenir, disséquer comme un médecin les projets soumis, recourir à l'histoire du passé pour éclairer le présent et retrouver dans sa mémoire l'incident par où s'explique l'erreur d'une délibération qu'on lui objecte. Il a pu dire: "Tel que vous me voyez, je suis une espèce d'homme de loi qui s'occupe de politique et de commerce (643)". Il s'est défini incomplètement ce jour-là. Cartier est le maître parlementaire de son temps, qui s'emploie à rendre meilleur l'avenir en s'appuyant sur l'exemple du passé et les leçons présentes des nations étrangères ou voisines.

* * *

En somme, pour autant que ces *Discours* sont de lui, ils révèlent un homme qui a droit à tous les hommages qu'il s'est rendus ou qu'on lui a rendus (245, 265, 429, 491). Citoyen britannique parlant français, fier de sa langue (400) comme de sa foi (201-5, 256, 264), âpre à défendre nos droits comme à protéger ceux des autres, Cartier y apparaît un piètre orateur il est vrai, mais du moins un homme d'Etat, le plus grand sans doute dont s'honore non pas seulement le Canada français, mais la Confédération tout entière.

Emile CHARTIER,
Professeur à l'Université Laval.

Une Statue au Père Lefebvre

VERS 1864, à l'époque où le Rév. Père Camille Lefebvre, religieux de Sainte-Croix, fondait son collège de Saint-Joseph de Memramcook, les Acadiens jouissaient d'une certaine liberté. Ils n'étaient plus molestés, traqués comme des bêtes fauves, ainsi que l'avaient été leurs grands-pères. On leur reconnaissait le droit de vivre, de se multiplier ; ce dont ils usèrent libéralement. On leur permettait par conséquent de cultiver et de défricher, de se livrer aux exercices de la chasse et de la pêche. Mais c'était là tout.

Il ne faut donc pas s'étonner si ces abandonnés demeuraient, tout en se multipliant, dans une quasi complète ignorance. Pour les soins du médecin, pour les conseils de l'avocat, ou encore pour les secours spirituels du prêtre, ils étaient presque toujours obligés de s'adresser à des personnes de nationalité étrangère. Or, que faire devant des autorités peu bienveillantes, sinon antipathiques? Les Pères Sigogne et Lafrance avaient certes bien travaillé au relèvement moral de l'Acadie, mais, faute de ressources et de protection, ils avaient dû renoncer à leur projet.

Le peuple — qu'on a justement appelé le peuple martyr —, le peuple souffrait de cet état d'infériorité. Les plus notables s'en ouvrirent un jour à leur évêque. Il convient de louer ici publiquement Mgr Sweeney d'avoir compris leurs aspirations et d'avoir travaillé à y donner satisfaction. C'est lui, en effet, qui alla à Saint-Laurent chercher le Père Lefebvre et le conduisit à Memramcook pour fonder une école d'enseignement secondaire au bénéfice surtout des Acadiens de son diocèse.

Jamais choix ne fût plus heureux ni plus providentiel. Mais la fondation d'un collège classique, sans autre moyen que le dévouement et la bonne volonté, il n'est pas facile d'imaginer ce que cela demande de sacrifice! Il fallait souvent compter avec une pauvreté presque absolue. S'ils n'avaient reçu courage et réconfort d'en haut, aucun des fondateurs de nos collèges canadiens-français n'aurait pu supporter pareille épreuve.

Le Père Lefebvre ouvrait son collège avec *cinquante-huit* piastres dans sa caisse: *huit,* qui lui restaient de ses dépenses de voyage, et *cinquante* que lui avait remises son évêque en prenant congé de lui. Ajoutons, si vous voulez, et pour être véridique, que le fondateur héritait des terres et propriétés de M. Lafrance, son prédécesseur à la cure de Memramcook, et que, devenant curé de cette paroisse, il pouvait tabler sur ses revenus. Mais qu'est-ce que cela représentait ? Quelques centaines d'arpents de terre en forêt ; une maison en bois de quarante-huit pieds par trente, à deux étages et à toit mansard; puis une *allonge* de vingt pieds par vingt, également à deux étages; aussi quelques vieilles bâtisses dispersées ça et là; le tout, dans un état d'abandon complet, avec la terre défrichée, devenue une *commune* où chacun envoyait paître ses animaux. Et les revenus de la cure ? C'est à peine s'ils pouvaient suffire à l'entretien et à la nourriture de ceux qui en avaient la desserte.

Le Père Lefebvre comptait plutôt, cela va sans dire, sur les secours et la bénédiction du ciel. Assuré qu'il entreprenait une oeuvre bénie de Dieu, il se mit tout de suite à la besogne. " Après avoir examiné minutieusement toutes choses, a-t-il écrit, je me mis immédiatement au travail. Le plus embarrassant était de savoir par où commencer; car tout était à créer. L'excellent M. Lafrance, en quittant Memramcook, mit à ma disposition quelques meubles et me fit présent

d'un cheval et d'une excellente vache laitière. " Tant bien que mal, le nouveau curé convertit son presbytère, et les vieilles bâtisses qui en dépendaient, en dortoir, classes, salle de récréation. Il y reçut bientôt son personnel : les Révérends Pères Bazoge, O'Brien et Robert, et les chers Frères Dieudonné, Alphonse et Elzéar.

Les cours s'ouvraient, le 10 octobre (1864), avec trente et un élèves. MM. Landry, juge, et Pascal Poirier, sénateur, ont leurs noms inscrits en tête de la première liste. Pour ce qui est des études, l'année fut prospère. Mais que de privations professeurs et élèves supportèrent, dans une maison si peu préparée à la fin qu'on lui assignait ! Le Père Lefebvre, toujours le premier lorsqu'il s'agissait de dévouement, obligé de pourvoir à tout, de procurer à tous le nécessaire, passa bien des nuits dans de grandes inquiétudes et se demanda bien souvent si ses chers élèves auraient du pain pour le lendemain. On voit, dans l'Ecriture Sainte, Notre-Seigneur nourrir des milliers de personnes avec quelques pains et cinq poissons, et, dans l'histoire de l'Eglise, des saints, en temps de grande disette, obtenir de Dieu la multiplication des boisseaux de froment ou des barils d'huile. Sans crier au miracle, nous pouvons bien dire que le Père Lefebvre a dû faire quelque chose de semblable. Autrement, il n'eut pû, avec si peu de ressources, nourrir sa communauté naissante pendant douze mois. Mais que lui importaient ces peines et ces privations ! Il fondait un collège qui consacrait l'égalité des Acadiens avec les autres races, et le témoignage que lui rendait sa conscience le dédommageait de ses jours de labeur et de ses nuits sans sommeil.

La seconde année vit accourir un contingent de soixante-trois élèves ! La moisson allait s'accroissant au grand contentement de tous les Acadiens. Il n'en était pas de même de la fortune. Au contraire, on coudoyait encore de fort près la

pauvreté. Le Père Lefebvre, aidé de plusieurs élèves, dut, cette année-là, non seulement couper du bois de chauffage pour la maison, mais aussi le transporter de la forêt au collège, certain jour de grande tempête de neige. Vu la bonne humeur du Père, l'expédition fut gaie et le soir on s'amusa encore devant les *bûches* qui flambaient ! N'empêche qu'une telle corvée dut paraître pénible à de jeunes écoliers.

Les années qui suivirent se ressemblèrent presque toutes. L'oeuvre de la fondation du collège se consolidait d'elle-même. Le nombre des élèves augmentait et le temps de la misère semblait ne devoir plus revenir..

En 1868, la législature du Nouveau-Brunswick accordait au collège de Saint-Joseph de Memramcook une charte universitaire. L'institution sortait de l'ombre. Elle devenait dans l'Etat un corps distinct et politiquement constitué. Les élèves étaient soixante-quinze ! On songea à agrandir. On construisit un corps principal de maison, puis une chapelle, puis deux ailes; mais tout cela était en bois et ces constructions ne pouvaient être que temporaires.

De 1868 à 1873, on ne signale aucun événement remarquable. Les épreuves ne manquaient pas, sans doute. Dieu se plaît à éprouver ceux qu'il aime. Deux fois, on échappa comme par miracle au danger du feu; une autre fois, à la hideuse banqueroute. On eut aussi à déplorer la mort ou le départ de professeurs qui paraissaient indispensables. Mais Dieu veillait et l'oeuvre prospérait quand même.

En 1873, on commença la construction du collège actuel. Il a fallu quarante ans pour exécuter le plan en entier. Ce fut d'abord le corps principal, puis une aile, puis une autre. Il vient à peine d'être terminé.

Qu'il est beau maintenant, ce collège, avec sa façade de trois cent cinquante pieds de front en pierres taillées, ses tou-

relles élancées, son riche portique, et, à l'intérieur, ses larges corridors, ses classes spacieuses, ses dortoirs élevés, son réfectoire et ses salles de récréation si bien éclairés, sa riche bibliothèque, ses nombreuses chambres pour professeurs et élèves avancés, avec planchers en bois dur, ses salles de bains avec robinets à eau chaude et à eau froide. C'est presque le luxe d'un hôtel de ville! Le *Mémorial Lefebvre*, construction en belles pierres taillées, d'un goût architectural parfait, qui sert aux séances et représentations écolières et où se trouvent aussi les cabinets de physique et de chimie, est également bien remarquable. Une autre construction en brique, avec haute cheminée, où l'on a placé les bouilloires à vapeur, les soutes à charbon et la buanderie, assure la sécurité contre les dangers de l'incendie.

Et l'ancien collège, placé en avant, à droite du collège actuel, une main sacrilège ne l'a pas démoli. Il existe toujours, avec ses vieux souvenirs si chers au coeur des premiers élèves. Les religieuses de la Sainte-Famille l'habitent. Ce fut le berçeau de leur institution ! Que nous sommes loin des temps de la fondation !

Nous allions oublier le petit bois. Voyageur, va passer quelques heures dans ce bocage, où croissent les sapins, les épicéas et les mélèzes. Contemple ces pins majestueux, d'où s'exhalent des senteurs agréables. Admire ce lac, où dorment des eaux paresseuses. Promène tes pas dans ces allées capricieuses toutes fraîches encore du souvenir des anciens. Ou bien encore, écoute les oiseaux qui chantent, regarde le troupeau qui broute l'herbe. Et dis-moi si tu n'aurais pas, par hasard, l'illusion d'être à Fontainebleau ou à Versailles ?

En voyant tant de merveilles, on se demande comment on a pu y atteindre. Toute cette propriété, possédée par les religieux de Sainte-Croix, vaut près d'un million de dollars, et c'est à peine si on a reçu cinquante mille piastres en cadeaux.

Le surplus, c'est le produit de la sage administration, de l'esprit d'économie, du savoir-faire, de l'abnégation et du sacrifice.

Le Père Lefebvre ne connut pas ce développement de son œuvre. Il est mort, il y a déjà vingt ans, en 1895. Mais il vécut assez longtemps pour être témoin de ses progrès. Il avait senti que les bénédictions de Dieu étaient sur elle. Il n'avait plus d'inquiétude sur son avenir. Il la voyait estimée de plus en plus de la population acadienne et des autorités. L'estime que les anciens élèves lui témoignaient, la bonne conduite des élèves actuels, tout présageait bien. Comme le vieillard Siméon il pouvait chanter, joyeux, son *Nunc Dimittis* et mourir en paix.

* * *

Avec l'enfouissement du Père Lefebvre au cimetière, ni son action bienfaisante, ni son esprit ne disparurent. Son âme semble demeurer, mystérieuse, au-dessus de ces lieux qu'il a fécondés de ses peines et de ses sueurs. Mais, en plus, l'amitié de ses élèves — amitié faite d'admiration, de gratitude et d'amour filial — a voulu lui ériger un monument, ou plutôt lui élever sa statue. Et c'est les 19 et 20 juin derniers qu'on choisit pour faire le dévoilement. On célébrait en même temps le cinquantième anniversaire de la fondation du collège.

Oeuvre de M. Henri Hébert, la statue du Père Lefebvre est placée en avant du collège. Elle peut défier les siècles et parait tout à fait digne du talent de son auteur.

La fête fut belle. Il y eut office pontifical, banquet de mille couverts, procession, feu d'artifice, discours par les plus illustres des anciens élèves et les représentants des autres maisons d'éducation. Il n'y manqua qu'un peu de beau

temps ; car, dit-on, le soleil s'est montré avare de ses rayons. Quand même, jamais on ne vit tant de joie s'affirmer, ni tant de témoignages d'amitié s'échanger.

Dans la liste des élèves de cette maison on remarque un archevêque, quatre évêques, un juge, un sénateur, plusieurs députés, des prêtres, des médecins, des avocats, des industriels et des cultivateurs en grand nombre. Tous peut-être ne furent pas présents de corps. Mais tous se trouvèrent là de coeur et d'esprit.

Le clou de la fête a été, naturellement, le dévoilement de la statue. M. le juge Landry, un ancien élève, fut chargé de présider cette cérémonie. Voici un extrait du magistral discours qu'il prononça : " Cette imposante statue, que j'ai l'honneur de dévoiler, évoquera longtemps dans nos âmes les plus beaux souvenirs. Il est là, dans le bronze, celui que nous avons tant aimé, et, si cet airain pouvait parler, que ne nous dirait-il pas de sa bonté, de sa grâce, de sa sympathie, de son éloquence irrésistible, de son geste captivant, de son amour pour nous tous ? Il nous dirait avant tout : " Celui dont je suis l'image, c'est le sauveur " de la race acadienne, c'est l'ami de votre peuple, le prêtre " par excellence. Voyez ce qu'il a fait : ce collège, ces arbres, " ces propriétés, et, dans l'ordre moral, cette phalange d'hom- " mes importants, ces évêques, ces prêtres, ces juges, ces avo- " cats, ces médecins ! " En faut-il davantage pour mériter le nom de sauveur de notre peuple ? "

M. l'abbé Alban Robichaud, qui parla à la grand' messe, fut aussi très éloquent. Il nous plaît de rappeler ici l'idée-mère de son sermon. " On a toujours regardé comme un grand jour celui où fut décidée la fondation d'un collège sur nos rives. Ce dont la race acadienne souffrait davantage, c'était du manque d'écoles. Placer au coeur même de nos provinces un foyer de science, d'étude et de religion, former des

jeunes gens destinés à devenir la classe dirigeante de notre société: tel fut le but du Père Lefebvre. La tâche n'était pas facile. Il y avait des apathies à vaincre,des préjugés à renverser, des ménagements à garder, des sacrifices à faire. Rien ne put le décourager, tant son coeur brûlait d'amour et de charité pour sa patrie d'adoption. Et, si le collège Saint-Joseph a été privé de dotations princières, au moins n'a-t-il jamais manqué de ces trésors de zèle et de dévouement qui valent mieux que l'or et l'argent. Saisissant d'un coup d'oeil l'importance capitale d'un collège sur cette terre étrangère, le Père Lefebvre voua au succès de ce grand travail l'énergie, l'entrain, l'enthousiasme que sa belle nature apportait à toutes les conceptions de son esprit patriote." Et plus loin: "L'influence du Père Lefebvre était de celles que la mort n'emporte pas avec sa victime. L'âme de l'illustre défunt passa dans celle de sa communauté. A elle aussi nous devons notre salut, nos succès, notre influence, notre rôle. A notre *Alma Mater* revient l'honneur d'avoir formé la plupart de nos hommes publics pendant ce dernier demi-siècle. C'est en instruisant ces hommes, dont le pays s'honore, que le collège a sauvé notre peuple de l'état de servitude où l'avaient relégué des siècles de persécutions ou d'isolement. "

Il nous fait plaisir de constater l'estime dont jouissent, dans le coeur des Acadiens, et le Père Lefebvre et la communauté des Pères de Sainte-Croix, continuatrice de son oeuvre. Ces excellents religieux sont des nôtres à plus d'un titre. Ils sont dans Montréal (à Saint-Laurent) depuis trois quarts de siècle. Leurs services dans l'enseignement sont universellement appréciés. Le supérieur actuel du collège de Memramcook et le curé de la paroisse ont étudié à Saint-Laurent, ils y sont même nés.

Et, pourquoi ne le dirions-nous pas, c'est avec joie et avec orgueil que nous voyons la résurrection acadienne s'opé-

rer en partie par des prêtres de chez nous. Puissions-nous, par *ces générosités,* nous laver du reproche d'avoir jamais abandonné ce peuple martyr à son sort malheureux et faire disparaître tout vestige de tension ou de manque d'affection entre frères. Car, par l'origine, par la foi et par le sang, Acadiens et Canadiens, ne sommes-nous pas trois fois des frères ?

* * *

Nous ne terminerons pas cette modeste étude sans rappeler au moins brièvement ce que fut le Père Lefebvre, le fondateur du collège et le modèle de la statue dont nous venons de raconter les origines et le dévoilement.

Il était né au diocèse de Montréal, à Saint-Philippe-de-Laprairie, le 15 février 1831. De ses premières années, nous ne dirons rien, si ce n'est qu'il fit privément ses études classiques, qu'il entra comme novice chez les Pères de Sainte-Croix en 1852 et y fut ordonné prêtre en 1855; qu'il remplit les fonctions de vicaire à Saint-Eustache cinq ans, et à Sainte-Rose huit mois; qu'il revint au collège de Saint-Laurent enseigner le catéchisme quelque temps; qu'il fut ensuite nommé aumônier du collège de Saint-Aimé et vicaire à l'église de cette paroisse. C'est de ce dernier endroit qu'il partit pour aller fonder le collège de Memramcook.

Sa vie se confond ensuite avec celle de sa maison. Il ne la quitta jamais, si ce n'est pour un voyage de quelques mois en Europe. Nommé provincial de sa communauté en 1871, il sut exercer ces hautes fonctions sans quitter son collège. Il mourut, comme nous l'avons dit, en 1895.

" Le Père Lefebvre, écrit son biographe, était de taille un peu au-dessus de la moyenne, avec un air de grand d'Espagne. Les sourcils étaient noirs et, sous leurs fortes arca-

des, le regard jaillissait avec une pénétration puissante. Sa bouche, naturellement moqueuse, avait une expression habituelle de bienveillance et de bonté, qui faisait quelquefois place à une grande sévérité. Deux ou trois grains de petite vérole ponctuaient son visage qui était d'un ovale régulier. On eût dit, quand il s'animait, qu'une lumière intérieure sortait de lui. "

A cet air de majesté le Père Lefebvre joignait une grande noblesse de sentiments. On eut dit que par instinct, ou par sentiment simplement d'honneur, il avait en horreur une action mauvaise quelque légère qu'elle fût. Le trait suivant le peint admirablement sous ce rapport. Il aimait venir jouer avec ses enfants pendant l'heure de récréation. Ces rapports n'engendraient jamais la familiarité. Un regard, une parole eut ramené vite à l'ordre. Un jour qu'il jouait aux *dames* avec l'un de ses écoliers, celui-ci lui dit sans réflexion : " Mais vous trichez, mon Père. " Le Père Lefebvre sourit: " Non, mon enfant, je ne triche pas—lui dit-il. Il ne faut jamais tricher même pour s'amuser. Je connais mieux que toi la partie, voilà tout. " Cela fut dit sur le ton le plus doux. Une telle réponse révèle une belle âme.

On a beaucoup parlé du talent oratoire du Père Lefebvre, et nous croyons mérités les éloges qu'on lui a décernés. Jeune prêtre, il se plaça bon premier dans cet art difficile. Mgr LaRocque, évêque de Saint-Hyacinthe, le désigna comme son prédicateur dans sa tournée pastorale et fut ravi de ses succès d'éloquence. Les paroisses où il n'avait pas prêché le mandaient pour des retraites, des missions. La petite ville de Sorel fit même une requête à l'évêque pour l'avoir comme curé.

Mais c'est surtout à Memramcook, dans la chaire de l'église paroissiale, que l'éloquence du Père Lefebvre brilla d'un vif éclat. Pendant plus de trente ans, il tint cette population

sous le charme de sa parole, et cette parole était aussi agréable à entendre à la fin qu'au commencement. Ses lectures spirituelles aux élèves, ses conférences aux religieux étaient très goûtées.

Il eût connu l'enivrement que donne une foule immense qui trépigne, applaudit ou acclame en délire, s'il eut cherché cet effet. Plusieurs fois, il adressa la parole à des auditoires de 25 à 30 mille personnes et tous, à la fin, étaient obligés de convenir que personne encore ne leur avait parlé comme lui. La parole sortait de sa bouche et de son coeur toujours vive, pénétrante et imagée. Elle n'avait pas l'érudition du grand théologien; elle était pourtant substantielle, forte de doctrine, pleine de conseils pratiques. Cette éloquence fut un de ses grands moyens d'action sur ses concitoyens.

En éducation, il était en faveur du progrès bien entendu, des réformes devenues nécessaires. Son collège est bilingue et a emprunté aux universités anglaises de la province toute une partie du programme qu'il a cru nécessaire pour l'avancement de ses élèves. N'oublions pas que cette maison d'éducation est placée en pays protestant.

Que dire maintenant des vertus du Père Lefebvre, de sa confiance en saint Joseph, en la Sainte Famille, de sa régularité dans les exercices de piété? " Je ne me rappelle pas qu'il ait manqué à sa méditation et à sa lecture spirituelle une seule fois sans raisons graves ", écrit un religieux qui a passé plus de dix-huit ans avec lui, " ni ne l'ai vu omettre la messe une seule fois par sa faute. " Dans ses grandes douleurs, il se réfugiait devant le Saint-Sacrement, pour prier et pleurer; dans ses grandes joies, il s'y réfugiait encore, pour remercier. Sa charité fut sans bornes. On l'eût déclarée téméraire même, si elle n'eût pas été autant appuyée sur le secours d'en haut. Il partagea également ses bienfaits entre ses paroissiens pauvres et ses écoliers dépourvus des dons de la fortune. On ne

compte pas les actes de bienveillance par lesquels il savait soulager sans humilier. Dieu lui ménagea deux années de souffrance avant qu'il mourût, sans doute pour le purifier et le détacher davantage de ce monde.

Quelques-uns ont pu l'égaler dans la pratique des autres vertus chrétiennes, personne ne l'a surpassé dans son amour du prochain, surtout des Acadiens, ses compatriotes d'adoption. Nous en donnerons pour preuve ses propres paroles. Visitant un jour Montréal avec l'un de ses amis, il s'écria dans un moment d'épanchement : " Tu vois ce fleuve majestueux, cette montagne justement nommée Mont-Royal? C'est mon pays ! J'ai appris à l'aimer sur les genoux de mon père; je l'aime toujours avec intensité. Je n'en rêvais pas de plus beau. Eh bien ! si l'on me donnait à choisir, c'est chez nous, en Acadie, que j'irais vivre et mourir. Vois-tu, il y a une destinée pour tous et chacun de nous. Je suis né tout près de *L'Acadie* — village fondé par des exilés acadiens dans le comté de Saint-Jean —. Dans ma plus tendre enfance, j'ai souvent entendu raconter les malheurs des proscrits de la grande Acadie. Le récit de leurs souffrances m'a fait quelquefois pleurer. J'ai commencé, dès ce moment, à les aimer et à leur vouloir du bien. Mon parrain était un Acadien. Maintenant que je les connais, je les aime davantage, et je leur donnerai volontiers tous les jours de ma vie, si cela peut aider à les relever et à les consoler. "

Chanoine L.-E. COUSINEAU.

La Formation des Ingénieurs

ET LA CULTURE GÉNÉRALE

AVEC le développement des applications scientifiques, au milieu d'une civilisation industrielle à outrance, une nouvelle fonction sociale est apparue, celle de l'ingénieur. Il y a quelque cinquante ans en France, encore maintenant dans certains milieux, on ne comprenait, dans les carrières dites libérales, que les avocats, les médecins, les notaires. En dehors de cette trinité, point de considération. J'en excepte toutefois la carrière politique, qui apparaissait aux jeunes gens encore au *De Viris* comme la récompense dernière du talent.

Le père de famille qui désire pour son fils une de ces nobles carrières l'envoie au collège. Il lui fait faire "son cours". Le jeune homme entre alors dans un système d'enseignement dont le grec, le latin, l'étude de la langue et de la littérature française forment la puissante ossature. L'histoire, la géographie viennent ensuite comme matières d'importance seconde, enfin des rudiments de science. Le tout est couronné par une ou deux années de philosophie faites en latin.

J'ai eu l'occasion de voir, chez les libraires de la rue Notre-Dame et de la rue Saint-Jacques, les livres d'histoire et de science qui sont en usage dans ces collèges, et j'ai eu une lamentable surprise... J'y ai retrouvé de vieux ouvrages, réédités, qui, dans leurs premières éditions, avaient fait l'éducation de mon père. Au lieu des attrayants livres de physique, de chimie, d'histoire naturelle, qui servent actuellement aux petits Français de France, où les images sont multipliées,

où la science est mise à la portée des jeunes intelligences, sans cependant rien oublier des nouvelles découvertes importantes, j'ai vu des livres rébarbatifs, mal illustrés, d'une littérature sèche et rebutante. (1).

Avec un tel enseignement, c'est miracle que l'enfant tourne ses regards ailleurs que vers la trinité des nobles carrières. On lui a appris si peu de la science, on lui a appris si peu à l'aimer, qu'il n'est pas étonnant qu'il considère la profession d'ingénieur comme occupant un niveau inférieur. Est-ce bien uniquement la faute à l'enseignement, et n'est-ce pas aussi un préjugé ou une ignorance chez ses maîtres? Un de mes collègues de l'Ecole Polytechnique m'a rapporté que, causant un jour avec le supérieur d'un de nos collèges classiques, il en était arrivé à parler de l'Ecole Polytechnique et de ses laboratoires. "Mais au fond, demanda tout d'un coup le supérieur, dites-moi donc ce que c'est qu'un ingénieur civil... "

Le sujet est délicat. Mais n'est-il pas triste de songer que dans ces collèges classiques, si bien compris et si bien dirigés dans l'ensemble, il n'y ait pas un peu plus de connaissance des nécessités modernes? On conçoit fort bien qu'un prêtre ne soit pas en contact étroit avec l'industrie, ne connaisse pas les besoins des écoles techniques supérieures, ne sache pas ce qu'il faut dire à ses élèves pour éveiller en eux les qualités nécessaires au futur chef d'industrie; mais pourquoi ne pas laisser entrer un peu d'air extérieur dans l'enseignement, pourquoi ne pas faire appel à ceux qui occupent une situation soit dans l'enseignement supérieur, soit dans l'industrie?

Il y a là une nécessité nationale. De nos jours la seule puissance, c'est la puissance du succès, en termes moins dégui-

---

(1) Il paraît évident que M. le professeur n'avait pas tout vu. L'intérêt de son article est ailleurs. — E.-J. A.

sés, c'est la puissance de l'argent ([2]). Allez-vous, vous, les Canadiens français, les descendants des colons de la première heure, laisser le jeune Canada entièrement aux mains des Anglais ou des immigrants? Voulez-vous abandonner ses richesses, laisser aux autres le soin d'ouvrir les mines, d'installer des aciéries, des usines à ciment, des distilleries, des sucreries, etc... ? Voulez-vous vous contenter d'être les avocats vivant aux dépens des parties, les notaires, simples enregistreurs des déplacements de la richesse, les médecins, si indispensables, mais non producteurs de puissance? On le croirait. Les mines d'amiante, au coeur de la province de Québec, sont toutes entre les mains des Anglais. Tous les ouvriers, beaucoup de contremaîtres sont canadiens-français; tous les ingénieurs sont anglais. Toutes les aciéries, toutes les grosses compagnies d'électricité de Montréal sont anglaises. Que de fois j'ai entendu dire par les Anglais qui croyaient nous faire compliment: " Les Canadiens français sont très intelligents, ce sont nos meilleurs contremaîtres! ". Je n'ai jamais entendu dire: " Ce sont nos meilleurs ingénieurs. "

Il faut faire quelque chose si l'on veut que nos jeunes Canadiens se dirigent vers l'industrie; il faut dès le collège les diriger vers autre chose que le thème grec ou la philosophie scolastique. Le but de cette étude est de montrer comment, de mon point de vue, il faut envisager une orientation nouvelle de l'enseignement secondaire et comment on doit comprendre l'enseignement technique supérieur.

([2]) Cette apparente exagération s'explique si l'on se rappelle que l'auteur de l'article est un ingénieur et parle d'après son idéal à lui. M. l'abbé Camille Roy nous en proposait un autre quand il écrivait, dans *L'Université Laval et les fêtes du cinquantenaire*, la conclusion de la première partie. Que l'on confronte les deux textes et l'on se demandera lequel, de l'écrivain canadien ou de l'ingénieur français, est le plus dans la tradition française. — *Note de la rédaction.*

Immédiatement, une difficulté se présente. Devons-nous, dans notre système d'éducation, préparer, dès le collège et plus tard dans les écoles spéciales, le futur ingénieur à sa profession ? Devons-nous créer pour lui un enseignement spécial, pratique, déchargé de toute littérature, et l'amener par spécialisations successives à un examen final au bout duquel on délivrera un diplôme d'ingénieur chimiste, d'ingénieur électricien ou d'ingénieur des mines ? Devons-nous, dans la multiplication incroyable des connaissances techniques de l'humanité, reculer devant la tâche de les apprendre toutes à nos jeunes gens et devons-nous faire une division par catégories, chaque étudiant choisissant ce qui convient à ses goûts, à ses volontés ? L'électricien ignorera tout de la géologie, de la chimie, de la métallurgie; l'ingénieur constructeur n'étudiera que les sciences mécaniques; le chimiste n'aura aucune initiation mathématique; aucun d'eux ne se préoccupera d'ailleurs de littérature, d'humanités ; l'étude des langues ne sera faite que pour l'utilité qu'il peut y avoir à lire les ouvrages scientifiques étrangers ou à commercer avec les pays voisins.

Devons-nous au contraire chercher à donner à l'étudiant le résumé, la substantifique moëlle de nos résultats scientifiques? Après une culture générale, dont l'unique but sera de développer ses facultés natives, mémoire, jugement, esprit d'observation, imagination, on lui donnera un enseignement technique d'ordre tout à fait général, lui apprenant plutôt les raisons des choses elles-mêmes, le préparant par l'universalité de ses connaissances théoriques à s'assimiler promptement, lorsque le temps en sera venu, les connaissances complexes et tout à fait spéciales qu'exigera sa profession. Il est impossible à un professeur de métallurgie d'apprendre à ses élèves les méthodes modernes et la pratique usinière de l'extraction du cuivre. Une année de cours y suffirait à pei-

ne, et il resterait un travail analogue à faire pour l'or, l'argent, le fer, le zinc, le nickel, l'aluminium, etc..... Et, en admettant même que le futur ingénieur arrive à apprendre à grands renforts de cours et d'exercices pratiques, dans un laboratoire qui serait un véritable phalanstère d'usines, la technique parfaite de son métier, de quelle utilité tout cela lui sera-t-il si les hasards de la vie le conduisent à entrer dans une usine de produits chimiques ou dans une pulperie ? Comment même sera-t-il préparé à prendre la direction d'une usine métallurgique ? Son éducation secondaire, ses années d'écoles spéciales à outrance lui auront-elles appris à conduire les hommes, à organiser le travail, à faire des prix de revient, à acheter et à vendre ? Que pèseront ses connaissances techniques dans une grève où dans une crise financière ?

Ainsi donc le problème de l'enseignement, même limité à cet aspect bien particulier de la formation des ingénieurs, nous apparaît d'une complexité extrême. Quelle solution lui donner ? Comment organiser dès le collège la meilleure préparation aux écoles d'ingénieurs? Comment développer dans le jeune homme les qualités indispensables? Comment comprendre enfin l'enseignement technique supérieur ? Sera-t-il pratique, particularisé, calqué sur le travail à l'usine, sera-t-il sans cesse à l'affût du dernier progrès, de la dernière machine, du dernier tour de main industriel? Ou sera-t-il théorique, général, se préoccupant davantage de rendre apte à apprendre les recettes de métier qu'à apprendre réellement ces recettes elles-mêmes ?

Si une solution peut être donnée, c'est par la voie expérimentale qu'on la trouvera, c'est en recherchant quelles sont les qualités fondamentales que doit posséder l'ingénieur ou le chef d'industrie, c'est en interrogeant ceux qui sont à la tête des grosses affaires industrielles et en leur demandant le secret de leur réussite.

Tout récemment, M. Henry Lechatelier, membre de l'Institut, un de nos savants et industriels français les plus au courant de ces questions, a, dans une magistrale conférence, montré quelles étaient les qualités et les connaissances nécessaires à un bon chef d'industrie. M. Lechatelier dit chef d'industrie et non ingénieur, car il vise surtout les cadres supérieurs de l'organisme industriel. Les techniciens, les spécialistes sont nombreux, dit-il. Dans une grande entreprise les ingénieurs ont une influence moins directe sur la bonne marche que le directeur général. Celui-ci est seul de son espèce. Il peut, suivant le cas, être très bon et faire prospérer l'affaire, ou être mauvais et la conduire à la déconfiture. Le choix d'un directeur est une question de vie ou de mort pour une industrie, et l'on est souvent fort embarrassé par la pénurie des candidats ayant les capacités voulues.

M. Lechatelier divise les qualités nécessaires à un bon chef d'industrie en cinq classes suivant leur ordre d'importance décroissante : 1.—Qualités de caractère indispensables pour l'action. 2.—Qualités d'intelligence indispensables pour bien orienter son action. 3.—Connaissances scientifiques nécessaires pour tirer parti des propriétés de la matière. 4.—Connaissances psychologiques nécessaires pour appliquer au mieux l'activité des collaborateurs. 5.—Connaissances professionnelles.

Une vérité vieille comme le monde veut que ce soit au caractère qu'on reconnasse le chef. Savoir, c'est pouvoir, disent les philosophes. Le bon sens ajoute : à condition qu'on en ait la volonté. Pour l'action, les qualités de caractère priment toutes les autres. De ces qualités, la plus importante me semble être la volonté tenace qui tend infatigablement au même but et ne se laisse ébranler par rien. Que d'énergie il

a fallu aux fondateurs d'industrie ou aux inventeurs ! Quelle persévérance a dû avoir Bessemer, l'inventeur d'un procédé de fabrication de l'acier qui permet de faire en 30 minutes ce que les autres procédés font en 12 heures, pour essayer successivement tous les métiers, pour recommencer indéfiniment des essais infructueux sur son procédé après sa condamnation par tous les grands métallurgistes anglais ! Le sens moral, le respect de la vérité et de la propriété d'autrui, sont également indispensables. C'est la base du crédit nécessaire dans toute affaire industrielle prospère. Sans sa réputation d'honorabilité bien établie, Bessemer n'aurait jamais trouvé, après ses premiers échecs, des amis assez confiants pour faire avec lui les frais d'essais industriels à grande échelle, nécessaires pour ramener à lui les métallurgistes découragés par leurs premiers insuccès.

L'exemple de Carnegie est peut-être la meilleure illustration de l'importance des qualités de caractère pour le succès. Il débuta dans la vie sans aucune instruction scientifique ou technique. Une bonne instruction primaire, des qualités natives d'intelligence, de bon sens et surtout de caractère, tel fut son bagage dans la lutte. Il se forma lui-même son éducation au cours de son existence, en même temps qu'il accumulait des millions. Carnegie dut son succès à une énergie peu commune, à une ardeur au travail infatigable, faisant la journée de 16 heures—et non celle de 8 ! Enfin, une probité et un esprit de justice incontestés lui permirent de trouver en toutes circonstances les concours et la confiance dont il avait besoin. Carnegie aime à rappeler avec une fierté légitime que, des nombreux inventeurs dont il eut l'occasion d'acheter les brevets, pas un seul ne s'est plaint une fois de ses rapports avec lui.

Après le caractère, l'intelligence est indispensable. Avec ces deux qualités l'homme est déjà à même d'occuper utile-

ment un poste de chef. La preuve en est dans le nombre d'affaires conduites par des hommes dépourvus de toute instruction technique et scientifique : notaires, banquiers, avocats, anciens officiers. En France plus particulièrement, les petites industries se perpétuent souvent dans une même famille, où le fils succède au père sans avoir reçu d'autre instruction que celle du collège.

La meilleure qualité intellectuelle, c'est le jugement, le bons sens, c'est-à-dire l'appréciation exacte et spontanée de l'importance relative des choses. Parmi les facteurs d'une opération industrielle, quelques-uns exercent une importance dominatrice sur le résultat. Il faut les voir du premier coup d'oeil. Le savant, purement savant, habitué aux abstractions, c'est-à-dire isolant par méthode une des faces de la question pour l'examiner, manque souvent de bon sens et voit quelquefois faux. C'est ainsi qu'un technicien croira pouvoir établir très facilement dans un nouveau pays une industrie sucrière! Des essais faits en petit montrent que la betterave à sucre pousse bien. Un tableau des dépenses et des recettes montre le bénéfice que peut attendre le capital. Un homme de simple bon sens trouvera le défaut de la cuirasse. Dans ce pays les femmes ne travaillent pas aux champs, il y a là des habitudes de vie qu'on ne peut réformer. La culture de la betterave par des mains d'hommes devient trop onéreuse ou insuffisante, la sucrerie ne pourra pas s'alimenter de matière première.

L'esprit de curiosité et l'esprit d'observation sont des dons inestimables dans l'industrie. Ce sont eux qui stimulent l'activité, qui font naître le progrès. En industrie, qui n'avance pas recule, qui n'améliore pas périclite. L'ingénieur, le chef d'industrie ne doivent pas s'engourdir dans une répétition monotone de fabrications jamais renouvelées,mais chercher sans cesse comment on pourrait mieux faire. D'une observation judicieuse peut naître une révolution dans la fa-

brication. C'est par cet esprit d'observation que Ludwig Mond a remarqué le dépôt de suie formé sur le clapet en nickel d'un des gazogènes. Et cette observation a été le point de départ de la découverte du nickel carbonyle, puis bientôt, de la création d'une nouvelle industrie pour l'extraction du nickel de ses minerais. La *Mond Nickel Co.,* qui a ses mines près de Sudbury, fabrique par ce procédé le nickel le plus pur du monde, à 99.9% de nickel métallique.

Un briquetier, qui sera courageux au travail, mais paresseux d'esprit, en succédant à son père à l'usine, saura sans doute parfaitement conduire sa barque. Il fabriquera, dans les mêmes conditions de travail et de bénéfices, les milliers de briques et de tuiles que son père a fabriquées. Mais il ne créera pas une branche nouvelle dans son industrie. Il ne s'apercevra pas, par exemple, que certains argiles sont réfractaires et que leur composition conviendrait parfaitement à la fabrication de briques pour les haut-fourneaux voisins. Un peu d'activité intellectuelle et d'esprit de curiosité, qui l'aurait poussé à secouer la routine journalière, aurait suffi cependant.

Les connaissances scientifiques semblent tellement nécessaires à l'ingénieur que je ne veux pas insister sur ce point. On comprend difficilement comment des hommes comme Carnegie ont pu prendre dans l'industrie une place aussi considérable. Carnegie en donnait la raison lui-même en recevant la grande médaille d'or Bessemer : " Je suis confus de recevoir ce grand honneur, car mon seul mérite a été de savoir m'entourer d'hommes plus habiles que moi, auxquels je dois tous mes succès industriels. " Et cet homme, à qui le manque d'instruction scientifique a été si dur, reconnaît maintenant la nécessité de la diffusion des connaissances

scientifiques par la création de bibliothèques dans le monde entier.

En fait, dans l'industrie, les hommes qui ont des connaissances scientifiques ont un avantage énorme ; et ceux qui ont réussi dans les affaires sans ce bagage scientifique sont, en somme, des exceptions rares. Les premiers au contraire sont légion. Je ne puis pas en donner de meilleur exemple que celui des anciens élèves de l'Ecole Polytechnique de Paris,qui constitue l'école peut-être la plus scientifique du monde. Après une préparation tellement ardue que l'on compte que 95% des élèves reçus se sont présentés au moins deux fois ; après deux années d'études où l'on voit des jeunes gens de 20 à 22 ans se priver volontairement de leur sortie du mercredi et couper en deux celle du dimanche — par pure émulation, puisque tous les élèves à la sortie ont une place assurée—, les polytechniciens sortent de leur école farcis de mathématiques et de science pure. Aucun d'eux ne sait conduire une machine à vapeur, ou faire un projet de distribution d'eau, encore moins limer ou forger. Et cependant, un grand nombre des directeurs d'affaires industrielles les plus importantes en France sont d'anciens polytechniciens. On peut citer les directeurs de la plupart des grandes compagnies de chemins de fer, des directeurs de mines, d'aciéries, d'usines électriques... Rien n'est plus amusant que de lire l'annuaire des anciens élèves. L'un est ministre des travaux publics à Téhéran, l'autre directeur des poudres et salpêtres en Turquie. Plusieurs de nos anciens ministres en France avaient suivi les cours de Polytechnique.

Les qualités psychologiques paraissent moins nécessaires à l'ingénieur que les connaissances scientifiques; mais, dans l'organisation moderne du travail, quand il s'agit pour le patron de guider et de tenir dans sa main une centaine ou un millier d'ouvriers, à quel ordre de connaissances va-t-il faire

appel ? On a appris à l'ingénieur à conduire et entretenir en bon état une machine à vapeur. Il sait qu'il faut en graisser les organes et qu'en jetant une poignée de sable sur les coussinets il va la faire gripper. Or, il en est exactement de même des grandes machines humaines et notamment du grand mécanisme constitué par l'usine. Un mot malheureux, une mesure intempestive peuvent provoquer un trouble dont le patron n'est plus maître. Une échelle de salaires mal établie, en mécontentant certains éléments, diminuera l'ardeur au travail, le rendement de la *machine humaine* et aura une répercussion certaine sur les bénéfices. Qui donnera au patron le tact et la finesse nécessaires ? Ce ne seront ni les mathématiques, ni les cours techniques. Ce sera l'éducation première, le vieil enseignement classique. La lecture et le commentaire d'une tragédie de Racine, l'analyse des caractères et de l'action, en assouplissant l'esprit du jeune homme, en éveillant en lui les qualités de finesse et de pénétration, le prépareront merveilleusement à comprendre plus tard les mille petits drames de la vie.

Il reste enfin un dernier ordre de connaissances, dont l'ingénieur ne peut évidemment pas se passer : les connaissances techniques, les connaissances professionnelles. Et cependant, je les rejette à la fin de ces connaissances indispensables à l'homme d'industrie. M. Lechatelier raconte : "Chargé il y a quinze ans de créer à l'Ecole des mines un cours de chimie industrielle, je crus devoir prendre les conseils de M. Hector Biver, directeur de la Compagnie de Saint-Gobain. A mon étonnement,il me répondit : "Si vous voulez me permettre de vous donner mon avis, le mieux serait de ne pas faire un cours de chimie industrielle à vos élèves, mais seulement un cours de chimie et de physique générales. Ilsn'en sauront jamais trop pour rendre les services que nous leur demandons dans nos usines. C'est, au contraire, perdre son temps que de

leur décrire les procédés de fabrication qu'ils apprendront à connaître beaucoup mieux et avec moins de peine par un séjour de quelques semaines dans les ateliers. "

En ces dernières années, la direction de l'Ecole des mines de Paris créa un cours complet de chemins de fer dans l'espoir d'ouvrir de nouveaux débouchés à ses élèves. Un des directeurs d'une grande compagnie de chemins de fer, sollicité de prendre des élèves dans sa compagnie, répondit : " Volontiers, à condition que ces élèves soient dispensés de suivre les cours de chemins de fer, qui n'ont aucun intérêt pour eux. Il faut, au contraire, leur faire suivre des cours de métallurgie, d'électricité, et en général de toutes les matières connexes à l'exploitation des chemins de fer, qu'ils n'auront pas l'occasion d'apprendre dans nos ateliers. "

Et ces raisonnements un peu paradoxaux se comprennent. Si l'on veut, dans une école, donner tous les procédés que le futur ingénieur peut être appelé à appliquer dans les usines, dix ans d'études ne suffiront pas. Il est impossible de donner un enseignement encyclopédique. Il faut au contraire s'attacher à créer ce que M. Lechatelier appelle une science industrielle qui reprendrait chacune des sciences abstraites pour les grouper autour des faits réels, qui décrirait les principes généraux des opérations industrielles, qui apprendrait à réfléchir, à observer, à inventer. Cette science est vivante, elle façonne des esprits. L'enseignement professionnel qui se fait à coup de formules, de statistiques, de recettes, est un enseignement morne, que les laboratoires les plus princièrement outillés ne rendront jamais vivant.

De même que le physicien qui a examiné toutes les faces d'un phénomène cherche à énoncer les lois qui le régissent, de même,après avoir examiné quelles sont les qualités fondamentales de l'ingénieur, il nous faut maintenant tirer des conclusions pratiques.

Et d'abord, dans quel sens doit-on diriger l'enseignement au collège ? A côté de l'enseignement classique intégral, il faut créer un enseignement classique scientifique dont les principaux traits seraient : Plus de grec, du latin jusqu'à la rhétorique, une année de philosophie faite en français, un enseignement scientifique donné par des professeurs ayant au moins le grade de licencié ès sciences de France ou ayant passé par l'Ecole Polytechnique de Montréal.

Plus de grec, cela se conçoit. J'ai fait mes études classiques, j'ai été un assez bon élève. Il me reste de mon grec le souvenir d'une grammaire extraordinairement compliquée et de versions que je traitais comme des rebus. Réservons le grec pour un enseignement classique intégral, toujours ouvert à ceux que tenteraient la littérature et les choses de l'art, et reportons sur les sciences le temps devenu libre.

Conservons le latin. La dissection des phrases latines, la lecture des textes anciens assouplissent l'esprit, font connaître d'une façon vivante une civilisation dont la nôtre procède directement. Un homme sans lettres est gauche toute sa vie, un homme du monde sans culture classique souffre d'une lacune ([3]).

La philosophie faite en latin, telle qu'on la fait maintenant encore dans beaucoup de collèges, m'apparaît comme une chose d'un autre âge. Quand je repasse dans ma mémoire mes années de collège, je revois mes années d'humanités, de rhétorique, comme des années d'assoupissement, de vie ralentie. Mon année de philosophie fit de moi un homme nouveau. Je

---

([3]) L'auteur ne paraît pas s'en apercevoir ; les raisons qu'il invoque en faveur de la culture latine valent aussi, exactement dans la même mesure, en faveur de la culture grecque. Il ne semble pas surtout soupçonner que la syntaxe latine est beaucoup plus *compliquée* que la syntaxe grecque. M. Dulieux pense si juste, quand il traite de choses industrielles !

Note de la rédaction.

lisais auparavant fort peu d'ouvrages sérieux, on ne m'avait appris à estimer que le côté littéraire. En philosophie on m'enseigna à réfléchir, à juger, à observer. Nous avions une petite bibliothèque à notre usage propre où nous pouvions puiser tout ce que nous voulions. Je dévorai Auguste Comte et Claude Bernard. Puis, quand vint la métaphysique, je découvris Schopenhauer. Pendant plusieurs mois ce fut mon dieu. Depuis, je me suis assagi. La tempête qui avait bouleversé mes idées s'est calmée, mais mes idées s'étaient classifiées. Je voyais plus clair dans les raisons des choses, j'avais appris à ne rien admettre, soit par la lecture, soit par la parole, que je ne pusse juger auparavant. Mes croyances, un moment ébranlées, je les rétablis sur des bases d'autant plus solides que, de moi-même, par les méthodes que l'on m'avait enseignées, j'avais fait la critique des systèmes, la critique de la critique. J'imagine que, si j'avais fait une philosophie débitée par petites tranches " système de Schopenhauer, exposé, réfutation, " et tout cela en latin, j'aurais d'abord été nourri de l'idée que tout système philosophique était accompagné de sa réfutation, et qu'ensuite je n'aurais jamais eu la curiosité de vagabonder dans les bibliothèques. Toute curiosité, toute initiative aurait été tuée en moi par l'horrible étouffement du latin. C'est la classe de philosophie qui s'empreint le plus profondément dans l'esprit des jeunes gens ; c'est là qu'on apprend l'esprit des méthodes scientifiques, la valeur des hypothèses, le goût de la critique, de l'observation.

Diminuons l'importance des méthodes syllogistiques, infécondes parce qu'elles sont des méthodes qui piétinent sur place, et nourrissons l'esprit du futur ingénieur des méthodes que Claude Bernard a si magistralement exposées dans son *Introduction à la médecine expérimentale.* Le syllogisme pur ne crée rien ; l'observation, l'interprétation, la géné-

ralisation inductive sont la base de toutes les découvertes ([4]).

Enfin, il faut, à cet enseignement nouveau, un programme scientifique. A quel âge le commencer ? Je pense qu'il faut débuter en 5ème ou 4ème classique. L'arithmétique doit être sue dès l'école primaire. La géométrie doit se commencer en cinquième et, au baccalauréat de rhétorique, le jeune homme doit savoir ses sept livres d'Euclide, l'algèbre dès la 3ème classique. Des rudiments de sciences naturelles doivent être donnés dès la cinquième : botanique, zoologie, géologie physique, chimie, le tout sans description savante, sans formules. Il serait stupide de laisser un jeune homme de 13 ou 15 ans dans l'ignorance complète de ce qu'est notre globe, de ce qu'est un mammifère, de ce qu'est surtout le corps humain, alors qu'il saura tous les détails de la conjuration de Catilina. Ces rudiments de science éveilleront sa curiosité et feront naître des vocations. L'un collectionnera des coquillages et des plantes, l'autre bricollera et cherchera à fabriquer une bouteille de Leyde. De tels jeunes gens seront mûrs pour les cours plus sérieux. Et c'est en philosophie qu'on reprendra tout cela. La physique, la chimie seront revues et apprises avec les formules et les nombres, ainsi que la physiologie et l'anatomie. Au 2ème degré de son baccalauréat, l'é-

---

([4]) M. Dulieux n'oublie-t-il pas trop volontiers la nature du syllogisme? Songe-t-il qu'il procède en partant des faits, tout comme la méthode inductive ? Le principe général qu'on y allègue comme majeure n'est qu'une conclusion tirée de faits innombrables, antérieurement observés ; il est rare que ce soit une de ces données primitives et essentielles imprimées par le Créateur dans toute intelligence humaine. On lira avec profit là-dessus l'article publié dans les *Etudes* des Pères Jésuites du 20 mars 1912. On y verra qu'Euler lui-même, le grand Euler, ne dédaignait pas l'emploi du syllogisme quand il s'agissait de bien poser une question même scientifique. Enfin, M. Dulieux n'a pas dû remarquer que tout géomètre pratique nécessairement le syllogisme, et le plus sec qui soit. —

Note de la rédaction.

lève devra savoir l'algèbre en y comprenant les équations du 2ème degré et les dérivées, un peu de géométrie analytique, un peu de géométrie descriptive, et aussi de la trigonométrie. Je n'ai parlé ni de l'histoire ni de la géographie qui auront été apprises dans le cours des années précédentes.

L'enseignement scientifique ne peut être donné que par des esprits spéciaux, par des *vocations*. On doit en effet donner aux élèves non seulement les faits, mais la philosophie des faits. En exposant un phénomène simple, le professeur doit en connaître et en faire pressentir les conséquences lointaines. Par son érudition, bien au-dessus de ce qui lui est strictement nécessaire pour l'enseignement, il rendra ses cours intéressants. A chaque instant, il devra émailler ses leçons d'aperçus inattendus, d'anecdotes. Par là il intéressera, il éveillera la curiosité, il incitera les élèves à lire, à chercher par eux-mêmes. Bien loin de leur apprendre une nomenclature sèche de faits, il leur donnera plutôt les moyens de s'instruire plus tard. Les élèves l'aimeront et aimeront la science. On ne devient pas bon professeur de sciences en s'instruisant tout seul. Il faut avoir écouté soi-même la parole vivante des maîtres. Donc, dans les collèges, les professeurs de science devront avoir passé par une faculté de sciences, ou encore par notre Ecole Polytechnique ([5]). Je considère ce point comme capital.

Il me resterait à dire maintenant ce que doit être l'Ecole technique supérieure. Elle prend l'élève au sortir du collège

---

([5]) Que l'on se reporte à l'étude de l'un de nos collaborateurs sur *L'enseignement secondaire au Canada* (*Revue Canadienne*, janvier 1914, pp. 73-74). L'on y constatera quels efforts ont déjà déployés nos collèges pour assurer à leurs professeurs, dans l'ordre scientifique comme dans l'ordre littéraire, une compétence professionnelle vraiment adéquate à leur tâche. — *Note de la rédaction.*

et doit faire de lui un ingénieur. Quelle méthode doit-elle suivre ? Si nous supposons un cours de quatre années, je préconiserai ceci. Deux années d'enseignement scientifique général, mais dirigé déjà vers des buts industriels. La physique, la chimie, les mathématiques en formeront la base. Dans les applications on cherchera surtout à mettre sous les yeux des élèves des applications pratiques. On montrera comment les méthodes d'intégration sont, à chaque instant, nécessaires à la solution des problèmes industriels les plus simples. L'étude de la chaleur sera faite dans le but de l'appliquer aux machines à vapeur, etc. Puis, deux années d'enseignement professionnel, en évitant les spécialisations dans les cours. Tous les cours,ou presque tous,seront communs. On y enseignera plutôt les méthodes et les principes que les recettes. On multipliera les exercices qui réclament de l'initiative, comme les projets industriels dans lesquels l'élève est abandonné à lui-même et doit aller chercher ses documents à la bibliothèque, dans les catalogues, dans les usines. En principe, il n'y aura de cours que le matin. L'après-midi, l'élève sera à la salle de dessin ou au laboratoire. Le professeur ne sera avec lui que d'une façon intermittente pour le guider, mais non pour le faire travailler; l'élève travaillera tout seul.

De plus, l'élève devra faire, entre ses années de cours, des stages dans les usines. L'Ecole supérieure ne peut pas, ainsi que je l'ai dit, donner la pratique de l'industrie, elle ne peut pas apprendre tous les procédés de l'usine. C'est pendant les vacances que l'élève les apprendra. Et voici ce que je proposerai, en prenant pour exemple l'élève de l'Ecole Polytechnique qui veut devenir ingénieur des mines. Entre la 1ère et la 2ème année, séjour de deux mois dans un pays où l'on ne parle qu'anglais et dans une industrie quelconque, de préférence cependant dans un atelier de construction.—Entre la 2ème et 3ème année, stage de deux à trois mois dans une mine, au un établissement métallurgique.—Entre la 3ème et la 4ème

année, stage de deux à trois mois, dans une mine ou un établissement industriel quelconque ou encore dans une expédition géologique.

Ces stages feront au futur ingénieur un bien énorme. Ils lui apprendront à travailler de ses mains, à connaître mille petites recettes impossibles à savoir autrement, à juger les hommes, à apprécier la valeur d'un travail d'ouvrier. Son caractère se sera transformé. De petit élève bien sage qu'il était, il sera devenu un homme sachant le prix du travail et du temps. Il faut ajouter qu'il se sera fait des relations, qu'il se sera fait connaître et que, plus tard, muni de son diplôme, il saura non seulement ce qu'il veut faire, mais à quelle porte il faut frapper...

Voilà donc, après dix années de collège et quatre ou cinq années d'école spéciale, notre jeune ingénieur muni de son diplôme. Ce sera un esprit cultivé, éveillé, instruit ; il sera animé des meilleures intentions. Que va-t-il faire ? Un avenir somptueux s'ouvre-t-il devant lui ? Les compagnies industrielles, les municipalités vont-elles se précipiter devant lui pour engager ses services à prix d'or ? La réalité est moins séduisante, et le jeune ingénieur doit le savoir. A moins d'être le fils ou le neveu de monsieur un tel, du directeur de ceci ou du contrôleur de cela, le jeune ingénieur devra s'attendre à de durs débuts. Il devra commencer au bas de l'échelle. A la mine, il travaillera avec les hommes au fond des galeries; à l'atelier d'électricité, il nettoiera des moteurs; à l'usine chimique, il répétera quotidiennement les mêmes analyses. Il se demandera alors à quoi lui sert toute cette culture générale dont il est si fier. Il se trouvera trop savant pour sa tâche, trop fin pour ses compagnons. Il aura son heure de découragement. Mais c'est alors que les caractères bien trempés et les vraies intelligences se montreront. Le jeune ingé-

nieur qui veut arriver sait qu'il fait là un stage nécessaire, qu'après le purgatoire viendra le paradis, qu'après les postes ingrats viendront les postes plus faciles. Tandis que son compagnon d'atelier restera toute sa vie dans le même atelier, notre jeune ingénieur se trouvera bientôt appelé par la confiance de son patron à un emploi demandant plus d'intelligence, plus d'initiative, plus de connaissances. Attendons quinze ans : le jeune homme aux petits salaires est maintenant à la tête d'une entreprise !

Je ne veux citer qu'un exemple. Imaginons un de nos jeunes ingénieurs, entrant dans une fonderie de Montréal. A l'Ecole Polytechnique, on ne lui aura rien appris de ce qu'il a à faire tous les jours ; mais au bout de six mois, il le sait autant que les vieux ouvriers. Il change de maison et entre dans une fonderie plus importante où les pièces sont plus compliquées. Un beau jour, il apprend qu'une fonderie nouvelle se monte dans une petite ville de l'ouest. Il se propose, on l'engage. Le patron est un homme de routine, sans instruction, sans connaissances. Notre jeune homme devient vite son auxiliaire indispensable. Il sait inventer des procédés que l'autre, ancien ouvrier, ne sait pas trouver. Il peut discuter avec les clients, entreprendre de gros travaux. Un beau jour, le patron propose à son employé une association. Bien vite, c'est notre ingénieur qui apparaît comme le seul cerveau de l'affaire. Le voilà lancé sur le chemin d'une fortune !

Dans l'industrie comme dans l'armée, il y a les simples soldats : ce sont les ouvriers ; il y a les sous-officiers : ce sont les contremaîtres ; il y a les officiers : ce sont les ingénieurs. Dans l'armée on devient officier, soit en passant par le rang, soit en passant par des écoles. Il y a d'excellents officiers qui ont commencé par être soldats. Il n'en est pas moins vrai que, si un jeune homme se propose la carrière d'officier, il

prendra le plus court et le plus sûr chemin, celui de passer par les écoles d'officiers. Nos écoles d'ingénieurs préparent les cadres supérieurs de l'industrie, mais elles n'ont pas la prétention d'être les seules. Elles se contentent d'être les meilleures et les plus sûres.

A côté des écoles comme l'Ecole Polytechnique, il existe des écoles plus modestes, mais infiniment utiles, les écoles techniques comme celles de la rue Sherbrooke. Elles préparent les cadres intermédiaires de l'industrie, les contremaîtres. Ce serait un sujet bien intéressant que de faire pour elles la même étude que j'ai faite pour les écoles supérieures. Je laisse à de plus autorisés que moi le soin de le faire, heureux si j'ai pu montrer aujourd'hui la beauté de la profession d'ingénieur et inspirer à quelques-uns le désir d'y entrer. La formation d'un ingénieur est chose si délicate qu'on me pardonnera la longueur de cette étude. J'espère que personne ne me tiendra compte de certaines opinions un peu tranchées que j'ai émises. Admettons que je me suis laissé entraîner par mon ardeur à promouvoir la cause de l'enseignement technique.

E. DULIEUX,

Professeur à l'Ecole Polytechnique.

La Colonie du Rapatriement

VI

LA PAROISSE DE LA PATRIE

(SUITE)

M. l'abbé F.-X. Desrosiers [1], qui remplaça l'abbé Victor Chartier, avait pour mission de parachever l'oeuvre si bien commencée. Homme de sacrifice, comme son prédécesseur, il ne craignit les souffrances ni physiques ni morales. Le presbytère fut terminé, l'organisation des oeuvres sociales, poussée activement. Abritées sous l'égide de l'Eglise, soutenues par un prêtre ardent au bien-être même temporel de ses ouailles, ces oeuvres devaient résister à tous les obstacles.

Ils ne tardèrent pas à se dresser. Quand M. l'abbé A.-N. Gariépy succéda en 1891 à M. Desrosiers, la tempérance établie par ses prédécesseurs subissait déjà un rude assaut. Un débitant de boissons enivrantes prétendait avoir obtenu de l'autorité diocésaine le permis de les vendre, en raison du nombre considérable des voyageurs et des colons qui visitaient les cantons de Ditton, de Chesham et d'Emberton, pour acquérir des terres et s'y fixer. Ce motif n'existait plus en 1891 : la buvette devait disparaître. Avec l'entière approbation de son évêque, M. Gariépy entreprit la lutte. Quinze années

---

[1] Victime encore vivante de l'accident terrible de Craig's Road, survenu en 1895.

durant, toujours appuyé par son Ordinaire, il la soutint sans trève, par tous les moyens qu'inspirent une ardeur fébrile et une clairvoyante intelligence. Il assista enfin à la disparition du dernier débit de liqueurs dans les limites de la municipalité de Ditton. L'on comprendra l'importance d'un succès pareil si l'on s'en rapporte, pour apprécier la grandeur des maux causés chez nous par l'alcoolisme, à tout ce qu'en ont écrit le Père Hugolin et tous les apôtres canadiens de la tempérance. Le succès fut complété en 1907, le jour où, par un amendement à la loi dite *des Licences*, on fit adopter un règlement de prohibition par voie de plébiscite.

Au sujet de ce triomphe religieux, économique et social, l'apôtre nous écrivait, le 28 janvier dernier : " Je ne saurais dire tout le bien et les avantages qui ont résulté de cette prohibition. Il faut avoir vécu dans La Patrie à l'époque où l'on y vendait les boissons enivrantes, et y vivre à présent, pour comprendre le changement radical qui s'est opéré tant dans le domaine religieux que dans le domaine économique de la paroisse. L'ouverture des chantiers, l'hiver, leur clôture, au printemps, donnaient lieu à des désordres que nous ne pouvons nous rappeler sans une émotion intense... Les fêtes de Noël et du Jour de l'an, les moindres circonstances donnant lieu à des réunions quelconques, étaient des jours d'orgie. Les élections municipales se faisaient exclusivement sur le terrain de la *licence*, sans autre considération relative à la valeur du candidat. Etait-il pour ou contre la *licence ?* On votait pour ou contre lui. Aujourd'hui, le conseil municipal, entièrement dégagé de ce boulet de forçat, est composé d'hommes honnêtes et soucieux des meilleurs intérêts de la paroisse. "

La suite de la lettre montre à quelle source, toute de devoir et de charité, se puisent l'énergie et la ténacité; elle montre aussi jusqu'où nos prêtres colonisateurs poussent l'amour des

colons. " Il convient, continue l'auteur, de reconnaître combien j'ai été soutenu dans la lutte contre la *licence* par Sa Grandeur Mgr P. Larocque, évêque de Sherbrooke. Presque chaque année, il m'honorait d'une lettre pressante, approuvant ma ligne de conduite et m'encourageant à combattre jusqu'à la mort pour la sainte cause de la tempérance. C'est dire que j'ai été un instrument dans les mains de la divine Providence et de mon évêque, pour obtenir le résultat connu."

Deuxième église 1875 — Troisième église 1908

Une autre récompense, outre ce succès, attendait M. Gariépy de la part de ses paroissiens même. La deuxième église, construite en 1875, ne suffisait plus à contenir les fidèles, dont le nombre avait doublé. Il fallut songer à renouveler

l'édifice. Comme la tempérance avait favorisé l'économie, et l'économie le bien-être, à peine se manifesta-t-il quelque résistance. La construction fut décrétée, et, le 17 septembre 1908, Sa Grandeur Mgr Larocque en faisait la bénédiction. C'était le fruit des sacrifices tant du curé que des paroissiens qui avaient secondé son oeuvre de moralisation. La Patrie se voyait ainsi dotée, à cette troisième phase, d'un temple superbe, en granit, d'une valeur de $50,000. L'ancienne église fut transformée en un couvent-école, évalué à $5,000 et placé sous la direction des Révérendes Soeurs de Jésus et Marie de Montréal. Des trois cantons, les enfants viennent ici puiser cette éducation foncièrement chrétienne que seules des religieuses, de par leur vocation même, savent procurer.

L'article suivant démontre que cette communauté n'était pas la première à se fixer à La Patrie.

VII

ETABLISSEMENT MONASTIQUE

" Voyant dans la Nouvelle-France l'agriculture encore à son début et d'immenses terrains, qui ne demandaient pour produire que des mains habiles et persévérantes à les remuer et à les rendre fertiles, il (M. Rousselot, p. s. s.) conçut, ou plutôt Dieu lui inspira, l'idée d'y implanter une colonie de Cisterciens qui, par leur expérience et leurs connaissances pratiques, ne contribueraient pas moins au progrès de l'agriculture que, par leur vie austère et laborieuse, au développement encore plus nécessaire de l'esprit de prière et de sacrifice (²) "

(²) *L'abbaye de Notre-Dame-du-Lac et l'Ordre de Citeaux* (Montréal, Beauchemin, 1906).

Ainsi s'explique la fondation de la Trappe d'Oka. On regrette que l'auteur de ces lignes ait omis une page intéressante de l'établissement des Trappistes au Canada. Nous la retracons pour combler cette lacune et pour prouver jusqu'où religieux comme séculiers, ont travaillé au développement agricole de la Colonie du Rapatriement.

Vertume Péloquin, devenu le Père Jérôme, né à Saint-Judes, comté de Saint-Hyacinthe, en 1842, avait fait ses études au séminaire diocésain. Au cours de sa philosophie, en 1865, il entrait chez les Trappistes, établis récemment à Sainte-Justine, dans le canton Langevin. Jugeant que cette maison ne serait pas maintenue, il se rendit, vers 1869, à la Trappe de Gethsémani, dans le Kentucky, une fondation de l'abbaye de Meilleray (France). Le climat brûlant, joint à un tempérament sanguin, l'empêchant d'y observer la règle dans toute sa rigueur, l'année suivante il revint à Sainte-Justine. L'établissement fut bientôt dissous. Pour ne pas quitter l'ordre, le Frère Jérôme se transporta, en 1871, dans une abbaye d'Angleterre, où il demeura deux ans et devint prêtre. De là, il se rendit à Meilleray, à douze lieues de Nantes, où il demeura jusqu'en 1880.

Les Trappistes, à cette date, étaient menacés d'expulsion en vertu de la loi Ferry. Sur les instances de M. J.-A. Chicoyne, un ami intime du Père Jérôme, Dom Antoine délégua celui-ci au Canada avec mission de chercher un pied à terre pour la communauté et de parer ainsi aux éventualités. Le 2 novembre 1880, le Père arrivait à La Patrie en compagnie de son ami qui venait d'organiser à Nantes la *Compagnie des Moulins Nantais*, dans l'intérêt de la nouvelle colonie. Ici commence la deuxième page de l'histoire canadienne des Cisterciens. Nous regrettons encore une fois de ne pas la trouver dans la brochure publiée à l'occasion du 25e anniversaire de la fondation de Notre-Dame-du-Lac.

Pour exécuter sa mission, le Père Jérôme acquit sans retard les lots 585, 586, 587 du rang VIII, et le lot 605 du rang IX de Ditton (ce dernier aujourd'hui enclavé dans Emberton), soit un total de 648 âcres. Le sol, des plus fertiles, inclinait en pente douce. Il était si propre à la culture qu'une année on récolta 80 tonnes de foin sur 100 âcres. De 1880 à 1882, le Père Jérôme y vécut seul et travailla sans relâ-

Bethléem (l'ancienne chapelle). — Le Père Jérôme.

che à faire une trouée dans cette forêt épaisse. Il transforma en un monastère primitif l'ancienne chapelle, qu'il fit transporter sur son domaine, et y ajouta un étage. Le nouvel établissement prit le nom de Bethléem.

Un communiqué adressé au *Pionnier de Sherbrooke,* le 8 avril 1881, disait : " Vendredi dernier, le premier avril, le révérend Père Jérôme a célébré une première messe à la Trappe de Bethléem. Presque tous les colons de la paroisse y assistaient. Le Révérend Messire Desrosiers, notre digne et zélé curé, fit un sermon approprié à la circonstance. Les assistants n'oublieront jamais le bonheur qu'ils ont eu d'assis-

L'*abattis* autour de Bethléem

ter à la naissance de cet établissement qui, avec le secours de la Providence, ne peut manquer de grandir et de prospérer. Le nom de Bethléem est bien choisi : c'est d'un bon augure."

Le même journal, le 3 juin suivant, faisait l'éloge des Pères Trappistes et précisait la tâche accomplie par eux. "Il

est un coin de terre, dans les Cantons de l'Est, qui est assez béni pour mériter de porter le nom de Bethléem... Déjà, plus de dix âcres de cette forêt sont en *abattis,* et le feu, qui doit réduire en cendres les arbres tombés pour une si belle cause, a respecté jusqu'ici l'humble sanctuaire, bien qu'il se trouvât au milieu de l'élément destructeur... "

Le 16 septembre, le *Pionnier* reproduisait un article de l'*Observateur* de Nantes, où il est fait un bref historique de l'Ordre de Citeaux. Il rappelait ensuite les origines de l'entreprise : " Au mois d'octobre de l'an dernier (1880), le sous-prieur de la Meilleray, un Canadien, que des circonstances vraiment providentielles avaient guidé vers ce cloître à une époque où les relations entre le Canada et la France étaient presque nulles, profitait du passage d'un de ses compatriotes (M. J.-A. Chicoyne), engagé dans les oeuvres de colonisation au pays natal, pour aller y choisir, de l'agrément de son vénérable abbé, le site d'une nouvelle fondation. Après avoir visité et étudié, après avoir consulté la volonté divine et l'expérience des hommes, il choisit une vallée solitaire au sein de la forêt vierge des Cantons de l'Est. C'est là que, sur un domaine de 400 hectares acquis par la maison de Meilleray, il s'occupa depuis à jeter les bases d'un établissement appelé à rendre d'éminents services à cette région tant sous le rapport matériel que sous le rapport spirituel. — Deux autres religieux du couvent de Meilleray sont allés le rejoindre dernièrement. Avec ce contingent et les vocations qui ne manqueront pas d'affluer, en ce pays si rempli de foi, la Trappe de Bethléem, nom heureusement donné à la nouvelle fondation, ne pourra manquer de prospérer et de contribuer à la gloire, à la consolation de l'illustre maison dont elle est issue. "

Avec le secours de ces deux recrues, le Père Jérôme réus-

sit à défricher 100 acres. Le moulin de M. J.-A. Chicoyne lui fournit les planches nécessaires pour ériger une grange qui servirait à abriter la récolte. Enfin, le Père se construisit lui-même un moulin, au bord d'un cours d'eau qui traversait la propriété.

Il en était là de ses travaux quand, au mois d'avril 1882, survint le Père Abbé. A cette époque de l'année, les routes étaient impraticables par suite du dégel et de la pluie. Le curé de la paroisse, M. Desrosiers, dut le conduire à Bethléem en *tombereau*. C'était l'unique moyen de transport dans ces ornières. Cette mauvaise condition des chemins et l'inclémence de la température firent sans doute sur l'Abbé une mauvaise impression. A peine eut-il terminé sa visite qu'il ordonna au Père Jérôme de renoncer à l'entreprise et de rentrer à Meilleray. Bethléem avait vécu.

Sa chute faillit anéantir les espérances que l'on avait formées pour l'avancement rapide de l'agriculture et de la colonisation dans la partie française et catholique des Cantons de l'Est. Mais non ; l'influence des Pères Trappistes devait se continuer sur le sol canadien. Plus tard, Messieurs de Saint-Sulpice offrirent aux Cisterciens 1,000 acres de terre dans leur seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes. Forts de l'appui du gouvernement provincial, ils s'y fixèrent définitivement.

Cependant, le Père Jérôme demeura à La Patrie jusqu'en 1884 pour mettre ordre aux affaires de Bethléem. Il fut, pendant cette période, desservant de Chartierville (Emberton), après la mort de M. l'abbé Dutil, survenue en 1883. Puis, selon l'ordre de son supérieur, il retourna à Meilleray pour y séjourner jusqu'en 1902. A cette date, il partait de nouveau avec 13 compagnons en destination du Devonshire, Angleterre. Il y fonda, près Loddiswell, la Trappe de Wood Barton, où s'écoule sa verte vieillesse, loin des hommes, près de Dieu.

Le Père Jérôme
Sous-prieur à Wood Barton, Angleterre (1912)

La propriété passa, en 1883, aux mains d'un cultivateur qui la partagea en lots de vente. Récemment, elle fut acquise par la *Brompton Pulp and Paper Company* qui ne se préoccupe guère, on l'imagine, de continuer la tâche entreprise par les Pères Trappistes.

Du moins, la présence de ces derniers avait offert une preuve de plus que, sur le mouvement de colonisation dans le Canton de Ditton, avait soufflé l'influence religieuse et catholique. Elle attestait aussi que, là comme ailleurs, l'homme de Dieu a su donner l'exemple du sacrifice, du dévouement, de la charité. Nous verrons qu'il en fut ainsi dans les deux autres cantons de la colonie, Emberton ou Chartierville, Chesham ou Notre-Dame-des-Bois.

(À SUIVRE)

C.-Edmond CHARTIER,
Professeur au Séminaire de Sherbrooke.

A travers Paris

SOMMAIRE. — L'*Arc-de-Triomphe*, oeuvre de patriotisme. — La *Basilique de Montmartre*, oeuvre de foi. — *Notre-Dame-des-Pauvres*, oeuvre de charité.

A l'heure où nous revisons ces notes, prises au cours de voyages déjà lointains, Paris est menacé d'un nouveau siège. Certes, nous avons confiance que les alliés de France, d'Angleterre et de Russie, auront déjà mis à la raison l'Allemagne et l'Autriche, quand ces lignes paraîtront. Mais, savons-nous jamais ce que l'histoire nous réserve ? Fixons du moins quelques souvenirs des grandeurs de cet incomparable Paris, qu'on ne se lasse jamais d'admirer une fois qu'on l'a visité, qui a ses tares, ses bas-fonds et ses *odeurs,* sans doute, mais qui a ses charmes aussi, ses beautés et ses *parfums.*

L'ARC-DE-TRIOMPHE

Il s'appelle encore l'*Arc-de-l'Etoile.* Aucune capitale ne possède un monument aussi colossal et aussi majestueux. C'est l'arc de triomphe de la grande armée — de l'armée de Napoléon — et c'est, assurément, l'hommage, en pierre, le plus gigantesque et le plus durable qui ait jamais été rendu à la gloire militaire. L'*Arc-de-Triomphe* est, par excellence, une oeuvre de patriotisme.

Comme ensemble, dans l'harmonie de ses proportions, il est presque irréprochable. Quelle page d'histoire... avec son arc de 29 mètres sur 14 ; avec sa longue suite de boucliers,

incrustés dans son attique et qui portent chacun le nom d'une grande victoire ; avec ce défilé de soldats qui circulent dans la frise — géants qui de la base paraissent des pygmées —; avec ces bas-reliefs qui décorent chacune des faces et dont quelques-uns — celui de Fenchères, qui fait revivre dans la pierre le passage du pont d'Arcole, et celui de Chaponnière, qui nous fait assister à la prise d'Alexandrie — sont des oeuvres de premier ordre; avec ce luxe harmonieux d'ornementations glorieuses, qui rehaussent et grandissent encore les quatre trophées placés sur les pieds-droits — ceux qui regardent l'avenue de Neuilly, *La paix* et *La Résistance,* dus au ciseau vigoureusement habile d'Etex ; ceux qui font face aux Champs-Elysés, *Le Couronnement de l'Empereur,* ciselé par Cortot, et *Le Départ,* où Rude a déployé son talent si fougueux, si mouvementé, si entraînant!... Quelle page d'histoire, où se trouvent racontés tant et de si brillants triomphes, où s'inscrivent les noms de pas moins de cent quatre-vingt-six généraux victorieux !

Commencé par Napoléon I en 1800, ce monument n'a été achevé qu'en 1836. Il a coûté dix millions, et il n'a pas encore son couronnement. C'est l'oeuvre de Chalgrin.

Gravissons les 280 marches (on y a mis récemment un ascenseur, mais il n'existait pas au temps où nous y montâmes) et arrivons à la plate-forme du sommet, où plus de cinq cents personnes peuvent se tenir à l'aise. Quel panorama grandiose! L'oeil a déjà atteint les limites de l'horizon qu'il n'a pas encore dépassé celles du tableau qu'offre la grande cité, débordant hors d'elle-même et s'animant chaque jour d'un si curieux va-et-vient d'oisifs ou d'affairés ! Ici, à nos pieds, douze avenues, ou plutôt douze boulevards, rayonnent à perte de vue. A deux pas, c'est la Seine, qui semble se complaire dans les mille sinuosités qu'on lui voit décrire, comme pour apporter un peu de fraîcheur aux coquets villages éparpillés ça et là.

De préférence, c'est une heure ou deux avant le coucher du soleil qu'il convient de faire l'ascension. On embrasse alors d'un coup d'oeil, à claire-vue et sans fatigue, l'immense cité qui resplendit ; on en compte, si l'on veut, les innombrables monuments, les dômes, les clochers autour desquels se pressent et se tassent, semblables aux alvéoles d'une ruche bourdonnante, les maisons affairées et bruyantes. Vraiment,si le tentateur venait recommencer son infructueuse expérience du désert, il ne saurait choisir un meilleur endroit pour montrer au Fils de l'homme l'image la plus frappante des grandeurs, des richesses et de la puissance de la terre. Et puis, en même temps, quelle vie et quelle activité, quelle agitation et quelle fièvre partout! Superbes équipages, riches landaux,modestes voitures, tramways, omnibus et autos,piétons et promeneurs, tous vont, viennent, se suivent, se croisent, s'agitent en tous les sens et paraissent ne s'arrêter jamais. C'est un fleuve impétueux de flots humins; c'est un kaléidoscope magique, dont les tableaux varient à l'infini, et que la plume se refuse à décrire.

L'*Arc-de-Triomphe* est superbe. On y jouit d'un spectacle qui, tout en se renouvelant sans cesse,ne laisse pas d'être toujours magnifique. Mais l'on ne peut s'empêcher d'y faire réflexion que tout passe ici-bas et que tout n'est que vanité, mensonge et fragilité...

LA BASILIQUE DE MONTMARTRE

Si l'*Arc-de-Triomphe* fait honneur au patriotisme des souvenirs français, la *Basilique de Montmartre,* la très belle église du Voeu National, placée sous le vocable du Sacré-Coeur, est toute à la gloire de la foi éclairée et bien vivante des catholiques de France.

Lors d'un premier voyage à Paris, en 1885, nous avions

été témoin de l'empressement et du zèle qu'on déployait partout pour la construction de cette église. Une immense souscription avait fourni les capitaux nécessaires, au moins en grande partie. Les pouvoirs civils du temps avaient reconnu l'oeuvre d'utilité publique, le peuple était heureux. C'était, en un mot, une oeuvre nationale, en même temps qu'une oeuvre de foi, à laquelle tous étaient fiers de collaborer. Sur le théâtre du martyre des premiers apôtres de la " très noble nation " des Francs, et sur la plus haute cime de sa riche capitale, un monument s'élevait, témoin magnifique de la vitalité de la foi des fils de cette nation.

Savez-vous l'origine de cette église du Voeu National ? M. Legentil en eut la première idée. Un jour de janvier 1871, au plus fort de la guerre, il s'en ouvrit à Mgr Pie, le pieux cardinal de Poitiers, auprès de qui il se trouvait en compagnie de Dom Guéranger. Le vénérable religieux approuva fort l'idée et l'illustre cardinal y vit une inspiration du ciel. Mais il fallait s'entendre avec Mgr Guibert, l'Ordinaire de Paris (novembre 1871). L'archevêque parut d'abord un peu effrayé par les proportions de l'entreprise, mais bientôt, sous la poussée des sollicitations qui se faisaient de plus en plus pressantes et à la vue des généreuses offrandes qui affluaient de partout, il s'inclina et donna son approbation. Le 15 juin 1881, le distingué prélat pouvait célébrer la messe dans la crypte de Montmartre. La gigantesque construction se terminait en 1889.

Or, on peut le dire, la basilique a vraiment du cachet. On la voit de tout Paris. Nous l'avons naguère visitée, lors d'un second voyage que nous fimes en France,et nous en avons gardé une impression de grandeur et de magnificence que le temps n'a pas effacée.

Dès 1846, Lacordaire, dans un discours prononcé à une assemblée de charité, avait dit ces paroles presque prophéti-

ques, que M. le curé de Montmartre nous rappelait et que nous tenons à citer *in extenso* pour l'édification de nos lecteurs :

" Vous avez le bonheur — disait donc le grand orateur— de posséder au-dessus de votre ville une colline dont vous ne connaissez pas toutes les merveilles et que j'appellerai, sans crainte d'en dire trop, une colline prédestinée dans l'ordre de la nature comme dans l'ordre de la grâce. — Oui, cette simple colline, qui ne vous paraît qu'un peu de sable et un peu de plâtre, renferme, dans l'ordre naturel, des merveilles qui ont fait parler tous les savants. Jamais Dieu n'a prédestiné un lieu pour la grâce, sans qu'il y ait mis, pour attirer l'attention des hommes, quelque chose de singulier, quelque chose de frappant dans l'ordre naturel. Eh bien! Montmartre a été préparé comme un mystère singulier.

" C'est un tertre isolé. Dans ses couches supérieures on ne remarque que des alluvions provenant des eaux qui nous entourent dans un certain espace. Mais au-dessous se trouvent d'autres couches où le système oriental apparaît. Des palmiers, des arbres étrangers à notre climat y sont incrustés, la science les y a découverts et s'est étonnée comment, à cette hauteur, d'une manière tout à fait isolée, ces produits de l'Asie avaient pu être apportés et devenir, sous nos yeux, comme les témoins de quelque singulière catastrophe opérée par la Providence. Dans des couches encore plus inférieures la science a trouvé, à l'état fossile, des fruits et des oiseaux d'Amérique. Ces deux grandes soeurs, l'une à notre droite, l'autre à notre gauche, posent là, devant nous, comme si ces deux contrées, qui sont les avant-bras du monde, étaient venues saluer la capitale de notre pays et lui donner un signe de la prédestination de sa gloire. Et enfin, par-dessous toutes ces couches, dans les dernières profondeurs, sont rassemblés

les débris d'animaux antédiluviens. Un célèbre naturaliste a mis le comble à sa réputation en explorant ces sables et en découvrant au milieu d'eux des races perdues. Voilà donc tous les âges, toutes les époques, tous les grands continents qui se tiennent debout à l'extrémité septentrionale de votre cité.

" Est-ce là tout ? Oui, pour l'ordre naturel, mais il reste l'ordre de la grâce. C'est sur cette colline de Montmartre que saint Denis trouva les idoles et qu'il fut immolé ; c'est là qu'une chapelle, appelée la chapelle des martyrs, fut conservée d'âge en âge ; c'est là que le chapitre métropolitain allait porter ses hommages; c'est là, entre autres circonstances mémorables, qu'Eugène III consacra l'église de Saint-Pierre ; c'est là que saint Ignace de Loyola jeta les fondements de la Compagnie de Jésus; c'est là enfin que vinrent en pèlerinage et saint François de Sales, fondateur de la Visitation, et saint Vincent de Paul, fondateur des Lazaristes et des filles de la Charité, et M. Olier, fondateur de Saint-Sulpice, et le cardinal de Bérulle, fondateur de l'Oratoire. D'ailleurs, Montmartre est un pèlerinage qui vit toujours. Le peuple, le dernier gardien des traditions des saintes choses, le peuple, dont la mémoire est moins fragile que celle des grands, le peuple n'a jamais cessé de fréquenter Montmartre.

" Eh bien ! il reste, parmi toutes les constructions modernes qui enseveliront bientôt cette chère et sainte colline, un champ, un coin de terre... "

Vous l'avez entendu... Le génie a ses heures d'intuition.

NOTRE-DAME-DES-PAUVRES

Après l'*Arc-de-Triomphe,* oeuvre de patriotisme, après la *Basilique de Montmartre,* oeuvre de foi, voici *Notre-Dame-des-Pauvres,* oeuvre de charité non moins admirable. C'est la

plus belle des cinq grandes maisons des Petites Soeurs des Pauvres à Paris. Ce qu'il s'y fait de bien, on l'imagine sans le voir; mais quand on le voit, c'est encore mieux et plus touchant.

M. Hamon, de la Compagnie de Saint-Sulpice, l'ancien curé de Saint-Sulpice précisément, possédait à un rare degré l'intelligence du pauvre, ce frère du Christ. C'est à lui que Paris doit *Notre-Dame-des-Pauvres.* L'histoire des tribulations du zélé curé, au sujet de ce véritable palais de la charité, vaut d'être contée.

Un jour, une respectable veuve vint apporter à M. le curé, pour fonder une maison des Petites Soeurs des Pauvres, ses épargnes de vingt années, soit 20,000 francs. Le dimanche suivant, le bon pasteur, tout en joie, annonçait à son prône l'heureuse nouvelle. Dès le lendemain, les bons exemples portant toujours leurs fruits, une autre dame venait lui remettre 10,000 francs, avec les mêmes intentions. L'oeuvre était en principe établie. On prit d'abord douze pauvres, puis on augmenta le nombre, bientôt on en pouvait loger cent quatorze. Mais la demande dépassait l'offre... et M. le curé se désolait. La ville de Paris lui vint en aide. Et, peu de temps après, M. Hamon était possesseur d'un vaste terrain. Une dame lui apporta 4,000 francs, pour la fondation d'un lit. Excellente idée, se dit le bon curé, et il cita l'exemple en chaire. L'idée fit fortune et bientôt 120,000 francs étaient versés. On put alors, les constructions étant augmentées, loger deux cent cinquante vieillards. L'oeuvre était assurée. M. Hamon céda tous ses droits de propriété aux Petites Soeurs. Il ne garda, lui, que le désir de faire plus encore, si c'était possible.

Et ce fut possible. En mai 1867, une lettre anonyme lui arrivait chargée de 42,000 francs ! Au corps principal on ajouta l'aile droite. Mais l'aile gauche ? Car enfin, estimait

le charitable curé, une telle maison, c'est évident, doit avoir ses deux ailes. Et, pour je ne sais quelle raison, l'aile gauche devait coûter beaucoup plus cher. Une bonne âme encore, une dame étrangère, ayant connu les soucis du curé de Saint-Sulpice, lui envoya 10,000 francs. — Comment voulez-vous, lui écrivit M. Hamon, que j'entreprenne avec 10,000 francs une construction qui va coûter 60,000 ? — La bonne dame envoya encore 10,000 francs.—Fort bien, répondit M. Hamon; mais comment, charitable dame, pourrais-je avec 20,000 francs arriver au but? Partageons les responsabilités, voulez-vous?— Et ce furent encore 10,000 francs qui tombèrent dans les mains de l'ami des pauvres.

L'histoire n'est-elle pas intéressante ? Et qui dira que la charité n'est pas, elle aussi, contagieuse ? Ce qui est certain, c'est que, quand nous visitâmes l'institution, Notre-Dame-des-Pauvres logeait et nourrissait trois cents pauvres, et Dieu sait si, sous la garde des bonnes Soeurs, ces pauvres sont heureux !

Saint Paul a dit que, des principales vertus, c'est la charité qui est la plus grande. *Major autem harum caritas est !* Paris, qui aime ses gloires et qui élève à Dieu de si beaux temples, Paris, malgré ses fautes et ses légèretés, Paris n'oublie pas ses pauvres. On connaît le livre de Maxime du Camp sur *La Charité à Paris;* il donne à réfléchir. D'ailleurs qu'on relise la belle page de Monsabré, le frère et le digne émule de Lacordaire que nous citions tantôt. En juin 1885, dans une chapelle du Sacré-Coeur, rue de Varenne, cet autre éloquent fils de saint Dominique disait à ses auditeurs :

" Spectacle consolant, auquel j'applique mon âme, lorsque je me sens par trop ému et par trop épouvanté par les scandales de ce Paris, où l'impiété et le vice parlent si haut... Cette ville, que ses désordres et ses folies ont rendue si tristement célèbre ; cette ville, qui attire à elle les peuples éblouis

pour les enivrer du vin de la corruption ; cette ville, où l'on édite quotidiennement les plus abominables blasphèmes contre Dieu et les plus infâmes provocations contre la vertu ; cette ville, qui encense les histrions et qui persécute les saints ; cette ville, où l'on amnistie la révolte et où l'on répond par des injures aux légitimes protestations du droit outragé ; cette ville, qui souille la gloire par des apothéoses ridicules et déshonore le génie en faisant de sa dépouille mortelle le mannequin de manifestations impies ; cette ville, où l'on chasse Dieu de son temple, pour y mettre les restes bientôt oubliés d'une idole ; cette ville, où l'on a peur de trop contenir le crime et où les honnêtes gens semblent n'avoir plus d'autre ressource que le plaisir pour compenser leur effacement et se consoler de leur impuissance ; cette ville... je ne puis m'empêcher de la regarder parfois d'un oeil colère, je suis tenté de la maudire et j'entends au fond de mon coeur indigné une voix qui gronde : " Quand viendront les barbares?" Mais un doux et saint cantique m'apaise. C'est la charité qui crie : " Nous qui faisons le bien, faisons-le sans défaillance ". C'est le choeur de toutes les infortunes assistées, qui chante : " Pitié, Seigneur, épargne ton peuple ". Et alors, oubliant tous les scandales où je viens de lire : Damnation ! je n'ai plus d'yeux que pour les bonnes oeuvres où je lis : Rédemption !"

Voilà, extraite de mes souvenirs, une course *à travers Paris,* qui paraîtra peut-être significative aux tristes jours de l'invasion que la France vient de subir comme il y a quarante ans. Mais qu'on me dise si Paris qui aime la gloire, qui rend hommage à Dieu et qui soigne les pauvres—*Arc-de-Triomphe, Montmartre* et *Notre-Dame-des-Pauvres*—, oui ! qu'on me dise si Pàris, qui a bien sans doute ses *odeurs,* pour parler encore avec Veuillot, n'a pas aussi ses *parfums* ?

Luc DUPUIS.

Village des Aulnaies.

A travers les Faits et les Oeuvres

La guerre européenne. — Ses origines. — La responsabilité de l'Allemagne. — Le prétexte de l'Autriche. — La position de la Russie. — L'alliance franco-russe. — La France tenue de faire la guerre. — Le plan de l'Allemagne. — Frapper la France au nord. — Violation de la neutralité belge. — L'attitude de l'Angleterre. — Puissance de l'opinion britannique. — Ralliement des esprits en France. — Un article du comte de Mun. — Les phases de la guerre. — La défense belge. — La poussée allemande. — L'offensive franco-anglaise. — Batailles sanglantes. — Guerre sans parallèle. — La mort du pape. — Le conclave. — Le nouveau Pontife Benoît XV. — A propos des élections papales. — Au Canada. — Une session de guerre.

DEPUIS notre dernière chronique, que d'événements se sont produits, se sont accumulés, se sont précipités ! La foudre de la guerre, longtemps menaçante, a enfin éclaté sur l'Europe. Et les plus puissantes nations du monde sont maintenant aux prises dans un gigantesque conflit. L'Autriche-Hongrie, la Serbie, le Monténégro, la Russie, l'Allemagne, la Belgique, l'Angleterre et la France ont mobilisé leurs armées, et à l'heure actuelle plus de huit millions d'hommes s'entre-tuent sur les champs de bataille européens.

Il n'entre pas dans notre rôle de relater par le détail les faits militaires. Nous voudrions simplement donner une vue d'ensemble, et étudier rapidement cette formidable guerre, dans ses origines, dans sa portée, dans son orientation et dans ses phases.

Nos lecteurs savent que le prétexte de la guerre a été l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand. L'Autriche-Hongrie a profité de l'incident pour poser à la Serbie un ulti-

matum, qui équivalait à la main-mise de l'empire austro-hongrois sur le royaume serbe. Ce dernier, tout en allant aussi loin que possible dans la voie des concessions et des renoncements, ne pouvait consentir à abdiquer son indépendance nationale. L'Autriche, qui méditait depuis longtemps de s'agrandir du côté des Balkans, et de s'ouvrir même une voie vers la mer Egée, s'est ruée sur la Serbie. Mais la Russie ne pouvait rester impassible en présence de cette agression. Elle est la protectrice des Etats slaves, et l'écrasement de la Serbie par l'Autriche constituait pour elle un échec et une menace. Elle a donc signifié à cette dernière qu'il y avait là un *casus belli,* et elle a commencé à mobiliser ses troupes. C'est alors que l'Allemagne est entrée en scène. Il n'est pas téméraire de soupçonner qu'elle avait approuvé, conseillé, déterminé peut-être l'action de l'Autriche. Tout en parlant bien haut de paix, elle a proclamé qu'il fallait laisser cette dernière dévorer la Serbie, et elle a effrontément demandé à la Russie de laisser faire. Le Tsar a répondu que le Kaiser pouvait assurer la paix en persuadant à l'Autriche d'arrêter ses armées. L'empereur allemand n'ayant pas voulu prendre cette attitude, la Russie a activé sa mobilisation en vue d'une action sur la frontière autrichienne. Immédiatement l'Allemagne, qui était prête, a mobilisé toutes ses forces. Pendant ce temps l'Angleterre, par son ministre des affaires étrangères, Sir Edward Grey, faisait d'énergiques efforts pour amener les Puissances à une entente destinée à préserver la paix,ou à circonscrire la guerre. Mais la situation était plus forte que la volonté des diplomates. L'Autriche ne voulait pas renoncer à l'asservissement de la Serbie. La Russie devait coûte que coûte protéger cette dernière. De son côté l'Allemagne considérait comme cas de guerre l'intervention russe. La persistance de l'Autriche rendait donc inévitable un conflit russo-allemand.

Et alors se posait la question de la France. Si l'Allemagne déclarait la guerre à la Russie, la République française pouvait-elle rester neutre ? Evidemment non, en présence des traités qui ont déterminé depuis longtemps l'alliance franco-russe. Le 31 juillet, le Kaiser demandait à la France de signifier, sous dix-huit heures, si elle garderait la neutralité dans le conflit russo-allemand. Le lendemain l'état de guerre était déclaré entre la Russie et l'Allemagne, et cette dernière, brusquant la situation, mettant de côté toute pudeur, foulant aux pieds le droit des gens, attaquait la frontière française, et sommait audacieusement la Belgique de lui livrer passage. Berlin levait le masque.

Tout cela était concerté, décidé, depuis longtemps. La violation du territoire belge faisait spécialement partie du plan tracé d'avance par le haut état-major prussien. En cas de guerre entre l'Allemagne d'une part, et la France et la Russie de l'autre, la tactique à suivre devait être de se ruer sur la France avec toute la masse des troupes allemandes, de l'écraser dans une campagne de trois semaines, grâce à la supériorité du nombre, et de la mettre hors de combat; puis, de se retourner contre la Russie, à peine prête à commencer les hostilités, à cause de sa lente et laborieuse mobilisation, et de la battre à son tour dans une série de batailles où triompheraient la stratégie, la discipline, et les engins de guerre allemands. Mais, pour réaliser ce programme, il fallait pouvoir accabler immédiatement la France par une agression foudroyante et la frapper au coeur, entrer victorieusement dans Paris avant que le premier soldat russe eût pu franchir le Niémen. Et ce résultat était impossible à obtenir si l'on devait attaquer la France par la frontière de l'est, défendue par les Vosges et par une ligne formidable de places fortes, capables d'arrêter indéfiniment l'invasion allemande. Donc, l'attaque devrait se faire par la frontière du nord, plus vul-

nérable et plus rapprochée de Paris. Seulement la frontière du nord était couverte par la Belgique et le Luxembourg, dont la neutralité était garantie par des traités solennels, placés sous la sauvegarde de toute l'Europe et signés par la Prusse. Mais qu'importe la foi jurée à l'ambition teutonne ? N'est-ce pas le grand ministre germanique, Bismarck, de sinistre mémoire, qui a formulé cyniquement cet axiôme: la force prime le droit ? Brutalement, le Kaiser a proposé à la Belgique de laisser passer ses armées pour attaquer la France. La Belgique a déclaré qu'elle se déshonorerait en y consentant. — "Il nous faut passer quand même", s'est écrié l'Allemagne. — " Eh bien, vous nous passerez sur le corps ", ont répliqué les Belges. Et alors la gigantesque Germanie s'est ruée sur la petite Belgique. Mais celle-ci a reçu le choc effroyable avec une vaillance qui a conquis l'admiration du monde. Le siège de Liège, les combats de Diest, d'Hasselt, d'Aerschot, ont couvert de gloire les soldats belges. Et la résistance héroïque de la Belgique a donné à la France le temps de faire sa mobilisation et sa concentration. On peut affirmer sans exagération que cette résistance a changé la face de la guerre.

Pendant ce temps que faisait l'Angleterre ? Elle épuisait tous les moyens diplomatiques pour empêcher une conflagration générale. Elle multipliait les témoignages de conciliation et de modération, en face des attentats allemands. Le gouvernement britannique voyait nettement la voie à suivre, mais il ne voulait s'y engager qu'après avoir démontré au monde et au peuple anglais lui-même que l'honneur et le devoir national lui imposaient la guerre. Voilà ce qui ressort manifestement des documents diplomatiques, de la correspondance de Sir Edward Grey avec les ministres de Saint-Pétersbourg, de Berlin et de Paris. La situation de l'Angleterre, par rapport à la France, était bien différente de celle de cette dernière, par rapport à la Russie. Il y avait une alliance

formelle, offensive et défensive, entre la République française et l'empire russe. Il n'y avait qu'une simple entente entre la France et la Grande-Bretagne. Et cette entente ne liait aucunement celle-ci à soutenir celle-là par les armes en cas de guerre. L'Angleterre était donc libre, en droit, de garder la neutralité. L'était-elle moralement, l'était-elle politiquement, l'était-elle au point de vue de ses intérêts supérieurs et vitaux ? Assurément non. Et le cabinet britannique, dans son ensemble, en était fermement convaincu. Il en était convaincu depuis longtemps. Nous croyons pouvoir affirmer que, depuis trois ans au moins, M. Asquith et ses principaux collègues jugeaient inévitable une guerre avec l'Allemagne. Seulement il leur fallait compter avec l'opinion anglaise, et ils ne voulaient tirer l'épée qu'avec l'adhésion réfléchie et absolue de la nation.

C'est à cette lumière qu'il faut lire la correspondance diplomatique soumise au Parlement. En se plaçant à ce point de vue, on comprend de quel poids décisif ont été la violation de la neutralité belge et l'invasion de la Belgique dans la décision finale du cabinet de Londres. Depuis deux siècles, l'Angleterre a exercé envers ce petit pays une sorte de protectorat spécial. Attaquer la Belgique, c'était virtuellement attaquer l'Angleterre. L'attentat de l'Allemagne a donc soulevé l'opinion britannique. Et immédiatement le gouvernement anglais a déclaré la guerre à l'empire germanique. Deux ministres pacifistes, lord Morley et M. John Burns, ont donné leur démission. Mais la presse de toutes les nuances, les nationalistes, les ulstérites, les socialistes eux-mêmes, ont énergiquement approuvé la résolution du cabinet. Du coup la lutte des partis, si âpre, si violente en ces derniers temps, a fait place à l'apaisement et à une sorte de trève patriotique. La question irlandaise a cessé d'être un brandon de discorde. Le bill du *Home Rule* a été adopté sans coup férir,

avec la perspective d'amendements qui seront soumis à une prochaine session. Le Parlement a voté des crédits extraordinaires pour l'armée, et lord Kitchener, nommé aux applaudissements de tous, ministre de la guerre, a annoncé son intention de porter, d'ici à quelques mois, les effectifs anglais à plus d'un million d'hommes. Comme on le sait, il n'y a pas de conscription en Angleterre. Les engagements sont volontaires. Et il se poursuit actuellement une campagne d'assemblées publiques, pour activer le recrutement, auxquelles prennent part les chefs des deux grands partis politiques, unis dans un commun effort pour le triomphe de la cause nationale.

* * *

En France on assiste à un spectacle analogue. La séance du 4 août, à la Chambre des députés, a été magnifiquement émouvante. La lecture du message dans lequel le président Poincaré annonçait l'agression de l'Allemagne et affirmait que, dans la guerre qui allait s'engager, la France avait pour elle le droit, la justice et l'honneur, a été salué d'acclamations enthousiastes. A la même séance, M. Deschanel a prononcé l'éloge funèbre de Jaurès, le leader socialiste, assassiné quelques jours plus tôt par un dément. Et en saluant la tombe de l'éloquent orateur, il a prononcé ces paroles : " Ses adversaires sont atteints comme ses amis et s'inclinent avec tristesse devant notre tribune en deuil. Mais que dis-je ? Y a-t-il des adversaires encore ? Non ! Il n'y a plus que des Français ! " A ces mots, un tonnerre d'applaudissements, comme jamais peut-être la Chambre française n'en a entendus, a éclaté dans l'enceinte parlementaire. Et ce ne sont pas là de vaines démonstrations. A la lueur de la foudre, l'union des coeurs et des esprits semble refaite, au moins pour faire face

au danger. Les journaux et les témoins oculaires nous disent que la France a donné un admirable spectacle. Nous aimons à citer ces lignes extraites de l'un des vibrants articles écrits par le comte de Mun depuis le commencement de la guerre: " Enfin, il y a Dieu, qui a rassemblé soudain nos coeurs divisés, qui a permis le fol emportement de l'orgueil allemand, qui a conduit le merveilleux renversement des calculs germaniques. Il y a Dieu et Jeanne d'Arc ! Ce n'est pas en vain que, depuis dix jours, on prie d'un bout à l'autre de la France ! Ce n'est pas en vain que les autels, durant toute cette semaine, furent assiégés par les partants, officiers et soldats confondus ! Ce n'est pas en vain qu'après cinq siècles l'image de Jeanne béatifiée est revenue planer sur la patrie, comme sur la cité romaine le palladium antique ! "

* * *

Et maintenant, s'il nous faut résumer les faits de la guerre, nous dirons que jusqu'ici l'on y distingue trois phases: celle de la résistance belge, celle de l'irrésistible poussée allemande jusqu'aux portes de Paris, celle de l'offensive franco-anglaise et du recul germanique. Nos lecteurs savent combien a été admirable la défense opposée par le roi et l'armée belges aux innombrables légions teutonnes. Ils savent aussi quelles horreurs les Allemands ont commises en Belgique. L'incendie et la destruction de Louvain suffiraient seuls à provoquer contre eux l'exécration de l'univers. Malgré leur vaillance et leurs exploits, les Belges ont dû céder devant le flot germanique. Liège a succombé après un siège qui restera mémorable. Bruxelles, Louvain, Malines sont tombées aux mains de l'ennemi. Le roi Albert et son armée ont dû se replier sur Anvers, dernier boulevard de la Belgique. Mais pendant ce temps-là la concentration française s'était faite, et le corps expéditionnaire anglais était arrivé.

Alors a commencé une série de combats entre l'armée allemande et l'armée franco-anglaise, celle-ci reculant lentement devant les masses germaniques, qui fonçaient vers Paris avec une impulsion et une puissance dynamiques apparemment irrésistibles. Cependant cette retraite persistante, entrecoupée de batailles sanglantes, était une stratégie commandée par le péril d'être tourné sur la gauche, enveloppé et acculé à un nouveau Sedan. Il n'en restait pas moins acquis que les Allemands devenaient maîtres de tout le nord-est de la France, occupaient successivement Lille, Valenciennes, Péronne, Saint-Quentin, Amiens, Reims, Laon, Soissons, Senlis, et touchaient presque à Paris. Déjà le gouvernement français était parti pour Bordeaux, et la capitale se préparait à un siège qui aurait rappelé les sombres jours de 1870. Tout à coup l'offensive allemande semble hésiter; la marche sur Paris est abandonnée; un mouvement vers le sud se dessine; les généraux du Kaiser, laissant Paris sur leur droite, essaient de percer le centre français de manière à isoler les corps qui combattent vers la frontière de l'est. Evidemment ils avaient compris le danger qu'ils auraient couru en tentant l'investissement de Paris, défendu par une ceinture de fort décrivant une circonférence de quatre-vingts milles, lorsque les armées alliées, intactes, pouvaient venir leur asséner un coup décisif sur un point choisi de ce cercle immense.

Quoi qu'il en soit, à partir de ce moment, la campagne a pris un nouvel aspect. Le général en chef Joffre, commandant les armées alliées, a donné le signal de l'offensive, et une bataille formidable s'est engagée sur la Marne. Elle a duré huit jours; et, après des alternatives diverses, les Allemands ont dû plier. A leur tour ils ont battu en retraite, laissant derrière eux des morts, des blessés, des prisonniers, des canons. Le prestige d'invincibilité de l'armée teutonne était perdu, et la confiance, la joie de vaincre changeaient de camp. Ce n'était plus 1870, c'était 1914 !

Après la bataille de la Marne, les Allemands ont reculé jusqu'à l'Aisne, où ils se sont retranchés et opposent à l'offensive franco-anglaise une résistance acharnée. Depuis près de deux semaines, des torrents de sang coûlent et des milliers de morts s'entassent dans les tranchées creusées par les armées en présence. La bataille est encore indécise, mais il semble que les alliés gagnent insensiblement du terrain, et que les armées du Kaiser vont être forcées de reculer jusqu'à une autre ligne de défense.

Tandis que ces gigantesques combats sont livrés en France, là-bas, à l'est de l'Europe, les Russes ont surpris amis et ennemis par la promptitude et l'efficacité de leur mobilisation. Ils ont écrasé les armées autrichiennes, envahi la Galicie et la Hongrie, et s'apprêtent à pénétrer en Silésie, d'où ils paraissent vouloir diriger leur armée principale, 1,500,000 hommes, vers Berlin. Le Kaiser a dû détourner de l'ouest à l'est quelques-uns de ses meilleurs corps d'armée, qui ont infligé quelques échecs aux Russes dans la Prusse orientale, et vont leur disputer pas à pas le terrain.

Guerre effroyable, guerre désastreuse, guerre sans parallèle dans l'histoire des nations occidentales ! Des millions d'hommes aux prises, des fronts de bataille couvrant des centaines de milles, des engins de mort d'une puissance destructrice inouïe, des chocs sanglants réitérés durant des semaines, la fureur de carnage se donnant carrière à la fois sur la terre, dans les airs et sous les flots ! L'imagination reste frappée d'effroi devant la tragique horreur de ce sanglant cataclysme ! Quel en sera le dénouement ? Dieu veuille donner la victoire aux nations alliées! Notre raison et notre coeur sont avec la France, l'Angleterre, la Belgique et la Russie. Elles combattent vraiment pour le droit, pour la justice, pour la liberté du monde. Et de leur triomphe, nous devons l'espérer, naîtra une ère de paix, durant laquelle

les peuples pourront respirer et voir s'alléger le fardeau du militarisme sous lequel ils sont accablés.

* * *

Au milieu du formidable conflit qui mettait aux prises les plus puissantes nations du monde, l'univers catholique a appris une nouvelle qui l'a plongé dans une stupeur douloureuse: " Le pape est mort! " Quel coup de foudre et quelle angoisse pour les enfants de l'Eglise ! Au moment où des millions d 'hommes commençaient à s'entre-détruire, où l'Europe tremblait sous le choc des armées et le grondement des canons, la disparition du Vicaire de Jésus-Christ, du monarque pacifique, incarnation de la plus haute puissance morale qui soit au monde, venait mettre le comble à l'appréhension des esprits et au désarroi des âmes. D'un bout du monde à l'autre, un cri de douleur a monté vers le ciel. La mort d'un pape est toujours un grand événement. Mais quand ce pape a été Pie X, et qu'il expire à une heure tragique de l'histoire comme celle que nous traversons, on conçoit qu'elle émeuve l'humanité tout entière avec une intensité plus profonde.

C'est un grand, un très grand pape qui vient de disparaître, frappé au coeur par l'horreur de la mêlée furieuse où des nations chrétiennes vont répandre des torrents de sang. Il a régné onze ans seulement, mais, ces trop courtes années ont été débordantes d'oeuvres et de bienfaits. Il a été un pontife doctrinal, un pontife réformateur, un pontife intrépide, et jamais programme plus fécond n'a été plus admirablement réalisé que le sien : *Instaurare omnia in Christo.* Comme elles sont frappantes de vérité ces lignes écrites au lendemain de sa mort: " Rarement vit fut marquée d'un tel caractère d'unité. Vicaire, curé, évêque, patriarche, cardinal, pape,dans la petite cure de Salzano comme dans le palais épis-

copal de Venise, au séminaire de Trévise comme au Vatican, avant tout il fut, il voulut être "prêtre". Prêtre, c'est-à-dire homme de Dieu, missionnaire de la foi parmi les peuples, défenseur et propagateur du *Credo* sauveur... De la dignité du prêtre, de la mission divine et humaine du sacerdoce, nul ne fut plus convaincu : on peut dire que ce fut sa pensée dominante et directrice. Aussi bien lui-même, dès les premiers jours de son pontificat, en avait donné l'inspiration et le sens, en définissant son programme d'action : *Instaurare omnia in Christo.* Tout pénétrer de la pensée chrétienne, tout vivifier par elle, les individus, les familles, les peuples, la société tout entière : ce fut jusqu'au bout son ambition, la seule politique qu'il voulut connaître, l'idéal vers quoi il fit converger tous ses efforts et tous ses actes. C'est cette pensée qui l'animait, lorsque, dans une de ces audiences populaires où il se plaisait à accueillir les pèlerins de tous pays, il adressait aux fidèles serrés autour de lui ces homélies touchantes de paternelle bonté, où son âme d'apôtre transparaissait tout entière, et qui, jusque sous les voûtes du Vatican, lui rappelaient le temps lointain où, jeune curé, dans quelque petite ville d'Italie, il groupait autour de sa chaire ses paroissiens attentifs. C'est elle encore qui le guidait et le soutenait, lorsque, pontife et docteur, il poursuivait et condamnait tout ce qui lui apparaissait, dans l'immense peuple que Dieu lui avait confié, comme une déviation des disciplines traditionnelles ou comme une altération du dépôt sacré dont il avait promis d'être le gardien vigilant. Par là s'explique toute sa vie, ses actes, ses directions, ses bontés, ses rigueurs, ses intransigeances. Dépositaire d'une doctrine divine, convaincu de la grandeur essentielle de sa mission, il voulut être tout à elle, et, simplement, fidèlement, il lui sacrifia tout. "

Que de glorieuses pages il y aurait à signaler dans la vie

et le règne de Pie X! Sa clairvoyance et son inflexible énergie, en face des infiltrations dissolvantes et des sournoises campagnes du modernisme; sa fermeté souveraine dans les affaires de France, et la vigueur sereine avec laquelle il déjoua les trames ourdies pour fomenter le schisme au moyen des fameuses associations cultuelles; les nouvelles sauvegardes dont il a entouré le mariage chrétien, cette grande institution sociale; son apostolat eucharistique, qui a poussé vers le sacrement de force et d'amour le catholicisme moderne,anémié par tant de souffles empoisonnés. Ah! oui, le pontificat de Pie X occupera une place d'honneur dans l'histoire de l'Eglise. Après Pie IX et Léon XIII, il a porté noblement la tiare que ces illustres devanciers avaient fait briller de tant d'éclat.

Quand il eût rendu le dernier soupir, le 20 août, au milieu de la tempête effroyable qui secouait l'Europe, on pouvait se demander ce que serait le lendemain. La guerre ou la révolution auraient pu à ce moment bouleverser l'Italie et désoler la Ville Eternelle. Mais Dieu veillait. Et déjà s'était produit un fait qui déjouait les prévisions des politiques et les pronostics des diplomates. Ce fait, c'était l'inattendue neutralité de l'Italie. Bismarck avait pourtant bien noué les liens de la Triplice. L'alliance tripartite de ce royaume avec l'Allemagne et l'Autriche semblait bien indissoluble, après trente ans d'épreuve. Qui donc, dans les spéculations sur les conflits futurs, se serait avisé de ne pas aligner l'Italie à côté des deux empires germaniques, pour faire face à la République française, à la Grande-Bretagne et à la Russie. Triple alliance contre triple entente! Eh! bien, le prévu a fait faux bond, et c'est l'imprévu qui est arrivé. Le gouvernement italien a eu peur de l'opinion italienne, foncièrement hostile à l'idée de sacrifier l'or et le sang de la nation dans une guerre autrichienne. En dépit des traités, des combinaisons savan-

tes de la diplomatie, le souvenir exécré de Novare, de Custozza et de Lissa est resté vivace, et la vieille rancoeur contre l'Autriche a été plus forte que les engagements officiels. Au lieu de répondre à l'appel de Guillaume et de François-Joseph, l'Italie a ergoté et proclamé sa détermination de rester neutre. Du coup la sécurité du conclave était assurée. Et pendant que là-bas le canon tonnait, l'auguste assemblée des grands électeurs de l'Eglise siégeait dans le calme et dans la paix. Pie X était mort le 19 août. Le 31 le conclave s'est ouvert. Et au bout de trois jours à peine, l'interrègne avait pris fin, le veuvage de l'Eglise avait cessé, et la grande parole traditionnelle retentissait une fois de plus du haut du balcon de la basilique vaticane : *Annuntio vobis gaudium magnum ; habemus Pontificem* ... Le pape élu était le cardinal Giacomo della Chiesa, que le monde connaîtra désormais sous le nom de Benoit XV.

Cette élection a été une surprise, comme c'est souvent le cas. Il était difficile de prévoir qu'un cardinal, promu à la pourpre il y avait trois mois seulement, serait choisi comme chef de la catholicité, de préférence à des membres plus anciens et plus connus du Sacré-Collège. Mais évidemment, ceux qui connaissaient bien le cardinal della Chiesa savaient quelle était sa valeur, et voyaient en lui les qualités, les facultés et les vertus qui le rendaient digne de ce poste suréminent. La carrière fournie jusqu'ici par le nouveau pape a été vraiment remarquable. Né à Pegli, diocèse de Gênes, le 21 novembre 1854, d'une noble famille italienne, il fit à Rome ses études philosophiques et théologiques, qui furent signalées par de brillants succès. Plusieurs fois docteur, il passa ensuite à l'Académie des nobles ecclésiastiques, où il poursuivit les études spéciales requises pour la carrière diplomatique. Il était dès lors prêt pour les hautes tâches et les emplois de confiance. Nous empruntons à une étude biographique récemment publiée, les renseignements qui suivent :

" Les qualités intellectuelles du prélat expliquent la confiance que lui accordèrent tout de suite ses supérieurs. Esprit remarquablement agile, pénétrant avec rapidité jusqu'au noeud des questions les plus difficiles, Mgr della Chiesa a le don de la rédaction aisée et élégante. Avec cela, une mémoire facile qui organise ses souvenirs et ne perd rien de ce qu'il lui a confié. Le caractère est à la hauteur du talent. Discret comme on sait l'être à Rome, d'une droiture inflexible et d'une fidélité exquise, Mgr della Chiesa est, par-dessus tout, un prêtre remarquablement pieux. Il fut, durant plusieurs années, le supérieur du Tiers-Ordre franciscain que le regretté cardinal Vivès avait institué pour les ecclésiastiques, dans la chapelle de la Maison internationale des Prêtres de la Mission, et que l'actuel évêque de Bergame, Mgr Radini-Tedeschi, avait dirigée avant lui. Nul ne fut plus assidu aux réunions de la fraternité dont il présidait la retraite mensuelle, et ce n'est sans doute pas un petit éloge si l'on songe aux multiples travaux qui lui incombaient comme substitut du cardinal secrétaire d'Etat. La carrière de Mgr della Chiesa est connue. Elle se confond d'abord, comme nous l'avons dit, avec celle du cardinal Rampolla lui-même. Mgr della Chiesa entra à la secrétairerie d'Etat en 1887 comme " minutante " ; il fut nommé substitut du cardinal secrétaire d'Etat en avril 1901, quand Mgr Tripepi fut créé cardinal. Il continua ces fonctions, après la mort de Léon XIII, quand Son Eminence le cardinal Merry del Val succéda, comme pro-secrétaire d'Etat d'abord et bientôt comme secrétaire d'Etat, au cardinal Rampolla. Il les remplit durant près de quatre ans, et quand Pie X, à la mort du cardinal Svampa, destina le zélé prélat à cette lourde succession, il voulut le sacrer lui-même dans la chapelle sixtine. Il fut secrétaire du Chiffre le 23 avril 1901; et consultant du Saint-Office le 30 mai 1901. Le 16 décembre 1907, il fut nommé archevêque de Bologne, succédant au car-

dinal Svampa. Il fut sacré le 22 décembre de la même année, et le 23 février 1908 il fut intronisé. "

Enfin, le 25 mai 1914, il était élevé à la dignité cardinalice en même temps que Son Eminence Mgr Bégin, archevêque de Québec.

Le conclave qui s'est terminé par l'élection de Benoit XV a été l'un des plus courts que l'ont ait vus dans ces derniers siècles. Celui qui avait élu Pie VII, en 1800, avait duré vingt-six jours. Celui qui avait élu Léon XII, en 1823, avait duré un mois et huit jours. Celui de 1829, où fut élu Pie VIII, dura un mois et vingt-trois jours. Celui de 1831, qui vit l'élection de Grégoire XVI, dura un mois et dix-neuf jours. En 1846, le conclave qui porta Pie IX sur le siège pontifical était terminé au bout de deux jours. En 1878 Léon XIII fut élu également après deux jours de conclave. En 1903 Pie X fut élu après trois jours.

Il convient de faire observer ici que toutes les rumeurs et nouvelles qui circulent autour des conclaves doivent être accueillies avec réserve et défiance. On parle souvent de partis, de factions, à propos de l'élection des papes. Qu'il se produise, en ces graves occasions, certains groupements ; qu'il y ait des pourparlers, des consultations, des discussions même; qu'il se manifeste parfois des vues divergentes quant au sujet qui serait le plus apte à bien gouverner la Sainte Eglise, dans les circonstances particulières où elle peut se trouver à ce moment placée: tout cela est dans l'ordre et ne saurait scandaliser que les esprits faibles ou mal disposés. " C'est un procédé familier aux écrivains d'une certaine école ", écrit Lucius Lector dans son livre *L'élection papale,* " d'affecter, à propos de l'histoire des conclaves, d'étonnantes indignations. " Est-ce là l'opération du Saint-Esprit? " s'écrient-ils avec emphase. Et les obstinations, les dissen-

sions, les artifices, les petitesses qui peuvent se rencontrer dans l'histoire de tels et tels conclaves leur semblent des arguments terribles contre l'action divine !... Et ils croient faire beaucoup d'effet avec ces fades plaisanteries!... Non certes, et personne ne l'a jamais prétendu, ce n'est pas l'Esprit-Saint qui désigne, par une révélation surnaturelle, la personne de l'Elu : c'est la Providence qui, en disposant et en dirigeant les volontés humaines, finit par arriver à ses fins. C'est elle qui sait tirer parti même des erreurs, des fautes et des excès de zèle de ses instruments. Les hommes sont des hommes, elle n'en fait pas des dieux. Mais Dieu agit par eux dans le calme de sa souveraine puissance, et leurs agitations servent ses immuables desseins. *Confusione hominum regitur et Dei providentia,* a-t-on pu dire souvent, même quand il s'agit de l'Eglise. Il faut reconnaître d'ailleurs que l'esprit divin, planant sur les eaux agitées des passions humaines, n'a pas d'ordinaire si mal fait les choses. Les conclaves — quelles que puissent être des exceptions malheureuses dont on a fort exagéré le nombre et la portée — les conclaves ont assuré au peuple chrétien une succession de chefs telle qu'aucune loi dynastique, aucune constitution élective n'en ont jamais donné à un Etat, à une nation quelconque. La série des pontifes romains fait assez grande figure dans l'histoire pour défier toute comparaison. " Il nous a semblé que cette citation n'était pas inopportune; car le conclave qui a fait pape le cardinal della Chiesa n'a pas été plus exempt que les autres des papotages irrespectueux de nouvellistes ignorants ou hostiles.

* * *

Au Canada, nous avons naturellement ressenti le contrecoup des événements si graves qui se déroulent en Europe. La guerre où l'Angleterre a dû s'engager n'a pu nous laisser im-

passibles. L'enjeu qui s'y dispute ne saurait nous être indifférent. Faisant abstraction de nos sentiments, nos intérêts sont en cause. Le résultat de cette guerre peut avoir une répercussion profonde sur les destinées de notre pays. Nos gouvernants l'ont compris. Une session spéciale du Parlement canadien a été convoquée au mois d'août. L'unanimité la plus absolue en a marqué la courte durée. Il a été décidé d'envoyer à la mère-patrie des secours en hommes, en armes et en provisions. Les mesures financières requises par les circonstances ont été adoptées. Tout cela s'est fait en quatre jours, du mercredi 19 août au samedi 22 août, date de la prorogation.

Thomas CHAPAIS.

Saint-Denis, 30 septembre 1914.

Chronique des Revues

SOMMAIRE. — UN MOT À NOS LECTEURS. — DERNIERS ÉCHOS DU CONGRÈS DE LOURDES. — A PROPOS DE LA MORT DE PIE X. — AU SUJET DE LA GUERRE D'EUROPE (Articles de M. le chanoine Collin, de M. le comte de Mun, de M. Hanotaux, de M. Lavisse, de M. Meyer et de Mgr Baudrillart).

UN MOT À NOS LECTEURS. — Je suis bien empêché, ce mois-ci, de donner à nos lecteurs la *Chronique des Revues* coutumière, et je vais très probablement empiéter sur le terrain du voisin. M. Chapais, en effet, dans son *A travers les faits et les oeuvres*, va sûrement traiter, avec la compétence que tous lui reconnaissent, les choses de l'horrible guerre qui dévaste l'Europe depuis les premiers jours d'août. Mais que puis-je écrire moi-même, sinon sur ce sujet ? Nous n'avons plus depuis huit semaines de revues d'Europe, ou presque plus. Les quotidiens, comme *Le Gaulois* et *La Croix*, nous arrivent avec une seule feuille, comme un oiseau qui traînerait l'aile. Et l'on ne nous y parle que de la guerre, de la terrible guerre. Tout au plus, la mort du doux et saint Pie X, survenue le 20 août, sans aucun doute immédiatement causée par les tristesses de la guerre, a motivé quelques articles que je veux conserver ici, et puis, experts, journalistes et nouvellistes ont repris le thème inépuisable. Le beau et si pieux congrès de Lourdes a vu ses derniers échos se perdre dans les fracas des premiers engagements en Belgique. De lui aussi on ne peut parler quasiment qu'en parlant de guerre. Qu'on me pardonne donc si j'aborde, pour mes citations, ce terrible sujet. Mes lecteurs auront peut-être lu déjà plus d'une des pages que je leur servirai. Je m'en console en pensant que,

plus tard, dans la collection de la *Revue* on aimera à relire cette sombre analyse de l'histoire sanglante que nous vivons.

Derniers échos du Congrès de Lourdes. — Les journaux de France, tout juste avant la déclaration de guerre, avaient brièvement noté la part brillante qu'a prise au Congrès de Lourdes le Canada français. Il nous plaît singulièrement d'enregistrer ici ces faits, tout à la gloire de notre cher pays. *Le Correspondant,* la grande revue si justement estimée, sous la plume de M. Francis Jammes (livraison du 10 août), avait ainsi parlé des deux orateurs canadiens-français qui nous ont, à Lourdes (le 27 juillet), fait tant honneur, Mgr Georges Gauthier et M. Henri Bourassa : "Il faut retenir deux autres grandes éloquences. On a pu, en ce jour, comprendre tout ce que le lyrisme, empreint du plus pur romantisme, peut aider le coeur à la conservation robuste et intégrale de la foi. Nous avons entendu deux poètes, et deux poètes tels, qu'avec fierté, nous les sentions un peu les fils de notre Chateaubriand. Nous avons erré un moment avec Mgr Gauthier, évêque-auxiliaire de Montréal, et avec M. Henri Bourassa, dans les déserts du Nouveau-Monde. Les missionnaires qui convertirent les soeurs de la touchante Atala, coiffées de roses de magnoliers, nous ont été représentés sur leurs canots d'écorce. Ils remontaient, sans craindre les flèches iroquoises emplumées de couleurs charmantes, mais mortelles, les rivières du Canada. Ces *semeurs de Dieu* surent mettre à l'abri — et dans quel abri primitif ! — le blé eucharistique. Depuis deux cent cinquante ans, il n'a rien perdu de sa saveur. Ils n'eurent point besoin, pour l'engranger, d'églises de marbre qu'ils n'eussent pu édifier. Mais, empruntant ses plus beaux branchages à la nature généreuse, ils formaient des cathédrales et l'eau sainte y dormait dans des cornets de bouleau. " Tout cela est, ma foi ! plutôt poésie et imagination, et je soupçonne

fort l'auteur de connaître mieux Chateaubriand que la nature canadienne... Mais il faut voir l'intention, qui paraît bonne. Quoi qu'il en soit, il conclut ainsi à l'adresse des deux orateurs canadiens du Congrès: " Ceux qui ont entendu et applaudi ces deux fils aînés de la France, qui vinrent rendre hommage à leur mère, leur en gardent reconnaissance. Ces Canadiens nous ont appris, dans leur langage d'une simplicité presque perdue à la métropole, ce que ne sauraient entreprendre, sur des coeurs nets et forts, les dents spécieuses et fragiles du modernisme. "

Quel est donc cet hommage rendu là-bas par nos deux distingués compatriotes à notre commune mère la France ? M. l'abbé Camille Roy, du séminaire de Québec, qui s'est fait l'historiographe de nos pèlerins de Lourdes, l'a raconté dans une de ses si intéressantes et si vivantes lettres à l'*Action Sociale* (7 août 1914). Conservons ce document :

A trois heures et demie (après-midi du 27 juillet), la grande place du Rosaire est envahie par une foule plus nombreuse encore que la veille. Le cardinal légat arrive et reçoit d'enthousiastes ovations. L'assemblée est plus chaude et plus vibrante qu'hier. Il semble que les liens se resserrent entre tous les congressistes. On se connaît mieux, on se reconnaît; tous sont des frères. Cette assemblée générale, la deuxième, et qui restera l'une des plus brillantes, fut vraiment la glorification du Canada. Sa Grandeur Mgr Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, qui n'avait pu hier dire à la France ancienne le salut de la France nouvelle, et M. Henri Bourassa, inscrit pour la séance du jour, furent les deux orateurs les plus applaudis. Nous étions tous fiers de ce succès canadien et des acclamations dont la foule salua notre cher pays. Au début de la séance, on avait déjà chaleureusement applaudi le nom de Son Eminence le cardinal Bégin, archevêque de Québec. Mgr Heylen, président du Congrès, venait d'annoncer à l'assemblée l'adhésion de notre vénérable archevêque.

Puis, Mgr Gauthier fut invité à monter à la tribune. Il fut le premier orateur de la séance; il parla devant une assemblée encore distraite, qu'il captiva tout de suite de la voix et du geste. Dès les premiers mots prononcés par l'orateur, toutes les oreilles se tendirent, et au nom du Ca-

nada venu à ses lèvres les bravos enthousiastes éclatèrent partout. La voix de Mgr Gauthier était bonne, forte, chaude, musicale, sympathique, ses phrases se développaient sans effort, avec aisance et clarté, et les pensées heureuses de son discours allèrent tout de suite au coeur de l'auditoire. L'orateur dit tout d'abord la sympathique fidélité du Canada à la France. Il rappela comment la France avait porté en Amérique sa pensée et sa foi. Le tableau qu'il esquissa des travaux apostoliques de nos missionnaires, de nos prêtres, de nos évêques, fit une profonde impression. Les noms de Laval, de Brébeuf, des prêtres du séminaire de Saint-Sulpice et du séminaire de Québec, de tous ces " semeurs de Dieu ", furent vivement applaudis. L'éloge délicat et chaleureux que fit Mgr Gauthier de la femme de France venue chez nous et de la femme canadienne fut acclamé. Le Christ et la Vierge, ajouta l'orateur, ont pris possession du Canada. Nous leur restons fidèles. Et c'est cette fidélité qui assure chez nous la survivance de la foi religieuse et de la vie française. Ce discours terminé, Mgr Gauthier reçut une véritable ovation, et de partout l'on entendit les bravos et le cri enthousiaste : Vive le Canada !

Après Mgr Gauthier, Mgr Rumeau, évêque d'Angers, prononça un beau discours sur le règne social de Jésus-Christ. Mgr l'évêque d'Angers, qui eut un si beau succès au Congrès de Montréal, fut ici religieusement écouté. La voix de l'orateur est un peu terne et monotone, mais la pensée est si haute, les conceptions si larges, qu'on le suit toujours avec un vif intérêt. Un prêtre italien vint ensuite nous lire le discours que n'avait pu venir prononcer Mgr l'auxiliaire de Turin. Ce fut un peu long et ennuyeux. L'auditoire éprouvait le besoin d'être de nouveau secoué. Il le fut. Mgr le président annonça M. Henri Bourassa, du Canada.

Dès son arrivée dans la tribune, M. Bourassa, le premier laïc inscrit aux assemblées générales, produisit une agréable impression. L'éloquence profane allait succéder à l'éloquence religieuse. Et de plus, la physionomie si française de l'orateur, son regard et son attitude conquirent d'avance l'assemblée. M. Bourassa commença à parler, et son début fut d'abord un peu embarrassé. L'orateur qui improvise — et M. Bourassa ne tenait en main que quelques notes — trouve rarement tout de suite le mot, la phrase qui conviennent et qui mettent en suffisant relief la pensée. Mais les phrases un peu lourdes du début furent suivies d'autres, vives, éclatantes, qui annoncèrent le maître de la parole. L'auditoire, bientôt immobilisé, écouta avec une curiosité grandissante et acclama l'orateur. M. Bourassa prouve par l'histoire du passé et les constatations de

l'heure actuelle que le Canada, issu d'une noble pensée de la France et d'un généreux amour de l'Eglise, s'est conservé libre et prospère parce qu'il a gardé intactes ses traditions chrétiennes. Il rappelle ce que le peuple canadien doit à l'Eglise, et tout particulièrement la pureté de sa foi. C'est par la France que l'Eglise a fait chez nous les merveilles de sa grâce et de sa vie. L'orateur l'expose, aux applaudissements de l'assemblée. Le Canada doit à la France le meilleur de son sang et sa foi inoubliable. Il n'est pas ingrat. Et, après avoir largement esquissé l'oeuvre de l'Eglise et de la France au Canada,M. Bourassa dit aussi ce que le Canada fait pour l'Eglise et pour la France. Le Canada donne aux catholiques du monde l'exemple de la plus filiale docilité. Chez nous, l'on a ignoré, ou presque, les erreurs qui ont faussé tant d'esprits en Europe, et qui ont si douloureusement ravagé l'Eglise: le jansénisme, le libéralisme, le modernisme. Chez nous, l'on a accepté avec un respectueux empressement les définitions nouvelles qu'il a plu aux papes, à l'Eglise, de proclamer, et les directions pontificales sur l'Immaculée Conception et l'Infaillibilité n'ont pas été un instant mises en question. Et M. Bourassa ajoute, avec une légère pointe d'exagération, que le Canada n'avait même pas besoin du dernier décret sur les mariages mixtes. Chez nous, dit-il, nous ne faisons pas de mariages mixtes. Et l'auditoire d'applaudir à cette rigueur théologique de nos amours. Mais le Canada, ajoute-t-il, rend aussi service à la France. Nous sommes, sur les bords du Saint-Laurent, dans les provinces du Dominion, et jusque dans les Etats voisins, deux millions de témoins. Témoins, nous affirmons la vitalité de la race, par le nombre et par ces maternités fécondes que Mgr Gauthier avait tout à l'heure rappelées et fait acclamer. Témoins, nous affirmons la vitalité française par la langue que nous conservons et par les traditions des vieilles provinces de France que nous gardons avec piété. Dans une péroraison éloquente, qui électrise l'assemblée, M. Bourassa conjure la France de ne pas oublier le peuple canadien qui est son fils. " Penche-toi avec amour sur ce berceau où grandit le premier-né de tes entrailles! Connais ce peuple du Canada, aime-le, et vois à son front l'empreinte visible du baiser de ta tendresse!" L'auditoire salue de bravos prolongés la fin de ce discours. Des salves d'applaudissements éclatent partout, et les cris de Vive le Canada, qui retentissent sur la grande place, nous persuadent que le Canada a vraiment toutes les sympathies de la foule, et que la France est sensible à cette voix filiale qui deux fois aujourd'hui a parlé à son coeur et l'a si complètement émue et conquise.

Le Canada est représenté à Lourdes par un groupe imposant. Il y a six évêques : Nos Seigneurs Cloutier, des Trois-Rivières, Mathieu, de Régina, Forbes, de Joliette, Leblanc, de Saint-Jean, Roy, de Québec, Gauthier, de Montréal. Il y a plus de soixante prêtres, dont trente-trois du pèlerinage canadien, et quatorze du collège canadien de Rome. Plus d'une centaine de laïcs complètent la représentation canadienne à Lourdes. Inutile d'ajouter que tous furent heureux du succès que venaient de remporter nos orateurs. Ils furent reconnaissants à Mgr Gauthier et à M. Bourassa d'avoir si bien parlé de la patrie lointaine et de nous avoir valu à Lourdes *la journée du Canada.*

A PROPOS DE LA MORT DE PIE X. — La presse du monde entier, comme je l'ai dit, a interrompu ses récits des faits de la guerre pour parler du regretté Pie X au lendemain de sa mort. Des innombrables articles qui lui ont été consacrés et qui tous, en des formes très variées, rendaient hommage au caractère si doux et à la carrière si féconde du grand pontife, je retiens cette page sur Pie X intime, que M. Léo Archer a signée dans *Le Gaulois* du 21 août.

La bonté et la charité ont été, dans la vie intime, les qualités distinctives de Pie X. C'était là son admirable originalité et innombrables sont les traits qu'on rapporte de lui qui nous le montrent charitable et bon envers tous, aussi bien l'humble vicaire de Tombolo que le cardinal patriarche de Venise ou le Souverain-Pontife. J'en rapporterai ici quelques-uns des plus typiques, qui nous feront admirer et aimer davantage s'il est possible le pape défunt.

L'abbé Sarto, vicaire à Tombolo, n'était point riche, bien au contraire ! Nous retrouverons presque dans le même état de pénurie le patriarche de Venise, à cause de sa trop grande générosité. A défaut d'argent, il offrait, quand il le pouvait, des dons en nature. Un honnête ouvrier de Tombolo l'accoste un jour et lui demande un secours pour chercher du travail à Vérone. " Je n'ai point d'argent pour le moment, lui répond l'abbé Sarto, mais suivez-moi. " Il le mène chez lui, et lui montrant un tas de maïs, lui dit, après l'avoir divisé en deux parts : " Prenez la vôtre, au choix, vendez-la et vous aurez l'argent qu'il vous faut. "

La modestie de Mgr Sarto, élevé à l'épiscopat, resta la même que

lorsqu'il était simple prêtre. En 1888, Mgr Radini-Tedeschi, alors professeur à Rome, attendait un jour d'être reçu en audience par le cardinal Parocchi. Il remarqua, dans la foule des solliciteurs, un prêtre, ne portant aucune marque distinctive, dans une attitude humble et modeste, et causant de temps à autre avec un compagnon ecclésiastique lui aussi. L'attente se prolongeait, et pendant que les audiences se succédaient à la file, plusieurs évêques, dès leur arrivée, usant de leur privilège, avaient eu le pas sur les autres solliciteurs. C'est alors que le prêtre inconnu, voyant que sa dignité pouvait servir à mettre fin à une attente déjà longue, se coiffa de sa calotte violette, se passa au cou la chaîne de sa croix pectorale et put ainsi être introduit immédiatement. C'était Mgr Sarto, évêque de Mantoue.

A Venise, au milieu des honneurs, sa vie était d'une simplicité évangélique. Il vivait, depuis Tombolo du reste, avec ses soeurs et prenait ses repas avec elles. Son menu était toujours des plus frugals. Ses bénéfices ne lui avaient pas fait changer de vie et ne lui servaient qu'à augmenter le budget de ses générosités. Elles sont restées légendaires à Venise. Elles étaient telles qu'il lui arriva de rester complètement démuni d'argent. On affirme, et je crois le fait exact, qu'au moment de partir pour le Conclave, il n'avait pas de quoi prendre un billet pour Rome et qu'on lui prêta cent francs.

Pie X conserva au Vatican ses habitudes de vie simple, frugale et laborieuse. Levé tôt, à cinq heures en été, il se préparait à célébrer la messe, qu'un de ses chapelains particuliers venait lui servir. Pendant son action de grâces, il assistait à genoux à une seconde messe, et rentrait ensuite dans ses appartements privés, où il prenait une simple tasse de café. Les jours où la saison et le temps s'y prêtaient, il restait fidèle à ses habitudes de Venise, mais l'excursion du Lido, dans la fraîcheur des eaux de la lagune, était remplacée par une promenade dans les jardins du Vatican. Ces jardins forment le seul espace à l'air libre où le Pape puisse se promener.

Une fois sa promenade terminée, Pie X retournait, à huit heures, à son cabinet de travail. C'est l'heure où les secrétaires dépouillent la correspondance venue de toutes les parties du monde, toujours considérable et de haute importance. Le courrier personnel du Pape, apporté par la poste royale jusqu'à la porte du Vatican, est reçu par le vaguemestre pontifical, qui en fait la remise. Pie X s'intéressait à toutes ces lettres et tenait à les voir lui-même. Mgr Bressan ouvrait les enveloppes et passait

les plis au Saint-Père, qui décidait rapidement la suite à y donner. Venait ensuite, vers neuf heures, et d'après un ordre déterminé, le rapport des congrégations sur les affaires de leur compétence. Le Pape exigeait de la méthode et une stricte exactitude ; il examinait tout par lui-même, et donnait souvent les solutions. Après l'audience du cardinal secrétaire d'Etat, qui est journalière et traite les questions les plus graves et les plus épineuses, commençait la série des audiences, officielles ou autres. Le majordome, les cardinaux préfets de congrégations et certains hauts fonctionnaires ont leurs heures fixes pour voir le Pape.

Les audiences privées se donnaient en premier lieu ; elles étaient accordées aux évêques de passage, aux hommes politiques, aux personnages notoires. Après les audiences privées venaient les *distincta*, c'est-à-dire les groupes de trois ou quatre personnes admises à l'honneur d'être présentées au Pape. Il y a dans le nombre de simples fidèles venus de tous les pays ; ils demandent et obtiennent quelques minutes d'entrevue, car le Souverain-Pontife s'intéresse à tous ceux qui peuvent le renseigner utilement et tient à les voir.

Ces occupations diverses prenaient la matinée et se prolongeaient jusque vers deux heures. Le déjeûner était frugal et ne prenait que peu de temps. Dès qu'il était terminé, le Pape se retirait et à quatre heures procédait aux audiences des fidèles s'il y avait lieu. Il reprenait après ses occupations personnelles, récitait ses heures et s'accordait un moment de promenade dans les *loggie*, avec les prélats de service ou les secrétaires. Là, avec sa permission, il rencontrait encore quelques personnes désireuses de lui être présentées. La pleine liberté ne lui était assurée que lorsque ce dernier genre d'audience était terminé. Des gardes occupaient alors tous les passages pouvant donner accès à des indiscrets et le Pape causait encore pendant quelque temps, une demi-heure le plus souvent, soit avec son secrétaire particulier, Mgr Bressan, soit avec un autre familier.

Rentré dans son cabinet à cinq heures et demie, il reprenait sa besogne interrompue et elle se prolongeait jusqu'à huit heures et demie ou neuf heures. Il faisait alors sa visite au Saint-Sacrement, récitait son chapelet et prenait son dernier repas. Ce dîner ne comprenait qu'une *minestra*, ou potage épais, et un peu de vin. Il restait encore du temps à Pie X, lorsqu'il avait terminé, pour se livrer à quelque occupation, car le Pape se couchait généralement tard.

Tel fut, dans la vie privée, Pie X, aussi simple, charitable et bon que

conscient, dans la vie publique, de la dignité souveraine dont il était revêtu; et c'est ainsi qu'il revivra dans le souvenir de tous ceux qui l'ont approché.

AU SUJET DE LA GUERRE D'EUROPE (Articles de M. le chanoine Collin, de M. le comte de Mun, de M. Hanotaux, de M. Louisse, de M. Meyer et de Mgr Baudrillart). — Et maintenant, parlons de la guerre, de cette guerre atroce qui a tué notre saint Pie X, tout le monde l'admet, et dans les fumées de laquelle, semble-t-il, les dernières lueurs du Congrès de Lourdes se sont comme obscurcies. Cette guerre, qui l'a voulue, qui l'a seulement acceptée ? M. le chanoine Collin, directeur du journal *Le Lorrain,* qui a tenu un rôle important dans la vie de la Lorraine annexée — et que nous avons connu en 1910 au Congrès de Montréal — va nous le dire dans cet article qu'il écrivait au *Gaulois,* le 27 août :

On ne fixera jamais avec assez de précision les responsabilités de la guerre terrible dont la première partie se joue en ce moment. L'Allemagne l'a voulue et préparée de longue main: il suffit de rappeler l'accroissement méthodique et progressif de ses armées, l'enfièvrement de l'opinion, à doses mesurées mais non interrompues, par toutes ses ligues, militaire, navale, pangermaniste, qui faisaient loi dans les milieux intellectuels, l'emballement même des socialistes, qui aurait dû ouvrir les yeux aux compagnons français, enfin, les provocations à la France, comme Agadir et autres de moindre importance, que le pays a vivement ressenties, comme l'humiliation des négociations et des concessions congolaises. Et voilà des années que tout cela se poursuit. — Nous suivions à Metz ces progrès du chauvinisme allemand avec un intérêt peut-être plus poignant que les Français eux-mêmes, parce que nous n'avions jamais regardé le traité de Francfort comme définitif et que nous éprouvions plus douloureusement le malaise universel. Nous avions toujours l'oeil tendu vers la trouée des Vosges et, depuis deux ans surtout, nous prévoyions le moment prochain où le drapeau tricolore y repasserait en vainqueur. — Nous étions bien, nous aussi, attendris d'une certaine façon par toutes les formules sentimentales qui nous dépeignaient les horreurs de la guerre et

les dévastations sanglantes qui désoleraient notre Lorraine ; mais nous savions que les nations ont leur vocation comme les individus et que, si l'on a laissé à nos contrées ce nom historique de *Marches de Lorraine*, c'est parce que nous sommes, pour l'avenir comme dans le passé, un passage de peuples. Du reste, nous étions déjà si habitués à l'implacable dureté de nos maîtres que nous ne les croyions accessibles à aucune raison d'humanité; sous leur civilisation absolument superficielle et faite par à-coups, il n'y a que deux choses: l'orgueil et la force. Sans doute, ces deux choses les ont conduits très loin dans le culte du moi allemand, personnifié dans leur armée, leurs universités, leur commerce et leur industrie; mais un peuple, n'importe quel peuple, ne peut vivre longtemps sans un idéal qui est comme l'âme nationale, comme le principe et le guide de tout ce qui se peut faire de grand et de beau. Quand cela manque, tout manque, et c'est là le défaut de l'Allemagne. Qu'on ne vienne pas me dire que vouloir une plus grande Allemagne aux dépens de tout et de tous, c'est un idéal pourtant: non, ce n'est qu'une présomption folle et une ambition sans grandeur.

Vais-je dire maintenant, presque à la décharge de l'empereur Guillaume et de son état-major, que l'Allemagne était acculée à la guerre, non seulement par l'exaspération de son patriotisme, mais par la nécessité de prévenir l'accroissement fatal des forces russes et françaises ? S'imagine-t-on quelle eût été la situation de l'empire allemand, dans dix-huit mois par exemple, quand la Russie aurait eu douze cent mille hommes de plus sous les armes et qu'en France la loi de trois ans aurait produit tous ses effets? C'était l'étau qui, entre ses deux pinces, étouffait et brisait, pour ainsi dire naturellement, l'armée allemande. Celle-ci n'avait donc pas le loisir d'attendre et, comme elle se sentait en force et que son incroyable présomption lui faisait compter sur la neutralité de l'Angleterre et la bienveillance de la Belgique, elle choisit son heure d'autant plus volontiers qu'elle escomptait en France les divisions de partis et le sabotage socialiste; et c'est pourquoi, depuis dix-huit mois ou un an, elle préparait la guerre d'une façon intensive. — Je n'ai pas à dire ici comment elle l'a préparée aussi par le jeu de sa diplomatie en différents pays, mais un incident personnel me donne le droit de supposer qu'elle a leurré bien des gens. — Arrivé à Luxembourg dans la nuit du jeudi 30 juillet, je rencontrai le lendemain, à onze heures du matin, une des plus hautes personnalités de la colonie française de la ville: " Oh! c'est vous! — Quel bonheur de vous savoir échappé aux prisons allemandes! Vous serez bien

tranquille ici. Je n'ai pas le droit de vous dire mes sources, mais elles sont sûres. Nous sommes certains, absolument certains, d'un côté et presque autant de l'autre, que la neutralité du Luxembourg sera respectée par les deux adversaires. " Et, sur cette bonne parole, je me disposais à aller prendre quelque repos à Mondorff quand,ce même jour, à deux heures et demie, la frontière de ce même Luxembourg était coupée et fermée par l'Allemagne. Nouvelle manière, sans doute, d'affirmer le respect de la neutralité ! Ce petit fait n'est-il pas révélateur de la duplicité allemande et de la crédulité naïve, je n'ose pas dire de la complicité, de certaines autorités du grand-duché ? Je suis trop peu de chose pour faire peser un soupçon sur qui que ce soit ; j'expose un incident sur lequel une lumière intéressante ne pourra manquer de se faire lors de l'éclipse totale du soleil allemand.

La France, de son côté, a accepté la guerre avec un calme, une décision et une générosité qui promettent les meilleurs espoirs et qui sont les arrhes du succès. Depuis des années et des années, nous souffrions en Alsace-Lorraine du pacifisme à outrance dont la France officielle paraissait facilement s'accommoder. La question d'Alsace-Lorraine ou de la revanche était devenue un thème banal de discours pour distributions de prix et nous nous sentions un peu oubliés et délaissés ; de temps à autre, un coup de clairon éclatait bien à la Chambre ou ailleurs, mais l'attente nous paraissait si longue que nous avons été presque surpris du réveil d'opinion et de patriotisme qui s'est manifesté pour l'affaire d'Agadir et qui s'est si heureusement affirmé depuis sous les menaces, dissimulées ou patentes, que les vents d'Allemagne apportaient sur les collines des Vosges. Nous avons suivi ce réveil, nous avons vu la France s'étonner, s'étirer, se redresser dans un noble mouvement de sa fierté atteinte et tous ses fils dire les uns après les autres : " Mais en voilà assez ! On ne peut supporter cela plus longtemps : il faut en finir ; allons-y ! " Et c'est dans ce sentiment de juste colère et de confiance en leur force que le peuple et le gouvernement français, après avoir épuisé tous les moyens de paix, se sont levés dans un magnifique et unanime mouvement de dévouement à la patrie pour repousser l'agresseur et ramener pour toujours sur le sein de la mère les deux filles qu'on lui avait enlevées. — Nous savions aussi que la *grande muette*, pendant que tous les partis extrêmes s'acharnaient contre elle, travaillait en silence avec une abnégation et un désintéressement sans pareils, que son admirable état-major préparait toutes choses, non seulement en France, mais aussi en Russie, d'accord avec le Tsar et

son état-major, avec tant de précision que les deux mobilisations se sont faites avec beaucoup plus de succès qu'on ne l'avait espéré. Et, malgré cette préparation exceptionnelle, la France continuait à vouloir la paix, et l'on saura quelque jour combien l'homme illustre qui est à la tête de la république eut d'efforts à faire sur lui-même pour se décider à signer l'ordre de mobilisation et à dire enfin le mot de tous ces réservistes qui allaient partir, graves et joyeux: " Allons-y ! " — Non, visiblement, la France ne voulait pas la guerre et elle l'a tellement montré que sa patience et sa longanimité n'ont pas été sans faire une grande impression sur ses alliés et ses voisins. — Et c'est parce qu'elle s'est dressée, non pas seulement pour elle, mais pour la civilisation latine tout entière, qu'elle vaincra l'orgueilleuse et égoïste Allemagne. La guerre actuelle apparaît comme une croisade et rien n'affaiblit mon espoir dans le succès définitif.

Voilà pour les causes de la guerre. Mais il nous intéresse surtout de savoir comment en France on a accepté la guerre. Nous n'avons que l'embarras du choix, les citations à faire abondent. En voici une de la plume de M. le comte de Mun, sous ce titre : *Dieu est grand* :

L'année dernière, sollicité de donner à une grande revue anglaise mon avis sur la situation internationale, j'écrivais pour nos amis d'outre-mer: —" L'histoire s'est retournée. La puissance dont l'hégémonie menace le monde, et d'abord l'Angleterre, ce n'est plus la France de Napoléon, c'est l'Allemagne de Bismarck. Elle ne peut plus s'arrêter sur le chemin qui la pousse à l'achèvement de son rêve orgueilleux. Elle voudra se délivrer de l'obsession moscovite et, du même coup, arracher à l'Angleterre l'empire des mers. Pour cela, il faudra qu'elle écrase la France. Quand ce jour viendra, et il approche, l'Angleterre, par la force de l'instinct national, défendra sa puissance aux côtés de la France menacée dans son indépendance. " — Je ne me suis pas trompé : et c'est un grand, un émouvant spectacle que cette rencontre qui s'apprête, dans les plaines flamandes, aux approches du centenaire de Waterloo, entre les fils des grenadiers de Blücher et les soldats de la France unis aux descendants des soldats de Wellington, pendant qu'à l'Orient la nation d'Alexandre 1er descend dans les champs de la Germanie pour écraser ceux qui, aux jours de Leipzig, trahirent la fortune de Napoléon. Dieu est grand et ses desseins sont magnifiques !

Voici un autre article, de M. Hanotaux celui-là, intitulé l'*Etat de guerre* :

Quand la tribu se sent en péril, elle se lève pour combattre. Les hommes se distribuent les postes, les femmes mettent les aliments et les petits sur leur dos et se préparent aux longues marches des attaques ou des retraites, ceux qui commandent sont obéis. De longues années de prospérité ont pu atténuer parmi nous ces instincts; mais ils subsistent. L'état de guerre, c'est l'état normal de l'humanité; la paix, c'est l'exception. Et c'est pourquoi les penseurs, les historiens ont signalé les vertus bienfaisantes de la guerre. Elle ramène l'homme à la réalité de sa vie périssable, elle restaure le principe de toute société, l'esprit de sacrifice. Nous attachions un prix extraordinaire à la vie individuelle. Soudain, nous nous apercevons qu'elle ne compte pas. Ce qui compte, c'est la survie de la race. Les feuilles sont innombrables, elles se renouvellent et périssent chaque année; ce qui demeure, c'est le tronc. L'état de guerre crée le courage parce qu'il l'emploie; il crée l'union parce que tous ont besoin les uns des autres; il consacre l'égalité parce que, à la guerre plus encore que dans la vie ordinaire, un homme vaut un homme. Il n'y a pas de petits services, il y a du service. On comprend alors la grandeur de la devise héraldique " Je suis ". L'état de guerre crée la discipline. En face du péril, les discussions tombent. La palabre est le fait du repos, la sécurité complaît aux harangueurs. Mais, en temps d'alarme, il faut des hommes jeunes, vigoureux, musclés, n'ayant pas peur; pour les actes, des hommes d'action. C'est un très grand changement.

Ce changement s'est accompli sous nos yeux de telle façon qu'il ébranle les philosophies les plus assurées d'elles-mêmes. On disait que nous avions perdu le sens de la discipline nationale, que l'état social, chez nous, n'était plus qu'une anarchie livrée à la concupiscence et à l'adoration du veau d'or; et, soudain, l'unité s'est reformée à la lecture de deux lignes écrites à l'encre bleue sur un papier collé avec quatre pains à cacheter sur les parois des bureaux de poste. C'est à ce chiffon que quatre millions d'hommes se sont soumis d'un seul élan. Pas un refus, pas une résistance. Tout le monde à son poste de combat! Tout le monde à la frontière! Les femmes ont refoulé leurs larmes et sont retournées à leur tâche, en préparant les robes noires. Les pessimistes avaient tort, l'optimisme voyait clair: la race est digne de vivre. On croyait ce peuple sans religion: il a retrouvé en lui la religion qui unit et la religion qui relève.

Quand on ne craint pas la mort, c'est qu'on croit à une autre vie, à une vie qui vainc la mort, c'est d'une logique rigoureuse. Nos ministres — on le disait hier—ont rallumé les étoiles et ils mettent des aumôniers dans les régiments et à bord des vaisseaux.

Quelles seront les conséquences morales de ces intimes évolutions ? Personne ne peut le dire. Ce miracle a été accompli la veille du jour où l'on chassait les dernières congrégations. L'idéal n'a pas voulu qu'il y eût cette tache sur nos drapeaux. Une grande pacification suivra peut-être la tuerie affreuse que le monde et la France doivent subir. Un vieillard disait, d'une voix de l'autre monde : "Cette guerre était nécessaire ; et après, la vie sera très douce ". J'assiste, depuis sa fondation, aux séances du comité du Secours National. Là sont réunis les prêtres catholiques, protestants, juifs, les représentants de l'aristocratie et de la Confédération générale du travail. Les discussions ont lieu avec un ordre et une décence parfaite, sous l'oeil cordial du président de l'Académie des sciences, M. Appell. C'est un coeur unanime qui préside aux délibérations, aux décisions, aux distributions de secours ; nulle méfiance, nul souvenir des injures d'hier ! Ce coeur, c'est le coeur de la France. Nous voudrions que le peuple entier assistât à ce spectacle et comprît combien il s'aime lui-même. Ceux qui combattent la sentent, la pressentent, la représentent, cette unanimité. Aux pires jours, quand il ne restait plus rien en France, il restait l'honneur, il restait l'armée. C'est elle qui, aujourd'hui encore, refait notre patrie. Que nos soldats combattent d'un brave coeur ; et puisqu'il faut qu'un peuple paye, qu'ils paient pour nous. Ils refont une chose indéfinissable, mais qui sera la récompense de notre époque, si supérieure à ce que l'on attendait d'elle, ils refont l'âme nationale par le sacrifice et par la guerre.

Enfin, qu'on lise cette autre page de M. Ernest Lavisse, si pleine, elle aussi, de généreux sentiments, et qui porte ce beau titre : *Le coeur de la France* :

On disait que notre peuple ne s'intéresserait pas à une guerre pour défendre la Serbie contre l'Autriche. En effet, mais il savait, notre peuple, que son indépendance, son honneur, sa vie étaient menacés par l'Allemagne. Il sentait inévitable le grand duel. Il savait de science certaine que l'heure viendrait. Au premier coup de l'heure, il a dit : " Ça y est ! " et tout de suite a retenti le cri national : "Allons-y !" Or notre peuple

avait l'âme prête, préparée qu'elle était par nos instincts de soldats, par notre race et par notre histoire, par le souvenir de l'épopée révolutionnaire et impériale, par le remords de nos désastres et de nos humiliations d'il y a quarante-quatre ans, par la nostalgie des provinces perdues et l'agacement des roueries et des insultes germaniques.

" Etre ou n'être pas ", a dit l'empereur allemand, et notre peuple a dit aussi : " Etre ou n'être pas ". Et alors, infiniment petites et misérables sont apparues les questions qui passionnaient ce pays dans les récentes batailles électorales ; ridicules, les affiches encore collées aux murs,les échanges d'injures, les rivalités de personnes et de clochers. Et les députés et les sénateurs, un moment assemblés pour écouter debout de simples et grandes paroles, se sont tout de suite séparés : l'intrigue ne bavarde plus dans les déplorables couloirs et la tribune est muette.

Savions-nous qu'il fût si noble, le coeur de la France? Nous ne le savions pas, même ceux de nous qui jamais n'ont désespéré. Nous sommes, en effet, de singulières gens, qui nous cachons le meilleur de nous-mêmes. Très rares sur nos lèvres sont des paroles graves, parce que le sourire est habituel à ces lèvres. Si, dans une conversation, quelqu'un élève le ton, il semble détonner. A force de taire l'essentiel, on pourrait croire que nous l'avons oublié. Nation légère, nation frivole !...

Mais nous avons vu nos jeunes gens partir. Le sourire était sur leurs lèvres, à tous, en effet, même quand ils disaient : " Si je reviens... si je ne reviens pas... " L'idée même de la mort souriait. Pas de solennelles paroles, mais on sentait à la fois de la gravité, de l'allégresse, une espérance, une foi. Les yeux parlaient, ces yeux gais où passait par moments un nuage. Depuis, des lettres de soldats ont été publiées. Les mêmes sentiments s'y retrouvent. Mais de temps en temps — nous sommes plus hardis en écrivant — sonne une parole cornélienne.

Pères et mères sont dignes de ces fils, et les femmes sont dignes de ces maris. Je ne pense pas qu'un seul Français, qu'une seule Française, voudrait racheter par le déshonneur une tête, si chère fût-elle ! Une lettre que j'ai reçue s'achève par ces mots : " Un père qui a ses six fils et son gendre,ses sept enfants,à prendre part à cette horrible et sainte guerre. " Hélas ! pour beaucoup déjà, le sacrifice est accompli ; j'admire respectueusement ces deuils sublimes.

Voici une autre lettre reçue d'un père à qui j'avais exprimé ma condoléance : " Merci de votre lettre ! Je souffre beaucoup, mais mon fils est mort comme il devait. Si un tel sacrifice, qu'accompagnent tant

d'autres, est pour notre pays et pour l'humanité l'aurore d'une ère nouvelle, ma douleur de père se taira devant ma joie de Français. "

Et la voilà, notre France généreuse, héroïque, charmante même aux heures tragiques ! N'est-il pas charmant que des femmes aient enguirlandé de fleurs nos soldats et jusqu'aux roues des locomotives qui les portent aux champs d'honneur ?

Mais quel contraste avec la France que nous paraissions être, tuberculeuse, alcoolique, pornographique, divisée contre elle-même, incapable de discipline, de sacrifices et de courage, vouée à la servitude ! C'est à cette France que les empereurs germaniques ont cru avoir affaire. " Ne pensez-vous pas, demandais-je à Pierre Mille, que nos ennemis ont pris pour argent comptant nos calomnies contre nous-mêmes? — Oui, m'a répondu Pierre Mille, nous leur avons fait une sale farce ! "

Et nous pourrions, naturellement, donner encore un grand nombre de belles et sonores paroles. Ces Français, ils écrivent comme ils parlent, admirablement. Mais nous voulons maintenant signaler les changements ou les rapprochements imprévus que l'approche du danger a opérés en France comme par enchantement. Nous citerons deux articles à ce sujet, un de M. Arthur Meyer, le directeur du *Gaulois,* et l'autre de Mgr Baudrillart, le recteur de l'Institut catholique de Paris. Ils sont significatifs.

Voyons d'abord la note du directeur du *Gaulois* ; elle s'intitule *Une France toute neuve* :

Il faut tout à la fois mépriser les espions allemands et les remercier. Les espions dont je parle ne sont pas — est-il besoin de le dire ?— ceux qui commettent les crimes relevant des conseils de guerre. Ceux que j'ai en vue, ce sont les agents qui, toutes ces dernières années, ont eu mission de renseigner leur gouvernement sur la mentalité française. Ils ont dû dire, ils ont dit, que nos vieilles qualités traditionnelles étaient abolies. S'étant documentés à Magic-City, Luna-Park et autres lieux de plaisir, ils ont rapporté que la France avait perdu le goût du travail, le sérieux de l'esprit, et ne songeait qu'à s'amuser. Ils ont une fois de plus signalé Paris comme la nouvelle Babylone qu'il fallait détruire dans l'in-

térêt de la morale, comme le foyer de corruption sur lequel on devait mettre le pied " pour l'empereur, pour Dieu, pour la patrie ! " Sur la foi du capitaine Humbert mal compris, ils ont cru et répété que notre armée n'était pas prête, qu'elle était mal outillée, mal approvisionnée, et que l'armée allemande en aurait facilement raison. Ainsi ont déposé ces agents d'information, si mal informés. Ce qui, dans une certaine mesure, peut expliquer leur aveuglement, c'est que beaucoup de Français le partageaient. En tout cas, ils nous ont rendu un service signalé. Ils ont abusé l'empereur lui-même, qui a certainement fait entrer en ligne de compte, parmi ses chances de succès, l'état de dissolution où il croyait la France, et la probabilité d'une révolution toujours latente chez nous, toujours prête à éclater et dont la moindre secousse peut provoquer l'explosion. Ce qu'il n'avait pas prévu, ce que ses agents ne lui avaient pas laissé prévoir, c'est le spectacle que la France a offert à l'admiration du monde entier et pour lequel il n'est qu'un mot : le miracle.

Or, le miracle, c'est Dieu qui l'accomplit ou qui le permet. On avait annoncé que de nombreux cas d'insoumission se produiraient au moment de la mobilisation ; puis, ce seraient les actes de sabotage, les prédications des socialistes contre la guerre, quoi encore ? S'il y a eu une prédication chez les socialistes, ç'a été celle de M. Hervé qui, en s'engageant, a montré la route à ses coreligionnaires. Pas un acte de sabotage n'a été commis. Tous les Français en âge de porter les armes, confondus dans un même sentiment, oubliant toutes les différences d'opinions, de classes, de fortune, sont partis à la frontière, pleins d'enthousiasme et de confiance dans leurs chefs. Ceux qui n'ont pas encore reçu leur ordre de départ l'attendent d'heure en heure et piaffent d'impatience. A l'un d'eux, qui s'irritait de se voir immobilisé quelques jours encore, un camarade disait : " N'aie pas peur. Il y en aura pour tout le monde. Ce qu'on prépare maintenant, c'est l'armée d'occupation ! "

Comment prévoir que les ennemis les plus acharnés de la politique d'apaisement seraient les plus chauds partisans d'une politique d'union et de réconciliation nationale ? Honneur leur soit rendu ! M. Augagneur rétablit les aumôniers dans la flotte. M. Messimy augmente le nombre des aumôniers de l'armée. A Montpellier, le préfet reçoit la visite de Mgr de Cabrières. A Limoges, le général prie l'évêque de bénir les troupes. Je sais une administration publique dont le secrétaire est un curé qui vient remplir ses fonctions en uniforme de lieutenant. Les Allemands ont forgé chez nous la fraternité la plus inattendue.

En vérité, c'est une France toute neuve. Trois millions de Français partent pour la frontière en citoyens. Ils y apportent l'espérance, l'esprit de sacrifice, l'absolu dévouement à la plus grande France. Ils en rapporteront des habitudes de discipline, d'ordre, de respect de la hiérarchie. Partis citoyens, ils reviendront soldats.

L'empereur d'Allemagne s'y est trompé, et il s'y est trompé lourdement. Il a vraiment méconnu les Français. Il a méconnu pareillement le peuple belge. Son erreur provient de ce qu'il est non pas un soldat, mais un commerçant, et qu'il a raisonné en commerçant. Il a cru qu'il suffisait de proposer à la Belgique une transaction avantageuse pour en obtenir le service qu'il souhaitait. Il n'avait oublié dans sa comptabilité qu'un élément : l'honneur. Il n'avait fait entrer dans ses calculs que l'intérêt. Il s'est heurté à l'idéal. L'empereur Guillaume est peut-être un bon danseur, c'est certainement un détestable calculateur.

Enfin, sous ce titre *Pour le Christ et pour la France,* voici le bel article que Mgr Baudrillart a donné à *La Croix* de Paris. Je ne saurais terminer cette série de citations sur une note plus confiante et plus apaisante, malgré l'horreur qu'inspire naturellement tout ce sang qui coule à flots :

Pour le Christ et pour la France ! Qui nous eût dit, il y a seulement quelques semaines, que ces deux causes pourraient si tôt se trouver solidaires, autrement que dans nos voeux ? Et pourtant, le miracle est fait. En redevenant tout à fait française, l'âme nationale se retrouve catholique. La transformation s'accomplit dans les individus : le contre-coup politique suivra.

Nul ne saura jamais le nombre des retours à Dieu que la déclaration de guerre a opérés. Eh ! sans doute, la crainte, la juste crainte de la mort, y est pour quelque chose. Mais bien plus encore le besoin de recourir au maître, au père, de qui tout dépend, le sort de chacun et le sort de la patrie. Dès le premier jour de la mobilisation, nos églises furent pleines, nos confessionnaux assiégés, les tables de communion plusieurs fois bondées de fidèles. Souvent, on voyait d'un côté du confessionnel l'homme qui allait partir, de l'autre, la femme qui faisait son sacrifice et implorait la force d'en haut. Tel prêtre que je connais a confessé officiers et soldats dans le couloir du wagon, tel dans la rue, tel autre dans la cour des ca-

sernes. Hier encore, l'un de nous, en habit militaire, traversait la place Maubert; un camarade l'accoste: " Vous devez être curé? — Oui. " La conversation s'engage. On fait le tour de la place sous le regard étonné d'Etienne Dolet, habitué à d'autres manifestations, et le camarade s'en va confessé et absous. Un régiment de Normandie s'arrête quelques heures dans une grande ville de Seine-et-Oise. La plupart des officiers et beaucoup de soldats entrent à l'église et y font la sainte communion. Même spectacle de la part de la population. Nos sanctuaires aimés, Montmartre, Notre-Dame des Victoires, voient se renouveler sans cesse la foule des fidèles. Les prêtres ne suffisent pas à la besogne, tandis que des milliers de cierges portent vers le ciel l'ardent témoignage de la prière des coeurs. On me cite une paroisse de la Somme où, depuis longtemps, presque personne ne pratiquait; elle compte un peu plus de 300 habitants; 66 ont communié la semaine dernière. En une petite paroisse de l'Eure, encore plus noyée dans l'indifférence, une Parisienne qui y passe ses vacances fait le tour des maisons. Elle est bien reçue dans toutes, sauf une, où on lui déclare " qu'on n'a pas besoin de ça ". Et voici que s'organise pour chaque soir la récitation du chapelet en commun, avec une messe chaque semaine. Il est entendu qu'on viendra en habit de travail et que tous se communiqueront les nouvelles reçues.

Que d'appels, que de remerciements, nous prêtres, nous recevons ! J'ouvre mon courrier, celui du premier jour de la mobilisation. C'est une jeune femme mariée depuis un mois, qui me sollicite pour son mari: " Il part mardi matin et ma seule consolation serait de le savoir en paix avec Dieu. Il est tout disposé à se confesser à vous... Il se présentera à l'Institut catholique entre 6 et 7 heures du matin. J'espère que vous serez assez bon pour me faire cette grâce. " — Sur la carte d'un ancien polytechnicien: " Mon père, je venais vous demander la dernière absolution... du temps de paix et vous embrasser. Je vous dis merci pour tout. Je sens si bien—aujourd'hui plus que jamais—que je ne vaux un peu que par ce que vous avez mis dans mon coeur. Que Dieu me pardonne si je l'ai souvent offensé; car je l'ai toujours aimé. "—Voici la lettre d'un homme qui appartient à un des grands corps de l'Etat: " Je pars ce soir pour... (une ville de l'Est). Vous voyez que du premier coup je serai en pleine bagarre. Je vous demande le secours de vos prières, pour que je fasse mon devoir en bon chrétien et en bon Français, et aussi, parce que je suis père de famille, pour que je revienne de cette malheureuse aventure. En tout cas, et quoi qu'il m'arrive, c'est avec une foi et une confiance entières en

Dieu que je pars." — "Je pars demain matin, m'écrit un troisième, pour remplir mon devoir de Français... Je suis désolé de n'avoir pu vous voir et recevoir votre bénédiction. Je ne pars pas, en tout cas, sans avoir accompli aussi mon devoir de chrétien et je communierai demain matin avec ma femme... Ne croyez pas que je parte avec tristesse. J'accepte tout de tout coeur et je n'ai pas peur. Si je reviens, ce sera à Dieu seul que je le devrai et si je tombe ce sera sans peur et en faisant mon devoir, et j'accepterai aussi le sacrifice comme une juste punition de toutes mes fautes. "

Oh! les belles lettres que celles des pécheurs qui veulent expier, et comme ils trouvent des accents émouvants dans la simplicité de leurs aveux! Pour tous, le prêtre est redevenu le père. Avec quelle confiance, après avoir mis ordre à leur conscience, ils lui recommandent leur famille et leurs intérêts ! Or, dans toutes ces lettres invinciblement se rapprochent et s'unissent l'idée française et l'idée chrétienne, à tel point que les esprits les plus différents, les hommes des conditions sociales les plus éloignées se rencontrent pour exprimer la même pensée, chacun à leur manière. Je ne veux plus citer que deux lettres. La première est d'un modeste garçon de café, un Champenois, au style pittoresque : " Nous ne sommes mobilisables que le 21. A..., tout est d'un sang-froid remarquable. Suivant les événements, nous serons peut-être appelés avant. J'ai confié mes enfants à... qui en prendront soin pendant la guerre. J'ai pleuré comme un enfant, quand l'on m'a refusé de partir tout de suite. Je viens de retrouver la photographie de mon oncle tué à Amiens en 1870 et qui est enterré avec ma femme à... Quelle rage de penser d'être obligé d'attendre pour partir! Mais je partirai avant peu. Mon arrière-grand-père décoré par Napoléon 1er a été tué aussi sous le Premier Empire. Ah! que Dieu nous protège! Moi, je m'en moque, mais je vous recommande mes fils... J'ai conduit 51 de nos garçons (limonadiers) à la gare. Ah ! les braves gens! Ils sont tous partis en chantant. Que c'était beau! Au revoir! Je vous embrasse. Puissè-je vous revoir avant de mourir! Mais enfin c'est pour la France et pour que notre Champagne ne soit pas allemande!"—La seconde, qui m'a suggéré mon titre, est d'un jeune homme de 20 ans, porteur d'un des grands noms de France: "Je suis affecté au... dragons à... et je dois m'y rendre le 12. Vous imaginez mon bonheur profond. Avant de partir, je veux vous dire mon regret de ne pas vous avoir montré assez la reconnaissance et l'affection filiale que je vous porte. Les mots expriment bien peu, mais vous savez quels sont mes sentiments. Je pars

avec une joie que vous pouvez croire. Quel honneur pour notre génération que de commencer ainsi la vie ! Quelle ère triomphale pour la France et le Christ si nous sommes vainqueurs. Car, grâce à tous vos efforts, patients, infatigables, et à ceux de nos parents — c'est vous qui nous avez faits ce que nous sommes — les idées chrétiennes vont triompher. Je remercie Dieu de m'avoir donné la vie pour cela. "

Enthousiasme d'un jour ou illusion de jeunes gens ? Non pas. Il y a des raisons profondes pour que, en dépit de beaucoup d'apparences et de tristes réalités, la victoire de la France soit aussi une victoire pour l'Eglise catholique. En avant donc, pour le Christ et pour la France !

Elie-J. AUCLAIR,

Professeur à l'Université Laval,
Secrétaire de la Rédaction.

P. S. — Une erreur de date s'est glissée dans l'article sur *Cartier et le Droit civil canadien* de M. Antonio Perrault, publié dans notre livraison de septembre. Page 271, ligne 16ème, il faut lire 1785 au lieu de 1775. Prière à ceux qui gardent la collection de la *Revue* de vouloir bien corriger. — E.-J. A.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

JEAN-JACQUES ROUSSEAU, par Albert Bazaillas. 2 vols, 333 et 313 pp, 1913. — Collection : *Bibliothèque française*, Plon, Paris.

L'ouvrage s'ouvre, comme il convenait, par le portrait de Rousseau portant en exergue la devise connue : *Vitam impendere vero.* Il se termine, comme cela ne convenait plus, par cette assertion que Rousseau a prêché " l'affranchissement de l'âme par le vrai " et que son oeuvre " remue, par delà nos précaires arrangements d'idées, les forces primitives du sentiment, dont vit le monde ". Entre ces deux extrêmes, se développe le portrait du Rousseau moral, idéaliste et sentimental, dessiné à l'aide de pages copieuses tirées de ses écrits et expliqué par le commentaire abondant d'un professeur de philosophie.

Si la *Bibliothèque* ne prétend que nous faire suivre la courbe de la pensée française à travers les siècles, une étude sur Rousseau, tant fut profonde et prolongée son influence, devait y trouver place. Mais les auteurs de l'entreprise n'aspirent-ils pas à mieux? Quand on est honnête, ce qu'on aime à voir défiler dans une galerie pareille, ce sont les portraits des penseurs qui ont vraiment contribué à l'ennoblissement de l'âme française. Et l'on voudrait que le commentateur, en louant son héros, sût faire chez celui-ci la part des faiblesses, ne pas surtout transformer en vertus ou en qualités les pires hontes et les pires ignominies.

Or, le Rousseau de M. Bazaillas est un vrai saint, digne de figurer au martyrologe laïque. Il y aurait là de quoi surprendre, si l'on ne savait à quelle aberration peut conduire les hommes les plus intelligents une philosophie à base fautive. M. Bazaillas aura beau faire : Rousseau, en dépit de sa logomachie vertueuse et de ses éloquents paradoxes, ne sera jamais qu'un polisson égaré par ses rêves pornographiques. La société formée à l'école de sa pédagogie et de sa philosophie a depuis longtemps jugé son oeuvre : une immoralité sans nom étayée sur une idéologie sans fond. On ne pouvait attendre rien autre d'ailleurs de l'érotique fou dont M. Lemaître a tracé l'impérissable silhouette.

Le livre du philosophe, qui ne fera jamais oublier celui du critique, est un livre mauvais, et par la faute de l'écrivain qui y étale sa gangrène

et par celle du commentateur qui semble se délecter à la faire valoir. Nous nous étonnons que la librairie Plon, d'ordinaire mieux inspirée, ait laissé passer une vilenie pareille. E. C.

* * *

ANDRE CHENIER, par Firmin Roz. 1 vol., 344 pages, 1913. (*Idem*).

On goûte mieux le poète lyrique, dernier-né de la Grèce héroïque, qui mania avec presque autant d'habileté la poésie champêtre, la poésie philosophique, le fouet de la satire et l'arme politique. N'étaient les pages où M. Firmin Roz tente de nous faire prendre pour de l'idéal les éructations amoureuses de Chénier, nous dirions que son tableau est excellent.

Et la tâche était d'autant plus difficile que Chénier a laissé une oeuvre incomplète. Juger de ce qu'il eût été par ce qu'il fut est un procédé assez dangereux. Aussi M. Roz se contente-t-il de nous montrer, dans celui qui est pour les uns le premier des romantiques et pour les autres le dernier des classiques, l'homme épris de la perfection de l'art et cherchant à l'atteindre malgré l'envie, malgré la haine, malgré la persécution.

Chénier sort de cette étude, non pas grandi, mais mieux connu. Et quiconque aura lu le volume, outre le plaisir d'entendre un critique perspicace, éprouvera celui de savoir que Chénier a écrit autre chose que *La Jeune Captive* ou le vers célèbre :

Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques.

E. C.

* * *

SAINT-VINCENT DE PAUL, par l'abbé J. Calvet. 1 vol., de 336 pages, 1913. (*Idem*).

" La foule, qui n'est pas mystique et qui apprécie peu les mystiques, aime en saint Vincent l'intelligence des réalités et l'héroïsme dans le dévouement. Elle sent confusément que ce saint fut avant tout un homme, pleinement homme par le sens qu'il avait de la fraternité humaine, supérieur aux autres par l'habitude qu'il avait de s'oublier pour les autres. Elle l'aime parce qu'il savait aimer. ".

Cette synthèse, qui clôt le volume, résume bien la *Vie* du saint par l'abbé Maynard ; elle ne comprend pas tout le livre de l'abbé Calvet. Sans

doute, c'est bien avec cette même physionomie, extraordinairement attachante, que le saint nous y apparaît. On y suit pas à pas les manifestations de sa triple influence, sociale, religieuse et nationale. Et l'on admire en lui l'homme qui stimula les énergies françaises, restaura dans les classes populaires le sens de la foi traditionnelle, réconcilia enfin les uns avec les autres des groupes séparés par des préjugés invétérés.

Mais l'originalité du livre de M. Calvet consiste en ce que c'est le saint lui-même qui trace son portrait. On n'entend plus un historien, on ne voit plus un artiste dessiner ou raconter cette incomparable figure. On voit l'homme agir, exposer les motifs de ses actes, justifier la valeur de ses raisons; on voit surtout l'homme de Dieu s'inspirant dans toute sa conduite de l'idéal le plus élevé qui soit. M. Calvet se cache le plus qu'il peut et fait sans cesse parler saint Vincent. C'est là le grand mérite de ce livre où, suivant l'expression devenue un truisme, " on s'attendait à trouver un auteur, et l'on est tout surpris d'apercevoir un homme ".

Cet homme se fait aimer. C'est pourquoi d'autres volumes de la collection pourront être plus abondants; aucun ne sera plus nourri de vraie et pure substance, aucun ne laissera dans les âmes de plus vives impressions ou n'y implantera un plus haut et plus accessible idéal. E. C.

* * *

LES CONTES DE MINNIE, par André Lichtenberger. 1 vol. in-12, de 290 pages. Prix: 3 fr. 50. (*Idem*).

Qui donc a dit que chaque fois qu'il était allé parmi les bêtes, il en était revenu moins bête ? Ce doit être l'incomparable entomologiste Joseph Fabre. Qu'importe? si le résultat se vérifie presque toujours.

Or, il se vérifie pour les lecteurs des *Contes de Minnie*. Il faut y lire, entre autres bluettes, *Petite pluie abat grand vent*, *Le Siècle*, *Puit*, *Monsieur Noël* et *Myriane* pour savoir ce que les bêtes peuvent apprendre à un écrivain de morale sagace, de fine ironie, de touchante observation.

Comme il les a bien vus, ses animaux, l'auteur de ces *Contes !* Aucun de leurs gestes, aucune de leurs démarches ne lui échappent. A travers les uns et les autres, il devine les sentiments qui les agitent et les font agir; il va même jusqu'à dire malicieusement: leurs *pensées*.

Et ces pensées animales, ou mieux ces sentiments des bêtes sont une véritable prédication pour la brutale espèce humaine. Chats, crapauds

et chiens enseignent aux hommes à user entre eux d'indulgence, à se traiter avec bonté, tout mauvais égard étant une source de chagrins et de larmes.

Les hommes cependant ne l'entendent pas ainsi. Il faut voir avec quelle finesse ironique le peintre des bêtes les raille, les ridiculise et les déchire. Ce ne sont que des piqûres, mais des piqûres qui vont au sang. Et, comme ce sont des bêtes qui égratignent ainsi de leurs ongles effilés, on est tenté de ne pas leur en vouloir.

Les bêtes de M. Lichtenberger sont d'ailleurs si câlines qu'on les aimerait davantage encore si elles enseignaient une morale plus haute que celle de la bonté naturelle, la morale de l'amour divin.

Telles quelles, elles amuseront et instruiront les enfants, même beaucoup de personnes soi-disant grandes. E.-C.

* * *

B

LA CONFESSION D'UNE FEMME DU MONDE, par G. Lechartier. 1 vol. in-12, de 295 pages. Prix : 3 fr. 50. — Paris, Plon, 1914.

Geneviève — Vève de son petit nom — a épousé un lieutenant d'infanterie coloniale, Bernard Reyrieux. Celui-ci, pilier de cercle, dandy de salon, a vite fait de dissiper ses biens dans le jeu et la débauche, de délaisser sa femme pour s'attacher à une donzelle qui le fascine.

Sa femme, entraînée dans le tohu-bohu d'une vie qui ne fut jamais faite pour elle, se laisse prendre à son tour aux frivolités du monde des salons chics et aux attraits d'un certain Libramont. Elle se séparerait de son mari, comme lui s'est séparé d'elle, si un ressaut de la foi de son enfance, provoqué par l'imminence d'une catastrophe financière, ne l'arrachait au péril de perdre, avec son honneur, son vrai bonheur.

Finalement, les époux, après avoir effeuillé sous les lustres des lambris dorés les meilleures roses de leur vie, se retrouvent unis pour refaire, là-bas en Afrique, une existence brisée. Ce sont les diverses phases de cette rupture que raconte Geneviève dans ce roman péint sur le vif.

N'y eût-il, dans ces pages, que l'évolution de Bernard, il ne faudrait pas lire ce livre : Don Juan, une fois immortalisé, ne saurait être recommencé. Mais il y a Geneviève : et le récit de sa décadence morale et de sa réascension religieuse fait de l'ouvrage entier un drame palpitant. Avec quelle perspicacité elle découvre et explique les raisons qui emportent, les

unes après les autres, les croyances, les impressions, les respects, les timidités mêmes de son enfance pieuse! Avec quelle vivacité elle peint les coups portés à sa vertu par l'esprit du monde qu'elle fréquente, les coups d'épingle ou les coups de dent, les entraves du respect humain, la peur du qu'en dira-t-on, la pesée des préjugés mondains ! On ne saurait le nier: ce livre est une oeuvre vécue, une oeuvre de vérité.

Pourquoi faut-il que cette vérité ne soit pas belle ? Pourquoi surtout n'y a-t-il pas plus de proportion entre le tableau de la déchéance, qui occupe trente et un chapitres, et celui de l'ascension, auquel l'auteur n'en consacre que cinq? Est-ce qu'on s'exposerait à être moins vrai en montrant le chemin d'une âme qui monte vers la vie vraie qu'en racontant la suite de ses chutes dans l'ornière? Cette disproportion est la partie faible du livre de M. Lechartier.

Et pourtant, nul mieux que lui ne devrait le savoir: le poète, qui a dit :

Que le beau soit toujours camarade du bien,

aurait pu dire avec autant de raison :

Que le beau soit toujours camarade du vrai. E. C.

* * *

LE SANG NOUVEAU, par André Lichtenberger. 1 vol. in-12, de 322 pages. Prix: 3 fr. 50. — Paris, Plon, 1914.

Que la nouvelle génération des Français, celle de 1890 à 1910, éprouve l'ardeur de vivre et d'agir plus encore que celle qui suivit la guerre, celle de 1870 à 1890, nous l'avons appris par l'enquête d'Agathon. Cette même enquête a révélé que l'une des raisons de cette activité, c'est la passion pour le sport, le goût du sport mécanique surtout. Et voilà la génération que M. Lichtenberger caractérise par cette appellation vraiment significative, bien qu'elle soit trop vaste, de *sang nouveau*.

Le *sang nouveau*, c'est Max Dailliot, fils de patron, président du Bayac-Stade, organisateur d'une équipe de balle au camp, puis aviateur professionnel; c'est aussi Claire Larruty, fille d'ouvrier, délivrée dès longtemps des préjugés de la foi comme de la morale.

En face, M. Lichtenberger décrit le *vieux sang*: Geoffroy Dailliot, le patron, féru de haine contre les ouvriers, imbu des vieux préjugés de caste; Mme Dailliot, dévote inintelligente, vrai docteur Tant-Pis qui ne cesse de gémir sur la façon misérable dont va le monde.

On voit aussitôt surgir le problème : Max réussira-t-il ou ne réussira-t-il pas à épouser Claire? le fils du patron parviendra-t-il à mettre sa main dans la main de la fille de l'ouvrier? L'obstacle est patent : le bourgeois ne permettra jamais à son héritier de déchoir en élevant jusqu'à lui la fille du peuple, la mère pieuse ne souffrira pas que son fils unisse sa destinée à celle d'une incroyante émancipée.

Qui lèvera l'obstacle? Ce sont les deux aïeuls : Jean-Jacques Dailliot servira de tampon entre son fils et son petit-fils en fournissant à celui-ci la somme nécessaire pour devenir un chef d'exploitation ; et Jean-Baptiste Larruty acceptera, pour faire le bonheur de sa fille, de tendre la main au patron qu'il déteste.

Une leçon se dégage de ce conflit. Si on ne lui avait pas permis d'épouser celle qu'il aimait, Max eût manqué sa vie, Claire de même. L'intervention des deux grands'pères a brisé la cloison qui séparait les classes. Que conclure? C'est que les vieux, ceux d'avant-hier, n'ont pas droit au mépris ; ils scellent le lien entre la génération de demain et celle d'hier. D'autre part, les jeunes de demain ne sauraient prêter à rire, avec leur mépris du verbiage politique et leur apparente insouciance pour l'idéologie ; leur fièvre d'action prépare à la France les énergies dont elle a besoin pour se retremper.

L'ouvrage de M. Lichtenberger est donc un livre de paix, un livre social au premier chef. Les personnages y sont bien campés devant la trame qu'ils déroulent d'une façon continue. Le sacrifice du vieillard, qui renonce à son idéal de science pour pourvoir son petit-fils et qui s'en sépare pour l'envoyer fonder en Amérique un foyer, a quelque chose de tragique et de fier. N'était l'allure délurée de Claire, n'était surtout l'inconscience de la proposition qu'elle fait au grand'père de Max (page 150) sous prétexte d'arracher celui-ci au désespoir, le livre serait à mettre entre les mains des découragés et des vaincus de la vie. Une proposition pareille, légitimée par l'amoralité ou l'immoralité de Claire, n'est digne ni de M. Lichtenberger ni de ses lecteurs.

E. C.

* * *

La Constitution Fédérative de 1867 [1]

ORIGINE, TENEUR, MODIFICATIONS, PORTÉE

IL faut remonter assez haut pour retrouver la première pensée d'une confédération des provinces de l'Amérique anglaise.

Dès 1814 [2], M. Sewell, juge en chef à Québec, en avait soumis l'idée au duc de Kent. Dans son célèbre rapport, Lord Durham reprenait, après quelques autres, le même projet. Plusieurs fois déjà, la question s'était agitée dans les Parlements: en 1827, au Conseil législatif du Haut-Canada; en 1837 et 39, au parlement impérial. Elle se posa de nouveau, en 1851 et en 1858, devant les Chambres du Canada-Uni.

Plus que les débats des parlements, la pression irrésistible des forces économiques entraîne les provinces vers cette alliance politique. Sans marchés ou sans contact avec la mer, fermées les unes aux autres par de hautes barrières doua-

---

(1) Avec la permission de l'auteur, nous détachons d'un manuel de l'histoire de la domination anglaise, dont la maladie le force à interrompre momentanément la préparation, ce chapitre intéressant. On y remarquera le même art de la composition et la même préoccupation d'exactitude qui distinguent tous les autres travaux de l'écrivain. Nous en supprimons seulement quelques notes explicatives. — *La Rédaction.*

(2) Nous n'avons tenu compte que des pourparlers en quelque sorte officiels ou publics. Le souci latent d'une confédération des colonies britanniques date de beaucoup plus loin. Au moment même où les idées d'indépendance commençaient (1775) à agiter les colonies américaines,

nières, à la merci, pour leur commerce de transport, d'un voisin souvent hargneux et aux appétits redoutables, les provinces du Canada se sentaient poussées, par toute la force de leurs intérêts, vers l'union fédérale. Une fois de plus, devait se vérifier la grande loi de l'histoire énoncée par Fustel de Coulanges: " Les institutions politiques d'un peuple sont déterminées par ses intérêts et ses croyances ".

L'imbroglio politique du Haut et du Bas-Canada imposait d'ailleurs cette solution. Les deux provinces, on le sait, se trouvaient acculées à une impasse. Les violences démagogiques de George Brown avaient dressé le Haut en bataille contre le Bas. Devant la détermination inflexible de Cartier de ne pas accepter pour sa province l'infériorité politique que lui proposaient les *clear-grits,* toute stabilité gouvernementale devenait impossible. N'avait-on pas vu, depuis 1860, six ou sept ministères culbuter les uns à la suite des autres, après avoir épuisé pour se maintenir tous les artifices du replâtrage ?

Tout à coup une nouvelle stupéfiante se répandit à travers le pays. Par un de ces revirements soudains qui ne se voient qu'en politique, les ennemis irréductibles de la veille s'étaient rapprochés, et l'on apprit la reconstitution d'un cabinet Cartier-MacDonald avec George Brown comme allié. L'émoi fut grand dans Québec et dans Ontario. Le chef

---

Smith, juge en chef de New York, mettait de l'avant le projet d'une fédération des treize colonies et du Canada; on aurait créé un parlement fédéral et conservé les autonomies provinciales. Devenu juge en chef à Québec, le même Smith revenait, en 1790, à son idée de confédération, pour les provinces canadiennes cette fois-ci, et en écrivait alors à Lord Dorchester. En 1783, le colonel Morse, envoyé en tournée d'exploration dans la Nouvelle-Ecosse, faisait valoir dans son rapport l'opportunité et les avantages d'une union politique entre les provinces maritimes et le Canada.

clear-grit et le chef canadien-français se hâtèrent de rassurer leurs amis; la coalition n'avait pour objet que de mener à bon terme la lutte pour les droits de leurs provinces respectives.

Il se trouvait qu'au même moment les petites Provinces maritimes cherchaient à jeter les bases d'une union politique entre elles. Le gouvernement canadien sollicita et obtint la faveur d'envoyer des délégués à la réunion de Charlottetown. Tous les envoyés s'y entendirent pour proposer un plus vaste projet d'union. La tenue d'une autre conférence fut décidée.

Ce fut la mémorable *Conférence de Québec.* Elle s'ouvrit le 10 octobre 1864; les délibérations, tenues à huis-clos, durèrent jusqu'au 18 octobre de la même année. Trente-deux délégués, les futurs *Pères de la Confédération,* s'y trouvèrent réunis; ils venaient de Québec, d'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ile-du-Prince-Edouard et de Terreneuve. Les envoyés du Canada français se nommaient G.-E. Cartier, E.-P. Taché, H. Langevin et Chapais. Ontario avait pour principaux représentants J.-A. Macdonald et George Brown. La Nouvelle-Ecosse avait envoyé Charles Tupper. Les débats furent très graves, sinon toujours pacifiques. Le président fut l'un des nôtres, E.-P. Taché.

* * *

Les délégués commencèrent par repousser unanimement le principe de l'union législative ou absorption de toutes les législatures provinciales par un seul parlement fédéral. Il est à noter que l'opposition sur ce point ne vint pas que d'un côté. Les Provinces maritimes n'en voulaient pas plus que Québec: Québec, parce que, noyé dans une énorme majorité anglo-saxonne, il eût perdu son individualité ethnique; les provinces du golfe, parce qu'elles tenaient à conserver leur autonomie et leurs lois particulières.

Les délégués se rallièrent donc au principe de l'union fédérale. Chaque province aurait son pouvoir exécutif et sa législature, mais la souveraineté appartiendrait à un gouvernement central. On lui réservait le droit de nommer les lieutenants-gouverneurs des Etats fédérés et celui d'apposer son *veto* à toutes les lois provinciales pendant un an après leur adoption.

L'on précisa d'ailleurs très nettement les attributions et la composition du pouvoir central. Le chef de l'exécutif y demeure, comme par le passé, le Souverain de la Grande-Bretagne. Le gouverneur, qui le représente, possède le droit théorique d'appliquer son *veto* à toutes les lois; mais il ne doit gouverner que par l'intermédiaire de ses conseillers, les ministres. C'était affirmer le maintien, dans le gouvernement fédéral comme dans les gouvernements provinciaux, du principe britannique de la responsabilité ministérielle.

Le parlement comprend une Chambre haute et une Chambre basse. La Chambre haute porte le nom de Sénat. Tous les membres en sont nommés à vie par le gouverneur-général et son conseil. La Conférence fixa le nombre des sénateurs à 72, soit 24 pour Ontario, 24 pour Québec et 24 pour les Provinces maritimes. La Chambre basse, appelée Chambre des Communes, demeure élective. La représentation des provinces y est calculée d'après le chiffre de leur population. Québec fournit l'unité représentative. Il entrait dans la Confédération avec le chiffre immuable de 65 députés. Ce chiffre de 65, divisant la population de Québec à chaque recensement décennal, détermine la représentation des autres provinces. De ce fait, le Haut-Canada eut droit à 82 députés, la Nouvelle-Ecosse à 19, et le Nouveau-Brunswick à 15.

Ainsi constitué, le gouvernement central se chargea de légiférer sur le commerce, le tarif, la navigation, les banques,

les canaux, les chemins de fer, l'immigration, le service postal, le mariage, la milice et, en général, sur toutes les matières qui n'étaient pas attribuées aux législatures des provinces.

Dans celles-ci les gouvernements comprenaient un lieutenant-gouverneur comme chef de l'exécutif et une seule Chambre représentative élue par des circonscriptions électorales dont l'étendue pourrait varier au gré de chaque province. Ces gouvernements auraient pour attribution principale de légiférer sur la propriété et les droits civils, la colonisation et l'administration des terres publiques, l'agriculture, les institutions municipales, l'éducation et l'administration de la justice et, en général, sur toutes les matières d'un caractère local ou non réservées au gouvernement fédéral. Le budget des provinces serait alimenté par les revenus des terres publiques, des permis, des taxes spéciales et de diverses autres sources. Le gouvernement fédéral s'engageait de plus à verser dans leurs trésors un subside de $0.80 par habitant.

Telle est la substance des 72 résolutions adoptées par la Conférence de Québec. Faisant oeuvre d'éclectisme, les *Pères* empruntèrent à la constitution anglaise et à la constitution américaine. A la première ils prirent le principe monarchique et celui de la responsabilité ministérielle; à l'autre, le principe de l'union fédérale. Mais ils corrigèrent le vice fondamental de la fédération américaine en dressant, au-dessus des Etats fédérés, la suprématie du pouvoir central. Chaque province jouit des bienfaits du *Home rule*, de l'autonomie locale; mais les pouvoirs des législatures sont subordonnés au principe de l'unité nationale. Pardessus tout, contrairement à l'esprit centralisateur et assimilateur de la constitution américaine, la Confédération canadienne reconnaît et maintient les droits moraux des divers groupes ethniques.

* * *

Les *Pères de la Confédération* avaient souscrit à ces résolutions avec l'entente explicite qu'ils les feraient accepter sans amendement par les parlements de leurs diverses provinces.

A la première session de 1865, les résolutions furent soumises à la Chambre du Canada-Uni. Les débats furent mémorables par la gravité des intérêts en jeu et la personnalité des orateurs. Pendant toute la session, l'attention du public fut tournée vers les Chambres où se jouaient les destinées du pays.

L'opposition, commandée par M. A.-A. Dorion, combattit le projet avec acharnement. On reprochait au gouvernement de n'avoir pas consulté le peuple; de préparer une aggravation des difficultés et des conflits interprovinciaux ; d'avoir créé, avec le Sénat non électif, un conseil oligarchique. Les députés démocrates, transformés pour la circonstance en champions de nos droits religieux et nationaux, prétendaient surtout que l'Acte fédéral n'accordait pas une suffisante protection aux institutions du Bas-Canada.

L'énergie de Cartier, de Macdonald et de Brown, eut raison de toutes ces difficultés. Tous les amendements de M. Dorion et de ses amis furent repoussés par de fortes majorités. Cartier put dire en pleine Chambre qu'il était suivi de tous les hommes " modérés, respectables et intelligents ". Quand vint le temps de prendre le vote final, le Haut-Canada fut presque unanimement favorable ; 22 députés du Bas-Canada repoussèrent le projet, mais 26 l'approuvèrent. Aussitôt d'enthousiastes acclamations saluèrent cette victoire. L'un des premiers, G.-E. Cartier entonna le *God save the Queen !*

L'Acte fédéral cependant n'avait subi que la première étape. Il fallait le soumettre au gouvernement impérial et obtenir sa sanction. Cartier, Macdonald et Brown passèrent à cette fin en Angleterre, aussitôt après la session de 1865. Cartier et Macdonald, Langevin, Howland, Macdougall et quelques représentants des Provinces maritimes y retournèrent après la session de 1866 ([3]). Cette fois, ils rapportèrent la sanction définitive.

* * *

Dans l'intervalle, tant au Canada pendant la session de 1866 qu'en Angleterre, le projet de la Conférence de Québec s'était quelque peu modifié. Ainsi le gouvernement décida de maintenir un conseil législatif dans le parlement de la province de Québec; on pensa qu'une seconde Chambre, plus indépendante du suffrage populaire, permettrait d'assurer à la législation une plus grande maturité. Si ce principe ne manque pas d'une certaine valeur, l'on pouvait toutefois se demander — et l'on se demanda — les raisons de cette différence odieuse entre les institutions politiques de Québec et celles d'Ontario. Cartier émit des raisons qui n'en étaient point. Peut-être ne faut-il voir dans cette mesure qu'un excès de prudence de la part de Macdonald: il voulut sans doute, par ce frein d'une Chambre haute, protéger plus efficacement la minorité anglo-protestante de Québec.

Cette minorité, qui avait toujours joui d'un traitement de faveur, manifesta alors à plusieurs reprises des craintes in-

---

([3]) Ce voyage donna lieu à une troisième Conférence, celle de Londres. Les détails essentiels là-dessus sont consignés dans les *Mémoires* de Sir John Macdonald, les *Recollections* de Sir Charles Tupper et le *Cartier* de M. John Boyd.

justifiables. Elle exigea, par exemple, que l'on introduisît dans l'Acte fédéral un article spécial pour interdire au gouvernement de Québec de modifier les limites de douze comtés anglais des Cantons de l'est, aussi longtemps du moins qu'il plairait à la majorité des députés de cette région de s'opposer au changement. Cette prudence constituait un mensonge à l'histoire et une insulte à la population canadienne française. Une voix éloquente, celle de M. Cauchon, protesta avec véhémence.

La minorité de Québec, inquiète également pour ses droit scolaires, ne s'en tint pas à ces garanties. A la session de 1866, M. Hector Langevin déposa devant la Chambre un projet de loi qui demandait, entre autres choses, la nomination de deux surintendants, l'un catholique, l'autre protestant. M. Bell, député d'Ottawa, réclama à son tour les mêmes droits scolaires pour la minorité du Haut-Canada. C'était un acte d'élémentaire justice; mais le fanatisme éclata avec une telle rage, et les députés catholiques du Bas-Canada firent front à la tempête avec tant d'énergie, que le ministère embarrassé contraignit M. Langevin et M. Bell, malgré les protestations de tous les évêques catholiques, à retirer leurs projets de loi. Déjà, à la session de 1865, M. Bourassa avait tenté vainement d'accroître la liberté scolaire de la minorité ontarienne. On attendit de se reprendre en Angleterre.

Aussi bien, les droits des minorités furent définis par le gouvernement impérial dans l'article 93. Il étend " aux écoles dissidentes des sujets protestants de la Reine, dans la province de Québec, tous les pouvoirs, privilèges et devoirs, conférés par la loi dans le Haut-Canada aux écoles séparées et aux syndics des écoles des sujets catholiques romains de Sa Majesté ". De plus, il garantit, à toutes les minorités catholiques ou protestantes de chaque province de la Con-

fédération, le système d'écoles séparées qu'elles possédaient en vertu de la loi avant leur entrée dans l'union ou qui serait établi subséquemment par leur législature. Au cas d'aggression par la majorité, le même article institue, en faveur de la minorité catholique ou protestante, le droit d'appel au gouverneur-général et à son conseil. Il confère même au gouvernement fédéral le droit d'intervention pour restituer à la minorité lésée la plénitude de ses droits scolaires.

Ainsi complété et amendé, l'*Acte de l'Amérique britannique du Nord* reçut la sanction royale le 29 mars 1867. Quelques jours après, une proclamation en fixait la mise en vigueur au 1er juillet de la même année. L'Acte donnait à la jeune confédération le nom pompeux de *Dominion of Canada.* La traduction française ne diminua en rien la modestie de l'appellation : *Puissance du Canada.*

Cette Puissance commençait avec quatre provinces : Québec, Ontario, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick. L'île du Prince-Edouard et Terreneuve s'étaient retirées avant la fin des négociations. Dans l'automne de 1867, le peuple fut appelé à se prononcer sur le projet. Toutes les provinces donnèrent une majorité favorable, à l'exception de la Nouvelle-Ecosse où, seul de son parti, le Dr Tupper réussit à se faire élire. Cet échec partiel ne doit pas étonner : les antifédéralistes disposaient de grandes influences dans toutes les Provinces maritimes. Déjà, en 1865, ils avaient réussi à tourner toutes les provinces d'en bas contre les résolutions de la Conférence de Québec. Peu à peu les méfiances se calmèrent ; le gouvernement impérial intervint de façon persuasive et le mouvement séparatiste cessa.

* * *

La nouvelle organisation sauvegardait puissamment les intérêts des provinces confédérées. Dans l'ordre militaire, elle a eu pour effet d'opposer au géant américain, toujours ambitieux, au lieu d'une juxtaposition de petits Etats indépendants les uns des autres, un vaste pays et une véritable nation. En cas d'attaque, elle assure l'unité des dispositions militaires. Dans le domaine commercial, la confédération a inauguré au Canada une ère de développements prodigieux. Elle a fait disparaître les entraves douanières qui paralysaient les échanges interprovinciaux. Surtout, elle a fourni aux provinces de l'ouest des débouchés permanents du côté de la mer; par là elle marqua, pour leur commerce de transit, l'affranchissement du servage américain.

Seule, la province de Québec ambitionnait plus que ces compensations matérielles. Elle n'entra pas sans appréhension dans cet inconnu qu'on ouvrait devant elle. Les démocrates, convertis pour la circonstance, lui prédisaient, sur les tons les plus pessimistes, la ruine de ses institutions nationales et religieuses. La vieille province choisit de s'en remettre au chef qu'elle suivait depuis vingt ans. L'épiscopat crut opportun d'intervenir et conseilla au peuple le loyal essai de la nouvelle constitution.

Sans doute, nous allions devenir une minorité au parlement fédéral. Qui empêcherait pourtant cette minorité, imposante et bien disciplinée, de se faire respecter et de tenir même quelquefois la balance du pouvoir ? Surtout, la nouvelle charte faisait de la province de Québec un Etat pratiquement autonome. Les Canadiens-français seraient maîtres chez eux; leur législature aurait la surveillance de tous les intérêts et comportait tous les éléments qui assurent la vie d'une race. En fait, depuis 1867, la lutte est finie pour la conquête de nos droits nationaux; nous n'avons plus qu'à les défendre.

Est-ce à dire que le nouvel état politique fût sans inconvénients? Il ne pouvait échapper aux vices inséparables de tout système fédératif. Comment concilier toujours les intérêts particuliers des Etats avec les intérêts généraux de la communauté ? N'y a-t-il point danger qu'une province se dresse parfois contre le pouvoir central, et qu'ainsi la volonté nationale soit scindée? En outre, ce pouvoir central, créé par une délégation des pouvoirs provinciaux ([4]), de quelle force dispose-t-il pour mettre à la raison une province récalcitrante ? L'exercice de son droit de *veto* s'entoure de tant de difficultés que la pratique rend ce droit à peu près illusoire. On l'a bien vu chaque fois qu'une minorité, lésée dans ses droits les plus sacrés, a entrepris de se faire rendre justice par le gouvernement fédéral. Partout où le fanatisme a voulu résister, les minorités catholiques et françaises ont dû s'incliner devant la raison du plus fort.

Cependant, tout autres avaient été les prévisions des *Pères de la Confédération,* notamment de G.-E. Cartier. " Est-il possible, s'écriait-il au cours des débats de 1865, que le gouvernement général ou les gouvernements locaux pourraient se rendre coupables d'actes arbitraires à l'égard des minorités ? Quelle serait la conséquence, en supposant qu'un des gouvernements locaux le tentât ? Des mesures de ce genre seraient à coup sûr répudiées par la masse du peuple ".

Ces paroles expriment autre chose qu'une noble illusion. Elles dénotent les vues hautes et larges des hommes d'Etat de 1867 et l'esprit même qui inspira le pacte fédéral. Les *Pères* et tous les hommes de 1867 n'ont vu, dans l'*Acte de l'Amérique britannique du Nord,* qu'un contrat signé entre deux

---

([4]) C'est du moins l'opinion des tenants de la thèse qui assigne aux provinces la répartition et l'attribution des pouvoirs fédéraux.

races, égales dans tous les domaines. Si cette vue ne fut qu'une illusion généreuse, c'est que ces hommes croyaient à l'honnêteté des signatures.

L'*Acte* de 1867 n'a pas fait du Canada un pays anglais, mais bien un pays britannique anglo-français. Cette évidente vérité, nous la déduisons de la nature même du système fédératif alors adopté. Ce système, qu'est-il autre chose qu'un *status* politique organisé par de petits peuples trop faibles pour courir les risques de l'indépendance, trop fiers aussi de leur sang pour consentir à la fusion? Toute union fédérale a pour principale fin l'accroissement du bien général, la protection commune contre l'ennemi du dehors; mais elle a pour condition fondamentale l'autonomie de toutes les nationalités fédérées.

Ce sont des alliés et des égaux qui se rencontrèrent à la Conférence de Québec. La majorité n'y parla point d'un ton plus haut que la minorité. Nous avons là-dessus les aveux explicites de John-A. Macdonald et de George Brown. " Pas un seul des membres du gouvernement canadien ou des provinces d'en bas n'a pu faire prévaloir toutes ses vues dans les détails ", affirmait le premier, lors des débats de 1865. Le second ajoutait de son côté: " Que nous demandions une réforme parlementaire pour le Canada seul ou une union avec les Provinces maritimes, il faut consulter les vues des Franco-canadiens aussi bien que les nôtres (*Débats de 1865*, p. 86) ".

Confédération anglo-française par sa composition ethnique, la nouvelle union dut le devenir aussi par sa constitution politique. De ce fait provient l'article 133, qui donne à la langue française les mêmes droits officiels qu'à la langue anglaise. " Dans les Chambres du Parlement du Canada, l'usage de la langue française ou de la langue anglaise dans les débats sera facultatif ; mais, dans la rédaction des archi-

ves, procès-verbaux et journaux respectifs de ces Chambres, l'usage des deux langues sera obligatoire; et, dans toute plaidoirie ou pièce de procédure par-devant les tribunaux du Canada, qui seront établis sous l'autorité du présent Acte, il pourra être également fait usage à volonté de l'une ou de l'autre de ces langues ".

S'il était besoin de confirmation pour définir nettement le caractère et l'esprit du pacte fédéral, il suffirait de rappeler l'esprit et le caractère de celui qui en fut le principal ouvrier. C'est un fait aujourd'hui reconnu : sans Cartier, la confédération ne se fût jamais faite. Lui seul avait assez d'empire sur ses compatriotes pour leur faire accepter un changement politique aussi plein d'inconnu. Etant donné le patriotisme intransigeant du grand homme d'Etat canadien français, est-il croyable que Georges-E. Cartier eût accepté devant les siens et devant l'histoire un marché de dupes ?

Un pacte loyal conclu entre deux races : voilà bien la constitution fédérative de 1867. C'est ainsi que, vingt-cinq ans après la Conférence de Québec, Sir John-A. Macdonald définissait, dans une circonstance solennelle, l'*Acte* de la Confédération canadienne. En réponse à Dalton McCarthy, qui demandait l'abolition du français comme langue officielle au Nord-Ouest, Sir John disait, le 17 février 1890 : " Que le Canada ait été conquis ou cédé, nous avons une constitution en vertu de laquelle tous les sujets britanniques sont sur un même pied d'égalité, ayant des droits égaux en matière de langue, de religion, de propriété et de personne. Il n'y a pas ici de race supérieure, il n'y a pas de race conquise ; nous sommes tous sujets britanniques ".

* * *

L'Union a donc abouti à une vraie victoire française. Par une suprême revanche de la justice, le petit peuple, dont l'Acte d'Union devait sceller le tombeau, forçait son ennemi, après vingt ans d'énergie et de sublime constance, à traiter avec lui d'égal à égal et le contraignait à faire droit à toutes ses revendications. Le gouvernement impérial, qui lui-même, vingt-sept ans auparavant, avait signé le décret de mort, se voyait obligé de rappeler sa sentence et de signer, cette fois-ci, un décret d'affranchissement.

Malgré la pensée tyrannique de ses débuts, l'*Union* n'avait donc pas été sans profit pour l'entente des races au Canada. En rapprochant les députés des deux provinces, elle avait dissipé bien des préjugés. Des alliances politiques s'étaient nouées. La nécessité de pourvoir au bien d'une communauté agrandie avait brisé les cadres d'un étroit provincialisme. Les bases d'une entente cordiale se trouvaient posées. Désormais il devait être toujours loisible aux politiques courageux et francs de s'appuyer sur elles, pour faire servir au bien général du pays la fraternité des deux races.

Lionel GROULX,
Professeur au Collège de Valleyfield.

Le Réveil des Ames en France

DANS les heures que nous vivons, ma pensée se tourne cordialement vers mes amis inconnus de la *Revue Canadienne* avec lesquels je viens causer de temps à autre. Aujourd'hui que, Canadiens et Français, nous ne sommes plus unis seulement par une même foi religieuse et par une même origine, mais aussi par une certaine fortune des armes, j'éprouve le besoin de vous dire que, dans notre France, nous avons de grandes raisons d'espérer et même — au-dessus des angoisses et des poignantes douleurs individuelles — j'oserai dire qu'il y a pour nous des motifs de nous réjouir du point de vue national: l'épreuve, si terrible qu'elle a été et qu'elle pourra être encore, nous retrempe et nous refait, en quelque sorte, une patrie plus unie et plus chrétienne.

Une union nationale plus intime et plus profonde que jamais elle ne fut, un très vif réveil religieux qui se manifeste dans tous les milieux — tels sont deux des traits qui me paraissent actuellement caractéristiques de l'opinion publique en mon pays de France et que je désire mettre en lumière en vous exposant quelques faits significatifs.

* * *

Entre tous les Français l'union s'est faite, sans distinction de partis politiques, ni de croyances religieuses, ni de

classes sociales. La guerre a rapproché tous les coeurs dans un même élan fraternel : on s'est vraiment senti de la même famille.

Des preuves ? — Mais elles abondent et je n'en citerai que quelques-unes, tant elles sont concluantes. — On a fondé un Comité national de secours et, dans le bureau de ce Comité, nous trouvons, siégeant côte à côte, le cardinal Amette, archevêque de Paris, le grand rabbin, le pasteur Wagner, le secrétaire de la Confédération générale du travail, M. Barrès, président de la Ligue des patriotes, et beaucoup d'autres qui, il y a quelques semaines, étaient les passionnés adversaires les uns des autres. — Et l'on comprend qu'un membre de l'Académie Française, M. Ernest Lavisse, ait pu écrire aux " chers enfants de la France ", dans le second numéro de l'officiel *Bulletin des armées de la République* envoyé par le Ministère de la guerre aux troupes de la frontière : " ...A l'heure même où vous partiez, toutes nos discordes se sont apaisées ; nous ne sommes plus qu'une grande famille, de qui la jeunesse est partie pour aller défendre à la frontière le patrimoine sacré légué par nos ancêtres. Des adversaires d'hier, qui souvent échangeaient de mortelles injures, s'efforcent ensemble d'assurer les moyens de vivre aux familles de ceux qui offrent leur sang pour la patrie. Vous aurez peut-être peine à croire que des royalistes, des bonapartistes, des républicains modérés, des radicaux, des socialistes, des révolutionnaires, et Mgr l'archevêque de Paris, et le grand rabbin, et des protestants et des libres-penseurs s'accordent fraternellement. Cela est, cependant, et je le vois tous les jours ".

Quelques faits à l'appui de cette constatation de l'éminent historien.

Le 3 août, dans une petite gare de banlieue, un réserviste, qui s'en allait " rejoindre ", rencontre son curé. Il va droit à

lui : " Monsieur le curé, lui dit-il, vous savez que je ne suis pas un *bondieusard;* vous savez que j'étais plutôt pour manger du curé que pour les embrasser. Tout de même, aujourd'hui, on est tous des frères, et on ne sait quand on se reverra ; alors, avant de partir, n'est-ce pas, faut qu'on s'embrasse ! " " On est tous des frères ", cette parole m'a été dite à moi-même, rapporte Mgr Baudrillart dans la *Revue d'Apologétique* (1er septembre), par un brave ouvrier socialiste qui, après m'avoir expliqué sa théorie de la guerre défensive, me serra chaleureusement la main. " A ce revirement d'attitude, il faut l'avouer, déclare Mgr Baudrillart dans ce même article, rien n'a été plus favorable que le service militaire des ecclésiastiques. A leur entrée dans la cour des casernes ou dans les gares, les " soutanes " ont été généralement applaudies. Quand les Capucins ou les Dominicains en froc sont arrivés d'exil pour prendre leur place au régiment, ils ont provoqué l'enthousiasme et l'émotion, émotion que M. Clémenceau a su traduire avec une impressionnante éloquence [1] : Allemands ! Envoyez-nous donc des parlementaires dont nous débanderons les yeux à la porte de nos bureaux de recrutement. Ils y verront nos socialistes les plus farouches venir réclamer leur place de combat, ils y verront de longues lignes d'hommes de tout âge et de tout pays... Des moines s'y présentent. Oui, des moines que nous avons " chassés ", comme ils disent non sans exagération. Et ce geste de simple grandeur, et le souvenir obsédant de ce pauvre curé de village dont vous avez troué la soutane de vos balles, et ces deux enfants que vous avez fusillés à Morfontaine, et ce sous-officier français blessé que vous avez achevé lâchement, tout cela cimente plus solidement les coeurs que vous avez crus divisés ".

---

[1] *L'Homme libre*, 8 août 1914.

Un dernier fait, mieux que toutes les affirmations, montrera à quel point l'accord profond s'est fait entre tous les Français pour la défense de la patrie : M. Gustave Hervé, dont on n'a pas oublié les violentes campagnes antimilitaristes et anticléricales, vient de publier, dans son journal *La Guerre Sociale*, une " Lettre à sa mère " dont nous ne citerons que l'extrait suivant, suffisant à manifester l' " union sacrée " des Français :

...Ce qui doit te consoler, c'est que ce n'est pas comme en 70 ! Toi qui as vu les deux départs, voyons, franchement, est-ce que ça se ressemble ?

Combien de fois tu nous as raconté, quand nous étions enfants, le départ des troupes de Brest, en 1870, et la tristesse qui étreignait tous les coeurs, et le pressentiment de la défaite, et l'angoisse de ce pauvre lieutenant, qui habitait dans la même maison que toi et qui te disait : " Moi, je sais bien que je n'en reviendrai pas " !

Quelle différence, aujourd'hui ! Quel élan ! Quel enthousiasme ! Quelle foi dans le succès final ! Et *quelle union de tous !*

Foi d'historien, même en 1792, ce n'était pas si beau ! En ce temps-là, il y avait la Vendée, les curés, les royalistes, qui ne marchaient pas.

Cette fois, tout le monde marche : les royalistes, les bonapartistes, les nationalistes sont presque aussi enragés que nous, les " sans-patrie ", qui sommes, comme je te l'ai expliqué mille fois, les patriotes de derrière les fagots.

Tu ne peux pas te figurer *à quel point la réconciliation nationale est faite, à quel point elle est complète.*

J'ai dîné, l'autre jour, avec l'abbé Colin, le chef du parti catholique lorrain. — Vive la calotte ! — Il a quitté Metz six heures avant la mobilisation allemande. Six heures ! juste à temps pour ne pas être fusillé. Il avait envie de m'embrasser, moi j'avais envie de lui sauter au cou.

Je crois bien que je me suis aussi réconcilié avec Briand. Quand on pense que le Kaiser et son Kronprinz de fils comptaient sur nos divisions pour entrer chez nous comme dans du beurre !

Ces quelques lignes du journal révolutionnaire, dont nous nous abstiendrons de discuter telle ou telle opinion, nous permettront d'apprécier combien profonde est notre union entre Français.

Dans la campagne, au village, cette entente patriotique prend une forme touchante : on s'entraide pour les travaux des champs et la moisson ; telle famille dont le chef est parti au régiment trouve dans ses voisins de généreux auxiliaires. L'amour pour la patrie menacée a produit ce miracle de faire disparaître toutes les anciennes dissensions.

* * *

En second lieu, la guerre a suscité un prodigieux réveil des âmes : c'est le second trait caractéristique du moment présent en France.

Les actes de foi des particuliers ne se comptent plus, affirme Mgr Baudrillart. Ils n'émanent pas seulement, tant s'en faut, d'hommes qui d'ordinaire fréquentent un peu plus, un peu moins, les sacrements. " Nul ne saura jamais, ajoute l'éminent recteur de l'Institut Catholique de Paris, combien de retours à Dieu la déclaration de guerre a opérés. Et, sans doute, la crainte, la juste crainte de la mort, y est pour quelque chose. Mais bien plus encore le besoin de recourir au Maître, au Père, de qui tout dépend, le sort de chacun et le sort de la patrie. Dès le premier jour de la mobilisation, nos églises furent pleines, nos confessionnaux assiégés, les tables de communion plusieurs fois bordées de fidèles. Souvent, d'un côté du confessionnal, l'homme qui allait partir, de l'autre côté, la femme qui faisait son sacrifice et implorait la force d'En-Haut ".

Plus de respect humain. Lisez ce trait qu'a rapporté l'*Echo de Paris* (11 août 1914). Dans un restaurant, des peintres, des rapins entourent un camarade qui " rejoint " le lendemain son régiment, régiment particulièrement exposé. " Bast ! s'écrie notre réserviste, j'ai communié ce matin, je me f... de ce qui peut arriver". Et personne ne songe à sourire.

Tel prêtre a confessé officiers et soldats dans le couloir d'un wagon de chemin de fer ou dans la rue; tel autre, que je connais, a entendu en confession, en plein champ, à côté d'une charrue, près d'une quarantaine de militaires !

Un supérieur de congrégation me communique quelques-unes des lettres qu'il vient de recevoir de ses religieux partis au régiment: ces lettres témoignent, toutes, de la vibrante sympathie avec laquelle ont été accueillis nos moines et nos prêtres. " Jamais, écrit l'un d'eux, je n'oublierai mon entrée dans la cour de la caserne. Les officiers sont tous venus vers moi, me tendant la main. Quant aux soldats, ils m'ont proclamé " le curé du régiment ". Un lieutenant s'approche et me demande: " Pourrez-vous entendre les confessions, mon Père, même quand vous aurez revêtu l'uniforme de soldat ?— Certainement, ai-je répondu. — Eh bien, je retiens le No 1...". " On n'a rien exagéré, écrit un autre, en décrivant les sympathies dont nous sommes entourés. Quelques jeunes Capucins sont entrés, en froc et en sandales, et on les a acclamés avec transport ". Dans un fort de l'Est, un prêtre, en train de réciter son bréviaire après une corvée, est abordé par un soldat qui lui dit: "Vous êtes curé? confessez-moi donc". Ailleurs, les troupiers entourent un jeune Franciscain et lui demandent " de faire tomber ses moustaches afin qu'on puisse le reconnaître plus facilement pour recourir à son ministère ".

La population civile offre, à Paris et dans la province, un spectacle non moins édifiant: chaque matin, constate Mgr

Baudrillart, dans toutes les églises parisiennes, il y a du monde, autant que naguère le dimanche, et un monde que l'on n'était point accoutumé à y voir. Et Mgr le recteur de l'Institut catholique cite de larges extraits des lettres qu'il a reçues au moment de la mobilisation et qui, toutes, témoignent d'un touchant esprit de foi. Obligé de nous limiter, nous ne reproduirons de cette correspondance que ces quelques lignes : "...Je pars demain matin pour remplir mon devoir de Français... Je suis désolé de n'avoir pu vous voir. Je ne pars pas, en tout cas, sans avoir accompli aussi mon devoir de chrétien et je communierai demain avant de partir, en même temps que ma femme... Ne croyez pas que je parte avec tristesse. J'accepte tout de tout coeur et je n'ai pas peur. Si je reviens, ce sera à Dieu seul que je le devrai et, si je tombe, ce sera sans peur et en faisant mon devoir, et j'accepterai aussi le sacrifice comme une juste punition de toutes mes fautes. " Oh! les belles lettres, ajoute Mgr Baudrillart, que celles des pécheurs qui veulent expier, et comme ils trouvent des accents émouvants dans la simplicité de leurs coeurs!

* * *

Les particuliers ne sont pas seuls à manifester de tels sentiments; les pouvoirs publics, eux-mêmes, se laissent gagner par la contagion et abandonnent toute hostilité à l'égard de la religion et de ses ministres.

Au service funèbre, célébré à Notre-Dame de Paris pour Sa Sainteté Pie X, le gouvernement de la République se fait officiellement représenter, rompant ainsi avec la déplorable et systématique abstention inaugurée après le vote de la séparation des Eglises et de l'Etat. Quelques jours plus tôt, le Président de la République avait envoyé un délégué offi-

ciel à la cérémonie de la Madeleine pour nos armées de terre et de mer.

Bien plus, une publication officielle, le *Bulletin des armées de la République,* envoyée par le Ministère de la guerre aux soldats français, annonce l'élection du Souverain-Pontife en ajoutant: " On se plaît à voir, sous le nom de Benoit XV, sur le trône pontifical, le confident du grand ami de notre pays que fut le cardinal Rampolla ". Il y a quelques mois, qui eût osé penser en France qu'un organe officiel ferait mention des intérêts de l'Eglise et parlerait de son Chef d'une façon sympathique ?

En province, nous assistons à des manifestations non moins symptomatiques du changement qui s'est opéré dans l'état des esprits. A Montpellier, le cardinal de Cabrières et le préfet échangent des visites. A Poitiers, au moment du départ des troupes, l'évêque, un Alsacien, qui se proclame par là même deux fois patriote, est invité par le préfet dans l'enceinte réservée aux autorités. Une longue acclamation s'élève de la foule lorsque le général Pellarin vient saluer l'évêque et lui dit : " Monseigneur, bénissez mes canons ! " A Lourdes, les hussards du régiment de réserve de Tarbes assistent à la messe, communient et font bénir leurs armes par Mgr Schaepfer, un autre Alsacien. Et il serait possible de citer bien des faits non moins réconfortants.

Ainsi donc, nous sommes témoins, en France, d'un magnifique mouvement d'union nationale dans le patriotisme et dans la foi religieuse, au-dessus des partis et des passions politiques: c'est vraiment, suivant le mot de Maurice Barrès, *une résurrection !*

Jadis, Pie X laissa sortir de son coeur, à l'égard de notre patrie, une sorte de prophétie. C'était au moment des fêtes de béatification du curé d'Ars. " Je vous prie, disait le Saint-

Père, de vous unir à moi dans cette conviction : *bientôt Dieu opérera des prodiges* qui nous donneront non plus seulement la confiance que la France ne cesse point d'être la Fille aînée de l'Eglise, mais la joie de le constater non seulement par des paroles, mais par des actes ".

Des *prodiges!* J'écris ces lignes au soir de la victoire des armées alliées sur la Marne, alors que les troupes allemandes battent en retraite, et, plus que jamais, la parole du saint pontife me paraît devenir une réalité. Nos amis catholiques du Canada ne seront pas les derniers à s'en réjouir.

Max TURMANN,

Membre correspondant de l'Institut de France.

Lettres de Jacques Viger à Madame Viger

(1813)

(SUITE)

(*Le 29 mai 1813*). — Le Major Hériot nous rejoignit dans ce moment. Il avoit reçu des ordres particuliers sur les lieux; ainsi nous nous séparâmes des troupes pour nous enfoncer dans le bois avec les Sauvages et couvrir la droite de l'armée. Sans connoissance aucune du local et sans guide, nous nous enfonçâmes dans le bois à tout hazard. Bientôt nous rencontrâmes l'ennemi dans un champ découvert. Les cris de mort des Sauvages répétés par les Voltigeurs d'une manière effroyable, leur annoncèrent en même tems que nos balles — que nous étions sur leurs talons. Ah oui, — c'étoit joli de les voir décaniller ! Je n'ai vu de ma vie gens plus dispos du jarrêt et se servant mieux de leurs jambes. Ce champ traversé, nous retombâmes dans le bois pour revenir encore dans un autre désert, où je pris congé du Major, par ses ordres, pour m'étendre plus sur la droite; dans le dessein de déloger l'ennemi, s'il en restoit dans le bois, — et mettre notre ligne à l'abri de toute surprise de ce côté. On ne pouvoit avoir semblable appréhension sur la gauche ; elle étoit protégée par les chaloupes canonnières, qui firent un feu d'enfer durant toute l'Action. Il est fâcheux que le vent venant à tomber tout-à-coup aît empêché la flotte d'entrer dans le Port ; car il n'y a pas à douter, je crois, qu'avec sa coopération nous eussions eu le succès le plus complet. Mais cet accident désastreux et trop de précipitation dans toute la con-

duite de cette Affaire — nous ont valu les malheurs de la journée.

Les troupes encouragées par leurs premiers succès et brulant de venger la mort de plusieurs de leurs braves compagnons, chargèrent les Américains avec fureur. Le bois qu'elles traversoient offre des positions très fortes, mais aucun terrein propre aux opérations de la discipline. L'ennemi parfaitement maitre du local sut profiter des avantages qu'il lui donnoit, pour embarasser et retarder la marche de nos troupes. Tant de résistance ne faisoit qu'animer de plus en plus le courage intrépide du Soldat Anglois, qui faisant plier l'ennemi partout où il le rencontroit, le poursuivit la bayonnette dans les reins jusques à ses fortifications, où il se vit contraint de chercher refuge.

Rendues à la rive du bois et tout auprès des ouvrages, nos troupes se formèrent et un Engagement général prit lieu. J'étois alors à la droite de tous, et le Major avec partie des Voltigeurs à la gauche. Deux longs batimens de piéces sur piéces (*log-houses*) servant de cazernes et remplis de soldats ennemis, bordent à cet endroit le chemin, qui prend là le nom de *rue*. Au bout étoient deux piéces de canon. En arrière sur la gauche il y a une redoute très forte, et tout auprès est la batterie de la Pointe, qui ripostoit avec nos chaloupes canonnières et le Béresford, — le seul de nos vaisseaux qui avoit pu gagner le hâvre.

C'est donc là qu'à découvert, ou n'ayant tout au plus que quelques souches pour abri, — nous eûmes à essuyer le feu d'un ennemi parfaitement à couvert, — quadruple peut-être en nombre, — et combattant avec d'autant plus de chaleur et d'activité. C'est dans cette position que (pendant) durant plus de deux heures nous fûmes exposés — je puis dire à un déluge de boulets, de raisins et de balles (*cannister-shot*) que vomissoient sur nous l'artillerie de la Redoute et les canons

placés au haut de la rue. De l'aveu même des régimens de ligne présens à l'Action, jamais ils n'avoient vu un feu *plus* terrible. C'est aussi là que pour la première fois de ma vie, j'ai assisté à des concerts à la Charles XII : la nouveauté de la musique me faisoit ouvrir les oreilles de la belle sorte. Les branches, les têtes d'arbres voloient de tous côtés dans la forêt, et l'un d'eux dans sa chute faillit tuer le Capt. Adhémar. Il en a été quitte heureusement pour un léger frisson. Doutant encore de son existence lorsqu'il se retira de dessous l'arbre, il se tâtoit comme Grégoire, (dans " les Embarras de la grandeur ") se demandoit s'il étoit bien en vie et n'ôsoit se répondre *oui,* tant il croyoit rêver.

Les Royaux Ecossois, le 100e Régiment et celui du Roi (le 8e) ont fait des prodiges de valeur et soutenu, dans cette Action, tout l'éclat de leur nom. Le Glengary s'y est aussi comporté avec honneur. Le 104e Régt dont un très grand nombre sont des Canadiens, s'est montré digne du vaillant Chef qui le commandoit ; c'étoit la première fois qu'ils voyoient le feu et l'épreuve ne leur a point été disgracieuse. Quant aux Voltigeurs, la renommée vous en a assez dit sur la conduite glorieuse qu'ils ont tenue dans cette mémorable occasion. Tout le monde en un mot a fait son devoir et mérité l'approbation du Commandant en Chef, qui s'oubliant lui-même et n'écoutant que son courage, a été, tout le tems de l'engagement, un des plus en avant et des plus en danger.

La résistance de la part de l'infanterie ennemie étoit des plus opiniâtres, — le feu de leurs canons des plus meurtriers et des mieux entretenus ; — malgré tout, on a vu le moment où nous allions être maitres de leurs cazernes, et l'on a été sur le point de s'emparer des pièces de campagne qui défendoient l'accès de la rue. Oui, nos braves se sont avancés dans ce défilé terrible ; ils sont allés jusques à ces cazernes répandre, à la bouche des canons, l'effroi et la mort. Ils ne se sont

pas contentés de les approcher assez pour enfoncer leurs bayonnettes dans les espaces laissés d'une pièce à l'autre, et y décharger leurs fusils de même que par les fenêtres; non,— on les a vus entrer dans ces mêmes batimens, pour, il ce semble, y choisir leurs victimes, et s'assurer de leurs coups. L'intrépidité de plusieurs les a portés à approcher de la Redoute de la même manière, et leurs bayonnettes et leurs balles se croisoient avec celles des Américains à travers les meurtrières. Nos Voltigeurs aussi ont eu leur part à ces traits héroïques de valeur. Pambrun, Nice, le Sergent Grant, de ma Compagnie, Clarkson, Spatts, les 3 MacDougall, Bailly, Desjardins, et quantité d'autres que je pourrois nommer, ont attiré sur eux les regards des vieilles troupes par une semblable hardiesse, et se sont gagnés des droits à l'affection particulière et à l'admiration de notre Major, — témoin oculaire de ces actes étonnans. N'est-il pas à déplorer que dans un tel moment la flotte n'ait pu nous prêter assistance ? Que ne pouvions-nous pas faire avec de tels sujets, si nos vaisseaux eussent fait taire les batteries ou renversé la redoute ? Déjà même l'ennemi avoit mis le feu à ses magasins (*au crayon* : et à la frégate) !

Les Américains désertoient leurs casernes, — nous allions nous saisir des 2 pièces de campagne, — quand le Gouverneur effrayé de la perte que nous avions déjà soufferte en tués et blessés, — voyant le grand nombre d'Officiers qui se retiroient pour faire panser leurs blessures, — et jugeant que nos efforts ne pourroient nous valoir enfin aucun succès capable de dédommager du sang précieux que cette contestation avoit déjà fait couler, — crut qu'il étoit tems d'en arrêter l'effusion, et à propos d'ordonner la retraite. Mais le soldat n'entendoit plus le langage du cor ; il y répondit par des hurrahs sans fin, sans quitter le terrein qu'il occupoit : ce fut avec répugnance qu'il se vit forcé d'obéir à la réitération de cet ordre.

J'avois entendu les cris de joie et mépris le son du cor; je criai aussitôt *Victoire !* J'étois dans un bois fort et épais,— point de chemin, point de guide, — les Sauvages m'avoient abandonné. Je dirigeai mon parti vers l'endroit d'où venoient les hurrahs, — à travers un terrein couvert de brossailles, d'arbres renversés et de bas-fonds remplis d'eau : je gagnois droit sur les canons, qui continuoient le feu le plus animé. Sans les appercevoir encore—je vis bien que j'en approchois trop et je changeai de direction. Bientôt je rencontrai un Soldat du Glengary, — qui me dit : " c'est la retraite que l'on sonne, et la cavallerie américaine est à la poursuite de nos troupes ". Je ne fus pas longtems sans les découvrir, fuyans comme des gens en effet poursuivis : ils étoient dans le grand chemin, — je hâtai le pas pour les rejoindre. Rien n'étoit plus faux cependant que cette prétendue sortie de la cavallerie. L'ennemi trop poltron pour quitter ses retranchemens, ou trop gauche pour profiter de sa victoire, ne fit aucune démarche pour troubler notre retraite: peut-être aussi s'imagina-t-il que ce n'étoit qu'une feinte de notre part, dont il vouloit avoir le bon sens de n'être pas la dupe.

Le Col: Drummond ayant enfin réussi à rallier les troupes auprès d'une petite maison que vous voyez sur le chemin, je pus les atteindre et reprendre avec elles la route aux bateaux. Le restant des Voltigeurs (je l'ignorois dans le moment) sous le Major Hériot, étoient loin en arrière. On doit mentionner à leur gloire qu'ils couvrirent les derrières de l'armée jusques au lieu de l'embarquement, — avec autant d'ordre et de tranquillité — que les troupes avoient fait leur retraite avec précipitation. Pouvoit-on jamais s'attendre que des hommes qui venoient de combattre si vaillamment, s'enfuiroient d'une manière aussi lâche ! car ce n'étoit point une retraite qu'ils faisoient; s'il faut trancher le mot et se servir d'une expression propre, — ils étoient en fuite.

J'avois sorti du bois le fusil d'un Américain tué par mon parti. Appercevant un blessé, laissé en arrière, je remis cette arme à un trompette du 100e pour aider de mon bras cet infortuné soldat, qui sans cela peut-être n'eût pu gagner les bateaux. J'ai éprouvé du contentement d'avoir secouru un malheureux, et j'ai aussi eu le chagrin de perdre mon fusil : le jeune homme a disparu avec, et je n'ai pu le recouvrer depuis [1].

Si l'ennemi ne nous poursuivit pas dans notre retraite, les batteries firent du moins pleuvoir sur nous les boulets et les raisins ; je connus alors le danger, — je ne m'en étois pas apperçu — pour ainsi dire — jusques à ce moment. Quoique durant tout l'engagement j'eusse été mille fois en danger de ma vie, — quoique j'eusse vu John Maid tomber en avant de moi, d'une balle dans le cou, et le grand Baignais frappé d'un autre dans son casque, derrière moi, — je puis vous assurer que j'étois aussi tranquille que possible ; et j'ai remarqué la même apathie, la même insensibilité dans tous ceux qui m'environnoient. Les larmes me vinrent aux yeux, lorsque Maid m'appellant à lui et me tendant la main, me dit avec émotion : *adieu, cher Capitaine, c'est fini de moi.* Baignais nous fit éclater de rire, quand on le vit arracher brusquement son bonnet percé d'une balle et le mettre sous son bras, pour l'y tenir tout le restant de l'action. Mais si le malheur du premier ne me rendit pas plus craintif, l'originalité du second ne m'inspira pas aussi plus de sécurité. Jamais je ne songeai à chercher derrière les arbres un abri contre les raisins, etc., si ce n'est dans la retraite ; l'exemple m'entraina alors presque malgré moi à plier ainsi le jarret. Je traversai donc avec crainte le gué de l'Ile aux chevaux : tout le feu des batteries

---

[1] Dans la *Saberdache bleue*, ce fusil est figuré par un dessin en couleurs dont nous ne retrouvons pas, dans notre manuscrit, l'original à la plume.

étoit dirigé de nouveau sur ce passage découvert, — et il y faisoit chaud. Je passai ce gué sans accident, mais ce ne fut pas sans le plus grand risque ; car Dumaine qui marchoit... qui trottoit derrière moi, crut devoir faire halte pour laisser passer tranquillement un boulet entre nous deux. Je ne sais ce que j'avois foit à cet animal, pour qu'il en voulût à mes jambes; Dumaine m'a dit qu'il ne s'en fallut pas de six pouces qu'il ne me les rompît. En mettant le pied sur l'Ile, les raisins vinrent soulever le gravois si près de moi, — que j'en fis le saut et courus me mettre à couvert derrière un des canons pris au commencement de l'Action. Je trouvai là le Dr Truteau, qui venoit avec un bateau chercher les blessés ; je lui livrai le mien pour continuer ma route.

Il y avoit sur cette Ile un grand Camp; les tentes étoient pleines d'effets et d'armes. Nos gens en le traversant se mirent à piller; mais je craignis que l'ennemi se doutant bien que l'appat du butin nous y arrêtât, n'envoyât par le bois un parti pour nous y surprendre. Je crus donc prudent d'empêcher mes hommes de s'y amuser, et ne leur permettant à chacun d'emporter qu'une couverture, un sâbre, ou quelque autre bagatelle qui ne pouvoit les embarrasser trop, je les fis avancer promptement et me tins derrière eux. Hélas ! quel fut encore mon étonnement, quand j'arrivai au rivage, — de voir nos soldats — saisis d'une nouvelle terreur panique et se jettant dans les bateaux le plus précipitamment du monde, pousser au large en toute hâte en criant : *push on, push on, boys, push on, make haste.* Il ne restoit plus à la gréve — que les canots sauvages attendant le Gouverneur, — et un bateau dont je m'emparai. Mes hommes se virent contraints pour la plûpart de se mettre à l'eau jusques à mi-corps, pour gagner les bateaux les moins éloignés de terre. Enfin quand le parti de Voltigeurs sous le Major Hériot vint au lieu de l'embarquement, il n'y trouva plus que les canots d'écorce. Le Gouverneur et le Col: Baynes y entrèrent et le Major fit revenir

du large une couple de bateaux pour son monde. Ce n'étoit pas suffisant pour tous, mais heureusement ils trouvent un *chaland* dans les environs; le reste du parti s'entasse dedans, pousse au large et gagne avec nous les vaisseaux, qu'une partie des bateaux avoit déjà atteints.

Nous avons pris à cette Affaire 2 pièces de campagne de 6, et fait quelques Prisonniers; mais où l'ennemi a le plus perdu — c'est dans l'incendie de ses magasins, surtout de ceux de la marine. Cet acte méritoire est dû à l'Officier même chargé du soin de ces vastes dépots. Croyant tout perdu et la place déjà emportée, lorsqu'au commencement de l'Action, il vit les Américains — poursuivis à la bayonnette — accourir précipitamment à leurs ouvrages, il se hâta de mettre le feu à ces magasins, en conformité à ses ordres, de même qu'à la *frégate* sur chantiers,—qui malheureusement a échappé aux flammes.

Le nombre des morts et des blessés ne peut qu'avoir été considérable tant d'une part que de l'autre ; les *retours* n'en ont pas encore été rendus publics. Quoique j'aie pu faire, il m'a été impossible de me procurer l'état parfait de notre perte à cette Action; je crois cependant qu'elle a dû monter à 220 ou 230 hommes. D'après des informations particulières et certaines, je puis avancer sans crainte d'erreur, que

	Tués et blessés.
Le Royal Ecossois, ou 1er Régt a perdu....	5 hommes
Le Régt. du Prince de Galles, ou 100e.....	30
Le 104e	80, dont 25 Grenadiers
Le Glengary	20
Les Voltigeurs	3
Les Sauvages	3

D'autre part, le Régiment du Roi (8e) qui, après le 100e a été le plus exposé au feu de l'ennemi, — le Régt. de Terre-Neuve, — l'Artillerie royale — et la Marine doivent avoir également souffert; et je sais qu'à bord du Béresford, où je montai après l'Action, il y avoit des blessés de chacun de ces Corps :

du 8e Régt.	8
du Terre-Neuve	8 (2)
de l'Artillerie	1
de la Marine	5
	22
	163.

Le Capt: Gray, du Département du Quartier-Maitre Général, a été tué près de la Redoute, dans le moment que — du geste et de la parole — cet intrépide Officier encourageoit les Soldats à en approcher. Le Capt: Blackmore, laissé pour mort sur la place et échangé depuis, le Capt: Tyeth, le Lieut. Nutall (mort depuis de ses blessures,) et l'Enseigne Gregg, du 8e Régt, y ont été blessés et sont tombés au pouvoir de l'ennemi. Le Major Evans et le Lieutt Laury, du même Régiment, les Majors Drummond et Moodie, les Captnes Shore et Leonard, le Lieut. Moore, du 104e et le Capt. McPherson, des Glengary, y ont aussi reçu des blessures, mais aucune dangereuse.

Parmi les 4 Officiers faits prisonniers sur l'ennemi est

(2) *Au crayon, en marge* : Il a perdu 18 tués et blessés.

un Lieut. Col: Mills, des Volontaires, et les Américains nous apprennent eux-mêmes que leur Colonel Backus, du 1er Régt des Dragons légers a été blessé à mort. On ne sait rien encore de leur perte en tués et blessés.

L'Officier commandant au hâvre de Sackett étoit un Général Brown, qui, dit-on, s'est battu vaillamment.

Dès que nous fûmes montés sur nos Vaisseaux, nous reprîmes la route de Kingston. Le Dr Truteau, les Lieuts De Hertel, Clarke et Bouthillier étoient avec moi à bord du Béresford. Les Lieutenants blessés — Laury du 8e et Moore du 104e étoient aussi dans ce même batiment. Quoique le Major Drummond fut blessé au genou, il vint à bord dans le cours de l'après-midi, rendre visite à Mr Moore qui avoit reçu une balle dans la bouche. Les Voltigeurs faisoient partie de la 2e Brigade, et le Major Drummond, qui la commandoit, ne put se dispencer, en me voyant, de me faire les plus grands éloges sur leur conduite honorable du matin. Il me demanda si le détachement avoit perdu beaucoup de monde; il fut des plus étonnés d'apprendre que nous n'avions eu que 2 hommes de tués (Cayeouet et St Germain), et un de blessé (J. Maid,) et il exprima hautement la joie qu'il éprouvoit du bonheur que nous avions eu dans cette rencontre. Il s'informa même où étoit Maid — pour l'aller voir.

Sur le soir je reçus ordre de descendre dans les bateaux: je n'ai pu savoir pourquoi je quittois la flotte, pendant que le restant des troupes demeuroit à bord. Il faisoit un gros vent. Bientôt l'obscurité de la nuit nous fit perdre le chemin, et le mauvais tems survenant tout à coup nous contraignit de descendre dans une Ile; nous étions écartés. Ferions-nous du feu, — n'en ferions-nous pas? — grand sujet de discussion entre les Officiers de l'*armement*. Je gardois ma voix pour la *prépondérante* et ne disois mot, quoique je fusse pour *le feu*. Mais tandis que le plaidoyer alloit son train, nos Volti-

geurs — sans tant d'argumens — déchiroient leurs chemises pour en faire de l'amadou, et la poudre dans le bassinet tiroient du feu de leurs pierres à fusil. Les branches sèches se ramassent et s'entassent en bûcher, — la guenille allumée est jettée au milieu, — bientôt la flamme pétille, et les plus obstinés défenseurs de l'obscurité — tout en criant *à l'imprudence, — aux téméraires,* s'approchent insensiblement du bûcher, — s'assient autour, — s'étendent pour se sécher et finissent par s'endormir et ronfler comme des *pères.*

Le 30. — Le lendemain à la pointe du jour nous nous remîmes en marche, et quand nous arrivâmes à Kingston, la flotte — qui ne s'étoit point écartée et avoit marché toute la nuit, — étoit à l'ancre dans le Port et les troupes débarquées depuis plusieurs heures.

(*Au crayon* : 20 juin) Adieu, ma chère Amie. Embrassez bien pour moi votre aimable famille, et dites-leur que je ne les oublie point. Dites à Maman que je souffre autant qu'elle de sa misérable santé, et que je l'aime autant qu'elle le peut désirer. Mes amitiés à toutes mes connoissances; rappellez-moi à leur souvenir.

Tout à vous,

Votre Serviteur et tendre Ami

VIGER,
Capt. C. V.

(*La fin au prochain numéro*)

Jacques VIGER.

Un Brin de Philosophie

A PROPOS DE LA GUERRE

A peste, fame et bello libera nos, Domine ! Par cette invocation, qu'elle a insérée dans les litanies des Saints, l'Eglise nous révèle sa pensée sur la guerre. Elle n'hésite pas à la ranger parmi les grands fléaux qui sont la terreur de l'humanité. Qui oserait la contredire? Figurons-nous un champ de bataille. Y a-t-il spectacle plus horrible que celui de ce terrain ravagé et défoncé où, au milieu des éclats d'obus, des sanglots des blessés et des mourants, les cadavres de millions d'hommes et leurs membres épars sont étendus pêle-mêle avec ceux des chevaux? Mais les horreurs de la guerre ne sont pas limitées au théâtre du combat, tant s'en faut. Elles se font sentir, et combien vivement, dans les hôpitaux encombrés, dans les foyers déserts, dans les villes ruinées, dans les coeurs broyés. Et, quand la guerre a l'ampleur de celle dont nous sommes les témoins en cette année 1914, c'est vraiment sur les cinq continents de notre petit globe qu'elle porte la désolation et l'épouvante. Rien n'est déconcertant comme ce lugubre coup de faux que, de propos délibéré, on promène dans tout ce qu'une nation compte de jeune et même de viril. Ce qui ne l'est pas moins, à mes yeux du moins, ce sont les motifs qu'on invoque pour l'autoriser.

A la suite du bon Corneille, on nous répète que, si " mourir pour son Dieu est la plus belle mort ", mourir pour son prince est cependant " un illustre sort ", qu'on ne saurait même en rêver de plus glorieux, après le martyre. Mais quoi ! La présence d'un Hohenzollern à la tête de l'Allemagne, d'un

Hapsbourg à la tête de l'Autriche-Hongrie, d'un Romanoff à la tête de la Sainte-Russie entre-t-elle dans l'ordre essentiel des choses? Et, pour maintenir la souveraineté d'une famille, n'est-ce pas trop que d'exiger de toutes les autres familles du royaume ou de l'empire l'holocauste d'un ou plusieurs de leurs enfants, en pleine vigueur de jeunesse ? Soit, ajoute-t-on ! Mais le roi ne fait que symboliser la patrie et, d'ailleurs, les républiques ne se battent pas avec moins d'acharnement que les royaumes; car, par delà le chef transitoire ou héréditaire qui gouverne un pays, on entend la voix de la patrie en danger, qui nous appelle à sauvegarder son patrimoine matériel et moral, à garder intact l'honneur de son drapeau. C'est tout un héritage artistique et littéraire, c'est toute une civilisation qu'il s'agit de défendre contre l'invasion de la barbarie !

Autant de grands mots sonores qu'à la réflexion on trouve terriblement creux, et où l'on cherche vainement surtout de quoi justifier la boucherie qu'est une guerre. Ce tout, que vous appelez patrie, se compose de parties qui ont été jointes ensemble un peu au hasard et qui n'ont pas toujours eu la cohésion qu'elles ont aujourd'hui, qui ont même assez souvent été en guerre les unes contre les autres. La France des Mérovingiens ou des Carolingiens, par exemple, ne ressemblait guère à la France des Bourbons; elle ressemblait encore moins à celle qui est sortie du creuset de la Révolution. Ce territoire que vous appelez le territoire français, ou allemand, ou russe, a eu des limites et des frontières très variables. Importe-t-il donc tant que les bornes d'une de ces grandes divisions géographiques soient fixées en deça ou au-delà de tel fleuve, de telle chaîne de montagne, de telle série de lacs? Sans parler du cas où une race supérieure et chrétienne établit son protectorat sur des peuplades fétichistes et où la conquête est manifestement bienfaisante à la tribu con-

quise, est-ce donc un si grand malheur que des peuples, qui avaient été jusque-là en constant antagonisme, se réunissent sous un même drapeau et sous un même sceptre? La fusion ne peut-elle avoir les effets les plus heureux? Ne peut-elle donner naissance à une race remplie d'une vigueur toute nouvelle et très propre à faire prospérer l'humanité dans le domaine intellectuel aussi bien que matériel ? Pense-t-on qu'entre les peuples civilisés et chrétiens au moins la différence soit si grande de l'un à l'autre qu'il vaille la peine de poursuivre l'hégémonie de l'un au prix de l'humiliation des autres et d'un massacre général ?

Dans le présent conflit on proclame bien haut que le droit est du côté des alliés, adversaires de l'Allemagne. Je l'admets, parce que c'est de l'Allemagne qu'est venue l'agression brutale contre la Belgique et la France, parcequ'il est clair que l'Allemagne a voulu que la guerre sortît du différend austro-serbe. Mais quand on ajoute que les alliés luttent pour les libertés essentielles des peuples, pour la sainteté des traités, pour la préservation du droit de penser et même de la recherche scientifique, il est bien difficile que certaines objections ne viennent pas à l'esprit.

Par libertés essentielles des peuples, on entend sans doute les libertés parlementaires. Avouons que si c'est là un bien, c'est un bien terriblement mélangé. Quel est l'honnête homme en France qui, écoeuré de la veulerie de ses représentants, n'appelait de ses voeux le coup providentiel qui tirerait son pays du gâchis parlementaire ? Quant au droit de penser librement, il n'apparaît pas qu'il soit tellement étouffé dans la patrie de Kant, de Hegel, d'Harnack et d'Hoeckel, d'où nous sont venues les théories les plus fantastiques sur Dieu aussi bien que sur l'homme et la nature. Et puis je ne sache pas qu'aucun des belligérants ait pour but d'arrêter ce débordement de la pensée germanique, non moins nuisible à la

raison qu'à la foi. La sainteté des traités! Parlez-en! Parlez à un Français de la sainteté du traité de Francfort! Il est par trop clair que ces pactes internationaux, imposés, pour la plupart, par la force et dictés par l'intérêt, ne sont sacro-saints que pour le vainqueur qui en bénéficie [1].

Mais laissons là cet intellectualisme raffiné. Je m'aperçois qu'il nous mène à l'internationalisme, et, s'il est une heure où cette forme de la pensée humaine ne soit pas de mise, c'est bien l'heure tragique que nous vivons. Après tout, chacun de nous a dû naître quelque part: il a dû être localisé dès son arrivée à la lumière dans un certain milieu social, sur une certaine portion de notre globe et sous une certaine parcelle de firmament. Par suite de circonstances indépendantes de notre vouloir, nous nous trouvons faire partie d'un groupement de nos semblables, qui est en quelque sorte un prolongement de la famille et qu'on dénomme une *nation*. Nous avons en commun non seulement une même forme de gouvernement et une même langue, mais encore un même patrimoine d'idées, de traditions, de gloires historiques, de chefs-d'oeuvre littéraires, une même mentalité et une même civilisation. Nous avons, par exemple, en France, la civilisation latine différente de la civilisation germanique ou slave. Que cela ait été constitué le long des siècles un peu au hasard des événements; que sur une telle étendue de territoi-

---

[1] Je ne prétends pas insinuer cependant que les traités entre nations ne doivent être respectés qu'autant qu'on ne peut les violer sans danger pour sa propre sécurité. Non, sans doute. S'il en est qui ne font que sanctionner l'abus de la force, il en est d'autres qui sont très justes. Très juste, par exemple, était celui qui garantissait la neutralité de la Belgique. Enfin ce n'est que par des traités qu'on peut sortir des imbroglios diplomatiques et des conflits armés; ce sont les traités qui assurent les relations pacifiques entre peuples. Ce ne sont certes pas de simples chiffons de papier qu'on puisse, fût-on chancelier de l'empire allemand, déchirer au gré de ses intérêts.

re il aurait pu exister une agglomération ethnique très diverse de celle que nous y voyons; que les Provençaux, au lieu de former une nation avec les Picards, les Bretons et les Lorrains, eussent pu aussi bien en former une avec les Piémontais, les Milanais, les Sardes, c'est évident. Mais enfin telles quelles les nations existent. Elles veulent rester ce qu'elles sont; elles tiennent à l'intégrité de leur domaine, à leur indépendance, à leur influence dans le monde commercial, industriel, intellectuel, politique. Elles répugnent à se courber sous le joug d'une autre nation, qui n'a ni leur langue, ni leurs traditions, ni leur génie et qui les jetterait dans un moule à elles déplaisant.

Le patriotisme et l'amour du pays natal sont des sentiments primordiaux, légitimes et très forts. Louis Veuillot, dans ses *Pèlerinages Suisses,* a noté ce fait en ce langage pittoresque qui lui est familier. " Il fait bon, dit-il, voir nos Français, lorsqu'ils ont passé un mois à l'étranger. Au commencement c'était superbe. " Oh! le beau ciel! oh! les beaux sites! oh! les belles gens! Plus d'émeutes, plus de bruits, plus de journaux, plus de vaudevilles! Qu'on est bien! Que je voudrais passer mes jours ici! " Attendez que cette *furia* se soit épuisée. Ce ne sera pas long: l'enthousiaste commence à soupirer aux nuages que le vent emporte vers le beau pays de France: " Où vont ces oiseaux? D'où vient cette brise? Oiseaux joyeux, brise embaumée de mon pays, ne me parlez-vous pas?" Alors ce sont des regrets infinis; le ciel italien n'a plus de douceur; l'air des Alpes n'a plus d'attraits; le monde entier n'offre plus rien qui soit digne d'être vu ".

Cet amour instinctif de sa petite et grande patrie n'a-t-il pas d'ailleurs un rôle tout providentiel? S'il n'existait pas avec la force qu'on sait, qui voudrait demeurer dans les parties moins favorisées de notre planète sous le rapport du climat et de la fertilité du sol? Pourquoi dès lors aller inquié-

ter le citoyen de la libre Helvétie dans ses montagnes, l'Ecossais au milieu de sa bruyère sombre et de sa forêt inculte, le Moscovite au milieu de ses steppes neigeux...?

Sans doute, nous comprenons qu'entre nations, comme entre individus, naissent des disputes et des querelles. Mais qu'on soit impuissant, dans certains cas, à les apaiser, à régler de simples incidents de frontière, comme on dit, autrement que par le recours aux armes et l'organisation du meurtre en masse des citoyens de deux ou plusieurs nations; qu'en prévision de ce conflit, il faille agglomérer dans des casernes tous les jeunes gens valides d'un pays et, pendant deux ou trois ans, les instruire à tuer leurs semblables avec les instruments les plus perfectionnés que le génie humain ait inventés, c'est ce qui littéralement nous confond.

Non, en vérité, qu'on ne nous parle plus de progrès, de civilisation et de politesse des moeurs, tant que la guerre ensanglantera notre modeste habitât. Car la guerre nous enfonce terriblement dans l'animalité; elle nous rappelle ces temps préhistoriques, où les fauves végétariens durent céder la place aux Sauriens mieux armés pour la lutte; où le géant *Siploïdocus* disparut sous les crocs du carnassier *Krontosaure.* Prenez une mêlée corps à corps ou une charge à la baïonnette. Pour chaque combattant l'adversaire, qu'il a en face de lui, est-il mieux qu'une bête malfaisante, dont le souffle souille l'atmosphère et dans le corps de laquelle il ne peut

---

(¹) Tout le monde connaît la boutade de La Bruyère; mais elle vient si bien à mon sujet que je ne puis m'empêcher d'en citer une partie. "Si vous voyez deux chiens, qui s'aboient, qui s'affrontent, qui se mordent et se déchirent, vous dites: voilà de sots animaux, et vous prenez un bâton pour les séparer. Que si l'on vous disait que tous les chats d'un grand pays se sont assemblés par milliers dans une plaine, et qu'après avoir miaulé tout leur soûl, ils se sont jetés avec fureur les uns sur les autres et ont joué ensemble de la dent et de la griffe; que de cette mêlée il est

enfoncer trop avant la pointe de son épée ([2])? Ah! il s'inquiète bien de savoir si son ennemi ainsi brutalement égorgé est un homme comme lui, s'il a, lui aussi, des parents, des amis, une fiancée; s'il y a bien loin, par delà le champ de carnage, en quelque hameau ignoré, une pauvre femme qui pense à l'enfant parti pour la guerre, qui donnerait tout le peu d'or qui lui reste pour avoir au moins ses restes et pouvoir venir verser quelques larmes sur la pierre qui les recouvrirait au cimetière du pays natal ! L'horreur des combats s'étend jusqu'aux cadavres, qui sont jetés pêle-mêle, masse amorphe et anonyme, dans une vaste tranchée creusée à la hâte, et dont personne ne connaîtra bientôt plus la place exacte. Et l'on ne saurait en vouloir à ceux qui tuent avec cet affreux sang-froid; ils le font peut-être sans l'ombre de haine; c'est leur devoir d'abattre le plus d'adversaires possible. A les épargner d'ailleurs ils ne gagneraient qu'à être tués plus promptement et plus sûrement eux-mêmes ([3]).

---

demeuré de part et d'autre neuf à dix mille chats sur la place, qu'ils ont infecté l'air à dix lieues de là par leur puanteur, ne diriez-vous pas : voilà le plus abominable *sabbat* dont on ait jamais ouï parler? Et si les loups faisaient de même, quels hurlements! quelle boucherie! Et si les uns ou les autres vous disaient qu'ils aiment la gloire, concluriez-vous de ce discours qu'ils la mettent à se trouver à ce beau rendez-vous, à détruire ainsi et à anéantir leur propre espèce ? Ou, après l'avoir conclu, ne ririez-vous pas de tout votre coeur de l'ingénuité de ces pauvres bêtes? ".

([3]) Contrairement aux gloires artistiques et scientifiques, les gloires et distinctions militaires ne s'acquièrent qu'au prix des chagrins et des deuils de nos semblables. Quand on triomphe et l'on se réjouit d'un côté, c'est que de l'autre on se désole et l'on pleure. Ce contraste, qui serait à lui seul une condamnation de la guerre, est bien mis en relief par une lettre ouverte qu'une mère belge écrivit à l'Impératrice d'Allemagne et qu'un journal d'Anvers, *La Métropole*, publia dans son numéro du 20 septembre. Après avoir rappelé que le prince Joachim ayant été blessé avait été ramené à Berlin, où l'empereur, son père, l'avait décoré de la *croix de fer*, à la grande joie de l'Impératrice, l'humble correspondante ajoutait simplement et franchement que, elle aussi, avait eu un fils blessé à la

Constatons cependant que cette atroce alternative de tuer ou d'être tué développe singulièrement l'instinct de la férocité animale.

Je me rappelle avec quel orgueil un lieutenant de tirailleurs algériens me racontait une de ses prouesses au Maroc. J'avais fait un prisonnier, me disait-il. Le berbère, abusant d'une certaine liberté que je lui laissais, tenta de saisir l'épée que j'avais à mon côté pour m'en frapper. M'apercevant de son dessein et me retournant brusquement, je tirai l'arme dont il espérait se servir contre moi, je lui en assénai un grand coup sur la bouche, lui fendis la figure et lui enlevai à jamais toute velléité d'offensive. Voilà ce qu'on appelle un haut fait militaire; ce n'en est pas moins un acte horrible. Encore si on limitait de tels actes aux strictes nécessités de la guerre; mais, une fois grisé par l'odeur de la poudre et du sang, l'individu le plus paisible en temps ordinaire devient un vrai carnassier devant qui parfois ni vieillards, ni enfants, ne trouvent grâce. A preuve les exploits sauvages des Teutons en Belgique.

Que si nous détournons nos yeux du champ de carnage, où les soldats nous paraissent comme des bêtes féroces s'entredéchirant à belles dents, pour les porter vers les grands

---

guerre, mais il ne lui avait pas été remis, et chaque jour elle priait pour sa sécurité. Elle continuait ainsi : " Je n'éprouve aucun ressentiment contre vos soldats, parce qu'ils ont blessé mon fils. C'est le sort de la guerre. Mais j'imagine que c'est dans ma pauvre Belgique que votre fils a combattu et a commandé. C'est là, au milieu d'une soldatesque livrée à la rapine, à l'assassinat, à la frénésie des fureurs les plus bestiales, qu'il a peut-être gagné sa croix. La fierté que vous inspire cette croix ne devrait-elle pas dès lors être mêlée d'un peu d'horreur ? Je n'envie pas votre fierté, Madame, non, je ne vous envie rien. Et même au milieu de nos larmes, que nous sècherons, de nos ruines, que nous relèverons quelque jour, je rends grâces à Dieu de ce que ceux et celles parmi nous qui ont des fils dans l'armée peuvent les serrer dans leurs bras, sûrs qu'ils sont de braves guerriers, et non des assassins ".

chefs, auteurs premiers et responsables de ces atrocités, y découvrons-nous quelque mobile capable de les ennoblir et de les justifier aux yeux de la raison ? — Sans doute, il y a eu des guerres justes, il y en a eu même de saintes ! Saintes étaient celles qui avaient pour but d'arracher le tombeau du Christ aux infidèles ou de protéger la chrétienté contre l'invasion des hordes du prophète de la Mecque ; justes, celles qui tendent à défendre son propre territoire ou même à venger l'honneur d'une nation manifestement outragée.

Mais qui ne voit que ces guerres saintes et justes supposent des agressions impies et iniques ?

On peut donc avancer que dans ces ruées d'un peuple sur un autre il y a toujours, d'un côté au moins, la force primant le droit, c'est-à-dire un instinct très animal.

Tenons-nous en à l'exemple que nous avons sous les yeux. Tout comme ces animaux impatients d'expérimenter la supériorité de leurs griffes ou de leurs serres sur les animaux plus faibles, les chefs militaires du peuple allemand se sentaient travaillés du désir de montrer au monde qu'ils étaient le peuple par excellence, que leur culture et leur hégémonie devaient être éminemment bienfaisantes au reste des hommes : ils n'avaient que mépris (ce sont les propres expressions de leurs journaux) pour la frivole France, pour la perfide Angleterre, pour la barbare Russie, pour la bestiale Serbie..., etc... En voyant ces peuples inférieurs jouir en abondance de la graisse de la terre, posséder les portions les plus riches et les plus agréables à habiter de notre petit globe, les disciples de Nietszche, ces prétendus surhommes d'outre-Rhin, se sont dit : *Ad quid occupant terram?* Nous attribuer le domaine de ces dégénérés pour mieux l'exploiter, pour instiller un sang nouveau à leur race qui périt, n'est-ce pas faire oeuvre humanitaire par excellence ? D'autre part, considérant le nombre de leurs soldats, l'organisation superbe de

leurs armées, la longue portée de leurs obusiers, la vitesse de leurs Zeppelins, ils n'ont pu résister au désir d'essayer sur leurs voisins la puissance de destruction de tels outils de guerre, pas plus que le lion ou le tigre devenus adultes ne résistent à l'instinct qui les pousse à essayer la valeur de leurs jeunes crocs sur leurs cohabitants de la forêt.

Un des grands chefs de la caste militariste a d'ailleurs pris la peine de nous instruire sur les mobiles qui ont poussé l'Allemagne à prendre les armes. En 1911, le général Von Bernhardi publia un livre dont l'Europe fut troublée comme d'un cauchemar, tant y paraissait clairement la préméditation de ce que nous voyons aujourd'hui. L'écrivain y dénigrait la paix comme déprimante et énervante; il saluait dans la guerre une bénédiction de Dieu, une source de progrès et de vie plus intense; il l'exaltait, la proclamait haute et sainte, du moment qu'elle était entreprise pour agrandir le domaine d'un peuple qui, par son énergie,son esprit d'initiative et ses autres qualités, a prouvé qu'il méritait une place plus large au soleil. D'après lui, soixante-cinq millions d'Allemands, représentants de la civilisation la plus haute où l'espèce soit parvenue, ont droit à plus de pouvoir en Europe et dans le monde que quarante millions de Français, chez qui l'état stationnaire de la natalité est une preuve suffisante de dégénérescense. Faut-il nous étonner qu'avec de telles idées sur leur propre excellence le Kaiser et ses conseillers en appellent avec tant de confiance au Tout-Puissant? Nous comprenons dès lors le crime des Belges qui, n'étant que huit millions, ont tenté de barrer la marche de soixante-cinq millions de Teutons, peuple choisi de Dieu et champion de la véritable culture humaine.

Seulement il se trouve que cette flatteuse opinion que les Allemands ont d'eux-mêmes n'est pas partagée par le reste de leurs semblables. Il en est, au contraire, qui prétendent que la civilisation latine, dont les Français comptent parmi les

principaux représentants et héritiers, l'emporte de beaucoup sur celle qui fleurit au-delà du Rhin. En tous les cas, la civilisation germanique est une civilisation dont la valeur comparative est contestable. Vouloir l'imposer par les armes est une monstruosité. Les Allemands ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes si les autres nations voient dans leurs procédés l'idéal de la force brutale et si elles sont prises d'un sursaut d'horreur rien qu'à la pensée de se courber sous la botte des Uhlans prussiens. Ils ne doivent pas être surpris que nous aimions à comparer les vaillants Belges aux Grecs des Thermopyles, de Salamine et de Platée, qui, en rejetant au-delà de la mer Egée les hordes des Perses, sauvèrent l'esprit humain de l'empire du lourd génie asiatique et rendirent possibles le Parthénon ainsi que les chefs-d'oeuvre de Sophocle et de Platon.

Mais si les conducteurs du peuple Allemand ne méritent que trop la sévérité avec laquelle l'histoire les jugera; si de la gigantesque lutte, qui désole l'Europe, ils apparaissent manifestement comme les auteurs les plus coupables; si, en la provoquant, ils ont suivi aveuglément l'instinct tout animal de férocité qui est au fond du militarisme; si de ce chef ils méritent la réprobation de tout ce qui porte une étincelle d'humanité; il faut avouer qu'ils ont eu de nombreux modèles et prédécesseurs. Il serait facile de leur en trouver parmi les peuples qui, en les combattant aujourd'hui, ne font qu'user du droit de légitime défense. Ils n'obéissaient pas à des mobiles beaucoup plus nobles tous ces conquérants fameux,grecs, romains, français, dont les exploits remplissent nos livres d'éducation et qui bouleversèrent notre terre en la couvrant, eux aussi, de ruines, de deuil et de sang !

Pauvre race tout de même que la nôtre! Et combien proche de l'animalité, puisque c'est partout, chez les peuples comme chez les individus, à qui humiliera son voisin, à qui

l'écrasera, à qui en fera son vassal pour l'exploiter et le réduire au service de sa propre cupidité. Les guerres, comme celle à laquelle nous assistons, viennent dissiper toutes les illusions auxquelles l'élégance des salons et les termes patelins des notes diplomatiques auraient pu nous induire, et nous montrent avec une clarté fulgurante que le roi du monde est encore un égoïsme féroce.

* * *

Est-il nécessaire de noter que, si elle est déjà très peu explicable aux yeux de la raison, la guerre l'est encore moins aux yeux du christianisme? Rien n'est plus opposé à l'esprit du Christ qui passa sur un coin de notre terre en faisant le bien, en guérissant les maladies, en cicatrisant les plaies, en séchant les larmes, en consolant les veuves, c'est-à-dire en s'efforçant de supprimer les maux que la guerre multiplie outre-mesure. L'humble fils de Marie a proclamé, il est vrai, qu'il était venu apporter la guerre et non la paix ; mais il entendait parler de la guerre contre les trois concupiscences et nos passions intérieures, lesquelles engendrent précisément le fléau dont nous dissertons. Les guerres, soit civiles, soit internationales, étaient si loin de son esprit qu'il a fondé une société toute d'amour et de fraternité; que son grand désir était de réunir dans un même bercail et sous la houlette des mêmes pasteurs les hommes de toute langue, de toute couleur, de toute nationalité. Le voeu suprême qu'il adressa à son Père fut un voeu d'union entre ses frères: *ut sint unum !* Le commandement le plus pressant qu'il laissa à son Eglise, ce fut de promouvoir l'amour mutuel des uns et des autres, l'entente, la concorde, la bonne harmonie non seulement entre individus, mais aussi entre familles et peuples. Or quelle entrave à cette mission de charité que la guerre ? La guerre !

Mais elle crée la division et une division profonde parmi les fidèles d'une même Eglise et jusque dans les rangs les plus hauts de sa hiérarchie. Voyez! A Lourdes, les derniers jours de juillet, autour de l'Hostie on reconnaissait des frères dans ces milliers de pèlerins accourus des quatre points cardinaux du globe, parlant des langues diverses, mais adorant le même Dieu,professant la même foi,participant au même mets eucharistique. Survient la déclaration de guerre. Aussitôt une scission, qui va jusqu'à l'hostilité, se propage parmi cette multitude, où l'union semblait si parfaite il n'y a que quelques heures.

Reconnaîtrait-on encore des frères dans ces pèlerins qui quittent à la hâte les bords du Gave pour aller, chacun dans leur patrie respective, revêtir l'uniforme de soldats, s'armer de fusils et de cartouches et, ainsi équipés, marcher les uns contre les autres, avec l'intrépide résolution de consciencieusement s'entrégorger ?

Mais peut-être me répondra-t-on que ce sont là des misères inévitables et qu'aucun beau langage ne parviendra à supprimer. Peut-être en effet. Alors je me surprends encore une fois à récriminer contre cette pauvre humanité, si mal faite, si mal organisée qu'elle n'ait pas réussi, même avec le christianisme, à tarir une source de maux incalculables qui dépend pourtant de la volonté libre des hommes.

* * *

Hélas! mes récriminations sont aussi inutiles que les beaux projets de nos pacifistes. A voir comment la guerre forme la trame solide de l'histoire de l'humanité, comment on la trouve en tête de toutes les grandes voies par où ont bifurqué les nations, soit pour progresser, soit pour rétrograder, il faut bien reconnaître qu'elle est une disposition provi-

dentielle, inséparable du plan de Dieu sur notre race. Et d'abord n'y a-t-il pas nombre de batailles qu'on pourrait presque appeler les batailles de Dieu ? Ne parlons pas, si vous voulez, de toutes celles où Israël a été mêlé et où il est par trop visible que Jéhovah est intervenu, soit pour glorifier, soit pour châtier son peuple. Mais pensez-vous que Dieu ait été étranger aux victoires de Constantin qui devaient avoir pour résultat la fin des persécutions sanglantes contre les disciples de Jésus, à celles de Clovis qui devaient occasionner l'entrée de la race des Francs dans le giron de l'Eglise, à celles de Jeanne d'Arc qui devaient préserver cette même race du chancre de l'hérésie?

Il est des guerres, il est vrai, qui semblent résulter directement des calculs et des prévisions des hommes. Mais de celles-là même ne croyons pas que Dieu se soit désintéressé ! Ce sont des fléaux dépendant, si vous voulez, de la liberté des êtres humains, mais des fléaux qu'il a permis, comme il permet le péché, en vue d'un bien. Et ce bien, il ne nous est pas tellement difficile de le découvrir, au moins partiellement. Par la guerre, les hommes fournissent au Créateur un instrument admirable pour affirmer son haut domaine sur ses créatures raisonnables, pour châtier, détruire ou régénérer les nations.

Voici un peuple qui a tenu un très grand rôle dans l'histoire, qui a préparé les voies aux Messagers de la Bonne Nouvelle, a procuré ses cadres administratifs à l'Eglise, mais qu'une trop grande et trop longue prospérité a endormi dans les délices de Capoue. A part l'élite que le christianisme y a conquise, l'immense majorité des citoyens ne songent qu'aux jouissances des sens; pour se les procurer plus vives et plus fréquentes, il n'est pas de raffinements, de dégradations qu'ils n'inventent, pas de lois naturelles qu'ils ne violent. Un tel peuple est un scandale vivant pour les autres; ou plutôt c'est

une sorte de cadavre moral, qui suinte la corruption et empoisonne l'air; il n'est plus digne d'occuper les magnifiques terres, dont la fertilité ne sert plus qu'à entretenir ses vices. Mais, soyons tranquilles! Sur les frontières de son immense empire veillent des barbares hirsutes aux appétits violents et aux membres solides. Le gibier, qu'ils rencontrent en abondance dans leurs forêts, commence à leur paraître une nourriture un peu fade. Pourquoi, eux aussi, n'auraient-ils pas leur part des dianes opulentes et des épis dorés, qui couvrent plaines et côteaux des Gaules et de l'Italie ? La convoitise s'est allumée au fond de leur coeur, la framée a frémi sous l'étreinte de leurs rudes poignets. Pour leur résister il n'y a plus les légions de César ou de Pompée, il n'y a plus que des Romains usés par la volupté. Et c'est ainsi que peu à peu, par une infiltration lente, mais sûre, les hordes germaniques entrent dans l'héritage de Rome; matière brute et grossière, mais pleine de vigueur, avec laquelle l'Eglise bâtira le splendide édifice de la chrétienté occidentale, alors qu'elle était incapable de rien construire avec la pâte molle et flasque qu'était devenue la race des Romains de la décadence. Et l'histoire se répétera pour l'empire byzantin. Quand les spectacles de l'hippodrome et les querelles religieuses auront bien anémié les chrétiens d'Orient, les fils du désert arabique quitteront tout-à-coup leurs montagnes de sable et, en moins d'un demi-siècle, ils occuperont le riche pourtour de la Méditerranée, depuis le Taurus jusqu'à l'Atlas. Hélas! ils ne feront que semer la désolation sur leur passage. La ruine de ces splendides contrées paraîtra un châtiment bien terrible. Dieu ne l'aura pas jugé proportionné aux crimes de ses habitants.

Heureusement, si la guerre est toujours un châtiment, elle n'est pas toujours la ruine; si elle abaisse et humilie certains peuples, c'est surtout pour les relever et les régénérer.

Espérons que ce sera, une fois encore, le cas pour la France. Ce que n'a pas fait l'humiliation de 1870, nous voulons croire que la guerre autrement horrible de 1914 le fera. C'était une douleur très amère pour tous les chrétiens et même les simples honnêtes gens de voir la fille aînée de l'Eglise s'en aller à la décomposition morale, en y entraînant une grande partie du reste du monde, sous l'influence du poison révolutionnaire que ses gouvernants ne cessaient de lui injecter systématiquement depuis près d'un demi-siècle. Après avoir vu échouer, les uns après les autres, tous les moyens de salut sur lesquels nous avions un instant compté, nous en étions venus vraiment à presque souhaiter une *bonne guerre,* malgré les maux incalculables que nous ne pouvions pas ne pas prévoir. La guerre est arrivée, et dans des conditions meilleures que nous n'osions les rêver. Elle ne sera donc pas bonne seulement en désastres, elle le sera aussi en victoires et en fruits de régénération. Les victoires, la bravoure de nos armées nous les garantit déjà. Quant à la régénération morale, elle est sérieusement amorcée. La guerre n'est encore qu'à ses préliminaires, et déjà c'est une banalité que de parler de l'unité nationale refaite sur les débris des partis, du réveil religieux qui a rempli les églises et encombré les avenues des confessionnaux. La France entière est à genoux et prie. Son gouvernement, il est vrai, demeure debout dans son indifférence. Mais il a perdu beaucoup de sa morgue. Il a été assagi par l'humiliation d'une nouvelle invasion du territoire dont il avait la garde et qu'il n'a pas su suffisamment protéger, non moins que par sa fuite précipitée vers une capitale provisoire et loin de la portée des canons allemands. Il a compris que l'agnosticisme et l'anticléricalisme étaient de très pauvres armures pour aider nos soldats à braver une pluie de balles et d'éclats d'obus, il leur a rendu ses soeurs de charité et des aumôniers. Ce n'est pas tout; ce n'est pas assez; mais

c'est quelque chose; et la nation se charge d'arrêter, par sa pénitence et ses supplications, le châtiment final que pourrait provoquer un gouvernement qui ne veut et ne sait plus prier.

Qu'on ne dise pas que ce renouveau de foi et de concorde n'aura pas de lendemain. Les Français auront goûté tant de joie, à se sentir enfin unis; ils auront enduré en commun tant de souffrances; ils auront bu si largement à la même coupe d'héroïsme; ils auront besoin de tant de bonne volonté, et de tant de ressources pour cicatriser les plaies de la nation, que, d'ici à longtemps au moins, ils ne sauront plus (suivant l'expression du farouche anticlérical Clémenceau) se combattre qu'en amis. Aux catholiques d'ailleurs de mettre à profit les circonstances toutes nouvelles où la Providence les aura placés.

Mais, ajoute-t-on, comment ne pas trembler pour l'avenir d'un pays, en face de cette moisson de jeunes gens que fait la guerre ? Il ne faut pas nous dissimuler les effets désastreux d'une lutte comme celle qui se déroule sous nos regards.

Victor Hugo a dit, quelque part, qu'une bataille n'est pas plus une blessure au flanc d'une nation qu'un sillon n'en est une au flanc de la terre. Mais le poète ajoute immédiatement, faisant allusion aux guerres du premier Empire, que, lorsqu'il y a treize grandes guerres en quatorze ans, c'est trop. De même, lorsqu'une guerre enrôle tous les hommes valides d'un peuple,de 20 à 48 ans; lorsqu'elle met en présence des millions de soldats et les engins formidables qu'on sait, on peut dire que c'est trop; c'est l'extermination pure et simple.

Toutefois c'est un fait d'expérience que chez tous les peuples, à peu près le taux de la natalité s'élève sensiblement à la suite d'une guerre meurtrière. Et puis comptez la déperdition de forces vives qu'occasionnent à une nation certains vices, fruits d'une prospérité excessive et d'une paix trop

longue ! Pour nous en tenir à la France, est-ce que l'alcoolisme, le malthusianisme, la course effrénée vers les jouissances sensuelles ne lui faisaient pas plus de mal, chaque année, que ne lui en feront les balles et les projectiles des mitrailleuses allemandes pendant la présente guerre, quelle que doive être sa durée ? Si de ce terrible baptême de feu et de sang, la nation peut sortir retrempée et purifiée de pareilles tares, n'aura-t-elle pas fait un gain plus précieux encore que la recouvrance de ses deux provinces des bords du Rhin?

Quant aux individus qui meurent au feu, ils tombent, suivant l'expression consacrée, au champ d'honneur; nous n'avons guère le courage de les plaindre. La mort tôt ou tard devait être leur lot; aurait-elle pu leur venir dans des circonstances plus honorables et plus propices au salut de leur âme? La masse des combattants n'épiloguent pas sur la justice ou l'injustice de la lutte à laquelle ils sont conviés. Ils laissent ce souci à leurs chefs. A quelque camp qu'ils appartiennent, ce qui est clair pour eux, c'est qu'ils ont un devoir à accomplir, et un devoir qui réclame le sacrifice de leur repos, de leur famille, de leurs biens, de leur vie peut-être. Ils sont mis dans l'alternative d'être des lâches ou des héros. Frappés pour n'avoir pas déserté le poste du devoir et de l'honneur, ils sont des sortes de martyrs. Ils ont toutes les chances de faire une bonne mort en même temps qu'une mort glorieuse, une mort qui, tout en leur assurant la félicité d'outre-tombe, restera sur la terre une magnifique leçon de choses très propre à élever le niveau de l'éducation nationale.

Avez-vous remarqué qu'une nation est encore plus fière et plus jalouse de ses gloires militaires que de ses gloires artistiques et littéraires ? Ne l'en blâmons pas; envions plutôt le peuple assez heureux pour montrer à ses jeunes générations, en tournant chaque page de son histoire, des exemples de vaillance chevaleresque et des prouesses guerrières.

Il possède là un merveilleux antidote contre la mollesse des plaisirs et le terre à terre du matérialisme; il a un foyer incandescent d'où ne cessent de jaillir les étincelles du feu sacré, qui va enflammer les âmes d'idées nobles et de sentiments généreux. J'ai entendu des éducateurs belges regretter qu'ils n'eussent pas, pour stimuler leurs élèves, la perspective d'une patrie à défendre et le prestige de grands coups d'épée à donner. Avouons qu'après la guerre actuelle ils n'auront plus sujet de se plaindre.

J'ai dit en outre que dans la guerre Dieu trouvait un excellent moyen de manifester son haut domaine sur ses créatures raisonnables. En effet, il y a une X redoutable dans toute guerre; les princes peuvent s'y préparer admirablement; ils peuvent la commencer d'après un plan longuement prémédité; ils n'en livrent pas moins leur couronne et la destinée de leur empire *aux hasards des batailles*. Les Allemands du début du 20ème siècle n'auront apporté qu'une confirmation de plus à une vérité qu'attestent les annales de tous les peuples. Ils pouvaient se vanter que pas un bouton ne manquait aux guêtres de leurs soldats. Leurs dépôts d'armes regorgeaient de fusils et de canons de tout calibre. Ils n'avaient, semble-t-il, rien laissé aux caprices de la fortune. Par une attaque brusquée, ils devaient surprendre la France en pleine mobilisation, arriver sous Paris en moins de douze jours, puis se retourner contre les masses moscovites et, après les avoir culbutées promptement, atteindre les bords de la Neva avant la chute des dernières feuilles d'automne.

Oui, mais le Goliath teuton ainsi lourdement équipé n'avait pas prévu que sur les rives de la Meuse il rencontrerait le David belge qui briserait son plan et déjouerait ses calculs; il n'avait pas prévu que l'Angleterre entrerait en ligne contre lui, avec les forces du plus vaste empire que notre globe ait encore contemplé; il n'avait pas prévu que l'Italie refuserait

de seconder ses desseins homicides. Autant d'éventualités que Dieu avait présentes à son regard et dont il s'est servi pour abattre un agresseur à l'orgueil intolérable, pour montrer que la sagesse humaine est toujours courte par quelque bout et qu'il reste, en dépit des progrès de la science militaire ou autre, le souverain à qui seul *appartiennent la majesté et l'indépendance* et qui peut donner, quand il lui plaît, à n'importe quelle puissance terrestre de grandes et terribles leçons.

* * *

Mais ces quelques avantages moraux, qui peuvent en résulter, n'empêchent pas que la guerre ne soit un mal épouvantable. Se sentant impuissants à la supprimer, les diplomates se sont efforcés d'en diminuer les horreurs par certaines conventions internationales et par certaines lois, destinées à protéger les non-combattants, les femmes, les enfants, les vieillards. Ce sont des atténuations bien minimes à l'abominable fléau. Mais que penser des belligérants qui les trouvent encore gênantes? S'il est vrai, comme nous l'apprenons par des correspondances privées, que les atrocités attribuées par les journaux à la soldatesque germanique, guidée par ses officiers, non seulement ne sont pas exagérées, mais au-dessous de la réalité (réalité qu'on cache pour ne pas affoler les populations), l'histoire n'aura pas de termes assez sévères pour flétrir le Kaiser et ses conseillers, premiers ministres responsables de pareilles barbaries. Les barbaries, les massacres d'innocents, les outrages aux faibles et aux désarmés font partie, dit-on, de la méthode de guerre allemande. Bismarck voulait qu'on fît la guerre terrible, qu'on fût sans pitié pour les habitants des pays par où l'on passait, qu'on ne leur laissât que leurs deux yeux pour pleurer, afin de les amener ainsi à faire pression sur leur gouvernement et à rétablir la paix plus vite. Ses

disciples ont perfectionné la méthode, puisque, en coupant, les mains, ils ont parfois enlevé à ceux qui pleuraient la possibilité d'essuyer leurs larmes.

Mais là encore les Teutons n'auront-ils pas été victimes de leur orgueil féroce? Faire la guerre sans merci, venger par l'incendie de toute une ville les os de quelques grenadiers poméraniens peut être un système profitable, quand on est sûr d'être constamment vainqueur; mais le jour où la fortune tourne, à quelles représailles ne doit-on pas s'attendre? Ainsi, après avoir semé la désolation et la ruine dans le peuple qu'on a envahi, on attire ces mêmes maux sur son propre peuple. Oh! oui, hélas! les Allemands s'entendent à faire la guerre terrible !

Une autre limitation très désirable aux excès de la guerre, et que l'Eglise était parvenue à introduire à peu près chez toutes les nations chrétiennes, c'est l'exemption des clercs. Entendons-nous. L'Eglise n'exige pas que ses prêtres et séminaristes se tiennent totalement en dehors de la défense nationale. Mais, il n'y a pas qu'une manière de concourir à cette défense. Dans une guerre, il faut des brancardiers, des ambulanciers, des infirmiers, des aumôniers. Pourquoi les clercs ne seraient-ils pas exclusivement affectés à ces sortes de tâches ? En 1889, quand au parlement français fut présentée la loi incorporant les séminaristes pour une période d'un an, Mgr l'évêque de Nancy, dans une lettre publique, donna sa pleine approbation à un amendement ainsi conçu: " Les élèves ecclésiastiques et les membres des Congrégations religieuses, autorisés à continuer leurs études sur la présentation d'un certificat délivré par l'évêque, demeureront, dès le jour de l'appel de leur classe respective et pendant trois ans, à la disposition du ministre de la guerre pour remplir, en cas de mobilisation, le service de l'avant ou de première ligne, en qualité de brancardiers ou d'infirmiers auprès des troupes en

campagne. Pendant la première année de cette période, ils recevront dans les séminaires, ou dans leurs maisons religieuses, par des hommes spéciaux et sous le contrôle de l'autorité militaire, l'enseignement nécessaire à l'accomplissement de cette mission. Ils pourront même être assujettis pendant les vacances de cette première année à un service de quatre semaines dans l'un des hôpitaux de la région. Lorsque la mobilisation aura été décrétée, ils seront appelés, sur avis individuel du ministère, suivant les besoins, à commencer par les classes les plus récentes ".

Cet amendement, aussi raisonnable que patriotique, ne plut pas au parlement d'alors, qui préféra voter le texte de la loi, obligeant les clercs à un an de présence sous les drapeaux, dans la caserne, et les versant dans le service de santé au cas de mobilisation. Quinze ans plus tard, la loi de deux ans, supprimant toute exemption et tout ce qui pouvait ressembler à une ombre de privilège, mettait les séminaristes et les jeunes religieux sur le même pied que les recrues ordinaires. Cette fois, c'était bien le curé *sac au dos*. Je comprends que l'immunité ecclésiastique soit une anomalie surannée dans une République qui a la superstition de l'égalité et qui a fait de l'agnosticisme son dogme fondamental.

Mais l'introduction des prêtres ou des futurs prêtres dans les casernes et dans la mêlée furieuse des batailles n'en est pas moins une monstruosité, et une monstruosité inutile. On trouvera toujours assez d'autres ouvriers de sang et de carnage! Qu'on laisse donc les ministres de Jésus à leur oeuvre de miséricorde et de charité. Dans certains milieux on a beaucoup loué l'Eglise de France parce qu'elle a 20,000 de ses prêtres sous les drapeaux. Nous n'acceptons l'éloge qu'avec mesure. Grâce à la bonne volonté de l'administration militaire, beaucoup de ces prêtres-soldats sont des infirmiers ou des aumôniers. Ceux-là sont à leur place. Ceux qui mar-

chent au feu n'y sont pas. Voilà la vérité. Mais de ce mal, comme des autres, qu'amène la guerre, un bien sortira. La présence de tant de prêtres et de séminaristes dans les rangs de l'armée n'est pas seulement un admirable exemple de courage pour nos soldats; elle ne leur fournit pas seulement toutes les facilités d'arranger les affaires de leur conscience, avant d'affronter la mort; elle contribue à chasser de l'esprit de la masse une foule de préjugés qu'une presse sans vergogne y avait infiltrés. Il n'est pas téméraire d'espérer qu'à la faveur de cette horrible guerre et grâce à l'héroïsme de ses ministres l'Eglise retrouvera en France une situation légale et une liberté suffisantes pour aider la nation à se guérir des terribles coups qu'elle aura reçus. Je finis sur cet espoir et ce voeu, S'ils sont exaucés, je trouverai que la guerre, au moins sous quelques rapports, aura été une bonne guerre !

M. TAMISIER, s. j.

L'Abus des Termes anglais [1]

EN France, tout comme ici, une foule de mots anglais se sont introduits dans la langue écrite et dans la langue parlée. Ils abondent dans la conversation. Plusieurs philologues ont, avec raison, protesté contre cet abus. Ils blâment les dictionnaires d'avoir donné l'hospitalité à un nombre beaucoup trop grand de ces vocables étrangers. D'autres se consolent sans trop de peine de cet envahissement.

A ceux de nos compatriotes qui le déplorent on répond : — " Bah !... prétendrons-nous parler le français mieux qu'on ne le parle en France ? Voyez tous les mots anglais qu'on y emploie ! Pourquoi n'en ferions-nous pas autant ? "

Il est bien vrai que, en vertu d'un snobisme inexplicable et ridicule, les Français gâtent leur langue par l'acceptation d'une foule de mots et d'expressions exotiques. Les journaux français sont infestés de barbarismes tels que *match, challenge, round, book-maker, dancing palace, knock-out, knockouter un adversaire,* et autres monstruosités semblables. Bien que les mots " bassine " et " se bassiner " soient français, on s'obstine à ne point s'en servir et il faut que les étrangers, pour être compris, emploient en France les mots *tub* et *se tuber* qu'on prononce *teub* et *se teuber.*

A l'objection de nos compatriotes on pourrait répondre que, en France, la langue française n'est nullement en péril

---

(1) Adaptation à notre pays d'une étude publiée par l'auteur dans *La Pensée de France.* — *Rédaction.*

comme elle l'est chez nous. Ici, chaque concession de ce genre est un pas vers l'anglicisation ; et nous y allons à si grande vitesse qu'il nous faut plutôt songer à faire machine en arrière qu'à accélérer la course fatale.

De plus, les Français, en acceptant ces vocables anglais, leur donnent un sens nouveau qu'ils n'ont pas dans la pensée de John Bull. D'ailleurs ils les prononcent d'une façon tellement ridicule qu'ils provoquent le rire. Cela suffit, car " le ridicule tue ".

Maintes et maintes fois les hommes de goût ont reproché à la France et même à l'Académie l'acceptation de ce vocabulaire exotique qui frise de bien près le jargon. Fénelon, dans sa *Lettre à l'Académie,* disait déjà : " J'avoue que, si nous jetions à la hâte et sans choix dans notre langue un grand nombre de mots étrangers, nous ferions du français un amas grossier et informe des autres langues d'un génie différent. C'est ainsi que les éléments trop peu digérés mettent dans la masse du sang d'un homme des parties hétérogènes qui l'altèrent au lieu de le conserver ".

De nos jours, Alphonse Karr a mené contre les mots étrangers une campagne vigoureuse. Charles Lebaigue, dans *La Réforme orthographique,* dit que " malheureusement, depuis quelques années, eu égard au progrès des relations internationales, nous sommes envahis par une foule de vocables d'outre-Manche et d'outre-Rhin qui tendent à s'implanter chez nous sous leur forme native, et que nos lexicographes enregistrent avec trop de complaisance ". D'après Génin, beaucoup de néologismes soi-disant indispensables ont leurs équivalents en France ; même plusieurs ne sont que du vieux français travesti. Alphonse Mariette, auteur de plusieurs ouvrages intéressants sur les idiotismes français et anglais, regrette à son tour cette tendance, surtout chez les journalistes, à introduire des mots étrangers tout à fait superflus. Il demande

aux collaborateurs du *Gaulois* de ne plus employer les mots " hall ", " interview ", " interviewer ", etc. Tous ces doublets, on devrait, à son avis (et il a bien raison), les "exorciser ", pour protester contre une sotte et ridicule affectation.

Nous avons eu la bonne fortune de découvrir chez un bouquiniste parisien un ouvrage qui nous a rappelé les écrits de Lusignan, Buies et Tardivel fustigeant l'anglomanie de nos compatriotes. La plaquette, au style satirique et mordant, a pour titre : *De l'anglomanie dans le français.*

L'objet de cet écrit, déclare l'auteur, Justin Amero, est d'appeler l'attention du public en général et de la presse en particulier sur la manie de plus en plus accusée dont nous, Français, sommes possédés, depuis une quarantaine d'années, de donner droit de cité dans notre langue à des expressions et à des termes anglais ; de constater les ravages exercés par cette invasion, notre oeuvre à tous, et de conseiller de mettre un frein, s'il n'est pas trop tard,aux progrès ultérieurs de cet envahissement déplorable, disons mieux à notre funeste engouement.

Ce débordement de l'anglais dans le français, dont nous sommes qui les auteurs, qui les témoins, ce débordement, loin d'augmenter la richesse de notre langue, n'y est qu'un élément de désordre et de confusion, sans compensation aucune. La preuve en est que le mélange de français et d'anglais auquel nous nous livrons est inintelligible pour les Anglais et les Anglo-Américains.

L'ouvrage a donc pour but " de mettre fin au ridicule dont nous nous couvrons volontairement aux yeux des peuples de langue anglaise ". Cette manie doit cesser " si nous voulons continuer de nous entendre entre nous d'abord, et avec nos voisins ensuite ". Les Français ont tort " de se contenter d'un à peu près, de donner aux mots, non les acceptions qu'ils ont réellement, mais des valeurs imaginaires, conçues sur une première impression et maintenues sans contrôle ".

" C'est un mauvais signe pour la vitalité d'une nation, tout au moins le signe d'une déplorable aberration de son es-

prit, qu'un grand engouement de sa part, non pour la connaissance des langues étrangères, mais pour leur emploi hors de propos. " Qu'un peuple devienne esclave sans qu'il y ait de sa faute, ce n'est qu'un malheur,

mais que de parti pris, que de gaieté de coeur, il coure au devant d'influences qu'il ne tiendrait qu'à lui de repousser ; qu'il sollicite en quelque sorte une domination dont il devrait s'affranchir si elle lui était imposée ; en d'autres termes, qu'il puise à pleines mains dans le vocabulaire d'un peuple étranger.... c'est là un acte de vasselage intellectuel que l'on a peine à comprendre, et cette conduite est, pour quiconque a un peu à coeur la bonne figure de son pays dans le monde, un triste, un amer spectacle.

L'auteur tombe alors à bras raccourcis sur la manie des termes anglais :

Aujourd'hui, qu'on le veuille ou non, on s'accroche à tout bout de champ à des termes anglais. Dans les journaux, dans les livres, au théâtre, sur les enseignes même, dans la conversation, enfin partout et toujours, l'anglais nous saute aux yeux ou retentit à nos oreilles.

Un article de polémique, de finance ou de littérature, n'est plus considéré comme complet, s'il n'est assaisonné de quelques mots anglais. Ils relèvent un premier-Paris, donnent du ton à la cote et servent d'ornement au plaidoyer. Au Palais, à la bourse, dans les salons, le discours semblerait terne et sans saveur, s'il ne contenait cet ingrédient à la mode. La citation britannique a décidément détrôné la citation latine du temps passé et les titres des pièces de Shakespeare tiennent lieu de traits d'esprit. Est-on plus clair, nous le demandons, en introduisant tant de termes anglais dans le discours? Nous en doutons, d'autant plus que la plupart sont détournés de leur signification. Aussi, même en nous écoutant l'étranger ne peut nous comprendre, et tout ce que nous recueillons, pour prix de notre complaisance ou de notre engouement — l'un ou l'autre à coup sûr —, c'est un sourire dédaigneux.

Voici maintenant un bizarre spécimen de français :

Notre " gentleman " français vit plus ou moins à l'anglaise, et on

dit de lui ou bien il dit lui-même qu'il a de " l'humour ", aime les " beefsteaks ", ne dédaigne pas un petit " lunch " entre ses repas, fréquente la " high life ", se rend au " meeting " de n'importe quoi, évite les " pickpockets ", redoute les "questions " politiques des " reporters " et, quand il prend le " railway ", ne manque pas de demander un " ticket ".

Nos bonnes grand'mères avaient certes bien raison de s'en tenir au français pur et simple :

L'expression " beefsteak " présente l'alliance de deux termes d'origines différentes. Le premier est du français prononcé à l'anglaise et l'autre du saxon. " Beef " est notre mot " boeuf " prononcé plus commodément " bif " par les anglais, et " steak ", qui se prononce *stek*, signifie " tranche ". Donc " beefsteak " veut dire mot à mot boeuf-tranche, en bon français : *tranche de boeuf*. Nos pères disaient *grillade*, et ils ne se portaient pas plus mal pour parler français.

Et nos grands-pères, à nous, se trouvaient fiers de préférer *lisse* à *rail*.

Relativement au mot *rail*, que les Anglais prononcent *reil*, et dont nous avons fait de si jolis dérivés, je me bornerai à dire que nous en avons l'équivalent dans notre langue. Cet équivalent est *lisse*. Des Français qui vivent à l'ombre du drapeau britannique s'en souviennent, de ce mot, et l'emploient de préférence à *rail*. Ampère a trouvé ce mot " lisse " en usage parmi les Français du Canada, plus français dans leur langue que ceux de France ! Si on eût conservé " lisse ", nous aurions *délisser*, *délissement*, etc., au lieu de *dérailler*, *déraillement*, relevés par l'horrible sonorité que nous avons attachée à ces mots, et qu'ils n'ont pas en anglais.

Et dire que la " crosse " est devenue le " foot-ball " !

Nous ajouterons que le jeu de la crosse est d'origine canadienne et qu'il a été importé en Angleterre, il y a quelques années seulement. Les Anglais, qui ne savent pas généralement ce que signifie le terme "crosse ", l'appellent *lacrosse*, faisant de l'article et du nom un seul mot. Ce passe-

temps venant du Canada et portant un nom français, il est probable qu'il est de l'invention de nos compatriotes, que disons-nous? des compatriotes de nos pères, devenus sujets britanniques. Les Anglais, nous venons de le voir, ont conservé, à ce jeu très probablement franco-canadien, son nom français ; les Français, par ce besoin de vasselage qui semble les posséder aujourd'hui, n'ont pas plus tôt adopté ce jeu français qu'ils le débaptisent pour lui donner un nom *anglais* (foot-ball) !

Sur ce, l'auteur conclut :

Que dans un pays de simples particuliers, plus ou moins ignorants et plus ou moins oublieux tant de la grammaire que de tout amour-propre national, prennent plaisir à divaguer en idiomes étrangers, c'est un triste spectacle, mais un spectacle qui n'étonne guère. Ce qu'il y a de bien plus triste, de bien plus grave, et ce qui me surprend fort en même temps, c'est de voir la sanction officielle donnée à ces divagations. Voilà où nous a conduits peu à peu notre engouement irréfléchi pour une connaissance superficielle de l'anglais. Nous le parlons, nous le bégayons avec d'autant plus de hardiesse et de sans-façon que nous le connaissons moins. Par suite de cet engouement nous avons créé dans l'anglais même une véritable Babel ; car jamais Anglais, ni Anglo-américains, ne comprendront goutte à notre anglais, soit oral, soit écrit. Je sais que cela nous importe peu. L'essentiel pour nous aujourd'hui, c'est de ne point parler français. Si l'on parlait la langue de Bossuet et de Racine, de Voltaire et de Pascal, en ne se servant que de termes français, on pourrait être pris pour un Français pur sang ; or, on préférerait de beaucoup passer pour un cheval anglais, et même — et même, pour quelque chose de moins qu'un cheval... Comment, si l'on se bornait à parler purement et simplement français, comment affirmerait-on son droit à faire partie de la *high life clubante, ridante, criquetante, entraînante* et *yachtante !* Voilà pourtant comment l'on parlera demain, si déjà l'on ne parle de la sorte aujourd'hui !

Lusignan, Buies, Tardivel parlaient ainsi de notre anglomanie !

Etienne BLANCHARD.

A travers les Faits et les Oeuvres

La guerre européenne. — La bataille de la Marne. — Evolution de la guerre. — Transformation profonde. — La bataille classique et la bataille moderne. — Opérations gigantesques. — De Verdun à Anvers. — Le mouvement tournant des alliés. — Extension du front de bataille. — La raison du siège d'Anvers. — La situation présente. — Forces en échec. — L'efficacité des armées alliées. — La résurrection de la France. — La mort du comte de Mun. — Le cardinal Ferrata et le roi de Roumanie. — Une lettre pastorale de nos évêques. — Remaniement ministériel.

PAS plus aujourd'hui que le mois dernier, nous n'entreprendrons de raconter en détail les opérations de la guerre européenne. Nous nous bornerons aux aperçus d'ensemble.

De quel nom appellerons-nous le conflit sanglant, les heurts meurtriers qui se sont reportés de la Marne à l'Aisne, puis à l'Oise, puis à la Somme, puis à la Scarpe, et qui se sont étendus en ces derniers jours jusqu'à l'Yser, sur les frontières de la Belgique et vers le littoral de la mer du Nord ? Ce n'est pas à proprement parler une bataille que cette tuerie effroyable, poursuivie pendant des semaines, sur un front sinueux de deux cents milles, avec ses arrêts et ses reprises, avec ses avances et ses reculs, avec ses ouragans d'obus et de mitraille, entrecoupés de chevauchées épiques et de charges meurtrières à la baïonnette. La bataille, la bataille classique, Rocroy, Fontenoy, Marengo, Austerlitz, Iéna, Waterloo, Sadowa, Sedan, ce n'est pas, ce n'était pas cela. C'étaient deux armées se rencontrant sur un point donné,après des manoeuvres plus ou moins savantes, et se heurtant de front ou de flanc, par

mouvements tournants ou par attaque en masse sur le centre ou sur les ailes, se lançant parfois l'une sur l'autre après un long duel d'artillerie et s'étreignant dans un corps à corps tragique, jusqu'à ce que l'une des deux fléchît par l'affaiblissement d'un de ses corps, par la débandade d'un de ses régiments, par la fausse manoeuvre d'une de ses divisions, et que sais-je encore ? Prenez, par exemple, l'immortelle bataille d'Austerlitz, la " bataille des trois empereurs ", Napoléon, Alexandre Ier, de Russie, et François II d'Autriche. Elle mit aux prises seulement 165,000 hommes, 90,000 Austro-Russes contre 70,000 Français. Elle ne dura que sept ou huit heures et se termina par la déroute complète des armées alliées, contre lesquelles le grand capitaine avait préparé une foudroyante attaque de flanc, que les généraux ennemis n'avaient pas su deviner.

On ne traite plus la guerre de cette façon. Maintenant, on met en mouvement des millions d'hommes sur des étendues immenses. On se bat à distance, à coups de canon,sans s'aborder, pendant des jours entiers. Les opérations des armées en présence prennent des allures de siège, et l'on procède par voie de tranchées où la bêche et la pioche font concurrence au fusil et à la baïonnette. Ce ne sont plus vraiment des batailles rangées, ce sont des séries de combats séparés et échelonnés à l'infini, d'assauts et de contre-assauts, de positions gagnées, perdues et reconquises. Voilà le spectacle que donnent les armées allemandes et franco-anglaises depuis cinq semaines. On a commencé par appeler ces engagements formidables " la bataille de l'Aisne ". Puis l'étendue démesurée des opérations, a rendu manifeste l'insuffisance du terme ; et l'on a dit " la bataille des sept rivières ", Meuse, Aisne, Oise, Scarpe, Somme, Sambre et Lys. Cela vaut mieux. Mais quel que soit le nom que doive lui donner l'histoire, la bataille, ou l'agglomération de batailles que se livrent Allemands, Fran-

çais et Anglais depuis trente-deux jours, reste sans précédent dans l'histoire des guerres universelles.

Deux faits ont caractérisé cette phase de la campagne dans l'Ouest de l'Europe. Le premier a été l'extension de la ligne de bataille vers le nord-est du territoire français. Après avoir forcé à la retraite la droite allemande et l'avoir repoussée vers l'Aisne, au-delà de Reims, la gauche de l'armée alliée a commencé un mouvement enveloppant qui, de position en position, lui a fait gagner successivement Montdidier, Roye, Albert, Arras, Armentières, Hazebrouck, jusqu'à la ville d'Ypres, à quelques milles au-delà de la frontière belge. Corrélativement, la droite allemande a été forcée de suivre ce mouvement, pour éviter d'être tournée par le département de la Somme et le cours supérieur de l'Oise; et on l'a vue étendre sa ligne vers le Nord, de Laon à Saint-Quentin, à Cambrai, à Douai, à Lille, à Tourcoing et à Courtrai.

Ce double mouvement stratégique a déterminé, croyons-nous, le second fait que nous avons mentionné plus haut : nous voulons parler du siège d'Anvers. Du moment que l'armée franco-anglaise gagnait la frontière belge, une complication désastreuse pour les Allemands pouvait se produire, et cette complication c'était la jonction de l'armée belge concentrée sous Anvers avec celle des alliés. Une telle éventualité aurait mis en danger les communications allemandes par la ligne Liège, Namur et Charleroi,et aurait entraîné fatalement la retraite de toutes les armées du Kaiser sur les frontières de l'Allemagne. Voilà, nous semble-t-il, la raison du siège d'Anvers que l'ennemi ne paraissait pas jusque là très pressé d'aborder. Par cette opération il espérait porter le dernier coup à l'armée belge, peut-être la faire prisonnière en bloc, ou dans tous les cas la disloquer et la réduire à l'impuissance. Cette manoeuvre a réussi et avorté tout à la fois. Elle a réussi en ce sens que les Allemands ont réduit en dix jours une place

forte réputée imprenable, et démontré au monde que les fortifications les plus puissantes ne peuvent résister à leur grosse artillerie de siège. Mais en même temps elle a avorté, puisque l'armée belge, malgré ses pertes, a pu se replier sur Bruges, Ostende et Nieuport, en conservant sa cohésion et son efficacité de combat. A l'heure actuelle elle a partie liée avec l'extrême gauche franco-anglaise, sur l'Yser, et les Allemands rendus à Nieuport voient se dresser devant eux un rempart vivant qui les empêche d'envahir le Nord et le Pas-de-Calais, et de capturer Dunkerque, Calais et Boulogne, d'où ils pourraient inquiéter les côtes anglaises. La chute d'Anvers a produit de l'effet sur l'opinion. Elle a réjoui l'Allemagne, ranimé le courage de ses soldats et rendu disponibles pour la grande bataille des corps d'armée importants. En outre, elle a inquiété les alliés et leur a montré plus ardue la tâche qui leur incombe. Mais elle n'a pas été pour l'ennemi un succès décisif, et on le voit bien par les opérations qui se font en ce moment sur l'Yser, la Lys et dans l'angle nord-ouest de la Belgique.

Résumons la situation telle qu'elle se dessine après quatre-vingts jours de guerre. Les Allemands tiennent toute la Belgique, à part ce coin minuscule, ce lambeau de territoire, que nous venons d'indiquer. Dans une ruée puissante et apparemment irrésistible, ils ont refoulé les armées franco-anglaises de Mons et Charleroi jusqu'aux approches de Paris. Mais ils ont dû reculer ensuite et défaire le chemin parcouru, en semant derrière eux la ruine et la dévastation. Aujourd'hui leur ligne s'étend de Verdun à Ostende en passant par Laon, Charleroi et Courtrai. Sur ce front immense ils passent alternativement de la défensive à l'offensive, mais celle-ci leur est manifestement moins propice que celle-là, et depuis cinq semaines leurs gigantesques efforts n'ont pu réussir à trouer le mur d'airain qui leur fait face, ni même les empê-

cher de perdre çà et là quelques kilomètres de terrain. Après avoir presque touché Paris, ils se voient repoussés à plus de deux cents kilomètres de cette capitale et ramenés vers la Belgique, le Luxembourg et leur frontière de Lorraine d'où ils étaient partis il y aura bientôt trois mois. Pendant ce temps, sur le théâtre oriental de la guerre, eux et leur alliés autrichiens ont subi des revers contrebalancés par quelques succès. Mais le flot russe grossit sans cesse et sa poussée devient de jour en jour plus difficile à contenir. Voilà, croyons-nous, un tableau bien fidèle de la situation présente des belligérants. Rien de décisif, encore, mais un équilibre de forces qui se tiennent en échec, sans qu'aucune ait pu conquérir l'ascendant définitif et manifeste, qui permettra d'entrevoir le terme de cet épouvantable conflit.

Et cependant, cette indécision même est une victoire pour les alliés. Après deux mois et demi de sanglantes batailles, s'épuiser en vains efforts, de Lille à Cambrai, et de Saint-Quentin à Verdun; se sentir lentement refoulés au-delà de la Meuse, vers la Moselle et le Rhin; voir les Français pousser leurs régiments jusqu'à douze milles de Metz: ce doit être nécessairement un cruel mécompte pour ceux des Allemands qui ne se nourrissent pas de fallacieux bulletins, mais qui ouvrent les yeux et qui pensent. Où sont ces succès foudroyants dont toute l'Allemagne était sûre, cette destruction de l'armée française en trois semaines de campagne, cet écrasement de la France au pas de course, cette réédition triomphante de Reischoffen, de Gravelotte et de Sedan ? La conquête de la petite et héroïque Belgique ne saurait être comptée comme un glorieux exploit. Et à part cela, de quoi les Allemands peuvent-ils se vanter ? Ils ont été battus sur la Marne, incontestablement, puisqu'ils ont été obligés de retraiter jusqu'à l'Aisne. Et alors ils ne sont donc pas invincibles, comme ils le croyaient et l'avaient fait croire au monde!

Soyez sûrs que dans l'entourage du Kaiser et dans le haut état-major germanique il y a du désappointement amer et de l'anxiété cruelle.

Nous devons confesser que ce résultat nous étonne. Au début de cette guerre nos prévisions étaient plutôt pessimistes. Nous n'osions pas espérer que l'armée française fût en état de se mesurer avec l'armée allemande. Nous craignions que quinze ans de politique radicale, que le régime des fiches et de la délation, que la suspicion et le favoritisme organisés, que la dissolvante action de l'ingérence parlementaire, que la violence des campagnes anti-militaristes, poursuivies depuis l'affaire Dreyfus, n'eussent affaibli l'armée, ébranlé sa cohésion, débilité son esprit, miné sa discipline, ruiné le prestige et l'autorité de ses chefs. Nous nous disions avec angoisse qu'elle ne pourrait tenir tête à la formidable machine de guerre germanique, construite et forgée avec un art puissant, formidablement agencée, organisée et outillée pour détruire, pour broyer, pour renverser, pour transpercer, pour écraser tout ce qu'elle rencontrerait sur son passage. Et nous sentions notre coeur serré dans un étau de doute et d'appréhension. Dieu merci! nous nous étions trompés. L'âme militaire de la France avait survécu à tous les attentats de la politique. Dans le silence et l'obscurité, le grand état-major français accomplissait sa tâche patriotique et organisait sans relâche la lutte pour l'existence nationale, que sa clairvoyance pressentait inéluctable et prochaine. L'avant-veille du conflit suprême, il demandait et obtenait du ralliement de tous les patriotes le retour sauveur à la loi de trois ans. Et lorsque la guerre a éclaté, l'armée française était prête. En un clin d'oeil la mobilisation s'est opérée dans un ordre merveilleux. La concentration a suivi avec une précision et une célérité étonnantes. Puis, lorsque les premiers contacts ont eu lieu, les Allemands se sont aperçus avec une stupéfaction furieuse

qu'ils avaient devant eux des soldats capables de leur tenir tête et de les vaincre.

Durant les trois premières semaines cependant, durant cette série de combats sanglants, échelonnés le long du périodique et désespérant recul de Charleroi jusque sur Paris, on pouvait se dire: " Les armées sont solides, mais sont-elles commandées? " Nous savons maintenant qu'elles l'étaient. Et les Allemands l'ont appris quand Joffre, impassible pendant ces douloureuses semaines sous le feu des critiques et des alarmes, a donné enfin l'ordre d'offensive si longtemps attendu. Depuis la victoire de la Marne et les vigoureuses opérations qui l'ont suivie, tous les Français disent: " notre Joffre ". Et à côté de lui on salue avec enthousiasme ces chefs héroïques, Pau, Castelnau, d'Amade et tant d'autres. Aujourd'hui, la preuve est faite, l'armée française est au moins l'égale de l'armée allemande. Et l'arrogante primauté de cette dernière s'est noyée dans les eaux de la Marne et de l'Aisne.

Nous ne saurions oublier ici l'armée anglaise. Elle aussi a dépassé notre attente. Nous savions que le soldat anglais était brave et tenace. Mais, depuis un siècle, l'armée britannique n'avait pas eu l'occasion de se mesurer avec une seule des grandes armées européennes, et nous nous demandions si elle avait l'entraînement voulu pour tenir tête aux légions allemandes. De ce côté encore la preuve est faite. L'armée expéditionnaire que l'Angleterre a envoyée de l'autre côté du détroit a montré une solidité, une intrépidité, une force d'endurance et d'action, qui la font estimer comme la digne émule de l'armée française. Ce qu'on admire surtout chez elle, c'est la perfection de sa discipline, l'homogénéité de ses corps, la précision redoutable de son tir. Malgré la faiblesse relative de son effectif — 160,000 hommes environ engagés sur les champs de bataille—, elle a constitué un appoint précieux

pour la défense française, d'autant plus que l'entente a été parfaite dans le haut commandement et que le généralissime Joffre n'a eu qu'à se louer de ses rapports avec le maréchal French, le vaillant et distingué commandant des forces britanniques. D'un certain point de vue la faiblesse numérique actuelle des troupes anglaises qui combattent sur le continent est plutôt encourageante pour les alliés, parce qu'elle a comme corollaire la prévision assurée d'un accroissement énorme d'ici quelques mois. En effet, le ministre de la guerre anglais, lord Kitchener, travaille sans relâche à la constitution et à l'organisation d'une armée de plus d'un million d'hommes. Et l'on conçoit que, si la guerre dure encore plusieurs mois, comme tout l'annonce, l'entrée en scène de cette masse formidable de combattants nouveaux assurera le triomphe définitif de la Triple Alliance.

Triple Alliance! Cette appellation doit s'appliquer désormais à la France, à la Russie et à l'Angleterre, et non plus à l'Allemagne, à l'Autriche et à l'Italie. Celle-ci ayant fait faux bond aux deux autres, on peut affirmer dès maintenant que la Triplice instituée par Bismarck est une chose du passé et qu'elle s'est transformée en une Duplice qui unit les fortunes de l'Allemagne et de l'Autriche. Au contraire, le groupement de la France, de l'Angleterre et de la Russie, qui n'était qu'une triple entente, est devenu une triple alliance depuis la signature de la convention solennelle par laquelle ces trois puissances s'engageaient, il y a un mois à peine, à ne point faire de paix séparée et à ne traiter que conjointement. Voilà encore une nouvelle qui a dû faire réfléchir les ministres du Kaiser.

Combien de temps durera cette terrible guerre ? Engagée depuis bientôt trois mois, elle semble encore bien loin de sa phase décisive. Et de part et d'autre on se prépare à une campagne d'hiver. Voici l'opinion d'un expert militaire qui écrit dans le *New York Herald* :

" En tenant compte de l'immense échelle sur laquelle les forces sont conduites et de la durée moyenne d'une bataille dans la guerre actuelle, comparée à une bataille au temps des campagnes de Napoléon, la tactique qui consiste à fatiguer l'ennemi doit prendre beaucoup plus de temps qu'aux jours où un Waterloo décidait du sort d'un empire.

" La tactique de fatiguer l'ennemi occupera l'attention des alliés pendant tout l'hiver probablement. Pendant ce temps, on pétrit en Angleterre les réserves nécessaires.

" Le fait que cette armée se prépare sous l'oeil perspicace de Lord Kitchener devrait assez rassurer l'état-major général des alliés. Il est probable que l'armée qui quittera l'Angleterre au printemps ne se composera pas de troupes novices, mais des plus entraînées qui aient jamais été formées sur les Iles britanniques.

" Les forces anglo-françaises ont pour objet de placer une barrière d'hommes et de métal entre les Allemands et les villes de France et de la Belgique bordant la Manche, ce qui aura le double avantage de tenir ouvertes toutes les avenues pour recevoir des secours et d'empêcher l'offensive des Allemands contre l'aile gauche des alliés. D'après le " consensus " des experts militaires, une Allemagne tenue en guerre pendant l'hiver est nécessairement vaincue au printemps. Pour ce qui est de l'endurance et des ressources, il est sûr que l'Allemagne ne peut espérer rivaliser avec ses adversaires. "

Dans les conditions actuelles, il semble que ces pronostics sont raisonnables. Dieu veuille qu'ils se vérifient pleinement, et que les alliés triomphent! Nous faisons des voeux ardents pour qu'une victoire décisive et complète couronne les généreux efforts de la France et de l'Angleterre. Malgré les anxiétés de l'heure présente, c'est pour nous une joie que de voir ces deux grandes nations, dont les inimitiés ont jadis troublé l'histoire, unies étroitement pour la défense d'une

noble cause. Elles luttent pour le droit, pour la justice, et pour la liberté du monde. Quelle satisfaction nous éprouvons de pouvoir donner notre adhésion absolue à l'attitude de l'Angleterre, dont le monarque est notre Souverain! En lui donnant spontanément notre concours, nos convictions se trouvent d'accord avec les convenances de notre situation et le souci de nos intérêts. Et, lorsque nous reportons nos regards sur la France, avec quelle émotion profonde nous assistons au spectacle de sa résurrection merveilleuse! Ah! que nous sommes fiers d'elle! Avec quels battements de coeur nous la retrouvons digne de ses glorieuses traditions! Qu'il est beau de la voir héroïque et confiante, disciplinée et ardente, prête à tous les sacrifices pour le salut national ! Nous ne voulons pas en ce moment nous attarder à ce qui, dans certaines attitudes officielles, pourrait déconcerter nos sympathies. Nous prêtons l'oreille aux paroles de feu qui jaillissent de l'âme de ses prêtres, de ses écrivains, de ses femmes et de ses soldats. Nous voyons son peuple qui rapprend le chemin des églises. Et nous admirons ce grand souffle de patriotisme qui fait taire toutes les discordes et unit les âmes dans un même élan et dans un même amour.

* * *

Hélas! l'un des Français dont la voix éloquente sonnait avec le plus d'éclat le ralliement au drapeau vient de disparaître de la scène. Le comte Albert de Mun est mort subitement à Bordeaux le 6 octobre. C'est une des plus belles figures de la politique française qui s'efface. M. de Mun souffrait depuis plusieurs années d'une affection cardiaque. Il était né en 1841, sa mère était Eugénie de la Ferronnays, fille du comte de la Ferronnays, ancien ambassadeur de France à Rome sous la Restauration. Madame

Craven, l'illustre auteur du *Récit d'une Soeur,* était la tante du comte de Mun. Après avoir fait son cours à Saint-Cyr, il avait adopté la profession militaire et servi en Afrique comme sous-lieutenant de chasseurs. Devenu capitaine de cuirassiers, il prit part à la guerre de 1870, et il fut fait chevalier de la Légion d'honneur au combat de Metz. En 1875, il donna sa démission, pour fonder l'oeuvre des cercles catholiques d'ouvriers. En 1876, il entra à la Chambre comme député de Pontivy et ses premiers discours le rangèrent parmi les maîtres de la tribune. En 1879 il subit un échec électoral, mais il reprit son siège en 1881 et continua à représenter Pontivy jusqu'en 1893. Battu aux élections générales de cette année, il fut élu quelque temps après par l'arrondissement de Morlaix, dans le Finistère. En 1897, l'Académie française l'avait appelé à siéger parmi les Quarante.

Le comte de Mun fut probablement le plus grand orateur français de sa génération. Sa parole était vivante, nerveuse, colorée, pleine de mouvement, de chaleur et de noblesse. Il remporta de mémorables succès de tribune et vit plus d'une fois la Chambre tout entière acclamer sa parole. Ceux-là même qui ne partageaient pas ses convictions étaient fiers de l'éclat qu'il jetait sur l'éloquence française. D'ailleurs tout le monde rendait hommage à sa sincérité, à sa loyauté, à l'élévation de son caractère. Il avait voué sa vie à la défense de la cause religieuse. Son oeuvre des cercles catholiques d'ouvriers a fait un bien immense dans les milieux populaires. Il était l'une des grandes forces du catholicisme en France, parce qu'il incarnait dans sa personne l'union du patriotisme le plus ardent avec la foi la plus entière. Cette foi, il n'en faisait abstraction nulle part. On en eut un admirable exemple lorsqu'il fut désigné pour recevoir à l'Académie française le célèbre romancier et poète, Henri de Régnier. Son discours fut à la fois un chef-d'oeuvre d'éloquence et un chef-d'oeuvre

de courage chrétien. Avec une rigoureuse fermeté de principes et une merveilleuse délicatesse de touche, il fit la critique du dilettantisme littéraire qui prétend se désintéresser de la répercussion morale — ou immorale — de l'oeuvre sur le public. Tout ce discours est une merveille de courtoisie justicière.

Au lendemain de la mort du comte de Mun, le président de la République, M. Poincaré, lui a décerné le titre de "grand patriote ". Nul mieux que lui ne l'a mérité. Avec l'amour de l'Eglise, l'amour de la patrie a été la grande passion de son âme. Ecoutez l'accent avec lequel il en parlait: " La patrie, s'écriait-il un jour, image auguste et sainte qui apparaît à l'enfant à travers les baisers de sa mère, non pas sous la forme abstraite d'une idée vague et indéfinie, non pas sous l'aspect solennel du juge ou du gendarme, mais gracieuse et souriante comme le pays qui l'a vu naître, comme le foyer près duquel il a fait ses premiers pas, comme le clocher sous lequel dorment les anciens, la patrie, enfin, avec ses souvenirs, avec la tradition des gloires et des douleurs dont il a appris le récit, ah oui! voilà la patrie! je la reconnais et je l'aime! Pour elle les mères donneront tout et jusqu'au sang de leurs enfants."

Depuis le commencement de la guerre, M. de Mun tenait un rôle admirable. Par la force des circonstances, de son prestige et de ses services, il était devenu comme l'ambassadeur de la France catholique auprès du gouvernement. Par l'effet de son initiative, des actes réconfortants avaient été accomplis, tels que le rétablissement des aumôneries militaires. En même temps sa plume traçait des pages sublimes, qui enflammaient les courages et faisaient battre les coeurs. Quelle émouvante éloquence que celle de son appel aux soldats français, publié par ordre dans le *Bulletin des armées de la République!* Ecoutez ces nobles accents, que la mort devait étouffer trop tôt: " Vous écrivez la page la plus illustre de l'his-

toire. Grandissez vos coeurs à cette pensée et laissez-la remplir vos âmes du grand souffle qui fit, à travers les siècles, notre nation glorieuse entre les nations. Derrière vous, la patrie, fraternellement unie, vous soutient de sa confiante admiration. Devant vous, l'Alsace et la Lorraine, torturées depuis quarante-quatre ans, vous appellent d'un cri passionné. A côté de vous, les Belges, couverts d'honneur par leur résistance héroïque, les Anglais, pressés par le noble souci de leur grandeur nationale, vous tendent les mains et joignent leurs armes aux vôtres. A l'Orient de l'Europe, les Russes provoqués par l'orgueil allemand, viennent à votre rencontre, pendant que les Serbes, avec un courage indomptable, tiennent l'Autriche en échec."

"Jamais plus grand spectacle ne s'offrit au monde. Vous êtes, dans ce drame immense, les premiers exposés au choc formidable. Sur vous s'appuie l'avenir de l'Europe. C'est votre gloire. Pour la soutenir, vous souffrirez. Ce n'est pas l'heure solennelle du combat qui sera la plus rude. Quand elle sonnera, l'élan de la race et la force de l'éducation militaire vous emporteront tout entiers. Car vous êtes des braves. Mais écoutez le vieux soldat qui vous parle. Le courage de chaque jour est plus difficile que la bravoure du combat. Donner sa vie, à toute heure, dans le sacrifice ignoré, dans la discipline joyeuse, dans les marches dures et longues, les bivouacs pénibles, la faim, la soif et la fatigue, voilà ce qui fait les soldats invincibles. Soyez ces héros! La France compte sur vous! Le monde vous regarde ! En avant, pour la patrie et pour la liberté ! "

N'est-ce pas que c'est vibrant comme une sonnerie de clairon! Qu'il est triste de songer que cette grande voix est éteinte pour toujours!

La mort du comte de Mun est un deuil pour tous les Français et pour tous ceux qui aiment la France.

* * *

La nécrologie du mois renferme encore d'autres noms illustres. Son Eminence le cardinal Ferrata est mort, après avoir exercé pendant deux mois seulement les fonctions de secrétaire d'Etat du Pape. Il était âgé de 67 ans. Il avait fourni une longue carrière diplomatique, ayant été successivement auditeur à la nonciature de Paris, délégué apostolique en Suisse, nonce en Belgique et en France. Son élévation au cardinalat par Léon XIII datait de 1896. Lors du dernier conclave, son nom avait été mentionné comme celui d'un *papabile* très en vue. La disparition si prompte de son ministre a vivement affecté le Saint-Père. C'est le cardinal Pietro Gasparri qui a été nommé secrétaire d'Etat. Il avait été placé par Pie X à la tête de la commission chargée de codifier le droit canon. Il résida naguère près de huit ans à Paris, comme professeur de droit canonique à l'école des Carmes. C'est un homme d'une grande valeur.

En même temps que la mort du cardinal Ferrata, le télégraphe nous apprenait celle du roi de Roumanie, Charles Ier. Il était âgé de 75 ans. Il régnait sur l'Etat roumain depuis quarante-huit ans, de 1866 à 1881 comme prince régent, et de 1881 à 1914 comme roi. Il appartenait à la famille des Hohenzollern qui règne sur la Prusse et l'Allemagne. Son père était le prince Charles-Antoine de Hohenzollern. Son frère aîné Léopold fut le prince dont la candidature au trône d'Espagne, en 1870, déchaîna la guerre franco-prussienne. Par sa lignée et ses traditions, le roi Charles de Roumanie était inféodé à la politique allemande. Mais ses ministres et son peuple étaient plutôt russophiles. De là provient une divergence accentuée entre le souverain et la nation, depuis le commencement de la guerre actuelle. Le roi aurait voulu se déclarer pour l'Allemagne, tandis que le ministère et l'opinion étaient

plutôt favorables à la Russie. Ce conflit latent et l'anxiété qui en résulta ont probablement hâté la fin du vieux roi. Sa femme, la reine Elisabeth, princesse de Wied, est une femme supérieure. C'est elle qui est connue dans les lettres sous le pseudonyme célèbre de Carmen Sylva. Le successeur de Charles Ier est son neveu, le prince Ferdinand, qui a pris le titre de Ferdinand Ier. Il a épousé en 1893 la princesse Marie de Saxe-Cobourg, nièce de la reine Victoria d'Angleterre. Le nouveau souverain serait plutôt favorable à la Russie. Mais on croit que, pour le moment du moins, la Roumanie va se confiner dans la neutralité.

* * *

Au Canada la guerre et les conséquences qu'elle entraîne pour nous sont naturellement toujours au premier plan des préoccupations publiques. Le corps expéditionnaire canadien est parti pour l'Europe dans les derniers jours de septembre et les premiers jours d'octobre. Au-delà de 30,000 hommes, infanterie, cavalerie et artillerie, ont traversé l'Océan sans encombre et ont atteint heureusement les rives de l'Angleterre. Ils ont été dirigés sur le camp de Salisbury où ils vont subir une période d'entraînement de plusieurs mois avant d'être envoyés sur le continent pour participer aux opérations.

Nos Seigneurs les archevêques et évêques de la province ecclésiastique de Québec ont publié une très belle lettre pastorale sur les devoirs des catholiques dans la guerre actuelle. Les chefs de notre Eglise ont jugé qu'il leur incombait d'élever la voix au milieu des graves événements dont nous sommes les témoins. Leur langage, dicté par le patriotisme le plus éclairé et la charité la plus ardente, a produit une im-

pression profonde. Nous croyons convenable de citer ici quelques passages de ce document épiscopal :

" Depuis deux mois bientôt — et combien de temps encore le fléau durera-t-il ? — la guerre sévit dans la majeure partie de l'Europe continentale. De tous les malheurs qu'elle entraîne à sa suite, Dieu, nous l'espérons, se servira finalement pour la régénération sociale et morale des peuples. En attendant, le voile de mort s'étend sur les pays jusqu'ici les plus prospères, les deuils s'entassent dans les demeures jusqu'ici les moins troublées. La mitraille a jeté dans la désolation des familles sans nombre : des femmes par milliers pleurent la perte de leurs époux, des mères, celle de leurs fils, des orphelins, celle de leurs parents. Villes consumées par l'incendie, monuments renversés, foyers éteints, champs dévastés, fabriques fermées, industrie ralentie, bataillons fauchés comme des épis, fleur des nations effeuillée aux quatre vents du ciel : que de ruines, nos très chers frères, se sont accumulées dans ce court espace de temps !

" Nous ne saurions nous le dissimuler : ce conflit, l'un des plus terribles que le monde ait encore vus, ne peut manquer d'avoir sa répercussion sur notre pays. L'Angleterre y est engagée, et qui ne voit que le sort de toutes les parties de l'Empire se trouve lié au sort de ses armes? Elle compte à bon droit sur notre concours, et ce concours, Nous sommes heureux de le dire, lui a été généreusement offert en hommes et en argent. Déjà, avec les réservistes des nations alliées, naturalisés ou fixés chez nous, plusieurs milliers de nos propres compatriotes se sont volontairement embarqués pour le théâtre des opérations, et d'autres suivront peut-être. Presque tous ont laissé derrière eux des familles qui comptaient sur leur appui ".

Pour venir en aide aux misères prévues, nos évêques font appel à la charité catholique et prescrivent une quête dans les

églises, dont une moitié devra aller au *Fonds patriotique,* et dont l'autre moitié sera distribuée, dans chaque diocèse, aux familles réduites à l'indigence pendant les rigueurs de l'hiver. Le mandement ordonne aussi des prières publiques pour la paix.

Des remaniements viennent d'avoir lieu dans le cabinet fédéral. L'honorable M. Pelletier a été forcé, par le mauvais état de sa santé, de quitter le ministère. Il a été remplacé par l'honorable T. C. Casgrain, ancien procureur général de Québec. En même temps, l'honorable M. Nantel, ministre du revenu de l'Intérieur, a été nommé membre de la commission des chemins de fer, et son portefeuille a été attribué à l'honorable P. E. Blondin, vice-président de la Chambre des Communes.

Thomas CHAPAIS.

Québec, 25 octobre 1914.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

LE DEMON DE MIDI, par Paul Bourget. 2 vols in-12, 317 et 377 pages. Prix: 7 francs. — Paris, Plon, 1914.

"Il faut vivre comme on pense; sinon, tôt ou tard, on finit par penser comme on a vécu". — "Le père criminel, s'il est épargné, expiera sa faute dans la personne de son fils". Cette leçon d'expérience et cette constatation de fait forment la base du *Démon de midi*, un succédané du *Divorce*, de l'*Etape*, du *Tribun* et qui doit quelques pages à *La Colline inspirée* de Barrès.

Louis Savignan est proposé pour la candidature politique en Auvergne. Il a pour inspirateurs l'abbé Lartigue et Dom Bayle, pour support et pour bailleur de fonds l'industriel Calvières. Or la femme actuelle de Calvières, Geneviève de Soléac, faillit jadis épouser Savignan. L'amour, qui ne s'est éteint au coeur ni de l'un ni de l'autre, se rallume au coeur de l'un et de l'autre et se répand en une série d'adultères des mieux conditionnés.

Les choses ne vont cependant pas toutes seules. Savignan d'abord est un historien de renom, un de ceux sur qui l'école catholique compte davantage pour le maintien du prestige de l'Eglise. Défendre l'Eglise en public et désobéir en secret à ses commandements constitue un illogisme contre lequel Savignan se débat tout le long des deux volumes. De plus, Savignan a un fils, Jacques: lui prêcher le respect de la famille et de l'Eglise et se soustraire soi-même aux prescriptions de l'ordre religieux et social constitue un second illogisme auquel Savignan ne cesse de se heurter. Enfin ce fils subit l'influence de Fauchon, prêtre moderniste, défroqué et marié: comment accuser Fauchon de vivre dans l'adultère public, condamner le livre *Hakeldama* et arracher son fils à cette emprise, alors que l'on vit soi-même d'après ses doctrines en secret tout en les proscrivant au grand jour? Ce troisième illogisme étreint Savignan à la gorge.

Il y aurait une solution: rompre avec la Calvières en renonçant à la candidature. Savignan aurait alors le moyen de soutenir son rôle de traditionaliste, le droit de maudire le modernisme et le mariage de

Fauchon avec Thérèse Andrault, la facilité aussi d'arracher Jacques au danger d'hérésie. Mais, parce que sa vie religieuse est purement doctrinale et idéologique, nullement réelle et pratique, Savignan s'enfonce chaque jour davantage dans sa passion. Elle le dévore et finira par le consumer : ce serait l'expiation.

Mais non ! l'expiation lui viendra d'ailleurs. Calvières, qui a découvert la correspondance de Savignan et de sa femme, charge Fauchon d'exécuter le misérable. Thérèse, la femme du défroqué, qui a aimé Jacques, dénonce le fait à celui-ci. Jacques lutte pour arracher à Fauchon les lettres de révélations et tombe, dans l'altercation, frappé d'un coup de pistolet. Il meurt — c'est l'*Holocauste* du dernier chapitre — en offrant sa vie pour le retour de son père, de Mme Calvières, de Thérèse et de Fauchon. Le crime du père est lavé dans le sang du fils.

Cette analyse suffit pour montrer combien ce drame est palpitant. Il repose sur la doctrine de la tradition religieuse qui est celle du maintien de la foi et de l'ordre domestique. Il est la condamnation du régime prétendu démocratique en politique, du modernisme en religion, de l'union libre en sociologie. Il stigmatise le dédoublement, devenu une mode, entre l'homme public et l'homme privé.

Si la thèse est excellente,l'exposé en est-il aussi salutaire? M. Bourget, ici comme ailleurs, est un incomparable observateur : lisez la visite au lycée (I,45), le portrait du radical (63), le tableau du dîner rural (221-3), la liturgie de la *Catacombe* (II,24), la peinture de Calvières, le rustre parvenu, et d'Andrault, le bourgeois à peine dégrossi. Il est encore l'admirable psychologue qu'il fut toujours : comme il analyse le désaccord moral de Savignan (I, 76, 216, 218, 220, 273 ; II, 120), le progrès de la passion dans l'âme de ce même Savignan et les artifices savamment ordonnés de la Calvières,(II, 116-119, 276-8, 295), le jeu de Crémieu-Dax (II, 122-126) ! Il est encore le peintre hardi des maladies de son époque (II, 140, 186-7) ; entendez les élucubrations de Fauchon (I, 207, 215, 274 ; II, 1, 8, 9, 142, 282, 290, 293, 295-6, 315), les illusions de Jacques (I, 210, 212, 281-2, 298 ; II, 122-126, 170). Il comprend les actes de Pie X et de Léon XIII (I, 41-2), prêche la doctrine de la durée et le culte des morts (I, 48-50), précipite les phases d'une déchéance (danger, avertissement, chute, holocauste), expose la vraie donnée de l'histoire (II, 65) et le rôle de la Providence (197-3), élabore les programmes des candidats (87), connaît l'art médical (II, 271), les types de chrétiens sociaux (I, 272), le caractère de la classe moyenne (289), le vocabulaire absurde des démagogues et des

hérésiarques (I, 43, 280). Il sait aussi prendre tous les tons, celui du rustre, du doctrinaire, du fils aimant, de l'amoureuse passionnée, de l'artiste et du savant. Il campe comme personne deux figures l'une devant l'autre, en contraste surtout, telles celles de Jacques et de son père (I, 51; II, 165, 183-4, 318). Il sait même parler le langage incorrect des ignorants (II, 204 et seq., 280) : ne va-t-il pas jusqu'à se permettre le prétendu belgisme *là contre* (I, 77, 253; II, 5, 77) ? Oublions le *sublime suicide* (I, 181-2).

Mais, si vivante que soit la peinture, et précisément parce qu'elle l'est trop, nous nous demandons si l'impression créée par le *Démon de midi* ne sera pas l'équivalent de celle que laisse *Le Disciple?* Les esprits réfléchis courront tout de suite à la partie psychologique du livre, au drame d'idées; les esprits moyens s'amuseront de la description électorale, du drame politique; combien plus d'âmes, et de tendres et de jeunes, s'arrêteront au drame sentimental? Les manigances de Geneviève, les rencontres avec Savignan, les excuses que celui-ci se donne, les reparties du fils qui a si beau jeu contre son père: tout cela n'est-il pas de nature à éveiller la fantaisie juvénile ?

Et dès lors, si l'impression de cette thèse puissante peut être immorale, fût-ce seulement pour une catégorie de lecteurs, comment veut-on que nous la recommandions? Les faibles n'auront qu'à ne pas la lire! dira-t-on sans doute; en fait, personne ne la lira avec autant d'avidité qu'eux. Plaise à Dieu que, comme *Le Disciple*, ceux-là seuls parcourent le *Démon de midi* qui peuvent le comprendre et n'en pas tirer de mal !

E. C.

* * *

LES ETATS-UNIS D'AMERIQUE, par le Baron d'Estournelles de Constant. 1 vol. in-12, 536 pp. — Paris, Colin, 1913.

Quelqu'un se rappelle-t-il avoir lu, dans les *Questions actuelles* de Brunetière, le début de l'article sur *Le mensonge du pacifisme?* " Je ne sais si mes lecteurs connaissent le sénateur baron d'Estournelles de Constant, ancien député, ministre plénipotentiaire, membre de la Cour d'arbitrage de La Haye, et d'ailleurs le plus galant homme du monde, mais *l'un des esprits les moins justes que j'aie rencontrés.* "

Quiconque aura seulement parcouru la récente élucubration de ce pacifiste impénitent devra admettre que le coup de massue du critique

n'était pas volé. Galant homme, M. le sénateur l'est au point de changer son fusil d'épaule et de devenir un féministe presque convaincu. Esprit faux, il semble bien le demeurer si son livre n'est, pour deux autres quarts, qu'un résumé de ses appels au pacifisme international. Le dernier quart du livre renferme des études économiques où l'abondance des prévisions le dispute à l'abondance des statistiques et... des ébahissements.

On y goûtera certaines envolées, comme celle qui décrit le troisième océan d'Amérique, la prairie (p. 91), l'évocation du voyage des découvreurs (143), la dissertation sur les parcs américains avec leurs fleurs et leurs oiseaux (278 et seq.), la malice infligée aux Anglais pour leur infériorité en fait de langues (161).

Mais comment ne pas plaindre un homme qui vante la coéducation des sexes (312)? qui entreprend de fabriquer la religion de l'avenir (353), d'où Dieu est écarté comme indéfinissable (371), et le catholicisme évincé comme ennemi de la république (383)? qui se console de la loi de séparation et se réjouit presque des expulsions (379-380)? La montre de M. le sénateur retarde: il parle encore de la charité comme d'un vieux remède (402) et d'une Espagne " impuissante contre la domination de ses moines (462). " .

Nous ne blâmerons pas M. le baron d'aller chercher aux Etats-Unis des leçons d'initiative et l'exemple du progrès économique. Il nous semble seulement qu'il aurait à faire un meilleur emploi de ses loisirs. Qu'il ouvre le petit catéchisme et qu'il y rapprenne les notions essentielles à tout honnête homme! Qu'il regarde à sa porte et voie son rêve pacifiste sombrer sous les coups des sabres et dans le fracas de la mitraille!

Devenu sage alors, M. le baron n'écrira peut-être plus de livres auxquels il manque surtout le simple sens commun. E. C.

* * *

LEÇONS DE LOGIQUE, par l'abbé Arthur Robert. 1 vol. in-12, 168 pp. — Québec, *Action Sociale*, 1914.

On attend d'un manuel qu'il ne comporte point de surcharge et qu'il soit clair.

La clarté, on la trouvera ici partout répandue. Qu'on en juge par l'étude sur les prédicaments et les prédicables, ainsi que par le traité de logique matérielle ou critériologie. L'abbé Robert n'a pas pour rien

fréquenté le maître des maîtres actuels en philosophie française, le cardinal Mercier.

Quant à l'absence de surcharge, on peut se demander s'il n'y a pas là, à propos des idées par exemple, un surcroît de définitions assez peu utiles. Peut-être cette impression provient-elle de l'entassement de ces notions en un même chapitre ?

Le livre, malgré cela, rendra d'incalculables services non seulement à la classe d'élèves pour qui il a été composé, mais aussi aux étudiants de nos collèges. Il est à peu près complet et absolument limpide.

Veuille M. Robert ne pas nous faire trop attendre ses *Leçons de Psychologie* et de *Morale*. Pourquoi ne donnerait-il pas aussi des *Leçons de Métaphysique ?* E. C.

* * *

LES FLEURS BENEDICTINES, par Edouard Schneider. 1 vol. in-12, 251 pp. — Paris, Ollendorff, 1913.

Ceux qui ont fait le voyage du Mont Cassin ou vécu dans l'île de Wight comprendront ce livre tout de suite. Ils le sentiront surtout : c'est un poème en prose plus qu'autre chose.

Heure par heure, la vie des moines s'y écoule dans le travail et la prière et l'oraison. Eux qui se cachent, on les voit agir ; eux qui se taisent, on les entend faire silence. M. Schneider a surtout dérobé à l'atmosphère monacale ce parfum de piété qui fait mieux goûter le sens des livres saints et des saintes liturgies. Les moines travaillent pour l'éternité, sans se soucier de leur tâche individuelle ; pourvu qu'elle leur soit commandée et qu'ils s'en acquittent pour l'amour de Dieu, le reste ne les préoccupe guère.

Pour exprimer ce fond de hautes et douces vérités, la langue de M. Schneider s'est faite très noble, sa phrase très rythmique. Une certaine recherche du vocabulaire et un certain effort de la syntaxe déparent seuls ce chant de la vie toute simple et tout unie des moines. E. C.

* * *

POEMES, par Jean Lionnet. 1 vol. in-12, 148 pp. — Paris, Plon, 1913.

Fruit d'un legs pieux, ce recueil de Lionnet contient un peu de tout. On y entend une âme éprise des beautés de la nature, capable de dompter

sa souffrance intime, soucieuse d'ombre et de silence, avide surtout de la paix surnaturelle et heureuse de chanter Dieu dans le deuil comme dans la joie.

La nature ici n'est cependant qu'un prétexte: c'est elle qui parle toujours, mais elle exprime les sentiments du poète. Or, ces sentiments sont très élevés, très distingués et ils passent par un vers qui, pour coudoyer la prose parfois, coule souvent aussi avec le doux murmure du ruisseau ou vole avec la légèreté de l'oiseau.

Ecoutez ceci:

La brise, roucoulant son couplet coutumier,
Fredonnant comme un frais zéphyre,
Tour à tour semble ainsi gémir et s'égayer,
Chanter l'amour et puis en rire.

Ceux qui connaissent le Lionnet critique de *L'Evolution des idées*, le Lionnet observateur d'*En Canada*, aimeront à savourer le Lionnet mélancolique et rêveur des *Poèmes*. E. C.

* * *

GEORGES-ETIENNE CARTIER, par C.-E. Lavergne. 1 vol. in-16, 91 pp. Prix: 25 sous. — Montréal, Langevin et L'Archevêque, 1914.

La plaquette de M. Lavergne se présente comme une ironie. En face des politiciens du jour elle dresse la noble statue du politique par excellence, de l'homme qui voulait que nous contribuions chez nous à la défense du drapeau britannique, de l'homme qui agrandissait le territoire pour ses nationaux et non pour les étrangers, de l'homme enfin qui savait que le développement économique est le fruit d'un heureux mélange du protectionnisme et du libre-échange. La leçon sera-t-elle comprise ?

M. Lavergne n'a écrit que des notes. Il n'avait pas l'intention de remplacer Decelles, mais de mettre à la portée de la foule, de la jeunesse surtout, le plus grand de nos hommes d'Etat. La brochure mériterait d'être donnée en prix, d'être substituée aux reliures de pacotille comme au texte souvent insipides des *Bibliothèques roses*. Elle apprendra à nos politiques de demain que " la plus belle manière de témoigner à Cartier notre reconnaissance, c'est de monter la garde autour du pacte de la Confédération (p. 89) ". A l'heure présente, la leçon est divine. E. C.

* * *

EN FRANCE AFRICAINE, par Maurice Rondet-Saint. 1 vol. in-12, 345 pp. Prix: 3 fr. 50. — Paris, Plon, 1914.

Dans *La France vivante* M. Hanotaux a rappelé que la force d'un grand pays consiste bien moins dans son développement intérieur que dans son expansion coloniale. A cette théorie de Richelieu, dédaignée depuis Louis XV, la France contemporaine est revenue. La part qu'elle a prise à la civilisation de l'Afrique est une des manifestations les plus caractéristiques de ce retour à un vieil état d'esprit.

M. Rondet-Saint a voulu étudier sur place cette action de la *France africaine* dans un livre où le chapitre sur Malte semble seul un hors-d'oeuvre. Nous nous demandons s'il a pris le bon moyen. Voyager en automobile, le cheval à la course endiablée, eût-on entre les mains la lorgnette la plus puissante, ce n'est pas le procédé le plus sûr pour pénétrer les esprits et les coeurs. Aussi bien M. Rondet-Saint entend-il nous donner surtout des aperçus économiques et des croquis de nature.

La plume ne fait que pointer les objets, comme la lorgnette d'ailleurs. Des phrases inachevées, des notes seulement, des notes hâtives: voilà de quoi est fait ce livre écrit à la course, comme fut accompli le voyage. Quelques-uns de ses tableaux ont de la couleur, même une couleur vive : " Au-devant de la ville, l'oasis s'étend, *sombre* sous son manteau *vert* se détachant à l'horizon sur l'*or* du sable. Vers la droite, la régularité du quartier européen, aux toits *rouges*, contraste plus vivement avec la ville arabe aux terrasses toutes *blanches* (43-44) ".

Nous retrouvons là tout le vocabulaire anglais que nous avons déjà signalé dans *Aux confins de l'Europe et de l'Asie* du même auteur: *handicaper*, *wharf*, *railway*, le néologisme *concurrencer*, le germanisme *hinterland*, la perpétuelle incorrection *ceux d'entre eux devenus* (77, 232, 235-6) et la concordance cocasse de la page 235 (*est arrivé.... soient débarqués*), même le barbarisme *il m'observa* (243). Des notes piquantes, trop rares, rachètent un peu ce style non fini: " Les rues circulent autour des maisons..... Tel le bronze autour du trou, pour faire un canon (251) ".

La partie vraiment solide du livre, c'est l'étude, appuyée sur des textes locaux, de la possibilité pour les Français d'assimiler des tribus conquises (180 à 221). M. Rondet-Saint constate que " la mentalité de l'in-

digène n'est ni marocaine ni algérienne ni tunisienne, pas plus que tripolitaine, égyptienne ou ottomane : elle est musulmane. ". C'est dire que les peuples conquis sont des fanatiques de leur foi.

Dès lors, on aura beau parler d'éducation, de contrainte, on n'aboutira à rien. Il n'y a qu'un moyen d'assimiler gens pareils : c'est de leur imposer, par la persuasion de l'exemple surtout, sa foi catholique à soi. Ainsi firent au Canada les grands conquérants des XVIe et XVIIe siècles. L'auteur ne paraît pas y songer suffisamment, bien qu'il loue en termes discrets l'oeuvre des Pères Blancs.

En tout état de cause, pour agir sur l'âme indigène, il faudra certainement lui enseigner une autre morale que celle dont fait preuve certain officier, quand il dit : " Tomber vivant entre les mains de l'ennemi, c'est la torture certaine. Nous le savons bien, *nous qui gardons tous une balle pour nous-mêmes, en cas de capture* (248-9) ". L'héroïsme chrétien, ou même simplement humain, ne connaît ni pareille faiblesse ni pareille bassesse ! E. C.

* * *

LES MALADIES SOCIALES, par Paul Gaultier. 1 vol. in-12, 270 pp. Prix : 3 fr. 50 — Paris, Hachette, 1913.

Le titre est on ne peut plus expressif. Le livre étudie les cinq maux qui menacent, plus que tout autre à l'heure présente, la société française : criminalité juvénile, alcoolisme, dépopulation, suicide, pornographie.

L'ouvrage est à la fois une oeuvre de thérapeutique et de diagnostic. Pour ce qui est de la gravité du mal, si les statistiques citées sont exactes — et elles le sont parce qu'elles proviennent d'enquêtes conduites par des spécialistes —, la constatation a de quoi effrayer. Toutes les forces vives de la race sont attaquées ; et n'était le sentiment religieux qui vit sous la cendre des coeurs, on serait tenté de prédire à la nation française, après la lecture du volume, la déchéance inévitable des peuples paganisés.

Mais il y a des remèdes. Leur indication constitue la partie foncière du volume : le changement de l'esprit public, la loi, l'influence de l'éducation, tout y passe... tout, excepté le vrai remède : l'action moralisatrice de la foi catholique ! M. Gaultier parle de religion (52, 176, 265 et seq.) ; mais avec quels mots couverts ! La France mettra du temps à se relever, si elle n'en pratique pas de plus explicite que celle-là. M. Gaultier a

aussi une confiance exagérée dans l'influence de l'éducation (49), surtout comme il l'entend ; pareillement, dans la valeur souveraine de la loi (209). L'éducation ne produit rien, si elle n'est animée du souffle chrétien ; et la législation est inefficace, quand elle ne trouve pas à s'imprimer dans une conscience éclairée par la foi surnaturelle et fortifiée par la vertu d'en haut.

Certaines assertions paraîtront renversantes à des esprits nourris de saine logique, à des âmes qui ont goûté de la liberté britannique : " l'école *doit* rester neutre (19), l'Etat peut se substituer aux parents indignes (48-9), l'école devrait devenir obligatoire jusqu'à treize ans (50)." D'autres expressions trahissent un tour d'esprit qui échappe à nos vues rectilignes : M. Gaultier parle d'un minimum d'enfants (161), comme s'il y en avait d'autre que celui que fixe la nature, et d'un ménage normal (171), comme s'il y avait une norme en dehors du *Crescite et multiplicamini.*

Pourquoi enfin redouter tant la liberté absolue de tester (163) ? Comment arrive-t-on à distinguer entre la licence et la pornographie (207) et à laisser croire que la première est tolérable ? De la part de qui redoute-t-on les abus dans la liberté de penser (211) ? Toutes ces idées, fausses ou voisines de l'erreur, évidemment involontaire, nous déconcertent, quand nous les découvrons sous la plume d'un moraliste social aussi renseigné que M. Paul Gaultier.

Les lecteurs canadiens le remercieront du bel hommage qu'il rend à notre race en citant une lettre étonnante écrite par Montcalm le 8 mai 1756 (p. 156). Mais les lecteurs, quels qu'ils soient, regretteront que M. Gaultier oublie si facilement le mot du Psalmiste : *Nisi Dominus aedificaverit domum, in vanum laboraverunt qui aedificant eam.* E. C.

* * *

PARMI LES RUINES, par Jean Morgan. 1 vol. in-12, 325 pp. Prix : 3 fr. 50. — Paris, Plon, 1914.

Les ruines où l'on nous promène sont connues : relisez *Le Divorce* de Bourget, *Les Roquevillard* et *Les Yeux qui s'ouvrent* de Bordeaux.

Antoine Roedacher, industriel catholique, a épousé devant le ministre la protestante Madeleine Serrier-Pallard. En raison de leur incompatibilité d'humeur, en raison surtout des relations d'Antoine avec la veuve

de Tréjean, ils obtiennent le divorce légal. Antoine, vu que le mariage est possible (p. 134), épouse sa complice, et se trouve ainsi le père naturel de Marc, de Germaine et de Gérard, le beau-père de Philippe. Voilà les faits.

Les conséquences sont désastreuses. Antoine a rompu avec la tradition, Madeleine aussi. Ils en seront punis eux-mêmes par leurs tortures morales, par la conduite surtout de leurs enfants. Ils ont voulu vivre leur vie en marge de la famille; les fils voudront vivre la leur à côté ou en dehors de leurs parents. Gérard sera un mécréant, un joueur, un faussaire (273), un infâme (282). Germaine s'insurgera contre sa mère qui s'oppose à son mariage avec Philippe. Celui-ci souffrira à son tour des objections de sa propre mère. Seul Marc semble échapper à cette fatalité, quand le faux de Gérard jette l'opprobre sur sa famille (298), donc sur lui aussi.

La conclusion morale, c'est que le divorce est toujours un mal au moins pour ce qui est des enfants. Mais l'auteur a tort de croire que "des époux sans enfants peuvent l'accepter (291) ", comme il s'était trompé en excusant presque les amusements de Gérard (198). Quelques pages sur le protestantisme (86-89), une condamnation mitigée de l'adultère (56), un exposé de la thèse sur la tradition (133, 155-6), le contraste entre le bonheur de Germaine et de Philippe et les ennuis d'Antoine et de Madeleine (186-9), entre le dévouement de Marc (298, 314) et les incertitudes de Gérard (273, 282), la pensée de Dieu évoquée ça et là (47, 52) : ces extraits corrigent un peu la fadeur d'un drame qui s'ouvre par un truc de poste restante (6). Le tout se termine par un exil, comme dans *L'Emigré* de Bourget. Quelques néologismes comme *exacerbé* (49), *sensibilisé* (191), *éviter à qq'un* (65, 75, 157), *virides* (93), *excéder* (49) surprendront dans un livre d'ailleurs assez bien écrit.

Mais quand donc le roman français se résoudra-t-il à nous intéresser à autre chose qu'aux laideurs de la vie, au divorce et à l'adultère, aux ménages irréguliers ?

E. C.

* * *

MONE, par Suzanne Gaudion. 1 vol. in-12, 320 pp. Prix: 3 fr. 50. — Paris, Plon, 1914.

Vous avez lu les *Histoires de bêtes* de M. Lichtenberger ? Autant l'homme l'emporte sur l'animal, autant *Mone* l'emporte sur les toutous du conteur.

Oh ! cette Mone, elle est délicieuse à croquer ! Belle comme personne, elle en serait vaniteuse, si sa beauté même ne lui était excuse à de ravissantes espièglerie, à des ingénuités incomparables.

Ingénue, elle l'est on ne peut mieux quand elle conclut par ce cri une dissertation historique : " Il ne pouvait pas avoir d'enfants, puisqu'il n'était pas marié (124) ! " Elle l'est encore quand elle discute avec elle-même les raisons de l'intérêt que Roger porte à sa photographie (141).

Pour juger de son espièglerie peu méchante en somme, lisez la jolie scie qu'elle monte aux demoiselles Panisse-Latour en chantant le *Panis angelicus* (71) ou encore la façon dont elle se venge de maman par l'échange des invitations (101-105) ou enfin le tour qu'elle joue à sa petite amie à propos des dérivés grecs (254-6).

Elle rachète d'ailleurs ce léger défaut par une bonté de coeur peu commune à cet âge. En racontant une guerre, elle fait sortir le chien au dernier moment pour ne pas avoir à en décrire la mort (111). Au magasin où l'étalage s'écroule, elle se jette ventre à terre pour aider l'employée (249-250). Cette scène permet à l'auteur d'établir un contraste frappant entre la mère égoïste et l'abnégation de cette petite. Devenue riche, son suprême bonheur est de dispenser ses biens aux pauvres, comme on le voit dans la conclusion souverainement morale de ce livre suprêmement intéressant : " Elle a trouvé ce qu'il y a de meilleur dans la vie, quand on a beaucoup d'argent : pouvoir donner (318). "

Mone enfin est patriote. Nous ne savons rien, dans le roman pour enfants, qui approche en émotion contenue et salutaire les trois tableaux que l'auteur a dessinés dans le chapitre *Ils sont patriotes.*

Le style est à la hauteur du caractère de Mone et ne le dépare pas. Il faut lire le développement sur la fumée des toits (50-51), la description du cours de la Seine (199-204) et surtout les pages sur la tour Eiffel (206-209) pour savoir ce qu'il y a, chez l'auteur, d'intensité d'observation, de finesse de sentiment, de vie vraie dans un art savant. Que dites-vous, par exemple, de cette définition (314) : " La jalousie, cette tristesse infinie des autres " ?

Mademoiselle Gaudion en est, dit-on, à son premier volume. Si tous les autres doivent être des reproductions aussi parfaites de la vie réelle et contenir autant de bienfaisante analyse morale, qu'elle se garde de les garder pour elle. Elle a le don, le secret de communiquer ses observations délicates. La comtesse de Ségur et Zénaïde Fleuriot ont droit de s'attendre que leur lignée se continue par elle. *Mone* en vieillissant se différen-

ciera de Mlle Gaudion; de neuf à treize ans, elle lui ressemble trop, elle est trop *fine* pour son âge! C'est son seul défaut. E. C.

* * *

ALARIC, par Jacques De Morgan. 1 vol. in-12, 324p p. Prix: 3 fr. 50 — Paris, Plon, 1914.

Alarie appartient au groupe des romans archéologiques dont M. Diehl a dessiné l'évolution au début de ses *Excursions en Grèce*. Comme chez tous ses congénères, le fond en est historique; mais les faits vrais sont attribués à des personnages plus ou moins légendaires.

La trame repose sur l'agonie de l'immense empire romain. On nous en raconte le déclin (I-VIII) et la mise au pillage (IX-XV). La dernière partie peint le triomphe de la barbarie sur la prétendue civilisation (XVI-XVIII). Nous assistons donc à la lutte de deux mondes, au conflit de deux états d'esprit: la férocité sauvage pour qui le *Delenda Roma* est le dernier mot de l'action, la noblesse impériale incapable, faute de convictions sincères, de résister à la horde envahissante. Et voilà qui est d'un puissant intérêt.

Malheureusement, et c'est le défaut de tous les ouvrages pareils, sur ce tissu réel se greffent une foule de récits fantaisistes, scènes d'amour pour la plupart, dont le pire caractère est de reproduire dans toute sa nudité l'infâme vie du paganisme finissant. L'évocation des catacombes apporte à peine un correctif parfumé à toute cette pourriture, à toute cette décadence.

De toutes les idylles qui cherchent à agrémenter ces spectacles peu ragoûtants, une seule nous paraît vraiment attachante, celle de Rodéric et de Placidia (182-206). Le caractère d'Antonia est tellement poussé au noir qu'il inspire plutôt le dégoût (203, 257-9, 295); celui de Valéria penche vers la fausseté (290-291).

On voit d'ailleurs, d'après ces chiffres, que l'ouvrage ne se distingue pas par la composition. Le désordre est frappant dans le dessin du personnage de Valéria (144-177), plus encore dans celui de l'infâme Anthimius (155, 176-7, 180, 219) après qui il faut sans cesse courir.

Ajoutons à ces défauts l'emploi de trucs qui relèvent du *Nick Carter* américain, tels que ceux des pages 161 et 163, l'exagération du réalisme dans certaines peintures (150-154, 159-160) et enfin des erreurs d'appréciation vraiment trop grossières (47, 256, 273).

La langue n'est pas non plus très sûre : certains emplois ne sont guère d'un maître, comme celui de *causait* (86), de *qu'il* (91, 95), de *soient* (99), de *se réunir à* (179), de *pitoyable à* (182), comme aussi l'incorrection de la page 173.

Quant à la sortie de Rome de Sylvius (110-116), elle tient un peu trop du mélodrame.

En somme, *Alaric* a l'intérêt d'une reconstitution historique ; il n'offre pas celui d'une véritable oeuvre d'art. L'immoralité de plusieurs scènes, malgré leur réalité, n'est pas pour relever le livre à nos yeux. L'on ne recommence facilement ni *Le Pharaon* ni *Quo Vadis?* à moins d'avoir le talent d'écrivain d'un Sienckiewicz ou même d'un Walter Scott, fût-on le grand archéologue qui a nom Jacques de Morgan. E. C.

* * *

LA MEPRISE DE COLETTE, par Evéline Lemaire. 1 vol. in-12, 314 pp. Prix : 3 fr. 50. — Paris, Plon, 1914.

Colette de Chantelau croit aimer Etienne de Brécourt et l'entraîne à se fiancer ; puis elle croit qu'elle ne l'aime pas et manoeuvre de façon à obtenir son désistement. D'autre part, elle croit que son amie Gabrielle Dumont est aimée d'Etienne et s'efforce de les unir l'un à l'autre ; puis, croyant enfin que Philippe d'Orival ne la voit pas elle-même d'un mauvais oeil, elle s'applique à gagner son coeur.

Cela, c'est l'illusion, la méprise. La vérité, c'est que Colette est aussi bien faite pour Etienne et Gabrielle pour Philippe que Gabrielle l'est peu pour Etienne et Philippe pas du tout pour Colette. Tout finit pour le mieux : chacune épouse celui qui lui convient et que Colette ne pensait pas d'abord lui convenir. Le sérieux de Gabrielle compensera la légèreté de Philippe ; la pondération d'Etienne corrigera les extravagances de Colette.

Ce thème assez banal se déroule tantôt sur les plages houleuses de Normandie tantôt au château de Bellefontaine. Deux caractères seulement s'y profilent avec sympathie, ceux d'Etienne et de Gabrielle. Philippe est un cerf-volant, Colette une girouette maligne,une hystérique piquée de neurasthénie.

De ce drame assez compliqué et assez peu intéressant nous voudrions qu'on retînt seulement les pages sur l'entomologiste Fabre (164) et la dissertation sur les deux façons d'admirer la nature (171). Le reste ne vaut guère qu'on s'y arrête. E. C.

* * *

LES JEUNES FILLES. Enquête de la *Revue Hebdomadaire*. Préface de Fernand Laudet. 1 vol. in-16. Prix: 3 fr. 50. — Bloud et Gay, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Les réponses faites par les jeunes filles à l'enquête ouverte par la *Revue Hebdomadaire* en 1913 ont été si appréciées de toute part et si goûtées par l'opinion qu'elles ont paru devoir être réunies dans un livre. La simple énumération des chapîtres de cet ouvrage indiquera mieux que tout commentaire l'attrait de cette enquête qui s'est adressée à tous les milieux: Le Monde, l'Enseignement, la Médecine, les Arts, le Commerce, les Bureaux, les Ouvrières, les Oeuvres, les Isolées, le Cloître.

* * *

HISTOIRE D'UNE CONVERSION, *Correspondance de l'abbé G. Frémont avec une protestante*, 1883-1884. 1 vol. in-16. Prix: 3 fr. 50. —— Bloud et Gay, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

On trouvera dans ce volume les lettres échangées en 1883 et 1884 entre l'éminent orateur dont tout Paris applaudissait alors l'éloquence et une jeune femme protestante, à l'intelligence ouverte et avide de certitude religieuse.

Ce qui fait le plus grand attrait de ce livre, c'est qu'on y trouve les lettres des deux correspondants. On aimera à suivre l'évolution d'une âme tourmentée par la recherche de la vérité, dans les confidences où Mme X... exprime elle-même ses objections, ses doutes, ses hésitations, ses aspirations, et à rencontrer d'autre part, dans les lettres du théologien catholique, les formules de foi les plus décisives unies aux sentiments de charité les plus évangéliques pour ses " frères séparés " les protestants.

* * *

LA PIETE GRECQUE, par André Bremond. 1 vol. in-16. Prix : 3 francs.— Bloud et Gay, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Ce livre est une contribution originale, piquante et pieuse, à la fameuse controverse sur le salut des païens. A ce titre il intéresse également les historiens de la philosophie, les psychologues religieux, les apologistes.

* * *

QUELLE EST MA VOCATION ? *Ce que toute jeune fille pieuse doit savoir*, par le chanoine Nysten. 33 lettres claires et franches sur la vocation religieuse et la vie chrétienne. 1 vol. in-12 de 180 pages. Prix : 1 fr. 50. — Librairie Brunet, à Arras (P.-de-C.).

Qui ne connaît nombre de jeunes filles ayant toutes les aptitudes pour être d'excellentes religieuses et qui probablement n'entreront jamais en religion? Pourquoi? Parce qu'elles n'ont jamais lu un ouvrage intéressant sur la vie du cloître ou rencontré une personne compétente pour les guider vers ce noble et sublime idéal.

Cet ouvrage, publié sous forme de lettres soigneusement examinées et corrigées par les autorités compétentes, est de nature à éclairer beaucoup d'âmes. Nous sommes convaincus que les jeunes filles pieuses et les religieuses elles-mêmes liront ce travail avec intérêt et profit.

* * *

LE SECRET DES CONFESSIONS FERVENTES ou *L'Ame eucharistique au saint Tribunal*, par l'abbé Honnay. 1 vol. in-18 de 380 pages. Prix : 1 fr. 75. (*Idem* jolie reliure toile 2.50). — Librairie Brunet, à Arras (P.-de-C.)

L'auteur a voulu avec raison traiter *ce sujet dans toute son ampleur* et faire profiter de son expérience *non seulement les pénitents, mais aussi les confesseurs.* Tout est évidemment à lire et à méditer, c'est une mine précieuse à exploiter. Nous attirons l'attention sur les articles si pleins de foi ardente concernant le rôle de la confession dans la vie et les industries nécessaires pour en tirer tout le profit possible, et plus spécialement encore sur les pages si lumineuses qui tracent les étapes de la vie spirituelle.

* * *

VIE DU R. P. DE SMET (1801-1873), par le R. P. Laveille. 1 vol. grand in-8 de 560 pages avec portrait sur acier et carte itinéraire. *Introduction de Godefroy Kurth.* Prix : 2 fr. 50. — Librairie Brunet, à Arras (P.-de-C.).

Une vie de missionnaire et de saint recèle toujours, pour ceux qui savent lire, une richesse de vérité, d'exemples et de sentiments. Celle du P. de Smet est un vrai roman d'aventures, mais *si vécu, si palpitant d'intérêt qu'on ne peut s'en détacher.* L'intérêt historique de cette biographie est considérable; le héros apparaît bien vivant, séduisant dans sa mâle vigueur. Le P. de Smet *fascine*, tant sa vie d'explorateur apostolique, de fondateur, de quêteur, d'organisateur, est d'un bout à l'autre pleine d'imprévu et de pittoresque.

* * *

LA JEUNE FILLE PARFAITE, *7e édition*, par le R. P. Bischoff. 1 vol. in-18 de 48 pages. Prix: $0.10. 13 exemplaires pour $1.20. 100 ex., pour 8 fr. 1,000 ex., pour 75 fr. — Librairie Brunet, à Arras (P.-de-C.).

Que cet opuscule devienne le manuel de toutes les jeunes filles, elles n'auront que des victoires à raconter. Livre plein de vérité et qui a fait ses preuves. Une histoire se rapportant au sujet développé suit chaque entretien.

Les jeunes filles devront avoir en mains ce précieux opuscule qui renferme tant de choses dans ses 48 pages. Il fera le plus grand bien.

* * *

LE JEUNE HOMME PARFAIT, *7e édition*, par le R. P. Bischoff. 1 vol. in-18 de 48 pages. Prix: .10.—13 exemplaires pour 1.20.—100 ex., pour 8 fr.—1,000 ex., pour 75 fr. — Librairie Brunet, à Arras (P.-de-C.).

Voilà un opuscule qu'il faudrait mettre entre les mains de tous les adolescents et de tous les jeunes gens. Tout ce qu'il renferme est juste, sage et parfaitement approprié à l'adolescence et à la jeunesse de nos jours.

* * *

" Choses vues "

A PROPOS DE LA GUERRE D'EUROPE

A la date du 10 octobre, deux mois après l'ouverture de la campagne de Belgique et de France par les Allemands, M. le chanoine Desgranges, de Limoges, France, dont tout Montréal et toute la province gardent un souvenir si vivace, depuis son passage au milieu de nous pour le carême de 1914, à Notre-Dame, nous adressait une série de découpures du journal *Le Petit Démocrate,* qu'il dirige à Limoges, qui racontent, par le menu, des détails, hélas! bien tristes et bien vivants, mais aussi admirablement héroïques, des faits de la guerre.

Ce sont, nous écrit notre distingué correspondant, des " choses vues ", rédigées au jour le jour par lui-même, par l'abbé Thellier de Poncheville, par l'abbé Ardant, ou par quelques-uns de leurs amis, officiers et soldats, qui ont trait aux péripéties de l'horrible guerre, telle qu'elle apparaît aux habitants de Limoges et des environs. Ces notes et découpures vont du 1er août au 2 octobre. On ne les lira pas ici, dans ces pages de la *Revue Canadienne,* sans une réelle émotion. Ces catholiques de France, qui sont deux fois nos frères, par le sang et par la foi, font là-bas, depuis quatre mois, d'un incomparable héroïsme, leur pain quotidien. Ces " choses vues ", on ne saurait les " revoir ", chez nous, sans pleurer et sans prier. Ces pages, si éloquentes dans leur simplicité, sont bien faites, nous semble-t-il, pour réchauffer notre patriotisme, assez complexe et plutôt froid, et l'alimenter comme il convient.

Et cela, d'autant mieux, que les auteurs de ces pages, M. le chanoine Desgranges et M. l'abbé Thellier de Poncheville surtout, sont des amis du Canada qui comptent ici de nombreux admirateurs. M. de Poncheville, lors du Congrès Eucharistique de 1910 et du Congrès du Parler Français de 1912, et M. Desgranges, dans ses sermons à Notre-Dame et dans ses conférences aux ouvriers le printemps dernier (1914), ont magnifiquement démontré que le verbe de France reste digne, comme au temps de Bossuet et de Bourdaloue, et comme à celui de Lacordaire et de Monsabré, d'être le champion des droits du Christ et de sa doctrine sociale. Ils ont laissé, nous le savons, dans les âmes canadiennes des impressions et des souvenirs qui ne sauraient mourir. M. l'abbé Ardant est peut-être moins connu de nos lecteurs. C'est un fidèle ami et un digne émule des deux que nous connaissons.

Au moment où M. le chanoine Desgranges nous adressait ces notes de " choses vues ", M. Ardant était sur les lignes de feu, M. Thellier de Poncheville sillonnait le pays, de la ligne de feu à Limoges, à la tête des trains sanitaires qui transportent les blessés, et M. Desgranges lui-même était occupé à la direction des hôpitaux de Limoges — où déjà *dix mille* blessés avaient dû être hospitalisés. *Le Petit Démocrate* est devenu " une simple feuille intime " adressée à des amis, et cela pour tout le temps de la guerre. C'est donc presque de l'inédit que nous donnons à nos amis du Canada, et de l'inédit qui a cet intérêt particulier d'être tombé de la plume de quelques-uns des meilleurs Français, amis du Canada, que nous connaissions.

Nous ne ferons à ces pages aucun commentaire. Admirables de toute façon, elles se suffisent amplement à elles-mêmes. Nous espérons que nos chers collaborateurs d'occasion, s'il plaît à Dieu de leur conserver la vie au milieu des

tragiques événements auxquels ils sont mêlés, nous donneront la suite de leurs impressions sur cette triste guerre et sur la part que les circonstances leur y font prendre.

Nos lecteurs, qui ne parcourront pas ces pages émouvantes, nous en sommes certain, sans un serrement de coeur, voudront prier, nous le leur demandons respectueusement, pour nos chers amis de Limoges, pour leurs blessés, pour leurs soldats, pour la France et pour la paix du monde.

Les petits articles, publiés par nos amis, se placent, ainsi que nous l'avons dit, sous la rubrique " Choses vues ", et en sous-titre ils portent : " Carnet d'un solitaire et lettres d'amis ". Les voici, tels qu'ils ont paru dans *Le Petit Démocrate* de Limoges. — (E.-J. A.).

1er août, samedi. — La nouvelle de la mobilisation générale se répand comme une traînée de poudre. La population de Limoges envahit les boulevards, les places publiques, l'avenue de la gare.

Le maire de Limoges a pleuré en ouvrant le pli qui annonçait la fatale nouvelle. La petite employée qui a apporté la dépêche aux bureaux du journal a failli s'évanouir.

Soirée morne. Animation lugubre. A minuit, la mobilisation devait être proclamée par coups de canons, sonneries de cloches, clairons et tambours. On jugea qu'en l'état de nos moyens de publicité, ces manifestations troubleraient inutilement le sommeil de la ville. Il est vrai qu'en cette nuit tant de familles veillent et pleurent !

2 août, dimanche. — Vers le milieu de l'après-midi, un de nos régiments se rend à la gare. La foule lui fait cortège. Les officiers supérieurs mais surtout le drapeau sont l'objet d'acclamations qu'entrecoupent les sanglots. Oh ! qui pourrait oublier ces regards voilés, ces gorges contractées, ces bras ten-

dus vers les trois couleurs, ces troupes en tenue de campagne défilant parmi les remous d'une foule immense qui emplit la place de la Maison-Dieu, la cour, l'avenue de la gare et les terrasses du champ de juillet! C'est un bataillon de ce même régiment de ligne qui tira, en 1905, sur les révolutionnaires retranchés derrière les grilles du jardin d'Orsay. Il fut longtemps, de la part du prolétariat limousin, l'objet des manifestations hostiles ou de la réprobation silencieuse. Ces souvenirs, vieux de neuf ans, se sont effacés devant le péril national et la ville tout entière s'est dressée, frémissante et unanime, en face de l'envahisseur !

4 août. — Les réservistes encombrent la ville. Ils ont établi leurs casernements dans toutes les écoles, jusqu'au Théâtre, au Cirque et au Casino. Sur les places publiques, autour des cuisinières de campagne, se hâtent des militaires en bourgerons. A tous les coins de rue, des factionnaires montent la garde, entourés des gamins et des servantes du voisinage.

Voici une compagnie prête à partir sur la place de l'Ancienne-Préfecture. Des scènes navrantes et sublimes se déroulent dans le brouhaha des commandements, des réflexions des soldats et des cliquetis des baïonnettes.

Trois êtres navrés sont adossés à la muraille grise de l'église Saint-Michel : au milieu, un petit fantassin qui baisse la tête sans mot dire, de peur d'éclater en sanglots; à droite. sa petite soeur qui ne cherche pas à contenir ses larmes et que la douleur secoue des pieds à la tête; à gauche, le vieux père, en blouse, dont les joues bronzées sont sillonnées de pleurs silencieux.

Un peu plus loin, une ouvrière avec son gars, un frêle adolescent, vient dire adieu à son aîné qui part. Elle prend son grand soldat par le cou et dépose sur son front un long

baiser. L'enfant se pointe sur ses pieds et embrasse à son tour son frère. Puis, ils repartent tous les deux, en se donnant la main, n'osant se retourner, ni relever la tête. Le petit soldat, un bout de cigarette collé à la lèvre, la bouche entr'ouverte, les yeux rouges, regarde ses bien-aimés qui redescendent la rue de Gorre. Figé dans son geste d'adieu, il ne peut détacher ses regards de ce coin de rue où vient de disparaître ce qu'il a de plus cher au monde !

5 août, Poitiers. — Si tu avais été là ce matin, tu aurais aussi pleuré, comme tout le monde, d'émotion et de joie. Le 125e partait musique en tête et drapeau déployé. Au rassemblement, sur la place d'armes, devant l'hôtel-de-ville, était rassemblée toute la population. Tous les officiers de la garnison étaient là. Après l'arrivée du drapeau et le salut, le général a parlé à ses troupes, puis le préfet et un adjoint (le maire est à l'armée). Tout le monde a applaudi et crié " Vive la France ". Mais le gros de l'enthousiasme était réservé à Mgr Humbrecht, évêque de Poitiers et Alsacien, qui est venu nous porter sa bénédiction et l'assurance que le Dieu des armées est avec nous. Alors tout le monde a dit " En avant! ". La musique a entonné le *Chant du Départ,* la compagnie des boys-scouts a porté une gerbe de fleurs au drapeau et tous sont partis gaillardement. . . .C'est inouï l'élan que la France s'est donné dans ces huit derniers jours. Quand j'ai vu ce matin le général, le préfet, l'évêque se serrer la main tous les trois sur le front des troupes et aux applaudissements de la foule, j'ai senti combien la réconciliation nationale nous avait rendu forts !

6 août, Limoges. — La gare offre un spectacle vraiment pittoresque. Plus de voyageurs! Des factionnaires, des employés munis de leur brassard, des officiers et des commis-

saires chargés du service de la voie, des réservistes que déversent des trains bondés et où quelques jaquettes et quelques soutanes fraternisent avec les blouses et les vestons, des régiments équipés qui se dirigent vers la frontière.

Les infirmières de la Croix-Rouge avec leur élégant costume blanc jettent une note de charme et de douceur. Elles organisent, dans les salles d'attente, l'infirmerie et l'hôpital, où malades et blessés seront soignés à leur passage. En attendant, elles offrent aux soldats des rafraîchissements et du café.

Toutes les vingt minutes, avec une régularité étonnante, passe un train de soldats. Les wagons des officiers sont fleuris, les fourgons où s'entassent chevaux et soldats sont décorés de feuillage. Partout de l'ordre, de l'entrain, de la gaîté et de l'enthousiasme. Des inscriptions drôles sont inscrites sur les wagons : *Viandes empoisonnées — Train de luxe pour Berlin.* — Comme ces Français font gaillardement leur sacrifice ! En passant à Limoges, les troupiers chantent la *Marseillaise.* La foule les acclame et leur sourit.

9 août, dimanche. — Les églises étaient combles pour l'inauguration des prières publiques. La parole de l'évêque de Limoges a été écoutée, à la cathédrale et à Saint-Michel, avec une émotion profonde. A toute heure, les églises regorgent de fidèles. Beaucoup de soldats se sont confessés avant leur départ. Plusieurs curés mobilisés, appartenant à des paroisses indifférentes, nous disent que leur église s'est remplie pour la première fois au moment de leur départ.

Devant ce fléau formidable de la guerre qui arrache au foyer tous les hommes valides, devant ce monde civilisé qui mobilise toutes les inventions modernes pour en faire des instruments de carnage et de mort, devant ces vingt millions de soldats qu'un siècle humanitaire et pacifiste jette les uns

contre les autres, la foule, hier encore sceptique, aujourd'hui attérée, se tourne vers celui qui incarne la puissance suprême et l'universelle pitié.

Impuissantes à protéger leurs bien-aimés contre une fatalité effroyable, les épouses et les mères les recommandent à Dieu d'un mouvement que provoquent à la fois les intuitions de la conscience et un atavisme séculaire.

Ils implorent le maître de toutes choses, ceux-là même qui s'imaginaient ne plus croire, parce qu'il reste à cette heure noire l'unique consolateur, la *perche suprême* dans l'angoisse universelle où ils sont comme submergés.

Quant aux croyants, fervents ou tièdes, ils sont raffermis par l'épreuve. Ils se libèrent de l'engrenage asservissant des plaisirs, des habitudes, des affaires. Une vie austère s'impose aux plus frivoles. L'âme est comme d'instinct entraînée à la prière. Les chrétiennes retrouvent à l'église, mieux que partout ailleurs, les absents chéris et elles sentent qu'elles les enveloppent, dans la mesure de leur ferveur, d'une protection invisible mais certaine.

Telles sont les raisons profondes de ce renouveau de piété. Quand la paix dissipera ces cauchemars et ces angoisses, les natures comprimées auront sans doute de terribles réactions. La fringale du plaisir aura raison peut-être de résolutions actuellement sincères. Il restera néanmoins quelque chose de ces prières ardentes, de cette vision plus claire des vanités humaines, et les âpres divisions religieuses seront, espérons-le, guéries pour longtemps par l'étroite union qui resserre aujourd'hui les uns contre les autres tous les enfants de France.

PRÊTRE ET ADJUDANT. — *13 août. — De l'abbé J. G., adjudant au...* — Enfin nous voilà sur la ligne de feu. Les Bretons de ma compagnie sont admirables de courage simple

et tenace. J'ai dit la messe à une heure du matin. Tous les officiers du régiment, sauf trois, ont communié. Il est entendu, dans mon bataillon, que je donne une absolution générale au commencement de l'action et une autre à la sonnerie de la charge. Demandez pour moi à Dieu, non que je revienne de la guerre, mais que je sois pour tous, comme prêtre et comme soldat, un encouragement et une force !

A BORD DU *Rochambeau*. — *14 août*. — J'étais pour mes affaires à Montréal lorsque nous est parvenue la nouvelle de la guerre. En un instant, les rues de la grande cité anglo-française ont été noires de monde. Un vif enthousiasme règne. On ne rencontre que des jeunes hommes qui veulent s'engager. L'administration exige que les hommes mariés produisent un certificat d'autorisation de leurs femmes, ce qui en arrête quelques-uns.

En hâte, je regagne New York. Plus de 500,000 Allemands et Autrichiens ne peuvent, faute de jouir de la liberté de la mer, répondre à l'ordre de mobilisation. Nous sommes plus heureux. Le temps d'aller au consulat, de régler quelques affaires, de dire adieu à ma femme et me voici dans la cale du *Rochambeau* en compagnie de 850 réservistes. Un croiseur nous accompagne. Nous mangeons gaîment du *rata* deux fois par jour. On couche sur le pont, mais nul ne songe à se plaindre. Aussitôt arrivé j'irai voir les bons amis de Limoges dont *Le Petit Démocrate* m'apporte chaque semaine des nouvelles impatiemment attendues.

L'ARRIVÉE DU COURRIER AU VILLAGE. — *15 août*. — *De M. de X., conseiller municipal de X... (Haute-Vienne)*. — Il est 11 heures. Le tramway départemental arrive. Chacun sort de chez soi et se dirige vers le bureau de poste. Le porteur de sacs de dépêches est suivi d'une procession de curieux. Un cercle se forme. On distribue les lettres des sol-

dats. Les visages pâlissent et rougissent tour à tour. On donne lecture publique de la plupart des lettres. Je lis ensuite à haute voix *Le Courrier du Centre*. Le groupe écoute anxieux, mêlant à cette lecture ses soupirs, ses commentaires, ses cris d'enthousiasme.

Nous n'avons pas ici de ces êtres malfaisants qui sèment la discorde et la panique. On se serre tous les uns contre les autres.

Un soldat écrit que la veille du départ de Limoges un prêtre-soldat a passé la nuit dans un coffre à avoine où il a confessé un grand nombre de camarades.

Chacun se retire. On n'aura plus de nouvelles avant demain, à 11 heures. C'est bien long. Mais la France espère et, ce soir, à la prière prescrite par Monseigneur, il n'y aura plus seulement cinq dévotes et le sacristain, mais tous les paroissiens du bourg.

A BORD D'UN SOUS-MARIN. — *18 août*. — Ce matin nous avons appareillé pour toute la journée. Nous rentrions le soir à R... avec une avarie. En plongée nous avons eu trois émotions. Le commandant avait fait embarquer, ces jours derniers, vivres, effets, pièces de rechange. Il ne s'est pas méfié de ce supplément de poids et, comme les ballasts et pièces d'eau étaient remplis comme d'habitude, nous n'avons pas tardé à couler à pic. Heureusement, le fond n'était qu'à 14 mètres. Nous l'avons heurté avec un tintamarre épouvantable, mais sans aucun mal.

Nous remontons à la surface et nous vidons une caisse d'eau. Par erreur, l'eau, au lieu d'être évacuée à la mer, fut dirigée sur le tube lance-torpille, et nous voilà de nouveau au fond. Il a fallu faire machine en arrière à toute vitesse pour se dégager.

Enfin, la troisième fois, en remontant à la surface, le

commandant, pour nous alléger, fait vider à moitié deux ballasts et fait fermer toute communication avec l'eau de mer. A 18 mètres de profondeur, un craquement sinistre nous alarme. On remonte et l'on constate que les deux ballasts avaient cédé sous la pression de l'eau. Je m'empresse d'ajouter que la coque intérieure ne pouvait en aucune façon être atteinte et que ces incidents ont l'avantage d'accoutumer à garder son sang-froid.

La nuit, nous avions autour de nous, par un ciel étoilé, un spectacle inoubliable. Le nez jouissait moins que l'oeil. Des odeurs de pétrole et d'huile brûlée nous chaviraient l'estomac. Dieu! que le mal de mer est mauvais! Mais il a bien fallu marcher tout de même !

Aux avant-postes. — *17 août.* — En ce moment, je suis aux avant-postes sur la frontière belge. Je vous écris terré sous un abri pour échapper à la vue des patrouilles allemandes ou des aéroplanes. Il y a un jour que je suis ici. J'y ai passé la nuit et je vais y passer encore celle qui vient. Il pleut sans cesse. C'est à peine si, le soir, le ciel s'éclaircit. Nous attendons une attaque d'un moment à l'autre. L'ennemi n'est pas à deux heures de nous, dans le bois. Hier, notre cavalerie a surpris une de ses patrouilles. Un des leurs a été tué. Son cadavre est là, dans le ravin. Nous sommes toujours sur le qui-vive. Mon fusil est près de moi, approvisionné. A la première alarme, je n'ai qu'à bondir dans la tranchée et à faire feu.

Nous vivons comme nous pouvons, car les vivres n'arrivent pas aussi régulièrement aux avant-postes. Nous arrachons quelques pommes de terre dans les champs. Aujourd'hui, nous avons trouvé à acheter de quoi boire et manger dans une maison. Ça va. Les habitants sont charmants. Ils nous apportent autant de tabac que nous voulons. Il ne coûte pas cher en Belgique et il est bon.

Je suis content de mon sort. C'est une vie dure que celle de soldat en temps de guerre, mais qui a ses charmes. Je l'aime, elle est intéressante. Là, l'attention est toujours soutenue. C'est celle du chasseur à l'affût. J'ai toujours aimé les aventures !

Dans une batterie. — *De F., artilleur, 18 août.* — Je vous écris en hâte, sur la selle de mon cheval, pour vous dire que j'ai reçu votre lettre : elle a mis huit jours pour venir. Je suis toujours en bonne santé. Personne d'ailleurs n'est malade. Nous sommes tous plus courageux les uns que les autres. Les Allemands ne sont pas de mesure avec les petits Français. Avec notre petit 75 nous battrions le monde entier. Ils n'ont pas le temps de mettre en batterie que leur artillerie est détruite ! Il y a déjà de nombreux prisonniers. Nos aviateurs sillonnent le ciel sur nos têtes. Brindejonc des Moulinais a atterri près de nous, son avion criblé de balles.

Récit d'une escarmouche en Alsace. — *18 août.* — Hier matin, à 6 heures, le 1er escadron a quitté son cantonnement pour se rendre aux avant-postes. Le 4e peloton (le mien) devait occuper le village de V... jusqu'à 6 heures du soir.

Dès 7 heures du matin nous étions à V... et nous avions à peine placé nos vedettes sur les routes sillonnant le village que la vedette située au nord aperçoit un peloton ennemi composé de quatre chasseurs cyclistes et de douze dragons dont un officier. Notre vedette salue l'ennemi de six balles, tue l'officier allemand et un dragon. A ce moment, j'apportais le mot d'ordre à la vedette qui venait de quitter son poste pour nous avertir de la présence de l'ennemi. Nous nous replions sur le gros du peloton qui se trouvait au milieu du village et nous organisons un combat à pied, mais malheureusement une

escouade nous manquait, et il nous restait en tout une douzaine d'hommes.

R... se met à la tête de son escouade et moi à la tête de la mienne, c'est-à-dire en ligne par escouades.

Le peloton ennemi avance, ses quatre cyclistes en tête, qui aussitôt lâchent leur bicyclette et se mettent à tirer sur nous. Nous avançons, accompagnés d'un feu nourri. Robert, à ma gauche, tombe en poussant un léger cri. Je me retourne pour essayer de le prendre et l'emporter, quand une balle me siffle à l'oreille et tue un camarade situé un peu en arrière. Je n'ai eu que le temps de m'abriter derrière une maison où mon escouade et moi pouvions tirer sans être trop en vue de l'ennemi.

Après une demi-heure de lutte le peloton ennemi abandonne le village. A ce moment, ils sont fusillés de tous côtés, et ceux qui peuvent s'enfuir se dispersent de toutes parts, sabrés par de braves chasseurs d'Afrique qui sont venus à notre secours. Le combat n'a duré qu'une demi-heure et je dois dire que je n'en étais pas fâché. Sans ces chers chasseurs d'Afrique, nous étions tous perdus, car nous occupions une très mauvaise position. Je suis heureux de pouvoir vous dire que j'ai blessé un ennemi à l'épaule droite.

Dès le combat fini, nous nous sommes occupé du mort et du blessé. Vous ne pouvez vous faire une idée de ma joie, lorsque j'ai vu Robert me parler, car, durant tout le combat, je l'ai cru mort et c'est la raison pour laquelle le courage commençait à me manquer.

Robert est tombé à quelques mètres de la Croix-Rouge où il a reçu tous les soins nécessaires à son état. Je suis heureux de vous dire que Robert sera récompensé de son acte de dévouement. Quant à notre pauvre camarade T... (1), mort

(1) Un de nos amis très cher de la Dordogne.

au champ d'honneur, il ne nous reste plus qu'à prier pour le repos de son âme. Robert a été transporté à l'hôpital de S...

Après ce combat, nous nous sommes emparé des quatre vélos prussiens abandonnés par eux et avons replacé nos vedettes.

Rien à signaler jusqu'à 2 heures de l'après-midi. A cette heure, le maréchal des logis envoyé en éclaireur au sud-ouest du village se replie au galop sur le gros du peloton et prend avec lui deux hommes et un brigadier (moi comme brigadier), car il disait avoir vu des ennemis dans un champ d'avoine situé à quelques cents mètres de notre poste. J'étais en avant, sabre à la main, lorsque j'aperçois, en effet, deux chasseurs cyclistes allemands. Je leur fais les questions d'usage pour leur faire poser leurs armes, tout en m'apprêtant à les charger au besoin. A ce moment, l'un d'eux lève les bras en l'air, l'autre joint les mains en regardant le ciel. J'ai eu pitié d'eux et un bras invisible m'a empêché de les charger. J'aurais pourtant pu le faire, car, par la suite, j'ai appris par eux qu'ils avaient participé au combat du matin.

Nous nous sommes emparé de ces deux Prussiens et les avons amenés avec leurs armes à notre cantonnement. Bien entendu, le maréchal des logis et moi étions en tête avec nos deux prisonniers. Tu ne peux te faire une idée de l'accueil qui nous fut fait sur notre passage et j'ai dû, à plusieurs reprises, mettre mon sabre à la main pour protéger nos prisonniers. Je n'ai regretté qu'une chose, c'est que Robert ne soit pas avec nous pour profiter de notre entrée triomphale.

Aumôniers en campagne. — *20 août. — De P..., caporal.* — Nous avons assisté hier à une bénédiction, dans l'église du village que nous occupons. Elle a été célébrée par l'aumônier de notre régiment, M. de Brem. L'église était archi-comble. Après une magnifique allocution de l'abbé,

nous avons chanté quelques cantiques, y compris le *Magnificat*. Cela donne du coeur.

Brancardiers sous le feu. — *22 août. — De l'abbé X..., brancardier.* — Je confie ce mot à un blessé. Quelle journée! Il me semble que je rêve! Il nous a fallu aller chercher, tandis que le régiment se repliait, un monceau de blessés abattus par des mitrailleuses. Rien ne peut donner une idée de l'ouragan de fer qui fond sur nos troupes dans l'effroyable grondement de la poudre. Tous ici sont admirables de calme et d'entrain. On s'accoutume au danger. Je viens de voir un infirmier mort, couché près d'un arbre. Il avait la face rasée. C'est sans doute un de nos confrères. Son visage exprimait la sérénité. Il semblait prier encore. On n'imagine pas l'héroïsme auquel atteignent certaines âmes qu'on aurait crues vulgaires. Nous sommes témoins d'exemples d'abnégation et de fraternité qui attireront sans doute enfin sur notre peuple la miséricorde de Dieu.

L'arrivée des blessés à Limoges. — *27 août.* — De nombreux blessés sont passés aujourd'hui en gare de Limoges. Ils sont assis, huit par wagons, dans des voitures de première, de seconde, et surtout de troisième classe. Les plus souffrants sont étendus dans des wagons de marchandises, sur des civières superposées comme des couchettes de bateaux.

Loin de déprimer, le contact des blessés est réconfortant. Les balles allemandes, fines, courtes, rendues aseptiques par la chaleur de la vitesse, occasionnent des blessures qui ne provoquent pas de fièvre et dont la guérison est prompte lorsqu'elles n'ont atteint aucun organe essentiel. Ceux qu'elles ont mis hors de combat n'ont point un aspect pitoyable: ils gardent leur entrain et leur gaîté. Une nouvelle confiance pénètre le coeur quand on a causé avec ces petits fantassins,

qui ont la tête enveloppée, le bras en écharpe ou la jambe ballante, dont les vêtements sont couverts de sang et de poussière, et qui portent, sur leur visage, tout ensemble bronzé et pâli, une attirante sympathie et un reflet de gloire.

Dames et pages de la Croix-Rouge butinent autour des trains avec des amphores de thé, d'eau fraîche aromatisée de menthe, ou avec des plateaux contenant des cartes postales destinées à rassurer les familles. D'autres lavent les mains et la figure des blessés. Des messieurs offrent des cigarettes et des cigares. Le service de santé distribue des vivres. Les docteurs examinent les malades, en font panser quelques-uns dans l'infirmerie de la gare, retiennent ceux qu'un plus long voyage fatiguerait à l'excès.

Les voies sont occupées par une compagnie, dont les hommes montent la garde baïonnettes au canon. Le zèle des soldats est stimulé par un vieux commandant, à l'aspect martial, qui promène sur leur front sa sévérité bourrue et bienfaisante. Les voyageurs, canalisés, sont conduits directement soit à la sortie, soit à leur compartiment.

Deux wagons à chevaux, remplis de prisonniers, excitent la curiosité. Le premier contient des Alsaciens et des Polonais, qui fument, causent entre eux et avec les curieux, manifestent leur sympathie pour la France. Les Allemands (dont un bel officier de uhlans), qui occupent le deuxième, ferment les vasistas afin d'échapper aux manifestations désobligeantes.

Des trains de fantassins et d'artilleurs passent à de courts intervalles, se rendant sur les lignes de combat. Les blessés les saluent, leur souhaitent bonne chance. Un petit chasseur qui s'est emparé d'une lance et d'un casque de uhlan porte ces trophées devant la portière des futurs combattants. Ce sont des rires, des applaudissements, des cris de triomphe.

Dans les hôpitaux limousins. — *28 août.* — Beaucoup de blessés sont évacués à Limoges. Leur débarquement et leur installation sont touchants et pittoresques. Des brancardiers portent les plus malades sur des civières. D'autres marchent seuls. D'autres sont simplement appuyés sur l'épaule d'un infirmier ou d'une dame de la Croix-Rouge. Dans la cour de la gare, une longue file d'autos.

Cette nuit, le service d'ordre extérieur est assuré par un détachement de dragons dont les casques reflètent l'éclat fulgurant des phares. Le cortège des blessés s'avance entre deux rangées de cavaliers à pied. Sur le perron, des curés infirmiers font avancer les autos. Membres de l'aristocratie limousine et grands bourgeois les conduisent eux-mêmes.

Petits ouvriers, petits paysans, enveloppés dans leur capote bleue, sont installés doucement sur les moelleuses banquettes. Les élégants véhicules, ornés de drapeaux, se succèdent sans interruption dans l'avenue de la gare où nos compatriotes, malgré l'heure tardive, saluent et acclament les blessés.

En arrivant à l'hôpital (tous nos établissements d'instruction, nos séminaires, nos casernes sont transformés en hôpitaux), chacun est transporté à son lit sur un fauteuil muni de brancards. Grandes dames, bourgeoises, ouvrières, fraternellement confondues, les déshabillent et leur lavent les pieds—de pauvres pieds bien las, qui, depuis quinze jours, n'ont pas quitté les chaussures! Les voici enfin au lit, avec un cordial ou un bouillon chaud, dorlotés, à demi guéris par cette atmosphère de bien-être, de sympathie et d'admiration, qui les enveloppe et les pénètre, succédant aux fatigues du train sanitaire, aux angoisses du champ de bataille, au surmenage du combat.

Dans quatre ou cinq casernes, il a fallu transformer, en quelques heures, les chambrées en salles d'infirmerie. Les dé-

voûments de tous ont fait des miracles. Les gens du voisinage, prévenus par les vicaires des paroisses, ont apporté du linge, des fruits, des fleurs, des bonbons, du tabac. Dames et demoiselles se sont converties en infirmières. Nos chers blessés ont été presque aussi bien accueillis que leurs camarades admis dans les hôpitaux régulièrement installés. On ne saura jamais tous les traits d'héroïsme et de dévoûment que suscite cette guerre! A la porte d'une de ces casernes où l'on avait en hâte réclamé du linge, une ouvrière apporte deux draps — " Vous en avez donc beaucoup?" demande l'économe improvisé. — " J'en ai quatre ". — " Gardez donc ceux-là. Ils vous sont nécessaires! " — " Oh! Monsieur, j'ai mon mari à la frontière. D'autres se dévouent pour lui, là-bas! "

A BORD DES MESSAGERIES MARITIMES. — *18 août.* — J'arrive à Marseille après une belle traversée. Il me semble que je rêve et que je n'ai pas encore quitté les bords du Nil. Pourtant, dans deux jours, je serai sur ceux de la Vienne et m'apprêterai à revêtir mon vieil uniforme de sergent.

Nous nous sommes embarqués le 13 à Port-Saïd. Six navires des Messageries portaient un millier de réservistes, parmi lesquels on distinguait une nombreuse phalange de religieux et de missionnaires. La population de Port-Saïd leur fit un magnifique triomphe. Elle leur fit cortège jusqu'à la sortie du port, entassée en grappes humaines, émues et enthousiastes, sur les remorqueurs et embarcations. C'était un spectacle féerique.

A BORD D'UN TORPILLEUR. — *29 août.* — Je t'écris ce petit mot. Tout va bien. Je me porte bien. Nous avons eu un combat. On a coulé deux bâtiments autrichiens devant Cattaro. Nous, pas un seul obus. Toute l'armée navale est ici. On se ravitaille avec des *cargos* que l'on accoste. On rencontre

au dernier moment un bateau partant. C'est pour cela que j'en profite pour t'embrasser par lettre... Je t'en prie, ne t'inquiète pas. Je ne risque rien, car dans un combat ce sont les gros bateaux qui passent les premiers.

Nos amis les Belges. — *Fin d'août.* — Nous sommes admirablement reçus partout en Belgique et les habitants donnent tout ce qu'ils ont et font très rarement payer. C'est un pays fort joli et très pittoresque. J'avoue que j'aurais aimé le visiter autrement. Néanmoins il m'est agréable de contempler de beaux panoramas. Cela me fait un instant oublier mes préoccupations actuelles. Ici, la population est extrêmement religieuse. Toutes les maisons et même les cafés et les lieux publics sont ornés de grands Christs. Le soir, au salut, tout le monde prie avec ferveur. Ce qui a fait extrêmement plaisir au clergé et à la population, c'est que nos soldats sont beaucoup plus religieux qu'ils ne le croyaient. Il y en a des masses qui portent des scapulaires ou des médailles.

En carapace. — *5 septembre.* — Notre bataillon est en réserve, mais il sert pourtant de cible à de grosses pièces situées hors de portée de nos fusils et de nos canons, à huit kilomètres.

Un premier obus éclate à notre nez, à cent mètres. Nous nous mettons en carapace, couchés par section, la tête entre les jambes du camarade couché devant, le casque sur la tête,la musette sur les reins, protégés à droite et à gauche par des soldats étendus et recouverts de la même façon. Les obus arrivent par série de quatre, à quelques secondes d'intervalle. Nous entendons leur sifflement sinistre. On se fait petit. Les poitrines halètent. Puis, quatre formidables détonations. Les obus de 40 kilos soulèvent des mètres cubes de terre et des nuages de mitraille et de poussière. Une ou deux minutes de

calme. Les plus crânes relèvent la tête et échangent des réflexions cocasses. Nouveaux sifflements. C'est une deuxième rafale. Silence. Mouvement des têtes qui se cachent. Les détonations déchirent les oreilles, tandis que nous sommes couverts de terre et de pierres. Un obus est tombé à 10 mètres de notre carapace. Un caporal relève la tête et voit notre capitaine blessé au bras par un éclat. Il reste ferme au poste. Sur son ordre, nous nous replions à cent mètres plus loin et reprenons nos places. Il était temps. Quatre obus tombent dans une rafale de sifflement suivie d'un tonnerre d'explosions sur l'emplacement que nous venions de quitter. Dans la section voisine, le lieutenant et un sergent tombent blessés. On les emporte.

Nous restons ainsi des heures d'angoisse dans le vacarme de la mitraille; je recommande mon âme à Dieu.

Dans un train sanitaire. — *9 septembre.* — Notre train sanitaire s'avance, derrière les troupes françaises, jusqu'à la région d'où les Allemands ont commencé à battre en retraite. La veille encore, ils campaient dans cette commune. Le matin, on les a chassés. Ce soir, ils sont loin. La canonnade, que l'on entend en roulements sourds et prolongés, les refoule de plus en plus vers l'est. Mais quelle désolation en ces lieux où leurs hordes ont passé !

La gare est en ruines, les bâtiments sont éventrés par les obus, saccagés par la rage du vaincu. Tout est brisé, les fils télégraphiques, les appareils, les cloisons, le mobilier. C'est un ingénieur qui se met au poste d'aiguillage pour faire manoeuvrer péniblement notre train. Des officiers du génie essayent de rétablir les communications téléphoniques avec la station voisine. Une équipe de soldats répare la voie coupée en plusieurs points. Dans le village les ravages sont plus douloureux encore, car ici des êtres humains ont été victimes

de la brutalité allemande. Près d'un café, où l'orgie des soudards laisse ses traces dégoûtantes, une maison aux volets clos est marquée d'une croix de feuillages fraîchement cueillis. Dans la chambre mortuaire, une femme veille seule sa fille de vingt ans qu'une bande ignoble lui a prise par violence et qu'on lui a rendue odieusement assassinée. Tous nos camarades défilent en silence près de la petite morte, jettent un peu d'eau bénite sur son cadavre, se signent et sortent les yeux bouleversés de larmes.

(*Un détail que ne donne pas le prêtre-infirmier, auteur de cette note, l'abbé T. de P.*) : Lorsqu'il a achevé d'installer ses blessés dans le train, il s'approche d'un pauvre soldat laissé pour mort, couché dans un coin. Il s'agenouille et prie auprès de cet abandonné. Quel n'est pas son étonnement de surprendre quelques mouvements, un léger souffle! Vite, une piqure de caféïne. On charge cette pauvre loque sur une civière. Pendant 48 heures le prêtre-infirmier le soigne comme ferait une mère. Débarqué à Limoges, confié aux soins attentifs de nos docteurs et de nos dames de la Croix-Rouge, notre pauvre *rescapé* se reprend. Il reverra peut-être sa Normandie, et la vieille mère, l'épouse, les petits qui l'attendent.

L'OFFICE DES CHASSEURS À PIED. — *10 septembre.* — Le jeudi soir, le bruit courut dans le cantonnement que 600 alpins venaient d'arriver pour faire la relève des bataillons engagés depuis plusieurs jours et déjà fatigués. Nos deux aumôniers de division firent aussitôt une démarche auprès du capitaine qui commandait ce détachement, et très aimablement la permission fut donnée de faire le soir même un office spécial pour les chasseurs.

Tandis que les hommes préparaient la soupe, les aumôniers circulaient d'escouade en escouade pour inviter à la

petite cérémonie. Partout on leur répondait avec un joyeux empressement et,à 8 heures précises,la petite église du village, fermée depuis la guerre, voyait tous ses bancs occupés par un auditoire nouveau pour elle. Les petits " vitriers " — officiers, sous-officiers et simples soldats fraternellement confondus—, commencèrent par chanter des *cantiques,* tout d'abord le plus entraînant de leurs chants de marche, où il était question de victoire, puis le beau cantique à Jeanne d'Arc, de Jean Vézère, qu'on leur avait rapidement appris. Ces belles voix viriles de la Provence et de l'Aveyron disaient avec un accent de foi confiante et d'énergique résolution :

Prends de nouveau ta place
Au front des régiments ;
Et va bouter hors de l'Alsace
Jusqu'au dernier des Allemands...

M. l'abbé C..., accompagné à l'harmonium par un chasseur improvisé organiste, chantait avec âme les couplets si bien adaptés au " temps de guerre ". Il donna aussi de façon émouvante l'appel à la Vierge en faveur de la " grande nation " :

Sur ce noble pays de France
Veille toujours, reine des Cieux...

M. l'abbé G.-A. prit alors la parole et rappela les traditions glorieuses des chasseurs d'Orléans, chasseurs de Vincennes, chasseurs à pied, alpins, la décoration du drapeau, la popularité si légitime de ce corps d'élite. Il invita ses auditeurs à être des Français sans peur, d'un courage réfléchi, discipliné, tenace, et des chrétiens sans reproche, fidèles aux traditions pieuses de leurs familles, aux souvenirs de leur première communion, à l'union de prières avec les mères, les femmes, les soeurs, les fiancées.

Ces conseils donnés d'une voix vibrante furent immédiatement écoutés, car de nombreux chasseurs se confessèrent

séance tenante aux deux aumôniers et à un prêtre de Marseille lieutenant de réserve au bataillon. Le lendemain matin, à l'aube, les petits chasseurs partaient d'un pas alerte pour les tranchées où ils ont supporté bravement le feu de l'ennemi.

L'arrivée du facteur. — *12 septembre.* — Le vieux facteur remonte à pas lents l'avenue Ernest-Ruben. Les femmes guettent sa venue derrière la fenêtre dont elles soulèvent légèrement les rideaux. Elles descendent en hâte. Une lettre de lui, écrite au crayon !

Les petits qui jouaient devant la porte s'arrêtent. Placés de chaque côté de leur mère, graves dans leur noir sarreau, ils regardent, non le papier, mais la figure de la jeune femme, qui s'est d'abord comme décomposée, puis s'est rassérénée, puis redevient anxieuse. Il vit! Il écrit affectueusement ! Mais il parle du bruit du canon et des batailles prochaines!

La vieille tante accourt, s'informe, et, tandis que l'épouse remonte savourer son amour et son chagrin, la tante va de porte en porte colporter les nouvelles de son neveu " qui est caporal, qui reçoit des coups de canon " et dont elle embellit les prouesses avec orgueil. Les jeunes amours, les tendresses maternelles ne guérissent pas ainsi leurs plaies par des vanités et des commérages !

La nuit des blessés. — *12 septembre.* — Oh! Monsieur l'abbé, le souvenir de cette nuit passée sur le champ de bataille me hante comme un cauchemar. J'avais la fièvre, une soif intolérable. Incapable de me mouvoir, j'en était réduit à boire un peu d'urine dans un casque qui avait roulé à mes côtés. J'entendais de pauvres petits blessés qui gémissaient à fendre l'âme, qui criaient Maman! Maman! et vers lesquels je ne pouvais me traîner. Ces cris, ces râles, ces désespoirs, ces angoisses durant ces heures de ténèbres qui m'ont paru

des siècles m'ont fait, au fond de l'âme, une plaie dont je ne guérirai pas !

La messe au Manège. — *13 septembre.* — Les " bleus " ont fait la toilette du manège. Le fond est décoré d'andrinople rouge. Autour de l'autel improvisé, des palmiers et des drapeaux. Le commandant a annoncé la messe au rapport : " Toute liberté devra être laissée aux soldats pour y assister. Au moment où nos camarades se font tuer à la frontière pour la France et alors que notre quartier donne l'hospitalité à nos camarades blessés, les pensées de chacun doivent s'élever vers Dieu et nous devons nous unir dans la prière pour obtenir le triomphe de la France. "

Les cavaliers ont répondu à cet appel. Ils entourent les blessés installés sur des bancs et des chaises aux premiers rangs. Voici l'aumônier qui fait son entrée. Mais... Ce n'est plus notre bon curé que nous voyions d'habitude. C'est Mgr l'évêque qui l'a remplacé aujourd'hui. A l'évangile, Sa Grandeur nous exhorte et nous touche profondément. Nous chantons avec la simplicité d'une maîtrise d'enfants de choeur. A la communion, les dames de la Croix-Rouge s'agenouillent dans le sable du manège. Elles reçoivent le Christ qui donne aux mères comme aux fils la force d'être à la hauteur des plus grands devoirs.

Il reste le curé. — *17 septembre.* — Je viens de faire un tour, ce matin, à Vitry-le-François. La ville est morne, déserte, mais intacte. Les Allemands, qui l'ont occupée une dizaine de jours, n'ont trouvé à peu près personne pour les recevoir. Le sous-préfet avait reçu l'ordre de partir, le maire et les conseillers municipaux avaient fui. Lorsque, dans la nuit, le général allemand qui conduisait la colonne fit rechercher un représentant de la cité, il n'en trouva qu'un : l'archi-

prêtre. Avec son vicaire, le bon curé était resté parmi les vieillards, malades, paralytiques, miséreux qui n'avaient pu quitter la ville. Le général allemand s'exprima d'une façon brutale et grossière à l'égard des autorités qui avaient quitté leur poste et il retint le curé comme otage durant vingt heures. Il se décida ensuite à le mettre en liberté et, pendant les dix jours d'occupation allemande, le vénérable archiprêtre concentra tous les pouvoirs et couvrit de sa protection vaillante et généreuse les restes de la population de Vitry.

Duel d'artillerie. — *19 septembre.* — J'ai passé deux journées émotionnantes,que je peux raconter puisque les lieux ne sont pas désignés. Le mercredi, 9, à 4 heures du matin, je reçois l'ordre avec mon bataillon de me porter au soutien de plusieurs batteries d'artillerie lourde de campagne. Je m'établis, entre l'ennemi et les batteries, le long d'un chemin creux que je transforme en tranchée. Je succédais à un bataillon d'un autre régiment, qui y avait passé deux jours et me laissait ses morts, ses blessés et ses prisonniers allemands. Dans les accalmies du bombardement nous perfectionnons nos abris et je fais enterrer les morts en leur rendant les honneurs et en récitant moi-même la prière avec une allocution de circonstance. Je sens que l'émotion saine étreint mes hommes. Je fais faire une croix de bois avec deux échelons. Le bombardement fut terrifiant. Sans discontinuer, de 6 heures du matin à 7 heures du soir, des obus énormes, soulevant des montagnes de terre, tombaient drus dans la vallée, la rendant impraticable. Les shrapnels éclatant en l'air augmentaient le bruit et le danger. Un avion a compté 43 pièces prussiennes de 16 centimètres et 32 pièces de 22 centimètres tirant nuit et jour. Nous avons, de nos tranchées, assisté à ce duel formidable sans presque rien risquer. Mon bataillon n'a eu que 30 tués ou blessés. Mais nous avons vu

une admirable chose sous nos yeux. Petit à petit le tir réglé par un ballon captif prussien commença à réduire pièce à pièce un groupe de batteries. Le chef d'escadron a reçu l'ordre de ne pas bouger d'une semelle. Pendant quatre jours il déplaça des batteries de 100 à 200 mètres pour dépister les obusiers. Il répondait crânement, mais, sur douze pièces du premier jour, il n'en avait plus qu'une pour répondre à cette pluie infernale. Son personnel est admirable ! On répare les dégâts et on tient ferme. Vers 7 heures, après une contre-attaque de l'infanterie, se produit une accalmie de l'arrosage. Emu de tant de courage, je vais au chef d'escadron et je le félicite en mon nom et au nom de tout le bataillon témoin de cette prouesse et je termine en criant : " Vive la France et vive l'artillerie ! " Le bon camarade pleurait d'émotion et de fierté et ses hommes aussi. Les malheureux mouraient de faim. Il est venu partager mon maigre souper de la tranchée. Dans la nuit, on lui a remplacé ses pièces avariées et le matin il était prêt à recommencer. Quelques rares coups la nuit ne nous empêchent pas de dormir. Puis, à notre stupéfaction, plus rien ! L'ennemi obéissant à je ne sais quel sentiment avait plié bagages et se mettait en retraite sur toute la ligne. Depuis ce moment, nous reprenons courage et marchons à la poursuite des Prussiens. Quelle horreur que le chemin parcouru derrière moi ! Les villages brûlés de fond en comble, les routes jonchées d'animaux en putréfaction et de cadavres humains qu'ils n'ont pas eu le temps d'enterrer et c'est nous qui devons le faire pour eux. Les maisons non brûlées sont pillées d'une façon odieuse. Tout est jeté dehors, meubles, literie, linge, pendules. En plein champ, on trouve des fauteuils en velours. Des chaises, des tables et des milliers de bouteilles vides marquent la fuite des ennemis à travers la contrée.

(Lettre du regretté commandant Pénicaut).

L'ENTERREMENT DU BRANCARDIER. — *24 septembre.* — Encore une scène grandiose dans sa simplicité. Hier matin, un de nos brancardiers régimentaires fut frappé d'un éclat d'obus en relevant un blessé sur le champ de bataille. Ses deux artères fémorales étaient coupées. En une demi-heure l'hémorrhagie causa la mort. Le médecin principal voulut entourer d'honneurs l'inhumation de cet humble auxiliaire de l'armée. Une députation des brancardiers de la 29e division, avec tous les majors, les deux aumôniers et le médecin-chef, se rendit au cimetière du petit village, où le pauvre corps mutilé avait été déposé, sous une capote d'artilleur. Depuis le matin la pluie tombait sans discontinuer. Les chemins sans cesse sillonnés par les convois de ravitaillement et de munitions étaient couverts d'une boue épaisse. Rien de plus lamentable que le petit cimetière de C... — un petit cimetière tout neuf, où deux croix seulement se dressaient. Pas même la poésie des vieilles tombes moussues, de la verdure, des fleurs. La fosse était creusée. On avait mis un peu de paille au fond. Les aumôniers récitèrent les prières de l'absoute. Un vieux paysan avait apporté de l'eau bénite dans une assiette creuse. On descendit le corps qui fut recouvert de paille.

Le médecin-major et le major principal prirent la parole. Ils louèrent le dévouement et la mort glorieuse de cet humble enfant de la Provence qui va reposer en terre lorraine. Ils dirent la belle mission du brancardier qui va relever les blessés sur le champ de bataille, comme un bon Samaritain, et les apporte à l'ambulance. Sans armes, sans le soutien moral de cette griserie qui anime les combattants, il expose cependant sa vie. La croix de Genève qu'il porte arrête le plus souvent les coups directs de l'ennemi, mais que de fois l'obus aveugle et brutal frappe en éclatant le soldat et le brancardier !

Comme pour confirmer ces paroles, la canonnade, en ce moment, faisait rage. Nos forts avaient répéré quelques bat-

teries ennemies et les " arrosaient " victorieusement. De leur côté, les obusiers allemands nous envoyaient par dessus les crêtes de furieuses bordées. Jamais souverain défunt n'eut à ses funérailles des salves pareilles. Hélas! toutes ne furent pas inoffensives. Elles passaient au-dessus du cimetière sans nous atteindre. Mais sur une route voisine elles tuèrent quatre musiciens d'infanterie qui partaient pour chercher les blessés de leur régiment !

Ne pas reculer ! — *25 septembre.* — Longtemps hélas ! je n'ai pas eu le coeur à vous écrire. J'avertissais maman que j'étais vivant et c'était tout. Je n'avais rien à dire. C'eût été trop triste !

Quand on se bat pour son pays et que l'on est en fuite, on éprouve une angoisse dont vous ne pouvez pas vous faire une idée. J'ai cru la France perdue! Il me semblait sentir la botte du vainqueur fouler sous sa rude semelle tout ce que j'ai de plus cher. Il me semblait qu'ils violaient l'intimité de ma famille, qu'ils humiliaient tous les Français et souillaient toutes les Françaises. Si vous saviez tout ce qu'on lisait de reproches muets dans le regard épouvanté des femmes qui fuyaient tandis que nous battions en retraite ? C'est une vision que je n'oublierai jamais.

...Un beau jour enfin, nous avons tenu sur nos positions; on s'est senti soudé au reste de l'armée; on s'est battu six jours sur la Marne et l'on a défoncé ces sauvages.

Sur le quai de la gare de Château-Thierry. — *26 septembre.*—Un train stoppe, arrivant de Reims. Toute la journée la canonnade a retenti dans cette direction. On se presse aux portières pour avoir des nouvelles. D'un wagon de marchandises descendent huit religieuses de Saint-Vincent-de-Paul. La douce et irrésistible attirance de telles figures !

C'est près d'elles que se porte toute la curiosité et toute la sympathie de cette population militaire hétéroclite qui encombre le quai : douaniers, infirmiers, gendarmes, employés de chemins de fer, l'intendance et le personnel des postes. Un attroupement se forme, respectueux, affectueux, autour des cornettes où se laissent voir de clairs visages et de si belles âmes.

Quel récit tragique font, sans phrases, les vaillantes *rescapées!* Depuis 15 jours, elles ont subi, dans la grande ville en flammes, les rafales d'un bombardement quotidien. Ce matin encore, les obus tombaient autour d'elles. L'un d'eux a pénétré au premier étage de leur ambulance et les a couvertes, au rez-de-chaussée, des éclats de leur plafond défoncé. Nulle victime. Leurs blessés ont pu être évacués. Elles ne sont parties qu'après les avoir mis tous à l'abri. Ces chers blessés, ce fut un déchirement de part et d'autre quand il fallut se quitter !

La grande et riche cité est en ruines. De la cathédrale la façade tient encore debout, n'ayant pas subi de trop graves dommages. Mais l'édifice est perdu. Tout un quartier avoisinant est détruit par l'explosion des projectiles ou le feu des incendiés. La population vit terrée dans les caves. Chaque matin, un flot de gens de misère s'en va hors des faubourgs, le long des champs les plus éloignés du tir ennemi. Chaque soir, ces malheureux regagnent pour la nuit leur demeure qu'ils ne retrouvent pas tous.

Le canon prussien n'a pas épargné les ambulances. Cinq religieuses de l'Enfant-Jésus ont été tuées en soignant leurs blessés. Les convois mortuaires ne sont pas respectés davantage. On n'ose plus enterrer les morts sur qui les Allemands tirent encore au passage, à l'entrée du cimetière.

Le cardinal Luçon est revenu à Reims dès qu'il l'a pu, malgré le péril. Il y a retrouvé ses vicaires généraux demeurés à leur poste de dévouement durant les huit jours que se

prolongea l'occupation étrangère. C'était le régime de la terreur en permanence, la menace d'être fusillé, même pour les religieuses, à la moindre plainte de l'autorité allemande. Avec le retour des Français et l'arrivée du cardinal, un peu de joie est entré dans ce deuil. Le bon Pasteur ne cesse de visiter son troupeau, oubliant ses propres infortunes dans le soulagement qu'il apporte à l'immense détresse de son peuple.

Le train repart emportant les héroïques infirmières vers d'autres soldats à guérir. Elles ne s'en iront pas sans qu'on leur ait dit merci. C'est à qui les aidera à s'installer dans le fourgon où elles passeront une nuit délicieuse, délivrées du cauchemar perpétuel du canon dont le grondement les hante encore. Des mains de troupiers leur tendent un verre de café. Elles le boivent avec un sourire qui dit combien cette attention les touche.

Mes soeurs, nous vous saluons bien bas pour tant de courage simple et fort! Vous ne savez pas jusqu'à quelle profondeur votre vision nous a émus! — (De Poncheville).

Le convoi des petits houzards. — *28 septembre.* — Ce jeudi nous étions arrivés à N..., à 1 heure du matin, et, après avoir dormi quelques heures sur la paille d'une grange, nous étions allés dire la messe à B... Au retour, comme nous approchions du village de N..., un homme nous apprit la triste nouvelle. Quelques houzards s'amusant comme des enfants, insouciants du danger, avaient fait exploser un obus perdu. L'un d'eux était mort sur le coup, trois autres étaient grièvement blessés. J'entrai dans la grange où reposaient le mort et un moribond. Auprès de celui-ci veillait un infirmier-prêtre qui lui avait déjà donné l'Extrême-Onction. Nous récitâmes les prières des agonisants. A quelques pas plus loin je trouvai le troisième blessé que les majors essayaient de ranimer. Je lui administrai l'Extrême-Onction avec l'indulgence

plénière. Il ne parlait plus. A 6 heures, la mort avait fait son œuvre, et, sur la demande du colonel, nous célébrions les funérailles. Imaginez une radieuse soirée de septembre dans la douceur du jour finissant. Dans la large rue du village toutes les maisons sont occupées par les troupes. Sur les seuils les chevaux s'ébrouent. On prépare les paquetages pour partir le soir même. La soupe chauffe déjà. Au parc du terrain les voitures sont chargées. Au milieu de cette animation, de ce débordement de vie guerrière, les trois pauvres corps mutilés ont été apportés dans la petite église, au bas du village, sur le bord de la route. Un seul a pu être recouvert du drap noir liturgique et placé sur une civière d'ambulance. Les deux autres, pliés dans leur grand manteau bleu d'ordonnance, sont liés avec des cordes sur de frustes échelles. La cloche sonne quelques coups. Le premier aumônier et moi avons revêtu nos surplis de campagne. Un infirmier-prêtre porte la croix. Un autre tient le bénitier. Une femme du village a apporté quelques fleurs. Deux cierges sont allumés. Devant l'église se pressent de nombreux soldats de toutes armes. Un peloton de houzards, en grande tenue, rend les honneurs. On entend les commandements brefs: " Présentez armes ! " Le colonel arrive, accompagné de tous ses officiers. Ils entrent dans la petite église et se rangent au fond, derrière les cercueils, après avoir jeté l'eau bénite. Nous psalmodions les prières des funérailles, puis les trois morts sont portés lentement par six de leurs camarades vers le cimetière, tandis que nous chantons le *Miserere*. Nous bénissons la large fosse qu'on a creusée à la hâte. Après que les officiers ont défilé devant les corps en les aspergeant d'eau sainte, le colonel prend la parole. Il déplore l'imprudence qui a coûté la vie aux trois petits cavaliers. A cette heure tragique le soldat expose à chaque instant ses jours pour défendre la patrie. Mais plus il lui faut être brave et hardi devant l'ennemi, plus

il doit jalousement se défendre de toute imprudence, plus il doit se méfier de la mort sournoise qui rampe dans l'herbe et frappe par derrière. Plus que jamais veillons à conserver, en obéissant rigoureusement à la discipline, les existences précieuses dont la France a besoin. Le colonel adresse en terminant un adieu ému à ses trois petits cavaliers. Il espère les revoir au ciel. Il confie son régiment à la Providence. Sur ces derniers mots sa voix s'est altérée. Beaucoup d'hommes pleurent. C'est un spectacle émouvant que celui de ces jeunes hommes revêtus de claires couleurs : bleu et rouge de l'uniforme, blancheur des passementeries, coquetterie des bonnets de police crânement posés sur l'oreille, élégance des sous-officiers, distinction des chefs — toute cette force, toute cette grâce réunies et également menacées par la mort. Je méditais sur ces contrastes tandis que les houzards se retiraient en silence, pour reprendre bientôt, en sellant leurs chevaux et en fumant une cigarette, la joyeuse insouciance de leur âge et la bravoure parfois un peu téméraire de la cavalerie française.

Atrocités. — *29 septembre.* — A l'instant je vois un sergent d'infanterie qui a été blessé avant-hier. Atteint au pied, il était resté sur le champ de bataille. Un soldat allemand, accompagné d'un officier, s'est approché de lui et lui a tiré un coup de fusil à bout portant. Par bonheur le sergent put écarter le canon et ne fut atteint qu'à l'épaule. Mais, à côté de lui, il vit le même soldat, toujours accompagné de son officier, achever un capitaine et un lieutenant français qui avaient été blessés dans le même combat. Notre médecin principal, le docteur Barthélemy, a immédiatement rédigé un rapport sur ces faits révoltants et l'a adressé au ministère des affaires étrangères. Comme on le voit, les Allemands conservent leurs moeurs sauvages et sont peu émus des protestations qu'elles soulèvent dans le monde civilisé.

Une famille lorraine. — *1 octobre.* — Nous sommes aujourd'hui en position d'attente à l'entrée du village de B..., c'est-à-dire que nous pouvons recevoir l'ordre de nous porter en avant dans cinq minutes ou dans cinq heures. La discipline militaire sait faire attendre ceux qui lui sont soumis. Profitons, si vous voulez, de ces heures d'inaction pour examiner le cadre où se déroule ces jours-ci notre vie. B... ne compte que trois cents habitants; il en avait six cents, il y a quelques années: émigration et dépopulation. Vous devinez quelle animation apporte dans ce village la présence de 3 ou 4,000 hommes de troupes. Le général commandant le ...e corps a planté son fanion tricolore à la porte du presbytère. Un peu plus loin, la croix de Genève indique que l'école a été transformée en ambulance. Puis, c'est la poste militaire avec la trésorerie. Sur les portes des maisons la craie des fourriers a distribué les cantonnements des officiers. Les granges sont attribuées à l'infanterie, aux chasseurs alpins, aux brancardiers. Beaucoup de chefs couchent dans la paille avec leurs hommes pour être plus vite prêts en cas d'alerte.

Mais, hier, l'officier du train qui fait des cantonnements nous a envoyé chez le sacristain de B... Sa maison est dans la grande rue du village, précédée comme toutes les autres d'un tas de fumier, mais très proprement tenue. La cuisine est éclairée par une lucarne du toit qu'elle rejoint en longue cheminée flamande. Le sacristain, M. H..., est un bon Lorrain, pacifique et doux, au parler chantant. Sa femme, alerte et vive, a été quinze ans cuisinière à Paris dans le quartier des Champs-Elysées. Elle a vu brûler le bazar de la Charité et me demande des détails sur la chapelle de la rue Jean-Goujon. C'est une personne fort avisée et débrouillarde. Trois fillettes maladives entourent leur mère. Elles couchent sur des matelas. — " N'est-ce pas un peu dur? " leur demande mon camarade. " Ah! mais oui, répond Mme H..., mais il faut bien souffrir un peu pour la France. " Dans la soirée j'ai vu

la petite Hélène, qui a sept ans, assise sous l'âtre, ayant sur ses genoux un gros paroissien. Elle lisait les litanies de la Sainte Vierge et les psaumes de la pénitence. — " Tu fais de bien grandes prières, ma petite? " — " Ah! mais oui, il faut bien prier pour la France. "

Cette idée revient à tout instant dans les conversations. Voilà des gens dont les blés ont été foulés aux pieds par les troupes en marche; dont les avoines ont servi aux bivouacs ou aux tranchées; dont les chevaux et les vaches ont été réquisitionnés; le pain leur est vendu parcimonieusement à raison d'une livre par tête et par jour!... Ils trouvent encore le moyen de céder quelques douceurs au soldat qui passe. Sans se plaindre de tant de privations et d'inquiétudes, ils disent avec un sourire résigné: "Nous, on ne dort plus depuis six semaines; on ne mange pas à sa faim. Mais que voulez-vous? c'est la guerre ". Et quand ils croient rencontrer un homme plus renseigné: " Dites, c'est bien la France qui gagnera ? Mais croyez-vous que ce sera encore bien long ? "

Quelques bons exploits. — *2 octobre.* — Il faut se défier, en campagne plus qu'ailleurs, des bruits qui courent. L'imagination est excitée. Les récits des combattants sont de naïves tartarinades, ceux des blessés de lamentables plaintes. Le " rapport de la cantinière " s'enrichit tous les jours de faits sensationnels et contradictoires.

On peut cependant glaner dans cet ensemble douteux quelques traits authentiques, mieux contrôlés. Je vous dirai aujourd'hui les plus intéressants qui mettent bien en évidence les qualités françaises d'audace et de décision.

Un réserviste, coiffeur à Nice, est aux avant-postes. Il aperçoit soudain devant lui un " boche " dans lequel il reconnaît un de ses clients d'antan. " Ah! s'écrie-t-il, ça c'est épatant! Eh bien, mon vieux, si tu ne te rends pas tout de suite, je te coupe la gorge la première fois que tu viens te

faire raser chez moi. " Et il conduit à son capitaine l'Allemand médusé.

Un chasseur alpin se trouve tout à coup devant une patrouille ennemie assez nombreuse. Il fait signe qu'il veut parler. Un des Allemands, par bonheur, connaît le français. — " Mes pauvres types, fait l'alpin, vous êtes f...ichus. Mon bataillon est derrière moi, l'artillerie prend position à gauche, les hussards vous tournent par la droite. Rendez-vous et vous ne serez pas " zigouillés ". — Et le petit chasseur, fier comme un général victorieux, amena à son cantonnement une cinquantaine d'Allemands ahuris !

On remarque d'ailleurs que les fantassins de Guillaume se rendent aisément. Ce sont de braves réservistes à l'allure pacifique. Ils ne demandent qu'à se reposer et à manger. Seuls les officiers les maintiennent encore par la peur de la schlague et du revolver.

Un capitaine d'état-major, accompagné de quelques cavaliers, se heurte à une forte patrouille ennemie. Sans se déconcerter, il entame une véhémente philippique (l'allemand lui étant familier). Il injurie copieusement les malheureux boches. C'est le langage habituel des grands chefs d'outre-Rhin. L'officier français voit bientôt les patrouillards baisser la tête, subjugués, et lui rendre leurs armes !

A l'ambulance, un officier allemand blessé voit un infirmier lui présenter un verre de cognac en guise de cordial. Défiant comme ses compatriotes et craignant d'être empoisonné, il dit au Français: " Goûte ". L'infirmier — un loustic parisien — ne se fait pas répéter l'invitation. Il boit une gorgée, puis: " J'ai goûté, mon vieux, et c'est vraiment trop bon pour toi; aussi je *liche* tout le verre. A ta bonne santé! "

Le chanoine DESGRANGES,
L'abbé Thellier de PONCHEVILLE,
L'abbé ARDANT et autres.

Sainte-Anne-des-Plaines [1]

VIE FAMILIALE, VIE RELIGIEUSE

DEPUIS bien des années, notre race canadienne-française, à laquelle on prête avec raison une mission providentielle sur ce continent, a été en butte à plus d'une tentative d'asservissement. Elle s'est heurtée à maints obstacles, parfois presque insurmontables. Nos traditions religieuses ou nationales, notre langue, nos droits ont subi à diverses périodes, depuis la conquête, mais surtout en ce dernier demi-siècle, des assauts formidables. Partout, à peu près, nous avons dû livrer des luttes pour l'Eglise ou l'école, la foi ou la morale, l'existence ou l'honneur de notre race. Elles se terminèrent tantôt par de glorieuses victoires, tantôt par des défaites qui n'avaient rien de glorieux.

Sainte-Anne-des-Plaines a vu l'ennemi de très près. Elle a pu sentir la poudre des batailles de 37 et 38, sans en être grisée. Elle a passé au crible des épreuves de toutes sortes, pendant ses premiers cinquante ans de vie, sans murmurer contre la main qui la frappait. Elle a tourné les récifs des per-

(1) Extrait d'une étude présentée au Congrès eucharistique de Sainte-Anne-des-Plaines, diocèse de Montréal, le 26 juillet 1914. — Cette étude fut naturellement présentée sous forme de discours. Comme nous l'écrit aimablement l'auteur, pour le transformer en article de *Revue*, il a fallu couper la tête, les ailes et la queue de ce discours. Et ceux qui l'ont entendu au Congrès de Sainte-Anne regretteront peut-être qu'il n'ait plus la même flamme. C'est du moins ce qu'on pourrait se demander. Mais non, l'auteur peut en être assuré, son étude reste intéressante et bien vivante. Heureuses les paroisses dont on peut proclamer avec effusion, et écrire ensuite avec le plus grand calme, qu'elles ont une telle *vie familiale* et une telle *vie religieuse*. — LA RÉDACTION.

sécutions religieuses ou nationales, sans s'y heurter. Elle a percé le brouillard de l'indifférence, sans dévier un brin de la voie tracée par la religion et la conscience.

Comme l'a dit déjà le vénérable abbé Georges Dugas, à la faveur de sa position géographique, en raison des circonstances, par l'influence aussi des sages directions de pasteurs dévoués, Sainte-Anne a toujours joui de la paix. Ce gage du progrès et du bonheur d'un peuple lui a procuré la permanence de ses traditions familiales et religieuses.

* * *

Les habitants de Sainte-Anne ont eu, de temps immémorial, le véritable amour de Dieu. La douce piété, malgré les obstacles de tous genres et malgré le respect humain, y règne en maîtresse dans les âmes. Cette piété, c'est l'amour de l'Eucharistie qui l'explique ; sans cet amour,elle serait un mystère.

L'Eucharistie, c'est d'abord la messe, la messe de tous les jours, reproduction de la dernière Cène, c'est-à-dire Dieu vivant avec nous et pour nous. C'est surtout la messe paroissiale du dimanche, où la foi se réchauffe au contact de la foi, où l'espérance se nourrit des exemples et des efforts des autres, où la vie devient meilleure au souvenir des enseignements et des exemples du Maître prêchés par son ministre. Aujourd'hui et depuis longtemps, les paroissiens de Sainte-Anne tiennent comme à leur vie et à la messe paroissiale. Aujourd'hui et depuis longtemps, l'omission de la messe est considérée par eux comme une disgrâce et, Dieu merci, c'est une rare exception.

Ils récoltent ce que leurs pères et grand-pères ont semé. Leurs pères étaient convaincus que Dieu a droit à un jour par semaine, lui qui nous donne les six autres pour servir nos propres intérêts. Ils croyaient que la vie religieuse ou la vie catholique est un vain mot sans la messe, qui est l'âme de notre

religion. Ils estimaient que la vie morale est menacée de refroidissement, sans la chaleur du sang divin qui coule sur les autels et de là dans les coeurs ; que la foi devient vite aveugle, sans la lumière de l'Evangile projetée chaque dimanche du haut de la tribune sacrée. Aussi quittaient-ils, le dimanche, toutes leurs occupations terrestres pour vaquer aux choses de leur âme. Ils ne cherchaient pas à s'excuser vainement sur leur pauvreté, sur la distance, sur les mauvais chemins, sur les tempêtes, sur ...que sais-je encore ?

Cette leçon de choses des aïeux, répétée de génération en génération, explique ce fait actuel et si consolant que tous les paroissiens de Sainte-Anne, à très peu d'exceptions près, vont à la messe le dimanche.

L'Eucharistie, c'est encore la pratique bien entendue de la sainte communion. A Sainte-Anne, on a établi cette divine dévotion, j'oserais dire, sur une base d'affaires. On ne s'y contente pas de voir Jésus-Hostie sur l'autel, d'entendre chanter les beautés de l'Eucharistie, de l'adorer au passage, à l'église ou sur les places publiques. A d'autres cela pourrait suffire, pas aux généreuses âmes de Sainte-Anne. Ici, on reçoit tout entier et bien vivant l'Homme-Dieu qui s'est incarné, a souffert, a porté la croix et a versé son sang et sa vie pour nous.

Que de sacrifices les paroissiens s'imposent pour avoir leur part du divin banquet ! Il ne semble pas pour eux exister de distances, quand il s'agit de la communion. Ceux qui habitent les extrémités de la paroisse, hommes, femmes, enfants, doivent, pendant l'hiver, partir la nuit, braver la faim, le froid, les tempêtes. N'importe! La mère a décidé qu'on partirait : on part. Vers quel but? A la conquête d'un gain matériel ou d'une faveur politique ? Pour être le témoin d'une noce joyeuse? Non; l'on va humblement se nourrir du

pain des forts. N'est-ce pas de l'héroïsme? Mais que serait l'amour s'il ne faisait accepter le sacrifice même héroïque ?

L'avenir dira qu'ils ont eu cent fois raison. Dans ce corps, que le froid, la bise et les tempêtes fouettent et tourmentent, le pain vivant descendu du ciel dépose, à chaque bonne et fervente communion, un germe nouveau d'immortalité. Au dernier jour, ces germes s'épanouiront et, perçant l'enveloppe de mort, rendront à la poussière de leur tombeau une vie que ni le temps ni l'enfer ne pourront ravir.

A Sainte-Anne, l'amour pour l'Eucharistie se manifeste encore d'autres manières. Pour loger le Dieu-Hostie, il faut des temples. Pour opérer le grand sacrement, il faut des prêtres. Les paroissiens ont fourni les uns et les autres, et Dieu sait s'ils ont été généreux !

Depuis cent vingt-cinq ans, trois églises en pierre ont été construites au prix de mille efforts et de mille ennuis. La première, vu la pauvreté plus grande à l'époque, coûta plus de sueurs et de travail. Sous la conduite de bons chefs, avec du cœur et une entente parfaite,on écarta tous les obstacles. Tous les efforts furent menés à bonne fin. Malheureusement, l'église fut détruite par l'incendie de 1843. On peut reconstituer par l'imagination les scènes navrantes que le sauvage artiste au pinceau de feu peignit aux regards de ce peuple affligé ! On devine ses déchirements de coeur, ses angoisses, presque son désespoir, à la pensée que le fruit de tant de labeurs était réduit à néant!

Une ardeur nouvelle, un regain d'amour s'allumèrent dans les cendres encore fumantes de l'église. Neuf mois s'étaient à peine écoulés qu'un autre temple était livré au culte. Que dire du sanctuaire qui s'élève aujourd'hui, superbe, élégant, sur les ruines de la modeste église ? L'ancien était assez beau pour charmer les paroissiens de Sainte-Anne ; le nouveau est assez riche pour attirer les autres paroisses. On

s'y rend de loin en pèlerinage, on y tient même des Congrès eucharistiques. On aimait l'ancien, on vante le nouveau. Bref le dernier dit bien haut, aussi haut que ses élégantes tourelles, l'amour que l'on y porte au Dieu de l'Eucharistie.

Qu'on l'aime, ce Dieu, à Sainte-Anne, cela ressort aussi du fait que la paroisse a donné à l'Eglise toute une pléiade de prêtres et de religieux. Les uns opèrent le sacrement par excellence, les autres y préparent les enfants. Rien n'est plus éloquent que ce chiffre d'une trentaine de lévites disposés à leur sublime mission par ces mères chrétiennes et ces pères pieux! Rien ne dit mieux leur amour pour la sainte Eglise et l'auguste sacrement que cette multitude — c'est le mot — de saintes femmes, enfants de Sainte-Anne, consacrées pour toujours au Dieu des vierges, au Dieu de l'Eucharistie!

Ces dons généreux leur ont coûté plus que des cadeaux d'or ou d'argent. S'il est un sacrifice qui coûte, c'est bien celui de se séparer pour toujours de ce qu'on a de plus cher au monde: le fruit, l'image de soi-même! Ces parents ont été les Abraham de la nouvelle loi. Dieu leur a demandé de lui immoler leurs fils et leurs filles. Il eût exigé bien moins en réclamant leurs propres personnes. Fidèles à leurs pieuses traditions, ils ont pris dans leurs mains tremblantes la hache du sacrifice. Ils ont immolé eux-mêmes ces êtres chéris sur l'autel du sacerdoce ou du cloître. Ils s'y étaient préparés, dès longtemps, par la prière.

C'est encore une des traditions religieuses les plus chères à Sainte-Anne, nous tenons à le noter, que la prière publique devant la grande croix de bois, qui veille sur chaque portion importante de la paroisse. Les poètes, les peintres, et les artistes de tout genre ont chanté la sublime simplicité de l'*Angelus* récité aux champs. Ce tableau est-il plus émouvant que celui de toute une paroisse groupée autour des croix de ses chemins? En les plantant,

les paroissiens de Sainte-Anne imitaient les découvreurs de notre patrie, les Colomb, les Cartier, les Champlain, les Joliette, les Marquette. En se réunissant à certaines époques devant elles pour prier et pour conjurer les fléaux, ils imitent les saints, qui ont conjuré l'enfer avec la croix. Ils donnent au monde un spectacle touchant de piété chrétienne.

Nous sommes en juillet, au temps de la moisson. Le jour remonte lentement des champs. A peine sont séchées les sueurs versées pendant les longues heures d'un travail pénible, sous un ciel de feu. Les bruits des faucheuses se sont tu comme par enchantement. La ruche bruyante des travailleurs est entrée dans le silence. Par-ci par-là défilent des charrettes de foin, conduites par de fiers gars qui chantent leurs amours au crépuscule. L'odeur des foins coupés embaume l'atmosphère et le coeur. Le signal est donné. Tous, vieillards aux cheveux blancs, hommes, femmes et enfants, quittent leurs occupations multiples pour faire le pèlerinage à la croix. Le corps, moulu à la peine, écrase les jambes déjà lasses. Elles ploient à chaque pas sous le fardeau et refuseraient de le porter si le coeur n'était là pour l'alléger. La foule entoure la grande croix. Des voix nourries entonnent un cantique. Tous le chantent avec entrain, avec amour. Puis ces héros du sol, à genoux dans la poussière du chemin, récitent le chapelet et la prière du soir.

Peuple béni, tu méprises les folies du monde ! Tu foules aux pieds le respect humain qui ruine les individus et les peuples ! Tu n'es jamais si grand, ton rôle n'est jamais si beau, ta tête ne touche jamais de si près le ciel, que quand tu adores, courbé dans la poussière, le Dieu qui t'a donné jusqu'à sa vie pour te procurer le bonheur !

* * *

L'amour que l'on a pour Dieu à Sainte-Anne inspire la charité pour les siens.

Les traditions familiales s'y expriment dans l'amour du clocher. De nos jours, les horizons se sont élargis. Le zèle du clocher n'en a guère souffert à Sainte-Anne. Qu'il soit question d'une oeuvre paroissiale, d'une fête intime comme celle du bon curé, d'une célébration religieuse ou d'une manifestation patriotique, tout le monde en est. Tout le monde y apporte non seulement ses voeux, mais aussi ses aumônes. Chacun y vante les hommes et les oeuvres de la paroisse, les premiers pour leur dévouement et leur sagesse, les autres pour leur richesse et leur fécondité. Personne n'y songe à aller dépenser sa vie, ou celle de ses fils et de ses filles, dans le plaisir et la fumée des grandes villes. Leurs plantureuses campagnes, leur joli village leur suffisent. Aussi longtemps que Paris sera pour eux si près d'eux, ils y vivront et y mourront contents.

A Sainte-Anne, autant que le clocher, on aime le foyer, la vie de famille bien comprise. La famille, on la veut nombreuse, forte, prospère, heureuse. Cette volonté, on en a donné la preuve ici de temps immémorial. Les familles nombreuses ne se comptent plus à Sainte-Anne. Toutes ne sont pas également favorisées des dons de la fortune. Toutes sont riches en bras, en héritiers des biens et des vertus, en fils et en filles capables d'égayer la vieillesse des pères et des mères et de leur fermer les yeux au moment de l'adieu. A quoi bon envier la richesse et le comfort, quand on possède ainsi le vrai bonheur ?

Que les paroissiens de Sainte-Anne possèdent ce bonheur vrai, on peut en juger rien qu'à la manière dont ils vivent la vie de famille. Pour eux, elle n'est ni un rêve, ni une chimère, mais le plus beau don de Dieu. Aussi en jouissent-ils

dans la pauvreté comme dans l'opulence, dans l'âge mur et même dans la vieillesse comme au printemps de la vie. Ils mêlent à la piété la franche gaieté. Ils chantent, ils chantent toujours: au travail pour oublier leurs peines, près du berçeau de bébé, dans leurs réunions intimes, pour exprimer leurs joies. La société des parents, amis et voisins, a pour eux des douceurs de miel. Pourquoi pas ? Serions-nous d'une autre étoffe que nos pères, qui ont coulé d'heureux jours sans autres plaisirs que ceux-là? Ce qui comblait leur âme de joie ne devrait-il verser qu'amertume dans les nôtres? Les traditions de vie intime, de vie sociale, que les gens de Sainte-Anne ont héritées de leurs aïeux, sont les trésors dont regorgent leurs greniers.

Leurs réunions chez grand'père, au premier jour de l'an; le traditionnel *fricot* des Rois; le festin honnête et chrétien des noces des enfants ; les charmantes soirées d'hiver entre voisins : tout cela, c'est l'idéal du bonheur au foyer. La vie, ainsi comprise et vécue, est celle qui se rapproche le plus, sur la terre de la vie du ciel. Il n'en est pas de plus conforme à la volonté de Dieu.

* * *

C'est à leurs curés que les gens de Sainte-Anne sont redevables, en grande partie, du maintien de ces coutumes des anciens. Ce sont leurs pasteurs qui ont donné cette orientation à leurs traditions familiales et religieuses. Puissent-ils continuer dans la voie qui leur a été tracée !

Chrétiens convaincus, ils garderont au coeur le triple amour de la prière, de la messe et de la communion. Généreux pour les oeuvres paroissiales, ils ne cesseront de donner à Dieu, à l'exemple des ancêtres, leurs fils et leurs filles. Ils peupleront le sanctuaire de lévites, l'école ou la maison des pauvres de vierges dévouées.

Ils maintiendront ainsi leurs enviables traditions de famille. D'elles encore dépend l'avenir de la paroisse. Si dans les familles reste ancré l'amour du sol, du clocher et du foyer; si l'on y mène toujours la vie simple, sans se laisser éblouir par les attraits du siècle; si l'on n'y perd rien de sa franche gaieté, Sainte-Anne verra encore des jours de prospérité.

Elle n'aura à craindre ni les foudres de Dieu, ni les grandes révolutions humaines, parce qu'elle aura conservé les moeurs paisibles et honnêtes des aïeux !

J.-Rodrigue LAUZON, ptre,

North Bangor, N. Y.

L'Enseignement médical moderne à Laval

POUR le médecin qui a suivi les cours à Laval il y a vingt-cinq ans, vers 1890, le changement opéré dans l'enseignement médical saute aux yeux. La transformation est complète et se manifeste partout, dans l'installation et dans le personnel tout autant que dans le programme. Elle n'a d'égale que celle qu'a subie la science médicale elle-même.

L'année 1890, c'est l'année de la fusion des deux Ecoles médicales. Victoria ne possédait pratiquement, en fait de matériel, que des tables et des bancs; mais elle avait au moins une maison pour loger ses professeurs et ses élèves. Laval était dénué de tout; nous suivions les cours dans un vieil édifice délabré, au fond d'une impasse, et l'on nous faisait disséquer les cadavres dans un grenier obscur. Et quels cadavres ! A cette distance, je les sens encore. Dans ce milieu si pauvre, si misérable, enseignaient d'admirables professeurs, de ces professeurs qu'on trouverait aujourd'hui vieux jeu, parce qu'ils parlaient simplement, sans mise en scène. Ils exerçaient sans décor une autorité que leur amitié rendait bien agréable ; ils avaient cette naïveté (en est-ce une?) de mêler de la sympathie à leur enseignement. Ceux-là étaient des hommes de chez nous ; l'on se sentait avec eux en famille; ils ne prêchaient pas des méthodes européennes inapplicables dans notre pays.

La fusion des deux Ecoles n'eut pas seulement pour résultat de mettre fin à des querelles lamentables; elle créa, dans l'enseignement médical français à Montréal, une unité que les progrès de la médecine allaient rendre rapidement nécessaire et que l'organisation progressive de McGill impo-

sait. En raison de cette unité, Laval a pu grouper tous les talents requis pour enseigner tous les éléments de la science médicale moderne, et tenir son rang à côté de la grande université anglaise.

Personne ne prévoyait, j'en suis sûr, en 1890, combien incessants et rapides deviendraient les progrès de la science médicale et jusqu'à quel point s'étendraient l'importance et la complexité des travaux pratiques. A cette époque, la bactériologie venait à peine de naître, la chimie biologique n'existait pas ou à peine, l'anatomie pathologique était bien rudimentaire, comparée à ce qu'elle est aujourd'hui ; on n'avait pas encore inscrit au programme la physiologie expérimentale ; l'anatomie microscopique ou histologie n'y tenait pas une place considérable ; on parlait à peine de la physique médicale. L'enseignement de toutes ces parties de la science médicale moderne exige l'installation de laboratoires convenablement aménagés et une compétence toute particulière. De plus, comme le nombre des élèves augmente constamment à notre Ecole de médecine, chaque professeur doit se faire aider par des démonstrateurs, sinon il ne suffit plus à la tâche. Pour se faire une idée de cette transformation, constatons qu'en 1890 douze professeurs enseignaient aux élèves à devenir médecins et qu'en 1914 ce n'est pas trop de soixante professeurs pour les conduire au doctorat. Et la durée de l'enseignement est portée à cinq ans !

L'enseignement médical purement théorique diminue de jour en jour; l'enseignement pratique et technique des sciences médicales acquiert une importance de plus en plus grande. A Laval, on s'en est rendu compte dès le jour où l'on a mis ces travaux au programme. Sur ce point, les progrès de la Faculté ont été en rapport avec ses moyens d'existence: limités et lents d'abord, puis plus rapides et plus étendus, ils ont pris, depuis trois ans, une ampleur conforme à sa prospérité.

Naturellement, la physionomie de la Faculté s'en est trouvée transformée, et l'entraînement des élèves n'a plus le même caractère. Le travail en blouse a remplacé la causerie amicale.

Peut-être n'est-il pas inutile de faire connaître quelles sont, aujourd'hui, les exigences de l'enseignement technique médical, fondé en grande partie sur le maniement du microscope et l'usage d'appareils délicats et compliqués. L'enseignement de l'anatomie normale ne se contente plus de disséquer, avec le scalpel et la pince, des cadavres qu'on a rendus à peu près inodores par une préparation et une conservation perfectionnées; l'élève doit en plus étudier l'anatomie microscopique (histologie) des tissus et des cellules du corps humain, c'est-à-dire tailler au microtome de minces lamelles de ces tissus, les fixer, les monter, les colorer et les étudier sous le microscope. Il fera de même pour les tissus et les cellules malades, et ce sera l'anatomie pathologique. La physiologie même lui sera démontrée expérimentalement avec des appareils et des animaux vivants. Il apprendra la chimie en faisant lui-même les manipulations et les analyses. Il devra reconnaître sous le microscope ces êtres vivants et parasites qu'on appelle microbes, les cultiver à l'étuve, dans des milieux convenables, les inoculer à des animaux de laboratoire pour constater les lésions qu'ils peuvent causer et en déceler la présence par coloration dans les sécrétions et les organes des malades. C'est ainsi qu'il comprendra comment la bactériologie a transformé la médecine moderne. Tout cela demande du temps, du matériel, des professeurs compétents, des démonstrateurs patients et zélés. Mais quelle formation pour l'étudiant !

La Faculté de médecine Laval à Montréal possède, à part son musée d'anatomie pathologique, cinq grands laboratoires pour l'enseignement de la chimie, de l'histologie, de la

physiologie expérimentale, de la bactériologie et de l'anatomie. On a aménagé ces laboratoires de façon à y loger une classe de 60 élèves, chaque élève ayant sa table de travail, son éclairage, son service d'eau et ses réactifs et instruments (y compris le microscope). Songez à l'espace et au matériel qu'exige une installation semblable; pensez aux dépenses qu'occasionnent le fonctionnement de ces laboratoires et l'installation du matériel. Un seul chiffre suffira: durant les deux dernières années, la Faculté de médecine a dépensé, pour ses laboratoires, au-delà de vingt-cinq mille piastres. Et je ne mentionne pas les laboratoires des hôpitaux, nécessaires au contrôle scientifique des malades, où les élèves ont accès.

L'enseignement technique médical est devenu si compliqué, si dispendieux, que les Facultés médicales d'aujourd'hui, même avec le nombre toujours croissant de leurs élèves, ne peuvent plus compter sur leurs revenus propres pour subvenir aux dépenses. Toute Faculté de médecine qui n'est pas dotée, soit par les gouvernements soit par les fortunes privées, est fatalement destinée à devenir inefficace et, par la force des choses, à disparaître. C'est ce qu'ont compris, heureusement pour l'Université, le gouvernement provincial de Québec et le conseil municipal de Montréal. Sans eux, sans leur dotation annuelle de vingt-cinq mille et de dix mille piastres, la Faculté n'aurait jamais pu agrandir et perfectionner son enseignement technique comme elle l'a fait, depuis trois ans, avec la part que l'Université lui a octroyée à même ces dotations.

La réorganisation de la Faculté, commencée il y a dix ans, n'est pas limitée à l'agrandissement des laboratoires et à l'installation du matériel d'enseignement. La Faculté s'est préoccupée également de compléter ses cadres et de perfectionner l'enseignement clinique dans les hôpitaux. La per-

manence des cours théoriques est assurée, au cas d'absence ou de maladie du professeur titulaire, par la nomination d'un professeur adjoint ou suppléant. Dans les hôpitaux, on s'efforce de faire travailler les élèves par groupes auprès des malades, sous la direction des assistants du professeur de clinique. Celui-ci dirige lui-même ces démonstrations et donne en outre les grandes leçons à l'amphithéâtre. Des médecins spécialistes, directeurs des laboratoires des hôpitaux, enseignent aux élèves le contrôle scientifique des malades par l'application des méthodes techniques, déjà étudiées à l'Université: recherche des microbes, analyse chimique des liquides, examen microscopique des tissus, examen aux rayons X, etc., etc... Rien d'étonnant, à ce compte, si la Faculté en est arrivée, en dix ans, à quadrupler son personnel et à décupler ses dépenses.

Ceux qui sont au courant des ressources de notre Faculté de médecine savent que cette réorganisation progressive et nécessaire s'est accomplie en dépit des plus grandes difficultés financières. Aujourd'hui encore, bien que la situation soit améliorée, la Faculté n'est pas à même de voir exaucés tous ses voeux. Possédant si peu, elle a fait beaucoup, et l'on aurait tort de lui reprocher de ne pas faire davantage. Ainsi que le disait cette année un professeur à la séance d'ouverture des cours de la Faculté: " La Faculté de médecine a toujours fait, pour ses élèves, tout ce qui lui est possible. Ne demandons pas à Laval de vivre au-delà de ses ressources, d'être aussi luxueusement installée que les universités anglaises ou américaines, ni d'atteindre au degré de perfection qu'on trouve dans les vieilles universités d'Europe. Ayons le bon sens d'être de chez nous, sachons ne pas rougir de notre condition. Les ressources humbles ne sont pas déshonorantes ; l'on peut vivre convenablement avec des moyens limités. C'est souvent dans des milieux semblables que l'on trouve la plus

grande noblesse de caractère, le travail le plus assidu et le plus fructueux, les talents les plus respectables. Ne mesurons pas notre réputation aux critiques de nos adversaires ; sachons coordonner notre ambition et nos désirs; entourons notre dignité de sagesse et de pondération. N'avons-nous pas l'avenir devant nous ? L'Université Laval, université catholique et canadienne-française, est appelée à tenir son rôle en Amérique; nous sommes partie intégrante de cette université; nous saurons travailler avec elle au progrès moral et scientifique de nos compatriotes; les médecins qui sortent de chez nous sauront faire honneur à notre nationalité et s'attirer le respect des diplômés des autres universités canadiennes. D'autres Facultés possèdent le luxe et de grands savants; on trouvera, chez nous, une installation convenable et d'excellents professeurs. C'est une garantie pour le présent et un gage pour l'avenir. Il n'y a pas lieu de désespérer ! "

Non, il n'y a pas lieu de désespérer. Mais il faudrait se rendre un compte exact de la situation. Si l'enseignement médical de notre Faculté est suffisamment complet, cela est dû surtout au dévouement, à la persévérance, à l'entier désintéressement des professeurs. Quelques-uns d'entre eux ont consacré de longues années à l'enseignement avant de recevoir un honoraire et beaucoup d'agrégés en exercice travaillent actuellement sans rémunération. On ne paraît pas songer que ces dévouements persévérants à une cause qui nous est chère finiront peut-être par s'user, que les conditions de plus en plus difficiles de la vie les rendront impossibles même à plusieurs des mieux disposés. On ne saurait faire appel incessamment au dévouement d'une profession, si libérale soit-elle, et se contenter de la regarder faire. Ce qui est vrai de notre Faculté de médecine s'applique aux autres Facultés. Tôt ou tard, le problème s'imposera à Montréal avec une grande force. On ne maintiendra chez nous l'enseigne-

ment moderne, de plus en plus compliqué et dispendieux, qu'en faisant les sacrifices nécessaires, c'est-à-dire, pour mettre les points sur les i, qu'en assurant à l'Université, à ses Facultés, un budget convenable et qui sera de plus en plus élevé. Ce que donnent le gouvernement provincial et la municipalité de Montréal est peu de chose. Cette allocation, venue fort à propos, satisfait les besoins immédiats, mais elle n'assure pas l'avenir. Le gouvernement et la fortune privée devront faire bien davantage. Quand on sait que la subvention provinciale votée à l'Université de Toronto, à même la taxe sur les successions, et sans compter les donations particulières, est de sept cent cinquante mille piastres par année, on peut bien se demander si les Anglais de la province voisine n'ont pas raison de se considérer plus avancés que nous. Jamais la nécessité de tenir notre rang ne s'est imposée davantage à la race française en Amérique. Tout le monde admettra facilement que l'Université Laval est le rempart de notre nationalité au Canada. La cherté de la vie, l'accroissement de la population, la complexité de l'enseignement universitaire forceront bientôt les Facultés à se préoccuper très vivement de la question d'argent. Ceux qui ont la responsabilité et la direction de l'oeuvre universitaire devront trouver les moyens de maintenir chaque Faculté sur un pied d'efficacité incontestable, si l'on ne veut pas voir diminuer peu à peu l'influence de la culture française dans la Puissance du Canada. Alors, après avoir aidé à la restauration de l'Université de Louvain — ce qui est très bien —, on sentira forcément la nécessité de consolider l'Université Laval, et partant notre Faculté de médecine, si pauvre, mais si méritante. L'avenir intellectuel de notre race sur ce continent est à ce prix.

Docteur B.

Lettres de Jacques Viger à Madame Viger

(1813)

(SUITE ET FIN)

IV

A Ls M. Viger, Ecr.
Avocat, à Montréal.

Prescott, ou La Galette,
le 13 Août, 1813.

Cher Cousin,

Rien d'extraordinaire pour le moment, tout est tranquille ; mais l'on s'attend de jour en jour à apprendre des nouvelles importantes d'en-haut. Les flottes ne peuvent manquer de se rencontrer sous peu, et l'armée du Général *God-for-dam* reçoit journellement des renforts. Trois Compagnies de Voltigeurs ont quitté Kingston, le 27 juillet, pour l'aller rejoindre. Le 100e Régt est monté à bord de nos batimens en qualité de soldats de marine. On a déjà fait mille rapports ; la flotte américaine étoit bloquée ; — l'Amiral Yeo avoit pris six vaisseaux, qu'il avoit envoyés à York ; — tous les Voltigeurs étoient détruits, — les Captnes Herse et Adhémar tués et le Capt. Johnson avoit perdu un bras. Voilà bien de la besogne ; ne t'effarouche pourtant point de ces désastres, — et que la nouvelle de nos grands succès ne te rende pas fou de joie.

Je suis en station à Gananoqui : bien du plaisir ! Vois Madme Viger, elle t'en dira d'avantage sur cet agréable coin du Haut-Canada. J'y ai trouvé en y arrivant, (le 29), deux Voltigeurs qui appartenoient ci-devant à ma Compagnie,

mais qui ne voulant pas souscrire à une échange de Capitaine, avoient déserté de Kingston dans la nuit du 26, pour venir m'attendre à Gananoqui et s'inscrire de nouveau sur mon rôle. J'ai été dans la nécessité de les renvoyer depuis à Kingston, d'où on les enverra rejoindre le Détachement au Fort George.

Le conducteur de bateaux—Pruneau,—du faub: St Laurent, est chargé d'une lettre de moi pour Madme Viger, qu'elle te communiquera, si tu veux bien aller la voir: c'est le récit de l'Expédition des Voltigeurs contre Graveley-Point, et tous les détails officiels que l'on peut désirer sur la malheureuse Affaire du Hâvre de Sackett. J'y ai joint un plan de l'endroit, et je me flatte que tu verras le tout avec plaisir.

Je t'ai réservé la narration de quelques Anecdotes intéressantes; elles méritent annotation, et tu pourras les faire publier si tu veux avec commentaire. Elles auroient pourtant besoin d'être mieux écrites.

Un Soldat du 100e Régt blessé à mort — tombe assis ; son fusil étoit chargé, — il le tenoit encore de la main. Rassemblant le peu de force qui lui reste, il se relève avec difficulté et souffrance, bande son arme, ajuste, tire et tombe en même tems à la renverse; il n'étoit déjà plus. Voilà un Soldat! c'est ce qu'on peut appeller — *avoir de la force !*

Un nommé Brosseau, Voltigeur d'un certain âge, s'est fait remarquer par le trait suivant. Il avoit déjà tué deux Américains, quand, un moment après, il s'apperçut qu'un Yanké alloit tirer sur lui. Je ne sais par quel accident son fusil se trouvoit alors mouillé et hors d'état de faire feu. Brosseau n'en perdit pas la tête pour tout cela, car sans hésiter un instant, il se précipite comme un trait sur l'Américain et lui présentant sa bayonnette,—le force par cette action hardie et décidée à jetter bas son arme et se rendre prisonnier.

Desjardins, de ma Compagnie (l'ex-apprentif de Benj. Wragg,) a montré un courage digne d'un Vétéran. Pendant presque tout l'engagement on l'a vu auprès de la redoute, — seul. — debout — et parfaitement à découvert, — chargeant et tirant sans interruption et avec le plus grand sang-froid imaginable.

Un Soldat du 100e a resté, l'espace de dix minutes, dans un arbre auprès des ouvrages. Il étoit planté dans une des *fourches* formées par les branches; et tout le tems qu'il fut ainsi exposé, il fit sur les casernes le feu le plus continu.

Petit-Jean, un des McDougal et un troisième Voltigeur ont amené aux bateaux cinq Américains armés, qui ont aimé mieux se livrer prisonniers de guerre — que de passer à la bayonnette.

Tu verras dans ma lettre à Madme Viger la conduite honorable de plusieurs autres de nos jeunes gens, et je t'y renvoie en te priant de lui faire part de tout ceci — que je n'écris qu'à toi seul. Adieu, frère; mes amitiés à la famille et à nos amis communs.

Tout à toi,

ton affectionné Cousin

et sincère Ami

J. VIGER,
C. V. C.

P. S. — Où en sont mes affaires avec St George ?

Ç'â prend-il couleur ?

V

A Madme J. Viger,
A Montréal.

Prescott, ou La Galette,
le 14 Août 1813.

Ma chère Amie,

Je suis ici par affaire, et tandis que tout dort autour de moi je veille pour vous écrire, et vous dire que je suis à 25 lieues plus près de vous et de mes amis, — que je ne l'étois avant-hier au matin. Hélas! que ne m'est-il permis de franchir l'espace immense qui se trouve entre nous tous ! Que j'aurois de plaisir à revoir ma patrie et les Canadiens ; car s'il faut vous l'avouer, je me trouve ici-haut en pays étranger. Je ne puis me faire à vivre en ces endroits: le Canada n'est qu'à Montréal et dans ses environs. Vous ne croiriez peut-être pas qu'on ne trouve ni à manger, ni à reposer à l'abri — dans cette charmante garnison-ci. La seule auberge qu'il y aît (à un mile et plus de cet endroit,) n'a pas pu nous fournir à diner, et l'on n'y a trouvé à boire qu'un pauvre coup de mauvais rum. Par un bonheur particulier, *l'homme de confiance* du Capt. Chrysler — dont je vous ai parlé dans mon Journal, qui m'a si bien fait culbuter dans la rivière et dont je vous ai déjà dit tant de bien, — occupe ici un emploi; il est dans le commissariat. Ce bon garçon et deux Ecossois du nom de McMullen et McDonald, avec qui il vit, m'ont fait retirer dans un second étage qu'ils occupent. Ils m'ont fait mille honnêtetés, et l'un d'eux découche, pour me céder une place dans leur lit.

Il y avoit longtems que je voulois venir à Prescott; j'y avois laissé des effets qui y sont encore et que je suis venu chercher. Avant hier le Capitaine Daly, de la milice incorporée, une de mes anciennes connoissances de Collège, passa à Gananoqui — sur sa route pour Prescott. Il escortoit avec 4

chaloupes canonnières une brigate de bateaux allant à Montréal. Il n'eut pas quitté Gananoqui, que je me repentis de n'être pas embarqué avec lui; mais songeant que je pouvois le rejoindre, je fis préparer mon canot d'écorce,—je me mis à la poursuite de la brigade avec 3 Voltigeurs bons nageurs, et je couchai le soir avec Daly dans les Mille Iles, d'où nous sommes partis hier de grand matin. Nous avons déjeuné à Brockville, et sommes arrivés ici vers trois heures de l'après-diner.

Le Col: De Boucherville, que vous avez vu dernièrement à Montréal et qui à son retour a diné chez moi, vous a informé du départ des Voltigeurs pour le Fort George, le 27 de juillet dernier ([1]). Il a dû vous dire aussi que le 29 suivant j'ai laissé Kingston, pour prendre quartier à Gananoqui avec la quintessence du détachement; c'est-à-dire avec tout ce qu'il y avoit dedans d'hommes infirmes, impotens, crochus, bossus, aveugles et borgnes, stupides et bêtes, — incapables en un mot de faire un service actif. Comme plus ancien Capitaine j'ai eu l'honneur et le privilége d'être nommé au commandement de cette Elite respectable; c'étoient les ordres de Son Excellence, si j'en dois croire le Major. Il paroit même que l'on avoit eu dessein de m'*appointer* Commandant du poste, et je vous assure que cette nouvelle m'a d'abord donné la fièvre. Heureusement l'on s'est ravisé et un Capt. Winter —

([1]) Nous insérons ici, à la suite de cette simple mention, un plan de ce Fort. Viger l'a dessiné sur une feuille à part, égarée dans le manuscrit, et ne la rattache à aucune autre partie de son récit. Occupé au nord-est du lac Ontario, Viger ne dut prendre aucune part aux opérations du sud-ouest, pas plus à la prise (mai 27) qu'à la reprise du Fort George (juin 8). On peut croire qu'il avait reconduit ses Voltigeurs le 27 juillet et qu'il en avait profité pour tracer cette esquisse si nette et si précise.— Une ébauche, qui accompagne ce plan, mentionne que le Fort Niagara était en pierre, tandis que le Fort George était de pieux. Au lieu de l'indication " Les Anglois ", on y lit les abbréviations " N. T. L. et Gleng", comme à la place de " Nos troupes formées " on trouve l'indication " Le 8 Régt et 49". Enfin un pointillé tracé d'un fort à l'autre marque la distance entre les deux comme étant de 900 verges.

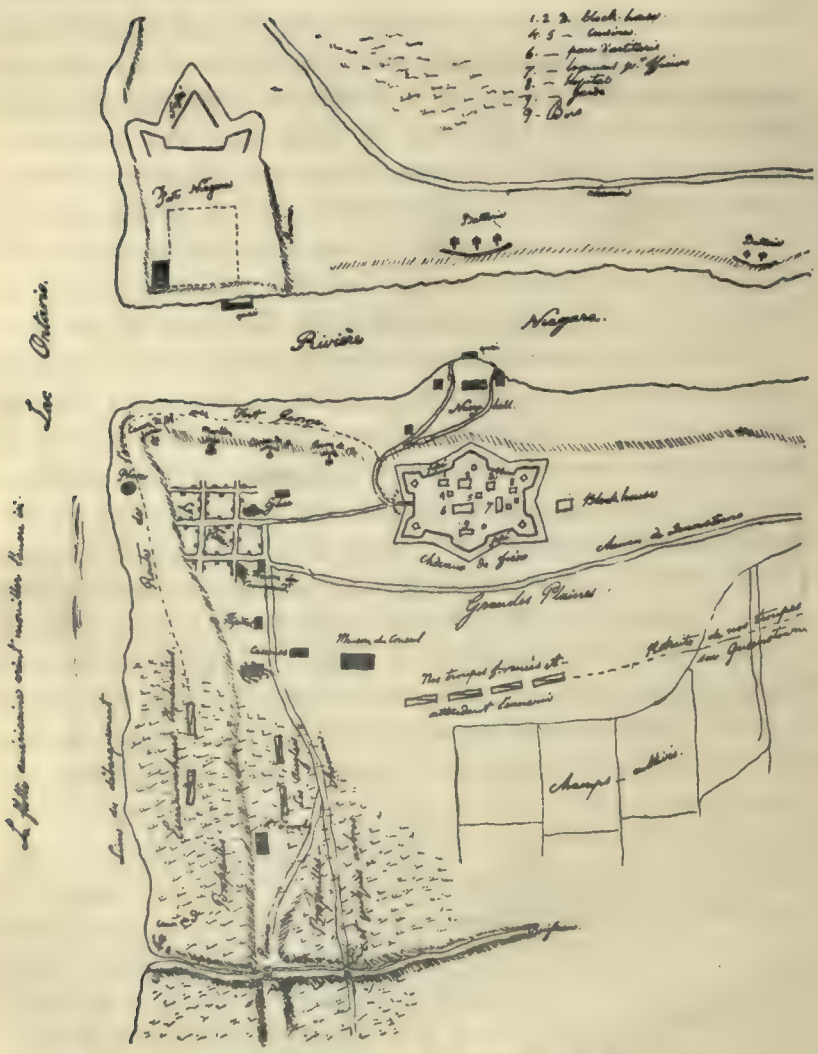

Le Fort George (1813).

du Régt de Terre-Neuve — en a pris le titre et la responsabilité à ma grande satisfaction.

Gananoqui est un joli endroit, — tout-à-fait pittoresque, —bonne pêche,—bonne chasse,—point d'occupations,—tout cela est bon; je m'y ennuie pourtant et m'y déplais autant qu'un honnête homme peut faire. Un Colonel Stone, un Capt. Braddish, un aubergiste Downs, — voilà toute la société de l'endroit; je me tiens dans ma mauvaise caserne et ne vois aucun de ces visages là. Je fais comme Lafontaine faisoit de son tems, — je passe une partie de la journée à dormir et l'autre à ne rien faire; car pour les amusemens que l'endroit pourroit me procurer (la pêche et la chasse), ils n'ont aucun attrait pour moi, — je ne les aime point. Je crois qu'il n'y auroit pas impossibilité à moi d'aller faire un tour à Mont...., je ne sais trop ce que j'en ferai: peut-être y retrouverois-je ma gaieté, que j'ai entièrement perdue depuis que je ne vois que rochers, bois et yankés.

J'ai des remerciments à vous faire pour votre ponctualité à m'envoyer mes gazettes, et je crois bien avoir reçu toutes les lettres que vous m'avez écrites. J'ai remis hier à un conducteur de bateaux (Pruneau, du faub: St-Laurent,) la continuation de mon Journal; c'est-à-dire une longue lettre du 12 de Juin ([2]), que j'avois toujours différé de vous envoyer. Le vent est bon aujourd'hui et si l'homme s'acquitte de sa commission comme je l'en ai fait prier, vous recevrez ma lettre ce soir, ou demain au plus tard. Communiquez-là à nos amis et surtout à Ls et D B. Viger et Héney. Rien de nouveau en fait de politique. Voici la lettre que le Col. De Boucherville m'écrivoit l'autre jour, et l'on n'a rien appris depuis.

([2]) La lette publiée ci-haut sous le numéro III et que la *Saberdache* divise en deux lettres des 6 et 10 juin. Qu'en est-il dans les lettres originales ?

"Kingston, 9th Augt.

"Dr Cousin, — I should have sent back your horse "yesterday, but as we expected an Express from above, I "waited in hopes of news. It arrived by four—brought no-"thing extra — dated St David the 5th Inst at which time "the American fleet was off the four miles creek, or rather "off the Niagara bar. — Our fleet had not as yet been heard "of." —

Croyez-moi pour la vie,

Ma chère Belle,

Votre tendre Ami

VIGER, C. V. C.

VI

A Hugues Héney, Ecr.,
Avocat, à Montréal.

Prescott, le 15e Août, 1813.

Frère,

J'ai reçu avec le plaisir ordinaire deux charmantes lettres de toi, et si j'ai été privé de celui d'y répondre plutôt, n'attribue pas mon silence à indifférence de ma part, —moins encore à oubli: taxe-moi de paresse, de négligence, etc mais crois-moi toujours ton meilleur ami. Depuis le 1er de Juin je n'ai écrit à Made Viger qu'une lettre du 12 ([3]) du même mois, et elle ne la recevra que ces jours-ci. Vas la voir, je lui mande par cette poste de te la communiquer.

Tu sais sans doute, — ou le diable se moque de toi en te le cachant, — que les Voltigeurs sont partis de nouveau pour la gloire; et je t'apprends que ton ami (celui qui t'écrit,) a été envoyé à Gananoqui prendre le commandement des Invalides. Des Voltigeurs Invalides! — Tu t'étonnes du mot, mais

([3]) C'est la deuxième confirmation de l'exactitude de notre copie, à supposer qu'elle ne soit pas l'original même.

la chose n'en existe pas moins, et pour compléter la farce, — leur hôpital est une redoute !

Que ne te prend-il fantaisie de venir faire un tour à mon Poste, rien de plus facile; il part des bateaux de Montréal— tous les jours, et tu trouverois vingt occasions sures de t'en retourner, quand le *mal-de-pays* te prendroit.

Quatre planches brutes, clouées dans toute leur longueur à autant de poteaux à moitié dégrossis, forment le contour de ma vaste couchette; on peut y coucher six à l'aise. Ma chambre est éclairée par deux grandes fenêtres, — ma cuisine de même; mais comme j'aime à respirer le bon air, je n'ai point fait poser de vitres aux chassis et tu ne peux craindre de payer les verres, puisque tu ne saurois en casser. De quatre portes qu'il me faudroit avoir — pour me dire bien clos, — celle de la cuisine est au grenier, faute de pentures, — deux des autres n'ont point de panneaux et la troisième n'a que le câdre. Les murs sont tant soit peu basannés, je veux dire couleur de fumée. Ce ne sont point des Gobelins, ni de hautes ou basses lisses qui tapissent mes appartemens; on ne connoit point ce luxe à Gananoqui: mais d'habiles mains ont dessiné au charbon les plus curieux animaux que la terre ait jamais portés; ils sont je crois de l'ordre du Mammoth, — l'espèce en est perdue. Que le tonnerre de Dieu tombe en pipes, si tout ceci n'est la pure vérité.

Je ne puis continuer, — les chaloupes canonnières poussent au large et je n'ai que le tems de te dire que je suis toujours

Ton Ami,

J. VIGER, C. V. C.

Jacques VIGER.

Trois "Bastonnais" en Acadie

VOUS rappelez-vous comme les anciens Acadiens détestaient et craignaient ceux qu'ils appelaient les *Bastonnais ?* C'est pourtant de Boston que nous partirons, nous aussi — en paquebot, au beau milieu de l'été, non pas sur des raquettes, en plein hiver—, que nous ferons le voyage en Acadie, et la nôtre sera la plus pacifique des invasions.

Nous aurons une compagne de route dans la personne d'Angéline C.... Bien sûr que vous aimerez ma mie. Elle a l'humeur égale d'un François de Sales, l'esprit observateur et juste d'une marquise de Sévigné. Avec cela, elle est la personne la moins prétentieuse qui se puisse imaginer. Il faut avouer que je suis, moi, assez mal fagottée, avec ma tête de Bretonne, ma patience des plus chétives et mon tempérament plutôt hautain. Mais si nos caractères diffèrent, nos goûts se ressemblent. Les gens et les choses nous intéressent prodigieusement, nous aimons les voyages et l'histoire, et nous subissons volontiers l'empire de tout ce qui est français.

Voilà pourquoi nous tournons nos pas vers la Nouvelle-Ecosse et le Cap-Breton. Déjà nous sommes à bord du *Prince Arthur ;* déjà notre navire prend le large ; bientôt nous ne verrons plus Boston, qui se rapetisse, se ratatine, puis disparaît. Adieu la ville et la vie intense !

Nous irons sur l'eau, nous y prom, promener,
Nous irons jouer dans l'île !

Nous sommes en pleine mer. Etendues paresseusement sur des chaises longues, nous ne parlons que par monosyllabes, préférant regarder filer les nuages et les vagues. Sur la fin du jour, la mer se fait houleuse et, à mesure que le roulis et le tangage deviennent plus prononcés, un air de malaise se

répand sur plus d'une figure tantôt joyeuse, et un à un les passagers descendent dans leurs cabines. La nuit arrive, amenant avec elle un épais brouillard qui se change bientôt en pluie battante. Mais nous restons quand même au grand air. Bras dessus, bras dessous, nous faisons une promenade sur le pont, marchant avec précaution, car le vent souffle avec violence, et ce n'est pas chose facile que de se tenir debout. C'est avec un âpre plaisir que nous affrontons la tempête sur ce navire qui avance toujours bravement dans la tourmente, coupant de sa proue les lames écumeuses qui rejaillissent jusque sur le tillac et nous aspergent. La nuit est déjà fort avancée quand nous descendons à notre tour nous enfermer dans notre cabine.

Je me sens secouée vivement, et j'ouvre les yeux pour apercevoir la " crinière ébouriffée " d'Angéline, qui se hausse sur la pointe des pieds et m'avertit de me " dépêcher vite ", car nous entrons dans le port de Yarmouth. Je passe la tête à travers l'oeil-de-boeuf, ou plutôt le hublot, pour voir quel temps il fait. Impossible de voir plus loin que son nez. Le brouillard de la veille nous enveloppe encore, nous cachant la vue du port, qu'on dit être très jolie.

En mettant le pied sur ce que les matelots appellent dédaigneusement " le plancher des vaches ", la terre ferme, je me sens malade et, en arrivant à l'hôtel, j'annonce à ma compagne que j'ai le mal de mer. — " Allons donc ! Puisque nous ne sommes plus sur l'eau ! " fait-elle, incrédule. — " Cela n'y fait rien ", que je persiste ; " les gens de chez nous vous diraient que je n'agis jamais comme les autres, moi ! " En effet, me voici au lit, fort souffrante. Mais au bout de quelques heures je me sens mieux et descends, avec Angéline, prendre un dîner consolant.

La journée, que nous devions passer à jouir de la vue du port et des environs, finit à rien. Il pleut toujours, et le brouillard reste impénétrable.

Le lendemain matin, ayant eu la maladresse de laisser passer le premier train pour Grand-Pré, le seul *express* de la journée, nous sommes obligées de prendre le deuxième et dernier train, qui s'arrêtera à chaque station et dans lequel il nous faudra voyager six heures durant. Donc, il faut s'installer tant bien que mal dans notre wagon, qui est petit, malpropre, et si vieux, si vieux, que les roues, les portes, les fenêtres et les sièges grincent continuellement et sur tous les tons.

Ces inconvénients nous font paraître d'une longueur interminable les cent soixante-seize milles entre Yarmouth et Grand-Pré. Pourtant, le brouillard qui se dissipe nous laisse apercevoir un paysage féerique. Les côtes de la Nouvelle-Ecosse sont toutes dentelées par une série de baies et de bassins. A mesure que le train avance, nous apercevons, ici la mer bleue, où des bateaux à voiles se bercent, comme des mouettes sur les ondes; là, des quais où règne une grande activité; plus loin, de petits villages coquets, de jolies villas d'été, de minuscules hôtels ornés de noms pompeux. Puis, brusquement nous quittons la côte et entrons dans les montagnes, toutes vertes, bien cultivées, pointillées de maisonnettes confortables. Nous descendons ensuite vers la vallée, nous passons de nombreux courants d'eau, et nous voici encore en face de l'océan. Vraiment, nous sommes dans le pays des ponts ! Nous traversons des ponts aux arcades grêles, des ponts aux arches massives, des ponts suspendus, des ponts, des ponts, et encore des ponts! Jamais nous n'en avons tant vu !

A Digby, le train est envahi par des bambins qui viennent tenter notre gourmandise avec les fameuses cerises du lieu, cerises presque noires, juteuses et sucrées. Plus loin, après avoir passé un lac, ce sont des fleurs qu'on vient nous offrir, de grandes brassées de lis d'eau, des nénuphars blancs, frais et odorants. Puis, nous passons l'antique Port-Royal, aujourd'hui Annapolis Royal, et Kentville, Wolfville. Nous

sommes en un pays aussi glorieux que pittoresque. Je cède à l'envie de traduire la description qu'en faisait, il y a soixante-quinze ans, un écrivain yankee de renom, Nathaniel P. Wills, dans un ouvrage intitulé *Canadian Scenery*.

Le paysage ici est remarquablement beau et présente une grande diversité d'aspect, nous laissant voir dans un coup d'oeil collines et vallées, bois touffus et champs cultivés. Son plus grand charme est dans la beauté tranquille d'une scène agricole et la sauvage grandeur des forêts lointaines. Les nombreux vergers et la terre partout fertile ont fait donner à cette partie du pays le nom de " Jardin de la Province ".

Enfin nous sommes à Grand'Pré! — Nous nous empressons de descendre du wagon. Nous avons hâte de voir cet endroit si suavement chanté, et aussi, il faut bien le dire, nous sommes accablées de fatigue et à demi-mortes de faim. Une double déception nous attend. Le train qui file vers Halifax nous laisse tout ahuries sur un petit quai près d'une gare encore plus petite. Nous ne voyons absolument personne. La voie ferrée s'allonge à travers les champs, coupant une route poudreuse qui, d'un côté, monte vers un joli village sur le versant d'une colline et, de l'autre, descend jusqu'à la mer que domine un cap sombre. Partout le calme, le silence. Je me retourne vers Angéline, qui me regarde toute décontenancée, et nous jetons un regard penaud sur nos malles, jetées dans l'herbe près des rails. Que faire ? Nous allons à la recherche du chef de gare, qui nous indique une maison où nous pourrons probablement loger. Nous prenons donc la route qui monte et tourne en d'interminables zig-zags, marchant péniblement l'une derrière l'autre, encombrées de valises-à-main, de parapluies, de tout l'*et coetera* des voyageuses, désappointées, morfondues, mais avançant machinalement jusqu'au but.

Nous arrivons à la maison indiquée, qui nous paraît bonne. Elle est de construction moderne, blanche, ombragée d'arbres magnifiques. La porte nous est ouverte par une

vieille dame à l'air aimable et digne, et dont les cheveux blancs sont couverts d'une coiffe de dentelle. C'est la mère du maître de céans. L'épouse elle-même vient bientôt nous recevoir et consent à nous garder durant notre séjour dans le village.

Nous montons à notre chambre. Elle est spacieuse, très propre, confortable sans être luxueuse, et éclairée de trois grandes fenêtres, par où entrent les rayons du soleil couchant. De l'une de ces fenêtres, nous ne voyons autre chose que le feuillage d'un orme séculaire qui s'élève devant la porte de la maison, comme une sentinelle dont le panache ondulerait au moindre vent; des deux autres fenêtres, nous contemplons à loisir une partie du village et de la *grande prairie*. Nous commençons à reprendre courage. C'est bien Grand-Pré, " éloigné, caché, tranquille ", et ce n'est pas en vain que nous sommes venues de si loin chercher la solitude, les souvenirs, le repos.

Nous sommes si fatiguées qu'Angéline se met au lit souffrant d'une affreuse migraine. Je descends donc prendre un souper solitaire, mais non pas ennuyeux. Tout en croquant d'exquises framboises, mon fruit de prédilection, et en me régalant de crême, je repose mes yeux sur les grands champs de blé et d'avoine, que la brise fait onduler comme une mer blonde. Nous serons vraiment tranquilles ici. Peu de gens, pas de tramways, point d'automobiles! Et, pour compléter le paysage pastoral, voici, s'avançant à travers la campagne, un attelage de boeufs, majestueux et lents, dodelinant gravement la tête. Je me lève de table triomphante: " Ah! fichu progrès, tu n'as pas encore gagné jusqu'ici! " Je monte l'escalier en courant, pour faire part de ma découverte à ma compagne, et je trouve la bonne vieille dame qui nous a reçues arrivée à la porte de notre chambre, un plateau à la main. — " Bien sûr que vous ne refuserez pas une tasse de thé, quelques biscuits? ", dit-elle à mon amie, qui, pour lui faire plaisir, fait mine de manger.

Nous voici au crépuscule; pas de gaz (Dieu merci!) ni d'électricité! Je descends chercher une lumière, et remonte, tout comme l'*Evangéline* de Longfellow :

> Elle monte, sa lampe en main, faisant une trouée lumineuse
> dans la nuit de l'escalier ;
> Mais, parvenue à sa chambre aux rideaux blancs et à la haute
> armoire,
> Elle éteint sa veilleuse, car la douce et radieuse clarté de la lune
> Entre à flots par les fenêtres et illumine l'intérieur [1].

Les quelques jours que nous passons à Grand-Pré nous paraissent bien courts. Nous grimpons gaiement les collines pour jouir de la vue de la *grande prairie* qui étend ses arpents fertiles jusqu'au bocage de sapins, longeant la grève du bassin de Minas. C'est plutôt une grande baie que ce bassin aux eaux fauves qui roulent leurs ondes jusqu'à l'horizon où s'élève la masse sombre du cap Blomidon. Nous faisons de longues promenades dans le village et les alentours, marchant doucement dans les allées de saules touffus et gracieux, au feuillage argenté qui frissonne et murmure, ou, dans les chemins creux, frôlant les peupliers altiers,alignés droits et fiers, comme des soldats que l'on passe en revue. On nous dit que ce sont " des saules français ", " des peupliers français ", et que les immenses vergers sont plantés de"pommiers français". Tout est français, hors les habitants! Ceux-ci sont pourtant d'une politesse toute française, elle aussi, comme leurs arbres! Ils ne se lassent jamais, ces bons habitants de Grand-Pré, de répondre à nos interminables questions, et ils semblent

---

[1] Up the staircase moved a luminous space in the darkness,
Silent she passed the hall and entered the door of her chamber;
Simple that chamber was, with its curtains of white and its clothes-press ample and high.
Soon she extinguished her lamp, for the mellow and radiant moonlight
Streamed through the windows and lighted the room.

LONGFELLOW — *Evangéline.*

fiers de nous montrer les sites intéressants et les vues pittoresques.

De tous côtés l'on voit des fermes fertiles et bien entretenues, des maisonnettes à l'air prospère, des gens qui semblent avoir recueilli comme héritage non seulement les terres des anciens Acadiens, mais encore leurs manières simples et affables. On pourrait véritablement dire d'eux ce que Longfellow disait de ceux qui les ont précédés :

> Ils ne connaissaient ni la peur qu'inspire les tyrans, ni l'envie, le vice des républiques.
> Ils n'avaient mis ni verrous à leurs portes, ni barreaux à leurs fenêtres,
> Mais laissaient leurs demeures toujours ouvertes comme le jour, comme leurs coeurs ;
> Là le plus riche était pauvre, et le pauvre vivait dans l'abondance (²).

Pour nous donner l'illusion du passé, il ne manque que deux choses: le doux parler de France et la cloche tintant l'*Angelus* matin et soir. Les habitants sont presque tous Ecossais protestants. Ils fréquentent la coquette petite église élevant son clocher là-bas, sur la colline. A côté de cette église est le cimetière, paisible champ de repos. Les pères des nouveaux habitants de Grand-Pré ont dû voir les enfants de leurs enfants jusqu'à la cinquième génération, car sous les pierres tumulaires, penchées d'un côté ou d'un autre, dorment des octogénaires seulement. Sur une autre colline, un peu retirée du village, il y a une seconde église, maintenant déserte et tombant en ruines, où allaient prier les *Covenanters*, il y a un siècle. L'intérieur est sévère et triste comme le culte

---

(²) .....Alike were they free from
Fear that reigns with the tyrants, and envy, the vice of republics:
Neither locks had they to their doors nor to their windows,
But their dwellings were open as day and the hearts of their owners;
There the richest was poor, and the poorest lived in abundance.
LONGFELLOW — *Evangéline.*

de ces puritains écossais, et nous poussons un soupir de soulagement lorsqu'Angéline lève le loquet de la porte, qui grince sur ses gonds et se referme en gémissant.

Tout un matin est consacré à faire un pèlerinage au site de l'ancien village — celui qui fut brûlé par les Anglais. En creusant dans le pré qui longe la voie ferrée, en face de la petite station, on a découvert les fondations de plusieurs habitations acadiennes, dont une plus grande que les autres, et que l'on suppose avoir été l'église du " bon père Félicien ".

Il y a aussi le vieux puits qu'on nomme le puits d'Evangéline, mais qui, oh! ironie! est pourvu d'une pompe moderne. Quelque touriste un peu farceur est venu ici étancher sa soif tout récemment, car sur le bord du puits nous trouvons une longue épingle à chapeau piquée dans un papier portant cette étiquette: " l'épingle à chapeau d'Evangéline ".

Nous allons nous asseoir à l'ombre de quelques vieux arbres tordus, fendus par l'âge, mais toujours verts, appelés " les vieux saules de France " et conservés religieusement pour les souvenirs qui s'y attachent. Là nous évoquons le passé. En esprit nous voyons s'allongeant, de chaque côté de la grand'rue, les maisons solidement bâties à la mode normande, ornées de lucarnes et couvertes de chaume; la petite église avec sa cloche sonnant l'*Angelus;* les granges remplies de grains; les nombreux troupeaux et les gras pâturages. Puis, ça et là, apparaissent les jolies Acadiennes avec leurs robes faites d' "étoffe du pays", leurs coiffes et leurs fichus de " toile blanche "; nous les entendons filer et chanter des chansons de Normandie, tout en surveillant des essaims d'enfants roses et joufflus. Là-bas, ce sont les hommes aux épaules fortes et au teint hâlé, cultivant leurs prés et construisant leurs digues, trop confiants pour élever des fortifications !

Angéline pense que cela devait être bien beau, puisque c'est encore si joli. Puis, prise d'une idée subite, elle me dit : " Oh! le bon endroit pour revenir en tournée de noces, hein?"

—Je souris sans répondre, songeant à part moi qu'en tournée de noces c'est le compagnon de voyage et non le paysage qui est d'importance. Et il me vient à l'esprit une de ces illustrations si spirituelles de Gibson—un gros monsieur pessimiste, et un mince jeune homme optimiste au bras duquel est accrochée une jeune personne sentimentale—. S'ensuit le dialogue: *Le gros monsieur*: " Où avez-vous passé votre lune de miel ? — *Le mince jeune homme*: C'est ce que je me demande! "

Par une après-midi chaude et ensoleillée, notre hôtesse, Mrs Crane, nous prend en voiture pour nous conduire sur le rivage. Nous passons le site supposé de la forge de Basile Lajeunesse. Une pile de roches dans un verger, voilà tout ce qui reste de l'endroit fameux vers lequel, il y a cent cinquante ans, les enfants du village dirigeaient volontiers leurs pas, et où, debout à la porte de la forge, ils regardaient voler les étincelles et pétiller le feu.

En descendant la route poudreuse qui serpente dans la *grande prairie,* nous voyons de tous côtés des cultivateurs qui dirigent des faucheuses mécaniques, ou qui, de leurs bras robustes, balancent des faux. Et, tout autour d'eux, tombent en gerbes lourdes, les riches moissons que produit cette terre arrachée à l'océan par les hardis Acadiens d'autrefois.

Nous arrivons au bocage de sapins appelé l'*Ile Longue, Long Island.* Jadis, c'était une île, mais petit à petit, pas à pas, les Acadiens poussèrent leurs digues, disant à la mer comme autrefois le roi Canut "Tu n'avanceras pas plus loin!" Et la mer qui se moqua du grand Canut s'est vue forcée d'obéir aux Acadiens. Aujourd'hui l'*Ile Longue* est reliée à la terre ferme et, sous les grands arbres longeant la rive, s'abrite un soi-disant hôtel qui donne l'envie de rire ou de pleurer, tellement c'est laid. Et tout près il y a une autre horreur, qu'Angéline montre du doigt. — " Qu'est-ce que c'est que cette machine-là? Un filet de pêcheur? " — " Mais non! " répond Madame Crane, en riant, " c'est pour jouer au tennis ! " —

" Mais l'idée qu'ils ont eue de le tendre entre ces choses-là ! " proteste Angéline, indiquant le malheureux filet attaché à la base de deux vieux troncs d'arbres, très hauts, très gros, finissant en courbes... et blanchis à la chaux ! — " On dirait des *totems* d'Alaska ", fis-je, à mon tour. — "Que savez-vous de l'Alaska ? " me demande Mme Crane avec vivacité. — " Rien qu'une fort jolie chanson — et ce qu'on peut apprendre dans les livres et les musées. Votre expression me dit que vous en savez plus long que moi. Dans vos yeux je lis une histoire. Vous allez me la raconter, n'est-ce pas?"—"Je ne dis pas non. Mais ensuite il me faudra votre chanson, même si elle est en français ! "

Alors, pendant que la toujours remuante Angéline, vite envolée vers la plage dès notre arrivée, est maintenant à s'amuser avec les enfants qui folâtrent sur la grève, mon hôtesse et moi nous nous installons confortablement sur l'herbe et, m'adossant à une vieille chaloupe renversée, j'attends l'histoire promise. Le regard de Mme Crane, qui se pose sur les hauteurs du cap Blomidon, semble voir beaucoup plus loin, et sa voix, lorsqu'elle commence, a des inflexions douces et un peu traînantes :

Il y avait une fois, dans le village de Grand-Pré, un grand jeune homme nommé Donald. Or, Donald avait un bon génie et deux mauvais génies. Le bon génie s'appelait Lucy ; les mauvais génies s'appelaient l'ambition et la soif des aventures. Bien que Donald aimât Lucy, il écouta les promesses trompeuses de ses mauvais génies et il s'en alla loin de Grand-Pré, loin de Lucy, jusque dans le pays des neiges et de l'or. Plusieurs années se passèrent. Il fut rassasié d'aventures et la fortune se montra capricieuse. Alors il se souvint de celle qu'il avait aimée, et il lui fit dire de venir à lui. Elle, n'écoutant que son coeur, car elle aussi l'aimait, quitta sa famille, quitta Grand-Pré, et tourna son visage vers le nord. Les jours et les semaines s'écoulèrent. Elle eut bientôt laissé loin d'elle les villes et le monde habité et, guidée par l'instinct des chiens esquimaux attelés à son traîneau, elle s'enfonça dans un désert de neige et de glace. Elle n'avait peur ni de la longueur du trajet, ni des dangers de la route ; elle ne craignait ni la solitude, ni le froid, ni les tempêtes :

n'allait-elle pas vers celui qui l'appelait? Enfin elle arriva au terme de son voyage, et dans le camp des chercheurs d'or trouva celui qui l'attendait avec impatience. Dans ce pays des glaciers et des neiges éternelles, on célébra leur mariage, et, le jour des noces, Donald passa au cou de Lucy une lourde chaine faite de lingots de l'or le plus pur, fruit de ses labeurs. Peu après, ils reprirent ensemble le chemin de Grand-Pré, où ils vécurent heureux le reste de leurs jours.

Quant elle eut fini de me raconter ce roman de la vie réelle, Mme Crane me dit en souriant : " Lucy, c'est moi ! " — " Je l'avais deviné, " répondis-je, lui rendant son sourire. — " Maintenant, " reprit-elle, " c'est à votre tour. " — " Je n'ai rien de moi à vous donner, mais je crois que vous aimerez la transcription qu'Albert Ferland fit d'une ballade de l'Alaska. Il l'appelle " Berceuse *Atoena* ". Et je commençai à la réciter, d'une voix un peu chantante :

En rafales, l'hiver déchaîne
Ses vents hurleurs sur le Youkron,
Et, seul, dans la forêt lointaine
Qui longe les monts Koyoukon,
Mon cher époux chasse le renne.

Xami, Xami, dors doucement,
Xami, Xami, dors, mon enfant !

J'ai brisé ma hache de pierre.
Bientôt je n'aurai plus de bois.
Les jours gris traînent leur lumière.
L'arbre se fend sous les cieux froids.
J'ai brisé ma hache de pierre.

Xami, Xami, dors doucement,
Xami, Xami, dors, mon enfant !

Ah ! le soleil a fui la terre !
Et nous disons, hommes du Nord,
Que sa chaleur est prisonnière
Dans la loge du grand Castor.
Ah ! le soleil a fui la terre !

Xami, Xami, dors doucement,
Xami, Xami, dors, mon enfant !

Depuis longtemps la *cache* est vide.
Mes yeux, tournés vers les buissons,
Ne voient plus les corbeaux avides
Couvrir l'échafaud aux poissons.
Depuis longtemps la *cache* est vide.

Xami, Xami, dors doucement,
Xami, Xami, dors, mon enfant !

Mon petit, j'ai le coeur en peine !
Que fait-il donc, si loin de nous,
Kouskokrala, chasseur de renne ?
Ah ! qu'il est longtemps, mon époux !
Mon petit, j'ai le coeur en peine !....

Xami, Xami, dors doucement,
Xami, Xami, dors, mon enfant !

En rafales, l'hiver déchaîne
Ses vents hurleurs sur le Youkron,
Et, seul, dans la forêt lointaine
Qui longe les monts Koyoukon,
Mon cher époux chasse le renne.

Xami, Xami, dors doucement,
Xami, Xami, dors, mon enfant !

"Les vents hurleurs", murmura Mme Crane, quand j'eus fini, " c'est bien le mot. Les grands loups gris ne hurlent pas d'une manière plus effrayante, et souvent c'est un duo entre les deux. " Elle frissonna, puis sourit de nouveau : " Mais durant la longue nuit de l'hiver, quand le soleil, comme vous avez dit, est chez le grand Castor, il y a les aurores boréales. Non, ne me demandez pas ce que c'est. Cela ne se décrit pas: cela se voit! — Maintenant, allons retrouver votre amie. " Là-dessus nous nous levons et descendons vers la grève.

La partie de la Nouvelle-Ecosse qui entoure Grand-Pré semble avoir toujours été particulièrement chérie des *Bastonnais*. A l'époque lointaine de la désastreuse expédition du colonel Noble, en 1748, c'est à Grand-Pré qu'il fut, en compagnie de ses *New Englanders,* surpris dans son cantonnement et mis en déroute par Coulon de Villiers et sa bande de Canadiens et de Sauvages. Ces pauvres *Bastonnais* dorment encore ici, tout près, dans le champ où on les enterra. Mais si les gens de la Nouvelle-Angleterre envahissent toujours ces lieux, ils viennent se reposer, s'amuser et non plus guerroyer. Ainsi, en arrivant à la maison, nous trouvons un vieux ministre de Boston qui avait fait la traversée en même temps que nous sur le *Prince Arthur*. Il répond au nom euphonique de Révérend Nahum Biggs. Il a une petite figure de " pomme fameuse " et un sourire paternel. Pas dangereux, ce *Bastonnais*-là !

Notre dernière journée est consacrée à visiter la contrée environnante. Dans une petite voiture tirée par un cheval qui *mène* bon train, nous descendons la vallée de la Gaspereau, où la jolie rivière bleue, avec sa frange d'arbres verts, coule en faisant maints détours entre les hautes collines cultivées jusqu'aux sommets. Le soir, nous allons encore en voiture dans la direction de Wolfville. Les routes sont excellentes et notre cheval y est habitué, car nous roulons sur le chemin du roi sans autre sensation que celle de l'air frais qui bat nos figures. Les villages ont l'air très anglais, avec leurs maisons bâties sur des terrasses et entourées de haies vives et de jardins aux plates-bandes méthodiques.

Angéline, assise en avant, est en grande conversation avec le jeune homme qui conduit, le même qui, l'après-midi, était si gêné qu'une simple question lui faisait monter le sang au visage, à tel point que ses cheveux même semblaient prendre feu. De temps en temps,Angéline se retourne pour parler à Mme Crane, assise à mes côtés, ou pour me demander si je

m'amuse. Je réponds en riant que je n'ai pas besoin de parler pour m'amuser, moi, et là-dessus ma mie recommence de plus belle et me laisse à ma contemplation. Quand, vers les onze heures, la promenade se termine et que nous descendons de voiture, après avoir fait cinquante milles le même jour, nous ne sentons pas la fatigue. A peine sommes-nous endolories et grisées par l'air et les vents du soir. J'ai le souvenir confus d'avoir remarqué des milliers d'arbres, élevant leurs cimes superbes partout où nous allions, et d'avoir vu la lune tremper sa traîne d'argent dans tous les courants d'eau.

Le lendemain, c'est avec un réel chagrin que nous faisons nos préparatifs de départ et disons nos adieux. Le jeune homme très gêné vient nous chercher avec sa voiture, et nous, qui étions montées de la gare marchant dans la poussière, nous descendons cette même route en carosse. Je soupçonne fort que ce dernier plaisir est dû moins à mes charmes personnels qu'à la langue bien pendue d'Angéline.

Le train s'ébranle et nous quittons Grand-Pré en murmurant toutes deux : " Au revoir, non pas adieu ! "

(À SUIVRE)

Corinne ROCHELEAU.

A travers les Faits et les Oeuvres

La guerre européenne. — La situation en France et en Belgique. — Forces en équilibre. — Les opérations en Pologne. — Alternatives et changements à vue. — L'intervention de la Turquie. — Une victoire navale allemande. — Le croiseur allemand *Emden* coulé. — Ce que l'on pense en Allemagne. — Un commencement d'appréhension. — Les responsabilités austro-allemandes. — Un peu d'histoire rétrospective. — La crise de 1908-1909. — L'Autriche et l'Allemagne ont voulu la guerre actuelle. — Le banquet du lord-maire à Londres.— La sessions anglaise. — Le discours du trône. — La proposition du gouvernement. — Un milliard de piastres et un million d'hommes. — L'effort de l'Angleterre. — En France. — Les élections américaines.

NOUS serions tenté d'imiter, au sujet des faits de la guerre, le laconisme des bulletins du général Joffre, et d'écrire : " Depuis un mois, il ne s'est produit rien de nouveau ". Rien de nouveau, entendons-nous ! Il y a eu des épisodes, des chocs sanglants, des efforts gigantesques, des succès et des échecs. Mais rien de décisif, rien de capital, rien qui puisse modifier sensiblement la situation respective des nations belligérantes. En Belgique et en Flandre, les Allemands ont renouvelé avec une inlassable ténacité leurs assauts contre les lignes franco-anglaises, pour percer jusqu'au littoral de la Manche. Mais ils n'ont pu entamer le mur d'acier qui leur barre la route, de Nieuport à Lille. Au sud-ouest de cette ville, ils n'ont pas été plus heureux. Vers l'Argonne et le cours supérieur de la Meuse, sur les frontières de la Lorraine, les opérations, moins actives, n'ont pas eu de résultats plus marqués. Et si l'on veut résumer en trois mots la campagne qui s'est poursuivie sur ce front de trois cents

milles, de Verdun à la Mer du Nord, il suffit de dire que trois millions d'hommes s'y battent, s'y entre-tuent et s'y tiennent en échec.

Sur le théâtre oriental de la guerre, les opérations n'ont pas été caractérisées par une intensité plus formidable, mais elles nous ont fait assister à des vicissitudes plus accentuées et nous ont montré des changements à vue plus rapides. Les premiers succès des armées russes ont été suivis de revers. Les forces austro-allemandes, accrues par de puissants renforts, ont repris l'offensive, envahi la Pologne russe et, pénétrant jusqu'à la Vistule, ont menacé Varsovie. Puis, une fois de plus, la stratégie du grand-duc Nicolas a transformé la situation; les Autrichiens et les Allemands, menacés sur leurs ailes, ont dû battre en retraite, en sacrifiant beaucoup d'hommes et de matériel, et la frontière allemande du côté de Posen a reçu la visite redoutée des avant-gardes cosaques. A ce moment, un nouvel effort des armées du Kaiser a refoulé l'invasion russe. Le général Von Hindenburg a regagné une partie du terrain perdu et remporté l'avantage dans une série de combats, qui lui ont permis d'avancer jusqu'au-delà de la Wartha et de menacer encore une fois Varsovie. Mais le grand-duc, ayant lui aussi reçu des renforts, a arrêté les progrès de l'ennemi, et lui a infligé une défaite qui semble devoir libérer encore la Pologne des armées teutonnes, préparer la chute de Cracovie et ouvrir aux armées russes la province de Posen.

Sur mer, les Allemands ont remporté une victoire inattendue, en face des côtes du Chili. Leur escadre du Pacifique, formée d'unités dont on ne soupçonnait pas la réunion dans ces parages, a livré combat à quatre vaisseaux de guerre anglais, et en a fait sauter deux, grâce à son armement de plus longue portée, sans subir elle-même de dommages appréciables. Cet échec a naturellement ému l'opinion anglaise. Il

ne signifie pas que la flotte britannique n'est pas supérieure à la flotte allemande, mais il indique que l'Amirauté doit prendre les mesures nécessaires pour que de semblables rencontres inégales ne se reproduisent plus. Il y a tout lieu de croire que ce douloureux avertissement sera mis à profit. La destruction du croiseur allemand *Emden*, coulé par le vaisseau de guerre australien *Sydney*, a compensé quelque peu l'amertume de l'échec subi dans les eaux chiliennes.

Ce coup d'oeil rapide sur la situation générale des belligérants indique que l'équilibre des forces en présence se maintient, malgré l'entrée en scène d'un facteur nouveau. Nous voulons parler de l'intervention de la Turquie. La Porte a enfin pris son parti et s'est rangée du côté austro-allemand. Sur la Mer Noire, en Arménie, vers l'Egypte et le Golfe Persique, il y a eu conflit entre les Turcs d'une part, les Russes et les Anglais de l'autre. C'est incontestablement une complication. Mais cette complication ne saurait exercer une influence très considérable, si l'appel du Sultan au fanatisme musulman ne produit pas l'effet désiré sur le monde de l'Islam. Si les Mahométans des Indes, de l'Egypte, de la Tunisie, de l'Algérie et du Maroc, ne se croient pas tenus de lever l'étendard de la guerre sainte, parce que les jeunes Turcs de Constantinople jugent à propos de se faire les instruments de l'Allemagne, le concours de la Turquie ne sera pas d'une extraordinaire valeur, étant donné surtout qu'il aura peut-être pour effet de jeter l'Italie, la Roumanie, la Bulgarie et la Grèce du côté des alliés. Il est encore difficile de pronostiquer à ce sujet.

En somme, après plus de trois mois d'hostilités et de carnage, l'Allemagne et l'Autriche n'ont pas lieu de se féliciter. Les calculs du Kaiser et de son état-major ont été déjoués. La violation de la neutralité belge a produit des effets inattendus. L'Angleterre n'est pas restée neutre. L'héroïsme du roi

et du peuple belges a fait manquer l'attaque brusquée contre la France. L'armée française s'est montrée l'égale de l'armée allemande. Le général Joffre s'est révélé grand stratégiste. La célérité russe a surpris tout le monde. Aujourd'hui, il n'est plus question pour l'Allemagne de triomphes faciles et de victoires foudroyantes. On commence à envisager, de l'autre côté du Rhin, la possibilité de la défaite. Un Américain, arrivant d'Allemagne, publiait ces jours-ci dans le *Daily Telegraph* de Londres un article où nous lisons ces lignes : " Les classes officielles, la société, savent que leur pays est battu, vu les forces supérieures de l'ennemi. Les Allemands ne se battent plus que pour obtenir les meilleures conditions possibles. Ils se battront jusqu'au bout plutôt que de céder et sont décidés à tenir la Belgique et leur flotte comme les deux seules armes qui leur restent pour obtenir une paix favorable. Ils espèrent mettre à bout la patience et l'endurance des alliés en prolongeant la guerre. — Plusieurs personnages haut placés admettent qu'ils perdront l'Alsace et une partie de la Lorraine. Ils s'attendent aussi à perdre une partie de la Prusse orientale au bénéfice de la Russie. — Les classes officielles, la société, en un mot ceux qui sont au courant, continuent à sourire, mais ils ont le désespoir au coeur parce qu'ils savent que leur résistance ne pourra durer plus d'un an et qu'ils seront acculés au mur de la défaite. "

Il y a peut-être de l'exagération dans cette analyse de la mentalité des hautes classes en Allemagne, à l'heure présente. Mais il nous semble qu'un grand nombre des Allemands les mieux au courant de la lutte doivent éprouver une anxiété cruelle et se demander pourquoi leur empereur et ses ministres ont jeté leur patrie dans cette redoutable aventure. Ce sont ceux-ci, en effet, qui ont voulu la guerre, on ne saurait se lasser de le répéter. Et il y a des Allemands qui doivent en être convaincus.

Nous avons vu dans les journaux bien des choses à ce sujet, bien des discussions relatives aux responsabilités des différentes nations actuellement aux prises. Mais, suivant nous, l'étude impartiale des faits et des pièces diplomatiques ne doit laisser aucun doute dans les esprits non prévenus. Il est certain, absolument certain, que ni la Russie, ni la France, ni l'Angleterre ne voulaient attaquer l'empire germanique. Quant à la France et à l'Angleterre, tout le monde, sauf les Allemands aveuglés et abusés, est unanime à le reconnaître. Pour ce qui est de la Russie, il est facile de démontrer qu'elle ne désirait pas tirer l'épée contre l'Allemagne. Son seul objet était de protéger la Serbie contre l'Autriche. Si, le 23 juillet dernier, le cabinet autrichien n'avait pas adressé au gouvernement de Belgrade le fameux ultimatum, dont un article au moins faisait de la nation serbe la vassale de l'Autriche, il est sûr que la paix règnerait actuellement en Europe. Et si le cabinet de Berlin eût exercé à Vienne son influence modératrice et toute-puissante, il est également sûr que l'ultimatum n'eût pas été formulé ou, dans tous les cas, qu'il eût été modifié à temps pour éviter les complications ultérieures. Mais, au contraire, dès la première minute, le gouvernement allemand appuya et approuva l'attitude de l'Autriche, comme le prouve le message transmis au ministère des affaires étrangères de Russie par l'ambassadeur d'Allemagne, le 25 juillet. Bien plus, il déclara que personne ne devait intervenir entre le grand empire autrichien et le petit royaume serbe, et il repoussa l'idée d'une conférence entre les représentants de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre et de l'Italie, afin de déterminer une solution pacifique, idée que Sir Edward Grey s'était efforcé de faire prévaloir (Voir le No 43 du *Livre Blanc* anglais).

Or la Russie ne pouvait demeurer indifférente en présence de l'agression autrichienne. Les cabinets de Vienne et

de Berlin savaient parfaitement que la protection des Etats slaves de la péninsule balkanique faisait partie de la politique traditionnelle du gouvernement russe. C'est au nom de cette politique que le Tsar avait fait la guerre au Sultan en 1877. C'est au nom de cette politique, qu'après avoir accepté les limitations imposées par le traité de Berlin à celui de San-Stefano, le cabinet de Saint-Petersbourg ne cessait de surveiller avec appréhension les empiétements de l'Autriche dans la région des Balkans. C'est en vertu de cette politique que la Russie, en 1908, protesta si énergiquement contre la proclamation de la souveraineté autrichienne sur la Bosnie et l'Herzégovine. On sait qu'à ce moment la guerre faillit éclater. L'Autriche avait de sa seule autorité passé outre à l'article 23 du traité de Berlin, qui ne lui reconnaissait sur ces provinces qu'un droit d'occupation. Et cet acte audacieux avait inspiré à Sir Edward Grey le commentaire suivant : " Nous ne saurions reconnaître à aucune puissance ou Etat le droit de modifier les termes d'un traité international sans l'adhésion des autres parties contractantes. " La Russie proposa alors la réunion d'un congrès européen chargé de statuer sur les différentes questions soulevées par l'attitude de l'Autriche, en même temps que sur les réclamations de la Serbie et la proclamation d'indépendance de la Bulgarie. L'Angleterre et la France se déclarèrent prêtes à accepter cette proposition. Mais l'Autriche signifia avec hauteur qu'elle entendait faire reconnaître le fait accompli et qu'elle repoussait toute conférence qui n'aurait pas pour seul programme la sanction de ce qu'elle avait fait de son autorité privée. De son côté, l'Allemagne proclama sa détermination de soutenir son alliée envers et contre tous. L'imbroglio était menaçant. A un certain moment on put croire que le canon allait tonner et qu'une guerre européenne allait éclater. Mais la Russie n'était pas prête, et elle plia. Il n'y eut pas de con-

grès, la souveraineté de l'Autriche sur la Bosnie et l'Herzégovine fut reconnue, et la Serbie dut se soumettre à l'inévitable. On nous pardonnera de citer ce que nous écrivions ici même, au mois de mai 1909, à l'issue de ce conflit diplomatique: " Si, disions-nous, l'on remonte l'échelle pour arriver aux grandes puissances qui ont joué un rôle actif dans la question orientale, nous voyons l'Autriche et son alliée l'Allemagne triomphantes, la Russie humiliée et irritée, l'Angleterre et la France mécontentes et désappointées... Depuis la reculade du gouvernement de Saint-Petersbourg, il règne en Russie un sentiment intense d'humiliation et de dépit. Le jour où elle fut rendue publique, les journaux de la capitale déclaraient que la Russie serait désormais comme la France travaillée par l'idée de revanche et par la soif de se venger d'un affront, ajoutant que la Russie et l'Autriche seraient des ennemies éternelles. Par contre l'Allemagne est en liesse et avec raison. Elle a remporté un grand triomphe sans tirer un coup de fusil. " Nous sommes témoins, écrit dans l'*Univers* M. Flourens (ancien ministre des affaires étrangères de France), d'une victoire du pangermanisme la plus complète à laquelle il nous ait encore été donné d'assister. La résistance opposée par plus de la moitié de l'Europe ne fait qu'en souligner l'importance. " Cinq ans à peine après cette crise, qui avait failli déchaîner une guerre européenne, l'Autriche, en prenant la Serbie à la gorge, devait savoir qu'elle déclarait virtuellement la guerre à la Russie; que cette dernière ne pouvait décemment rester impassible et se cantonner dans la non-intervention, sans perdre tout prestige et toute influence dans l'Europe orientale. L'Allemagne, elle aussi, devait en être convaincue. Et toutes deux, l'Autriche et l'Allemagne, ayant en mémoire les incidents périlleux de 1908-1909, ne pouvaient avoir d'illusion sur le résultat fatal d'une agression autrichienne en 1914. Attaquer la Serbie, surtout lors-

que celle-ci acquiesçait presque *in toto* à l'ultimatum du cabinet de Vienne, c'était attaquer la Russie. L'Autriche, appuyée par l'Allemagne, passa outre. Le 28 juillet, elle ouvrait les hostilités. Le 29 la Russie mobilisait, tout en prévenant l'Allemagne que cet acte n'était pas dirigé contre l'empire germanique, mais avait pour seul objet le conflit austro-serbe. Le 31 le chancelier allemand sommait la Russie de contremander sa mobilisation. Et le 1er août le Kaiser déclarait la guerre au Tsar. Voilà les faits. Ils démontrent péremptoirement que l'Autriche et l'Allemagne ont provoqué le conflit qui ensanglante l'Europe.

On nous dira peut-être que cette démonstration est un hors-d'oeuvre en ce moment. Nous ne le croyons pas. Il nous semble important de rappeler de temps à autre que les alliés subissent une guerre qu'ils n'ont ni voulue ni commencée.

Ils ne l'ont pas voulue, mais, à présent qu'ils y sont engagés, ils sont déterminés à la poursuivre avec une inébranlable détermination de vaincre. Cette détermination a été manifestée avec éclat, quant à ce qui concerne l'Angleterre, lors du banquet du lord-maire de Londres. Elle formait la trame des discours prononcés par M. Asquith, lord Kitchener, M. Balfour et M. Winston Churchill. Après avoir parlé de l'intervention turque et avoir déclaré que la Turquie a sonné elle-même le glas funèbre de sa domination, non seulement en Europe mais en Asie également, le premier ministre a examiné la situation militaire. " Il n'y a certainement rien, a-t-il dit, dans les opérations de ces cent jours, qui puisse rebuter notre espoir, paralyser notre confiance ou affaiblir notre résolution. Nos ennemis ont successivement visé trois objets : Paris, Varsovie et Calais. Et, dans ces trois tentatives, ils ont été déçus et repoussés par l'invincible énergie des alliés. Mais ceci n'est qu'un début. Nous ne remettrons au fourreau le glaive tiré pour de si graves motifs que lorsque la Belgique

aura été surabondamment indemnisée de ses sacrifices; lorsque la France aura reconquis une absolue sécurité contre toute agression; lorsque les droits des nationalités faibles seront assis sur des fondements inébranlables; lorsque la domination militaire de la Prusse sera finalement et totalement détruite. Voilà une grande tâche, digne d'une grande nation. Et pour l'accomplir, chacun d'entre nous, jeune ou vieux, riche ou pauvre, homme de labeur ou de loisir, instruit ou peu lettré, doit donner ce qu'il a et faire ce qu'il peut. "

M. Balfour, en proposant la santé des alliés, a mentionné la Serbie, qui était préparée, pour conserver la paix, à faire toutes les concessions, sauf celle de son indépendance nationale, et la Belgique, dont l'histoire est plus tragique encore et qui a été broyée par l'Allemagne uniquement parce que cela servait la stratégie teutonique. " Nous sommes, s'est-il écrié en terminant, cinq nations qui combattent non pas simplement pour elles-mêmes, mais pour la civilisation, pour les peuples faibles désireux de suivre leur propre idéal, sans avoir à craindre le joug d'un insolent agresseur. "

En réponse au toste à la marine, M. Winston Churchill a fait ressortir, en termes saisissants, le rôle sauveur qu'elle tient en Angleterre: " Quatre-vingts milles seulement, a-t-il dit, nous séparent du plus formidable conflit que le monde ait jamais vu. Pendant que là-bas les armées alliées arrêtent le flot cruel de la dévastation germaine, nous sommes réunis dans cette salle antique, suivant notre coutume immémoriale. A qui devons-nous cette réunion dans la paix et la sécurité, si ce n'est à notre marine?" Le premier lord de l'Amirauté a déclaré qu'en dépit des vaisseaux perdus jusqu'à présent, la flotte britannique est plus forte en ce moment qu'au jour de la déclaration de guerre.

Le discours de lord Kitchener était naturellement attendu avec un particulier intérêt. Le grand soldat a fait un ma-

guifique éloge de la " glorieuse armée française " et du généralissime, envers lequel il a exprimé son admiration dans les termes suivants: " Sous la direction du général Joffre, qui est non seulement un grand chef militaire mais aussi un grand homme, nous pouvons avoir une confiance absolue dans le succès final des forces alliées sur le théâtre occidental de la guerre. " Il a rendu aussi un bel hommage aux brillantes opérations du grand-duc Nicolas et à l'héroïsme belge. Il a déclaré que la nation anglaise a le droit d'être fière de son armée et du maréchal French qui la commande sur le sol français. " Je crois, a-t-il dit, que l'on doit reconnaître maintenant en notre armée une machine de guerre moins méprisable qu'on n'était disposé à le considérer." Puis, en terminant son discours, il a ajouté: " Bien que nos pensées soient constamment dirigées vers les troupes qui sont au feu et qui ont une si grande tâche à accomplir, nous ne devons pas oublier que l'ennemi devra compter aussi avec les forces de nos *Dominions*, dont nous avons déjà salué les avant-gardes composées des magnifiques corps d'hommes envoyés par le Canada et Terreneuve, en attendant les soldats de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et d'ailleurs, et qui, successivement et rapidement, vont venir combattre pour la cause impériale. Et de plus, nous devons nous rappeler qu'en ce moment nous donnons en ce pays l'entraînement militaire à plus de 1,250,000 hommes qui attendent impatiemment le signal de la participation au grand conflit. Chaque soldat qui va prendre sa place sur le champ de bataille répond à l'appel du devoir; et, en accomplissant ce devoir, il maintient le renom de l'armée britannique, plus éclatant à cette heure qu'il ne l'a jamais été."

* * *

Deux jours après le banquet du lord-maire, la session du Parlement anglais s'est ouverte. Elle s'annonce comme de-

vant être purement et simplement une session de guerre. Le discours du trône ne parle que du formidable conflit où l'Angleterre est engagée. Après avoir fait allusion à l'attitude de la Turquie, le roi a prononcé les paroles suivantes : "Mon armée et ma flotte continuent à maintenir partout leurs glorieuses traditions. Nous admirons de loin avec orgueil et gratitude leur énergie et leur valeur. Dans toutes les parties de l'empire se manifeste l'inébranlable détermination d'assurer au prix de tous les sacrifices le triomphe de nos armes et le succès de notre cause. On va vous demander de voter les mesures financières nécessaires à la conduite efficace de la guerre, et les seuls projets de législation qui vous seront soumis, à cette période de la session, seront ceux dont mes aviseurs reconnaissent l'urgence pour atteindre le grand objet vers lequel tend tout l'effort de l'empire."

Dans le débat sur l'adresse — nous disons " débat " par la force de l'habitude — M. Asquith a fait d'importantes déclarations. Il a dit que, d'après lui, la guerre ne sera pas aussi longue qu'on aurait pu le croire de prime abord. Cependant elle sera certainement d'assez longue durée. Mais plus elle durera, a ajouté le premier ministre, plus l'empire pourra tirer parti de ses ressources et de ses forces, afin de combler les vides, de réparer les pertes et de maintenir sa position. Cette crise met à l'épreuve l'empire britannique, et l'expérience des trois derniers mois est de nature à inspirer la confiance que le peuple anglais en sortira glorieusement comme le champion d'une juste cause. M. Asquith a rappelé que le nombre de soldats dont la levée a été autorisée par trois votes successifs du Parlement est actuellement de 1,186,000 pour l'armée régulière — à l'exclusion de la territoriale — et que tous ces hommes, moins 100,000 environ, sont actuellement sous les drapeaux.

Prenant la parole à son tour, M. Bonar Law, le chef de

l'opposition, a assuré le gouvernement qu'il pouvait compter sur le concours absolu du parti unioniste.

Un grand nombre de députés sont absents, par suite des événements. Des 287 députés unionistes, 119 sont sous les drapeaux, soit au feu, soit en Angleterre. Et sur les 261 députés libéraux, 28 sont également dans les rangs de l'armée.

Après l'adoption de l'adresse, le gouvernement a saisi la Chambre des mesures d'ordre financier et militaire qu'il croit nécessaires pour faire face à la situation. Il a demandé l'autorisation de lever encore 1,000,000 de soldats, en même temps que le vote d'un crédit de guerre de $1,125,000,000 (un milliard, cent vingt-cinq millions de piastres). C'est le plus énorme vote d'argent qui ait jamais été demandé au Parlement britannique. Déjà, l'été dernier, $500,000,000 avaient été accordés pour la guerre. Avec le nouveau crédit cela fera un total de $1,625,000,000 (un milliard, six cent vingt-cinq millions de piastres). M. Asquith a expliqué que la plus grande partie du nouveau crédit sera absorbée par les dépenses de l'armée et de la flotte. A ce propos, il a refusé d'entrer dans des calculs spéculatifs sur les responsabilités financières totales que l'Angleterre pourra encourir dans cette guerre. Il a cependant informé les députés que jusqu'à ce moment elle faisait encourir quotidiennement au trésor britannique une dépense de $4,500,000 à $5,000,000. On ne peut espérer que cette dépense diminue. Le premier ministre a déclaré que ce vote couvre toutes les prévisions de dépenses jusqu'au 31 mars, et devra laisser encore, à cette date, une marge raisonnable.

Dans la somme de $1,125,000,000 demandée au Parlement, il y a $215,000,000 destinés à faire des prêts à des Etats alliés, comme la Belgique et la Serbie,$50,000,000 pour la première, et $4,000,000 pour la seconde, sans intérêt, tant que durera la guerre. Le reste de cette somme de $215,000,000

sera mis à la disposition des *Dominions,* comme le Canada, le Sud-Africain, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, le gouvernement impérial estimant plus avantageux pour ceux-ci d'assumer lui-même en ce moment la responsabilité des emprunts dont ils ont besoin, et qu'ils rembourseront plus tard lorsque les marchés monétaires auront repris leur assiette.

Passant à la question des nouvelles levées de soldats, M. Asquith a rappelé à la Chambre qu'à part les territoriaux, l'Angleterre a présentement 1,100,000 hommes sous les armes. Depuis le commencement de la guerre, 700,000 recrues sont venues grossir les rangs de l'armée régulière, outre 300,000 hommes incorporés dans l'armée territoriale. Le crédit de $1,125,000,000 et la nouvelle levée de 1,000,000 d'hommes ont été votés par la Chambre des communes sans une voix discordante.

Ceux-là même qui ne sont pas des admirateurs professionnels de l'Angleterre doivent reconnaître qu'elle donne actuellement au monde un imposant spectacle. Quelle prodigieuse puissance financière que celle d'un Etat qui peut prélever avec aisance des sommes aussi énormes, tant pour ses propres besoins que pour ceux des puissances alliées! En quelques jours l'emprunt de guerre a été souscrit, et les offres ont dépassé la demande. Il fallait au gouvernement un milliard cent vingt-cinq millions de piastres. Le 19 novembre il y avait trois milliards de souscriptions, et les listes n'étaient pas closes ! Quel élément de force, dans une guerre aussi gigantesque, que cette fécondité financière, dont la France, de son côté, donne elle aussi un étonnant exemple ! L'argent est le nerf de la guerre, et les alliés disposent évidemment de ce nerf.

Maintenant, considérons le rôle de la flotte anglaise. En dépit de quelques surprises et de quelques accidents inévitables, elle tient libres toutes les voies océaniques et son

pavillon domine les mers. Pendant que la flotte allemande, sauf quelques unités plus hardies, se tient tapie au fond du canal de Kiel, toute la flotte britannique est mobilisée et concentrée, prête à frapper le coup décisif et fatal, sitôt que l'ennemi humilié de son inertie osera risquer une vraie bataille navale.

Et l'armée ? Jusqu'ici l'Angleterre n'avait eu que des effectifs restreints aux besoins de ses garnisons lointaines et de son ordre intérieur. Il était entendu que sa flotte suffisait à sa protection extérieure. Aujourd'hui, que voyons-nous ? D'après l'ensemble des informations et des indices, il y a actuellement en France et en Belgique 300,000 soldats britanniques qui tiennent un rôle important dans les opérations. Une réponse officielle a informé le Parlement que les pertes anglaises sont jusqu'à présent de 57,000 hommes,ce qui indique évidemment un nombre au moins cinq ou six fois plus élevé de soldats envoyés au feu. Et pendant ce temps plus d'un million d'hommes sont sous les drapeaux dans les camps, se préparant à entrer en lice à leur tour. Et le Parlement vote la levée d'un autre million de combattants, ce qui donnera à l'Angleterre une armée régulière de plus de 2,000,000 de soldats. Milliards dépensés, immense armée organisée, flotte formidable concentrée pour l'attaque ou la défense : jamais l'Angleterre, au cours de sa longue et émouvante histoire, n'a fait un aussi gigantesque effort. Sait-on que Wellington, à Waterloo, n'avait que 70,000 hommes ? Non, pas même dans sa lutte formidable et tenace contre Napoléon la Grande-Bretagne n'a tendu ses énergies avec une telle intensité et n'a fait de tels sacrifices.

* * *

On peut rendre à la France un témoignage du même genre. Elle a probablement sur les champs de bataille 2,000,000 d'hommes, et on affirme qu'elle en a autant en ré-

serve, qui se préparent à continuer la lutte jusqu'à ce que la victoire finale soit remportée. Presque tous les hommes valides sont aux armées ou aux camps, et la vie civile en subit une sorte de ralentissement, visible pour tous ceux qui peuvent faire la comparaison entre aujourd'hui et la période antérieure à la guerre. C'est qu'il y va de la France, de son indépendance, de son intégrité, de sa vie et de son avenir national.

* * *

Pendant qu'on se battait à coups de canon en Europe, aux Etats-Unis les partis se livraient une bataille moins meurtrière. Les élections avaient lieu pour le Congrès et le gouvernement des divers Etats, le 3 novembre. Les républicains ont remporté des succès considérables. Ils ont triomphé dans l'Etat de New York, où ils ont élu M. Charles I. Witman, comme gouverneur, et M. James Wadsworth comme sénateur à la place de M. Elihu Root. L'ancien *speaker* républicain, M. Joseph Cannon, défait aux dernières élections, a eu sa revanche cette fois et reprendra son siège au Congrès. En résumé, les républicains, sans avoir obtenu la majorité dans la Chambre des représentants, ont réduit considérablement celle des démocrates qui, de 141, est tombée à 20, d'après les rapports des journaux américains.

Est-ce à dire que le vent va tourner encore une fois dans la république voisine et que les prochaines élections présidentielles vont ramener le parti républicain au pouvoir? Il serait peut-être prématuré de tirer cette conclusion. Mais il est certain que M. Woodrow Wilson et ses aviseurs ont reçu un sérieux avertissement.

Thomas CHAPAIS.

Québec, 26 novembre 1914.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

DELEGUES CANADIENS-FRANÇAIS EN ANGLETERRE, *depuis la cession du pays à l'Angleterre jusqu'à la Confédération* (1763-1867), par Georges Bellerive. Prix : $1.00.

Ce livre, intéressant pour l'histoire du Canada, dans une suite de portraits fait défiler devant nos yeux un certain nombre de personnages marquants qui ont combattu en Angleterre pour nous garder notre langue, nos institutions, notre religion, nos lois et obtenir l'autonomie de notre province de Québec. Ce travail est destiné à rendre de réels services à tous ceux que préoccupe notre histoire.

* * *

QUESTIONS ET OEUVRES SOCIALES DE CHEZ NOUS, par Arthur Saint-Pierre. 1 vol. grand in-16, de 264 pages. Prix: 75 sous. — Montréal, *L'Ecole Sociale Populaire.*

Comme le dit l'auteur dans son introduction, les ouvrages sur la sociologie catholique et canadienne, sont extrêmement rares. Aussi le dévoué secrétaire de l'*Ecole sociale populaire* ne manque aucune occasion, dans la sphère qui lui est dévolue, de mettre à notre portée les problèmes de sociologie. L'ouvrage qui nous arrive, avec une superbe préface de Mgr l'évêque-auxiliaire de Montréal, contient des articles et des causeries fort attachants sur des questions étudiées avec beaucoup de compétence et un jugement très sûr. Tout le livre est à lire. Mentionnons toutefois les chapitres suivants: Comptoir coopératif de Montréal, cercles, question ouvrière (unionisme, grèves, congrès).

* * *

MIRENTCHU. *Roman* par Pierre Lhande. 1 vol. in-16. Prix : 3 fr. 50. — Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris (6e).

Le pays basque, qui n'avait guère été chanté jusqu'à ce jour que par des poètes ou des romanciers du dehors, fermés à son idiome et à la vie intime de ses foyers, entre enfin dans le roman par la plume d'un jeune écrivain né sous son ciel, parlant sa vieille langue, capable, dès lors, de révéler, non plus les " entours ", mais l'âme même de cette " race immémoriale " si jalousement fermée au regard de l'étranger. L'auteur du *Foyer basque* et de l'*Emigration basque* était tout désigné pour faire revivre dans les pages d'un roman une vie dont il fut l'historien avant d'en être le romancier. Cette fois, il nous conte l'histoire d'une Mireille pyrénéenne, simple, touchante, exquise de candeur, de fidélité aux religions du foyer, d'innocente aspiration au bonheur permis, autant que sa soeur de Provence. L'intérêt de cette pure idylle paysanne et marine, traversée par un drame violent, gît dans l'attachement de ces humbles aux coutumes patriarcales et leur dévouement passionné à la maison intangible.

* * *

LES ORIGINES CHRETIENNES, par F. Mourret. *Tome I*, de *l'Histoire générale de l'Eglise*. 1 vol. in-8 raisin. Prix: 3 fr. 50. — Bloud et Gay, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

C'est une histoire complète des trois premiers siècles de l'Eglise que donne M. Mourret en ce nouveau volume. Les problèmes délicats, soulevés en ces derniers temps sur cette époque difficile, y sont abordés avec franchise. Les grandes figures de l'antiquité chrétienne y sont présentées d'une manière vivante. Saint Pierre et saint Paul, sainte Cécile et sainte Agnès, saint Paul de Thèbes et saint Antoine, Origène et Tertullien, les apôtres, les martyrs, les Pères de l'Eglise, les grands fondateurs de la vie monastique, y apparaissent à côté de leurs persécuteurs: Tibère, Néron, Domitien, Dèce, Dioclétien, Galère. Le livre se clôt sur la noble figure de Constantin et sur le récit détaillé des circonstances qui préparèrent, accompagnèrent et suivirent l'édit de Milan.

* * *

TABLES

1o TABLE DES SOMMAIRES

JUILLET. — I. A Frédéric Mistral (poésie) (*L.-L. Régnier*), p. 5. — II. Les Missionnaires des Esquimaux (*Laure Conan*), p. 8. — III. Sir Joseph Dubuc (III) (*Le juge Prud'homme*), p. 22. — IV. De Montréal à Marseilles (III) (*M. Tamisier*), p. 31. — V. La colonie du rapatriement (III) (*Edmond Chartier*), p. 40. — VI. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 51. — VII. Chronique des Revues (*Elie-J. Auclair*), p. 67. — VIII. Notes bibliographiques (***), p. 85.

AOÛT. — I. Sir Joseph Dubuc (IV) (*Le juge Prud'homme*), p. 97. — II. La vie économique et sociale (*Max Turmann*), p. 113. — III. De Montréal à Marseilles (IV) (*M. Tamisier*), p. 122. — IV. Lettres à Mme Viger (1812-1813) (*Jacques Viger*), p. 129. — V. Notes d'histoire (*Benjamin Sulte*), p. 141. — VI. Echos des sciences (*Jean Flahault*), p. 154. — VII. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 169. — VIII. Notes bibliographiques (***), p. 185.

SEPTEMBRE. — I. La photographie de Cartier (gravure), p. 193. — II. La maison aux sept cheminées (gravure), p. 194. — III. Sir Georges-Etienne Cartier à Saint-Antoine-sur-Richelieu (*Elie-J. Auclair*), p. 195. — IV. La carrière de Cartier (*A.-D. Decelles*), p. 212. — V. Les idées religieuses de Cartier (*Lionel Groulx*), p. 225. — VI. Cartier et la Confédération (*Thomas Chapais*), p. 236. — VII. Cartier et les Minorités (*Aegidius Fauteux*), p. 245. — VIII. Cartier et le Droit civil canadien (*Antonio Perrault*), p. 256. — IX. Les *Discours* de Cartier (*Emile Chartier*), p. 281.

OCTOBRE. — I. Une statue au Père Lefebvre (*L.-E. Cousineau*), p. 289. — II. La formation des ingénieurs (*E. Dulieux*), p. 301. — III. La colonie du rapatriement (IV) (*L.-Edm. Chartier*), p. 321. — IV. A travers Paris (*Luc Dupuis*), p. 332. — V. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 341. — VI. Chronique des Revues (*Elie-J. Auclair*), p. 358. — VII. Notes bibliographiques (***), p. 379.

NOVEMBRE. — I. La Constitution fédérative de 1867 (*Lionel Groulx*), p. 387. — II. Le réveil des âmes en France (*Max Turmann*), p. 349. — III. Lettres à Mme Viger (1813) (*suite*) (*Jacques Viger*), p. 408. — IV. Un brin de philosophie à propos de la guerre (*M. Tamisier, s. j.*), p. 419. — V. L'abus des termes anglais (*Etienne Blanchard*), p. 442. — VI. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 448. — VII. Notes bibliographiques (*E. C.* et ***), p. 465.

DÉCEMBRE. — I. "Choses vues", à propos de la guerre d'Europe (*Le chan. Desgranges, l'abbé Thellier de Poncheville, l'abbé Ardant*), p. 481. — II. Sainte-Anne-des-Plaines: Vie familiale, vie religieuse (*J.-R. Lauzon*), p. 515. — III. L'enseignement médical moderne à l'Université Laval (*Docteur B.*), p. 524. — IV. Lettres à Mme Viger (*suite et fin*) (*Jacques Viger*), p. 531. — V. Trois "Bastonnais" en Acadie (*Corinne Rocheleau*), p. 540. — VI. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 554.—VII Notes bibliographiques (***), p. 569. VIII. Tables des matières, p. 571.

2o TABLE DES CHRONIQUES

A.—A TRAVERS LES FAITS ET LES OEUVRES (*Thomas Chapais*)

JUILLET. — Adoption du bill du *Home Rule* à la Chambre des communes anglaises. — La situation. — Le *Parliament Act*. — Le bill à la Chambre des lords. — Le bill d'amendement. — Un discours de M. Lloyd-George. — Volontaires ulstérites et volontaires nationalistes. — Une victoire de M. John Redmond. — Le vote plural. — En France. — La situation créée par les élections. — Démission de M. Doumergue. — Embarras du président. — La loi militaire. — Essai d'un ministère Viviani. — L'éteigneur d'étoiles échoue. — Une surprise. — Le cabinet Ribot. — Un règne de soixante heures. — Séance orageuse à la Chambre. — Chute immédiate du cabinet. — M. Viviani à la rescousse. — Il forme un cabinet. — L'instabilité ministérielle. — Les élections belges. — Mouvements révolutionnaires en Italie. — Aux Etats-Unis. — Au Canada .....p. 51

AOÛT. — Le *Home Rule* à la Chambre des lords. — L'attitude des unionistes. — Déclarations de lord Lansdowne. — Le vote des irréconciliables. — Le bill d'amendement amendé. — L'exclusion totale et sans limitation de l'Ulster. — L'intervention royale. — George V convoque une conférence. — Cette démarche provoque des commentaires défavorables. — Discours du roi. — Les journaux radicaux le critiquent.— M. Asquith en prend la responsabilité. — Réunion de la conférence.— On n'en espère pas de résultat pratique. — Mort de M. Chamberlain.— Sa carrière et son caractère. — En France. — Le cabinet Viviani. — Le budget et l'emprunt. — Un portrait peu flatteur de la nouvelle Chambre. — Les hontes du procès Caillaux. — L'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand. — La crise mexicaine. — Au Canada..p. 169

OCTOBRE. — La guerre européenne. — Ses origines. — La responsabilité de l'Allemagne. — Le prétexte de l'Autriche. — La position de la Russie. — L'alliance franco-russe. — La France tenue de faire la guerre. —

Le plan de l'Allemagne. — Frapper la France au nord. — Violation de la neutralité belge. — L'attitude de l'Angleterre. — Puissance de l'opinion britannique. — Ralliement des esprits en France. — Un article du comte de Mun. — Les phases de la guerre. — La défense belge. — La poussée allemande. — L'offensive franco-anglaise. — Batailles sanglantes. — Guerre sans parallèle. — La mort du pape. — Le conclave. — Le nouveau Pontife Benoit XV. — A propos des élections papales. — Au Canada. — Une session de guerre.....p. 341

NOVEMBRE. — La guerre européenne. — La bataille de la Marne. — Evolution de la guerre. — Transformation profonde. — La bataille classique et la bataille moderne. — Opérations gigantesques. — De Verdun à Anvers. — Le mouvement tournant des alliés. — Extension du front de bataille. — La raison du siège d'Anvers. — La situation présente.— Forces en échec. — L'efficacité des armées alliées. — La résurrection de la France. — La mort du comte de Mun. — Le cardinal Ferrata et le roi de Roumanie. — Une lettre pastorale de nos évêques. — Remaniement ministériel.....p. 448

DÉCEMBRE. — La guerre européenne. — La situation en France et en Belgique. — Forces en équilibre. — Les opérations en Pologne. — Alternatives et changements à vue. — L'intervention de la Turquie. — Une victoire navale allemande. — Le croiseur allemand *Emden* coulé. — Ce que l'on pense en Allemagne. — Un commencement d'appréhension.— Les responsabilités austro-allemandes. — Un peu d'histoire rétrospective. — La crise de 1908-1909. — L'Autriche et l'Allemagne ont voulu la guerre actuelle. — Le banquet du lord-maire à Londres. — La session anglaise. — Le discours du trône. — Les propositions du gouvernement. — Un milliard de piastres et un million d'hommes. — L'effort de l'Angleterre. — En France. — Les élections américaines....p. 554

B. — CHRONIQUE DES REVUES (*Elie-J. Auclair*).

JUILLET. — L'ascenseur à l'Arc de Triomphe (Article de M. René Doumic—*Le Gaulois*, 16 avril 1914). — Le français, langue diplomatique (Article de M. Léon Gosset—*Semaine littéraire*, 26 avril 1914). — Les livres (Statistique intéressante du *Bulletin de l'Institut international*, avril 1914). — Les travaux du Dr Carrel (Article de M. René Hazard—*Revue pédagogique*, février 1914). — Un drapeau vivant (D'un article de M. Alexandre Hepp, intitulé *Les Miroirs du passé*—*Le Gaulois*, 12 mai 1914). — Une péroraison de M. l'abbé Thellier de Poncheville (Discours prononcé à Notre-Dame de Paris, à la fête de Jeanne d'Arc, le 24 mai 1914). — Union et patriotisme (Lettre de M. le chanoine Desgranges au *Drapeau*, journal mensuel de l'*Union Nationale Française* à Montréal, No d'avril 1914).....p. 67

OCTOBRE. — Un mot à nos lecteurs. — Derniers échos du Congrès de Lourdes. — A propos de la mort de Pie X. — Au sujet de la guerre d'Europe (Articles de M. le chanoine Collin, de M. le comte de Mun, de M. Hanotaux, de M. Lavisse, de M. Meyer et de Mgr Baudrillart)..p. 358

C. — ECHOS DES SCIENCES (*Jean Flahault*).

AOÛT. — En rapide à travers le pays noir : la mine de houille et ses indices. — Caractères de la houille; son pouvoir calorifique. — L'origine de la houille: la végétation de l'époque carboniférienne. — Utilité de la paléobotanique houillère. — Une descente à la mine. — Les dangers de l'exploitation de la houille. Coups de grisou et explosifs de sûreté. Comment on prévient les coups de poussières.....p. 154

3o TABLE DE LA BIBLIOGRAPHIE

PAGES

Aimer notre peuple, par Mgr Gibier..... 88
Alaric, par J. de Morgan..... 476
Athéisme réfuté, par l'abbé Ménage..... 92
Cartier (G.-E.), par C.-E. Lavergne..... 470
Catéchistes (Manuel des), par le chan. Millot..... 89
Ceux d'hier, ceux d'aujourd'hui, par M. Thélen..... 189
Chénier (André), par F. Roz..... 380
Civilisation (Histoire de la), par H. Joly..... 95
Confession d'une femme du monde, par G. Lechartier..... 382
Confessions ferventes (Secret des), par l'abbé Honnay..... 479
Contes de Minnie, par A. Lichtenberger..... 381
Conversion (Histoire d'une), par G. Frémont..... 478
Délégués Canadiens français en Angleterre, par Georges Bellerive.. 569
Démon de midi, par P. Bourget..... 465
De Smet (Vie du Père), par le Père Laveille..... 479
Distinction, par L. Rouzic..... 88
Domesticité (Crise de la), par H. Joly..... 87
Dominicales, par le chan. Martel..... 92
Douce France, par R. Bazin..... 85
Eglise catholique en France (Histoire de l'), par P. Deslandres.... 95
Eglises rurales qui s'écroulent (Tableaux des), par M. Barrès..... 86
Enigme allemande, par G. Bourdon..... 187
Espagne et Portugal (Récits et légendes d'), par G. Bernard..... 91
Etats-Unis d'Amérique, par d'Estournelles de Constant..... 467
Eveil, par M. Deroure..... 190
Fleurs bénédictines, par E. Schneider..... 469
France africaine. par M. Rondet-Saint..... 471
Grande dame (Ame de), par J. Vaudon..... 94

PAGES

Homélies, par le chan. Moret 91
Horizons. T. II, par T. Roucan 94
Jésus et le jeune homme riche, par l'abbé Davot 95
Jeune fille parfaite, par le Père Bischoff 480
Jeune homme parfait, par le même 480
Jeunes filles (Enquête sur les), par la *Revue hebdomadaire* 478
Léon (Le Père), par le chan. Thiriet 93
Logique (Leçons de), par A. Robert 468
Lois françaises contre la famille, par H. Taudière 86
Lux mundi (*Vos estis*), par Mgr Dadolle 87
Mal de la gloire, par H. Allorge 91
Maladies sociales, par P. Gaultier 472
Mariage (Avant le), par L. Rouzic 94
Méprise de Colette, par E. Lemaire 477
Mirentchu (roman), par Pierre Lhande 569
Morale catholique, T. XI, par le Père Janvier 90
Morale laïque (A la recherche d'une), par G. de Lamarzelle 86
Mone, par S. Gaudion 474
Normalienne en Belles-lettres, par S. Corbeil 185
Origines (Les) chrétiennes, par F. Mourret 570
Parmi les ruines, par J. Morgan 473
Paroisse, T. IV, par J. Vaudon 96
Petites Soeurs de l'Assomption, par G. de Grandmaison 87
Piété grecque, par A. Bremond 478
Poèmes, par J. Lionnet 469
Poussepin (Mère Marie), par le Père Mainage 89
Prêtre (Serai-je), par le chan. Millot 88
Questions et oeuvres sociales de chez nous, par Arthur Saint-Pierre. 569
Rousseau (J.-J.), par A. Bazaillas 379
Saint-Vincent de Paul, par J. Calvet 380
Sang nouveau, par A. Lichtenberger 383
Scènes enfantines 85
Sources vives, par P. Margueritte 191
Temple de Jérusalem, par C. Cordonnier 89
Unité d'une pensée (P. Bourget), par R. de Rivasso 186
Veuillot (Correspondance de Louis), T. VIII-IX 93
Vocation (Quelle est ma), par le chan. Nysten 479

4o TABLE GENERALE PAR ORDRE ALPHABETIQUE

Acadie (Trois "Bastonnais" en), par *Corinne Rocheleau* 540
Anglais (Abus des termes), par *Etienne Blanchard* 442
A travers les faits et les oeuvres, par *Thomas Chapais* 51, 169,
.....341, 448, 554
A travers Paris, par *Luc Dupuis* 332
Bibliographiques (Notes), par *E. C.* et *** 85, 185, 379, 465, 569

PAGES

Cartier (G.-E.) à Saint-Antoine, par *Elie-J. Auclair*..... 195
" (Carrière de), par *A.-D. Decelles*..... 212
" (*Discours* de), par *Emile Chartier*..... 281
" (et la Confédération), par *Thomas Chapais*..... 236
" (et le droit civil canadien), par *Antonio Perrault*..... 256
" (Idées religieuses de), par *L.-A. Groulx*..... 225
" (et les minorités), par *Aegidius Fauteux*..... 245
" (Photographies de) 193, 194
"Choses vues" à propos de la guerre d'Europe, par *Le chan. Desgranges, l'abbé Thellier de Poncheville, l'abbé Ardant*..... 481
Chronique des Revues, par *Elie-J. Auclair*.....67, 358
Colonie du rapatriement, par *Edmond Chartier*.....40, 321
Confédération et Cartier, par *Thomas Chapais*..... 236
Constitution fédérative (1867), par *L.-A. Groulx*..... 387
De Montréal à Marseilles, par *M. Tamisier*.....31, 122
Droit civil canadien et Cartier, par *Antonio Perrault*..... 256
Discours de Cartier, par *Emile Chartier*..... 281
Dubuc (Sir Joseph), par le *Juge Prudhomme*.....22, 97
Echos des Sciences, par *Jean Flahault*..... 154
Guerre (Brin de philosophie — à propos de la), par *M. Tamisier*.. 419
Histoire (Notes d'), par *Benjamin Sulte*..... 141
Ingénieurs (Formation des), par *E. Dulieux*..... 301
Lefebvre (Statue au Père), par *L.-E. Cousineau*..... 289
Lettres à Mme Viger (1813), par *Jacques Viger*.....129, 408, 531
Médical (L'enseignement) à l'Université Laval, par *Docteur B*..... 524
Minorités et Cartier, par *Aegidius Fauteux*..... 245
Missionnaires des Esquimaux, par *Laure Conan*..... 8
Mistral (A Frédéric), par *L.-L. Régnier*..... 5
Notes d'histoire, par *Benjamin Sulte*..... 141
Notes bibliographiques, par *E. C.* et ***.....85, 185, 379, 465, 569
Paris (A travers), par *Luc Dupuis*..... 332
Philosophie (Brin de—à propos de la guerre), par *M. Tamisier*.... 419
Réveil des âmes en France, par *Max Turmann*..... 399
Revues (Chronique des), par *Elie-J. Auclair*.....67, 358
Sainte-Anne-des-Plaines: Vie familiale, vie religieuse, par *J.-R. Lauzon* 515
Sciences (Echos des), par *Jean Flahault*..... 154
Statue au Père Lefebvre, par *L.-E. Cousineau*..... 289
Tables des matières..... 571
Termes anglais (Abus des), par *Etienne Blanchard*..... 442
Vie économique et sociale, par *Max Turmann*..... 113
Viger (Lettres à Mme) (1813), par *Jacques Viger*.....129, 408, 531

AP
21
R34
v.67

Revue canadienne

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY